BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1888
v.8
ex. 2

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

DATE	NAME - NOM

*S
J
103
H63
1888
v.8
ex.2

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 8.

DEUXIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1888.

VOL. XXI.

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

☞ Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1888.

A

Acte des licences 56
Actionnaires des banques 17
Agriculture, Rapport annuel de l' 4
Alberta, Locataires dans 40*f*
Alambics saisis 27
Anvers, Exposition internationale d'—en 1885 12*e*
Archives du Canada 4*a*
Arichat, Bureau de poste d' 43*a*
Articles des Etats-Unis admis en franchise... 53
Assurances, Relevé des états des compagnies d' 9
Assurances, Rapport du surintendant des.... 9*a*
Auditeur général, Rapport annuel de l' 2

B

Banques, Actionnaires des 17
Baptêmes, mariages et sépultures 74
Bedford, Gardien 62*a*
Bibliothèque du Parlement, Rapport annuel 20
Billets fédéraux, Impression des 60
Boisvert, Louis 26
Boot Island, N.-E 34*b*
Brise-lames à la Baie Fortune 34*c*
Brise-lames à l'Ardoise 34*a*
Brise-lames à la Pointe aux Pères 34
Bryanton, Albert 58*i*
Bryanton, Allan 58*h*
Budget 1888–89 1
Budget supplémentaire 1
Bureau de poste, Arichat 43*a*
Bureau de poste, Dundas 41
Bureau de poste, Montmagny 43

C

Câbles sous-marins, Protection des 73
Canal de la vallée de la Trent 30*a*
Canaux, Statistiques des 76*a*
Cap Traverse, Malles du 50
Capitaines commandant les steamers du gouvernement 55*a*
Caughnawaga, Sauvages de 64*d*
Chambre des Communes, Salle de la 70
Chemin de fer Canadien du Pacifique :
Terres vendues 25
Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C.C.P. 25*a*
Rapport supplémentaire 25*b*
Chemins de fer, Accidents sur les 58
Chemins de fer, Statistique des 8*b*
Chemins de fer, Subventions aux 58*a*, 58*j*
Chemins de fer, Explorations dans le Cap-Breton 58*d*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel . 8
Chemins de fer dans le Manitoba 66
Chippawa, Réclamations des Sauvages 64
Clancy, Patrick 58*p*
Collingwood, Hôpital général et de marine de 47
Colombie-Britannique, Désaveu des actes de la 68
Colonisation, Compagnies de 40*h*
Colonisation, Inspecteurs de 40*c*, 40*d*
Commerce et Navigation, Rapport annuel... 3
Commissaire de la police fédérale 24
Commissaire de la police à cheval du N.-O.. 28
Commissaires du Havre de Montréal 69*a*
Commission royale sur les chemins de fer..... 8*a*

C

Commission sur les pertes de la Rébellion... 40
Commission à des officiers publics..... 38
Commission géologique et d'histoire naturelle..... 39
Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne 48
Comptes publics, Rapport annuel..... 1
Conférence coloniale..... 76
Conseil des examinateurs du Service civil.... 19
Cour Suprême, Ordre général nº 83..... 46*a*
Culbertson, Archibald..... 64*a*

D

Dépenses et revenus..... 32
Derby, Embranchement de chemin de fer..... 58*c*, 58*h*, 58*i*, 58*n*, 58*o*, 58*p*
Désaveu des actes de la Colombie-Britannique 68
Désaveu des actes de chemins de fer du Manitoba 58*b*
Détroit de Northumberland..... 67
Diverses dépenses imprévues 23
Dragage du havre de Pictou..... 69*b*
Duffy, D. A., Contrat avec 42
Dundas, Bureau de poste de..... 41

E

Echiquier du Canada, Cour d' 46
Enregistrement des Unions ouvrières..... 52
Explorations dans le Cap-Breton..... 58*d*
Exportations et Importations..... 45
Exposition internationale d'Anvers, en 1885. 12*e*

F

Falsification des substances alimentaires..... 16*c*
Fermes agronomiques dans le Nord-Ouest.... 71
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les 4*d*
Fonds consolidé..... 32
Franchise, Articles des Etats-Unis admis en 53

G

Gouverneur général, Bureau du..... 78
Gouverneur général, Mandats du..... 22
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du 58*k*
Grondines, Gardien du phare des..... 26
Guimond, Louis 49, 49*a*

H

Harvey, John, Contrats avec..... 63
Homard, Pêche du homard et des huîtres.... 6*a*
Homesteads, Inspecteurs des..... 40*c*, 40*d*
Horton Landing, N.-E..... 34*b*

I

Importations et Exportations..... 45

I

Impression des billets fédéraux..... 60
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel 12*a*
Inspection des bateaux à vapeur..... 5*a*
Intercolonial, Chemin de fer :
Accidents aux trains..... 59*e*
Clôtures..... 59*c*
Correspondance avec Noël Fortin..... 59*d*
Dépenses imputables au capital..... 59*a*
Destitution d'employés 59*f*
Enquête sur William L. Duncan..... 59*b*
Matériel roulant 59
Intérieur, Rapport annuel de l' 14

J

Juges pensionnés..... 46*b*
Justice, Rapport annuel de la..... 11

K

Kamloops 54
Knight, Allan..... 58*c*
Knight, John 58*n*

L

L'Ardoise, Brise-lames de..... 34*a*
Lac Erié, Terres sur le.....
Lachine, Location de pouvoirs hydrauliques sur le canal..... 3*o*
Lefaivre, Adolphe..... 31
Législation dans le Nord-Ouest 40*b*
Législation provinciale..... 21
Licences, Acte des..... 56
Liste du Service civil..... 18
Locataires dans Alberta..... 40*f*
Locataires de terres à pâturages..... 40*e*

M

Malles du Cap Traverse..... 50
Malles au Cap Traverse..... 50
Mandats du Gouverneur général..... 22
Manitoba, Désaveu des actes de chemins de fer du 58*b*
Manitoba, Chemins de fer dans le..... 66
Marins et émigrants, Hôpital des..... 29
Marine, Rapport annuel de la 5
Mattawa, Améliorations de la rivière..... 63
McDonald, George J..... 75
Médicaments, Coût des, Ecoles d'infanterie.. 62*a*
Milice, Rapport annuel de la..... 10
Milice, Habillements de la..... 62
Milice, Pensions de la..... 62*a*
Mississauga, Sauvages..... 64*b*
Montmagny, Bureau de poste de 43
Montréal, Commissaires du Havre de..... 69*a*
Mortuaire, Statistique 4*c*

Mc

Moulin, Rév. Père 72

N

Navigation, Rapport annuel du Commerce et de la 3
Navires britanniques, Saisie de..... 65*a*, 65*b*, 65*c*
Navires naufragés 65
Nord-Ouest Central, Compagnie du chemin de fer du..... 58*m*
Nord-Ouest, Fermes agronomiques dans le... 71
Nord-Ouest, Législation dans les Territoires du..... 40*b*
Northern Light, Steamer..... 55, 55*a*, 55*b*
Northumberland, Détroit de..... 67

O

Obligations et garanties 37
Ordre général n° 83, Cour Suprême..... 46*a*
Ottawa, Travaux sur la rivière..... 61, 61*a*
Ottawas, Réclamation des Sauvages de la Nation des..... 64

P

Patentes de terres..... 77
Pêcheries, Rapport annuel des..... 6
Pêcheries, Service de protection des..... 6*b*
Pêcheries, Question des :
Dépêches et documents..... 36*c*
Lettres de l'honorable T. B. Bayard et sir C. Tupper 36*b*
Relations de commerce de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis..... 36*a*
Traité de pêche entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis 36
Pénitencier de Dorchester..... 42
Pénitencier de Dorchester 42
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul..... 31
Pictou, Dragage du havre de 69*b*
Pictou, Edifices publics de..... 43*d*
Pion et Cie, A..... 58*f*
Poids et Mesures et Gaz, Inspection des..... 16*b*
Pointe aux Pères, Brise-lames de la..... 34
Police à cheval, Rapport du Commissaire de la 28
Police fédérale..... 24*a*
Postes, Rapport annuel des..... 13
Prolongement-Est, Chemin de fer..... 58*g*
Protection des câbles sous-marins..... 73

Q

Quai à Saint-Jérôme de Matane..... 57
Québec, Commissaires du Havre de... 69

R

Rébellion, Commission sur les pertes de la... 40
Rébellion, Dépenses de la..... 40*a*
Réclamation des Sauvages de la Nation des Ottawas 64

R

Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du.... 16
Revenu et dépenses..... 32
Rivière Rideau, Obstacles dans la..... 34*d*
Russell, Samuel 58*c*

S

Saint-Charles, Embranchement de chemin de fer de..... 58*e*
Saint-Hyacinthe, Edifices publics de..... 43*e*
Saint-Jérôme de Matane..... 57
Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de..... 31
Saisie de navires britanniques..... 65*a*, 65*b*, 65*c*
Sauvages de Caughnawaga..... 64*d*
Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des 15
Sauvages Mississauga..... 64*b*
Sauvetage des prêtres blessés..... 72
Scott's Bay, N.-E..... 34*b*
Scrip délivré..... 77
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du..... 12
Section 16, ½ Nord, Township 24, T.N.-O.... 40*g*
Service civil, Liste du 18
Service civil, Promotions et Nominations dans le..... 35
Service civil, Mises à la retraite..... 33
Six Nations, Sauvages des..... 64*c*
Souris aux Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de..... 58*l*
Statistique criminelle..... 4*b*
Statistique des Canaux 16*a*
Statistique mortuaire..... 4*c*
Statuts du Canada..... 44
Statuts fédéraux..... 44
Strathroy, Edifices publics à..... 43*b*
Substances alimentaires, Falsification des.... 16*c*
Subventions aux chemins de fer 58*a*, 58*j*

T

Tabac saisi..... 27
Terres de la rivière Détroit..... 64
Terres fédérales, Agents des..... 40*i*
Terres à pâturages..... 40*e*
Terres vendues par le C.C.P..... 25
Travaux publics, Rapport annuel..... 7
Travaux publics, Tableau des distances, etc. 7*a*
Travaux sur la rivière Ottawa..... 61, 61*a*
Trent, Canal de la vallée de la..... 30*a*
Trottier, Charles N 26
Tunnel sous-marin entre l'I.P.-E. et le N.-B. 67*a*

U

Unions ouvrières, Enregistrement des 52

V

Ventilation de la Chambre des Communes... 70

W

Wood, A. F..... 30*b*

Y

York-Simcoe, Bataillon de..... 51

☞ Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION,

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et de la présentation aux deux Chambres du parlement, le nom du député qui a demandé chaque document, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable sir Charles Tupper. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 1er mars 1888, Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1888. Présenté le 23 avril 1888. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 14 mai 1888.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présentés à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 mars 1888, par l'honorable J. Carling.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

4a. Rapport sur les Archives du Canada.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

4b. Statistique criminelle pour 1886,—Annexe du rapport du ministre de l'Agriculture pour la même année. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable J. Carling.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

4c. Relevés des rapports de la Statistique Mortuaire pour l'année 1887.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

4d. Fermes agronomiques. Rapports du directeur, de l'entomologiste et botaniste, du chimiste et de l'horticulteur, pour 1887.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

5. 20me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

6. Rapport annuel du département des pêcheries, Dominion du Canada, pour l'année 1887—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6a. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur les pêcheries de homard et d'huîtres en Canada. Présenté à la Chambre des communes le 16 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

6b. Rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, 1887—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

7. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1886-87, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

7a. Tableaux indiquant l'étendue et les progrès des travaux publics, les distances, etc., sur les principales routes de navigation, les chemins de fer, télégraphes, etc. La navigation intérieure du Canada, les routes océaniques entre le Canada et les pays étrangers, les routes canadiennes par terre jusqu'au bord de la mer. Les chemins de fer et lignes télégraphiques du gouvernement, etc., etc. Les routes du canal de Suez et du canal de Panama—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

8. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8a. Rapport de la commission royale des chemins de fer, avec annexes, savoir : 1° Rapport du comité qui a visité les Etats-Unis ; 2° Rapport supplémentaire du même comité ; 3° Extraits, Hadley, etc. Présenté à la Chambre des communes le 29 février 1888, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8b. Rapports, statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic, exploitation des chemins de fer du Canada, 1887. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Charles Tupper.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

9. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Charles Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9a. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1887.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

10. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable J. A Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12a. Rapport annuel du département de la papeterie et des impressions publiques du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887, avec un rapport partiel pour le même service pour le semestre expiré le 30 décembre 1887. Présenté à la Chambre des Communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12b. Rapport du conseil des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12c. (1887.) Rapport sur l'exposition internationale d'Anvers, en 1885—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

13 Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable A. W. McLelan—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

14. Rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable Thos. White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

15. Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1888, par l'honorable Thos. White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

16. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1888, par l'honorable J. Costigan.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

16a. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1886. Supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16b. Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz. Supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16c. Rapport sur la falsification des substances alimentaires. Supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

17. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1887. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888, par l'honorable M. Bowell—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

18. Liste du service civil du Canada, au 1er juillet 1887, conformément à l'article 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

20 Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 23 février 1888, par l'honorable M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 16.

21. Correspondance, rapports du ministre de la justice et arrêtés du Conseil, au sujet de la législation provinciale, 1884 à 1887..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

22. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe (*b*). Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

23. Relevé des diverses dépenses imprévues pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

24. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts revisés du Canada, chapitre 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Pas imprimé.*

24a. Etat du nombre moyen d'hommes employés dans le corps de la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1887, et de leur paie et frais de voyages (sous l'autorité des Statuts revisés du Canada, chapitre 184, art. 5). Présenté au Sénat le 27 février 1888, par l'hon. M. Abbott—*Pas imprimé.*

25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai, 1887—Relevé des terres vendues par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 1er avril 1887 ; la date de la vente, et le nom des acquéreurs. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. Perley (Assiniboïa)*.....*Pas imprimée.*

25a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée contre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888, par l'hon. Thos. White—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

25b. Réponse (supplémentaire) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5 La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'hon. Thos. White.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de l'ordre en conseil nommant Louis Boisvert gardien du phare aux Grondines, en remplacement de E. Trottier, et copie de toutes communications recommandant Charles N Trottier à cet emploi. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. de St Georges*.....*Pas imprimée.*

27. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat établissant le nombre d'alambics saisis par le département du revenu pour chacune des années 1878, '79, '80, '81, '82, '83, '84, '85 et '86, et les trois premiers mois de l'année 1887 ; les noms de ceux chez qui les alambics ont été saisis ; les noms des dénonciateurs et les montants payés à chacun d'eux ; aussi un état des dépenses occasionnées par ces saisies, et le montant des recettes provenant de toute vente de ces alambics Aussi, réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 27 avril 1887—Etat de toutes saisies opérées en Canada, pour vente illicite de tabac, pour chaque année depuis 1878 jusqu'au 1er mars 1887, inclusivement ; les noms des personnes chez lesquelles ces saisies ont été faites, les montants prélevés de ces saisies par vente ou autrement, et les dépenses occasionnées pour opérer ces saisies. Présentées à la Chambre des communes le 28 février 1888 —*M. Rinfret*.....*Pas imprimées.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 17.

28. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1887. Présenté à la Chambre des communes le 3 avril 1888, par sir John A. Macdonald

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat donnant les détails suivants sur les dépenses en rapport avec le maintien de l'hôpital de marine et des immigrants à Québec pendant la période écoulée depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1886, et indiquant :—1. Quel a été le montant total voté par le parlement pour le maintien de cet hôpital pendant la dite période. 2. Quel montant a été réellement dépensé. 3. Combien de personnes, autres que des marins malades, y ont reçu des soins pendant la dite période. 4. La totalité des jours de traitement que ces personnes ont reçus. 5. Combien de marins y ont été traités pendant la même période. 6. Combien de jours de traitement ils ont reçus. 7. Le coût, en moyenne, par jour, pour ces deux classes de patients pendant la même période. 8. Le prix, par patient, payé par jour à l'hôpital général de Montréal pour le soin donné aux marins malades pendant les mêmes années, 1867-86. 9. Quel montant total a été porté, pendant la dite période, au compte du fonds affecté au soulagement des marins malades et en détresse comme dépenses en rapport avec cet hôpital de Québec, en vertu de l'Acte 31 Vic., chap. 64, art. 12 (maintenant chap. 76, art. 16 des Statuts revisés). Présentée à la Chambre des communes le 29 février 1888 *M. Hickey* ..... *Pas imprimée.*

30. Rapport de la Commission Royale sur le louage des pouvoirs d'eau au canal Lachine. Présenté à la Chambre des communes le 2 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimé.*

30a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête et recueillir des données au sujet du canal de la Vallée de la Trent, et de la continuation future des travaux. Aussi, copie de toutes instructions autorisant les commissaires à agir et définissant leurs pouvoirs et attributions et le mode de procédure, de même que copie de tous rapports adressés au gouvernement par l'ingénieur ou les ingénieurs des travaux du dit canal depuis la dernière session du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Barron.* *Pas imprimée.*

30b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 mars 1888—Etat détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme estimateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888 ; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray, du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Flint...Pas imprimée.*

31. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 juin 1887.—Copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat, le 29 février 1888.—*L'honorable M. Bellerose..Pas imprimée.*

32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1886 au 1er mars 1887, et du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1888—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*

33. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1888. Sir Charles Tupper..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

34. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie des requêtes présentées en différents temps, requêtes appuyées par les différentes compagnies de steamers transatlantiques et autres personnes, demandant la construction d'un brise-lames à la Pointe-aux-Pères. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1888.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*

34a Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes explorations, rapports et correspondance concernant le brise-lames de l'Ardoise, dans le comté de Richmond, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 13 mars 1888.—*M Flynn*— *Pas imprimée.*

34b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance ou télégrammes depuis le 31 décembre dernier, touchant la construction ou la réparation de brise-lames ou jetées à Scott's Bay, Horton Landing et Boot Island, dans le comté de King, N.-E. ; et aussi de toutes instructions données à l'ingénieur du département des travaux publics qui a visité les dites localités dans les mois de janvier et février derniers, ainsi que de ses rapports à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 4 avril 1888.—*M. Borden*—

Pas imprimée.

34c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888 :—Copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le brise-lames de la Baie Fortune, comté de King, I.P.-E., dans le but de l'allonger ; aussi, copie de toutes pétitions, lettres, etc., se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888.—*M. McIntyre* ..... *Pas imprimée.*

34d. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil ou autres documents donnant le pouvoir de construire tous ponts, barrages, brise-lames ou autres obstructions dans la rivière Rideau, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888—*M. Robillard*..... *Pas imprimée.*

35. Relevé des noms et appointements de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1887, spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue (article 58, par 2, Acte du Service Civil). Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

36. Copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terreneuve, signé à Washington le 15ième jour de février 1888 ; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excédant pas deux années dans le but d'en arriver à un *modus vivendi* en attendant la ratification du traité et du protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du *modus vivendi* communiqué par les plénipotentiaires anglais. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*

36a. Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite par les plénipotentiaires américains. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper.—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

36b. Deux communications relatives à la question des pêcheries—l'une portant la mention "personnelle et non-officielle," par l'honorable T. B. Bayard, secrétaire d'Etat, Washington, E.-U., en date du 31 mai 1887, et adressée à sir Charles Tupper ;—et l'autre, la réponse de sir Charles à l'honorable M. Bayard, portant aussi la mention de "personnelle et non-officielle," en date du 6 juin 1887. Présentées à la Chambre des communes le 9 mars 1888, par sir Charles Tupper..... *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

36c. Dépêches et documents se rapportant à la question des pêcheries. Présentés à la Chambre des communes le 12 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

37. Etat détaillé des bons et garanties enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'article 23, chap. 19, des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*

38. Liste des officiers publics auxquels des commissions ont été adressées en 1887, sous l'autorité du chap. 19 des Statuts Revisés du Canada, et soumise au parlement du Canada sous l'autorité de l'article 2 du dit acte. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimée.*

39. Rapport annuel (nouvelle série) de la commission géologique et d'histoire naturelle du Canada, volume II, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 23 mars 1888, par l'honorable Thos. White..... *Imprimé pour la distribution seulement.*

40. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de tous rapports des commissaires nommés par commission royale pour s'enquérir des pertes subies dans les Territoires du Nord-Ouest pendant le dernier soulèvement ; et un relevé de tous les paiements effectués sous l'autorité de recommandations contenues

dans ces rapports. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*L'honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

40a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total déboursé par le gouvernement par suite du soulèvement du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M Mulock*.....*Pas imprimée.*

40b. Mémoire du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général en conseil, demandant l'inauguration d'un nouveau mode de législation dans les Territoires du Nord-Ouest Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimé.*

40c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1888—Etat donnant le nom et le domicile de chaque inspecteur de homesteads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les années 1882 à 1887 inclusivement; le nom et le domicile de chaque inspecteur de colonisation, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les susdites années, et copie des dits rapports. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Watson*—

Pas imprimée.

40d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant les noms et la date de nomination de chaque inspecteur de colonisation et de homestead dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Manitoba, les appointements payés à chacun, ainsi que les frais de voyage par jour ou par mois; le montant total payé à chacun pour appointements et frais de voyage ou autres dépenses à partir de la date de leur entrée en fonction jusqu'au 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*..*Pas imprimée.*

40e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—1. Etat indiquant toutes les personnes qui ont affermé des terres à pâturage aux termes de l'ancienne formule d'affermage. 2. Le nombre de celles qui se sont pleinement conformées aux conditions des baux. 3. Le nombre de celles qui s'y sont partiellement conformées, et dans quelle mesure. 4. Le nombre de celles qui doivent des arrérages, et quel montant. 5. Le nombre d'anciens affermages qui sont actuellement inoccupés. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Davis*—

Pas imprimée.

40f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant—1. Le nom de chaque éleveur qui a loué des terrains dans le district d'Alberta, T.N.-O.; le nombre de leurs bestiaux; et la date de chaque dernier relevé mentionnant ce nombre? 2. Si aucun des locataires doit des arrérages de rente? 3. Si les terres louées sont propres à l'agriculture? 4. La perte de bétail ou les souffrances que celui-ci a éprouvées dans ce district pendant l'hiver 1886-87, s'il en a été fait rapport? Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

40g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de toutes lettres, correspondance, affidavits, etc., concernant l'affermage et la vente ou l'établissement de la ½ N., section 16, township 24, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien, dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen.*

Pas imprimée.

40h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant le nombre des sociétés de colonisation existant actuellement au Manitoba et au Nord-Ouest, le nombre de colons qu'elles ont placés sur leurs terres pendant les années 1885-86 et 87, le montant payé à la couronne par les diverses compagnies pour achats de terres par tous les autres colons pendant les mêmes années. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen.*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

40i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1888—Copie des instructions données aux agents des terres fédérales dans le Manitoba et le Nord-Ouest concernant les renseignements gratuits à fournir aux personnes désirant s'y fixer comme colons, et copie des instructions relatives aux renseignements pour lesquels un honoraire est exigé; le montant des honoraires perçus pour ces renseignements aux diverses agences pendant les années 1885-86-87; le montant de tous les honoraires reçus des dits colons pendant les dites années et que l'on n'a pas porté à leur crédit lorsqu'ils ont acheté des terres fédérales. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie du bail consenti par R. T. Wilson en faveur du gouvernement fédéral pour les nouveaux bureaux publics de la ville de Dundas, comté de Wentworth ; le rapport de l'inspecteur des bureaux de poste sur le bureau de poste nouveau, et aussi, copie des pétitions, de la correspondance et de toutes autres pièces relatives à l'enlèvement du bureau de poste. Présentée à la Chambre des communes, le 8 mars 1888—*M. Bain (Wentworth)*.....*Pas imprimée.*

42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie du contrat de D. A. Duffy pour la construction de la nouvelle aile du pénitencier de Dorchester, aussi de toute réclamation ou demande faite pour extra, de même que de tout rapport recommandant le paiement de telles réclamations ou d'aucune d'elles, et aussi de toute correspondance échangée entre l'entrepreneur et le département des travaux publics. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de tous les papiers, documents, correspondance, etc., relativement à la construction d'un bureau de poste en la ville de Montmagny, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*

43*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance relative à l'achat d'un terrain dans la ville d'Arichat pour y bâtir des bureaux de poste et de douane. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888.—*M. Flynn*—*Pas imprimée.*

43*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions ou documents concernant la construction permanente projetée d'un bureau de poste et de douane à Strathroy, et de toutes recommandations faites au sujet de son emplacement, de son caractère et de son coût, etc., etc. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1888—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

43*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888. Copie de toutes lettres, mémoires et autres documents concernant la construction d'édifices publics dans la cité de Saint-Hyacinthe, tels que le bureau de poste et entrepôt pour la douane, etc. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1888.—*M. Dupont*.....*Pas imprimée.*

43*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888. Copie de toute correspondance et pétitions concernant la construction de bureaux de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, dans la ville de Pictou. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*

44. Relevé des Statuts du Canada vendus et distribués officiellement pendant les deux dernières années, aux termes de l'article 14 du chap. 2 des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—*Pas imprimé.*

45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations, du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888.—*Sir Richard Carwright*.....*Pas imprimée.*

46. Rapport des nouveaux règlements et de la procédure de la "Cour de l'Echiquier du Canada," conformément aux articles 55 et 56 du chap. 16 de la 50e et 51e Victoria. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'honorable J. A Chapleau.....*Pas imprimé.*

46*a*. Rapport, suivant les termes de l'article 109 de l'acte des cours suprême et de l'échiquier, Statuts revisés du Canada, chap. 135, au sujet de l'ordre général n° 83, qui a été fait par les juges de la cour suprême du Canada, pendant l'année dernière. Présenté à la Chambre des Communes le 4 avril 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimé.*

46*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888. Etat donnant les noms de tous les juges de cours supérieure, de loi ou d'équité, admis à la retraite en Canada, et la date de leurs lettres patentes respectives. Aussi, copie de la dernière lettre patente adressée à un juge de la cour supérieure admis à la retraite. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888—*M. Small*.....*Pas imprimée.*

47. Etat concernant l'hôpital général et de marine de Collingwood, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*

48. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et de Placements, à la date du 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur.—
Pas imprimé.

49. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888, demandant copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice, en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond, de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres Présentée au Sénat le 21 mars 1888—*L'honorable M. Bellerose*—
Pas imprimée.

49a Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 avril 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi, copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres, et de toute autre correspondance relative à ce sujet. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—*L'honorable M. Bellerose*.....*Pas imprimée.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat montrant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre les glaces de côtes au Cap Traverse, I.P.-E. ; le montant de chaque soumission, et à qui le contrat a été donné. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

51. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toutes demandes, lettres ou autres communications adressées au gouvernement ou à aucun departement ou ministre, ou de tous rapports relativement à la requête présentée de la part du bataillon York-Simcoe pour l'allocation du petit équipement pendant la campagne du Nord-Ouest, et de toutes réponses à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*

52. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888—Copie des règlements faits par le gouverneur en conseil pour l'enregistrememt des unions ouvrières. Présentée à la Chambre des communes le 28 mars 1888.—*M. Amyot*.....*Pas imprimée.*

53. Copie des dépêches de sir L. West à lord Lansdowne, et de sir L. West à lord Salisbury ; et aussi, copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, concernant l'admission en franchise de certains articles, lorsqu'il paraîtra, à la satisfaction du gouverneur en conseil, que des articles similaires du Canada pourront être importés en franchise par les Etats-Unis. Présentée à la Chambre des communes le 6 avril 1888, par sir Charles Tupper.—
Imprimée pour les documents de la session seulement.

54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Rapport de M. Parmelee au ministre des douanes sur l'à-propos de faire de Kamloops un port douanier. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888.—*M. Mara*.....*Pas imprimée.*

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mars 1888—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'Ile du Prince-Edouard et Pictou, N.-E., le nombre de voyages faits, le nombre de voyageurs transportés, et la date de son dernier voyage jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

55a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés ; et copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes, etc, concernant le salaire du capitaine du *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879. Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Welsh*.....*Pas imprimée.*

55b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du *Northern Light*, ou en

rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Welsh*.....*Pas imprimée.*

56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total payé par le gouvernement en rapport avec l'acte des licences pour la vente des liqueurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant le montant des sommes dépensées depuis 1867 aux réparations et améliorations du quai à Saint-Jérôme de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Fiset—Pas imprimée.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents de chemins de fer signalés au gouvernement en 1886, et au sujet desquels des actions sont actuellement pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1888.—*M. Denison—Pas imprimée.*

58*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Etat indiquant le montant voté à chaque session depuis 1880 comme subventions aux chemins de fer, combien a été voté pour chaque province, et le montant payé à compte de ces subventions. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Semple*.....*Pas imprimée.*

58*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement impérial relativement au désaveu des actes du Manitoba concernant les chemins de fer. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1888.—*L'honorable M. Laurier—Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports, etc., entre M. Allan Knight et le gouvernement ; aussi entre le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*.....*Pas imprimée.*

58*d*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie des rapports d'explorations des chemins de fer entre le Détroit de Canso et Sydney *viâ* Grand-Narrows, et entre le Détroit de Canso et Louisbourg *viâ* St. Peter's, pendant l'été de 1885, avec les évaluations du coût des deux lignes ; aussi, copie des rapports d'explorations entre Grand-Narrows *viâ* Boisdale, Sydney-Nord et Sydney, et entre East Bay et St. Peter's ; de même que des rapports d'explorations entre Sydney et Loch Lomond *viâ* la Vallée de Mira et la Vallée de Salmon River, pendant l'année 1886 ; et aussi copie de tous télégrammes adressés au département des chemins de fer pendant la saison des explorations ; aussi, copie de la minute du conseil adoptant la route de Grand-Narrows à Sydney Nord et Sud, *viâ* Boisdale, avec celle du rapport de l'ingénieur au sujet de la traverse de Grand-Narrows ; et aussi, copie de tous énoncés et arguments soumis au gouvernement à l'encontre de la route de Grand-Narrows, par la délégation du Cap-Breton, en janvier dernier ; et aussi, un état indiquant la route particulière favorisée par la dite délégation. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888—*M. Flynn* et *M. McDougall (Cap Breton)*.....*Pas imprimée.*

58*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes réclamations adressées au département des chemins de fer pour expropriation de terrains pour la construction de l'embranchement de Saint-Charles, dans le comté de Lévis; aussi un état indiquant le montant de chaque réclamation ; le nom de ceux dont les réclamations ont été réglées jusqu'au 1er avril 1887, et le montant qui leur a été accordé ; aussi le nom de ceux dont les réclamations sont encore pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*

58*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et MM. A. Pion et Cie, de Québec, au sujet d'une réclamation pour marchandises endommagées sur l'Intercolonial. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

58*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement, ou un quelconque de ses membres, et les conseils municipaux des comtés de Pictou, Antigonish et Guysboro', Nouvelle-Ecosse, et toutes autres personnes ; ainsi que copies des résolutions passées par les dits conseils municipaux concernant le

remboursement, par le gouvernement, des deniers payés par les dits conseils municipaux pour le droit d'expropriation pour le chemin de fer de Prolongement-Est, maintenant la propriété du gouvernement et en sa possession. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Kirk*.....*Pas imprimée.*

58*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous papiers, écrits, et rapports entre M. Allan Bryanton et le gouvernement du Canada ou quelqu'un en son nom, ou entre les officiers du gouvernement et lui ou quelqu'un en son nom, ou entre le gouvernement et ses officiers, concernant la construction d'une plateforme ou d'une voie d'évitement près de sa propriété, sur la ligne du chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

58*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre M. Albert Bryanton et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers ou quelqu'un en son nom ; aussi, copie de tous rapports et instructions entre le dit département ou ses officiers pour placer une ligne d'évitement et un quai d'embarquement sur la propriété du dit Bryanton sur l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

58*j*. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains réseaux ferrés, comme suit: Chemin de fer de Québec-Central ; chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean ; chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique ; chemin de fer de jonction de Montréal à Champlain ; chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest ; compagnie du chemin de fer de Témiscouata. Présentés à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimés.*

58*k*. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

58*l*. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer de Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*—

Pas imprimée.

58*m*. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

58*n*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. John Knight et le gouvernement, et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

58*o*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Correspondance entre M. Samuel Russell et le gouvernemeut fédéral, ou aucun de ses employés, ainsi que toutes communications et rapports de cet employé ou ces employés, au sujet d'une réclamation pour dommages causés à sa propriété par le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

58*p*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. Patrick Clancey et le gouvernement ou aucun de ses officiers, ou le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones* (*Halifax*).....*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il

a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce ; aussi, un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

59*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Relevé détaillé des dépenses du chemin de fer Intercolonial portées au compte du capital pour les années 1879 et 1887 inclusivement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—*M. Jones (Halifax)* *Pas imprimée.*

59*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie des procédés de l'enquête faite à Sainte-Flavie, le 23 septembre 1887, sur le corps de Wm. L. Duncan, tué le jour précédent sur le chemin de fer Intercolonial, avec la preuve faite à cette enquête. Aussi, copie de tout rapport ou investigation sur l'accident par les autorités du chemin de fer, ou d'aucun rapport relatif à cet accident adressé au département des chemins de fer et canaux, et de toute correspondance échangée avec le dit département relativement à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1888—*M Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

59*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en février dernier, pour le clôturage du chemin de fer de Prolongement-Est, dans la Nouvelle-Ecosse, et de l'Intercolonial, à partir de Pictou-Landing jusqu'à la jonction à Windsor, ainsi qu'un état indiquant le nom de la personne ou des personnes auxquelles des contrats ont été donnés, s'il en a été donné, et la longueur de clôturage donnée à chaque entrepreneur, ainsi que le montant payé à chacun d'eux. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Kirk*.....*Pas imprimée.*

59*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de la correspondance entre J. C. Pottinger, écr, surintendant du chemin de fer Intercolonial, et M Noël Fortin, de la paroisse de Saint-Fabien, concernant l'accident et les dommages causés à ce dernier. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888—*M. Fiset*.....*Pas imprimée.*

59*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, depuis le 1er mars 1888 ; les causes et dates respectives ; les noms de tous chefs de train, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs ; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété ; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non reglées. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

59*f*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 avril 1887—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de Odias Carbonneau, Eudore Gaumont et Fidèle Pelletier, tous trois employés sur le chemin de fer Intercolonial, le premier comme opérateur du télégraphe à la Chaudière, comté de Lévis, le second comme cantonnier à Saint-Thomas, comté de Montmagny, et le troisième comme agent à la station du Cap Saint-Ignace, du dit comté. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du contrat qui existe actuellement entre le gouvernement et les entrepreneurs pour l'impression des billets de la Puissance, et de toute correspondance ayant trait à son adjudication. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1888—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

61. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 avril 1888, pour un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée au Sénat le 18 avril 1888—*L'hon. M. Clemow*— *Pas imprimée.*

61a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888—*M. Amyot*—

Pas imprimée.

62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes les soumissions pour habillements de la milice depuis le premier janvier 1883, et indiquant le nom de chaque maison ou personne à qui le contrat ou les contrats ont été accordés. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1888—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

62a. Papiers relatifs aux pensions payées—au canonnier Ryan, artillerie de place de Montréal, et au sergent Valiquette, 65ème bataillon; au salaire du gardien Bedford, champ de tir, Québec; coût de remèdes, écoles d'infanterie de Frédéricton, N.-B., et de Saint-Jean, Québec; et pensions accordées aux représentants du cap. F. T. Brown, et au lieutenant Charles Swinford; aussi, relevés des pensions payées par suite de la révolte dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885, avec une copie des règlements concernant le paiement de pensions pour service actif. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Adolphe Caron—

Pas imprimés.

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie de tous contrats conclus par le gouvernement avec John Harvey pour la construction de glissoires et autres améliorations sur la rivière Mattawa; de toutes annonces demandant des soumissions pour ces travaux; des dites soumissions, et de tous autres papiers, lettres et correspondance entre le gouvernement et Harvey, au sujet des dits contrats et travaux. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M Lister*.....*Pas imprimée.*

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports concernant la réclamation des Sauvages Chippewas et Ottawas, à certaines îles dans le lac Erié et la rivière Détroit. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888.—*M. Patterson (Essex)*.....*Pas imprimée.*

64a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1888—Copie de toute correspondance, accusations, papiers ou ordres concernant la démission d'Archibald Culbertson de la position de conseiller de la bande des Mohawks. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1887.—*M. Burdett*.....*Pas imprimée.*

64b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la réclamation des Sauvages de Mississauga, en vertu des divers traités concernant des terrains non cédés, ainsi que tous rapports et plans s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. Wadill*.....*Pas imprimée.*

64c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario, concernant une réclamation des Sauvages des Six-Nations, demandant une indemnité pour la submersion de leurs terres par suite de la construction d'un barrage dans la Grande-Rivière, à Dunsville, par la Cie du Canal Welland, vers l'année 1833; aussi, copie de tous ordres en conseil et rapports de département relatifs à cette réclamation ou au paiement d'une indemnité. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*

64d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toutes lettres, télégrammes et requêtes adressés par des Sauvages de la réserve de Caughnawaga au ministre de l'intérieur, demandant une élection de chefs suivant les dispositions de l'Acte des Sauvages, et de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits Sauvages, le ministère de l'intérieur et l'agent de la réserve. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*

65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres admi-

nistratifs, non encore produits, concernant : 1. Le refus de la part des autorités des Etats-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux américaines. 2. Le refus de la part des autorités canadiennes de permettre aux navires ou machines de sauvetage des Etats-Unis, de venir en aide aux bâtiments américains en détresse dans les eaux canadiennes. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888.—*M. Edgar*—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65*a*. Correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65*b*. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65*c*. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

66. Copie certifiée du rapport d'un comité du Conseil privé, au sujet des chemins de fer dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, ainsi que le rapport du ministre des chemins de fer et canaux sur ce sujet, y compris copie d'un projet de convention avec annexe. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888, par sir Charles Tupper—

Pas imprimée.

67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports d'exploration et correspondance relatifs à l'exploration du détroit de Northumberland en vue de la construction d'une voie sous-marine pour traverser le détroit, avec les noms des ingénieurs employés, et le compte détaillé des dépenses encourues dans la dite exploration pendant l'année 1886. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—*M. Perry*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

67*a*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, pour copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tormentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Howlan*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

68. Copies certifiées de rapports de comités du Conseil privé, et autres papiers, concernant le désaveu de certains actes passés par la législature de la province de la Colombie-Anglaise. Présentées à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Hector Langevin—

Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

69. Rapport des commissaires du havre de Québec, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

69*a*. Rapport des commissaires du havre de Montréal, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*

69*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant le dragage du havre de Pictou, sur la baie de Quinté, qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M Platt*..... *Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers et correspondance concernant quelque changement à apporter dans le système de ventilation de la salle des délibérations de la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Charlton* ..... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1888—Copie du rapport fait par le professeur Saunders relativement au site de la ferme agronomique dans le Nord-Ouest, et de toutes lettres, documents et papiers concernant les divers sites proposés ainsi que les recommandations qu'il a faites à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. McMullen* ..... *Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations se rapportant à l'allégation du capitaine George H. Young, de Winnipeg, qui prétend avoir sauvé le prêtre blessé, le révérend père Moulin, à

Batoche, le 11 mai 1885, avec l'aide des hommes d'ambulance Bailey et King, du 90e bataillon ; et que le dit sauvetage n'a pas été effectué par le docteur Gravely, de Cornwall, tel que relaté dans le rapport du chirurgien général de la milice, présenté au parlement en mai 1886. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M. Daly*..... .....*Pas imprimée.*

73. Copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 23 juillet 1887, sur un mémoire, en date du 19 juillet 1887, du ministre des travaux publics, donnant son assentiment aux recommandations contenues dans le rapport annexé du surintendant des télégraphes du gouvernement, savoir : que les mesures nécessaires soient prises pour permettre à la Puissance de prendre part à la convention pour la protection des câbles sous-marins. Présentée au Sénat le 6 avril 1888, par l'honorable M. Abbott.....*Pas imprimée.*

74. Etats et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska, Chicoutimi, Gaspé, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1887. Présentés à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur .....*Pas imprimés.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous documents concernant la demande de George G. McDonald relativement à l'exposition du centenaire de 1876. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Landerkin....Pas imprimée.*

76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence. Présentée au Sénat le 18 mai 1888—*L'honorable M. Dickey*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

77. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes demandes de lettres patentes pour des terres situées dans le township 8, rangs 1 et 2, est; township 8, rangs 1 et 2, ouest; township 9, rangs 1 et 2, est; township 9, rangs 1 et 2, ouest; township 10, rangs 1 et 2, est; township 10, rangs 1 et 2, ouest; et aussi pour les sections 11 et 29 du township 10, 2e rang, ouest, et pour toutes autres terres comprises dans l'arpentage du goulet de la rivière Sale, avec indication des patentes délivrées et des personnes à qui elles l'ont été ; aussi copie de toutes demandes de scrips avec une liste des scrips délivrés, et un état donnant les noms des personnes qui ont reçu de tels scrips à la suite de ces demandes, ou en rapport avec ces terres ou pour en tenir lieu. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—*L'honorable M. Schultz—*
Pas imprimée.

78. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1888, indiquant la somme qu'a coûté au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses incidentes,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs. Présentée au Sénat le 22 mai 1888—*L'honorable M. O'Donohoe...Pas imprimée.*

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

CANADA

POUR L'ANNÉE

1887.

Imprimé par Ordre du Parlement.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTROLEUR DE LA PAPETERIE.
1888.

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

TABLE DES MATIÈRES

DU

RAPPORT DES PÊCHERIES DU CANADA POUR L'ANNÉE 1887.

INTRODUCTION.

PAGE.

RAPPORT sur la condition et le résultat des pêcheries en général, en 1887..... i

OBSERVATIONS sur le résultat des pêches dans les différentes provinces:

Nouvelle-Ecosse..... iii

Nouveau-Brunswick..... iii

Colombie-Britannique..... iii

Québec..... v

Ontario..... v

Ile du Prince-Edouard..... v

Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest..... vi

Lois des pêcheries du Canada..... vii

Saisons réservées, observations..... viii

Construction de passes-migratoires..... viii

Dépenses—Pêcheries et pisciculture..... ix

Revenu des pêcheries..... x

Primes de pêche..... xi

Pisciculture..... xi

Personnel du ministère..... xii

Protection des pêcheries canadiennes contre les étrangers..... xii

Récapitulation, valeur du matériel de pêche, etc..... xiii

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE: Rendement et valeur des pêches..... xiv

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans les différentes provinces du Canada, pour 1886 et 1887..... xvi

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur collective du poisson pris dans les eaux canadiennes, depuis 1869 jusqu'à 1887, inclusivement..... xxii

Amendes..... xxxii

PARTIE 1.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.—LISTE DES OFFICIERS DE PÊCHERIES DANS LE CANADA, y compris un relevé détaillé des dépenses se rattachant au service des pêcheries 2

" N° 2.—Relevé détaillé des primes de pêche 53

" N° 3.—NOUVELLE-ECOSSE : Rapport de M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique 78

CAP-BRETON : Rapport de M. A. C. Bertram, officier des pêcheries 94

" N° 4.—NOUVEAU-BRUNSWICK : Rapport de M. W. H. Venning, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique. 141

" N° 5.—ILE DU PRINCE-EDOUARD : Rapport de M. J. Hunter-Duvar, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique. 166

" N° 6.—QUÉBEC : Rapport de M. Wm. Wakeman, officier chargé de protéger le service des pêcheries dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, accompagné d'une statistique 185

" Résumé des rapports des officiers de pêche, en amont de Québec 215

" Statistique de pêche, côte sud, de Québec au Cap-Chatte 228

" Statistique de pêche, côte nord, de Québec à Bersimis 230

" Statistique de pêche, en amont de Québec 234

" Récapitulations, divisions de Québec 236

" N° 7.—COLOMBIE-BRITANNIQUE : Rapport de M. Thomas Mowat, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique 239

" N° 8.—ONTARIO : Analyse des rapports des gardes-pêche 269

" Statistique des pêches 284

" N° 9.—MANITOBA : Rapport de M. Alex. McQueen, inspecteur des pêcheries pour le Manitoba 299

PARTIE 2.

PISCICULTURE—Rapport du surintendant.

QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPUTÉ DU MINISTRE DES PÊCHERIES

ANNÉE 1887.

A l'honorable

GEORGE E. FOSTER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel du ministère des pêcheries. Les états financiers couvrent l'exercice clos le 30 juin 1887, tandis que les rapports et tableaux statistiques vont jusqu'au 31 décembre de cette même année; la compilation tardive de ces relevés retarde nécessairement le rapport annuel. Autrefois, le département publiait un rapport préliminaire contenant les états financiers de son administration; mais ce rapport n'est plus nécessaire depuis que les mêmes états sont insérés dans le rapport de l'auditeur général.

CONDITION ET RENDEMENT DES PÊCHERIES EN 1887.

La valeur totale des pêches du Canada se chiffre comme suit pour l'année 1887:—

Nouvelle-Ecosse	$8,379,782 68
Nouveau-Brunswick	3,559,506 89
Colombie-Britannique	1,974,887 08
Québec	1,773,567 43
Ontario	1,531,849 73
Ile du Prince-Edouard	1,037,425 94
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	129,084 00
Soit une valeur totale de	$18,386,103 75

contre $18,679,288.57 en 1886, ou une diminution de $293,184.82. Ce déficit se répartit comme suit :—

Nouvelle-Ecosse	$ 35,578 77
Nouveau-Brunswick	620,720 38
Ile du Prince-Edouard	104,565 46
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	57,895 84

Les autres provinces accusent des augmentations considérables. Ces chiffres ne couvrent pas la valeur du poisson consommé par les populations sauvages de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, rendement au sujet duquel nous n'avons reçu jusqu'ici que des données approximatives, et que l'on peut en toute sûreté estimer à $3,310,000.

DÉTAILS.

Le tableau suivant donne la valeur des principales espèces de poissons qui entrent dans le commerce.

Morue	$4,315,570
Hareng	2,443,276
Saumon	2,007,278
Homard	1,834,108
Maquereau	1,471,324
Egrefin	864,012
Sardines	533,820
Truite	490,786
Poisson blanc	453,565
Merlan	411,608
Huiles de poisson	405,157
Eperlan	355,285
Peaux de phoques	262,024
Merluche	238,132
Huîtres	187,580
Flétan	171,151
Anguilles	166,054
Gaspereau	147,358
Doré	141,895
Esturgeon	118,943
Alose	117,501

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On remarque une légère diminution dans le rendement de la morue, tandis que celui du hareng reste à peu près le même. Il s'est produit un déficit de près d'un million de piastres dans les conserves de homard, mais par contre l'exportation du homard vivant accuse un surplus d'environ $100,000. Le saumon dans ses différentes formes, salé, frais, en conserves ou fumé, donne un excédant de plus d'un demi-million de piastres; ce résultat est dû en partie aux captures énormes qui ont été faites dans la Colombie-Britannique. On remarque peu de différence dans le rendement du maquereau, mais celui de l'égrefin, de la merluche et du merlan dénote une amélioration prononcée. Le poisson blanc et la truite saumonée restent à peu près comme ils étaient l'année dernière, avec une légère diminution. L'éperlan a produit un million et un quart de livres de moins, et il montre une

tendance à diminuer davantage. Cependant le déficit le plus sérieux est celui du homard en conserves, lequel se chiffre par $894,377. Pas de changement appréciable dans le rendement des huîtres, dont la valeur est à peu près la même que l'année dernière. Les autres pêches paraissent être dans de bonnes conditions.

Après cet aperçu général, procédons par provinces.

NOUVELLE-ECOSSE.

Comme on le sait déjà, la valeur totale des pêches de cette province se chiffre par $35,578.77 de moins que l'année dernière. Ce résultat négatif est dû aux bas prix qui avaient cours au printemps, et ne doit nullement être attribué à la rareté du poisson.

Toutes les pêches maritimes paraissent être en excellente condition. Il y a une légère diminution dans le nombre de quintaux de morue sèche, mais elle est plus que comblée par l'augmentation de merlan et d'égrefin.

La pêche du saumon est apparemment dans une condition satisfaisante, et nous avons de bonnes raisons pour espérer que ce poisson sera, avant longtemps, aussi abondant que jamais dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse.

Quoiqu'il y ait diminution dans la quantité du homard en conserves, par contre il y a une augmentation considérable dans celle du homard exporté vivant ou en écailles aux marchés des Etats-Unis. Comme le dit l'inspecteur dans son rapport : " Ce commerce prend rapidement de vastes proportions, il rapporte de bons profits, et il n'épuise pas la pêcherie, attendu qu'il n'est pas permis d'exporter du homard ayant moins de 10 pouces de long. Pendant l'automne et l'hiver, on obtient de bons prix pour ces homards." Il n'y a pas de doute que ce commerce est celui de l'avenir.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les rapports accusent une diminution considérable dans la valeur de la capture totale, et cette diminution, qui s'élève à plus d'un demi-million de piastres, s'est produite seulement dans le rendement du homard et celui de l'éperlan.

L'exploitation excessive de cette dernière pêche montre ses résultats naturels, tandis que la diminution dans la capture du homard est entièrement due à la rareté de ce crustacé par les excès passés. Il n'a pas été donné de permis pour la pêche de l'esturgeon, vu l'épuisement à peu près complet de cette pêcherie. Les pêches du maquereau et du hareng ont comparativement manqué, tandis que celles de la morue, du flétan, du merlan, de la merluche et de l'égrefin, paraissent être dans une condition florissante. La capture du saumon accuse une faible augmentation sur l'année dernière.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'importante augmentation de $397,539, que l'on remarque dans la valeur des pêches de cette province, est très satisfaisante. La capture du saumon a été bien meilleure que l'année dernière, et d'un autre côté les prix sont restés élevés parce que le paquage avait relativement manqué sur la côte des Etats-Unis. La valeur

du poisson pris dans cette province, y compris celui consommé par les Sauvages, est estimée à $5,232,339, et si on déduisait cette dernière quantité, les chiffres resteraient comme suit:—1887, $1,974,887 ; 1886, $1,577,348, soit une augmentation de $397,539 en faveur de 1887.

On remarque une légère diminution dans la somme de capitaux engagés dans la pêche du saumon; la perte de deux goëlettes, la destruction d'une fabrique d'huile, et le chômage de plusieurs fabriques de conserves en sont la cause.

Peu de gens se font une idée de la grande quantité de saumon frais et de saumon en conserves qui est exportée de la Colombie-Britannique. Depuis que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé, un commerce de saumon frais, inconnu jusque-là, s'est établi; de grandes quantités de ce poisson ont été facilement écoulées à Toronto et sur d'autres marchés canadiens, à New-York et dans d'autres villes américaines. Ce commerce s'est développé rapidement, surtout celui de conserves de saumon, et à l'heure qu'il est il monopolise à peu près exclusivement le marché. Les conserves de saumon sont de première qualité, et les produits des paqueurs bien connus se vendent facilement. Ce qui fait préférer le saumon de la Colombie-Britannique, c'est qu'il semble meilleur en couleur et plus ferme que celui qui est paqué dans les provinces maritimes. Ce commerce prend chaque jour de nouveaux développements, non seulement en Canada, mais aussi en Australie, dans la Grande-Bretagne et dans d'autres pays, et il est fort possible qu'avant longtemps la demande dépasse la production.

Vingt-sept navires et 468 hommes ont fait la pêche des phoques à fourrures; ils ont tué 33,800 phoques, représentant une valeur de $236,600, soit $152,470 de moins que l'année dernière. Trois goëlettes ont été saisies dans la mer de Behring pour prétendu empiétement sur les fonds de pêche des Etats-Unis; deux autres se sont perdues sur les côtes de la Colombie-Britannique.

Jusqu'ici on n'a rien fait pour développer l'industrie des pêches maritimes en cette province; mais il est question de gréer un bon navire pour la prochaine campagne, afin d'explorer et de déterminer les riches bancs de morue que l'on sait exister autour des îles Victoria et de la Reine-Charlotte.

On a essayé de transplanter des homards vivants dans les eaux de la Colombie-Britannique, où ces crustacés n'existent pas, mais sans succès, parce que la saison se termine de bonne heure au Nouveau-Brunswick. La même expérience a été faite deux ou trois fois aux Etats-Unis, mais jusqu'ici elle n'a pas réussi. On est bien parvenu à transporter sans encombre du homard vivant à de longues distances, même par chemin de fer, même de l'Amérique en Angleterre; mais pour que la transplantation réussisse, il faut que les eaux dans lesquelles on le fait émigrer offrent à sa croissance et à la reproduction de l'espèce des conditions aussi favorables que celles qu'il vient de laisser. Si on en arrive à établir que les côtes

du Pacifique remplissent ces conditions, il n'y a pas à douter du résultat final. Plusieurs journaux ont prétendu que les jeunes homards que l'on disait importés de l'est avaient été pris autour de San-Francisco, mais cette assertion n'a pas pu être prouvée. La commission des pêcheries des Etats-Unis se propose, paraît-il, de faire en 1888 une autre transplantation de homards vivants dans le Pacifique.

Durant la saison de pêche au saumon, de bons gardiens ont été préposés aux rivières et aux localités qui en avaient le plus besoin, et on n'a pas eu connaissance que la loi ait été violée.

QUÉBEC.

La valeur totale des pêches de cette province donne un surplus de $32,185 sur 1887. Le temps étant favorable à la pêche du saumon, la capture s'est considérablement améliorée, et elle a donné une augmentation de 142,896 livres. On ne voit pas de différence appréciable dans la pêche de la morue. Le rendement du homard indique un décroissement constant, malgré l'exploitation de nouveaux fonds aux Iles de la Madeleine. Le maquereau était rare, mail il y avait abondance de hareng. Ce dernier, cependant, ne représente qu'une faible valeur, parce que la plus grande partie du rendement a été affectée à la boitte du homard et aux amendements marins.

ONTARIO.

La constante augmentation, en rendement et en valeur, des pêcheries de cette province, démontre amplement ce que peuvent produire une judicieuse protection et la stricte observation des règlements de pêche. Les relevés de l'année dernière portaient à $1,435,993 la valeur totale des pêches d'Ontario; cette année elle s'élève à $1,531,849, soit un surplus de $95,851, ce qui prouve que la condition générale et la fécondité croissante des pêcheries sont extrêmement satisfaisantes. Le poisson blanc et la truite saumonée, qui constituent la principale exploitation, continuent d'augmenter, ce qui prouve que ces poissons sont bien protégés.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Il est à regretter que ce qui vient d'être dit des pêches d'Ontario ne puisse pas s'appliquer à celles de l'Ile du Prince-Edouard; mais en présence d'un déficit de $104,565, il serait bien difficile d'accuser une condition prospère. Ce déficit est attribué principalement à la diminution du homard, résultat depuis longtemps prévu d'une pêche excessive et d'une constante opposition à toutes mesures de restriction. Avec un aussi rapide déclin de la pêche et la dépréciation du homard de l'Ile du Prince-Edouard sur les marchés anglais, il est à craindre que cette industrie nationale, qui aurait pendant longtemps encore donné des résultats rémunératifs si elle avait été sagement ménagée, ne fera plus peut-être que péricliter et ne pourra plus retrouver sa prospérité d'autrefois. La capture du maquereau accuse

une diminution de 3,057 barils, tandis que les huîtres donnent un surplus de 3,323 barils.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les pêcheries du Manitoba attirent plus l'attention à mesure que le pays s'établit. La capture totale du poisson pour la consommation domestique et pour l'exportation est estimée à $129,084; si nous y ajoutons la quantité consommée par les Sauvages et qui est évaluée à 1,500,000 livres, nous avons une capture totale de 5,000,000 de livres de poissons de toutes espèces.

Les pêcheries des territoires du Nord-Ouest sont encore si peu connues et si peu développées, qu'il est à peu près impossible d'évaluer approximativement leur rendement et leur valeur. Une estimation très imparfaite établie par le garde-pêche Gilchrist, du district de Qu'Appelle, porte le rendement à $10,824, mais elle est beaucoup au-dessous de la réalité. J'appelle spécialement l'attention sur le rapport de cet officier, publié aux annexes.

L'inspecteur rapporte que les règlements concernant la sciure et les rebuts de scieries ont été généralement bien observés. Quatre passes-migratoires ont été construites au cours de la saison, et on a enlevé des filets que les Sauvages avaient tendus d'un côté à l'autre du cours d'eau.

Comme on a exprimé quelque part la crainte que les pêcheries du lac Winnipeg soient bientôt épuisées, il n'est peut-être pas hors de propos de dire que jusqu'ici la pêche n'y a été faite que sur un espace de pas plus de 50 milles, tandis que le lac a plus de 300 milles de long et une cinquantaine de milles de large. Quoique le poisson y soit rare à certaines époques, il ne faut pas en conclure que la pêche est excessive. D'ici à plusieurs années, les règlements actuellement en vigueur suffiront amplement pour prévenir l'épuisement. S'il en était autrement, des mesures plus rigoureuses deviendraient nécessaires. A part une interdiction de cinq semaines pendant la fraie, on ne permet que l'emploi de la seine et du rets à mailler, tandis que les rets avec lesquels se font la pêche du poisson blanc doivent avoir des mailles d'au moins cinq pouces, ce qui permet au petit poisson de s'échapper.

LOIS DE PÊCHE DU CANADA.

SAISONS RÉSERVÉES, AU 1ER JANVIER 1888.

Espèces de poisson.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba et T.N.-O.
Saumon (aux rets).....	.....	Du 15 août au 1er mars	Du 15 août au 1er mars.	Du 15 août au 1er mars.	.....	.....
do (à la ligne)..	.....	Du 1er sept au 1er mai.	Du 15 sept. au 1er fév.	Du 15 sept. au 1er fév.	.....	.....
do riv. Ristigouche.	.....	Du 15 août au 1er mai.	.....	Du 15 août au 1er mai.	.....	.....
Truite mouchetée (*Salvelinus Fontinalis.*)	Du 15 sept. au 1er mai.	Du 1er oct. au 1er janv.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er déc.	Du 1er oct. au 1er jan.
Grosse truite grise, longe, winninish et saumon de lac.	.....	Du 15 oct. au 1er déc.	do ...	do ...	.....	.....
Doré.....	Du 15 avril au 15 mai.	Du 15 avril au 15 mai	.....	.....	.....	Du 15 avril au 15 mai.
Achigan et maskinongé	Du 15 avril au 15 juin	Du 15 avril au 15 juin.	.....	.....	.....	.....
Poisson blanc et truite saumonée.	Du 1er nov. au 30 nov.	.....	.....	.....	.....	.....
Poisson blanc.....	.....	Du 10 nov. au 1er déc.	.....	.....	.....	Du 5 oct. au 10 nov.
Bar.....	.....	.....	.....	Du 1er mars au 1er oct.	.....	.....
Eperlan.....	.....	Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	.....
		L'usage, sans licence, de rets à poche est défendu.				
Homard.....	.....	Du 15 juil. au 31 déc.	Du 1er juil. au 31 déc. Sur la côte Atlantique, depuis la Cap Canso jusqu'à la frontière, E.-U., du 15 juil. au 31 déc, dans les autres eaux de la N-Ecosse et du N-.Brunswick.	Du 1er juil. au 31 déc.	Du 15 juil. au 31 déc.	.....
Esturgeon.....	.....	.....	.....	Du 31 août au 1er mai.	.....	Du 1er mai au 15 juin.
Huîtres.....	.....	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	.....

Note.—Les lois de pêche ne s'appliquent que partiellement à la Colombie-Britannique. La dérivette au saumon est restreinte aux rivières où la marée se fait sentir, et la pêche doit être discontinuée depuis le samedi midi jusqu'à 6 p.m. le dimanche.

ANALYSE DES LOIS DE PÊCHE.

La pêche aux rets de toute sorte est défendue dans les eaux publiques, excepté sous l'autorité de baux ou de licences.

La grandeur des rets est réglée de manière à empêcher de tuer le jeune poisson. Les rets ne peuvent être tendus, et l'on ne peut se servir de seines de manière à barrer les chenaux et les baies.

Il est pourvu à un certain temps réservé chaque semaine à part les saisons réservées spéciales.

L'usage de substances explosives ou empoisonnées pour la capture du poisson est illégal.

Les barrages des moulins devront être munis de bonnes passes-migratoires. Des modèles ou dessins seront fournis sur demande par le département.

Les dispositions ci-dessus et les saisons réservées sont augmentées dans des cas spéciaux, sous l'autorité de l'Acte des pêcheries, par une défense totale de pêcher à des époques fixes.

SAISONS RÉSERVÉES—OBSERVATIONS.

Afin de mieux protéger la truite dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, il a été édicté un arrêté du conseil fixant la saison réservée à ce poisson depuis le 1er octobre jusqu'au 1er avril.

L'article du règlement concernant la pêche du saumon aux rets le dimanche à été rétabli, et l'interdiction de la pêche du saumon à la ligne dans les eaux où la marée ne se fait pas sentir a effet depuis 9 heures le samedi soir jusqu'à 6 heures le lundi matin.

En présence des abus qui se commettaient dans la pêche du homard et de l'épuisement dont cette pêcherie était menacée, on a jugé nécessaire de restreindre cette pêche, afin de donner au crustacé la chance de se propager. Dans ce but, un règlement a été fait établissant entre le 1er juillet et le 1er décembre la saison pour la partie de la côte de l'Atlantique qui s'étend depuis le Cap Canso vers l'ouest et suit la ligne de côtes de la Baie de Fundy jusqu'à la ligne frontière des Etats-Unis. Pour les autres eaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et pour les eaux de l'Ile du Prince-Edouard et de Québec (y compris les Iles de la Madeleine et d'Anticosti), la saison réservée est fixée entre le 15 juillet et le 31 décembre. On espère vivement que ces mesures rigoureuses auront l'effet de préserver une industrie de grande valeur et de prévenir l'épuisement qui se fait aujourd'hui sentir sur les côtes du Maine et du Massachusetts.

Afin de mettre un frein au trafic toujours croissant qui se fait sur le chemin de fer Intercolonial, de poisson pris illégalement, il a été passé un arrêté du conseil enjoignant à tout officier, agent ou employé des chemins de fer de l'Etat, de refuser le transport de tout poisson, à moins que l'expéditeur ou son agent ne produise un certificat d'un officier de pêche attestant que ce poisson a été pris légalement. On croit que cet arrêté a eu l'effet le plus salutaire.

CONSTRUCTION DE PASSES-MIGRATOIRES.

Huit nouvelles passes-migratoires, modèle Rogers, ont été construites cette année sur les rivières suivantes de la Nouvelle-Ecosse :—

Comté.	Barrage de rivière.	Rivière.
Lunenburg	Keddy's	Mush-a-Mush.
do	Ernst	do
do	Nicol et Zwickers	do
do	Davison's	LaHave.
do	do	do
do	Surnchausmer	Lac du Moulin.
Antigonish	McGillivray's	South.
do	McDonald's	do

A part cela, des réparations coûteuses ont été faites à des passes-migratoires sur les rivières Sainte-Croix et Magaguadavic, dans le Nouveau-Brunswick.

DÉPENSES.

Le dépense totale pour le service des pêcheries, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, s'est élevé à $265,443.21, comme suit:—

Service général	$ 93,238 87
Pisciculture	37,864 22
Service de la protection des pêcheries	134,340 12
Total	$265,443 21

Cette dépense se subdivise ainsi :—

	$ cts.	$ cts.
Ontario.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	19,534 01	
Pisciculture	8,880 14	
		28,414 15
Québec.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	14,966 55	
Pisciculture	8,740 66	
		23,707 21
Nouvelle-Ecosse.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	18,092 21	
Pisciculture	6,701 89	
		24,794 10
Nouveau-Brunswick.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	16,944 87	
Pisciculture	2,907 16	
		19,852 03
Colombie-Britannique.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	5,860 72	
Pisciculture	4,623 35	
		10,484 07
Ile du Prince-Edouard.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche	4,044 49	
Pisciculture	1,200 21	
		5,304 70
Manitoba.		
Salaires et déboursés des gardes-pêche		2,468 25
SERVICE DE LA PROTECTION DES PÊCHERIES		134,340 12
DIVERS.		
Frais de procès et dépenses incidentes	1,258 54	
Exposition Internationale des Pêcheries, etc.	1,481 63	
Dépenses occasionnées par la distribution des primes de pêches	6,623 41	
Compte général, pisciculture, y compris les appointements du surintendant, déboursés, construction de passes-migratoires, etc	4,750 81	
Construction de passes-migratoires sur la rivière LaHave	1,964 19	
		16,078 58
		265,443 21

DÉPENSE DE PISCICULTURE.

Les déboursés occasionnés par la pisciculture sont aussi subdivisés comme suit, entre douze établissements :—

	$ cts.	$ cts.
Ontario.		
Newcastle	5,367 10	
Sandwich	3,513 04	
		8,880 14
Québec.		
Tadoussac	1,971 15	
Bassin de Gaspé	2,164 92	
Magog	835 85	
Ristigouche (Québec et Nouveau-Brunswick)	3,768 74	
		8,740 66
Nouvelle-Ecosse.		
Bassin de Bedford	3,904 98	
Sydney	2,796 91	
		6,701 89
Nouveau-Brunswick.		
Miramichi	1,347 25	
Rivière Saint-Jean	1,559 91	
		2,907 16
Ile du Prince-Edouard.		
Rivière Dunk		1,260 21
Colombie-Britannique.		
Rivière Fraser		4,623 35
DÉBOURSÉS GÉNÉRAUX.		
Appointements du surintendant	2,000 00	
Construction de passes-migratoires, etc	2,750 81	
		4,750 81
		37,864 22

RECETTES.

Les perceptions faites pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, ont été comme suit :—

	$ cts.
Ontario—	
Loyers, honoraires de permis et amendes	15,063 57
Nouveau-Brunswick—	
Loyers, taxes sur les filets et amendes	4,417 52
Québec—	
Loyers, honoraires de permis et amendes	3,804 66
Nouvelle-Ecosse—	
Permis de pêche et amendes	1,585 28
Colombie-Britannique—	
Permis de pêche au saumon	943 50
Ile du Prince-Edouard—	
Permis de pêche	128 00
Manitoba—	
Perceptions d'amendes	5 00
Total	25,947 53

PRIMES DE PÊCHE.

Le nombre total des réclamations reçues en 1886 par le ministère a été de 14,812, contre 14,315 en 1885, soit 497 de plus. Sur ce nombre, 152 ont été rejetées parce que ceux qui les faisaient ne s'étaient pas conformés aux règlements, et 21 ont été réservées jusqu'à plus ample informé.

Le nombre total des réclamations payées, au cours de la même année, a été de 14,900—une augmentation de 776 sur l'année 1885.

La somme totale des primes de pêche payées aux navires et aux bateaux a été de $160,903.59—$693.80 de moins qu'en 1885.

Le nombre des navires qui ont eu droit à la prime en 1886 a été de 791, avec un tonnage collectif de 30,804 tonneaux—diminution de 40 navires et de 1,413 tonneaux sur 1885.

Le nombre des bateaux qui ont reçu la prime en 1886 a été de 14,109, contre 13,293 en 1885, et le nombre des pêcheurs 27,446—816 bateaux et 705 pêcheurs de plus que l'année précédente.

Pour le détail des paiements faits aux navires et bateaux, *voir* l'annexe n° 2, page 53.

PISCICULTURE.

Il y a douze piscifactures sous le contrôle de l'Etat ; elles se trouvent dans les localités suivantes :—

ONTARIO—

Newcastle,
Sandwich.

NOUVEAU-BRUNSWICK—

Miramichi,
Rivière Saint-Jean.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—

Rivière Fraser.

QUÉBEC—

Magog,
Tadoussac,
Gaspé,
Ristigouche.

NOUVELLE-ÉCOSSE—

Bedford,
Sydney.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—

Rivière Fraser.

Le nombre d'alevins de diverses espèces provenant de la récolte d'œufs de 1886 et qui ont été éclos et distribués par les différentes piscifactures, s'est élevé à 77,673,000, et la quantité totale d'œufs déposés dans tous les établissements pendant l'automne de 1887 se chiffre par $110,580,200.

Les espèces de poissons élevées dans nos piscifactures comprennent le saumon de l'Atlantique et du Pacifique, le poisson blanc et la truite saumonée des grands lacs d'Ontario, le doré et la truite mouchetée ou truite de ruisseau.

On trouvera, dans la partie II de ce rapport, des détails complets sur les opérations de pisciculture en 1877.

PERSONNEL DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES.

On verra, en consultant les annexes de ce rapport, que le nombre des personnes employées au service extérieur de notre ministère a été de 892 cette année, y compris les officiers et équipages des gardes-côtes qui protègent les pêcheries. A ce nombre il faut ajouter à peu près 30 gardiens spéciaux qui ont été employés quelque temps pendant les saisons réservées,—soit 920 personnes employées à la protection des pêcheries maritimes et de l'intérieur du Canada.

PROTECTION DES FONDS DE PÊCHE DU CANADA CONTRE L'ÉTRANGER.

Les gardes-côtes suivants ont été employés au service de la protection des pêcheries pendant la campagne de 1887.

Str. *Acadia*	Lieut.	A. R. Gordon, M.R.
" *La Canadienne*	Cap.	Wm. Wakeham.
Goél. *Vigilant*	"	C. M. Lorway.
" *Gen. Middleton*	"	James McLean.
" *L. Houlett*	"	Thos. Quigley.
" *Triumph*	"	C. M. Lorway.
" *Advance*	"	C. T. Knowlton.
" *Critic*	"	Wm. McLaren.
" *A. C. Moore*	"	L. Pouliot.
Yacht à vapeur *Intrepid*	"	J. H. Pratt.
" *Dream*	"	W. H. Kent.

Le *General Middleton* a croisé dans la baie Passamaquoddy jusqu'au 7 février. Le yacht à vapeur *Intrepid* a été remplacé par le *Dream* au commencement de l'automne.

La seule saisie effectuée pendant la campagne pour avoir pêché en dedans des limites, a été celle de la chaloupe et des seines des goélettes américaines *Argonaut* et *Col. J. H. French*; les goélettes elles-mêmes ont pu s'échapper. Le nombre de visites officielles faites à des navires de pêche des Etats-Unis par les gardes-côtes canadiens, pendant la campagne de 1887, a été de 1,345. On en trouvera les détails dans un rapport spécial.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries.

RÉCAPITULATION

INDIQUANT le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux; valeur des matériaux de pêche, etc., et le nombre d'hommes employés à faire la pêche dans les diverses provinces du Canada, pendant l'année 1887.

Provinces.	Nombre de pêcheurs	Navires et remorqueurs.			Bateaux.		Nasses à mailler et seines.		Valeur des trappes et rets à enclos, nasses, fascines et pêches à l'anguille.	Valeur des établissements de homards, trappes, etc., etc., *re* conserves de homard.	Valeur approximative des congélateurs et autres appareils non mentionnés.	Valeur totale.	Observations.
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.					
				$		$		$	$	$	$	$	
Nouv.-Ecosse	†28,991	660	28,439	1,275,890	13,391	322,750	3,543,581	657,736	* 197,360	217,782	268,543	2,940,061	*Voir* page 140.
N.-Brunswick....	11,087	183	3,404	133,250	5,085	194,959	439,430	267,213	138,235	223,309	354,207	1,311,173	do 165.
Ile du Prince-E..	4,059	56	2,349	56,400	1,139	35,45[illegible]	70,235	59,225	.....	240,000	88,000	479,075	do 184.
Québec	‖9,710	141	7,379	292,870	6,083	160,131	233,169	169,180	58,739	100,236	.....	781,156	do 213, 238.
Ontario	2,762	38	1,039	93,930	1,126	99,146	1,307,587	183,899	‡ 86,750	.....	6,195	469,920	do 298.
Col.-Britannique	3,324	90	1,875	137,500	1,268	62,880	253,842	162,075	.....	.....	405,000	767,455	do 268.
Totaux	59 933	1,168	44,485	1,989,840	28,092	875,316	5,847,844	1,499,328	481,084	781,327	1,121,945	6,748,840	

* Nasses.
† Ne comprend pas les grèviers de la C.-B.
‡ Rets à enclos.
‖ Ne comprend pas les pêcheurs en amont de Québec.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches du Canada, années 1886 et 1887.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Morue	Qtx.	1,080,716	4,549,571 60	1,078,355	4,313,420 00
Morue désossée	Lbs.	69,790	3,507 40	52,500	2,150 00
Hareng, mariné	Brls	374,784	1,518,022 00	349,909	1,574,590 50
do fumé	Boîtes.	1,129,305	282,326 25	1,580,558	395,139 50
do gelé	Nomb	21,023,300	126,139 80	21,986,700	109,933 50
do frais	Lbs.	5,767,554	285,010 70	7,354,497	363,612 85
Homard, conserves en boîtes	Lbs.	16,434,421	2,356,659 75	12,185,687	1,462,282 44
do dans sa carapace ou vivant	Ton'x.	8,662	281,734 40	3,650	371,826 24
Saumon, mariné	Brls.	6,511	85,753 00	9,041½	126,838 00
do frais	Lbs.	2,917,712	433,552 70	4,568,383	688,314 90
do conserves en boîtes	Lbs.	7,762,321	842,876 20	9,842,795	1,182,539 73
do fumé	Lbs.	49,048	8,674 60	54,187	9,595 40
Maquereau, conserves en boîtes	Lbs.	772,592	81,909 60	151,041	18,124 92
do frais	Lbs.	93,500	4,895 00	357,600	17,880 00
do mariné	Brls.	147,962	1,479,620 00	129,610	1,435,320 00
Egrefin	Qtx.	213,474	747,685 26	216,003	864,012 00
Merluche	Qtx.	40,841	138,179 00	59,533	238,133 00
Merlan	Qtx.	79,045	276,657 50	102,902	411,608 00
Truite	Lbs.	5,052,413	397,099 50	4,520,165	452,016 50
do marinée	Brls.	2,430	24,300 00	3,867	38,670 00
Poisson blanc, mariné	Brls.	4,903	41,788 00	5,232½	43,852 00
do frais	Lbs.	5,918,623	392,561 93	5,800,356	409,713 88
Eperlan	Lbs.	7,209,888	432,213 28	5,923,418	355,285 08
Sardine	Barriques.	73,627	735,642 00	53,334	533,820 00
Huîtres	Brls.	62,905	189,915 00	61,360	187,580 00
Noues de merluche	Lbs.	107,643	99,411 00	81,163	81,163 00
Langues et noues de morue	Brls.	1,856	13,475 00	2,489	24,886 60
Gaspereau	Brls.	33,887	134,849 60	32,747	147,358 50
Alose	Lbs.	509,710	30,582 60	743,612	44,016 72
do saumurée	Brls.	8,520	79,314 00	8,165	73,485 00
Anguille, saumurée	Brls.	7,360	66,014 00	6,147	61,470 00
do	Lbs.	1,635,296	97,607 31	1,601,108	104,584 48
Flétan	Lbs.	1,563,872	96,912 32	1,711,519	171,151 90
Esturgeon	Lbs.	2,373,133	118,819 29	2,014,082	118,943 92
Maskinongé	Lbs.	857,645	55,647 00	652,185	39,131 10
Achigan	Lbs.	867,204	56,560 74	837,652	50,259 12
Doré	Lbs.	2,624,785	159,684 32	2,412,549	141,895 24
Brochet	Lbs.	1,438,664	59,394 62	1,161,969	50,742 50
Winnoniche	Lbs.	64,600	3,876 00	55,000	3,300 00
Bar et poisson blanc	Douz.	7,372	9,215 00	5,001	6,251 25
Petite morue	Lbs.	1,463,875	43,555 00	1,060,980	31,829 40
Plie	Lbs.	49,920	2,995 20	123,470	12,247 00
Encornet	Brls.	4,958	19,832 00	31,024	124,096 00
Oolâhan, mariné	Brls.	80	800 00	115	1,380 00
do frais	Lbs.	44,000	2,640 00	25,500	1,530 00
do fumé	Lbs.	1,900	380 00	Boîtes, 350	700 00
Moules		.....	7,950 00	.....	3,500 00
Peaux de phoques à fourrure	Nomb.	38,907	389,070 00	33,800	236,600 00
do loup-marin à pelage doux	Nomb.	31,226	30,476 00	26,299	25,424 00
do loutres de mer	Nomb.	25	1,500 00	75	4,500 00
do marsouins	Nomb.	177	668 00	656	2,640 00
Huile de poisson	Galls.	899,363	505,771 75	995,509	405,157 60

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches au Canada, etc.—*Fin.*

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		$ cts.		$ cts.
Huile de foie de morue ..... Galls.	1,800	1,800 00	.....	.....
Poisson commun et mêlé ..... Brls.	25,176	104,268 51	31,828	158,828 77
Poisson employé comme boitte ..... Brls.	171,210	198,937 00	160,480	229,170 00
do engrais... . Brls.	171,769	70,688 50	139,157	70,763 50
Guano. ..... Ton'x.	1,303	21,045 00	1,305	34,125 00
Crabes et langoustes, dans la C.-B.	.....	2,500 00	.....	4,500 00
Poisson assorti, dans la C.-B ..... Lbs.	173,800	8,690 00	712,000	42,600 00
Poisson vendu sur le marché de la C.-B...	.....	125,000 00	.....	.....
do do d'Halifax.....	.....	39,500 00	.....	42,400 00
Poisson servant à la consommation locale, non compris dans les rapports.....	.....	303,564 34	.....	229,225 71
Total.....	.....	18,679,288 57	.....	18,386,103 75
Diminution	.....	.....	.....	293,184 82

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Valeur.		Diminution.	Augmentation.
	1886.	1887.		
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Écosse	8,415,361 45	8,379,782 68	35,578 77	
Nouveau-Brunswick	4,180,227 27	3,559,506 89	620,720 38	
Québec	1,741,382 20	1,773,567 43	.....	32,185 23
Ile du Prince-Édouard.....	1,141,991 40	1,037,425 94	104,565 46	
Colombie-Britannique	1,577,348 00	1,974,887 08	.....	397,539 08
Ontario	1,435,998 41	1,531,849 73	.....	95,851 32
Manitoba et Territoires du N.-Ouest...	186,979 84	129,084 00	57,895 84	
Totaux	18,679,288 57	18,386,103 75	818,760 45	525,575 63
Diminution	.....	.....	293,184 82	

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche dans les différentes provinces du Canada, en 1886 et 1887.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Saumon	Brls.	2,584	46,512 00	3,662	58,592 00
do frais	Lbs.	469,253	90,493 10	495,350	99,070 00
do fumé	Lbs.	8,150	1,630 00	13,837	2,767 40
do en conserves	Boîtes	14,981	2,996 20	34,766	5,214 90
Maquereau	Brls.	101,947	1,019,470 00	91,348	1,096,176 00
do en conserves	Boîtes	22,880	3,432 00	58,163	6,979 56
do frais	Lbs.	93,500	4,895 00	357,600	17,880 00
Hareng	Brls.	155,750	623,000 00	181,146	815,157 00
do fumé	Boîtes	36,761	9,190 25	85,910	21,477 50
do gelé ou frais	Lbs.	260,700	10,428 00	.....	.....
Gaspereau	Brls.	17,122	68,489 60	16,290	73,305 00
do fumé	Nombre.	100,000	800 00	120,000	960 00
Morue, séchée	Qtx.	827,371	3,516,330 35	794,309	3,177,236 00
do désossée	Lbs.	34,000	1,360 00	50,000	2,000 00
Langues et noues de morue	Brls.	1,571	11,002 00	1,398	13,980 00
Egrefin	Qtx.	195,716	685,009 00	200,607	800,028 00
Merlan / Merluche	Qtx.	71,332	249,662 50	72,490	289,960 00
				20,023	80,092 00
Noues de merluche	Lbs.	57,553	57,553 00	43,626	43,626 00
Merluche fumée	Lbs.	121,554	4,861 76	127,000	5,080 00
Flétan	Lbs.	1,371,039	82,102 34	1,184,288	118,428 80
Alose	Brls.	2,943	23,544 00	1,300	11,700 00
Achigan	Lbs.	21,590	1,284 60	15,065	903 90
Truite	Lbs.	131,562	7,893 72	155,469	15,546 90
Encornet	Brls.	4,394	17,576 00	30,320	121,280 00
Eperlan	Lbs.	600,243	36,014 58	463,672	27,820 32
Anguille	Brls.	3,502	31,518 00	3,740	37,400 00
Huîtres	Brls.	1,397	4,191 00	1,716	5,148 00
Homard, en conserves	Boîtes	7,206,347	1,080,952 05	6,688,923	802,670 76
do expédié frais, vivant, etc.	Ton'x.	.....	153,034 40	.....	262,326 24
Huile de poisson	Galls	492,585	320,021 25	483,366	193,346 40
Huile de foie de morue	Galls	1,800	1,800 00	.....	.....
Guano	Ton'x.	588	8,820 00	579	14,475 00
Poisson employé comme boitte	Brls.	57,132	57,132 00	65,014	97,521 00
do engrais	Brls.	26,139	13,069 50	28,570	14,285 00
Poisson mêlé	Lbs.	6,200	317 00	.....	.....
Moules	Brls	990	4,950 00	.....	.....
Quantité vendue sur le marché d'Halifax		.....	39,500 00	.....	42,400 00
Consommation locale de différents comtés, d'après les relevés		.....	124,526 25	.....	4,949 00
Total		.....	8,415,361 45	.....	8,379,782 68
Diminution		.....	.....	.....	35,578 77

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Morue	Qtx.	79,445	337,641 25	93,524	374,096 00
Hareng	Brls.	95,180	380,720 00	82,819	372,685 50
do fumé	Boîtes	1,081,384	270,346 00	1,478,996	369,749 00
do gelé	Nomb.	21,023,300	126,139 80	21,986,700	109,933 50
Maquereau	Brls.	17,868	178,680 00	3,607	43,284 00
do en conserves	Lbs.	70,128	10,519 20	44,278	5,313 36
Egrefin	Qtx.	13,321	46,623 50	12,706	50,824 00
Merlan	Qtx.	16,034	56,119 00	30,412	121,648 00
Merluche	Qtx.	22,990	80,465 00	31,277	125,108 00
Flétan	Lbs.	55,721	3,343 26	50,234	5,023 40
Saumon, mariné	Brls.	224	4,032 00	150	2,400 00
do frais, dans la glace	Lbs.	1,201,732	240,346 40	1,312,610	262,522 00
do en conserves	Lbs.	4,125	825 00	3,597	539 55
do fumé	Lbs.	18,198	3,639 60	9,300	1,860 00
Gaspereau	Brls.	15,865	63,460 00	15,876	71,442 00
Truite	Lbs.	65,650	3,939 00	71,765	7,176 50
Eperlan	Lbs.	6,484,145	389,048 70	5,366,321	321,979 26
Alose	Brls.	5,577	55,770 00	6,865	61,785 00
Anguille	Brls.	3,745	33,705 00	2,255	22,550 00
Esturgeon	Lbs.	16,264	975 84	.....	.....
Sardine	Ton'x.	73,291	732,910 00	53,094	530,940 00
Achigan	Lbs	131,707	7,902 42	104,779	6,286 74
Doré	Lbs.	134,200	8,052 00	105,400	6,324 00
Perche	Lbs.	14,900	894 00	22,300	669 00
Huîtres	Brls.	28,083	84,249 00	23,196	69,588 00
Homard, en conserves	Boîtes	4,661,812	699,271 80	2,680,559	315,667 08
do	Ton'x.	4,290	128,700 00	3,650	109,500 00
Langues et noues de morue	Brls.	46	322 00	76	760 00
Noues de merluche	Lbs.	29,510	29,510 00	37,537	37,537 00
Huile de poisson	Galls.	92,788	55,672 80	118,369	47,347 60
Guano de poisson	Ton'x.	655	9,825 00	136	3,400 00
Poisson employé comme engrais	Brls.	39,185	19,592 50	22,145	11,072 50
do do boitte	Brls.	55,454	83,181 00	39,069	58,603 50
Encornet	Brls.	564	2,256 00	704	2,816 00
Petite morue	Lbs.	713,875	28,555 00	560,930	16,829 40
Plie	Lbs.	49,920	2,995 20	122,470	12,247 00
Total		.....	4,180 227 27	.....	3,559,506 89
Diminution		.....	.....	.....	620,720 38

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$		$
Morue	Qtx.	12,850	51,400 00	26,422	105,688 00
do désossée	Lbs.	35,790	2,147 40	2,500	150 00
Hareng	Brls.	43,204	129,612 00	38,874	174,933 00
do fumé	Boîtes	.....	.....	90	22 50
Maquereau	Brls.	27,534	275,340 00	24,027	288,324 00
do en conserves	Boîtes	679,584	67,958 40	48,600	5,832 00
Egrefin	Lbs.	71,550	4,293 00	78,300	3,132 00
Merluche	Qtx.	9,530	28,590 00	8,233	32,932 00
Saumon, frais	Lbs.	2,440	366 00	4,060	812 50
Gaspereau	Brls.	700	2,100 00	367	1,651 00
Flétan	Lbs.	9,680	580 80	9,650	965 00
Achigan	Lbs.	200	12 00	.....	.....
Truite	Lbs.	75,195	4,511 70	75,200	7,520 00
Eperlan	Lbs.	74,100	4,446 00	89,425	5,365 50
Anguille	Lbs.	150,650	9,039 00	212,950	21,295 00
Alose	Lbs.	750	45 00	.....	.....
Huîtres	Brls.	33,125	99,375 00	36,448	109,344 00
Homard, en conserves	Lbs.	3,616,780	434 013 60	2,009,107	241,092 84
Noues de morue et de merluche	Lbs.	26,580	12,348 00	12,332	616 60
Huile de poisson	Galls	14,997	7,498 50	17,825	7,130 00
Engrais	Ton'x	3,315	3,315 00	2,370	2,370 00
Guano	Ton'x	.....	.....	530	13,250 00
Poisson frais, consommation locale	Lbs.	.....	5,000 00	.....	15,000 00
Total		.....	1,141,991 40	.....	1,037,425 94
Diminution, 1887		.....	.....	.....	104,565 46

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Morue	Qtx.	161,050	644,200 00	164,000	656,400 00
Hareng, mariné	Brls.	40,820	185,540 00	31,607	142,231 50
do fumé	Boîtes	7,560	1,890 00	9,762	2,440 50
Maquereau	Brls.	613	6,130 00	628	7,536 00
Egrefin	Qtx.	1,037	4,148 00	1,237	4,948 00
Flétan	Lbs.	46,432	2,785 92	81,347	8,134 70
Saumon, mariné	Brls.	647	9,058 00	770½	12,328 00
do frais	Lbs.	418,687	44,555 20	529,763	103,250 90
do conserves en boîtes	Lbs.	2,255	451 00	8,448	1,267 20
Alose	Lbs.	508,960	30,537 60	743,612	44,016 72
Anguille	Lbs.	1,433,601	86,016 06	1,348,348	80,900 88
do mariné	Brls.	113	791 00	152	1,520 00
Sardine	Brls.	744	2,232 00	960	2,880 00
Esturgeon	Brls.	535	2,675 00	323	1,615 00
do	Lbs.	795,800	39,790 00	475,400	28,884 00
Truite	Lbs.	494,340	37,286 80	530,760	53,076 00
do	Brls.	152	1,520 00	153	1,530 00
Winnoniche	Lbs.	64,500	3,876 00	55,000	3,300 00
Bar et poisson blanc	Douz.	7,372	9,215 00	5,001	6,251 25
Poisson blanc	Lbs.	53,800	4,304 00	75,730	6,058 40
Maskinongé	Lbs.	209,415	16,753 20	99,780	5,986 80
Achigan	Lbs.	226,965	18,157 20	134,479	8,068 74
Doré	Lbs.	479,852	36,255 62	473,583	28,408 98
Brochet	Lbs.	424,030	21,201 50	366,650	18,332 50
Petite morue	Brls.	10,000	15,000 00	Lbs. 500,000	15,000 00
Langues et noues de morue	Brls.	239	2,151 00	953	9,530 00
Homard, en boîtes	Lbs.	949,482	142,422 30	857,098	102,851 76
Petit poisson et poisson mêlé	Brls.	17,332	59,215 10	20,037	86,995 50
Peaux de loup-marin	Nomb.	28,226	28,226 00	22,799	22,799 00
Peaux de marsouin	Nomb.	177	668 00	656	2,640 00
Huiles de poisson	Galls.	253,053	102,083 20	268,109	107,243 60
Poisson empl. comme boitte et eng.	Brls.	131,919	93,335 50	134,769	116,081 50
Guano	Ton'x.	60	2,400 00	60	3,000 00
Eperlan	Lbs.	32,400	1,944 00	4,000	120 00
Poisson empl. pour la consom. local	Brls.	21,142	84,568 00	19,485	77,940 00
Total		.....	1,741,382 20	.....	1,773,567 43
Augmentation		.....	.....	.....	32,185 23

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Saumon	Brls.	3,056	26,151 00	4,459	53,508 00
do frais	Lbs.	825,600	57,792 00	2,226,600	222,660 00
do conserves en boîtes	Lbs.	7,740,960	838,604 00	9,795,984	1,175,518 08
do fumé	Lbs.	22,700	3,405 00	31,050	4,968 00
Hareng, frais	Lbs.	38,000	1,140 00	205,600	6,168 00
do fumé	Lbs.	4,500	900 00	14,500	1,450 00
Truite, fraîche	Lbs.	30,750	3,075 00	55,500	5,550 00
Esturgeon	Lbs.	114,900	5,745 00	249,000	14,940 00
Egrefin	Lbs.	55,000	2,750 00	.....	.....
Petit poisson blanc	Lbs.				
Moules	Lbs.	.....	3,000 00	.....	3,500 00
Flétan, frais	Lbs.	81,000	8,100 00	386,000	38,600 00
Huîtres	Brls.	300	2,100 00	.....	3,500 00
Oolâhan, mariné	Lbs.	16,000	800 00	23,000	1,380 00
do fumé	Lbs.	1,900	380 00	Boxes, 350	700 00
do frais	Lbs.	44,000	2,640 00	25,500	1,530 00
Peaux de phoque à fourrure	Nomb.	38,907	389,070 00	33,800	236,600 00
do à pelage doux	Nomb.	3,000	2,250 00	3,500	2,625 00
Peaux de loutre de mer	Nomb.	25	1,500 00	75	4,500 00
Huile de poisson	Galls.	45,940	20,496 00	107,840	50,090 00
Crabes et langoustes		.....	2,500 00	.....	4,500 00
Sardine		.....	500 00	.....	.....
Eperlan, frais	Lbs.	19,000	760 00	.....	.....
Poisson assorti et poisson mêlé	Lbs.	173,800	8,690 00	712,000	42,600 00
Poisson frais vendu sur les marchés		.....	125,000 00	.....	.....
*Poisson employé pour la consommation locale, ouvriers chinois		.....	70,000 00	.....	100,000 00
Total		.....	1,577,348 00	.....	1,974,887 08
Augmentation		.....	.....	.....	397,539 08

TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite*.

PROVINCE D'ONTARIO.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Poisson blanc	Brls.	2,489	24,890 00	2,748	27,480 00
do	Lbs.	3,167,226	253,378 08	3,914,156	313,132 48
Truite saumonée	Brls.	2,278	22,780 00	3,714	37,140 00
do	Lbs.	4,254,916	340,393 28	3,631,471	363,147 10
Hareng	Brls	39,830	199,150 00	15,463	69,583 50
do	Lbs.	5,468,854	273,442 70	7,148,897	357,444 85
Maskinongé	Lbs.	648,230	38,893 80	552,405	33,144 30
Achigan	Lbs.	486,742	29,204 52	583,329	34,999 74
Doré	Lbs.	1,747,369	104,842 14	1,689,071	101,344 26
Brochet	Lbs.	387,705	19,385 25	484,240	24,212 00
Esturgeon	Lbs.	1,374,669	68,733 45	1,221,082	73,264 92
Anguille	Lbs.	51,045	2,552 25	39,810	2,388 60
Poisson commun	Lbs.	1,296,095	38,882 85	2,107,709	63,231 27
Poisson pour la consommation locale	Lbs.	649,003	19,470 09	1,044,557	31,336 71
Totaux			1,435,998 41		1,531,849 73
Augmentation					95,851 32

Valeur et rendement approximatif des pêches de 1886 et 1887.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Espèces de poisson.		1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			$ cts.		$ cts.
Poisson blanc, frais	Lbs.	2,697,597	134,879 85	1,810,470	90,523 00
do salé	Brls.	2,414	16,898 00	2,484½	16,372 00
Doré	Lbs.	263,364	10,534 56	144,495	5,818 00
Brochet	Lbs.	626,929	18,807 87	311,079	8,198 00
Esturgeon	Lbs.	18,000	900 00	4,000	240 00
Perche	Lbs.			88,074	4,612 00
Tullibie	Lbs.	95,246	1,904 92	18,736	657 00
Poisson fumé	Lbs.	440	44 00		
Poisson mêlé	Lbs.	150,532	3,010 64	120,983	2,664 00
Total			186,979 84		129,084 00
Diminution en 1887					57,895 84

TABLEAU indiquant les quantités et la valeur collectives du poisson pris
rapport annuel du

Numéro.	Espèces de poisson.		1869. Quantité.	1869. Valeur.	1869. Total.	1870. Quantité.	1870. Valeur.
				$ cts.	$ cts.		$ cts.
1	Morue†	Qtx.	513,358		1,705,551 00	578,423	
2	Egrefin	Qtx.	2,086	8,344 00			
	do	Lbs.	274,400	6,860 00	15,204 00	351,800	
3	Merluche	Qtx.	1,410		4,935 00	330	
4	Merlan	Qtx.	8,767		26,301 00	560	
5	Lang. et noues de morue	Brls.	287		2,009 00	135	
6	Noues de merluche	Lbs.					
7	Maquereau, mariné	Brls.	51,011		530,110 00	92,183	
	do frais	Lbs.					
	do cons., en boîtes	Lbs.					
8	Hareng, mariné	Brls.	301,976	1,097,828 00		249,180½	976,883 50
	do fumé	Boîtes	169,879	42,219 50	1,140,047 50	99,345	118,727 25
	do frais	Lbs.					
	do gelé	Nomb.					
9	Ciscoes	Brls.	301		1,204 00	275	
10	Flétan	Lbs.					
	do	Brls.	1,051		5,845 00	1,764	
11	Saumon, mariné	Brls.	7,662¾	100,320 00		12,613½	201,653 50
	do fumé	Lbs.	5,964	852 00		5,500	550 00
	do frais	Lbs.	193,410	19,341 00		909,375	128,505 00
	do cons., en boîtes	Lbs.	784,790	196,097 50	316,610 50	575,517	132,779 00
12	Homard do	Lbs	61,100		15,275 00	591,500	
	do en carap., et vivant	Ton'x					
13	Poisson à écailles	Qxt	27,139		149,264 00	92,513	
14	Gaspereau	Brls.	19,192		39,823 00	39,242	
15	Truite	Brls.	7,401½		59,509 00	10,641	
	do	Lbs					
16	Winnoniche	Nomb.					
17	Alose	Brls.	6,188	18,564 00		11,497	98,192 00
	do	Nomb.	73,601	5,495 55	24,059 55	16,249	1,624 90
18	Anguille	Nomb	109,935	10,993 50		133,033	13,303 30
	do	Brls.	553	4,424 00	15,417 50	1,060	8,480 00
19	Esturgeon	Brls.	369		1,845 00	219	
	do	Lbs					
20	Poisson blanc	Lbs.					
	do	Brls	13,620		95,340 00	14,973½	
21	Achigan	Brls.	521		4,105 00	263	1,315 00
	do	Lbs.				20,175	1,210 00
22	Doré	Brls.	585		2,925 00	1,267½	
23	Brochet	Brls.	745		3,725 00	880½	
24	Maskinongé	Lbs.	600		46 00	20,800	
25	Huîtres	Brls.	600		1,800 00	42,000	
26	Eperlan	Lbs.	124,000		7,440 00	16,400	
27	Sardine	Brls	10,736½		53,682 50	6,871	
28	Petite morue	Brls.					
29	Bar et poisson blanc	Douz.	328		655 66	6,359	
30	Encornet	Brls.					
31	Oolâhan, mariné	Brls.					
	do fumé	Boîtes.					
	do frais	Lbs.					
32	Peaux de loutre de mer	Nomb					
33	Peaux de phcq. à pelage	Nomb				40,981	
	Peaux de phcq. à fourrure	Nomb					
34	Peaux de marsouin	Nomb.				208	
35	Huiles de poisson	Galls.	192,691		117,824 85	534,729	
36	Poisson commun et mêlé	Brls.	6,834½		25,562 00	20,807½	
37	Poisson em. c.boit. et eng.	Brls.	41,642		10,410 50	32,490	
38	Guano	Ton'x					
39	Pour la consommation locale, non compris ci-dessus						
					4,376,526 56		

† Y compris la langue.

au Canada entre les années 1869 à 1887, inclusivement, telles que compilées du ministère des pêcheries.

	1871.			1872.			
Total.	Quantité.	Valeur.	Total.	Quantité.	Valeur.	Total.	Numéro.
$ cts.		$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	
2,233,982 00	674,602	.....	2,576,483 00	824,438	.....	3,490,327 00	1
.....	3,813	11,439 00	.....	1,190	3,868 00	.....	2
19,895 00	156,200	11,030 00	22,469 00	108,600	6,515 00	10,383 00	
990 00	20,180	.....	60,540 00	126,656	.....	379,968 00	3
1,680 00	1,050	.....	3,150 00	44,030	.....	132,090 00	4
945 00	335	.....	2,437 00	7,433	.....	52,031 00	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
1,092,638 00	240,305	1,349,682 00	.....	119,439	1,665,110 00	.....	
.....	24,228	3,634 00	1,353,316 00	33,680	4,042 00	.....	7
.....	.....	.....	.....	50,500	6,060 00	1,675,212 00	
.....	385,699½	1,331,320 50	.....	284,932	1,160,629 00	.....	
1,095,610 75	12,435	1,833 75	1,333,154 25	606,705	151,677 00	1,312,306 00	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1,375 00	179½	.....	897 50	218	.....	1,308 00	9
10,354 00	9,668	.....	42,340 00	5,497	.....	27,485 00	10
.....	7,675½	80,073 00	.....	8,205	139,590 00	.....	
.....	1,350	135 00	.....	.....	.....	.....	
.....	2,017,484	302,622 00	.....	1,543,593	192,949 00	.....	11
463,487 50	100,991	25,247 00	408,077 00	560,709	84,106 00	416,645 00	
92,575 00	1,130,000	.....	282,500 00	3,565,863	.....	882,633 00	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
323,795 07	119,539	.....	343,965 90	.....	.....	.....	13
137,347 00	35,225	.....	84,702 00	34,708	.....	101,124 00	14
85,414 00	7,686	61,906 00	.....	7,993	.....	64,454 00	15
.....	28,970	1,738 00	63,644 00	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16
.....	15,863	52,324 00	.....	6,938	55,604 00	.....	17
99,816 90	24,359	2,635 90	54,959 90	19,960	1,996 00	57,500 00	
.....	137,158	13,715 80	.....	108,459	10,845 90	.....	18
21,783 30	3,806	68,060 00	81,775 80	8,960	152,320 00	163,165 90	
1,095 00	311	.....	1,555 00	2,040	.....	10,200 00	19
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20
104,814 50	13,317	.....	93,219 00	17,940	.....	143,520 00	
.....	.....	.....	.....	1,095	.....	4,653 00	21
2,525 00	143,731	.....	8,623 00	.....	.....	.....	
7,605 00	521	.....	3,126 00	834	.....	4,170 00	22
4,402 50	259	.....	1,475 00	1,081	.....	6,486 00	23
1,190 50	22,000	.....	900 00	1,600	.....	104 00	24
126,000 00	13,150	.....	39,450 00	24,820	.....	74,460 00	25
3,280 00	555,100	.....	20,856 00	584,000	.....	12,410 00	26
34,355 00	1,649	.....	8,245 00	1,791	.....	8,955 00	27
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28
12,718 00	4,356	.....	8,712 00	3,161	.....	6,322 00	29
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32
245,886 00	9,042	.....	54,252 00	8,655	.....	51,930 00	33
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
832 00	115	.....	4,600 00	25	.....	1,000 00	34
287,795 90	616,364	.....	361,798 50	696,791	.....	441,731 40	35
65,681 30	73,152½	.....	101,684 00	3,438	.....	13,935 00	36
8,122 50	14,372	.....	3,593 00	38,033	.....	9,507 75	37
.....	.....	.....	.....	738	.....	11,070 00	38
.....	.....	.....	146,700 00	.....	.....	.....	39
6,577,391 72			7,573,199 85			9,570,116 05	

TABLEAU indiquant les quantité et valeur du

Numéro.	Espèces de poisson.		1873. Quantité.	1873. Valeur.	1873. Total.	1874. Quantité.	1874. Valeur.
				$ cts.	$ cts.		$ cts.
1	Morue †	Qtx.	880,842		3,763,657 75	797,890¾	
2	Egrefin	Qtx.	479	2,395 00		241	1,205 00
	do	Lbs.	1,892,726	113,563 56	115,958 56	4,104,532	246,276 92
3	Merluche	Qtx.	70,054		245,189 00	71,777	
4	Merlan	Qtx	43,749		153,121 50	34,794	
5	Langues et noues de mor.	Brls.	6,275		43,925 00	2,204	
6	Noues de merluche	Lbs.					
7	Maquereau, saumuré	Brls.	150,404	1,504,040 00		161,096	1,559,551 00
	do frais	Lbs.	21,050	3,157 00		59 000	8,850 00
	do cons. en b...	Lbs.	10,842	1,626 30	1,508,823 30	80,460	12,069 00
8	Hareng, saumuré	Brls.	314,392	1,222,802 00		406,068	1,275,502 00
	do fumé	Boîtes	521,086	130,271 50	1,353,073 50	454,209	113,552 25
	do frais	Lbs.					
	do gelé	Nombre					
9	Ciscoes	Brls.	288		1,152 00	293	
10	Fletan	Lbs.	662,435	39,746 10		589,275	35,356 50
	do	Brls.	458	2,290 00	42,036 10	312	1,872 00
11	Saumon, saumuré	Brls.	7,722	134,912 00		7,382½	130,346 00
	do fumé	Lbs.	125,785	21,106 50		137,320	20,598 00
	do frais	Lbs.	2,570,469	322,293 65		2,501,246	321,987 70
	do cons. en boîtes.	Lbs.	1,300,984	324,346 00	802,658 15	1,940,006	493,146 00
12	Homard do	Lbs.	4,864,998		1,214,749 50	8,117,221	
	do en carap., vivant...	Ton'x					
13	Poisson à écailles	Qtx.					
14	Gaspereau	Brls.	42,787		149,754 50	55,830	
15	Truite	Brls.	9,287	74,494 00		14,515	151,332 00
	do	Lbs.	183,147	10,988 82	85,482 82	122,815	7,768 90
16	Winneniche	Nombre				7,500	
17	Alose	Lbs.	7.508	60,064 00		12,342	98,736 00
	do	Nombre	19,694	1,969 00	62,033 00	66,873	6,687 30
18	Anguille	Nombre	160,543	16,054 00		374,187	37,418 70
	do	Brls.	5,989	53,901 00	69,955 00	3,520	31,680 00
19	Esturgeon	Brls.	381		1,905 00	559	
	do	Lbs.					
20	Poisson blanc	Lbs.	1,523,686	29,594 00		1,223,835	61,140 00
	do	Brls.	16,453	131,624 00	161,218 00	17,134	171,340 00
21	Achigan	Brls.	731	3,655 00		1,567	6,304 00
	do	Brls.	426,945	25,616 82	29,271 82	439,423	26,365 38
22	Doré	Lbs.	1,055		5,275 00	2,240	
23	Brochet	Brls.	1,248		6,240 00	936½	
24	Maskinongé	Lbs.	28,600		1,430 00	87,600	
25	Huîtres	Brls.	27,288		81,864 00	14,318	
26	Eperlan	Lbs.	810,399		48,623 94	1,156 350	
27	Sardines	Brls.	870		4,350 00	902	
	do	Boucaults					
28	Petite morue	Brls.				8,000	
29	Bar et poisson blanc	Duoz.	24,756		49,512 00	11,360	
30	Encornet	Brls.					
31	Oolâhan saumuré	Brls.					
	do fumé	Boîtes					
	do frais	Lbs.					
32	Peaux de loutre de mer	Nomb					
33	Peaux de phoq. à pelage.	Nomb	12,816		76,896 00	12,639	
	Peaux de ph. à four., O.-B.	Nomb					
34	Peaux de marsouin	Nomb					
35	Huiles de poisson	Galls	674,155		432,991 00	518,234	
36	Poisson commun et mêlé	Brls.	3,584		14,336 00	25,709	
37	Poisson, c. boitte et engr.	Brls.	30,561		9,852 50	18,361	
38	Guano	Ton'x	804½		12,067 50	3,742	
39	Pour consommation locale, non compris ci-dessus						
					10,547,402 44		

† Y compris la lingue.

poisson pris dans la Puissance du Canada, etc.—*Suite.*

	1875.			1876.			
Total.	Quantité.	Valeur.	Total.	Quantité	Valeur.	Total.	Numéro.
$ cts.		$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	
3,502,227 25	748,788	.....	3,257,042 53	830,860	.....	4,133,845 25	1
.....	126	630 00	.....	347	1,735 00	.....	2
247,476 92	4,695,928	281,755 68	282,385 68	15,073,100	904,386 00	906,121 00	
251,219 50	46,502	.....	162,757 00	73,232	.....	256,312 00	3
121,779 00	44,751	.....	156,628 50	48,006	.....	168,021 00	4
15,428 00	2,631	.....	18,291 00	1,714	.....	12,352 00	5
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
.....	123,654½	1,236,545 00	.....	104,356	992,794 00	.....	7
.....	39,980	5,997 00	.....	.....	.....	.....	
1,580,470 00	21,400	3,210 00	1,245,752 00	32,620	4,893 00	997,687 00	
.....	309,658	1,306,402 64	.....	429,367½	1,705,959 00	.....	8
1,389,054 25	642,000	160,500 00	1,466,902 64	549,150	137,287 50	1,843,246 50	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1,904 50	196	.....	1,274 00	316	.....	1,580 00	9
.....	573,015	34,410 90	.....	1,014,500	60,870 00	.....	10
37,228 50	210	1,206 00	35,616 90	183	1,098 00	61,968 00	
.....	5,026	87,684 00	.....	5,649½	83,348 00	.....	11
.....	57,880	8,682 00	.....	79,144	11,871 70	.....	
.....	1,786,894	238,046 80	.....	1,499,817	194,034 48	.....	
966,077 70	574,526	144,253 43	478,666 23	695,745	101,522 15	390,776 33	
2,022,581 25	6,514,380	.....	1,638,659 00	5,373,088	.....	795,082 92	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
195,405 00	46,253	.....	161,885 50	27,500	.....	96,250 00	14
.....	9,624	99,172 00	.....	11,907½	118,748 00	.....	15
159,100 90	128,120	8,127 20	107,299 20	594,920	44,429 20	163,177 20	
1,875 00	9,050	.....	2,262 50	3,000	.....	750 00	16
.....	14,396½	115,164 00	.....	10,447½	83,580 00	.....	17
105,423 30	134,992	13,499 20	128,663 20	142,405	14,240 50	97,820 50	
.....	266,619	26,661 90	.....	291,737	29,173 70	.....	18
69,098 70	2,872	26,748 00	53,409 90	2,866	25,841 00	55 014 70	
4,472 00	279	.....	2,232 00	559½	4,476 00	7,476 00	19
.....	.....	.....	.....	30,000	3,000 00	.....	
.....	.....	.....	.....	2,095,896	103,441 45	.....	20
232,480 00	25,573	.....	255,730 00	11,999	119,990 00	223,431 45	
.....	823	4,115 00	.....	879½	4,397 50	.....	21
33,669 38	123,786	7,607 16	11,722 16	302,914	18,174 84	22,572 34	
10,076 00	4,185	.....	22.445 00	2,995	.....	18,450 00	22
4,112 00	948	.....	5,740 00	1,555	.....	9,297 50	23
2,652 00	57,700	.....	2,930 00	134,470	.....	4,441 50	24
42,772 00	11,716	.....	35,107 00	16,856	.....	50,568 00	25
69,381 00	1,451,580	.....	87,094 80	1,990,825	.....	119,449 50	26
4,510 00	1,037	.....	5,185 00	1,830½	.....	9,152 50	27
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
10,000 00	4,080	.....	10,200 00	4,400	.....	11,000 00	28
22,720 00	3,735	.....	7,470 00	10,209	.....	20,418 00	29
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32
75,834 00	24,369	.....	146,214 00	9,915	.....	12,393 75	33
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	104	.....	416 00	212	.....	848 00	34
316,063 80	629,752	.....	381,471 05	702,017	.....	422,739 70	35
126,126 00	32,935	.....	155,175 75	35,592	.....	144,116 50	36
5,538 25	29,604	.....	8,831 75	83,127	.....	36,943 50	37
56,130 00	995	.....	14,925 00	2,252½	.....	33,787 50	38
.....	.....	.....	.....	.....	.....	20,500 00	39
11,681,886 20			10,350,385 29			11,147,590 14	

TABLEAU indiquant les quantité et la valeur

Numéro.	Espèces de poisson.		1877. Quantité.	1877. Valeur.	1877. Total.	1878. Quantité.	1878. Valeur.
				$ cts.	$ cts.		$ cts.
1	Morue †	Qtx.	815,068		3,661,694 75	902,496	
2	Egrefin	Qtx.	113,573⅗	467,880 30		111,396⅗	390,887 10
	do	Lbs	130,714	7,842 88	475,723 18	112,104	3,445 12
3	Merluche	Qtx.	77,454½		271,090 75	111,393	
4	Merlan	Qtx.	58,746		205,611 00	59,544	
5	Langues et noues de morue.	Brls.	2,667		19,137 00	2,071½	
6	Noues de merluche	Lbs.					
7	Maquereau, mariné	Brls.	163,916	1,639,160 00		183,919	1,766,226 00
	do frais	Lbs.					
	do conserves en boîtes	Lbs.	191,036	28,655 40	1,667,815 40	121,025	18,093 75
8	Hareng, mariné	Brls.	327,249	1,383,590 50		318,036	1,334,900 00
	do fumé	Boîtes	553,205	138,501 25	1,522,091 75	622,487	155,821 75
	do frais	Lbs.					
	do gelé	Nomb					
9	Ciscoes	Brls.	1,505		7,525 00	822	
10	Flétan	Lbs.	789,460	47,367 60		892,211	53,532 66
	do	Brls	227½	1,365 00	48,732 60	286	1,716 00
11	Saumon, mariné	Brls.	7,130¼	75,329 25		9,440	95,023 00
	do fumé	Lbs.	84,286	12,643 00		104,974	14,574 28
	do frais	Lbs.	2,192,974	291,888 30		2,497,704	319,006 83
	do conserves en boîtes.	Lbs.	3,495,636	475,826 76	855,687 31	5,802,465	788,576 55
12	Homard, conserves en boîtes	Lbs.	8,086,819		1,213,085 35	10,714,611	
	do en carap., et vivant.	Ton'x					
13	Poisson à écailles	Qtx.					
14	Gaspereau	Brls.	15,313		67,298 00	16,040	
15	Truite	Brls.	12,802½	127,472 00		5,825	57,932 00
	do	Lbs.	614,423	46,028 18	173,500 18	661,825	49,904 30
16	Winnoniche	Nomb.	3,290		822 50	4,045	
17	Alose	Brls	9,374	74,992 00		11,992	95,936 00
	do	Nomb.	52,647	5,264 70	80,256 70	27,0[illegible]3	2,703 30
18	Anguille	Nomb	28,744	28,274 40		372,376	37,237 60
	do	Brls.	2,908½	26,199 50	54,473 90	3,429	30,770 00
19	Esturgeon	Brls.	617½	4,940 00		5[illegible]3	
	do	Lbs.	34,500	3,475 00	8,415 00		
20	Poisson blanc	Lbs.	2,646,130	132,865 60		2,604,800	130,260 00
	do	Brls.	7,776	77,760 00	210,625 60	4,061	40,610 00
21	Achigan	Brls.	21[illegible]¼	13,372 50		4,315	29,645 00
	do	Lbs.	232,429	13,945 74	27,318 24	268,7[illegible]5	16,124 10
22	Doré	Brls.	4,802		33,[illegible]62 50	5,367	
23	Brochet	Brls.	1,857		13,015 00	2,221	
24	Maskinongé	Lbs	164,970		5,466 50	373,400	
25	Huîtres	Brls.	29,568		8[illegible],704 00	20,090	
26	Eperlan	Lbs.	2,266,202		135,972 12	2,718,207	
27	Sardine	Brls.	8,130		40,650 00	4,905	
	do	Barriques					
28	Petite morue	Boîtes	4,000		10,000 00	10,000	
29	Bar et poisson blanc	Douz	11,199		22,399 00	9,407	
30	Encornet	Brls.					
31	Oolâhan, mariné	Brls				118	
	do fumé	Boîtes					
	do frais	Lbs.					
32	Peaux de loutre de mer	Nomb					
33	Peaux de phoq à pelage	Nomb	20,312		43,915 00	37,600	
	Peaux de phoq à fourrure	Nomb.					
34	Peaux de marsouin	Nomb	137		548 00	103	
35	Huiles de poisson	Galls	915,667		524,627 25	969,179	
36	Poisson commun et mêlé	Brls.	30,628		119,[illegible]64 50	27,890	
37	Poisson em. c. boîtte et eng.	Brls.	222,379		195,724 25	118,750	
38	Guano	Ton'x	1,421		21,315 00	1,935	
39	Pour la consommation locale, non compris ci-dessus				203,690 30		
					12,029,957 63		

† Y compris la lingue.

collectives du poisson pris au Canada, etc.—*Suite.*

	1879.			1880.			
Total.	Quantité.	Valeur.	Total.	Quantité.	Valeur.	Total.	Numéro.
$ cts.		$ cts	$ cts.		$ cts	$ cts	
4,051,922 50	1,067,484½	.....	4,430,301 25	1,092,514	.....	4,534,262 50	1
.....	139,777½	489,477 75	.....	103,167	361,654 50	.....	2
394,332 22	205,800	6,249 00	495,726 75	787,566	44,596 00	406,250 50	
384,021 50	125,368	.....	430,622 00	116,925	.....	405,131 00	3
208,404 00	55,177	.....	193,119 50	62,852	.....	219,982 00	4
16,882 50	1,636½	.....	11,740 50	2,078½	.....	14 628 50	5
.....	18,215	.....	10,929 00	12,500	.....	7,500 00	6
.....	191,448½	1,749,210 00	.....	233,669	2,162,258 00	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
1,784,319 75	93,514	12,660 20	1,761,870 20	113,707	16,708 05	2,178,966 05	
.....	349,925	1,454,135 00	.....	342,763	1,404 932 00	.....	
1,490,721 75	720,960	180,003 50	.....	544,922	136,230 50	1,541,162 50	8
.....	25,000	1,250 00	1,635,388 50	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4,110 00	650	.....	2,600 00	.....	.....	.....	9
.....	1,280,250	79,715 00	.....	1,179,039	70,893 78	.....	10
55,248 66	279	1,674 00	81,389 00	217	1,302 00	72,195 78	
.....	4,340	46,775 00	.....	4,156½	42,878 00	.....	
.....	108,601	13,998 90	.....	19,247	2,887 10	.....	11
.....	2,543,784	313,373 55	.....	1,669,853	194,856 25	.....	
1,217,180 66	3,064,797	425,480 59	799,628 04	3,004,540	408,521 72	649,143 07	
1,689,681 65	10,244,329	.....	1,650,290 60	13,105,072	.....	2,143,312 65	12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
69,544 00	24,358	.....	105,536 00	33,016	.....	145,487 00	14
.....	6,638	66,086 00	.....	10,564	105,398 00	.....	15
107,886 30	727,345	37,787 20	103,873 20	741,128	38,274 18	143,672 18	
1,011 25	10,565	.....	2,641 25	24,736	.....	6,184 00	16
.....	14,608	116,864 00	.....	10,846	86,768 00	.....	17
98,639 30	55,385	5,538 50	122,402 50	53,223	2,661 15	89,429 15	
.....	393,833	39,383 30	.....	424,999	42,499 90	.....	18
68,007 60	2,912	25,251 00	64,634 30	2,957	26,539 00	69,038 90	
4,184 00	2,478	.....	12,390 00	2,480	12,400 00	.....	19
.....	.....	.....	.....	682,500	9,225 00	21,625 00	
.....	2,280,600	114,030 00	.....	3,006,200	150,310 00	.....	20
170,870 00	3,070	30,700 00	144,730 00	4,495	44,950 00	195,260 00	
.....	4,111	23,810 00	.....	2,780	17,050 00	.....	21
45,769 10	167,008	10,020 48	33,830 48	191,309	11,478 54	28,528 54	
38,195 00	3,482	.....	19,414 00	3,915	.....	22,494 00	22
16,845 00	2,654	.....	13,374 00	2,003	.....	12,940 00	23
10,765 00	521,040	.....	13,869 00	406,300	.....	12,895 00	24
90,270 00	28,632	.....	85,896 00	34,438	.....	103,314 00	25
90,283 86	1,787,378	.....	59,782 44	2,942,628	.....	29,942 84	26
24,525 00	3,541	.....	10,611 00	44,396	.....	112,904 60	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27
12,500 00	7,333	.....	11,000 00	4,000	.....	5,000 00	28
18,814 00	11,639	.....	23,045 00	9,208	.....	9,208 00	29
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30
944 00	425	.....	3,400 00	72½	725 00	.....	
.....	.....	.....	.....	180	180 00	905 00	31
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	140	.....	5,600 00	105	.....	4,200 00	32
78,177 25	32,500	.....	31,000 00	29,621	.....	28,121 00	33
.....	12,500	.....	100,000 00	13,600	.....	163,200 00	
412 00	255	.....	1,020 00	218	.....	864 00	34
540,913 80	1,060,860	.....	589,307 90	1,064,746	.....	564,207 45	35
115,298 00	26,031	.....	96,228 25	24,980	.....	66,216 00	36
102,130 00	180,905	.....	163,222 25	150,116	.....	129,382 00	37
29,025 00	1,809	.....	26,964 00	3,543	.....	52,659 00	38
183,844 18	.....	.....	181,878 00	.....	.....	239,767 50	39
13,215,678 83			13,529,254 91			14,499,979 71	

TABLEAU indiquant les quantité et valeur

Numéro.	Espèces de poisson.		1881. Quantité.	1881. Valeur.	1881. Total.	1882. Quantité.	1882. Valeur.
				$ cts.	$ cts.		
1	Morue †	Qtx.	1,075,582	.....	4,468,691 75	903,030	.....
2	Egrefin	"	116,978	409,832 00	.....	178,557	625,329 00
	do	Lbs.	100,263	83,892 10	493.724 10	47,350	2,841 00
3	Merluche	Qtx.	152,327	.....	533,144 50	187,684	.....
4	Merlan	"	54,538	.....	190,883 00	117,247	.....
5	Lang. et noues de morue	Brls.	1,596	.....	11,460 00	1,640	.....
6	Noues de merluche	Lbs.	85,853	.....	81,122 25	147,190	.....
7	Maquereau, mariné	Brls.	105,772½	1,046,343 00	.....	110,352	1,092,547 00
	do frais	Lbs	.....	.....	.....	.....	.....
	do en conserves	Lbs.	390,666	58,599 90	1,104,942 90	594,061	89,109 15
8	Hareng, mariné	Brls.	362,354	1,490,018 00	.....	423,042	1,739,943 75
	do fumé	Boîtes.	1,060,416	267,604 00	.....	1,247,231	311,807 75
	do frais	Lbs.	.....	.....	.....	.....	.....
	do gelé	Nomb.	16,050,000	64,200 00	1,821,822 00	20,527,200	83,533 80
9	Ciscoes	Brls.	580	.....	2,320 00	.....	.....
10	Flétan	Lbs.	1,023,175	61,621 70	.....	1,066,395	.....
	do	Brls.	263	1,578 00	63,199 70	.....	.....
11	Saumon, mariné	Brls.	6,038½	56,453 00	.....	6,839½	72,436 50
	do fumé	Lbs.	7,391	2,538 50	.....	76,896	11,540 00
	do frais	Lbs.	2,617,255	210,452 61	.....	1,854,066	301,085 74
	do en conserves	Lbs.	8,524,827	1,066,149 70	1,335,593 81	12,282,374	1,410,669 90
12	Homard do	Lbs.	17,490,523	2,939,221 70	.....	16,803,730	2,780,445 50
	do vivant, etc	Ton'x.	543	16,640 00	2,955,861 70	2,005	69,210 00
13	Poisson à écailles	Qtx.	.....	.....	.....	.....	.....
14	Gaspereau	Brls.	44,039	.....	175,197 50	45,875	.....
15	Truite	Brls.	9,700	96,757 00	.....	3,571	35,114 00
	do	Lbs.	678,407	45,413 26	142,170 26	2,876,079	219,032 24
16	Winnoniche	Nomb.	36,600	.....	9,150 00	42,160	.....
17	Alose	Brls.	14,819	118,552 00	.....	10,323	82,588 00
	do	Nomb.	116,977	10,527 93	129,079 93	225,854	21,042 56
18	Anguille	Nomb	346,017	34,776 70	.....	540,390	54,039 00
	do	Brls.	2,872	25,798 00	60,574 70	2,817	25,277 00
19	Esturgeon	Brls.	3,361	16,805 00	.....	.....	.....
	do	Lbs.	673,141	38,893 26	55,698 26	1,262,020	.....
20	Poisson blanc	Lbs.	3,962,801	199,538 60	.....	3,493,616	279,489 28
	do	Brls.	5,079½	50,795 00	250,333 60	2,194	21,920 00
21	Achigan	Brls.	2,767	13,835 00	.....	.....	.....
	do	Lbs.	397,543	23,852 58	37,687 58	1,048,349	.....
22	Maquereau	Lbs.	1,103,500	.....	36,411 00	1,991,980	.....
23	Doré	Lbs.	650,200	.....	23,635 00	410,330	.....
24	Maskinongé	Lbs.	432,740	.....	15,304 60	540,725	.....
25	Huîtres	Brls.	31,498	.....	94,494 00	64,646	.....
26	Eperlan	Lbs.	2,324,715	.....	137,388 90	3,241,924	.....
27	Sardine	Brls.	4,643	13,944 00	.....	3,508	10,553 00
	do	Barriq.	19,280	115,680 00	129,624 00	27,285	163,710 00
28	Petite morue	Brls.	6,890	.....	10,335 00	3,500	.....
29	Bar et poisson blanc	Douz.	6,000	.....	7,499 50	7,322	.....
30	Encornet	Brls.	2,400	.....	9,600 00	3,452	.....
31	Oolâhan, mariné	Brls.	367	3,625 00	.....	150	1,218 50
	do fumé	Boîtes	500	500 00	.....	1,261	1,261 00
	do frais	Lbs.	3,100	186 00	4,311 00	39,400	1,970 00
32	Peaux de loutre de mer	Nomb.	150	.....	6,000 00	170	.....
33	" phoq. à pelage	"	61,701	59,951 00	.....	16,917	15,167 00
	" " à fourrure	"	13,541	162,492 00	222,443 00	17,700	177,000 00
34	" marsouin	"	8	.....	32 00	94	.....
35	Huile de poisson	Galls.	1,278,247	.....	669,499 20	1,077,005	.....
36	Poisson commun et mêlé	Brls.	15,395	.....	50,904 00	26,565	.....
37	Poiss. emp. c. boitte et eng.	Brls.	216,244	.....	166,921 50	187,060	.....
38	Guano	Ton'x.	2,914	.....	43,710 00	2,796	.....
39	Consommation locale non compris ci-dessus		.....	.....	266,392 40	.....	.....
			.....	.....	15,817,162 64	.....	.....

† Y compris la langue.

collectives du poisson pris en Canada, etc.—*Suite.*

Total.	1883. Quantité.	1883. Valeur.	1883. Total.	1884. Quantité.	1884. Valeur.	1884. Total.	Numéro.
$ cts		$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts	
3,779,461 75	1,075,121	.....	4,507,938 25	1,022,389	.....	4,303,074 85	1
.....	173,092	609,966 50	.....	216,544	.....	758,245 70	2
628,170 00	25,000	1,530 00	611,496 50	.....	.....	.....	
656,894 00	146,281	.....	511,983 50	40,073	.....	140,255 50	3
410,364 50	105,573	.....	369,505 50	78,635	.....	275,222 50	4
11,850 00	1,943	.....	14,433 00	2,006	.....	14,883 00	5
114,857 50	115,687	.....	110,222 80	83,637	.....	77,726 20	6
.....	124,093	1,234,632 00	.....	180,170	1,798,487 00	.....	7
1,181,656 15	702,743	94,843 46	1,329,485 46	190,457	28,194 03	1,826,681 03	
.....	443,611	1,825,355 50	.....	493,241	2,029,430 00	.....	
.....	1,247,360	311,915 00	.....	1,938,194	484,548 50	.....	8
.....	7,968	856 16	.....	1,049,550	42,359 50	.....	
2,135,285 30	20,875,000	125,100 00	2,263,326 66	14,851,500	89,109 00	2,615,447 00	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
61,853 72	1,066,050	.....	62,493 00	1,670,215	.....	98,562 90	10
.....	603½	63,901 50	.....	10,094	123,418 50	.....	
.....	419,363	59,909 02	.....	384,230	55,026 00	.....	11
.....	2,713,692	307,097 64	.....	3,738,828	397,917 09	.....	
1,795,732 64	9,460,911	1,087,218 35	1,518,126 51	6,803,845	781,366 05	1,357,727 64	
.....	13,364,020	1,889,265 71	.....	15,933,283	2,259,892 80	.....	12
2,849,705 50	1,860	59,988 00	1,919,253 71	3,065	91,967 00	2,351,859 80	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
185,072 50	37,707	.....	150,498 00	47,674	.....	189,954 50	14
.....	4,099	40,672 00	.....	3,546½	35,172 00	.....	15
254,146 24	4,744,529	368,323 12	408,995 12	5,517,487	429,481 00	464,653 00	
10,540 00	21,500	.....	5,375 00	25,600	.....	6,400 00	16
.....	7,076½	56,612 00	.....	7,737	61,901 24	.....	17
103,630 56	192,800	17,843 75	74,455 75	128,533	12,157 17	74,058 41	
.....	514,219	51,421 90	.....	419,464	41,916 40	.....	18
79,316 00	3,482½	31,246 50	82,668 40	4,776	42,768 40	84,714 80	
.....	1,866	9,330 00	.....	1,638	8,190 00	.....	19
57,770 50	1,041,278	54,006 30	63,336 30	1,601,306	80,709 60	88,899 60	
.....	3,120,032	249,602 56	.....	3,139,891	251,191 28	.....	20
301,409 28	1,862	18,620 00	268,222 56	2,078	20,780 00	271,971 28	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21
66,164 02	1,181,923	.....	74,551 04	1,186,423	.....	75,571 26	
116,468 19	1,671,539	.....	105,011 66	1,771,071	.....	111,452 06	22
24,598 90	930,020	.....	45,361 00	705,948	.....	36,363 40	23
36,097 40	771,070	.....	49,257 20	627,750	.....	39,573 30	24
193,938 00	50,540	.....	151,620 00	41,956	.....	126,458 00	25
194,515 44	4,180,943	.....	254,456 58	6,177,410	.....	370,644 60	26
.....	15,294	45,896 00	.....	8,895	26,720 00	.....	27
174,263 00	37,717	301,736 00	347,632 00	3,788	357,880 00	384,600 00	
5,250 00	4,000	.....	6,000 00	2,080	.....	3,120 00	28
9,153 05	14,050	.....	27,562 50	15,008	.....	18,760 00	29
13,700 00	4,470	.....	17,672 00	3,176	.....	12,704 00	30
.....	187	1,517 50	.....	330	2,640 00	.....	31
.....	4,050	4,050 00	.....	2,800	2,800 00	.....	
4,449 50	30,000	1,800 00	7,367 50	37,500	2,250 00	7,690 00	
8,500 00	96	.....	4,800 00	.....	.....	.....	32
.....	22,036	20,586 00	.....	.....	.....	166,788 00	33
192,167 00	9,195	91,950 00	112,536 00	.....	.....	.....	
376 00	87	.....	298 00	83	.....	332 00	34
630,061 20	1,149,598	.....	665,746 00	783,765	.....	477,443 40	35
103,292 00	39,922	.....	163,803 68	45,377	.....	201,318 26	36
147,826 50	252,700	.....	226,118 50	250,572	.....	204,875 25	37
41,940 00	2,873	.....	43,095 00	4,422	.....	66,330 00	38
243,616 00	.....	.....	353,488 30	.....	.....	432,074 00	39
16,824,092 34	.....	.....	16,958,192 98	.....	.....	17,766,404 24	

TABLEAU indiquant les quantité et valeur

Numéro.	Espèces de poisson.		1885. Quantité.	Valeur.	Total.
				$ cts.	$ cts.
1	Morue †	Qtx.	1,077,393		4,537,727 75
2	Egrefin	Qtx.	189,372	663,145 86	
	do	Lbs.	381,000	15,240 00	678,385 86
3	Merluche	Qtx.	55,644		194,754 00
4	Merlan	Qtx.	65,290		228,515 00
5	Langues et noues de morue	Brls.	4,142		29,448 05
6	Noues de merluche	Lbs.	106,667		106,667 00
7	Maquereau, mariné	Brls.	145,752	1,448,137 00	
	do frais	Lbs.			
	do conserves, en boîtes	Lbs.	539,734	61,287 00	1,509,424 00
8	Hareng, mariné	Brls.	477,262	1,997,901 00	
	do fumé	Boîtes.	1,461,854	365,463 50	
	do frais	Lbs.	364,640	14,951 60	
	do gelé	Nomb.	15,800,150	94,800 90	2,473,117 00
9	Ciscoes ‡	Brls.			
10	Flétan	Lbs.	1,735,917		104,155 02
	do	Brls.			
11	Saumon, mariné	Brls.	7,826	103,744 00	
	do fumé	Lbs.	404,365	43,873 00	
	do frais	Lbs.	4,438,365	452,171 42	
	do conserves, en boîtes	Lbs.	5,258,918	552,459 70	1,152,248 12
12	Homard do	Lbs.	17,303,038	2,463,780 03	
	do dans sa carapace, vivant, etc	Ton'x.	4,998	149,951 00	2,613,731 03
13	Poisson à écailles	Qtx.			
14	Gaspereau	Brls.	39,738		158,513 50
15	Truite	Brls	4,305	42,772 00	
	do	Lbs.	5,545,449	432,160 02	474,932 02
16	Winnoniche	Nomb.	28,500		7,125 00
17	Alose	Brls.	14,535	135,517 60	
	do	Nomb.	143,320	13,657 30	149,174 90
18	Anguille	Nomb.	919,402	91,940 25	
	do	Brls.	4,600	41,202 00	133,142 25
19	Esturgeon	Brls.			
	do	Lbs.	2,372,175		118,871 15
20	Poisson blanc	Lbs.	2,917,560	233,404 80	
	do	Brls.	5,355	53,550 00	286,954 80
21	Achigan	Brls.			
	do	Lbs.	1,074,103		69,189 22
22	Doré	Lbs.	2,120,003		131,939 48
23	Brochet	Lbs.	1,022,620		51,978 00
24	Maskinongé	Lbs.	679,220		43,039 60
25	Huîtres	Brls.	57,132		171,896 00
26	Eperlan	Lbs.	5,982,358		359,029 98
27	Sardine	Brls.			
	do	Barriques.	58,145		355,731 00
28	Petite morue	Lbs.	641,260		25,650 64
29	Bar et poisson blanc	Douz.	6,798		8,497 50
30	Encornet	Brls.	3,487		13,948 00
31	Oolâhan, mariné	Brls.	110	1,800 00	
	do fumé	Boîtes.	1,300	1,300 00	
	do frais	Lbs.	31,350	1,881 00	4,981 00
32	Peaux de loutre de mer	Nomb.			
33	do phoques à pelage doux	Nomb			159,214 00
	do do à fourrure, C.B	Nomb.			
34	do marsouin	Nomb.	108		240 00
35	Huiles de poisson	Galls.	818,152		491,507 20
36	Poisson commun et poisson mêlé	Brls.	38,738		163,568 11
37	Poisson employé comme boitte et engrais	Brls.	273,901		242,650 75
38	Guano	Ton'x.	3,906		59,340 00
39	Pour la consommation locale, non compris ci-dessus				413,696 25
					17,722,973 18

† Lingue comprise. ‡ Ciscoes, compris avec le hareng d'eau douce, depuis quelques années.

collectives du poisson pris en Canada, etc.—*Suite.*

1886.			1887.			Total de la valeur.	Numéro.
Quantité	Valeur.	Total.	Quantité.	Valeur.	Total.		
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	
1,031,416	.....	4,553,079 00	1,078,355	.....	4,315,570 00	71,796,840 13	1
213,474	.....	747,685 26	216,003	.....	864,012 00	8,173,645 23	2
.....	.....	.....	.....	.....	.....		
40,841	.....	138,179 00	59,533	.....	238,132 00	5,266,118 25	3
79,045	.....	276,657 50	102,902	.....	411,608 00	3,752,643 50	4
1,856	.....	13,475 00	2,489	.....	24,886 60	330,241 15	5
107,643	.....	99,411 00	81,163	.....	81,163 00	689,598 75	6
148,429	1,484,515 00	.....	129,610	1,435,320 00	.....		
.....	.....	.....	357,600	17,880 00	.....	27,366,918 76	7
772,592	81,909 60	1,566,424 60	151,041	18,124 92	1,471,324 92		
374,784	1,518,022 00	.....	349,909	1,574,590 50	.....		
1,129,305	282,326 25	.....	1,580,558	395,139 50	.....	33,116,532 95	8
5,767,554	285,010 70	.....	7,354,497	363,612 85	.....		
21,023,300	126,139 80	2,211,498 75	21,986,700	109,933 50	2,443,276 35		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	27,250 00	9
1,563,872	.....	96,912 32	1,711,519	.....	171,151 90	1,178,738 10	10
.....	.....	.....	.....	.....	.....		
6,511	85,753 00	.....	9,041½	126,828 00	.....		
49,048	8,674 60	.....	54,187	9,595 40	.....	18,302,200 74	11
2,917,712	433,552 70	.....	4,568,383	688,314 90	.....		
7,762,321	842,876 20	1,370,856 50	9,842,795	1,182,539 73	2,007,278 03		
16,434,421	2,356,659 75	.....	12,185,687	1,462,282 44	.....	30,833,340 49	12
8,662	281,734 40	2,638,394 15	3,650	371,826 24	1,834,108 68		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	817,024 97	13
3[illegible],587	.....	134,849 60	32,747	.....	147,358 50	2,498,600 10	14
2,430	24,300 00	.....	3,867	38,670 00	.....		
5,052,413	397,099 50	421,399 50	4,520,165	452,016 50	490,686 50	3,973,995 62	15
15,504	.....	3,876 00	13,200	.....	3,300 00	61,312 50	16
8,520	79,314 00	.....	8,165	73,485 00	.....		
254,855	30,583 60	109,896 60	*743,612	44,016 72	117,501 72	1,778,801 87	17
976,073	97,607 31	.....	*1,601,108	104,584 48	.....		
7,360	66,014 00	163 621 31	6,147	61,470 00	166,054 48	1,555,867 44	18
.....	.....	.....	.....	.....	.....		
2,373,133	.....	118,819 29	2,014,082	.....	118,943 92	699,733 02	19
5,918,623	392,561 93	.....	5,800,356	409,713 88	.....		
4,903	41,788 00	434,349 93	5,232½	43,852 00	453,565 88	4,298,045 88	20
.....	.....	.....	.....	.....	.....		
867,204	.....	56,560 74	837,652	.....	50,259 12	681,571 04	21
2,624,785	.....	159,684 32	2,412,549	.....	141,895 24	990,399 45	22
1,438,664	.....	59,394 62	1,161,969	.....	50,742 50	389,725 42	23
857,645	.....	55,647 00	652,185	.....	39,131 10	334,729 70	24
62,905	.....	189,915 00	61,360	.....	187,580 00	1,936,106 00	25
7,209,888	.....	432,213 28	5,932,418	.....	355,285 08	2,858,050 36	26
.....	.....	.....	.....	.....	.....		
73,627	.....	735,642 00	53,334	.....	533,820 00	2,978,437 60	27
1,463,875	.....	43,555 00	1,060,980	.....	31,829 40	195,440 04	28
7,372	.....	9,215 00	5,001	.....	6,251 25	288,932 46	29
4,958	.....	19,832 00	31,024	.....	124,096 00	211,552 00	30
80	800 00	.....	115	1,380 00	.....		
380	380 00	.....	700	700 00	.....	41,478 00	31
44,000	2,640 00	3,820 00	25,500	1,530 00	3,610 00		
25	.....	1,500 00	75	.....	4,500 00	35,100 00	32
31,226	30,476 00	.....	26,299	25,424 00	.....		
38,907	389,070 00	419,546 00	33,860	236,600 00	262,024 00	2,642,537 00	33
177	.....	668 00	656	.....	2,640 00	15,126 00	34
901,163	.....	507,571 75	995,509	.....	405,157 60	8,827,858 95	35
28,015	.....	117,713 71	32,484	.....	221,675 77	2,065,328 83	36
342,979	.....	269,625 50	299,637	.....	299,933 50	2,241,209 75	37
1,303	.....	21,045 00	1,305	.....	34,125 00	567,528 00	38
.....	.....	476,754 34	.....	.....	271,625 71	3,435,026 98	39
		18,679,288 57			18,386,103 75	247,253,587 03	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries pour violation de la loi et des règlements de pêche, pendant l'année 1887.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Sommereçue par le ministère.	Observations.
		$ cts.	$ cts	
Richard McConkey	Pêcher au dard dans les lacs, comté de Peterboro'	10 00	5 00	
Messrs. Anderson, Robertson et Wilson.	Pêcher en temps défendu, comté de Victoria	10 00	10 00	Produits de la vente, articles confisqués.
Charles Ash.	Pêcher l'achigan au dard, Grande Rivière...	10 00	5 00	
John Schutzburg	do do do ...	10 00	5 00	
Melvin Baldwin	Prendre de la truite mouchetée en temps défendu, comté de Bruce	10 00	5 00	
D. Hicks	Avoir en sa possess. de la truite mouchetée en temps déf., comté de Northumberland	5 00	5 00	
Thomas A. Clark	Pêcher de la truite mouchetée en temps défendu, comté de Northumberland	1 00	1 00	
Wm. Johnston	Pêcher illég. dans le lac Delta, comté de Leeds	2 50	1 25	
Stephen Robertson	do do do	2 50	1 25	
A. Cronbary	Vendre de l'achigan en temps déf. à Toronto	1 00	1 00	
Robert Kimberly	Pêcher du poisson blanc en temps défendu, lacs Rideau	2 50	2 50	
Jones Madden	do do do	2 50	2 50	
Richard Morris	do do do	2 50	2 50	
Patrick Dowsett	do do do ...	2 50	2 50	
Thomas Lyons, Thos Ripley et Arch. Elliott	do do do ...	5 00	5 00	
Thos. Monaghan	Pêcher aux rêts sans permis dans le lac Rideau	1 00	1 00	
Robert J. Allan	Prendre du maskinongé en temps défendu dans la rivière Niagara	1 00	1 00	
John McMaster	Pêcher illégalement dans le lac Rideau	4 00	2 00	
James McCool	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Mattawa, comté de Renfrew	1 00	1 00	
John Berney	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Nottawasaga, comté de Simcoe.	15 00	7 50	
E. Henderson	Prendre du maskinongé en temps défendu au lac Scugog	1 00	1 00	
Jacob Wolfley	Avoir laissé tomber de la sciure, etc., dans la rivière Styx, comté de Bruce	15 00	15 00	
George Wells	Pêcher du poisson au dard sans permis dans la rivière Thames	2 00	2 00	
Arthur Smith	Mettre des substances vénéneuses dans la rivière Thames	5 00	2 50	
Charles Hill	Pêcher illégalement dans la baie Weller, lac Ontario	55 00	43 00	Montant réalisé par la vente de rets.
Horace Lymburner	Avoir laissé tomber de la sciure dans la baie Georgienne	20 00	10 00	
James Soper	Pêcher au dard à la baie Colpoy	1 50	1 50	
Darwin Soper	do do	1 50	1 50	
Thomas Tait	Avoir laissé tomber de la sciure dans le lac Gravenhurst, Muskoka	20 00	20 00	
Fred. Windsor	Pêcher illégal. dans le lac Kettle, Muskoka.	20 00	.....	A quitté les limites.
do	Barrer le chenal do do ...	10 00	.....	
W. H. Joyce	Pêcher du poisson blanc en temps défendu, comté de Lennox	5 00	5 00	
J. Ruttan.	do do	5 00	5 00	
R. Cousins	do do	5 00	5 00	
Loyst et Cie	do do	5 00	5 00	
	A reporter	270 00	183 50	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
	Report	270 00	182 50	
Joseph McMinn	Prendre du doré en temps défendu, Muskoka	1 00	1 00	
George Ferris	do do	1 00	1 00	
J. Low	Pêcher le dimanche, comté de Norfolk	1 00	1 00	
— Jamieson	do do	1 00	1 00	
Duncan King	Pêcher illégalement, lac Simcoe	10 00	5 00	
Samuel Trivett	do do	10 00	5 00	
Alexander Findley	Avoir laissé tomber de la sciure dans le lac Simcoe	20 00	10 00	
John Roy	Pêcher en temps défendu dans la rivière Ottawa	5 00	5 00	
David Small	Pêcher illégalement dans la rivière Ottawa	4 00	4 00	
Jacob Cronk	Prendre du poisson blanc en temps défendu dans la baie de Quinté	20 00	10 00	
A. et B. Richardson	do do	20 00	10 00	
do	Vendre de la boitte	5 00	2 50	
A. Marshall	Avoir laissé tomber de la sciure, riv. Severn	20 00	10 00	
Brady et Hartley	do do	20 00	10 00	
J. Naldron	do do	20 00	10 00	
— Mowat	Prendre du poisson blanc en temps défendu dans le lac Erié	2 00	2 00	
J. Low et Jamieson	Pêcher le dimanche, comté de Norfolk	2 00	2 00	
	Total, Ontario	432 00	273 00	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pierre Thuot	Pêcher illégalem. dans la rivière Richelieu	5 00	5 00	
Pierre Plantier	do do	2 00	2 00	
Lee Quinoby	do district de St-François	1 00	0 50	
Ellie Gliddon	do do	1 00	0 50	
Charles Merrill	do do	1 00	0 50	
Herbert Drew	do do	1 00	0 50	
J. F. Ives	do do	1 00	0 50	
Alphonse Berbank	do do	1 00	0 50	
Walter G. Taplin	do do	5 00	2 50	
Peter Castonguay	do do	2 50	1 25	
M. Lambert	do do	2 50	1 25	
James Drew	do do	2 00	1 00	
Charles W. Neidel	do do	1 00	0 50	
John Robinson	do do	1 00	0 50	
James Dearborn	do do	1 00	0 50	
S. W. Emery	do do	1 00	0 50	
Frank E. Jones	do do	1 00	0 50	
A. E. Aldrich	do do	1 00	1 00	
A. A. Loyon	do do	1 00	1 00	
Wilder Morse	do do	1 00	0 50	
C. C. Digan	do do	1 00	0 50	
Charles Edson	do do	1 00	0 50	
John Tyler	do do	1 00	0 50	
Henry Simard	Pêcher aux rets dans le lac Nairne	1 50	1 50	
Alexis Gaudreault	do do	1 50	1 50	
	A reporter	39 00	25 50	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
	Report	39 00	25 50	
Henry Tremblay	Pêcher aux rets dans le lac Nairne	1 00	.....	Somme non perçue, appartenant à la classe pauvre.
Joseph Gauthier	do do	1 00	.....	
Ferdinand Gauthier	do do	1 00	.....	
Rémi Blanchet	Pêcher aux dard dans la rivière Matane	.....	0 50	
Mabé, Nixon et Cie	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Gaspé	1 00	1 00	
Henry O'Leary	do do	1 00	1 00	
J. Windsor	do do	1 00	1 00	
	Total, Québec	45 00	29 00	

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Hugh M. Coady	Pêcher aux dard dans la rivière Marguerite, comté d'Inverness	10 00	10 00	
John M. Coady	do do	10 00	10 00	
Martin Cameron	do do	5 00	5 00	
Duncan McFarlane	do do	8 00	8 00	
Isaac Adams	Pêcher du saumon illégalement dans la rivière Gold, comté de Lunenburg	3 00	3 00	
Martin Adams	do do	3 00	3 00	
Johnson Swimmer	do do	3 00	3 00	
Whitman Lantz	do do	3 00	3 00	
Ruben Eisnhaur	do do	3 00	3 00	
Moser Eisnhaur	do do	3 00	3 00	
Burton Rafuse	do do	3 00	3 00	
George Adams	do do	3 00	3 00	
Joseph Penall	do do	7 00	7 00	
Rest Hefler	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Sackville, comté d'Halifax	20 00	20 00	
Jos. Sutherland	Pêcher illég. dans la riv. Clyde, co. Shelburne	11 00	11 00	
Gideon Sutherland	do do	11 00	11 00	
Joseph Cesale	Avoir en sa possession du homard trop petit,	12 00	12 00	
Charles Mager	do do	12 00	12 00	
Vilbon et Arseneau	do do comté de Victoria	5 00	5 00	
Shaw McKenzie	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Shelburne	8 00	8 00	
James Harris	Pêcher illégalem. du saumon, co. Shelburne	5 00	5 00	
Freeman Payzart	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Shelburne	5 00	5 00	
John Harris	Avoir fermé la passe-migrat., com. Shelburne	15 00	10 00	$5 et les frais.
John McCabe	Av. seiné de l'éperlan sans licence, c. Victoria	8 00	8 00	
John Cameron	do do	2 00	2 00	
David Richardson	Ayant en sa possession du homard en temps défendu, comté d'Halifax	12 78	12 78	
Mathew Gaston	do do	20 00	10 00	
Neil McDonald	do do	20 00	10 00	
W. F. Greeley	Avoir du homard n'ayant pas les dimensions voulues, comté d'Halifax	10 00	10 00	
Burnaham	do do	20 00	20 00	
A. Leslie	do do	15 00	15 00	
	A reporter	275 78	250 78	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		$ cts	$ cts.	
	A reporter	275 78	250 78	
Robert Whitman	Barrer le chenal avec des rets à pièges, comté de Guysboro'	2 00	2 00	
H. K. Lewis et frères	Avoir en sa possess. du homard n'ayant pas les dimen. voulues, comté de Guysboro'	5 00	5 00	
A. Leslie	do do	5 00	5 00	
John Myers	Pêcher aux rets durant la saison réservée, comté de Guysboro'	4 00	1 50	Frais et $2.50.
	Total, Nouvelle-Ecosse	291 78	264 28	

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert Bryanton	Avoir en sa possession des grills, comté de Northumberland	20 00	14 20	$5 80 de frais à être déduits sur ce montant.
James McKay	Pêch. le saum. à la dériv., c. Northumberl'd	10 00	.....	
John Oxford	do do do	5 00	.....	
Domk. Pettipas	Barrer le chenal avec des rets à éperlan, comté de Northumberland	4 00	4 00	
Saml. Robinson	Prendre et faire des conserves de homard en temps défendu, comté de Northumberland.	40 00	.....	Amende non collectée.
Paul Landry	Pêcher de l'éperlan illégalement dans la rivière Noire, comté de Kent	13 00	13 00	
G. Scott	Pêcher au dard dans la riv. Miramichi, S.O	1 00	1 00	
W. Carson	do do	2 00	2 00	
James Stuart	do do	5 00	.....	Amendes suspendues sur promesse de bonne conduite.
Robert McCoy	do do	20 00	.....	
C. Munn	do do	20 00	.....	
Thos. Curry	Pêcher avec des rets à peches sans licence, comté de Northumberland	5 00	5 00	
Chas. Brimner	Avoir en sa possession des huîtres en temps défendu, comté de Northumberland	10 00	10 00	
Pilot Sutton	Pêcher illégal., comté de Northumberland	5 00	5 00	
Basile Doucet	Posé des rets à travers le ruisseau, comté de Gloucester	20 00	10 00	
Wm. Power	Pêcher illégallement, comté de Kent	10 00	10 00	
James Cruikshanks	do do	5 00	5 00	
John Soloman	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Caraquette, comté de Gloucester	3 00	3 00	
Jean Ls. Landry	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Caraquette, comté de Gloucester	2 00	2 00	
Dan. Desmond	Prendre de la truite en temps défendu, rivière Ristigouche	1 00	1 00	
	Total, Nouveau-Brunswick	201 00	85 20	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
Ben. Young.....	Pêcher en temps défendu à Canoe Ross, Colombie-Britannique.....	4 00	4 00	
Thos. E. Ladner.....	do do ...	4 00	4 00	
Antoine Coosulick...	do do ...	2 00	2 00	
H. E. Harlock	do do ...	2 00	2 00	
J. Moskallin...	do do ...	2 00	2 00	
John Peters.....	do do ...	2 00	2 00	
Frank Sian.....	do do ...	2 00	2 00	
J. Tambourine..	do do ...	2 00	2 00	
Thos. E. Ladner.....	do do ...	2 50	1 25	
W. F. Dilley	Pêche du saumon au rets sans permis.....	1 00	1 00	
Bill Doctor.....	do do	1 00	0 50	
	Total, Colombie-Britannique.....	24 50	22 75	

RÉCAPITULATION.

	Ontario	432 00	273 00
	Québec.....	45 00	29 00
	Nouvelle-Ecosse	291 78	264 28
	Nouveau-Brunswick	201 00	85 20
	Colombie-Britannique.....	24 50	22 75
	Total.....	994 28	674 23

LISTE

DES

AGENTS DES PÊCHES

DU

CANADA

AVEC

ÉTAT DES DEPENSES.

ANNEXE No 1.

Liste des agents des pêches du Canada, avec un état des dépenses encourues pour les pêcheries, exercice terminé le 30 juin 1887.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts	$ cts.	$ cts.	
James Dickson	Lac Supérieur, de la rivière aux Pigeons à l'île à l'Ardoise	Port-Arthur	G.-pêche	150 00	100 00	167 00	Appointements augmentés jusqu'à $150, 1er juillet 1887.
Joseph Wilson	Lacs Supérieur et Huron, de l'île à l'Ardoise à Collin's Inlet, baie Georgienne	Sault-Sainte-Marie	do	200 00	200 00	630 00	
Donald Cameron	Lac Huron, du pied du lac George à Petit-Courant, y compris les îles Saint-Joseph, Cockburn, Manitouline et les îles adjacentes	do	do	200 00	200 00	113 50	
Solomon, James	Partie de la baie Georgienne	Parry-Sound	do	100 00	100 00	36 73	Démissionnaire 1er juil. 1887.
John Marks	Eaux du lac Huron autour de l'île Saint-Joseph	Marksville, Saint-Joseph	Gardien	50 00	8 32		Nommé 1er mai 1887.
F. M. G. Fraser	Baie Georgienne, de Parry-Sound au havre Victoria, y compris l'île Prince William Henry, à l'embouchure des rivières Severn et Muskoka	Havre Victoria	G.-pêche	100 00	100 00	676 40	
Samuel Frazer	Baie Georgienne, du havre Victoria à Allenwood, y compris les îles Christian Hope, Beckwith et du Tombeau du Géant	Midland	do	100 00	100 00	627 25	
Geo. S. Miller	Baie Georgienne, de Allenwood à la baie Colpoy	Owen-Sound	do	100 00	100 00	113 10	
J. Shackleton	Baie Georgienne, de la baie Colpoy au cap Hurd, et le lac Huron, du cap Hurd à Stoke's Bay, y compris les eaux intérieures du township d'Albemarle, Eastnor, Lindsay et Saint-Edmond, dans le comté de Bruce	Baie Colpoy	do	150 00	100 00	72 05	Appointements augmentés jusqu'à $150, 1er juilet 1887.
R. H. Murray	Lac Huron, Stoke's Bay à la pointe Clark, y compris les eaux intérieures du comté de Bruce aussi loin au nord que la ligne de division entre les townships d'Amabél et Albemarle	Allenford	do	100 00	100 00	63 25	
A. C. McKinnon	Lac Huron, de la pointe Clark à Kettle-Point	Goderich	do	100 00	100 00	249 80	

David McMaster	De Kettle-Point, sur le lac Huron, à la pointe Baby, sur la rivière Sainte-Claire	Sarnia	do	200 00	200 00		
C. W. Raymond	Petit Lac, du pied de l'île Sainte-Anne au haut du lac Sainte-Claire	Baie Mitchell	do	50 00	50 00		
A. Quenneville	Lac Sainte-Claire, de la ligne de division entre Dover, Est et Ouest, à Stony-Point, y compris l'embouchure de la rivière Thames	Stony-Point	Gardien	20 00	20 00	14 50	
E. Boismier	Lac Sainte-Claire, du creek Baptiste à l'embouchure de la rivière Détroit	Sandwich	G.-pêche	300 00	75 00		Décé, nov. 1886, Jos. Boismier, garde pêche intérimaire.
Wm. Prosser	Lac Erié, de l'embouchure de la rivière Détroit à la pointe Pelée	Leamington	do	100 00	100 00	82 25	
Horace Bartlett	Les eaux du lac Erié, dans un rayon de trois milles autour des îles North-Harbor et Middle-Sister	Ile North-Harbor	do				Nommé 1er septembre 1887.
James Cummins	Ile de la pointe Pelée, lac Erié	Kingsville	Gardien	50 00	50 00	11 30	
John McMichael	Le bord du lac Erié, comté de Kent	Blenheim	G.-pêche	50 00	50 00	88 00	
Alex. McBride	do do Elgin	Saint-Thomas	do	50 00	50 00		
Dav. Sharp	Cette partie des comtés de Norfolk et Haldimand, sur les bords du lac Erié, s'étendant depuis la ligne de division entre les comtés de Norfolk et Elgin, jusqu'à la ligne de division entre les townships de Rainham et Cayuga-Sud	Port-Ryerse	do	200 00	200 00	100 62	
W. A. McCrae	Lac Erié, de la ligne de division entre les townships Cayuga-Sud et Rainham à la baie Moulton et Grande-Rivière, de l'embouch. à Caledonia	Dunnville	do	100 00	100 00	37 00	
Peter Price	Longue Pointe, lac Erié	Saint-Williams	do	50 00	50 00	25 00	
J. W. Kerr	Lacs Erié et Ontario, de la baie Moulton traversant la rivière Niagara au havre de Whitby	Hamilton	do	600 00	600 00	887 24	
Wm. Johnson	Toronto et Ashbrige's Bays	Toronto	Gardien	100 00	100 00		
Wm. Helliwell	Lac Ontario, en face du comté de York	Highland-Creek	G.-pêche	100 00	100 00	61 05	
Chas. Gilchrist	Lac Ontario, en face du comté de Northumberland, et lac du Riz	Port-Hope	do	400 00	400 00	495 00	
Charles Wilkins	Baie de Quinté, depuis l'extrémité supérieure de la dite baie jusqu'à Mill-Point, dans le comté de Hastings, et depuis Carrying Place jusqu'à Green-Point, dans le comté de Prince-Edouard.	Belleville	do	500 00	500 00	511 50	
Jos. Redmond	Lac Ontario, en face du comté de Prince-Edouard	Picton	do	300 00	300 00	421 59	
A. D. Sills	Lac Ontario, en face des comtés de Lennox et Addington, y compris les eaux intérieures et la partie supérieure de l'île Amherst	Napanee	do	150 00	150 00	127 35	
R. R. Finkle	Lac Ontario, en face du township de Ernestown, dans le comté de Lennox et Addington, et la partie inférieure de l'île Amherst	Bath	do	50 00	50 00	65 50	
Peter Kiel	Eaux du lac Ontario, autour des îles Wolfe, Simcoe, Fer-à-Cheval et Pigeon.	Ile Wolfe	do	200 00	200 00	41 50	
	A reporter			4,920 00	4,553 32	5,718 48	

LISTE des agents des pêches du Canada—*Suite.*

PROVINCE DE L'ONTARIO—*Suite.*

Noms.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts	
	Report			4,920 00	4,553 32	5,718 48	
Thos. Merritt	Lac Ontario, en face des townships de Storrington, Pittsburg et Kingston, comté de Frontenac, y compris une partie de la baie de Quinté et le fleuve Saint-Laurent	Kingston	G.-pêche	100 00	100 00	204 65	
John Cox	Eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent autour de l'île Howe	Ile Howe	do	50 00	50 00	62 09	
Nassau Acton	Fleuve Saint-Laurent, de l'île Howe au phare Jackstraw, y compris la rivière Gananoque	Gananoque	do	100 00	100 00	3 40	
J. G. Wallace	Fleuve Saint-Laurent, de Gananoque à Rockport	Lansdowne	Gardien	50 00	50 00	48 75	
Henry Hunt	Fleuve Saint-Laurent, aux environs de l'île Larue	Rockport	do	20 00	20 00	8 00	
Joshua Legge	Fleuve Saint-Laurent, de la pointe Sherif à la tête de l'île du Grenadier	Gananoque	do	50 00	50 00		
William Pool	Fleuve Saint-Laurent, de Rockport à Prescott	Ile du Grenadier, Rockport	G.-pêche	50 00	50 00	16 75	
Sydney Pattison	Fleuve Saint-Laurent, de Gananoque à Brockville	Rockport	Gardien	50 00	50 00	17 25	
John Mooney	Fleuve Saint-Laurent, de Brockville à Cornwall	Prescott	G.-pêche	200 00	200 00	386 00	
Samuel Rolland	Fleuve Saint-Laurent, en face des townships de Matilda, comté de Dundas	Iroquois	Gardien	50 00			Nommé, mai 1887.
Robt. P. Boyd	Fleuve Saint-Laurent, s'étendant 3 milles en amont et 3 milles en aval du phare de la batture Cole	Lyn	G.-pêche	50 00			Nommé, 1er juil. 1887.
T. McGarity	Fleuve Saint-Laurent, en face des comtés de Stormont et Glengarry	Cornwall	do	50 00	50 00	24 00	
Pierre St. Pierre	Rivière Ottawa, de la pointe Fortune à Wendover, comté de Prescott	Pointe Fortune	do	50 00	37 50	21 95	Nommé, 1er oct. 1886.
Olivier Miron	Rivière Nation-du-Sud, comté de Prescott	Alfred	do	30 00	30 00	11 30	
W. W. Boucher	Rivière Ottawa, en face des comtés de Russell et Carleton	March-Sud	do	100 00	33 33	44 60	Nommé, 9 mars 1887.
Wm. Boucher	do do	do	do	250 00	62 50	132 35	Décédé.

John Grant	Rivière Ottawa, en face du comté de Renfrew, de la ligne de division, comté de Carleton, à Des Joachims, y compris les eaux intérieures	Forester's-Falls	do	100 00	100 00	126 80	
Arch'd Acheson	Rivière Ottawa, comprenant les lacs des Allumettes (inférieur) et Coulonge	Westmeath	do	25 00	25 00	58 75	
John McLeod	Rive nord du lac Nipissingue, de la limite nord du township de Ferris à la décharge de la rivière aux Français, y compris la rivière Mattawan	Sturgeon-Falls	do	100 00	75 00	15 30	Démissionnaire, novemb. 1887.
Benj. Sweezy	Rive sud du lac Nipissingue à la limite nord du township de Himsworth et autres to'ships sur les bords des dites eaux, y compris la rivière aux Français	Nipissingue	do	100 00	100 00	68 00	
E. C. Roper	Les eaux à l'est des lacs Muskoka et Rosseau	Bracebridge	do	100 00	100 00	65 88	
Geo R. Steele	Les eaux des townships de Cowper, Foley, Christie, McDougall, McKellar, Ferguson, Carling, Shawanaga, Burpee, Hagerman, Harrison, Burton, McKenzie, Wallbridge, Brown et Wilson, dans Muskoka et Parry-Sound	McKellar	do	100 00	100 00	50 00	
J. G. Ramsey	Les eaux des townships de Chaffey, Cardwell, Stisted, Sinclair, Bethune, Monteith, McMurrich, Perry, Spence, Ryerson, Armour et Proudfoot, dans Muskoka et Parry-Sound	Huntsville	do	50 00	50 00	57 53	
Wm. Lockhart	Les eaux des townships de Croft, Chapman, Strong, Jolly, Ferries, Lount, Machar, Laurier, Mills, Pringle, Gurd et Himsworth, dans Muskoka et Parry-Sound	Denville	do	50 00	45 82	9 50	Nommé le 1er août 1886.
A. H. Smith	Lacs Joseph, Rosseau et Muskoka, et tous les cours d'eau à l'ouest des dits lacs jusqu'à la baie Georgienne, et de la rivière Severn, inclusivement, à la limite nord des townships de Humphrey et Conger, dans le comté de Simcoe, et les districts de Muskoka et de Parry-Sound	Alport	do	50 00	50 00	5 75	
L. S. Sanders	Rive nord, lac Simcoe et ses tributaires, y compris Couchiching et la rivière Holland	Barrie	do	150 00	150 00	36 10	
Wm. Hastings	Rive sud, lac Simcoe, de la baie de Cook à Beaverton	Roach's-Point	do	50 00	50 00	81 00	
Fred. Webber	Lac Couchiching et rivière Severn, comtés de Simcoe et Ontario	Orillia	do	50 00	25 00	26 60	Nommé le 1er janvier 1887.
Wm. McDermot	Eaux intérieures, division sud, comté de Simcoe	Beeton	do	70 00	70 00	84 55	
H. McFayden	Eaux supérieures, rivière Saugeen et ses tributaires	Durham	do	40 00	40 00	.....	
Patrick McCarron	Rivière Sydenham et ses tributaires	Wallaceburg	do	100 00	100 00	.....	
J. B. Moody	Division nord, rivière Sydenham, de sa jonction avec la rivière princip. à Wallaceburg, à sa source	Waubuno	do	50 00	50 00	.....	
Peter McCann	Rivière Thames, de Thamesville à London	London	do	250 00	250 00	121 60	
John Crotty	Rivière Thames, de Lewisville à Cashmere	Bothwell	do	40 00	40 00	28 00	
Timothy McQueen	Rivière Thames, de son embouchure à Lewisville	Chatham	do	150 00	150 00	116 00	
W. P. Croome	Grande-Rivière et ses tributaires, de Brantford en remontant	Brantford	do	100 00	100 00	78 31	
	A reporter			7,895 00	7,107 47	7,728 24	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.— *Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			7,895 00	7,107 47	7,728 24	
W. B. Jelly	Eaux intérieures, divis. nord, comté de Wellington	Bowling-Green	Garde-pêche	40 00	40 00	43 00	
Andrew Hughson	Rivière Crédit, d'Orangeville à Norval, ainsi que les eaux intérieures de Mono, Garafraxa-Est, Amaranth, Albion et Luther, jusqu'à Church's Mills Cataract	Orangeville	do ...	50 00	50 00	68 50	
Robert Stewart	Eaux intérieures, comté de Cardwell	Claude	do ...	50 00	50 00	18 80	
Wellington Hull	Rivières Crédit et Speed et leurs tributaires, dans les townships d'Eramosa, Erin, Caledon et Esquessing	Erin	do ...	50 00	50 00	65 50	
Alex. Blakely	Rivière Crédit, depuis son embouchure jusqu'à Norval, comté de Halton	Port-Crédit	do ...				
Nelson Simmons	Rivière Trent, comtés de Northumberland et Hastings	Meyersburg	do ...	100 00	100 00	172 00	
J. R. Graham	Eaux intérieures, division nord, comté de Victoria, au nord du lac à l'Esturgeon, et en amont de Fenelon-Falls	Victoria-Road	do ...	100 00	100 00	50 00	
G. B. McDermot	Lac Scugog, y compris Lindsay ou rivière Scugog jusqu'à son embouchure, dans les comtés de Durham, Victoria et Ontario	Port-Perry	do ...	200 00	200 00	513 95	
George Cochrane	Eaux intérieures, comté de Peterborough, y compris les lacs aux Tourtes, au Cerf, à la Truite-Saumonée, Stony, Esturgeon et Chemong	Lakefield	do ...	250 00	250 00	291 25	
J. Dauncey	Eaux int., div. est du comté de Peterborough, comp. les eaux des riv. au Goëland et Brûlée, et leurs trib., ainsi que les lacs Drag, de l'Aigle, l'Orignal, Roc-Rouge, Croche et aut. en dedans de leurs lim.	Minden	do ...	100 00	100 00	16 00	
B. H. Sweet	Eaux intérieures, comté de Hastings, au nord du lac des townships de Tudor et Grimsthorp	Bancroft	do ...	50 00	50 00		
H. R. Purcell	Eaux intérieures, townships de Camden, Portland, Loughboro', Sheffield et Kennébec, dans Addington et Frontenac	Colebrook	do ...	100 00	100 00	217 85	

Robert Gilbert	Eaux intérieures, townships de Palmerston, Clarendon, nord et sud de Oanonto et Miller, comté de Frontenac	Ompah	do	100 00	100 00	104 00	
Geo. Lake	Eaux intérieures, townships Bedford, Hinchinbrooke, Olden et Oso, comté de Frontenac	Tichborne	do	50 00	50 00	113 00	
W. H. Johnston	Lac Charleston, lac et rivière Gananoque, comté de Leeds	Farmersville	do	75 00	75 00	138 50	
Jas. Greer	Depuis la décharge du lac Charleston, à travers le creek Woolsy et la rivière Gananoque, et du sud du lac et rivière de Lyndhurst à la décharge du lac Beverley, comté de Leeds	Warburton	do	40 00	40 00		
Wm. Hicks	Haut et bas des lacs Beverley, comté de Leeds	Farmersville	do	50 00	50 00	125 50	
Geo. Jeacle	Rideau, Rideau supérieur, Openicon, Otty et lacs adjacents, comté de Leeds	Westport	do	100 00	100 00	150 00	
A. E. Mills	Rivière et canal Rideau, des écluses Poonamalee aux Rapides Noirs	Smith's Falls	do	50 00	50 00	29 50	
John Murphy	Division sud, comté de Lanark, depuis le détroit entre le haut et le bas des lacs Rideau à Smith's Falls, sur le canal Rideau	Burgess, Perth	do	50 00	50 00	34 50	
Eph. Deacon	Rivière Tay et ses tributaires et rivière Fall Bay, comté de Lanark	Bolingbroke	do	100 00	100 00	43 50	
Jas. McFadden	Rivière Mississipi et lac, comté de Lanark	Carleton Place	do	30 00	30 00	10 00	
Guy Reid	Rivière Rideau et ses tributaires, depuis Ottawa jusqu'aux rapides Burritt, y compris la rivière Jock, comté de Carleton	Ottawa	do	100 00	33 33	26 35	Nommé, 9 mars 1887.
A. Telfer	Rivière et lac Bonnechère, comté de Renfrew	Braeside	do	50 00	50 00	15 50	
M. L. Russell	Riv. Bonnechère et ses tributair., comté de Russell	Renfrew	do	25 00	25 00		
J. R. McDonald	Eaux intérieures de Sebastopool, Brudenell, Radcliffe, Lyndoch et Grattan, comté de Renfrew	Clontarf	do	50 00	50 00		Décédé, 9 juillet 1887.
Thos. McKibbon	Lacs au Vison et Doré, comté de Renfrew	Eganville	do	25 00	25 00	4 50	
Geo. Douglas	Lac au Rat-M. et riv. aux Serpents, comté de Renf.	Rivière aux Serpents	do	25 00	25 00	46 65	
Jos. Bélanger	Lac Calabogie et les eaux intérieures du township de Bagot, comté de Renfrew	High Falls	do	25 00	25 00		
Jas. Muir	Baie Georgienne	Port-Elgin	do			17 05	Débours. comme ancien garde-pêche.
	Total			9,930 00	9,075 80	10,044 64	
	GARDES-PÊCHE.						
Corbett, Timothy	Lac aux Tourtes		Gardien		20 00		
Crandell, T	Lac à l'Esturgeon		do		20 00		
Hollingsworth, E.	Ile Saint-Joseph		do		20 00		
Nicholls, Garner	Lac Buckhorn		do		20 00		
Ritchie, James	Lac aux Tourtes		do		20 00		
Scobie, John	Rivière Ottawa		do		20 00		
Sills, E. H.	Napanee		do		50 00		
Webster, G. H.	Rivière et canal Rideau		do		40 00		
	Total				210 00		

LISTE des agents de pêche du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Service.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
	DIVERS.			$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Crandford, Robert	Déboursés, poursuites pour infractions aux lois de pêche				103 82		
Cie de lithog. Burland	Dessins et gravures				60 65		
Cie de messag. canad.	Frais de messagerie				2 10		
Ministère de la milice et de la défense	6 couvertures grises				12 00		
Shore, Saml.	Déboursés comme gardien spécial, Hoggs Back				25 00		
					$203 57		

RÉCAPITULATION.

	$ cts.
Total des appointements des gardes-pêche	9,075 80
do déboursés des gardes-pêche	10,044 64
do gardiens des pêches	210 00
do divers	203 57
Total pour Ontario	$19,534 01

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts	$ cts.	$ cts.	
Wm. Wakeham	Bas du fleuve Saint-Laurent	Bassin de Gaspé	Préposé à la protection des pêcheries dans le golfe et le bas du fleuve St-Laurent.	1,200 00	.....	.....	
Mich. Archibald	Division fluviale, rivière Ristigouche et ses tributaires	Matapédia	G.-pêche	200 00	200 00	116 03	
J. A. Verge	Division estuaire de la rivière Ristigouche	Cross-Point	do	300 00	300 00	114 15	
John Cullen	De la pointe Paspébiac à la pointe Maguasha	Carleton	do	200 00	200 00	144 80	
John Phelan	De la pointe au Maquereau à la pointe Paspébiac	Port-Daniel	do	50 00	50 00	33 50	
P. Vibert	Rivières York, Dartmouth et Saint-Jean, bassin de Gaspé à la pointe au Maquereau	Bassin de Gaspé	do	300 00	300 00	165 13	
J. J. Létourneau	Cap Chatte à la rivière Sainte-Anne des Monts	Ste. Anne des Monts	do	100 00	100 00	70 45	
Antoine Chevrier	Iles de la Madeleine	Amherst	do	100 00	100 00	129 90	
W. H. Whitely	Division de Bonne Espérance, de Chécatica au Blanc Sablon	Bonne-Espérance	Gardien	100 00	100 00	.....	
J. Legouvé	Division de Saint-Augustin, du cap Whittle à Chécatica	Bassin de Gaspé	do	150 00	150 00	124 90	
G. Mathurin	Division de Washeecootai, y compris les rivières Kegascha, Musquarro, Washeecootai et Olomanosheeboo	Montmagny	G.-pêche	200 00	200 00	150 15	
W. McLeod	Division Ouest, Natashquan, y compris les rivières Agwanus, Nabissippi et Natashquan	Ste. Catherine, comté de Portneuf	do	100 00	100 00	124 80	
G. L. Duguay	Pointe des Esquimaux à la rivière Sheldrake	Malbaie	do	200 00	200 00	259 15	
T. Mignault	District de la Moisie, de la pointe au Jambon à la pointe St-Charles, y compris la rivière Moisie	Montmagny	do	200 00	200 00	237 16	
	A reporter			2,200 00	2,200 00	1,670 12	

LISTE des agents des pêches du Canada etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts	$ cts.	
	Report			2,200 00	2,200 00	1,670 12	
J. O. Bélanger	Rive nord du fleuve Saint-Laurent, de la Pointe des Monts à la Baie des Rochers, y compris les rivières de la Trinité et de la Pentecôte	L'Islet	G.-pêche	150 00	150 00	125 57	
N. A. Comeau	Division de Godbout, de la Pointe des Monts à Bersimis	Godbout (*via* Bersimis)	do	75 00	75 00	35 00	
Chas. Ascah	Ile d'Anticosti	Becscie	do	50 00	37 50		Remercié de ses services le 1er oct. 1886.
	DIVISIONS INTÉRIEURES.						
Joseph Boily	Escoumains et Bersimis	Mille Vaches	Gardien	50 00	50 00	27 00	
Job Bilodeau	Lac St-Jean et ses tributaires, Saguenay (en haut)	Metabetchouan	do	50 00	50 00	64 00	
Chas. Potvin	Lac Saint-Jean	Roberval	do	50 00	50 00	40 50	
Romuald Maltais	Lac Saint-Jean	Saint-Joseph d'Alma, Chicoutimi.	do	50 00	50 00	25 00	
L. N. Catellier	Comtés de Chicoutimi et Saguenay	Tadoussac	G.-pêche	200 00	200 00	53 86	
Antoine Filion	Lacs en arrière de la Malbaie et la baie St-Paul.	Baie Saint-Paul	Gardien	30 00	30 00		
Jos. Simard		do	do	40 00	40 00		
Edouard Martin		Sainte-Agnès	do	30 00	30 00		
Henri Côté		Baie Saint-Paul	do	30 00	22 50		
U. Shéreur	Rivière du Gouffre à la rivière aux Canards, comté de Charlevoix	Malbaie	G.-pêche	50 00	50 00	95 15	
P. Huot	Lacs Philippe, Gagné, et les lacs adjacents, et l'île d'Orléans	Saint-Roch, Québec.	do	125 00	125 00	21 02	
J. B. Saucier	De la rivière Blanche au Cap de Chatte, y compris rivière Matane	Matane	do	100 00	100 00	45 00	
L. E. Grondin	Rimouski à la rivière Blanche	Rimouski	do	100 00	100 00	71 00	
H. Martin	Pointe à la Loupe, île Verte, à la rivière Rimouski (inclusivement)	do	do	100 00	100 00	76 50	
Xavier Pelletier	Division de la ligne entre les comtés de L'Islet et Kamouraska à la pointe à la Loupe, Kamouraska	Sainte-Anne de la Pocatière	do	100 00	100 00	102 00	

F. O. Caron	Pointe-Lévis à la ligne de division entre les comtés de L'Islet et Kamouraska	L'Islet	Gardien	200 00	200 00	80 40	
George Gagnon	Eaux intérieures, comté de Témiscouata	Saint-Hubert	do	30 00	30 00	2 50	
Napoléon Levesque	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Témiscouata	Ile Verte	do	100 00			Nommé, 1er juillet 1887.
Philias Dubé	Lac Témiscouata et eaux environnantes, comté de Témiscouata	Notre-Dame du Lac	do	75 00	75 00	41 00	
Alfred Blais	Lac Matapédia et rivière Matapédia, à Causapscal	Causapscal	G.-pêche	100 00	100 00		
Pierre Latraverse	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, sur le bord des comtés de Richelieu, Yamaska et Berthier, y compris Sorel et les îles adjacentes	Sorel	Gardien	100 00	100 00	15 00	
J. W. Hanson	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Berthier	Berthier (*en haut*)	G.-pêche	250 00	250 00		
J. O. Dion	Rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu	Chambly	do	150 00	150 00		
J. B. Chevalier	Rivière Richelieu, de St-Jean au lac Champlain	Iberville	do	150 00	150 00	441 86	
J. F. Picotin	Rivière Saint-François	Drummondville	Gardien	150 00	150 00	119 65	
N. A. Beach	Lac Memphremagog, dans les comtés de Stanstead et Brome	Georgeville	G.-pêche	150 00	125 00	50 25	Augm'ntation de salaire, 1er janvier 1887.
Tréflé Marchessault	Lac Brome	Knowlton	Gardien	50 00	50 00	21 00	
P. O. Bourk	Eaux intérieures, comté de Mégantic	Somerset	G.-pêche	75 00	75 00	46 90	
J. Laberge	Riv. Châteauguay, dep. l'embouch. jusq. village	Bas. de Châteauguay	do	100 00	100 00	260 98	
John Kelly	Cette partie du fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-François, vis-à-vis les comtés de Beauharnois et Huntingdon	Beauharnois	do	100 00	100 00	321 25	
P. E. Luke	Baie Missisquoi, sur le lac Champlain, et rivière au Brochet	Philipsburg	do	50 00	50 00	105 05	
P. W. Nagle	La ville de Sherbrooke et le comté de Stanstead	Sherbrooke	do	50 00	50 00	56 00	
Joel Shurtleff	Comté de Compton	Compton	do	50 00	50 00		
A. L. Darche	Comtés de Richmond et Wolfe	Sherbrooke	do	50 00	50 00	54 55	
John McCaw	Lacs dans les comtés de Wolfe et Mégantic	do	do				
J. B. McDonald	Lac Mégantic	Echo Vale	do	100 00	100 00	51 14	
V. Veilleux	Eaux intérieures, comté de Beauce	St-Ephrem de Tring	Gardien	40 00	40 00	58 35	
Odilon Lacoursière	Eaux intérieures, comté de Champlain	Saint-Tite	G.-pêche	75 00	75 00	112 00	
Jos. Desaulniers	Eaux intérieures, comtés de Saint-Maurice et Maskinongé	Shawenegan	do	75 00	75 00	81 00	
Jos. Lambert	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Saint-Maurice	Trois-Rivières	do	50 00	50 00	66 60	
Wm. Ritchie	Eaux intérieures, comté de Montcalm	Chilton	do	75 00	75 00	75 17	
J. L. Martel	Eaux intérieures, comté de Joliette	Saint-Alphonse	do	75 00	75 00	72 20	
Joseph Gingras	Rivière Yamaska	Rivière David	do	25 00	25 00	141 10	
Joseph Huteau	Comtés de Verchères et L'Assomption	Contrecœur	do	50 00	50 00	48 46	
S. A. Grant	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis les comtés de Berthier et Maskinongé	Louiseville	Gardien	40 00	40 00	10 00	
Joseph Boivin	Fleuve Saint-Laurent, de la pointe à Beaudet à Côteau-Landing, y compris la rivière Beaudet	Rivière Beaudet	G.-pêche	50 00	50 00	8 00	
John Morris	Fleuve Saint-Laurent, autour de l'île de Montréal	Saint-Lambert	do	200 00	200 00	110 80	
	A reporter			6,365 00	6,270 00	4,902 93	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts	
	Report			6,365 00	6,270 00	4,903 93	
Julien Montpetit	Fleuve Saint-Laurent, autour de l'île Perrot	Ile Perrot	G.-pêche	50 00	50 00	40 75	
Joseph Lauzon	Rivières Jésus et Des Prairies	Terrebonne	do	150 00	150 00	86 76	
Joseph Filiatrault	Eaux intérieures, comté de Terrebonne	Sainte-Adèle	do	50 00	20 83		Nommé, 1er fév. 1887.
Toussaint Cloutier	Eaux intérieures de Terrebonne, et partie de celles d'Argenteuil	Piedmont	do	100 00	100 00	46 00	
Alexander Beaton	Eaux intérieures en arrière du comté d'Argenteuil	B. P. de Lost River, Harrington	do	30 00	30 00	102 00	
R. W. Jones	Rivière Ottawa, de Oka à Carillon, côté nord	Saint-André	do	40 00	40 00	68 50	
Théo. Sabourin	Rivière Ottawa, de Oka à Carillon, côté sud	Rigaud	do	100 00	100 00	17 25	
Jos. Marion	Comté d'Ottawa	Hull	do	300 00	300 00	392 00	
Robert Joynt	Lac Bernard, comté d'Ottawa	B. P. de Joynt	Gardien	50 00	50 00	58 25	
James Mohr	Eaux du comté de Pontiac, dep. la ligne du comté d'Ottawa, à l'ouest jusqu'à la rivière Coulonge.	Onslow	G.-pêche	40 00	40 00	15 04	
J. T. Coghlan	Eaux du comté de Pontiac, depuis la rivière Coulonge, à l'ouest jusqu'à Des Joachims	Chapeau	do	50 00	50 00	11 75	
J. Gauvreau		Ile Verte	do			33 00	Débours. comme ancien garde-pêche.
	GARDES-PÊCHE.			*7,325 00	7,200 83	5,774 23	
Allard, N	Lac Memphremagog		Garde		50 00		
Annett, Louis	Peninsula au Cap aux Os		do		43 00		
Archibald, Wm	do do		do		328 50		
Ascah, Felix	Rivière Saint-Jean		do		12 50		
Barbeau, Cyrille	Lacs dans les townships de Portland et Wakefield		do		25 00		
Beach, N. A. jeune	Lac Memphremagog		do		50 00		
Bisson, Chas	Chaudière aux rapides Deschenes		do		10 00		
Boucher, Frs	Lac Deschenes		do		10 00		
Boulianne, Oscar	Rivière Petites Bergeronnes		do		100 00		
Cameron, D. R.	Lacs dans le township de Derry		do		25 00		
Carberry, Jno	Grande Rivière		do		27 00		
Coff, E. S.	Lac Memphremagog		do		50 00		
Davidson, J. E.	do		do		50 00		

Delaney, Wm	Rivière Ristigouche		Gardien		80 17	
Eden, Edward	Baie de Gaspé		do		8 00	
Eden, Jos., jeune	do		do		73 00	
Fournier, Alex	Rivière Outaouais		do		45 00	
Gauthier, Nap	District du Saguenay		do		134 26	
Harper, W. J	Rivière Ristigouche		do		135 50	
Lachapelle, Louis	Lacs dans Cameron et Bouchette		do		45 00	
Miller, Peter	Sandy-Beach		do		35 00	
Mitchell, D. H	Brompton-Falls		do		30 00	
Morin, Thos	District du Saguenay		do		44 00	
McCallum Thos	Malbaie		do		10 00	
McGowan, W. W	Lac Memphrémagog		do		50 00	
McLaren, Donald	District du Saguenay		do		226 66	
Nagle, Jas	Rivière Magog		do		50 00	
Paul, Léon	Gatineau en haut		do		15 00	
Ramsey, Thos	Lacs dans le township de Denholm		do		25 00	
Rose, Wm	Lac Weedon		do		3 00	
Simard, Geo	Lac en arrière du Saint-Hylarion		do		20 00	
Touzel, T. J	Belle-Anse		do		8 50	
	Total				1,819 09	
	DIVERS.					
Bacon, Rose	Confectionner une tente en coton				4 00	
Bauset, S. P	Pension et frais de voyage pour visiter les pêcheries de la rivière Richelieu				37 50	
Bouchard, Jos	Chaloupe				22 00	
Boulianne, O	Coton, étoupe, etc				4 56	
Bourgoin, Frs	Coton, ficelle, etc				7 12	
Caron, C	Barge fournie, O. P				26 50	
Coffin, Abraham	Canot				35 00	
Ch. de f. Intercolonial	Fret sur canot				3 30	
Lapointe, Eph	Dommages pour perte de pêcherie				28 00	
Perron, Wm	Forgeage				4 42	
	Total				172 40	

RÉCAPITULATION.

	$ cts.
Total, appointements des gardes-pêche	7,200 83
do déboursés do	5,774 23
do gardiens des pêches	1,819 09
do divers	172 40
Total pour la province de Québec	$14,966 55

*NOTE.—Non compris les appointements de l'officier Wakeham.

LISTE des agents de pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointments. Annuels.	Appointments. Montant reçu au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts	
Rogers, W. H	Nouvelle-Ecosse	Amherst	Inspect'r des pêcheries	1,800 00	1,764 00	606 52	
Receveur général					36 00		Taxe du fonds de retraite.
Bertram, A. C.	Ile du Cap-Breton	Sydney-Nord	Officier des pêcheries.	500 00	500 00	364 00	
	Annapolis County.						
Bailey, W. M	Ruisseau Lovett	Round-Hill	Gardien	25 00	25 00		Promu G.pêche, 1er oct. 1887, à $120.
Barteaux, Albert	Rivière Nicteaux	Chutes Nicteaux	do	25 00	25 00		Non requis, 1er oct. 1887
Carty, W. T.	Comté d'Annapolis	Annapolis	G.-pêche	120 00	120 00	125 00	
Croscup, Wm	Rivière à l'Ours	Granville	Gardien	25 00	25 00		do
Ilsley, T. R	De Lawrence à la ligne de comté	Lawrencetown	do	25 00	25 00		do
Morton, A. F.	Rivière Annapolis	Wilmot	do	25 00	25 00		do
Rice, W. A	Rivière Annapolis	Bridgetown	do	25 00	25 00		do
Riordan, M	Rivières Annapolis et Langille	Annapolis	do	25 00	25 00		do
Vroom, Geo	Rivière à l'Ours, côté sud	Rivière à l'Ours	do	25 00	25 00		do
				320 00	320 00	125 00	
	Comté d'Antigonish.						
Aymer, J. R.	De l'entrée du port aux Fourches; de là sur la riv Pomquet, aux moulins de V. Chisholm, et des Fourches, sur la rivière Noire, à la Chute	Fourches Pomquet, Antigonish.	Gardien	25 00	25 00		
Cameron, Laughlin	Du pont de McWilliam au pont de Fraser, y compris le Grand-Ruisseau.	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.	do	30 00	30 00		Appointem. augmentés à $50, 1er juil. 1887.
Chisholm, Colin	Du port d'Antigonish au pont de McWilliam ou Saint-André.	Bas de la rivière du Sud, Antigonish.	do	25 00	18 75		Non requis, 16 mars 1887.

Chisholm, Hugh	do do do	do	do	25 00	6 25		Nommé, 1er avril 1887.
Chisholm, Donald	Du ruisseau du moulin de Trotter au barrage de W. Thompson.	Sources Salées, Antigonish.	do	25 00	25 00		
Chisholm, James	Du rocher de Campbell, sur la rivière Pomquet, au moulin de V. Chisholm, bras est, et au moulin d'Alexander McDonald, bras ouest.	Saint-André	do	25 00	25 00		
Cumming, Jno	Du pont de Fraser à la ligne du comté, tête du lac	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.	do	20 00	20 00		Services non requis, 15 juillet 1887.
Dexter, Jno	Du port d'Antigonish (au pied du marais) au ruisseau du moulin Trotter; de là en remontant ce ruiss. jusq. moulin de Trotter, y comp. les deux bras de la riv. de l'Ouest et le ruisseau Bailey.	Antigonish	do	30 00	30 00		
Fraser, Duncan	Du pont de Pinkeytown au moulin de Stewart	Saint-Joseph	do	20 00	20 00		
Macadam, Alex	Du barrage de Thompson au pont des Fourches d'Addington.	Rivière Ouest	do	25 00	25 00		
McDonald, Alex	Rivière Ouest, du pont des Fourches au pont de Pinkeytown, y compris les rivières Jones et du Castor.	Fourches Addington.	do	25 00	25 00		
McDonald, Angus	De l'entrée du port au pied du Marais, et de là, en remont. la Tracadie jusqu'au lac, et depuis le Marais jusqu'au ruisseau du Monastère, y comp. les ruiss. de l'établissem. Français et Tarbitt.	Tracadie	do	25 00	25 00		
McDonald, John	Comté d'Antigonish	Ruisseau du Docteur	G.-pêche	150 00	150 00	87 45	
McDougall, Arch'd	De l'anse John McDonald (Bun's), côté nord du cap George, à la tête Crobbing, baie Saint-George.	Anse McNair, Cap George.	Gardien	25 00	25 00		
Randall, Albert	Du rivage au lac	Bayfield	do	15 00	15 00		
				490 00	465 00	87 45	
	Comté du Cap-Breton.						
Barrington, York	Du nord de la baie Est à la source de la rivière Sydney, y compris partie de l'île Boularderie.	Mines de Sydney	G.-pêche	120 00	120 00	47 50	
Burke, Jas. P	Main-à-Dieu et baie Mira	Main-à-Dieu	do	120 00	120 00	22 25	
Burke, Wm	Pont de Mira et ruisseau à la Truite	Pont de Burke, rivière Mira.	Gardien	25 00	25 00		
Curry, James N	Rivière Sydney et les Fourches	Fourches de Sydney.	do	25 00	2 08		Nommé, 1er juin 1887.
Howie, Donald	do do	do	do	25 00	2 08		do
Fleming, Mich'l	District du Petit Bras d'Or	Petit Bras d'Or	do	25 00	25 00		
Keefe, P.	Ruisseau Nord-Ouest, Grand Lac et ses tributaires.	Lingan	do	25 00	25 00		
Morrison, Angus	Pont de Marrion, Mira	Pont de Marrion, Mira	do	25 00	25 00		
McAdam, Allan	Eskasoni	Eskasoni	do	25 00	25 00		
McCormack, Donald	Ruisseau de Leitche et rivière George	Ruisseau de Leitche.	do	25 00	25 00		
McDonald, Alex	Du sud de la baie Est à la rivière au Saumon.	Baie Est	G.-pêche	120 00	120 00	58 00	
	A reporter			560 00	514 16	127 75	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements Annuels.	Appointements Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			560 00	514 16	127 75	
	Comté du Cap-Breton—Suite.						
McDonald, Arch'd	Ruisseau de Ball	Ruisseau de Ball	Gardien	20 00	20 00		
McDonald, Donald	Rivière Sydney et les Fourches	Fourches de Sydney.	do	45 00	41 25		
McEachern, Jno	Rivière au Saumon	Grand Mira, Nord	do	25 00	25 00		A laissé la localité le 1er juin 1887.
McLean, Alex	Ruisseau du Moulin	Boisdale	do	20 00	20 00		
McLellan, M.	Ruisseau de Rory Brack	Ruisseau Rory Brack	do	25 00	25 00		
McNeil, D. J.	Rivière et lac Benacadie	Rivière Benacadie	do	25 00	25 00		
Quinan, Francis	De la pointe inférieure à la tête de la baie aux Vaches, et du côté nord de la baie de Mira, y compris les rivières au Saumon et Sydney	Sydney	G.-pêche	120 00	120 00	70 25	
				840 00	790 41	198 00	
	Comté de Colchester.						
Blair, Henry	Comté de Colchester, division est	Rivière du Nord	G.-pêche	100 00	75 00	58 35	9 mois d'appointements.
Corbett, H.	Harrington et rivière Nord	Cinq Iles	Gardien	35 00	35 00		
Davison, J. W.	Comté de Colchester, division ouest	Economie, supérieure	G.-pêche	100 00	100 00	29 75	
Frame, Samuel	Rivières Shubenacadie et Gay	RivièreShubenacadie	Gardien	25 00	25 00		
Fulton, George	Rivière Stewiacke (supérieure)	Stewiacke / Rivière Brookfield.	do	25 00	25 00		
Fulton, H. W.	Rivière Portapique	Rivière Portapique	do	30 00	30 00		
Fulton, R. K.	Rivière De Bert	Village de la Folie	do	25 00	25 00		
Fulmore, Jesse	Rivières Est et du Bar	Cinq Iles	do	25 00	25 00		
Gass, H.	Comté de Colchester, division nord, compr. la baie Tatamagouche, les riv. des Français et Waugh	Tatamagouche	G.-pêche	50 00	50 00		
Johnson, A. O. B.	Rivière Stewiacke (inférieure)	Stewiacke centrale	Gardien	25 00	25 00		
Johnson, T.	Rivière au Saumon	Riv. au Saumon, Truro	do	25 00	25 00		
Moore, George	Rivière Economie	Economie	do	25 00	25 00		
Murray, Math. G.	Rivière au Saumon	Truro	do	25 00	25 00		
McKay, Dan	Rivière Waugh	Riv. Tatamagouche	do	40 00	40 00		

Pollock, R. J.	Rivière Stewiacke, inférieure	Stewiacke, inférieure	G.-pêche	100 00	100 00	24 50	
Rutherford, Ed.	Rivière Stewiacke	Stewiacke	Gardien	25 00	25 00		
Urquhart, Hy	Rivière de la Folie	Village de la Folie	do	25 00	25 00		
	Comté de Cumberland.			705 00	680 00	112 60	
Fowler, Elijah	Comté de Cumberland, div. ouest, comp. tous les cours d'eau qui affluent dans la baie de Fundy	Parrsboro'	G.-pêche	130 00	130 00	72 25	
Gilroy, Geo. W.	Comté de Cumberland, div. est, comprenant tous les cours d'eau qui se jettent dans le détroit de Northumberland	Oxford	do	100 00	100 00	17 00	
Harrison, Moses	Rivière Maccan	Maccan	Gardien	25 00	25 00		
Jenks, Frs. L.	Parrsboro' Head	Parrsboro'	do	25 00	25 00		
Logan, Isaac	Rivières Laplanche et Nappan	Amherst	do	25 00	25 00		
Murphy, Wm.	Rivière Wallace	Wallace	G.-pêche	30 00	30 00		
McPherson, Samuel	Rivière Pugwash	Rivière Pugwash	Gardien	25 00	25 00		Promu G.-pêche, à $75.00, 1er juillet, 1887.
Porter, Jos.	Rivière Herbert	Rivière Herbert	do	25 00	25 00		
Smith, Sydney	Rivière aux Pommes	Advocate Harbor	do	25 00	25 00		
Smith, Thos. R	Rivière Shinimicas	Rivière Shinimicas	do	25 00	25 00		
Wills, Alex. M	Eperlan et huîtres, à Pugwash	Pugwash	G.-pêche	100 00	100 00	35 77	
Goodwin, Robt.		Baie Verte, N.-B.	do			29 00	Services accomplis dans N.-E.
	Comté de Digby.			535 00	535 00	154 02	
Collins, J. A.	Division ouest du comté de Digby, îles Longues et aux Eglantiers	Westport	G.-pêche	120 00	120 00	35 00	
Gavil, A. L	Rivière Joggins	Digby	Gardien	25 00	25 00		
Hanley, Wm.	Comté de Digby	do	G.-pêche	120 00	120 00	181 31	
Journey, Robt.	Rivière Sissiboo	Weymouth	Gardien	25 00	25 00		
McKay, Lochlin	Baie Sainte-Marie	Baie Sainte-Marie	do	25 00	25 00		
	Comté de Guysborough.			315 00	315 00	216 31	
Bruce, J. R	Dep l'em. riv. du Hav. aux Moules, jus. Upper Riv.	Guysboro'	Gardien	10 00	10 00		
Cameron, Angus	Rivière Est, Sainte-Marie	Rivière Est	do	25 00	25 00		
Cameron, D., aîné	Rivière Ouest, Sainte-Marie, du pont Wallace à la tête de la rivière	Upper Caledonia	do	20 00	20 00		
Cook, Jas	Riv. au Saumon, de l'em. à la lig. ouest de Graham	Rivière au Saumon	do	25 00	25 00		
Cross, John	Rivière des Sauvages, de l'embouchure à la source, district de Sainte-Marie	Rivière des Sauvages	do	15 00	2 50		Nommé 1er mai, 1887.
Gunn, Donald	De l'embouchure de la Place de Scott au lac de Country Harbour, y comp. le ruisseau de Gunn, depuis la rivière Principale jusqu'au lac Hurley	Ross Roads	do	30 00	30 00		
Harrington, Jas, jeune	Havre et rivière Cole		do	25 00	6 25		Décédé 8 octobre 1886.
Henderson, Jas.	Havre Isaac et rivière	Havre Isaac	do	25 00	25 00		
	A reporter			175 00	143 75		

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			175 00	143 75		
	Comté de Guysborough—Fin.						
Hudson, Saml. (fils de Lewis)	Rivière de Country Harbour, du pont des Narrows à l'embouchure	Country Harbor	Gardien	25 00	25 00		
Jones, John	Embouchure de la rivière au Saumon	Embouchure de la riv. au Saumon	do	25 00	25 00		
Jordan, Wm	Rivière Ste-Marie, dep. la propriété d'Alex. Ross, (au-dessus du pont de marée) jusqu'à Hugh Halters, sur la rivière de l'Ouest	Glenelg	do	30 00	5 00		Nommé 1er mai 1887.
Kirk, Adam	do do do	do	do	30 00	22 50		Decédé, remp'cé par W. Jordan.
Kenney, Chas	Du pied du lac Neil au lac de la Digue au Castor, inclusivement, et tous les lacs se trouvant sur ce parcours	Riv. au Saumon, div ouest, Guysboro'	do	15 00	15 00		
Manson, Alex	Rivière Sainte-Marie, depuis le lac de Wallace jusqu'à la digue du moulin de Fisher	Lacs Lochaber	do	25 00	15 62		Nommé 15 nov. 1886.
Mattie, Fredrick	Rivière Tracadie, dans les comtés de Guysborough et Antigonish	Tracadie, comté d'Antigonish	do	15 00	15 00		
McDonald, D. A.	Rivière Sainte-Marie	Rivière Sainte-Marie, Sherbrook	do	40 00	40 00		Non requis, sept. 1887.
McDonald, Wm	do	Stillwater	do	25 00	25 00		
McKay, Robert	Depuis la limite de marée jusqu'à Intervale, sur le bras nord, et jusqu'au moulin de Cameron, bras de la Vallée	Guysborough, Intervale	do	15 00	15 00		
McKeen, Thos	Des fourches à la limite du comté, y compris le moulin et le ruisseau McQueen, jusqu'au lac	Melrose	do	30 00	30 00		
McEllum, Jas	De la ligne ouest de Graham au pied du lac Neil, y compris le bras nord et le lac	Rivière au Saumon	do	25 00	25 00		

McQuarrie, Allan	District de Sainte-Marie	Sherbrooke	G.-pêche	100 00	100 00	87 00	
Pride, Wm	De l'embouchure de la rivière Sainte-Marie à la Pointe Sinclair, y compris le cours d'eau depuis le havre du Vin jusqu'au lac	Sherbrooke, Sainte-Marie	Gardien	30 00	30 00		
Sinclair, D. Mc	Depuis Sinclair jusqu'aux sources	Goshen	do	20 00	20 00		
Smith, J. L	Des Fourches au ruisseau du Sauvage	West River	do	25 00	25 00		
Sory, Jas. A	Comté de Guysborough	Guysborough	G.-pêche	150 00	150 00	75 53	
				800 00	726 87	162 53	
	Comté d'Halifax.						
Blakely, Jas	Du havre au Navire à Chezzetcook, inclusivement	Havre au Navire	Gardien	30 00	30 00		
Burris, Wm	Petite rivière Musquodoboit	Petite rivière Musquodoboit	do	30 00	30 00		
Coolen, Chas	De l'anse à Peggy à la baie Terrence, rivières Prospect et des Neuf Milles	Riv. des Neuf-Milles	do	40 00	6 66		Nommé le 1er mai 1887.
Conrad, Chas	Cole Harbor	Cole Harbor	do	40 00	40 00		
Fitzgerald, John	Havre d'Halifax à la baie Marguerite, anse des Portugais	Anse des Portugais	G.-pêche	150 00	150 00	89 22	
Fraser, John	Rivière Moser et Ecum Secum, et ruisseau de Smith	Rivière Moser	Gardien	30 00	30 00		
Fraser, O. P	Rivière Ecum Secum	Ecum Secum, comté de Guysboro	do	25 00	25 00		
Gaetz, Isaach	Comté d'Halifax, Division Est, Dartmouth	Havre Musquodoboit	G.-pêche	150 00	37 50	103 35	Démis. le 9 oct. 1886, remplacé par Geo. Rawlings.
Henry, Chas. G	Haut de la rivière Musquodoboit	Haut r. Musquodoboit	Gardien	30 00	30 00		
Hughes, P	Rivière Tangier	Rivière Tangier	do	25 00	25 00		
Kidston, Archd	De l'anse à Peggy à la baie Terrence, rivières des Neuf-Milles et Prospect	Bras N.-O, Halifax	do	40 00	36 66		
Keizer, Geo	Lac Porter et cours d'eau	Lac Porter	do	30 00	30 00		Démis le 17 mai 1887, remplacé par Charles Coolen.
Mason, Nath	De l'anse à Hébert à l'anse à Peggy, baie Marguerite, rivières Ingraham et des Sauvages	Anse à Peggy	do	75 00	75 00		
Mosher, Dan	Cours de la baie des Vaches	B. Vaches, Dartmouth	do	20 00	20 00		
McDonald, Jno	Grande rivière au Saumon ou riv. Lawrencetown	Lawrencetown	do	25 00	25 00		
McKiel, Nath	Sheet Harbor	Sheet Harbor	do	40 00	40 00		
McCleam, Donald	Rivière Chezzetcook	Rivière Chezzetcook	do	30 00	30 00		
McLeod, George	Rivière Musquodoboit-Centre	Petite Musquodoboit	do	30 00	30 00		
Rawlings, Geo	Comté d'Halifax, division Est, Darmouth à Ecum Secum	Havre Musquodoboit	G.-pêche	150 00	100 00	64 29	Nommé le 1er nov. 1886.
Shatford, H. A	Rivière Pennant	Anse Hubbards	Gardien	40 00	40 00		
Stevens, Robt	Rivière Musquodoboit	Haut r. Musquodoboit	do	30 00	30 00		
Tolson, F. G	Rivière Sackville	Rivière Sackville	do	40 00	40 00		Employé à la piscifact. seulem.
Walker, Wm. G	Petite rivière au Saumon	Petite rivière au Saumon, ch de Preston	do	20 00	20 00		
Whitman, James E	Rivière au Saumon	Rivière au Saumon	do	30 00	30 00		
				1,150 00	950 82	256 86	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts	$ cts.	$ cts.	
	Comté de Hants.						
Burnham, P. S.	Comté de Hants, division Ouest, s'étend depuis la limite occidentale du comté jusqu'à Walton	Windsor	Garde-pêche	100 00	100 00	47 50	
Colter, John B.	Rivière Shubenacadie	Milford	do	30 00	30 00	21 55	
Horne, Archd	Extr. sud de Shubenacadie et la riv. des Neuf-Milles	Enfield	Gardien	30 00	1 25		Nommé le 15 juin 1887.
Mosher, Jas	Riv. Meander et Herbert, dep. l'emb. jusq. la source	Brooklyn	do	30 00	30 00		
Mosher, Noah	Riv. Kennetcook, de l'emb. à la tête de la marée	Mosherville	do	50 00	50 00		
O'Brien, Jas	Rivières Walton et Kennetcook	Maitland	do	30 00	30 00		
O'Brien, T. B.	Division est, de Walton à la ligne de Colchester	Maitland	Garde-pêche	100 00	100 00	58 50	
				370 00	341 25	127 55	
	Comté d'Inverness.						
Beuvie, Peter	Rivière Mabou	Mabou Brook Village	Gardien	25 00	25 00		
Coady, James	Comté d'Inverness, division de l'est	S. W. Margaree	Garde-pêche	100 00	100 00	76 81	
Crowdis, Mark	Dep. le pont j Fourches, au N.-E. de la riv. Margaree	Big Interval	Gardien	25 00	25 00		
Dowling, David	Rivière des Habitants	Riverside	do	25 00	25 00		
Gillies, Peter	S.-O. de Mabou	Mabou, S.-O.	do	25 00	25 00		
Graham, Stephen	Rivières de la Longue Pointe et Judique	Long Point	do	25 00	25 00		
Wm. Hart, jeune	Du pont Crowdie à la résidence du gardien McDermid	Margaree, N. E.	do	25 00	25 00		
Moses Murphy	Lac Ainslie	do	do	25 00	25 00		
M. B. McDonald	Rivière Dennis	Rivière Dennis	do	25 00	25 00		
Miles McDaniel	De l'embouchure de la rivière Margaree à la Chapelle Sud-Ouest	Fourches, Margaree	do	25 00	25 00		
McDermid, Dan	De sa propre résidence à Big Intervale	Margaree, N. E.	do	25 00	25 00		
McDougall, Murdock	Rivière à la Truite	Lac Ainslie	do	20 00	20 00		
McEachern, P.	District d'Inverness-Sud	Glendale	Garde-pêche	100 00	100 00		
McFarlane, J. P.	Port de Margaree	Margaree	Gardien	25 00	25 00		Démissionnaire le 1er juil. 1887.
McFarlane, Angus (fils d'Angus)	Partie sud-ouest de la rivière Margaree	Part. S.-O. du haut de la riv. Margaree	do	25 00	25 00		

McKay, Neil	Eaux supérieures et tributaires de la riv. Margaree	Riv. Margaree, S.-O.	do	25 00	25 00		
McKay, Neil	Rivière Dennis et Bassin	Rivière Dennis	do	25 00			Nommé le 1er juillet 1887.
McKinnon, Angus	Pont Crowdis jusqu'à la tête de la rivière	Riv. Margaree, N.-O	do	25 00	25 00		
McLean, D. F	Comté d'Inverness, division ouest	Port-Hood	G.-pêche	150 00	150 00	80 82	
McLean, John	Grande Rivière	Strathlorn	Gardien	25 00	25 00		Serv. non requis, le 1er juil. 1887
McLellan, Daniel	Rivière Dennis et Bassin	Rivière Dennis	do	25 00	14 58		Démis., oct. 1887, remp. par Allan McLellan.
McLellan, Allan (fils de John)	do do	do	do	25 00	6 25		Nommé le 1er nov. 1887.
Ross, David	Comté d'Inverness, division est	Margaree, S.-O	G.-pêche	100 00	100 00	79 75	
				920 00	865 83	237 38	
	Comté de King.						
Angus, Joseph	Rivière Gaspereaux	Wolfville	G.-pêche	30 00	30 00		
Bishop, C. E	do	Horton	do	30 00	30 00		
Brown, Phillip	Blomidon	Blomidon	do	30 00	30 00		
Miller, Jas. S	Comté de King	Canning	G.-pêche	125 00	125 00	71 00	
McIntyre, W	Rivière Annapolis	Aylesford	Gardien	50 00	50 00		
Reid, R. F	Comté de King	Wolville	G.-pêch	125 00	125 00	43 50	
Thorpe, J. W	Pointe Hall jusqu'au cap Split	Hall's Harbour	Gardien	30 00	30 00		
				420 00	420 00	114 50	
	Comté de Lunenburg.						
Andrews, John	Rivière Mushamush	Baie Mahone	Gardien	25 00	25 00		
Besancon, Isaiah	Rivière du Milieu	Bassin de Chester	do	25 00	25 00		
Boylan, Edward	Rivière de l'Or, supérieure	New Ross	do	25 00	25 00		
Burns, Geo.	Depuis Knock jusqu'à la source de la riv. Lahave.	Dayspring	do	25 00	25 00		
Cooney, Pat	Bras Est, rivière du Milieu	Chester	do	25 00	25 00		
Croft, Wm	Rivière de l'Or, Est, de la Pointe Bongard au bras de la rivière de l'Or, de là aux lacs de Clarke, Clinton et Henry	Bassin de Chester	do	25 00	25 00		
Davis, James	Rivière de l'Est	Chester	do				Pas de salaire.
Demon, David	Rivière de l'Or, inférieure	Rivière de l'Or, infér.	do	25 00	25 00		
Evans, David	Comté de Lunenburg, division est, rivières du Milieu, de l'Or, Martin et Mushamush	Chester	G.-pêche	100 00	100 00	79 00	
Godard, C. E	Rivière Lahave	Bridgewater	do	100 00	100 00	67 50	
Hebb, Eli	Petite Rivière, dep. le ruiss. Wallace jus. la source	Hebb's Cross, Conquerall-ouest	Gardien	25 00	25 00		
Hutt, John	Rivière de l'Or, du Milieu	Beach Hill, Chester	do	25 00	25 00		
Jost, Hy. S	Comté de Lunenburg, division ouest	Lunenburg	G.-pêche	100 00	100 00	33 10	
Keddy, J. H	Rivière Larder	New Ross	Gardien	25 00	25 00		
Langille, James	Rivière Martin	Chester	do	25 00	25 00		
Mossman, Josiah	Depuis chez Henry Kock jusque chez Knock	Lunenburg	do	25 00	25 00		
	A reporter			600 00	600 00	179 60	

LISTE des agents des pêches du Canada—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			600 00	600 00	179 60	
	Comté de Lunenburg—Fin.						
Meisner, Jacob	Rivière de l'Est.	Chester	Gardien	25 00	25 00		
Nesbitt, G. A	Embouchure de la Petite Rivière au ruiss. Wallace	Petite Rivière	do	25 00	25 00		
Pernette, Chas.	do rivière Lahave à l'anse Wilkie.	Lunenburg	do	25 00	25 00		
				675 00	675 00	179 60	
	Comté de Pictou.						
Allan Cameron	Division est de la rivière Barney, de Sutherland's Marshy Hope à la rivière Barney	Kenzeeville, rivière Barney	Gardien	25 00	25 00		
Cameron, Thos.	Rivière de l'Ouest	Rivière du Milieu	do	25 00	25 00		
Campbell, Peter	do de l'Est	New-Glasgow	do	25 00	25 00		
Campbell, A F.	Ile de Pictou	Ile Pictou	do	25 00	47 91		23 mois d'app.
Douglas, Alex.	Rivière du Milieu	Alma	do	25 00	25 00		
Foot, Jas	Rivière des Français, inférieure	R. des Français, inf.	do	25 00	2 08		Nommé le 1er juin 1887.
Fraser, Donald	Fourche et division ouest du lac	Hopewell	do	25 00	25 00		
Fraser, Thos.	Riv. de l'E., de la tête de la marée à la fab. de Grant	Ile Hopewell	do	25 00	25 00		
Fraser, Samuel	Fabrique de Grant jusqu'à la division est du lac	Bridgeville	do	25 00	25 00		
Murray, D. A	Riv. Barney, dep. le pont McDonald jusq la tête	Avondale	do	25 00	25 00		
McDonald, D. G.	Comté de Pictou, division est, comprenant les rivières Sutherland, des Français et Barney, le ruisseau Bailey et la pêche riveraine, depuis le port de Pictou à l'est jusqu'à la ligne de comté.	Lismore	G.-pêche	170 00	170 00	183 00	
McDonald, Donald	Rivière Sutherland	New-Glasgow	Gardien	25 00	25 00		
McDonald, Wm	Rivière des Français	Rivière des Français.	do	25 00	25 00		
McDougall, Chas.	do de l'Est, des lacs Sainte-Marie et Garden.	Jardin de l'Eden	do	20 00	20 00		
McKay, John	do John	Rivière John	do	25 00	25 00		
McKenzie, Geo.	do Caribou	Rivière Caribou, inf.	do	25 00	25 00		

McLean, Donald	Rivière Barney	Avondale	do	25 00	2 08		Nommé 1er juin 1887.
McLean, Donald	Ruisseau Bailey	Ruisseau Bailey	do	30 00	30 00		
Pritchard, A. E	Comté de Pictou central, y compris les rivières du Milieu, Est et Ouest	New-Glasgow	G.-pêche	150 00	150 00	57 49	
Sutherland, Robt	Comté de Pictou, division ouest y compris les riv. du Milieu, Est, Ouest, Cariboo, Tony et John	Rivière Jean	do	140 00	140 00	36 25	
Turner, Wm.	Rivière Barney	Avondale	Gardien	25 00	18 75		Décédé, remplacé par Donald McLean.
				910 00	880 82	306 74	
	Comté de Queen.						
Fitzgerald, John	Des moulins à vapeur à la chute Salter, rivière de Port-Medway	Mill-Village	G.-pêche	100 00	100 00	88 50	
Ford, Theo.	Du pont Milton en remont. jus. la r. Port-Liverpool	Milton	Gardien	60 00	60 00	16 00	
Foster, I. C.	De l'île Puddington à l'île Tobie	Port-Medway	do	50 00	5 13		39 jrs. de salaire.
Miles, Barnabas	De la chute Salter à Pawn Hook, rivière de Port Medway	Greenfield	do	30 00	30 00		
Sellon, S. T. N.	Comté de Queen	Liverpool	G.-pêche	225 00	225 00	88 50	
				465 00	420 13	193 00	
	Comté de Richmond.						
Cameron, Duncan	Division est de la riv Bourgeois à la limite orientale du comté, y compris la dite rivière	Saint-Pierre	G.-pêche	125 00	125 00	22 50	
Grant, Charles	Rivière des Habitants	Riv. des Habitants	Gardien	30 00	30 00		
Gerroir, Félix	Grand Ruisseau	Arichat	do	25 00	25 00		
Grouchy, P. W.	Rivière Descousse	do	do	30 00	30 00		Remplacé par J. P. Grouchy, 1er juillet 1887
Kehoe, Wm.	Baie Fausse et Ruisseau de Breen	Rivière Bourgeois	do	25 00	25 00		
Kyte, Patrick	Rivière Tier	Riv. Tier, St-Pierre	do	25 00	25 00		
Marmeau, Frs	Division ouest de la rivière Bourgeois à la limite occidentale du comté	Arichat	G.-pêche	125 00	125 00	46 00	
Murchison, John	Grande Rivière	Grande Rivière	Gardien	30 00	12 50		Démiss., 31 oct. 1886.
Murchison, Donald	do	do	do	30 00	17 50		Nommé 1er déc. 1886, J. Murchison.
McPherson, Frs	Rivière du Moulin	Rivière Moulin, traverse Grandigue	do	30 00	30 00		
McRae, Allan	Baie de l'Ouest, rivière Noire	Baie de l'Ouest	do	30 00	30 00		
Proctor, John, aîné	Rivière des Habitants	Port-Hawkesbury	do	20 00	20 00		
Sampson, A.	Petit de Grat Inlet	Petit de Grat	do	30 00	15 00		Décédé, 11 janv. 1887, remplacé par Marin Sampson.
Sampson, J	L'Ardoise	L'Ardoise	do	30 00	30 00		
				585 00	540 00	68 50	
	Comté de Shelburne.						
Acker, Timothy	Rivière Birchtown	Birchtown	Gardien	30 00	30 00		
Crowell, P.	Rivière Barrington	Barrington	do	20 00	20 00		
Goudy, E. S.	Rivière Clyde jusq. la ligne du comté de Yarmouth	do	G.-pêche	100 00	100 00	188 10	
	A reporter			150 00	150 00	188 10	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts	$ cts.	
	Report			150 00	150 00	188 10	
	Comté de Shelburne—Fin.						
Greenwood, M.	Rivière de la baie Ronde et ruisseau au Sauvage	Rivière Clyde	Gardien	20 00	20 00		
Holden, C. A.	Ruisseau d'Ogden et rivière au Sauvage	Rivière Jordan	do	50 00	50 00		
Kehoe, M	Havre de Green	Lockeport	do	20 00	20 00		
McGill, W., Jno	Comté de Shelburne	Shelburne	G.-pêche	125 00	125 00	84 43	
Nichol, F. G.	Rivière Clyde	Rivière Clyde	Gardien	20 00	20 00		
Ryer, George	Rivière Roseway	Shelburne	do	50 00	50 00		
				435 00	435 00	272 53	
	Comté de Victoria.						
Beaton, Roderick	Rivière Hume	McNaughton	Gardien	30 00	30 00		
Bingham, Wm.	Englishtown et division d'Ingonish	Englishtown	G.-pêche	50 00	50 00	21 40	Salaire augmenté à $120, 1er juillet 1887.
Buchanan, Donald	Rivière Barachois	Rivière Barachois	Gardien	30 00	30 00		
Campbell, John	Rivière Nord, baie Achepé	Riv. du N., baie Aspy	do	25 00	20 83		Nommé 1er sept 1886.
Capstick, Thos.	Rivière au Saumon, baie Saint-Laurent	Baie Saint-Laurent	do	25 00	25 00		
Donovan, Thos.	Ruisseau Clydburn	Ingonish	do	25 00	25 00		
Finlayson, Donald	Rivière du Milieu	Rivière du Milieu	do	25 00	25 00		
Foyle, Wm.	Ruisseau de Peter	Rivière Baddeck	do	30 00	30 00		
Hellen, Robt	Cap Nord	Cap Nord	do	30 00	30 00		
Ingraham, G.	De Baddeck à la tête de Longue Pointe	Baddeck	do	25 00	25 00		
McAuley, Donald	Rivièrs Baddeck	do	do	25 00	25 00		Démissionn., 1er sept. 1887, remplacé par Dan. McCharles.
McCharles, Jno.	Goulet Sud, Sainte-Anne	Goulet S., Ste-Anne	do	25 00	25 00		
McDonald, Archd	Bras sud, rivière du Milieu	Baie Achepé	do	25 00	25 00		
McDonald, Archd	Havre du Nord	Havre du Nord	do	25 00	25 00		
McDougall, Michael	Rivière Washabuck	Rivière Washabuck	do	30 00	30 00		
McGregor, Frs.	Embouchure de la rivière Baddeck	Montag. du Chasseur	do	25 00	25 00		
McIntosh, Malcolm	Comté de Victoria, division nord, de Smoky Head à la baie Saint-Laurent	Baie Achepé	G.-pêche	120 00	120 00	119 75	

McIver, Malcolm	Ruisseau au Sauvage	Ruisseau au Sauvage.	Gardien	30 00	30 00		
McKenzie, Chris	Rivière du Milieu	Baddeck	do	25 00	25 00		
McLeod, Donald	Rivière Sainte-Anne	Rivière Sainte-Anne.	do	30 00	30 00		
McLellan, John	Rivière du Milieu	Rivière du Milieu	do	25 00	25 00		
McMillan, Donald	Rivière Baddeck	Baddeck	do	25 00	25 00		
McNeil, John S	De Grand Narrows à la Pointe McKay	Grand Narrows	do	25 00	25 00		
McPherson, John	Baie Achepé	Baie Achepé	do	25 00	25 00		
McRae, Donald, jeune	Comté de Victoria, division sud	Baddeck	G.-pêche	120 00	120 00	55 76	
McRae, John (fils de Rory)	Rivière du Milieu	McLeod	Gardien	25 00	25 00		
McRae, Donald	Rivière Baddeck et ses tributaires	Baddeck	do	25 00	25 00		
McRae, Kenneth	Ruisseau au Sauvage	Rivière du Milieu	do	30 00	30 00		
McRae, Donald	Tête Rouge, Baddeck	Tête Rouge, Baddeck	do	25 00	25 00		
McRae, John	Mine d'Or, rivière du Milieu	Mine d'Or, rivière du Milieu	do	25 00	25 00		
McQuarrie, Donald	Rivière du Milieu	Baddeck	do	25 00	25 00	60 00	
Watson, Andrew	Rivière Baddeck, embranchement nord	do	do	25 00	18 75		Décédé, 25 mai 1887.
				1,055 00	1,044 58	256 91	
	Comté de Yarmouth.						
Brand, J. I	Pubnico et Argyle	Pubnico-Ouest	Gardien	25 00	25 00		
Doucet, Jérôme	Rivière Tusket	Tusket	do	30 00	30 00		
Gardner, Enos	Comté de Yarmouth	do	G.-pêche	150 00	150 00	157 00	
Hatfield, J. A.	De Lower Narrows, rivière Tusket, à la ligne du comté	do	Gardien	80 00	80 00		
Jeffrey, James	De la pointe Chebogue à la pointe Chegoggin	Overton	do	25 00	25 00		
Kavanagh, Wm	Du pont Gurill à Coldstream	Tusket	do	25 00	25 00		
Mius, Vital	Fourches Tusket	Fourches Tusket	do	25 00	25 00		
Nickerson, E.	Rivière au Saumon	Yarmouth	do	25 00	25 00		
Porter, Z.	Rivière au Castor	Rivière au Castor	do	25 00	25 00		
Robertson, G. H.	Bord de la mer, de la pointe Chebogue à la ligne du comté de Digby	Yarmouth	G.-pêche	100 00	100 00	42 80	
Thurston, Wm., aîné	Rivière Chegoggin	Chegoggin	Gardien	25 00	25 00		
White, Jos. M.	Lac à l'Anguille	Lac à l'Anguille	do	25 00	25 00		
				560 00	560 00	199 80	
Total				13,850 00	13,265 71	4,239 80	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

GARDIENS DES PECHES.

Nom.	District.	Montant.
Bland, Geo	Rivière Wallace, comté de Cumberland	40 50
Canfield, Jas	do do	43 50
Carr, Belcher	Rivière Portaupique, comté de Colchester	62 50
Cummings, Duncan	Rivière du Milieu, comté de Pictou	68 75
Ethridge, Thos	Plaster Pool, comté d'Inverness	25 00
Hunter, Jas	Rivière Philippe, comté de Cumberland	63 00
Morrison, John	Ruisseau Noir	12 00
McKay, John	Rivière du Milieu, comté de Pictou	68 75
Seamen, Jno	Rivière Wallace, comté de Cumberland	37 50
Thompson, C. M.	Rivière Philippe do	42 00
Wade, T. R	do do	58 50
		522 00
	DIVERS.	
Murphy, Thos	Inspection des fabriques de conserves de homard	49 50
Bureau de la papeterie	Papeterie	15 20
		64 70

RÉCAPITULATION

Total des appointements des employés *	$13,265 71
do déboursés des employers †	4,239 80
do gages des gardiens	522 00
do divers	64 70
Total pour la Nouvelle-Ecosse	18,092 21

* Y compris les appointements de l'inspecteur.
† Y compris les déboursés de l'inspecteur.

LISTE des agents des pêches du Canada—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Venning, W. H	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean	Inspecteur des pêches.	1,800 00	1,764 00	835 54	
Receveur général					36 00		Taxe de fonds de retraite.
	Comté d'Albert.						
Dryden, J. W	Embouch. de la riv. Petitcodiac et baie Dorchester	Hillsboro	Gardien	40 00	40 00		
Kinne, J. E	Lac Germantown et rivière Shepody	Hopewell	do	40 00	40 00		Laissé la localité, remplacé par K. T. Wilbur, juin 1887.
Oliver, Bartlet	Baie du Rocher	Harvey, Petit Rocher	do	40 00	40 00		
Stewart, Suthd	Comté d'Albert	Alma	G.-pêche	100 00	100 00	44 75	
Taylor, Wallace	Rivière Petitcodiac	Coverdale	Gardien	40 00	40 00		
				260 00	260 00	44 75	
	Comté de Carleton.						
Burt, Geo. R	Rivière Saint-Jean et ses tributaires, du creek Long à la rivière Tobique	Upper Woodstock	G.-pêche	100 00	100 00	144 00	
Lindsay, G. Alex	Riv. Miramichi (S.O.), de la source aux Fourches	Foreston	do	150 00	150 00	111 00	
Scott, J. W	Riv. St-Jean, de la riv. à l'Anguille à Woodstock	Cantebury	Gardien	30 00	30 00		
				280 00	280 00	255 00	
	Comté de Charlotte.						
Ash, Wm	District Est du comté de Charlotte	Havre du Castor	G.-pêche	100 00	100 00	18 25	
Barry, Thos	Lower Falls, rivière Magaguadavic	Lower Falls, Magaguadavic	Gardien	100 00	50 00		Nommé 1er fév. 1886.
Best, G. S.	Division Est, de La Tête à Lepreaux	Havre du Castor	G.-pêche	100 00	33 00	92 00	3 mois d'appoint.
	A reporter			300 00	183 00	110 25	

LISTE des agents des pêches du Canada—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			300 00	183 00	110 25	
	Comté de Charlotte—Suite.						
Brown, Barth	Campobello et les îles West, ainsi que les côtes et les cours d'eau dans le comté de Charlotte	Campo-Bello	Gardien	100 00	100 00	30 02	
Campbell, D. F	Baie intérieure de Passamaquoddy	Saint-André	do	120 00	110 00	37 53	Nommé, 1er fév. 1886.
Carrol, Edward	Ile Whitehead	Grand Manan	do	30 00	30 00		
Dick, Samuel	Saint-George au havre du Castor	La Tête	do	30 00	30 00	57 57	
Dixon, Robt	De l'anse Seely à Lepréau	Lepréau	do	30 00	30 00		
Gilmour, Andrew	Tête du Nord, Grand Manan	Grand Manan	do	30 00	30 00		
Holmes, Thos	Côté ouest, île au Cerf	Ile au Cerf	do	30 00	30 00		
Johnson, Robt	Upper Falls, rivière Magaguadavic	Upper Falls, Magaguadavic	do	50 00	25 00		Nommé, 1er fév. 1886.
Lord, J. M	Ile au Cerf	Ile au Cerf	G.-pêche	70 00	70 00	84 50	
McLauchlin, W. B.	Ile du Grand Manan et ses frayères	Grand Manan	do	240 00	240 00	313 00	
Todd, Frank	Rivières Sainte-Croix et ses tributaires	Saint-Stephen	do	120 00	120 00	344 00	
	Comté de Gloucester.			1,150 00	998 00	976 87	
Aché, Adolphe	Shippegan	Shippegan	Gardien	100 00	100 00	93 65	
Boyd, Alex	Petite Shippegan à Miscou	Petite Shippegan	G.-pêche	75 00	75 00	87 53	
Calnan, John, jr.	Cette partie de la riv. Tête-à-Gauche, d'un mille au-dessus de la digue du moulin à la source de la dite rivière	Kinsale	Gardien	25 00	25 00		
Comeau, Frédéric	Petit Rocher, de Belledune au ruisseau du Moulin.	Petit Rocher	do	100 00	100 00		
Cormier, Gustave	Bancs de harengs de Caraquette	Caraquette	G.-pêche	50 00	50 00	149 50	
Coughlan, Tim	La pointe à la Pierre Meulière à Grande-Anse	Pockshaw	Gardien	30 00	30 00		Décédé juin '87, remplacé par Wm. Sisk.
Dempsey, Miles	La Grève au Saumon, de la rivière à l'Achigan à la pointe de la Pierre Meulière	Grève au Saumon	do	30 00	30 00		
Haché, Juste	Bancs d'huîtres du comté, Caraquette et Shippegan	Caraquette	G.-pêche	100 00	75 00	32 70	Remplacé par Jos L. Haché, 1er juin 1887.

Hickson, James	Rivière Nepissiguit et ses tributaires, avec la côte maritime et les cours d'eau, de la rivière Belle-dune à la pointe de la Pierre Meulière	Bathurst	do	350 00	350 00	170 00	
Mauzerolles, J.	De la côte, depuis la ligne de comté jusqu'à la Pointe Green, y compris les riv Big et Tracadie	Tracadie	Gardien	30 00	30 00	129 50	
Poirier, Joseph	Baie des Chaleurs, entre la Grande-Anse et la pointe Mizzenette	Grande-Anse	G.-pêche	100 00	100 00	8 00	
Rogers, W.	Rivière Tête-à-Gauche	Tête-à-Gauche, Bathurst	Gardien	25 00	25 00		
Sewell, Jos	Rivière Pokemouche	Pokemouche	G.-pêche	50 00	50 00	20 50	
Walsh, James	Pokemouche	do	Gardien	30 00	30 00		
				1,095 00	1,070 00	691 38	
	Comté de Kent.						
Collet, A. L.	Baie de Bouctouche	Bouctouche	Gardien	80 00	80 00		
Cormier, Chas.	Rivière Cocagne	Cocagne	G.-pêche	100 00	100 00	84 50	
Girouard, M. A.	Grande Rivière Bouctouche	Bouctouche	do	75 00	75 00	75 00	
Guimon, Lazare	De Kouchibouquacis à la rivière Chockfish	Saint-Louis	do	80 00	80 00	38 50	
Hannah, Wm. F.	Rivière Richibouctou	Richibuctou	do	75 00	75 00	61 64	
Harnett, James	De l'embouchure de la rivière Nicolas, sur la Bouctouche, en amont, y compris la riv. Nicolas.	Weldford	Gardien	80 00	80 00	76 75	
Leger, F. B.	Petite Rivière Bouctouche	Petite r. Bouctouche	do	80 00	80 00		
Leblanc, A T	Rivière Canaan (partie supérieure)	Legerville	G.-pêche	75 00	75 00		
Mauzerolles, Nicholas.	De la rivière Kouchibouquacis à la Pointe au Sapin.	Kouchibouquacis	Gardien	50 00	50 00		
				695 00	695 00	336 39	
	Comté de King.						
Belyea, J. A.	Rivière Saint-Jean et baie Belle-Ile, et ses tributaires	Westfield	G.-pêche	50 00	50 00	41 00	
Gosline, Samuel	De l'embouchure du creek de Smith, en remontant.	Creek de Smith	do	100 00	100 00	117 95	
Keith, Jonah	Rivière Nord de Canaan	Hakelock	Gardien	30 00	25 00		Serv. non requis, 26 avril 1887.
Pearson, I. R.	Lac Washademoak et ses tributaires, dans les comtés de King et Queen	Etablissem. Anglais	do	30 00	30 00		
Ryan, Samuel F.	Ruisseau du Moulin	Studholm, Apohaqui	do	30 00	30 00		
Spragg, Z. S.	Baie Belle-Ile	Belle-Ile	do	50 00	50 00		
				290 00	285 00	158 95	
	Comté de Northumberland.						
Bamford, E. A.	Miramichi sud-ouest, avec la paroisse de Blissfield.	Blissfield	Gardien	50 00	50 00	36 00	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Bergin, Patrick	Depuis Underhill jusque chez Stephen Mitchell, Miramichi, S.-O	Dumphey, Blackville	do	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Blackmore, Jared	Depuis le côté inférieure de Ox-Bow, sur le petit bras S.-O., en remontant	Esk-Nord, Red-Bank.	G.-pêche	50 00	50 00		Serv. non requis, 15 juillet 1887.
	A reporter			130 00	130 00	36 00	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Noms.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusq. 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			130 00	130 00	36 00	
	Comté de Northumberland—Suite.						
Bryanton, Geo.	Depuis le ruisseau à l'Orme jusque chez Squire Underhill, sur la rivière Miramichi (S.-O.)	Derby	Gardien	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Coleman, John	Pointe aux Carr jusq l'île du Milieu, riv. Miramichi	Chatham	do	70 00	70 00	25 35	
Donovan, M.	Rivière Renous et ses tributaires	Pont Renous	do	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Doyle, John.	Rivières Tabusintac et Bartibog	Bartibog	do	30 00	30 00		
Fitzpatrick, James	Rivière Noire	Napan	do	30 00	30 00	40 50	
Freeze, Samuel	De Doaktown aux îles Hovey, dans la paroisse de Blissfield, sur la rivière Miramichi sud-ouest	Doaktown, Miramichi	G.-pêche	100 00	100 00	13 15	
Gillis, Pat.	Petites Rivières S.-O. et ses tributaires	Esk-Nord, Red-Bank.	Gardien	30 00	30 00		Serv non requis, 27 juillet 1887,
Hayes, M.	Rivière Dungarvon	Rivière Renous	do	30 00	30 00		Serv. non requis 1er août 1887.
Hogan, John	Rivière Miramichi (N.-O.) et ses tributaires, depuis le passage d'eau de Chatham, en remontant	Newcastle	G.-pêche	400 00	400 00	115 47	
Hogan, Dennis.	Rivière Renous et ses tributaires	Pont Renous	Gardien	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887
Holt, Samuel	De la ligne inférieure de Blackville à Blissfield	Blackville	G.-pêche	160 00	40 00	28 50	
Hovey, Percy	Rivière Miramichi (S.-O.) et ses tributaires, depuis l'île Nelson jusqu'à la tête de l'île Hovey	Boiestown	Gardien	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Hubbard, George	Etablissement de Whitney, Miramichi N.-O.	Esk-Nord	do	50 00	50 00		
Irving, Wm	Passage d'eau de Chatham à l'île Grande Dune	Lower Newcastle	do	50 00	50 00	86 60	
Kingston, Samuel	Haut de la rivière Miramichi N.-O., de Rolph's Crossing, en remontant	Miramichi N.-O.	do	50 00	50 00		Serv. non requis, 15 juin 1887.
Martin, Alex.	Ile Grand Dune à Tabusintac	Neguac	do	50 00	50 00		
Mathews, Daniel	Du côté inférieure de Ox-Bow, sur la petite Miramichi, S.-O., en remontant	Petite Miramichi S.O.	do	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juin 1887.
Morehouse, Nat.	Etablissement d'Arbo, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest	Etablisseement Arbo.	do	30 00	30 00		do

McDairmid, F	Rivières Napan et Noire, et leurs tributaires	Napan, Chatham	do	30 00	30 00	25 20	
McIntosh, Angus	Rivière Miramichi et ses tributaires, de l'île du Milieu à la traverse de Newcastle	Chatham-Head	do	30 00	30 00	15 25	
McMahon, J. E.	Traverse de Chatham à l'île Grande-Dune	Bartibog	do	50 00	50 00	85 75	Non requis, juin 1887.
Noble, John	Baie de Miramichi, de l'île au Renard à Escuminac	Baie de Miramichi	G.-pêche	100 00	100 00	75 00	
Parker, Thos	Rivière Miramichi et ses tributaires, de l'île de Beaubair à Blackville	Newcastle	do	160 00	160 00	232 50	Appointem augmentés à $250, 1er juil. 1887.
Robichaud, P.	Rivière de l'Eglise-Brûlée et ses tributaires, et haut de la rivière Tabusintac	Haut de la Neguac	do	100 00	100 00	80 00	
Ryan, M.	Miramichi Nord-Ouest	Esk-Nord	Gardien	30 00	30 00	.....	Non requis, 15 juin 1887.
Shaddick, John	Grand Sevogle aux Fourches carrées	Sevogle	do	50 00	50 00	.....	do
Smith, Thos.	De l'extrémité infér. de l'île Fingley, bras N.-O de la Miramichi, en remontant, et le Grand Sevogle	Esk-Nord, Red-Bank	do	30 00	30 00	.....	do
Stymiest, John	Bas de la rivière Tabusintac	Chemin de Stymiest, Neguac	G.-pêche	100 00	100 00	79 05	
Sutherland, Murdock	Rivières Petite Sud-Ouest, bras N.-O. de la Miramichi et Grand Sevogle, de Red-Bank, en remont.	Red-Bank	do	160 00	.....	.....	Nommé, 15 juin 1887.
Underhill, J.	Etablissement de Coughlan, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest	Etablis. de Coughlan	Gardien	30 00	30 00	.....	Non requis, 1er août 1887, remplacé par Murdock Sutherland.
Watling, Tubal	Rivière Noire et ses tributaires, dans la paroisse de Glenelg	Rivière Noire	do	30 00	30 00	.....	
Williston, John G.	Baie Miramichi, de la rivière Noire à la rivière aux Français, y compris les îles du Vin et aux Œufs	Baie-du-Vin	do	100 00	100 00	99 75	
Wyse, Wm.	Pêcheries au hareng, baie Miramichi. et pêche à l'achigan, dans la baie Napan et la riv. Noire	Chatham	G.-pêche	200 00	200 00	213 15	
				2,560 00	2,280 00	1,251 22	
	Comté de Queen.						
Hetherington, I. T.	De l'île Cole au pied du lac Washademoak	Jenkins, Johnson	G.-pêche	100 00	100 00	53 00	
Langan, Isaiah	Rivière au Saumon	Chipman, Gaspereaux	Gardien	30 00	30 00	.....	
Philips, Robert	Tête du lac Washademoak	Rapides de Canaan	do	25 00	25 00	51 25	
				155 00	155 00	104 25	
	Comté de Ristigouche.						
McPherson, Alex.	De Belledune à Dalhousie	Rivière Charlo	G.-pêche	100 00	100 00	61 15	
	Comté de Sunbury.						
Hoben, G. W.	Rivière Saint-Jean, d'Indiantown à la ligne du comté d'York	Burton	do	100 00	100 00	99 25	
Taylor, W. E	do do do	Sheffield	Gardien	30 00	30 00	.....	
				130 00	130 00	99 25	

LISTE des agents de pêches du Canada, etc.—*Fin.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Comté de Saint Jean.						
O'Brien, Jos.	Comté de Saint-Jean	Carleton, Saint-Jean	G.-pêche	150 00	150 00	129 50	
Skillen, Wm. E.	Partie orientale du comté de Saint-Jean, de Quaco-Head à la rivière aux Oies	Saint-Martin	do	100 00	100 00	76 50	Remplacé par E V. Rourke.
Rourke, E. V.	do do do	do	do	100 00			
				350 00	250 00	206 00	
	Comté de Victoria.						
Caron, Magloire	Lac Baker et cours d'eau avoisinants	Ruisseau Caron	Gardien	30 00	30 00		
Cameron, J. McNab	Rivière Tobique	Rivière Tobique	do	30 00	30 00		
Edgar, Thos	Division centrale, rivière Tobique	Trois-Rivières	do	30 00	30 00		
Fraser, Donald	Rivière Tobique	Arthurette	do	30 00	30 00		
Long, Romain, aîné	En haut des rapides de la rivière aux Poissons	Saint-François	do	30 00	30 00		
McCloskey, John C.	Rivière au Saumon	Andover	do	30 00	30 00		
McDougall, John	Trois-Ruisseaux, bras de la rivière Tobique	Rocky-Brook, paroisse de Lorne	do	50 00	50 00		
Roberts, Chas, jeune	Division inférieure, rivière Tobique	Andover	do	30 00	30 00		
Ryan, Thos. D.	Comté de Victoria	Grandes-Chutes	G.-pêche	150 00	150 00	150 50	
				410 00	410 00	150 50	
	Comté de Westmoreland.						
Cormier, D. T.	Baie de Dorchester	Pré-d'en-haut	G.-pêche	60 00	60 00	74 75	
Deacon, W. B.	Havre de Shédiac et rivière	Shédiac	do	200 00	200 00	217 00	
Goodwin, Robt	Les paroisses de Sackville et Westmoreland	Baie Verte	do	100 00	100 00	59 20	
				360 00	360 00	350 95	

	Comté d' York.						
Campbell, J. A.	Grande Passe, sur la rivière St-Jean, en remontant depuis la pointe Crock jusq. la limite inférieure du comté d'York, y compris la riv. Nashwaak	Kingsclear, Fréderic-ton	Gardien	60 00	60 00	.....	
Cronkhite, A. B	Rivière St-Jean, depuis la limite supér. du comté d'York jusq. la pointe Crock, sur la riv. St-Jean.	Southampton	do	60 00	60 00	.....	
Cunningham, A	Lacs Skiff, Palfry et autres	Stat. de Canterbury.	G.-pêche	100 00	100 00	50 50	
Glendenning, D	Ruisseau Magaguadavic et lac Oromocto et autres lacs	Station de Harvey	Gardien	60 00	60 00	.....	
McNelly, L	De la traverse Burgoyne à Nackawack	Lower Queenstown	do	60 00	60 00	.....	
Moir, A	Depuis le coude de Price, jusqu'à la côte Brûlée, Miramichi, S.-O.	Bloomfield	G.-pêche	150 00	127 50	34 50	Augment. d'appointem., 1er octobre 1886.
Orr, Robt	Comté d'York	Frédericton	do	300 00	300 00	273 25	
				810 00	767 50	358 25	
	Total			10,425 00	9,840 50	5,880 45	

LISTE des agents des pêches au Canada.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

GARDES.

Nom.	District.	Montant reçu jusq. 30 juin 1887.
		$ cts.
Aubé, John	Comté de Gloucester	45 00
Barry, Jas.	Rivière Miramichi	52 00
Barry, Thos	Rivière Magaguadavic	91 66
Caie, Edward	Comté de Gloucester	45 00
Cameron, John	Rivière Tobique	146 00
Dalton, Wm	Rivière Miramichi	150 00
Johnson, Robt.	Rivière Magaguadavic	45 76
McCluskey, M. F.	Rivières Tobique et Serpentine	39 00
Poitras, Geo	Rivière Ristigouche supérieure	216 00
Reardon, J I	Comté de Gloucester	45 00
Richards, Thos	Nepisiguit et havres de Bathurst	90 00
Theriault, S.	Comté de Gloucester	45 00
		1,010 42
	DIVERS SERVICES.	
Dempsey, Miles	Déboursés d'inspection des fabriques de conserves	26 00
Cameron, Kenneth	do comme ex. garde-pêche, comté de Northumberland	43 00
Cunningham, B. L.	do do comté de Charlotte	144 50
		213 50

RÉCAPITULATION.

	$ cts.
Total des appointements des officiers	9,840 50*
do déboursés do	5,880 45
do gages des gardiens	1,010 42
do divers	213 50
Total pour le Nouveau-Brunswick	16,944 87

* NOTE.—Y compris les appointements et déboursés de l'inspecteur.

LISTE des agents des pêches du Canada—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Duvar, Hunter J.	Ile du Prince-Edouard	Alberton	Inspecteur despêcheries	1,000 00	980 02	927 12	
Receveur général					20 00		Retenue pour le fonds de retraite.
	Comté de King.						
Conaghan, John	Baie Fortune, de la Petite Rivière à la Baie Rollo.	Baie-Fortune	Gardien	30 00	30 00		
Dingwell, J. H.	Quatrième district de Morell	Rivière Morell	do	40 00	37 50		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
Duffy, Peter	Saint-Pierre et Morell	Saint-Pierre	do	30 00	30 00		
Griffin, Henry	Baie Cardigan et rivière Montague	Georgetown	do	30 00	30 00		
Lowe, John	Havre et rivière Murray, y compris les lots 63 et 64	Havre Murray	do	50 00	45 00		do do
Mathewson, M.	Grande Rivière	Grande Rivière	do	40 00	37 50		do do
Mitchell, James	Premier district de Morell	Chemin Peake	do	30 00	30 00		
Morrow, Henry	Rivière Souris	Rivière Souris	do	30 00	30 00		
McCullough, Patrick	Troisième district de Morell	Chemin Peake	do	30 00	30 00		
McDonald, Allan	Lac Nord	Lac Nord	do	50 00	45 00		do do
McDonald, Ronald	Rivière du Naufrage	Rivière du Naufrage	do	40 00	37 50		do do
O'Brien, John	Deuxième district de Morell	Rivière Morell	do	30 00	30 00		
Quinn, Robert	Rivière Brudenell	Cardigan	do	30 00	15 00		Décédé.
Reilly, Daniel	Montague, du chemin Georgetown au chem. Whim, et depuis la ligne de comté jusqu'à la côte	Rivière Montague	do	30 00	30 00		
				490 00	457 50		
	Comté de Queen.						
Beers, George F	Baie Pownal et rivière au Loup-Marin	Cherry-Valley	Gardien	30 00	30 00		
Buotte, Dominique	District de Rustico	Rustico	do	30 00	30 00		
Currie, Neil	Grève du lot 65, sud de la rivière Ouest	Creek-Long, rivière de l'Ouest	do	30 00	12 50		Nommé, 1er février 1887.
Delaney, Jonathan	New-London	New-London	do	30 00	30 00		
	A reporter			120 00	102 50		

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				$ cts.	$ cts.	$ cts.	
	Report			120 00	102 50		
	Comté de Queen—Fin.						
Garnum, Lionel	Rivière Winter	Rivière Winter	Gardien	50 00	50 00		
Howatt, James	Crapaud	Crapaud	do	30 00	30 00		
Loughrin, John	Orwell et Newton	Orwell	do	30 00	30 00		
MacKenzie, Finlay	Lots 60 et 62	Rivière Pinette	do	50 00	45 00		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
Mathieson, John		Rivière de l'Ouest	do	30 00	7 50		Services non requis, 1er octobre 1886.
Murphy, Thos	Rivière à la Truite	Pont Stanley	do	30 00	30 00		
Murphy, Jos	District de la Baie Pownal et riv. au Loup-Marin.	Pointe China, lot 50.	do	30 00	30 00		
Powers, Jas	Rivières Huntley et Wheatley	Rivière Hunter	do	30 00	30 00		
Ready, Michael	Rivière Winter	Tracadie	do	40 00	37 50		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
Shaw, A. C	District de la rivière Ouest	Rivière de l'Ouest	do	30 00	30 00		
Stanley, Francis	Charlottetown, y compris les rivières Est, Ouest et Nord	Charlottetown	do	50 00	45 00		do do
Stephenson, George	Rivière New-Glasgow	New-Glasgow	do	30 00	30 00		
Traynor, J. P	Rivière Johnston, y compris les pêches d'huîtres à son embouchure	Rivière Johnston	do	30 00	30 00		
Whitehead, Wm	Rivière Sud-Ouest	Rivière Sud-Ouest	do	30 00	30 00		
				610 00	557 50		
	Comté de Prince.						
Arsenault, J. A	Lot, 15, baie Egmont	Village Abram	Gardien	40 00	37 50		Appoint. augm, 1er oct. 1886
Aylward, Peter	Etang de Skinner, au sud, de la partie sud de l'Etang aux Clous à l'Etang Noir, inclusivement, et à l'est jusqu'au chemin de fer	Tignish	do	40 00	37 50		do do
Beaton, John	Lots 5, 6 et 10	Lot 6, riv. de l'Ouest	do	30 00	30 00		
Bryant, D. L	Du banc ouest de la Grande Rivière Pierre-Jacques au point ou la ligne nord du lot 15 touche la côte de la baie Egmont	Rivière Enmore	do	30 00	30 00		

Burns, Wm.	Rivière Dunk	Freetown	do	30 00	30 00		Serv. non requis, 1er juillet 1887.
Chiasson, John (Chapel)	Tignish, de la ligne du lot n° 2, au nord, y compris la Petite et la Grande Tignish, et à l'ouest jusqu'au chemin de fer	Tignish	do	40 00	37 50		Appoint augm. 1er oct. 1886.
Clark, Henry	Rivière Dunk et baie Egmond	Summerside	G.-pêche	200 00	200 00		do do
Doyle, Lawrence	Du Petit Miminigash au Cap Wolfe	Lot 3	Gardien	40 00	37 50		Serv. non requis, 1er juillet 1887
Drummond, Thos.	Rivière Dunk	Freetown	do	30 00	30 00		Appoint. augm. 1er oct. 1887.
Gillis, V. S.	Baie Richmond et Malpèque	Riv. Rideau, lot 18	do	40 00	37 50		
Holland, J. F. B.	De la Tête Graham, lot 26, au Cap Traverse	Bedeque	do	30 00	30 00		
Howat, Calvin	Rivière Tryon	Riv. Tryon	do	30 00	30 00		
McBride, Patrick	Rivière Dunk	Bedèque Central	do	30 00	30 00		
McDonald, Jas. A	Grande Rivière	Grande Rivière	do	30 00	30 00		
McDonald, Alex	Baie et Inlet Cascumpèque, du détroit au Cap Kildare	Alberton	do	40 00	37 50		do do
Nelligan, Jas. M.	Etang aux Clous, Etang de Skinner	Norway	do	50 00	45 00		do do
Ramsey, J. A.	Anse aux Huîtres, baie Richmond	Hamilton, lot 18	do	50 00	41 66		Nommé, le 1er sept. 1886.
Ramsey, James	Lot 13, rivière à la Truite	Vallée Tyne	do	30 00	30 00		
Ramsey, J. K.	Du cap Wolfe à la rivière Brae	Cap Ouest	do	50 00	45 00		Appoin. augm. 1er oct. 1886.
Rix, John	Miminigash	Miminigash	do	50 00	45 00		do do
Sharpe, John A	Summerside, y compris la baie Bedèque et la partie sud de la baie Richmond	Snmmerside	do	30 00	30 00		
Sharpe, George A.	Lot 12, sur le détroit	Lot 12	do	30 00	30 00		
Tucker, John	Rivière Dunk	Rivière Dunk	do	30 00	30 00		
				1,000 00	961 66		
	Total			2,000 00	2,976 68	927 12	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*

GARDIENS DES PÊCHES.

Nom.	Service.	Montant.
	DIVERS.	$ cts.
Arsenault, J. A	Alloc. pour augment. de devoirs pendant la saison du homard	5 00
Aylward, Peter	do do	5 00
Chiasson, Jno	do do	5 00
Dingwell, J. H	do do	5 00
Doyle, Lawrence	do do	5 00
Garnum, L., jeune	Gages comme gardien spécial, rivière Winter	5 00
Gillis, V. S	Alloc. pour augment. de devoirs pendant la saison du homard	5 00
Lowe, John	do do	10 00
Matheson, Malcom	do do	5 00
McDonald, Ronald	do do	5 00
McDonald, Allan	do do	10 00
McDonald, Alex	do do	5 00
McKenzie, Finlay	do do	10 00
Nelligan, J. M.	do do	10 00
Ramsay, J. K	do do	10 00
Ready, Michael	do do	5 00
Rix, John	do do	10 00
Stanley, Frs	do do	10 00
		125 00
Bureau de la papeterie	Papeterie	15 69
	Total	140 69

RÉCAPITULATION.

	$ cts.
Total, appointements des officiers	2,976 68
do déboursés de l'inspecteur	927 12
do divers	140 69
Total pour l'Ile du Prince-Edouard	4,044 49

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	—
				$ cts.	$ cts	$ cts.	
McQueen, Alex.	Province du Manitoba	Winnipeg	Inspecteur des pêches.	900 00	900 00	545 85	
Devlin, Daniel	Lac Manitoba		Gardien		30 00		
Fraser, Jno. A	Lac Plat		do		15 00		
Gilchrist, F. C.	Rivière Qu'Appelle et les lacs adjacents	Fort Qu'Appelle	G.-pêche	300 00	300 00	344 65	
Leader, John	Rivière Qu'Appelle		Gardien		20 00		
Matheson, Jas	Lac Winnipeg		do		30 00		
Martineau, H.	Lac Manitoba		do		30 00	56 25	
Stone, O. T	Lac Long, Territories N.-O	Sussex, B. P. Craven	G.-pêche	150 00	112 50	54 00	
Wood, John	Lac Winnipeg		Gardien		30 00		
	Total				1,467 50	1,000 75	$2,468.25

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements. Annuels.	Appointements. Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
	Colombie-Britannique.			$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Mowat, Thos.	Colombie-Britannique	New-Westminster	Insp. du poisson et offic'r en charge de l'établissement	1,500 00	300 00	730 59	Une partie des appoint. de M. Mowat est chargée à la pisciculture.
Buie, John	Rivière Frazer		Gardien		513 34	40 35	
Duncan, Eric	do Comox		do		40 00		
Green, C. F.	do Frazer (en bas)		do		280 00	31 50	
Grant, C. D.			do		17 50		Bal. des gages.
Gullod, Hy.	Rivière Alberim		do		40 00	7 00	
Lomas, W. H.	do Cowichan		do		90 00	28 25	
Morrison, C. F.	do Skeena		do		250 00	32 00	
Murphy, John	do Fraser		do		75 00	24 50	
York, Chs.	do Nanaïmo		do		60 00	8 00	
	Total				1,665 84	902 19	

Divers déboursés.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.
	Divers.	$ cts.
Cunningham et Cie, J.	Ferronnerie, etc	25 62
Janion, R. C.	Emmagasinage de rets, etc	35 74
Maclure, S.	Aide comme commis	128 00
Major, C. G	Lampe	4 50
Marvin, E. B.	Ferronnerie, corde, glace, etc	641 49
McPhaden, D.	Provisions	6 12
"Pathfinder" et ses propriétaires	Usage de goëlette se rattachant aux rech. de pêche en eau profonde	2,137 00
Pearson et Cie, T. R	Papeterie, etc	53 27
Scoullar et Cie, E. S.	Trappes à homard, etc	14 75
La Colombie-Britann.	Papeterie, etc	28 20
"The Colonist".	Annonces	10 00
Yondall, H.	Services se rattachant aux recherches de pêche en eau profonde	208 00
	Total	3,292 69
	Total pour la Colombie-Britannique	5,860 72

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

FRAIS JUDICIAIRES ET DÉPENSES INCIDENTES.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Cie de lith. Burland....	Impression d'avis de ferm. de la saison, chèques, etc.	122 59	
Graham, Wallace.....	Services d'hom. de loi *re* infraction aux lois de pêche	602 00	
Hallett et Fowler.....	do la Reine *vs.* E. I. Freeze....	25 00	
Harrison, L. R.....	do infraction aux lois de pêche	399 75	
Huxtable, Jas.....	Frais encourus *re* infraction aux lois de pêche	16 20	
Lawlor, R. A.....	Services d'homme de loi, Irvine vs. Currie	50 00	
Pollard et Miller.....	do *re* G. P. McIntosh.....	15 00	
Stevenson, B. R.....	do *re* goël. "B.R.Stevenson"	25 00	
Le protonotaire, cour Suprême, Rimouski..	Copie de jugement Lavoie *vs.* Lepage	3 00	
	Total.....	.....	1,258 54

EXPOSITION DES PÊCHERIES CANADIENNES.

Bell, R. B.....	Poële à charbon.....	20 00	
Birkett, Thos.....	Ferronnerie	7 33	
Cie can. de messagerie	Frais de messagerie	1 65	
C. d'I. et P. "Citizen"	Annonce de la rouverture de l'exposition	4 60	
Currier, T. W.....	Bois de service	1 75	
Esmonde, Jos. R.....	Ferronnerie, ferblanterie, etc	100 43	
"Evening Journal"...	Annonce de la rouverture de l'exposition.	5 00	
"Free Press".....	do do	5 00	
Hodgson, Wm.....	Examen des murs des côtés, salles de l'exposition....	5 00	
Hodgson, T. A.....	Réparations	127 16	
Kavanagh Frères.....	Alcool et chandelles.....	73 56	
"La Vallée de L'Ottawa".....	Annonces de la rouverture de l'exposition	5 00	
"Le Canada".....	do do	4 40	
Lortie, Mme.....	Nettoyage de la salle.....	9 25	
Mercer, John.....	Réparations au mât de pavillon	6 00	
Mills et Fils, A. K.....	Nettoyage de la porte.....	2 50	
Skuce, Frs.....	Grilles.....	8 00	
Steen, John.....	Bourrer et installer le poisson	15 00	
White, J. T.....	Annonce de la rouverture de l'exposition	2 30	
Wigmore, J.....	Charriage.....	16 00	
Wilson et Cie J.....	Encadrage	8 00	
Veale, Philip.....	Appointements comme garde, jusqu'au 30 juin 1887.	500 00	
do	Déboursés do ...	553 70	
	Total.....	.....	1,481 63

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

ETAT DES DÉPENSES RELATIVES A LA DISTRIBUTION DES PRIMES DE PÊCHE, ETC.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Montant payé aux gardes-pêche et percepteur de douanes	Services relatifs à la distribution des primes de pêche	2,111 15	
Bassett, T. B.	Services comme commis surnuméraire	315 00	
Brophy, J. P.	do do	547 50	
Burland Lith. Co.	Imprimer des chèques de prime.	7 89	
Cunningham, F. H.	Services supplémentaires *re* primes	134 30	
Gilbert, E. W.	Services comme commis surnuméraire	547 50	
Cie d'imp. du "Herald"	Annonces	2 10	
Hore, H. R.	Services comme commis surnuméraire	46 50	
Jenkins, S. J.	Services supplémentaires *re* primes	555 00	
Kent, S. B.	do do	158 40	
Makinson, W. A.	Services comme commis surnuméraire	411 00	
Ogden, A.	Loyer de bureau à Halifax	70 00	
Watson, J. W.	Services comme commis surnuméraire	730 00	
Webster, G. H.	do do	235 50	
Winter, C. F.	do do	547 50	
Bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions	204 07	
	Total		6,623 41

CONSTRUCTION DE PASSES-MIGRATOIRES, RIVIÈRE LA HAVE.

Cook, G. F.	Bois de service	44 80	
Daniel, B.	Main-d'œuvre	3 00	
Dauphinée, J.	do	27 68	
Davison et Fils, E. D.	Bois de service	52 78	
Dawson et Fils, Robt.	Fer, carvelles, etc.	92 47	
Godard, C. E.	Appointements et déboursés, etc., surveiller la construction des passes-migratoires, rivière La Have	1,284 21	
Hall, H.	Halage de bois de service, etc	12 23	
Kinney, W. H.	Appointements et déboursés, surveiller la construct. de passes-migratoires, rivières La Have et D'or...	227 25	
Labradore, L.	Main-d'œuvre	12 75	
Mader, Jas.	Billots	7 80	
Maguire, Thos.	Main-d'œuvre	12 75	
Mailman, Solomon	Poteaux	7 50	
Manning, L.	Halage du bois de service, louage de cheval, etc.	19 50	
Morris, John	Carvelles, fer, etc	7 01	
McKinnon, Neil	Main-d'œuvre	28 68	
Porter, B H	Dynamite, fusée, etc	9 05	
Quigley, J.	Boulons	3 00	
Rawding, J.	Main-d'œuvre	4 50	
Spidel, L.	do	6 00	
Sutherland, Robt.	Aiguiser les outils, etc	27 50	
Vienott, R.	Main-d'œuvre	1 50	
Wagner, David	Transport de lest	6 00	
Wyman, Jos. R.	do gravier, etc	56 00	
	Total		1,953 96

ENLÈVEMENT DES OBSTACLES AUX CHUTES DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Boyd, Angus	Annonces de soumissions	2 48	
"Morning Herald" P. & P. Co	do	4 65	
"North Sydney Herald"	do	3 10	
	Total		10 23

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	ETABLISSEMENT DE NEWCASTLE (ONTARIO).	$ cts	$ cts.
Aikenhead et Crombie.	Moissonneuse de pelouse	6 75	
Barfett, J. R	Ferronnerie, etc.	54 61	
Bonathan, W. T.	Poser les tuyaux, etc	14 65	
Brault, Hy.	Main-d'œuvre	7 50	
Clark, G. M	Loyer du privilège d'eau pour deux ans	200 00	
Dinsmore, D	Emmagasinage de poisson	11 70	
Douglas, Thos	Frais de messageries, louage de cheval, etc	76 69	
Fothergill, R.	Ferronnerie et télégrammes	70 42	
Hooper et Eddy.	Maçonnerie	11 62	
Kenefick, John	Gages comme aide	553 75	
Kenefick, Patrick.	Main-d'œuvre	12 50	
Kenefick, Wm	do	120 00	
Leckie, J.	Rets à pêche, corde, etc	64 08	
Otton, Asa	Main-d'œuvre	81 25	
Otton, John	Charriage, etc	26 25	
Quick, L. G	Réservoirs, boîtes, etc	121 20	
Rolfe, John H.	Peinturer, etc	5 45	
Rose, M. C.	Boyau en caoutchouc	11 50	
Simmons et Pool	Bois de service, main-d'œuvre, etc	191 81	
Stilwell, Frederick	Forgeage	28 77	
Toms, Jos	Charriage de bois de construction	4 00	
Cie de caoutc., Toronto	Bottes en caoutchouc	13 50	
Treleaven, Jno.	Houille	33 35	
Walker, John	Appointements comme aide	540 00	
do	Payé des garçons pour cueillir des œufs.	53 10	
Wilkins, Chas	Distribuer des alevins	37 85	
Wilmot, Samuel	Déboursés, distribuer des alevins, etc.	350 00	
do	Deux années de loyer de terrain	400 00	
Wilmot, Chas.	Appointements comme officier dirigeant	750 00	
do	Déboursés do	1,511 50	
Wright, Jas	Réparer le poêle, etc	3 30	
			5,367 10
	ETABLISSEMENT DE SANDWICH (ONTARIO).		
Adams, Wm	Peinturer, etc	15 60	
Adamson, Robt.	Cueillir des œufs	18 00	
Benitan, C.	Forgeage	14 50	
Buchanan, E. L.	Loyer de terrain	20 00	
Forrest, D. F.	Main-d'œuvre	22 50	
Gauthier, G. W.	Fournir des œufs de poisson blanc	159 50	
Gray, George	Cueillir des œufs	18 00	
Hill, Wm	Gages comme aide	410 01	
Jolly, Albert	Bois	137 50	
Laframboise, Alex	Main-d'œuvre	58 50	
Lemonde, Charles	Gages comme mécanicien	135 50	
Lemonde, A	Scier du bois	17 50	
Master, A.	Cueillir des œufs	27 00	
McCombe, A. H	Gages comme mécanicien	389 50	
Neveux, G. A. et E. B.	Réparations aux boîtes à poisson, etc	6 60	
Nutson, W. G	Bois de service, etc	26 46	
O'Brien, Wm	Cueillir des œufs, etc	72 75	
Odette et Wherry	Houille	19 25	
Paree, Jos	Main-d'œuvre, bois, etc	272 25	
Parker, Wm	Appoint. comme officier dirigeant de l'établissement.	750 00	
do	Déboursés do do	522 03	
Pequenot et Cie	Ferronnerie, huile, etc.	70 86	
Purser et Fils, R.	Fournir et poser des tuyaux, etc	122 48	
Réaume, D.	Pension des hommes, etc., cueillir des œufs	125 00	
Smith, Jas	Cueillir des œufs	48 00	
Waterous Engine Works Co	Réparer la pompe	33 75	
			3,513 04

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	ÉTABLISSEMENT DE TADOUSSAC (QUÉBEC).		
Beaudet et Chinic	Ferronnerie	43 83	
Boulianne, O	Ferronnerie, etc	20 32	
Boulianne, Frs	Gages comme garde de nuit, etc	147 16	
Bourgoin, Frs	Bois	4 60	
Catellier, L. N	Appointements comme officier dirigeant	600 00	
do	Déboursés do	20 78	
Dufour, P	Distribution d'alevins	18 75	
Gauthier, Nap	Main-d'œuvre	7 33	
Hovington, Jos	Distribution d'alevins	5 00	
Hovington, Wm	Tendre des rets à saumon	125 80	
Manning, Wm	Gages comme chaloupier, etc	121 76	
Manning, Bell	do do	136 13	
Morin, Frs	Distribution d'alevins	9 00	
Morin, Thos	Réparer la digue	4 00	
McLaren, Donald	do les chaloupes, etc	25 33	
Pelletier fils et Cie	Ficelle à saumon, etc	115 31	
Perron, P.	Distribution d'alevins	21 75	
Plourde, L	Cueillir des œufs	4 00	
Plourde, Pierre	Gages comme aide	384 00	
Price Frères. et Cie	Bois de service, etc	125 70	
Simard, D	Main-d'œuvre	22 00	
Simard, Ives	do	5 60	
Tremblay, H	Distribution d'alevins	3 00	
			1,971 15
	ÉTABLISSEMENT DE GASPÉ (QUEBEC).		
Adams, Jerome	Distribution d'alevins	35 00	
Adams, Peter	do	42 00	
Annett, F. J	do etc	48 87	
Cass, Jos	Main-d'œuvre, distribution d'alevins, etc	115 37	
Coffin, Robt. B	Distribution d'alevins	37 50	
Coffin, Abner M	do	37 50	
Coffin, Jas. B	do	52 50	
Collas, J. et E	Ferronnerie, ficelle, peinture, etc	74 07	
Davis, John	Bardeaux	10 00	
Davis, Felix	Main-d'œuvre	15 50	
Davis, John F	Distribution d'alevins	22 50	
Davis, Alf	do	60 00	
Davis, Wm. C	Main-d'œuvre et distribution d'alevins	63 00	
Davis, Hy	Gages comme aide	300 00	
do	Vernis, pétrole, etc	4 25	
Davis, J. S	Prendre et garder du saumon reproducteur, etc	340 25	
Eden et fils, Jos	Houille	35 00	
Le Mesurier, A	Boîtes à poisson	16 00	
Miller, Lauchlin	Distribution d'alevins	42 00	
Miller, Peter	do	18 75	
Miller, Hy. B	do	35 00	
Mullin, Philip	do	35 00	
Olsen, Hy	Main-d'œuvre, bois de service, etc	101 25	
Patterson, Jos	do	5 40	
Patterson, J. R	do et distribution d'alevins	44 50	
Patterson, L. A	Faire et réparer des rets, etc	55 40	
Stanley, Wm	Prendre du saumon reproducteur, etc	88 00	
Suddard, Samuel	Distribution d'alevins	47 50	
Vibert, P	Appointements comme officier dirigeant	300 00	
do	Déboursés	82 81	
			2,164 92

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	ÉTABLISSEMENT DE MAGOG (QUÉBEC).		
Allard, L. N.	Distribution d'alevins	10 50	
Beach, N. A.	Bois de service	6 80	
Boyd, Wm.	Sciage de bois, etc	16 50	
Copp, Oral.	Main-d'œuvre	26 00	
Drew, L. K.	Peinturer des boîtes à poisson	3 25	
McKenna, Wm.	Ferblanterie, etc	34 80	
Moore, R. M.	Main-d'œuvre	83 25	
Moore et Cie, A. H.	Frais de messagerie sur œufs, bois, etc	44 75	
Moore, A. H.	Appointements comme officier dirigeant	600 00	
do	Louage de cheval, distribution d'alevins	10 00	
			835 85
	ÉTABLISSEMENT DE RISTIGOUCHE (QUÉBEC).		
Adams, Melvin	Prendre du poisson reproducteur	220 00	
Alexander, A. E.	Ferronnerie	7 10	
Asker, G. E.	Boîtes à poisson, etc	50 15	
Baillie, Chas.	Canne, lignes et mouches	20 00	
Bechervaise, Jas.	Cueillir des œufs	138 75	
Bolton, Edward	do	182 00	
Cantwell, Thos.	Main-d'œuvre	42 00	
Carey, Thos.	Garder du poisson reproducteur	70 00	
Downs, J. H. S.	Prendre et garder du poisson reproducteur	73 00	
Englehart, Hy.	Main-d'œuvre	6 25	
Ferguson, A.	Carvelles	0 60	
Gerrard, R. D.	Garder du poisson reproducteur	24 00	
Gillis, Jas.	Ferronnerie, etc	195 32	
Gillis, Harvie.	Loyer de terrain et privilège d'eau	12 00	
Harris, Daniel	Cueillir des œufs	11 80	
Hoar, Jas. S.	Prendre du saumon reproducteur	40 30	
Intercolonial R. R.	Fret sur alevins de saumon	42 34	
Lepage, Elzéar	Cueillir des œufs	2 50	
Mair, John	Prendre du poisson reproducteur	187 30	
Mann, Wm.	Main-d'œuvre	11 00	
Mann, M.	do	7 00	
Moores, Harvey	Garder du poisson reproducteur	27 00	
Moores, Wm.	Main-d'œuvre	0 75	
Moores, Jas.	do	72 75	
Mowat, J. P.	Ferronnerie, etc	175 72	
Mowat, Alex.	Appointements comme officier dirigeant	600 00	
do	Déboursés do	188 50	
Mowat, John	Louage de cheval	40 00	
Mowat, Wm.	Poisson reproducteur	1 50	
Murray, Wm.	Loyer de terrain et privilège d'eau	15 00	
McKendrick et Fils, A.	Papeterie	7 06	
Nelson, Robt.	Distribution d'alevins, bois de service, etc	681 75	
Parker, W. H.	Ferronnerie	13 90	
Quinn, John	Prendre et garder du poisson reproducteur	112 00	
Robertson, Wm.	Gages comme aide	360 00	
do	Louage de cheval et canot, etc	16 40	
Stewart, W. T.	Distribution d'alevins	9 00	
Taylor et Ryan	Charriage de claies à saumon à la tête de marée	3 00	
Wilbur, Percy	Distribution d'alevins	101 00	
			3,768 74

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	ETABLISSEMENT DE MIRAMICHI (N.-B.)		
Call, R. R	Houille	45 00	
Ferguson, John	Ferronnerie	40 37	
Gillis, Patrick	Prendre du saumon reproducteur	72 10	
Hogan, John	Distribution d'alevins	44 00	
Hogan, Patrick	Prendre du saumon reproduct. et louage de cheval, etc.	107 80	
Morehouse, Nathaniel	do do	91 00	
Murphy, Richard	do do	63 20	
Phinney, J. H	Boîtes à poisson, réservoirs, etc.	52 50	
Ryan, Michael	Prendre du saumon reproducteur	57 40	
Sheasgreen, W. F	do do etc	143 40	
Sheasgreen, Jas	Distribution d'alevins	68 95	
Sheasgreen, Isaac	Appointements comme officier dirigeant	500 00	
do	Déboursés do	23 40	
Sheasgreen, Wm	Main-d'œuvre	25 60	
Sinclair, E	Bois de service	12 53	
			1,347 25
	ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN (N.-B.).		
Fawcett, Chas	Poêle	18 67	
Gosline, Edward	Distribuer des alevins de saumon	2 50	
Graham, J. R	Bois de service	5 00	
Mulhern, Jas	Ouvrage de charpentier	6 00	
Mulhern, A	Distribuer des alevins de saumon	5 00	
McAfee, John	Ferblanterie	2 00	
McCluskey, R. A	Louage d'un cheval, distribuer des alevins, etc.	60 00	
McCluskey, M. F	Distribuer des alevins de saumon, etc	48 75	
McCluskey, John C.	Louage d'un cheval, distribuer des alevins	7 50	
McCluskey, Chas.	Appointements comme officier dirigeant	600 00	
do	Déboursés do	678 85	
Cie de ch de f. du N.-B.	Fret	41 14	
Parish, John	Louage d'un cheval, distribuer des alevins	11 00	
Pickett, M	Loyer du terrain occupé par l'établissement, jusqu'au 31 juillet 1887	50 00	
Ryan, George	Main-d'œuvre	2 50	
Tibbits, Jas	Houille	21 00	
			1,559 91
	ETABLISSEMENT DE BEDFORD (N.-E.)		
Bayers, George	Prendre du saumon reproducteur	37 50	
Bayers, Frederick	do do	36 00	
Beach, J. W	do do	57 00	
Beck, Wm	do do	55 50	
Boutillier, A	do do	56 25	
Campbell, D	do do	66 50	
Campbell, Peter	Ferronnerie, etc	20 43	
Cogswell, R. H	Thermomètre	1 00	
Colbright, John	Soin du réservoir	10 00	
Daley, George	Main-d'œuvre et garde du réservoir	25 62	
Daniels, J. A	Plâtrage, etc	18 00	
Eastwood, O	Cueillir des œufs	4 00	
Evans, David	Distribuer des alevins	10 00	
Ford, Theo	do	34 45	
Fraser, Daniel	do	3 00	
Frost & Co	Bois de service	29 72	
Gaul, Wm	Toiles cirées	16 00	
	A reporter	480 97	

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	480 97	
	ETABLISSEMENT DE BEDFORD (N.-E.)—*Fin.*		
Geldert, D. M	Louage de cheval	58 00	
Giles, Thos.	Barils	33 00	
Grant, P. E	Loyer de terrain	10 00	
Grant, A. McN.	Houille, main-d'œuvre, etc.	58 06	
Grant, John	Bois de service	60 66	
Greenough, Isaac	Main-d'œuvre pour réparer le réservoir	34 00	
Guild, E. S	Ferronnerie, etc.	6 59	
Hare, Wm	Main-d'œuvre	78 00	
Harris, Geo. J	Main-d'œuvre pour le réservoir, ferblanterie, etc.	65 20	
Harvey, Jacob	Distribuer des alevins	4 00	
Hatfield, Jno. A.	do	38 80	
Hogan et Fils, John	Chaux, lattes, etc.	27 00	
Holsworth, R. M	Distribuer des alevins	10 00	
Johnstone et Cie	Bois de service	28 12	
Kiezer, Jas.	Charriage de saumon, etc	18 44	
Mackenzie, Wm.	Houille, etc.	82 00	
Moir, Son et Cie	Ferronnerie, bois de service, etc	182 32	
Moir, W. et A.	Boulons, rondelles, etc	15 15	
Muirhead, Andrew	Surveiller le saumon, etc	58 75	
Murray, M. G.	Distribuer des alevins	6 00	
McCabe, John J.	Prendre du saumon reproducteur	55 50	
McIntyre, Wm	Distribuer des alevins	27 50	
McKay, Daniel.	do	7 50	
Robley, Thos.	Main-d'œuvre, bois de service, etc	96 23	
Rood et Morrison	Pension	32 60	
Rowlings, C	Pension des hommes et chevaux	22 83	
Rowlings, George	Bois de service	25 75	
Goélette "P. C. Hill" et propriétaires	Fret sur œufs de saumon	12 00	
Sears, Thos. J.	Construire des réservoirs	76 20	
Soles, Samuel	Prendre du saumon reproducteur	20 00	
Stone, John	Main-d'œuvre	32 50	
Theakston et Augwin	Ferronnerie	49 05	
Tolson, F. G	Gages comme aide	321 00	
Tolson, Albert	Ferronnerie, louage de cheval, etc.	250 50	
Rem. "Daisy" et propr.	Remorquage de saumon, etc	8 00	
Van Buskirk, G	Boîte	2 00	
Cie de télégr. U. de l'O.	Télégrammes	3 42	
Warnell, Wm	Main-d'œuvre et garde du réservoir	21 25	
Warner, Wm	Garder le réservoir et prendre du saumon reproduct.	101 38	
Warner, Albert	Prendre du saumon reproducteur	76 50	
Williams, John	Main-d'œuvre	7 50	
Willis, Wm.	Charriage, etc	28 00	
Wilmot, A. B.	Appointements comme officier dirigeant	800 00	
do	Déboursés do	442 71	
Wilson, J. E	Réparer le poêle, etc	6 00	
Wilson, B. C	Bois de service	24 00	
			3,904 98
	ETABLISSEMENT DE SYDNEY (N.-E.)		
Brown, Geo	Main-d'œuvre	2 50	
Campbell, L. G.	Huile	15 00	
Carmichael, Donald	Prendre du saumon reproducteur	72 35	
Clements, Wm	Remorquage de chalan, etc	48 50	
	A reporter	138 35	

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	138 35	
	ETABLISSEMENT DE SYDNEY (N.-E.)—*Fin.*		
Dunlop, W. J.	Gages comme aide	360 00	
do	Louage de cheval et distribution d'alevins	127 00	
Dunlop, J. G.	do do	68 00	
Ethridge, Thos.	Prendre du saumon reproducteur	85 00	
Farquharson, C. A.	Appoint. comme officier dirigeant	500 00	
do	Déboursés do	210 01	
Harrington, C. H.	Bois de service	14 90	
Lapel, Jos	Main-d'œuvre	17 75	
Matheson Frères	Ferronnerie	89 51	
Morgan, P. H	Plan d'arpent. et rapport des terrains à la piscifacture	15 00	
Morrison, Donald.	Prendre du poisson reproducteur	73 00	
Morrison, John.	do do	130 50	
Murphy, Moses.	Louage de cheval	12 00	
McDonald, Ronald	Main-d'œuvre	8 00	
McDonald, Alex	Houille	49 02	
McDonald, Allan.	Main-d'œuvre	40 90	
McIntyre, Wm	Prendre du saumon reproducteur	73 00	
McKenzie, A. F.	do do	76 38	
McLellan, N. et J.	Ferronnerie	46 67	
McLennan, Alex	Louage de cheval, distribution d'alevins	97 50	
McLennan et Farquharson	Bois de service, etc	35 10	
McLeod, Angus	Peinturage, etc	39 05	
McNeil, Angus.	Main-d'œuvre	21 80	
McRae, John	Prendre du saumon reproducteur.	76 37	
McRae. Alex.	do do	160 00	
Ross, David	Garde do	59 25	
Ross, John A.	Ferronnerie	5 25	
Ross, Donald.	Prendre du saumon reproducteur	83 00	
Ross, Jas. J.	do do	49 10	
Saple, Jos	Main-d'œuvre	6 00	
Cie houillère de Sydney et Louisbourg	Houille	26 75	
Wagner, Richard.	Réparations de cheminées	2 75	
			2,796 91
	ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DUNK (I.P.-E.)		
Brown, D. C	Poêles, tuyau, etc.	43 19	
Clark, Bertram.	Main-d'œuvre	58 00	
Clark, Hy	Appoint. comme officier dirigeant	400 00	
do	Déboursés do	627 25	
Holman, Robt. T.	Houille, pompe, tuyau, etc	51 91	
Peake Frères et Cie.	Vernis	2 00	
Rogers, D	Houille, etc	70 26	
Taylor, John.	Halage de houille	7 60	
			1,260 21
	ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE FRASER, (C.B.).		
Bill, Douglas.	Gages comme canotier et emploi de canot.	13 50	
Bon Accord Fishery Co.	Soude caustique, etc.	3 95	
Buie, John	Main-d'œuvre	239 00	
Butler, John	do	75 00	
Briggs, Thos. L.	Fret	91 27	
Cunningham et Cie, Jas	Ferronnerie, huile, etc.	63 67	
	A reporter	486 39	

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	486 00	
	ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE FRASER (C.B.)—*Suite.*		
Curtis et Cie, D. S	Eponges	10 00	
Ewen et Cie	Emploi du vapeur "Buz", pour distribuer les alevins	10 00	
Germaine, Fred	Main-d'œuvre	33 34	
Laidlaw et Cie	Rets à saumon	75 00	
Lee, Soon	Main-d'œuvre	36 00	
Lee, Foo	Sciage de bois	6 00	
Lue, Wing	Main-d'œuvre	35 00	
Mowat, Thomas	Appoint. comme officier dirigeant	1,200 00	
do	Déboursés do	385 45	
Mowat, M. M	Gages comme aide	975 00	
do	Déboursés do	220 75	
McPhaden, D	Provisions	8 80	
O'Connor, A	Main-d'œuvre, louage de cheval, etc	386 00	
Ovens, Thomas	Ferronnerie	5 25	
Pittendrigh, A. E	Main-d'œuvre	466 00	
Port et Cie, D. W	Rets à hareng	2 80	
Ross, M. Y	Main-d'œuvre	68 34	
Sinclair, T. F	Ferronnerie, etc	10 15	
Propriétaires du vapeur "R. Dunsmuir"	Fret	5 00	
Propriétaires du vapeur "Adelaide"	Emploi d'un vapeur pour distribuer les alevins	50 00	
Propriétaires du vapeur "Alice"	Distribution d'alevins	6 00	
Service de télégraphe et de signaux	Télégramme	3 80	
Townsend, W. B	Fret	28 75	
Trapp, T. J., et Cie	Ferronnerie, etc	23 28	
The Royal City Planing Mills Co.	Louage du remorq. "Gipsy", pour distr. les alevins	75 00	
Wintemute Frères	1 paire de rames	1 75	
Vianen, W. H	Ficelle, etc	4 50	
Wise, Jos. M	Louage de cheval	5 00	
			4,623 35
	COMPTE GÉNÉRAL.		
Barry, Thomas	Carvelles pour passes-migrat., rivière Magaguadavic	27 62	
Broad et Fils, E	Moitié du coût de passes-migrat., St. Stephen, N.-B	100 00	
Campbell, Jas	Travail aux passes migratoires, rivière Magaguadavic	13 50	
Cawley, Michael	Main-d., réparat. aux passes-migrat., do	10 98	
Clements, G. W	Travail, nettoyer le cours d'eau, comté de Yarmouth	10 00	
Comeau, S. R	Travail et chal., pour obtenir des échantill. de poisson	7 50	
Connors Frères	Moitié du coût de passes-migrat., riv. Ste-Marie, N.-E	124 93	
Cousineau, T	Faire rapport sur dépôts de bran de scie, riv. Ottawa	3 00	
Croft, Wm	Travail et déboursés pour enlev. les obstacles, rivière d'Or, N.-E	149 97	
Douglas, Thos	Frais de messagerie pour œufs de poisson blanc	28 25	
Eilis, Nathan	Réparat à la passe-migrat., digue du moulin Hefflers	16 74	
Essansa, Charles	Travail aux passes-migrat., rivière Magaguadavic	13 50	
Fisher, Jas. A	Moitié du coût de passes-migrat., riv. Sainte-Marie	44 85	
Fulton, George	Enlever les passes-migratoires et réparation de la digue du moulin, rivière à l'Achigan	121 72	
Gilchrist, F. C	Pour obtenir des échantillons de poisson blanc	78 90	
	A reporter	751 46	

ETAT des dépenses pour les pêches.—*Suite.*

PISCICULTURE—*Fin.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	Report	$ cts. 751 46	$ cts.
	COMPTE GÉNÉRAL—*Fin.*		
Gillmor, Wm	Travail à la passe-migratoire, riv. Magaguadavic	15 00	
Gillmor, Hy	do do	13 50	
Gillmor, Sidney	do do	21 00	
Gillmor, E	do do	25 50	
Gillmor, Hampden	Travail et billots pour la passe-migrat. do	27 00	
Gotreau, Théo	Main-d'œuvre et chaloupe, procurer des éch de poiss.	9 00	
Gotreau, P. F	do do	9 00	
Gotreau, A. F	do do	10 00	
Harris et Campbell	Modèles de passes-migratoires	30 00	
Kinney, I	Procurer des échantillons de poisson blanc	93 50	
Kinney, W. H	Construction de passe-migr, riv. Magaguadavic	72 00	
do	do riv. des Neuf Milles, N.-E.	88 35	
do	do comté d'Antigonish	173 10	
do	do riv. d'Or, N.-E	37 38	
do	Rép. de passe-migr. à Charlotte, comté d'Antigonish.	49 03	
Kinney, J. B.	Déboursés en rapport avec les passes-migratoires, Lawrencetown	20 00	
Kyte, Jas. et Michael	Enlever des obstacles dans le ruis., com. de Richmond	25 00	
Landry, H. P.	Procurer des échantillons de poisson	4 50	
Merrick, H.	Déboursés en rapport avec l'inspection, pêcheries de la baie Georgienne	3 95	
Mowat, John	Fournir des homards pour expéd. à la Colombie-Brit.	57 25	
McQuarrie, Allan	Constr. d'une passe-mig sur la riv. Ste-Marie, N.-E.	50 92	
do	Répar. do do	32 60	
Receveur général	Ret. pour le fonds de retr., sur les app. de S. Wilmot.	40 00	
Richard, J. F.	Procurer des échantillons de poisson	12 00	
Richard, A. F	do do	18 00	
Rindress, Seamour et Cie	Construction d'une brise-lames sur la riv. Wallace	40 00	
Rogers, W. H	Rep la digue du moulin Fisher, comté d'Antigonish	100 00	
do	Droit régalien sur la patente de passe-migr. Rogers	300 87	
Todd, F	Prendre soin du saumon reproducteur	60 00	
Wade, T. R.	Contruction et réparation de passe-mig, comté de Guysboro', N.-E	156 29	
Wilmot, Samuel	Appointem. comme surintendant de la pisciculture	1,960 00	
do	Déboursés comme surintendant	152 35	
Wilmot, Chas.	Allocation comme commis du surintendant	250 00	
Bureau de la papeterie.	Papeterie	42 26	
			4,750 81
	Total pour la pisciculture		37,864 22

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

PÊCHERIES, ETC.	$ cts	$ cts.
Ontario	19,534 01	
Québec	14,966 55	
Nouvelle-Ecosse	18,092 21	
Nouveau-Brunswick	16,944 87	
Ile du Prince-Edouard	4,044 49	
Colombie-Britannique	5,860 72	
Manitoba	2,468 25	
		81,911 10
Frais judiciaires et dépenses imprévues	1,258 54	
Expositions des pêches canadiennes	1,481 63	
Dépense relative à la distribution de primes de pêches	6,623 41	
Construction de passe-migratoires, rivière La Have	1,953 96	
Enlever les obstructions pour la montée du poisson sur la Grande Rivière	10 23	
		11,327 77
PISCICULTURE.		
Etablissement de Newcastle	5,367 10	
do Sandwich	3,513 04	
do Tadoussac	1,971 15	
do Gaspé	2,164 92	
do Magog	835 85	
do Ristigouche	3,768 74	
do Bedford	3,904 98	
do Sydney	2,796 91	
do Miramichi	1,347 25	
do la rivière Saint-Jean	1,559 91	
do la rivière Dunk	1,260 21	
do la rivière Fraser, (C.-B.)	4,623 35	
Déboursés en général	4,750 81	
		37,864 22
Total		131,103 09

ANNEXE No 2.

PRIMES DE PÊCHE.

ETAT GÉNÉRAL des réclamations reçues en 1886 pour primes de pêche.

Province.	Comté.	Nombre de réclamations reçues.	Nombre de réclamations rejetées.	Nombre de réclamations en suspens.	Nombre de réclamations payées.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	194		1	195
	Antigonish	126			126
	Cap-Breton	504	1		517
	Colchester	1			1
	Digby	324		6	323
	Guysboro'	1,049	1		1,055
	Halifax	1,364	6		1,381
	Inverness	662			666
	King	44			50
	Lunenburg	681	1		685
	Pictou	16	2		14
	Queen	167	1		175
	Richmond	1,057	3		1,061
	Shelburne	563	3		561
	Victoria	671			675
	Yarmouth	216	1	1	217
		7,639	19	8	7,702
Nouveau-Brunswick	Charlotte	686	1	12	678
	Gloucester	754	6		752
	Kent	203			206
	Northumberland	19	1		20
	Ristigouche	2	1		2
	Saint-Jean	75		1	77
	Westmoreland	28			28
		1,767	9	13	1,763
Ile du Prince-Edouard	King	651	69		590
	Prince	361	32		370
	Queen	119	8		120
		1,131	109		1,080
Québec	Bonaventure	1,390	5		1,393
	Gaspé	2,215	3		2,226
	Saguenay	670	7		736
		4,275	15		4,355

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	7,639	19	8	7,702
Nouveau-Brunswick	1,767	9	13	1,763
Ile du Prince-Edouard	1 131	109		1,080
Québec	4,275	15		4,355
Totaux	14,812	152	21	14,900

ETAT GÉNÉRAL des paiements faits sur réclamations pour primes en 1886.

Province.	Comté.	Montant payé.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	1,495 10	
	Antigonish	832 00	
	Cap-Breton	4,157 00	
	Colchester	74 00	
	Digby	4,056 29	
	Guysboro'	10,457 90	
	Halifax	13,147 52	
	Inverness	6,559 12	
	King	393 50	
	Lunenburg	19,877 64	
	Pictou	250 50	
	Queen	2,781 00	
	Richmond	9,591 00	
	Shelburne	10,952 67	
	Victoria	4,831 70	
	Yarmouth	9,342 60	
			98,789 54
Nouveau-Brunswick	Charlotte	6,825 67	
	Gloucester	6,978 00	
	Kent	1,679 50	
	Northumberland	672 50	
	Ristigouche	35 00	
	Saint-Jean	1,478 40	
	Westmoreland	225 50	
			17,894 57
Ile du Prince-Edouard	King	4,919 94	
	Prince	4,380 40	
	Queen	1,635 53	
			10,935 87
Québec	Bonaventure	9,294 00	
	Gaspé	16,642 48	
	Saguenay	7,347 13	
			33,283 61

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse		98,789 54
Nouveau-Brunswick		17,894 57
Ile du Prince-Edouard		10,935 87
Québec		33,283 61
	Total	160,903 59

LISTE des primes de pêche payées aux navires en 1886, dans chaque comté.

Province.	Comté.	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre d'hommes.	Montants payés.
						$ cts.
Nouvelle-Écosse	Annapolis	11	223	20	34	431 60
	Cap-Breton	11	196	18	49	392 00
	Colchester	1	37	37	2	74 00
	Digby	53	1,098	21	295	2,131 79
	Guysboro'	35	1,538	44	247	2,936 90
	Halifax	93	2,482	27	397	4,947 02
	Inverness	16	666	42	85	1,294 12
	King	4	48	12	11	96 00
	Lunenburg	124	8,438	68	1,476	16,755 64
	Pictou	2	78	39	7	156 00
	Queen	17	907	53	188	1,814 00
	Richmond	48	1,325	28	335	2,650 00
	Shelburne	65	3,947	61	827	7,880 67
	Victoria	7	115	16	24	222 20
	Yarmouth	75	4,277	57	1,045	8,513 60
		562	25,375	45	5,022	50,295 54
Nouveau-Brunswick	Charlotte	77	1,303	17	281	2,579 67
	Gloucester	21	258	12	61	516 00
	Kent	6	103	17	19	206 00
	Northumberland	12	296	25	63	592 00
	Ristigouche	1	14	14	3	28 00
	Saint-Jean	28	654	23	93	1,054 40
		145	2,628	18	520	4,976 07
Ile du Prince-Édouard	King	15	407	27	76	770 44
	Prince	13	494	38	115	967 40
	Queen	4	170	42	24	271 53
		32	1,071	83	215	2,009 37
Québec	Gaspé	18	604	34	118	1,176 98
	Saguenay	34	1,126	33	202	2,227 63
		52	1,730	33	320	3,404 61

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Écosse	562	25,375	45	5,022	50,295 54
Nouveau-Brunswick	145	2,628	18	520	4,976 07
Ile du Prince-Édouard	32	1,071	33	215	2,009 37
Québec	52	1,730	33	320	3,404 61
Totaux	791	30,804	39	6,077	60,685 59

LISTE des primes de pêche payées aux bateaux en 1886.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Montant payé.
				$ cts.
Nouvelle-Écosse	Annapolis	181	294	1,063 50
	Antigonish	126	232	832 00
	Cap-Breton	506	1,037	3,765 00
	Digby	270	544	1,924 50
	Guysboro'	1,020	2,068	7,521 00
	Halifax	1,288	2,181	8,200 50
	Inverness	650	1,495	5,265 00
	King	46	102	297 50
	Lunenburg	561	8[illegible]4	3 122 00
	Pictou	12	27	94 50
	Queen	158	286	967 00
	Richmond	1,013	1,919	6,941 00
	Shelburne	496	840	3,072 00
	Victoria	668	1,298	4,599 50
	Yarmouth	142	224	829 00
		7,140	13,351	48,494 00
Nouveau-Brunswick	Charlotte	601	1,178	4,246 00
	Gloucester	731	1,773	6,462 00
	Kent	200	412	1,473 50
	Northumberland	8	22	80 50
	Ristigouche	1	2	7 00
	Saint-Jean	49	116	424 00
	Westmoreland	28	64	225 50
		1,618	3,567	12,918 50
Ile du Prince-Édouard	King	575	1,167	4,149 50
	Prince	357	981	3,413 00
	Queen	116	399	1,364 00
		1,048	2,547	8,926 50
Québec	Bonaventure	1,393	2,547	9,294 00
	Gaspé	2,208	4,093	15,465 50
	Saguenay	702	1,341	5,119 50
		4,303	7,981	29,879 00

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	7,140	13,351	48,494 00
Nouveau-Brunswick	1,618	3,567	12,918 50
Ile du Prince-Edward	1,048	2,547	8,926 50
Québec	4,303	7,981	29,879 00
Totaux	14,109	27,446	100,218 00

LISTE détaillée des primes de pêche payées aux NAVIRES, pour l'année 1886.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou du propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
83,258	Alfred	Annapolis	22	Alf. Longmire, P.G.	Hillsburn	6	44 00
36,569	Hope	Halifax	34	Elias Hudson	Parker's Cove	4	68 00
77,957	Kedron	Annapolis	22	James Anderson	Granville	2	44 00
77,766	Laconic	do	15	David Milner		2	30 00
75,594	Lizzie G.	Digby	16	David Hayden	Victoria Beach	*a*3	28 00
83,256	Marquis of Lorne	Annapolis	27	Joseph Hall, P.G		3	54 00
77,958	Maggie M	do	16	Parker Zwicker	Clements	3	32 00
83,257	Princess Louise	do	21	Joseph Hall, P.G.		3	42 00
83,253	Rescue	do	17	Josiah Burrell	Clements Port	5	34 00
59,347	Sea Gull	do	20	S. et S. W. Anderson	Hillsburn	2	40 00
77,956	Speed	do	13	Chas. W. Burrill	Clements	*b*1	15 60

a. 1 de l'équipage a été réclamé par un autre navire.
b. 4 de l'équipage n'ont pas terminé leur temps.

COMTÉ DU CAP-BRETON.

88,515	Alexander Gordon	Sydney	12	Thos. McLellan	Sydney-Nord	3	24 00
88,506	Bonnie Kate	do	14	Peter H. Stubbert	Petit Bras-d'Or	5	28 00
88,507	Belle of Rome	do	14	Alexander Leblanc	do	3	28 00
88,513	Ida	do	10	Joseph Jessome	do	4	20 00
80,977	I. W. Ingraham	do	14	Chas. Anesty, sr	Sydney-Nord	3	28 00
80,973	Ocean Wave	do	20	Samuel Moore	Petit Bras-d'Or	5	40 00
88,504	Quick Step	do	12	Thos. Marsh *et al*	Lingan	4	24 00
75,707	R. Grant	do	43	I. Noel	Sydney-Nord	7	86 00
74,038	River Queen	do	32	Peter Deveaux	Petit Bras-d'Or	4	64 00
77,857	Sailor Bride	do	10	Edward O'Brien	do	3	20 00

COMTÉ DE COLCHESTER.

42,987	Daniel	Charlottetown, I.P.E.	37	Jno. Roberts	Tatamagouche	2	74 00

LISTE détaillée des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouv.-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
75,612	Alice	Yarmouth	17	Gilbert Bates	Freeport	6	34 00
72,978	Annie Coggins	Digby	22	Livingston Coggins, P.G	Westport	8	44 00
83,431	Acadian	Weymouth	32	Rudolph Potier, P.G.	Meteghan	8	64 00
80,795	Buda	Digby	20	E. P. Ruggles, P.G.	Westport	7	40 00
74,331	Condor	Yarmouth	11	Howard Titus	do	5	22 00
71,332	Crusade	Barrington	44	Howard Anderson	Digby	9	88 00
75,711	Dove	Yarmouth	20	Joseph Osinger	Tiverton	7	40 00
74,326	Dreadnought	do	20	Wallace Gower	Westport	6	40 00
85,683	Edith L	Digby	16	Isaac Peters, P G	Freeport	3	32 00
77,740	Elmer	do	15	Chas. Titus et W. Coggins	Westport	5	30 00
75,757	Etta	Yarmouth	17	Thos. W. et Clarence Webber	do	7	34 00
90,662	Edward A. Horton	Digby	67	Joseph E. Snow	Digby	11	134 00
83,261	Economist	do	14	Jno. S. Hayden	Granville	3	28 00
75,601	Flash	do	10	James A. Peters	Westport	*a*1	12 50
74,329	Fairy Queen	Yarmouth	13	Wallace Coggins	do	4	26 00
75,614	Fawn	Digby	17	Isaac Peters, P.G.	do	5	34 00
77 733	Freddie Stevens	do	25	Chas. B. Bowers	do	9	50 00
80,798	Freddie G	do	18	George Gower	do	6	36 00
80 001	Florence	Saint-Jean, N B.	15	E C. Bowers	do	2	30 00
85,686	Gladstone	Digby	16	Augustus Haycock	do	6	32 00
75,728	George Killam	do	30	Jno. S. Hayden	Granville	9	60 00
75,751	Helen Gertrude Nickerson	Yarmouth	16	Haines Frères	Freeport	4	32 00
80,650	Happy Home	do	14	Jno. Pugh, P G.	Westport	6	28 00
80,800	Helen Maud	Digby	30	Chas. A. McDormand	do	5	40 00
80 799	Hattie T	do	16	Thos. C. Titus	do	6	32 00
80,604	Jennie C	Yarmouth	16	Chas. Hicks et Fils	do	6	32 00
77,783	Lost Heir	Port-Medway	15	Amos H. Outhouse	Tiverton	8	30 00
85 690	Lora T.	Digby	15	Joseph Thurber	Freeport	6	30 00
75,598	Lizzie Jane	do	18	Jno. W. Snow	Digby	5	36 00
88,404	Live Yankee	do	57	do	do	11	114 00
85,685	L. M. Ellis	do	35	W. E. Ellis		5	70 00
85,533	Minnie C	Yarmouth	12	Jno N. Sanders	Port-Maitland	5	24 00
80,794	Minnie C.	Digby	18	C. H. Bailey	Westport	6	36 00
85,687	Mabel	do	38	Orbin Sproul		*b*3	54 29
74,322	Morning Star	Yarmouth	25	Jas W. Cousins	Digby	*c*6	40 00
90,873	Primrose	do	34	Wm. McKenzie et Eldridge Adams	Port-Maitland	6	68 00
95,714	Prince	do	10	George H. Stevens	Freeport	5	20 00
42,081	Randolph P	Digby	15	Chas A. McDormand, P.G		*d*1	20 00
83,132	Restless	do	25	Frank Suthern	Westport	5	50 00
75,864	Roving Lizzie	Weymouth	11	Jos. W. Tidd	Tiddville	3	22 00
75,547	River Rose	Barrington	13	E. C. Bowers	Westport	3	26 00
85,558	S. A. Crowell	Yarmouth	23	Luke, Célestin et Flavien Leblanc	Salmon River	5	46 00
80,784	Silver Cloud	Digby	41	Jas A. Peters et Andrew Coggins	Westport	7	82 00
75,726	Thrush	Yarmouth	13	E C. Bowers	do	6	26 00
42,072	Ulrica	Digby	20	Jacob Davis	do	*e*2	25 00

a. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
b. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. *c.* 4 de l'équipage, citoyens américains.
d. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. *e.* 6 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.— Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE DIGBY—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage	Montant payé.
							$ cts.
80,630	Vanity	Yarmouth	11	Chas. Cann, Samuel F. Perry et James E. Perry	Riv. du Castor	3	22 00
85,559	Willie F.	do	12	Mande Trahan et Léon X. Deveaux	Cap Sainte-Marie	5	24 00
72,950	Wave	Digby	11	Samuel Thurber	Freeport	6	22 00
74,317	Willie	Yarmouth	22	Henry Glaven	Westport	8	44 00
71,334	Watchman	Barrington	15	Ambroise Thibaudeau *et al.*	Clare	5	30 00
75,722	Yuba	Yarmouth	15	Jno. E. Collins	Westport	6	30 00
77,953	Zulu	Annapolis	18	Théodore Raymond	Mint Cove	5	36 00

COMTÉ DE GUYSBORO'.

80,985	Annie Roy	Guysboro'	80	G. E. Jost	Guysboro'	14	160 00
41,771	Atalia	do	34	Thos. H. Peeples	Havre Pirate	5	68 00
80,991	Atalanta	do	80	John McMillan	Havre Isaac	*a*5	102 25
80,992	Annie W	do	10	Elijah Walters	Havre du Vin	3	20 00
69,132	Belle of the Bay	do	20	R. H. Morrison	New Harbor	7	40 00
37,565	Defiance	do	24	Caleb Peart	Guysboro'	5	48 00
80,988	Dido	do	59	John McMillan	Havre Isaac	*b*7	93 44
80,984	Estella	do	75	G. E. Jost	Guysboro'	*c*11	120 87
80,994	Espérance	do	10	Thomas Munro, aîné	Whitehead	3	20 00
80,991	Georgenia	do	80	J. McG. Cunningham	Guysboro'	16	160 00
80,999	Guardian Angel	do	21	Joseph Fougère, jeun	Rivière Larry	5	42 00
80,996	Gertie Belle	do	15	Alex. Munro	Whitehead	3	30 00
80,987	Geraldine	Halifax	80	A. N. Whitman	Canso	20	160 00
80,997	Hippomenes	Guysboro'	80	John McMillan	Havre Isaac	19	160 00
46,105	Jane Otis	Halifax	50	M. et R. Keating	Port-Mulgrave	4	100 00
36 273	Jenny Lynd	do	14	Wm. O'Hara	Coddles Harbor	4	28 00
74,039	James Henry	Sydney	18	Wm. Archibald	Sherbrooke	2	36 00
80,989	Laura	Guysboro'	80	J. McG. Cunningham	Guysboro'	14	160 00
69,964	Lizzie A	Pt. Hawkesbury	20	J. F. et A. H. Reeves	Port-Mulgrave	3	40 00
74,355	La Mode	Pictou	26	John Forrestall	Anse Auld	4	52 00
74,117	Lizzie M	Halifax	37	John H. Myers	Liscombe	4	74 00
77,781	Lina May	Guysboro'	80	A. N. Whitman	Canso	16	160 00
69,141	Mary Elizabeth	Halifax	16	Wm. G. Webber	Torbay	5	32 00
88,230	Morning Light	do	28	W. J. Arnold	Anse Sandy	4	56 00
83,092	Maud F.	Pt. Hawkesbury	11	Wm. Critchett	Creek Steep	2	22 00
88,443	North Star	Halifax	25	Robt. et Jno. Cooper	Havre du Vin	4	50 00
80 970	Orion	do	24	Edward B. Pelrine	Rivière Larry	5	48 00
75,892	Peter Mitchell	Pt. Hawkesbury	26	Wm. et W. P. Power	Port-Mulgrave	5	52 00
75,763	Ripple	Lunenburg	17	Robt. Jamieson	Canso	3	34 00
75,839	Swallow	Halifax	73	Cumminger Frères		*d*5	133 84
74,129	Telephone	Port Medway	70	Wm. McConnell	Port-Hillford	6	140 00
80,852	Victory	Halifax	80	James Purcell	Port-Mulgrave	15	160 00
36,991	Vegete	do	33	John Maskill	Jeddore	4	66 00
72,064	Wm. R. Page	Guysboro'	80	A. N. Whitman	Canso	9	160 00
64,912	William Boak	Halifax	62	Robert Reid	Port-Hillford	*e*6	108 50

a. 13 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
b. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
c. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
d. 1 de l'équipage n'a pas fait la pêche 3 mos.
e. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ D'HALIFAX.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé
							$ cts.
57,727	Agnes	Halifax	31	John Hayes	Anse au Hareng.	4	42 00
36,474	Alexander Fraser	Lunenburg	32	Richard Kaizer	Halifax	4	64 00
74,020	Addie	Halifax	17	Denis Fagan, M. O.	Havre Ketch	4	34 00
36,996	Agile	Lunenburg	27	Henry A. Shatford	Anse Hubbard	6	54 00
37,619	British Queen	Halifax	20	Wm. Hubley	Baie Spry	4	40 00
73,969	Bertha E.	do	21	Henry A. Shatford	Anse Hubbard	4	42 00
90,496	Black Prince	do	18	J. W. Slaunwhite	Baie Terence	3	36 00
74,071	Condor	do	15	John Julien	W. Chezzetcook	3	30 00
64,872	Catherine	do	20	Dan Lapierre	do	3	40 00
61,629	Carrie R.	Guysboro'	17	Peter Jollimore	Baie Terence	3	34 00
85,381	Champion	Halifax	17	Dan Slaunwhite	do	4	34 00
74,108	City Belle	do	21	D. Zink et N. Fader, sen	East Dover	4	42 00
85,655	Daisy	do	16	Wm. Johnston	Havre au Sauv	3	32 00
85,667	Dart	do	10	Geo. Julien	W. Chezzetcook	2	20 00
83,320	Dessie M.	Port-Medway	80	J. T. Thompson	Halifax	16	160 00
80,986	Diamond	Halifax	80	Cie de pêche de Chib.	do	15	160 00
57,672	Daisy	do	35	Samuel Smith	Anse Ferguson	5	70 00
57,674	Dreadnought	do	17	J. F. Slaunwhite	Baie Terence	3	34 00
90,481	Ella D.	do	32	Archibald Darrah	Anse au Hareng.	7	64 00
80,832	Ella May	Lunenburg	16	Geo. Adams, aîné	Havre au Sauv	4	32 00
85,651	Elcy Elvy	Halifax	18	Simon Hubley	do	4	36 00
55,836	Frank Newton	Sydney	40	Theo. Conrod	Havre Sheet	5	80 00
88,227	Fleetwing	Halifax	32	Thos Lapierre, aîné	W. Chezzetcook	10	64 00
61,972	Fanny	do	17	Jas. Bayers, aîné	H'vre Petpiswick	5	34 00
85,664	Flora	Lunenburg	42	Patk. Scallion	Anse au Hareng	9	84 00
90,717	Florence	Halifax	80	C. W. Anderson	Halifax	16	160 00
83,180	Friend	Lunenburg	17	A. H. Slaunwhite	Baie Terence	3	34 00
61,903	Flying Cloud	Liverpool	20	Moses Brooks	Havre Ketch	3	40 00
77,751	Flora Dell	Halifax	63	Geo. W. Smith	Havre au Sauv	14	126 00
85,382	G. H. Marryatt	do	24	G. H. Marryatt	Pennant	7	48 00
57,760	Guardian Angel	do	36	John Reyno	Anse au Hareng	5	72 00
88,220	Grandee	do	14	Wm. Hart	Sambro	3	28 00
69,097	Highland Jane	do	32	Geo. Hartlin	East Jeddore	8	64 00
69,172	Hope	Halifax	31	Michael McGrath	Upper Prospect.	5	62 00
88,213	H. H. Belle	do	13	Levi, Jno. et Stephen Longard	Havre Head	2	26 00
85,379	Helena	do	17	Dennis Ryan	Lower Prospect.	5	34 00
90,484	Helena May	do	70	Geo. P. et Ben C. Boutillier et Joseph Whitikar	Baie Sainte-Marguerite	6	140 00
83,134	Infant	Lunenburg	15	C. Slaunwhite, aîné	Baie Terence	3	30 00
83,306	Iona	Halifax	26	Andrew Sullivan	Anse au Hareng.	5	52 00
83,135	J. B. M.	do	20	Jno. Brown, aîné	do	4	40 00
54,132	John Franklin	do	18	Jas. Dempsey, aîné	do	5	36 00
69,105	Lady of the Lake	do	20	Edward Walsh, aîné	Upper Prospect.	3	40 00
85,385	Minnie M.	do	26	Isaac, Henry et Robert Lapierre	W. Chezzetcook	8	52 00
90,722	Minnie Bell	do	11	John Kent	H Musquodoboit	2	22 00
36,277	Mathew Mooney	do	25	Jas. H. Beaver	Baie Shoal	3	50 00
83,408	M. A. Franklyn	do	22	Michael Morash	West Dover	4	44 00
61,939	Margaret	do	22	F. G. Henrion	Anse Ferguson	5	44 00
85,646	Maude	Lunenburg	15	Jas. W. Morash	Anse Nord-Ouest	5	30 00
83,108	Maud	Halifax	15	Joseph Reyno	Anse au Hareng.	4	30 00
85,388	Mary Alice	do	21	Chas. Beaver	Baie Spry	5	42 00
83,409	Minnie B.	do	18	Joseph Richardson	Havre au Sauv	4	36 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ D'HALIFAX *Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Residence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
46,498	Mariner	Halifax	56	W. C. et J. H. Henley, jeune	Baie Spry	8	112 00
85,664	Mary E.	do	14	Andrew Twohig	Pennant	3	28 00
85,653	Mary O'Dell	do	10	James L. Richardson	Hav. au Sauvage	*a*1	13 34
88,431	Mayflower	do	21	Jno. Lapierre	W. Chezzetcook	5	42 00
90,7.6	New Dominion	do	34	Jeremiah et Joseph Fillis	do	8	68 00
80,841	Nina	do	13	Thomas Siteman	Ship Harbor	2	26 00
69,162	Norns	do	22	George Schnair	Sambro	6	44 00
85,665	Nellie D	do	12	Dan. Smith, jeune	do	3	24 00
80,843	Nettie B. H.	do	23	Jno. et Wm. Hearn	Upper Prospect	4	46 00
36,185	Orion	do	39	Henry & Wilbur Hutt	Owls Head	3	78 00
85,670	Osceola	do	80	S. D. Oakes	Halifax	14	160 00
64,018	Ocean Bride	do	23	Mathew Lynch	Anse Ferguson	6	46 00
85,340	Ocean Ranger	Lunenburg	12	Jno. N. Blackburn	Upper Prospect	3	24 00
57,681	Quickstep	Halifax	21	Ed. Gallaher, M. O.	Havre Ketch	5	42 00
53,551	Roving Bird	do	24	John Brown	Anse au Hareng	6	48 00
88,2 3	River Belle	do	11	R. Christain	Upper Prospect	3	22 00
73,119	Royal	do	12	Edward Corney	Dover-Est	5	24 00
75,575	Rising Dawn	Lunenburg	18	Jno., Leander et Jno. A Wambolt	Hav. au Sauvage	4	36 00
69,134	Sophia Catherine	Halifax	19	Chas. H. Shellnutt	Baie à la Batture	3	38 00
74,087	Sea Gem	do	30	William Jennex	Jeddore-Est	5	60 00
88,226	Sapphire	do	80	Cie de p. Chebouctou	Halifax	19	160 00
64,869	Sarah L Oxner	do	34	Edward Hayes	Anse au Hareng	8	68 00
83,114	Sailor's Fancy	do	16	Jno. A., Leander et John Wambolt	Hav. au Sauvage	5	32 00
53,600	Star Light	do	29	Mark Power	Anse au Hareng	6	58 00
83,118	Spray	do	15	Charles Fader, aîné	Baie Margarite	2	30 00
61,935	Squirrel	do	15	Geo. J Longard et Jno D. Christain	Upper Prospect	3	30 00
85,590	Susan C	do	21	Daniel Croucher	Anse Hacketts	5	42 00
42,320	Teazer	do	31	Jno. A. Bollong	Popes Harbor	*b*4	51 68
90,490	T. W. Wolfe	do	31	S. Fillis *et al.*	W. Chezzetcook	8	62 00
75,833	Twilight	do	14	Eli Baker	Jeddore-Est	5	28 00
85,387	Topaz	do	80	Cie de p. Chebouctou	Halifax	14	160 00
77,836	T. W. Smith	do	35	Wm Hayes	Anse au Hareng	6	70 00
90,482	Two-Forty	do	18	Geo H. Slaunwhite	Baie Terence	3	36 00
90,485	Violet West	do	36	Thos. H. Gates *et al.*	Seaforth	10	72 00
57,662	Village Bride	do	24	Em. Fagan, M.O	Havre Ketch	5	48 00
88,228	Welcome	do	33	Dan. Bonang *et al*	W. Chezzetcook	9	66 00
83,042	Western Belle	Shelburne	23	Jno. Thomas, aîné	Anse au Hareng	4	46 00
66,727	Willow	Halifax	18	Jeffry Gorman	do	3	36 00
75,578	Wily	Lunenburg	13	James Morash, jeun.	Dover-Ouest	3	26 00
61,904	Water Lily	Halifax	14	Artemus Zink	do	3	28 00
88,222	Wave	do	15	Arch Jollimore et Fr. Slaunwhite, jn	Baie Terence	3	30 00
71,368	Zelu	Port Medway	21	Abraham Publicover	Dover Ouest	2	42 00

a. 2 de l'équipage, garçons mineurs.
b. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

LISTE des primes ds pêche payées aux navires, etc—Nouvelle Ecosse.—*Suite*

COMTÉ D'INVERNESS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage	Montant payé.
							$ cts.
90,731	Annie E. Paint....	Pt. Hawkesbury	80	Wm. H. et F. L. M. Paint	Pt. Hawkesbury	13	160 00
37,063	British Pearl.....	Guysboro'	78	Peter Paint, jeune ...	do ...	6	156 00
75,561	Boreas..	Lunenburg.	41	Jno. Colford	Port-Richmond..	5	82 00
37,540	Brilliant..	Pt. Hawkesbury..	78	Wm. Davis.	Pt. Hawkesbury	5	136 00
77,763	Fanny Young.....	do ...	80	Wm. H. et F. L. M. Paint	do ...	15	160 00
83,088	Good Intent.....	do ...	22	George Walker	Bassin, riv. des Habitants	2	44 00
69,154	Head Reaches.... .	do ...	56	Robert Murray	Port-Richmond.	4	112 00
83,091	Jennie	do ...	11	Jno. Jamison..	Creek Steep	2	22 00
69,125	Mayflower...	Halifax.....	11	Polycarpe Cormier et Germain Chiasson	Havre de l'Est...	4	22 00
38,417	Messenger.....	Arichat.	30	Placide Leblanc.....	do ...	6	60 00
50,948	Margaret.....	Pt. Hawkesbury.	39	Gasper Embree.....	Pt. Hawkesbury	*a*3	55 72
69,969	Morning Light.....	do ...	39	David Walker.....	Bassin, riv. des Habitants.	*b*3	62 40
61,630	Olive J.....	Halifax.	57	Peter Malcolm *et al*	Port-Malcolm.....	7	114 00
83,094	Saint Mary	Pt. Hawkesbury.	15	Désiré Chiasson et Philip Doucette....	Margaree	6	30 00
83,090	Susan.....	do ...	15	Murdoch Hureau	Riv. Habitants..	2	30 00
.....	Sisters.	Chatham	14	John Walker.....	Bassin, riv. des Habitants	2	28 00

a. 4 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois. *b* 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

COMTÉ DE KING.

83,397	Ada B	Windsor.....	10	Carr Bolsor	Canning.	3	20 00
83,396	Brant	do	12	Sylvester Bolsor.....	do	3	24 00
75,430	Dolphin	Annapolis	11	Henry E. Ogilvie....	Harborville.	3	22 00
80,380	Enterprise.....	Parrsboro'..	15	Caleb Ogilvie.....	do	2	30 00

COMTÉ DE LUNENBURG.

77,601	Atlas	Lunenburg..	52	E. Seller.	South	11	104 00
83,176	Amazon	do	73	C. L Silver	Lunenburg.	12	146 00
85,739	Aubrey A	do	80	B Anderson, P.G ...	do	15	160 00
90,852	Athlete	do	78	John B. Young, P.G	do	12	156 00
90,600	Acadia.	do	79	David Smith.....	do	12	158 00
46,476	Amiel Corkum. ...	do	53	W. A Zwicker, P.G.	do	10	106 00
83,140	Araunah.	do	71	James C Hunt.....	La Have	15	142 00
88,602	Algeria	do	80	Eph. Lohnes, P.G...	do	14	160 00
69,143	Arequipa.....	Halifax	36	J. S Bell, P.G.....	do	8	72 00
85,347	Brilliant.....	Lunenburg	80	John B. Young, P.G.	Lunenburg.	15	160 00
88,359	Bridewell	do	77	Joseph Dauphinee ..	do	12	154 00
85,345	Beatrice	do	79	W. A. Zwicker, P.G	do	12	158 00
85,730	Beulah	do	80	Ep. Lohnes, P.G.. ...	La Have	14	160 00
80,825	Bridgewater.....	do	60	Benjamin Mason.....	Baie Mahone.....	11	120 00
88,343	Ceylon.	do	80	Charles Smith, P.G	Lunenburg.	15	160 00

ETAT des primes de pêches payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
85,732	Conductor.	Lunenburg	80	S. Watson Oxner	Lunenburg.	*a*3	106 67
74,014	Corsica	do	79	Henry Greser, P.G.	La Have	12	158 00
90,857	Capio	do	72	Albert McKean	do	12	144 00
90,856	Cleta	do	80	W. N Reinhardt, P.G.	do	14	160 00
88,348	Cymbeline	do	80	Norman Rafuse, P.G.	do	14	160 00
85,642	Charlotte E. C.	do	80	Wm. Colp	Baie Mahone	15	160 00
74,131	City Queen.	do	53	John Bruhm	do	11	106 00
90,855	Delta	do	25	Enos et Simon Naas.	Lunenburg.	2	50 00
88,358	Dolphin	do	80	Thos. Hamm, P.G.	do	15	160 00
85,736	Dominion	do	80	Geo. A. Ross, P.G	do	14	160 00
77,607	Dianthus	do	45	George Parks, P.G.	La Have	8	90 00
88,618	Darling	do	80	Jacob B. Sarty, P.G.	do	13	160 00
88,355	D A Mader	do	80	J A Mader	Baie Mahone	16	160 00
83,136	Eva Stewart	do	80	Rufus Mossman	Kingsbury	14	160 00
90,590	Evelyn.	do	77	Amiel Corkum	Lunenburg.	12	154 00
69,173	Ellen May	do	60	David Westhaver	Martin's Brook	10	120 00
88,606	Egeria	do	80	J. D. Sperry	Petite Rivière	15	160 00
90,584	Eldora	do	75	Wm. McGregor, P.G.	La Have	15	150 00
37,532	Emerald	do	27	John H. Publicover	Blandford	3	54 00
85,738	Emma F	do	13	James F. Boutillier	Sandy Beaches	4	26 00
85,731	Eva L. H	do	62	James Wentzel	Pointe aux Sauv.	13	124 00
88,356	Energy	do	80	Alex. Chisholm	Baie Mahone	14	160 00
85,361	Forest Belle	do	80	Leonard Young, P.G.	Lunenburg.	*b*11	138 68
88,357	Floresta.	do	57	Stephen Mosher	do	12	114 00
80,853	Fearnot	Halifax	80	Wm. Falt, P.G.	Petite Rivière	16	160 00
71,338	Fish Hawk.	Barrington	49	T. A. Wilson	La Have	11	98 00
75,571	Fanny	Lunenburg.	16	James Covey.	do	2	32 00
80,8 9	Florence B.	do	32	Elias Richard, aîné	do	7	64 00
66,7 9	Flash	Halifax	24	Thomas Coolen.	Pte. au Renard	7	48 00
90,853	Florence A. Z.	Lunenburg	80	John B. Young, P.G	Lunenburg.	14	160 00
90,582	G. A. Smith	do	80	William Young.	do	14	160 00
88,347	Geneva	do	80	do	do	16	160 00
85,734	Glenola	do	80	Geo. A Ross, P.G.	do	14	160 00
80,831	Glide	do	16	John S. Sperry.	Dublin-Ouest	2	32 00
90,588	Grenoble	do	47	Ed. Weagle, P.G.	La Have	11	94 00
90,859	Hector W. McGregor.	do	80	Wm. McGregor, P.G.	do	14	160 00
77,786	Hesperus.	Port Medway	17	Lenoir Oxner, P.G.	do	5	34 00
90,585	Iris	Lunenburg	80	David Smith, P.G	Lunenburg	14	160 00
74,009	Jewel	do	52	Leonard Young, P.G.	do	12	104 00
85,723	Jesse A. Loye	do	80	do	do	14	160 00
90,[illegible]99	J. A. Hirtle	do	73	Charles Silver, P.G	do	13	146 00
83,[illegible]8[illegible]	John M. Inglis	Liverpool	79	John S Wolfe, P.G.	Dublin-Ouest	14	158 00
85,727	Jessie	Lunenburg	40	James Hunt, P.G.	La Have	10	80 00
74,015	Kohinoor	do	77	Joseph Rudolph, j'ne	Lunenburg.	10	154 00
90,594	L. B Young	do	80	John Geldert, P.G.	do	14	160 00
9[illegible],854	Latona.	do	80	L Anderson et Cie, P G	do	14	160 00
80,822	Leone	do	79	Isaac Mason	do	12	158 00
88,351	Louisa J. Selig.	do	80	J. Moyle Rudolf, P.G	do	14	160 00
88,352	Linaria	do	80	William Falt, P.G.	Petite Rivière	14	160 00
80,840	Lettie May	do	41	Wm. Cleversy, P.G.	La Have	8	82 00
36,495	Lady Speedwell	do	56	John H. Publicover.	Blandford	11	112 00
88,360	Lettie M. Hardy	do	80	W. A. Pickels	Baie Mahone	16	160 00
90,583	Moriah.	do	79	Clar. L. Smith, P.G.	Lunenburg.	12	158 00

a. 6 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.
b. 4 de l'équipage de Terreneuve.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Suite.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
83,177	Maggie Belle	Lunenburg	72	Alfred Heisler	Lunenburg	12	144 00
90,586	Morris Wilson	do	80	J. H. Wilson	do	14	160 00
83,173	Maggie Smith	do	80	Reuben Smith, P.G.	La Have	14	160 00
74,142	Mary A	do	45	Solomon Teal, P.G.	do	10	90 00
77,619	Milford Guy	do	60	David Smeltzer	Baie Mahone	11	120 00
88,342	Nova Zembla	do	80	Adam Knickle, P.G.	Lunenburg	12	160 00
85,343	Narcissus	do	80	S. Watson Oxner, P.G	do	14	160 00
88,613	N. P Christian	do	80	Alfred Heisler	do	15	160 00
85,731	Notice	do	47	James Bell, P.G	La Have	8	94 00
90,851	Niagara	do	74	Timothy Hebb	Baie Mahone	12	148 00
88,603	Nokomis	do	80	David Mader	do	14	160 00
88,344	Onward	do	80	Charles Hewitt, P.G.	Lunenburg	14	160 00
88,350	Orion	do	78	Thomas Hamm, P.G.	do	11	156 00
85,632	Ocean Belle	do	80	Leonard Young, P.G.	do	13	160 00
88,346	Olive	do	80	Christ. Romkey, P.G.	La Have	14	160 00
90,587	Ornatus	do	80	Albert McKean, P.G	do	15	160 00
80,838	Ocean Bride	do	20	do	do	c 1	24 00
83,139	Ocean Friend	do	78	M. B. Westhaver	Martin's Brook	12	156 00
85,641	Pleroma	do	80	Wm. C. Smith, P.G	Lunenburg	15	160 00
85,636	Prize	do	80	John B Young, P.G.	do	15	160 00
85,337	Parthenia	do	80	S. Watson Oxner, P.G	do	14	160 00
85,331	Parisian	do	80	Allan R Morash	do	14	160 00
80,837	Pet	do	69	Charles Anderson	do	12	138 00
85,647	Pembina	do	80	L. Anderson et Cie., P.G	do	14	160 00
77,622	Pleasantville	do	80	Albert McKean, P.G.	La Have	14	160 00
69,203	R. W. Smith	do	74	Napier Smith	Lunenburg	12	148 00
85,349	Rise Over	do	80	William Smeltzer	do	14	160 00
90,593	Ralph	do	51	J. D. Sperry	Petite Rivière	10	102 00
83,133	Regina B	do	80	Jacob Kitcey, P. G.	La Have	12	160 00
85,737	Scylla	do	80	James Eisenhauer et Cie, P.G	Lunenburg	14	160 00
85,645	Sissie Belle	do	40	Henry Gerhart	South	9	80 00
85,350	Saxon	do	79	George A. Ross, P.G.	Lunenburg	12	158 00
74,018	Sunbeam	do	68	L. Anderson et Cie., P G	do	13	136 00
88,605	S. A. Morash	do	80	Henry Greeser, P.G.	La Have	14	160 00
85,728	Selina	do	61	Jno. Schmeisser, P.G.	do	12	122 00
88,349	Senovar	do	80	Nathan Hiltz	Rivière Martin	14	160 00
85,729	Tyrone	do	80	George Blair, P.G.		14	160 00
74,118	True Love	Halifax	30	Charles Bell, P.G.	La Have	7	60 00
88,607	Undaunted	Lunenburg	47	W.N. Reinhardt, P.G.	do	10	94 00
85,735	Victory	do	80	A. H. Zwicker	Lunenburg	15	160 00
90,597	Vivian	do	80	do	do	14	160 00
88,353	Violet	de	80	David Smith, P.G.	do	13	160 00
88,601	Virgilia	do	80	S. W. Oxner, P.G.	do	16	160 00
85,338	Viola	do	80	Alfred Heisler	do	14	160 00
85,640	Virgin Belle	do	57	F. Conrad	South	12	114 00
85,334	Valorus	do	57	Ben. Lohnes, aîné	do	11	114 00
83,164	Valiant	do	80	Eph. Lohnes, P.G.	La Have	12	160 00
85,635	Vanilla	do	80	Jas. A. Romkey, P.G.	do	14	160 00
88,609	Virgesco	do	57	Albert McKean	do	10	114 00

c. 4 de l'équipage n'ont point pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Fin.*

Numéro officiel	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé
69,200	Vesta	Lunenburg	64	Martin Evans	Chester	*d*5	104 00
83,174	W. E. Young	do	80	J. H. Wilson	Lunenburg	14	160 00
74,147	Welcome	do	45	E. Walters, P G	La Have	11	90 00
88,614	Wilhelmina	do	54	Dan. Neal, P.G	do	10	108 00

d 3 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

COMTÉ DE PICTOU.

69,446	Champion	Pictou	55	George McPherson	Pictou	4	110 00
38,510	Lily	do	23	Thomas Tanner	do	3	46 00

COMTÉ DE QUEEN.

85,482	Angola	Liverpool	80	Jas. C. Inness, P.G.	Liverpool	19	160 00
75,778	Coronila	do	64	Jas. H. Smith, P.G.	Brooklyn	13	128 00
83,492	Dessie	do	11	Alex. Shankle	Port-Mouton	4	22 00
85,341	Donzella	Lunenburg	80	Adam Selig	Lunenburg	14	160 00
83,308	Ella	Liverpool	10	Amos Martin	Liverpool	3	20 00
83,318	Genesta	Port-Medway	29	Jno. Mann	Anse Vogler	5	58 00
75,782	Hattie E	do	35	Henry Selig	do	9	70 00
83,491	Lizzie Wharton	Liverpool	80	Colin McLeod, P.G.	Brooklyn	12	160 00
83,316	Lottie	Port-Medway	80	S. E. Teel	Anse Vogler	14	160 00
92,313	Martha	Liverpool	11	Wm. Rhynard	Brooklyn	3	22 00
75,762	May Queen	do	17	E. M. McLeod	do	5	34 00
83,493	Mary C	do	80	Hendry et McMillan, P.G.	Liverpool	18	160 00
83,310	Myosotis	Port-Medway	80	Asa Morine et Fils	Port-Medway	19	160 00
83,315	Mazurka	do	80	Wm. Vogler	Anse Vogler	14	160 00
83,500	Stella	Liverpool	10	Joseph Winters	Liverpool	3	20 00
83,314	Spartan	Port-Medway	80	W. R Cohoon	Port-Medway	17	160 00
83,495	Utopia	Liverpool	80	Rupert H. Gardner	Brooklyn	16	160 00

COMTÉ DE RICHMOND.

64,713	Amelia M	Pte Hawkesbury	14	Andrew Boudrot	Gros Nez	3	28 00
77,544	Alpha	Arichat	42	Wm. LeVesconte	D'Escousse	10	84 00
38,501	B. Weir & Co.	do	19	Abram Fougère, j'ne	Riv. Bourgeois	7	38 00
35,996	Blue Bell	do	25	D. Gruchy et Fils	D'Escousse	9	50 00
43,109	Chatham Head	Chatham, N.-B.	24	Dominique Fougère	Poulamond	9	48 00
38,439	Catharine	Arichat	20	Désiré Burk	Riv. Bourgeois	7	40 00
75,783	Crescent	Port-Medway	27	Abram Fougère	do	7	54 00
72,061	C. P. M	Arichat	22	Désiré Burk	do	6	44 00
72,058	Daisy	do	34	Simon P. Richard	Arichat	3	68 00
75,616	Eliza Jane	Shelburne	22	Alex. Vigneau	do	2	44 00
77,822	Eliza Smith	Arichat	44	Patient Poirier		10	88 00
83,395	Elerie	Halifax	29	Chas. Boudrot	Riv. Bourgeois	7	58 00

6—5

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc —Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE RICHMOND—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
38,477	Elizabeth	Arichat	18	P. Burke *et al*	Riv. Bourgeois	6	36 00
69,190	Emma	do	47	Jos. Matheson	L'Ardoise	10	94 00
57,753	Farewell	do	23	Abram Sampson	Arichat	3	46 00
83,399	Fannie R. C	Halifax	22	Peter Boudrot	Riv. Bourgeois	7	44 00
80,972	John Vincin	Sydney	17	David Sampson	do	6	34 00
38,486	Julia	Arichat	20	L et W. Burke	do	6	40 00
42,217	Life Boat	do	48	Peter Campbell	Arichat	12	96 00
75,875	Lida and Lizzie	do	56	Wm. LeVesconte	D'Escousse	11	112 00
72,070	Lennox	do	46	D. Gruchy et Fils	do	10	92 00
58,516	Lady of the Lake	do	26	C. et S. Dugas	Riv. Bourgeois	7	54 00
72,071	Lumen Diei	do	17	U. Sampson	do	6	34 00
72,072	Lady Fougère	do	11	Docité Fougère	do	5	22 00
72,065	May Flower	do	12	P. M. LeLacheur	Cap LaRonde	3	24 00
61,902	Morning Star	Halifax	35	Jno. Mauger	Arichat	9	70 00
83,100	Morning Star	Pte Hawkesbury	13	A. Gerrior	Port-Royal	3	26 00
38,400	Mary	Arichat	24	Henry Boudrot	Poulamond	4	48 00
46,082	Mary	Pt Hawkesbury	43	D Gruchy et Fils	D'Escousse	10	86 00
38,459	Mary Ann	Arichat	29	Désiré Poirier	do	7	58 00
26,435	Mary Stephens	do	31	Patient Poirier	do	10	62 00
72,047	Mary Moulton	do	26	C. Cordeau	Riv. Bourgeois	7	52 00
38,524	Mary	do	23	Isaiah Boudrot	do	7	46 00
38,413	Morning Star	do	25	Amable Pottie	do	8	50 00
54,139	Ocean Belle	Halifax	20	A. J. Boyd	do	5	40 00
88,451	Port Royal	Arichat	12	E. Leblanc	Port-Royal	2	24 00
72,067	Philomen D	do	22	T. Digout et Désiré Dugas	Riv. Bourgeois	7	44 00
38,462	Partners	do	26	Thomas Sampson	do	8	52 00
64,033	Ripple	Pte Hawkesbury	34	J. W. Cruickshank	R des Habitants	3	68 00
72,059	Richmond Queen	Halifax	37	D. Gruchy et Fils	D'Escousse	10	74 00
42,284	Renfrew	do	42	S et F. Poirier	do	9	84 00
36,521	Shooting Star	Arichat	33	W. LeVesconte	do	9	66 00
37,612	Sea Slipper	Lunenburg	41	C. Mauger	do	11	82 00
38,480	Two Brothers	Arichat	32	Simon Landry	Riv. Bourgeois	6	64 00
6[illegible],990	Union	Halifax	20	Felix Burke	do	6	40 00
37,056	Victory	Arichat	38	W. LeVesconte	D'Escousse	10	76 00
38,523	Victoria	do	24	P. Burke, aîné	Anse des Franç.	7	48 00
88,518	W. F. Elizabeth	Sydney	10	S Burke	do	5	20 00

COMTÉ DE SHELBURNE.

85,565	Alice Louise	Barrington	80	N. McGray	Ile du Cap	19	160 00
83,054	Ardella	Shelburne	80	Jonathan Locke	Lockeport	16	160 00
88,552	Afton	do	72	Jonathan Locke et Enos. C. Locke	do	13	144 00
85,479	Alina	do	80	Churchill Locke	do	17	160 00
85,567	Annie Robertson	Barrington	80	W. H. Kenney	do	16	160 00
88,544	Annie May	Shelburne	34	Rufus Acker	Shelburne	5	68 00
85,490	Billy Browne	do	80	Johnson et Churchill	Lockeport	15	160 00
88,551	Blanche M. Thorbourn	do	80	Jno. H. Thorbourn	do	16	160 00
77,758	Bride	do	78	John Purney	Shelburne	15	156 00
61,905	Champion	Liverpool	14	J. W Hopkins, P.G.	Barrington	6	28 00
85,561	Cape Sable	Barrington	80	N. McGray	Ile du Cap	17	160 00
83,048	Clifford	Shelburne	80	Jno. A. McGowan, j.	Shelburne	18	160 00
65,624	Dwina	do	52	Shelburne	Austen Locke	15	104 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle Ecosse—*Suite*.

COMTÉ DE SHELBURNE—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
77,603	Eldon C	Barrington	27	Martin Hopkins	Barrington	7	54 00
75,558	Emma B	do	80	W. T. Wickens, P.G.	do	19	160 00
83,541	Edward T. Russell	Shelburne	78	W. H. Kenney	Lockeport	14	156 00
83,043	Ella A. Downie	do	72	Johnson et Churchill	do	9	144 00
83,047	Festina Lente	Shelburne	80	Austen Locke	Lockeport	17	160 00
85,476	Fleetwing	do	11	Edw. Hammond	Rivière Jordan	6	22 00
71,333	Freddie M. Reynolds	Barrington	35	Cornelius Snow	Port Latour	6	70 00
85,568	Georgie Harold	do	80	W. Wallace Kenney, P.G	Lockeport	16	160 00
88,557	Golden Oriole	Shelburne	80	Clifford Locke et Cie	do	13	160 00
85,478	Glenora	do	76	S. Locke et Fils	do	13	152 00
85,555	G. C. Kelly	do	80	Thos. E. Ryer	Shelburne	15	160 00
75,623	Grace Greenwood	do	80	Johnson et Churchill	Lockeport	14	160 00
85,570	Hattie Dell	Barrington	80	Ephraim Larkin, P.G	Barrington	20	160 00
36,448	Highlander	Shelburne	32	A. M. Wrayton	Shag Harbour	4	64 00
85,563	Helena Maude	Barrington	80	Jno. H. Lyons, P.G	Barrington	16	160 00
61,566	John Purney	Shelburne	66	John Purney	Shelburne	13	132 00
61,572	John Halifax	do	63	Orlando Taylor	Port Latour	14	126 00
85,556	J. Lyons	Barrington	15	John Lyons	do	4	30 00
71,339	Joe Howe	do	12	Christian Nelson	Rivière Clyde	2	24 00
74,051	Kate McKinnon	do	73	Randall McKinnon	Ile du Cap	18	146 00
73,967	Katie	Liverpool	14	Marshall Swaine	Lockeport	3	28 00
77,761	Knight Templar	Shelburne	80	Johnson et Churchill	do	13	160 00
49,436	Leon Porter	Yarmouth	56	B. F. Kenney	Ile du Cap	8	112 00
57,258	Lion	Lunenberg	40	Alvin Atwood	Bear Point	10	80 00
71,336	Light Foot	Barrington	17	Seth Nickerson	Ile du Cap	7	34 00
54,114	Lone Star	Halifax	29	Clifford Locke et Cie	Lockeport	8	58 00
74,054	Laura E. Douglass	Barrington	39	David Horton	Port Latour	10	78 00
85,477	Myrtle	do	80	D. V. Kenney	Ile du Cap	20	160 00
77,746	Magellan Cloud	Shelburne	80	Wm. H. Thorbourn	Baie Jordan	16	160 00
83,046	Millie B	do	80	Clifford Locke et Cie	Lockeport	15	160 00
88,543	Max O'Rell	do	80	Churchill Locke	do	17	160 00
85,480	M. A. Morrison	do	80	Donald Morrison	Baie Jordan	17	160 00
85,484	Mellacoree	do	80	Geo. J. Thorbourn	Shelburne	20	160 00
88,556	Mary	do	80	Jno A. McGowan, jeu	do	16	160 00
85,488	Mabel Somers	do	80	Johnson et Churchill	Lockeport	17	160 00
74,365	Nova Stella	do	53	Wm. Llyod, jeune	do	13	106 00
83,052	Nautilus	do	11	James Roach	West Head	3	22 00
83,060	Nellie Morrow	do	80	Clifford Locke et Cie	Lockeport	15	160 00
88,546	Nellie M. Johnston	do	80	Churchill Locke	do	20	160 00
88,553	Neskletia	do	80	Austen Locke	do	14	160 00
55,830	Oregon	do	20	T. L. Banks	Barrington	1*a*	26 67
85,562	Oresa	Barrington	14	Alex Smith	Blanche	5	28 00
74,133	Pioneer	Yarmouth	80	Peter Kenney	Ile du Cap	15	160 00
75,628	Rover	Shelburne	80	Jonathan Locke	Lockeport	18	160 00
75,559	Surprise	Barrington	13	Daniel Stoddart	Shag Harbour	3	26 00
85,483	Sarah H. Seaton	Shelburne	80	Clifford Locke et Cie	Lockeport	17	160 00
37,523	Snow Drop	Liverpool	30	James Crowell	Port Latour	5	60 00
88,542	Three Bells	Shelburne	80	Austen Locke	Lockeport	20	160 00
77,759	Thomas Robertson	do	66	Austen Locke	do	11	132 00
77,744	Whip-poor-will	do	15	Alfred Harding	Rockland	6	30 00
77,748	Winifred	do	80	S. Locke et Fils	Lockeport	17	160 00
85,487	Willie McGowan	do	80	Jno. A. McGowan, jun	Shelburne	19	160 00

a. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
74,031	Annie Linwood	Sydney	13	K. McAulay	Grand Bras d'Or	2*b*	18 20
90,487	Annie Eliza	Halifax	14	Jeremiah Curtis	Baie Sud	3	28 00
75,888	Annie	Pictou	22	C. Dwyer	Picton	3	44 00
77,844	Mayflower	Halifax	16	Wm. Carey	New Campbellton	5	32 00
77,858	Sambo	Sydney	14	A. B. Morrison	Sainte-Anne	3	28 00
80,965	Smiling Water	do	26	R. E. Burke	Ingonish	5	52 00
92,593	Thomas Parnell	do	10	Simon Hawley	do	3	20 00

b. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

COMTÉ DE YARMOUTH.

88,586	Alma	Yarmouth	18	S. P. White	Riv. Abraham	4	36 00
88,547	Arthur	Shelburne	80	H. B. Cann	Yarmouth	17	160 00
75,733	Alfred	Yarmouth	46	Parker Eakins et Cie	do	12	92 00
75,721	Angeline	do	67	Parker Eakins et Cie	do	14	134 00
90,655	Annina	do	11	Hilaire Bourque	Eel Brook	3	22 00
90,653	Alba	do	58	Jos. R. Rogers	Yarmouth	16	116 00
88,598	Alph. B. Parker	do	39	Hilaire Leblanc	Tusket Wedge	12	78 00
80,647	Annie M. Bell	do	64	Aug. A. Amiro, P.G.	L. E. Pubnico	16	128 00
75,748	Anna McGee	do	58	G. D. D'Entremont	Pubnico	15	116 00
80,627	Annie D	do	71	G. D. D'Entremont	do	16	142 00
71,030	Arizona	do	80	Sylv D. D'Entremont	do	13	160 00
61,595	Annie Louisa	Shelburne	40	Harvey Goodwin	do	17	80 00
71,007	Alfarata	Yarmouth	48	Chas T D'Entremont	W. Pubnico	14	96 00
74,320	Brenton	do	70	Parker Eakins et Cie	Yarmouth	14	140 00
80,644	Beatrice	do	80	A.F. Stoneman et Cie	do	16	160 00
71,028	Barbaroni	do	80	C. J. D'Eon	Pubnico	18	160 00
66,682	Brisk	do	67	Léon D'Eon	do	17	134 00
75,625	Banneret	Shelburne	54	Reuben Goodwin	do	16	108 00
85,549	Byron	Yarmouth	80	Byron Hines	do	18	160 00
85,536	Circassian	do	80	Wm. Ryder	Argyle	16	160 00
69,217	Chlorus	do	57	A.F. Stoneman et Cie	Yarmouth	15	114 00
80,605	Coral Leaf	do	71	G. B. Goodwin	Pubnico	18	142 00
90,871	Dora	do	63	A.F. Stoneman et Cie	Yarmouth	17	126 00
66,679	Diploma	do	80	Louis D'Eon	W. Pubnico	18	160 00
75,754	E. L. Perkins	do	46	A.F. Stoneman et Cie	Yarmouth	10	92 00
85,551	Ethel	do	80	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	16	160 00
80,646	Emma S	do	80	Geo. Bates et Cie	do	21	160 00
85,552	Edith A	do	80	G. D. D'Entremont	Pubnico	18	160 00
75,720	Florence B. Parr	do	80	Parker Eakins et Cie	Yarmouth	17	160 00
90,654	Flora	do	63	D. D'Entremont	Pubnico	19	126 00
88,599	Guide	do	38	Jos. R. Rogers	Yarmouth	11	76 00
90,647	Hattie Emeline	do	11	Peter Amiro	W. Pubnico	3	22 00
85,554	Hazel Glen	do	80	S. L. Oliver	E. Pubnico	20	160 00
80,643	Hazel Dell	do	80	S. L. Oliver	E. Pubnico	15	160 00
85,560	Jacques	do	58	Jos. R. Rogers	Yarmouth	18	116 00
80,641	Jonathan	do	68	D. L. Amiro	W. Pubnico	18	136 00
88,581	Kingfisher	do	47	A.F. Stoneman et Cie	Yarmouth	14	94 00
90,642	Komaroff	do	10	Jos. R. Rogers	do	*a*	10 00
71,005	Kelso	do	80	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	15	160 00
61,788	Lynx	do	59	J. R. Rogers	Yarmouth	17	118 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc —Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

COMTÉ DE YARMOUTH—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
61,587	Lucretia Jane	Yarmouth	80	J. R. Rogers	Yarmouth	18	160 00
80,624	Lima	do	12	N. B. Lewis	do	3	24 00
80,614	Louise	do	80	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	19	160 00
80,633	Lumen	do	30	J. H. Porter et Cie	do	12	60 00
51,972	Lydia Ryder	do	57	L. P. D'Entremont, P. G	Pubnico	13	114 00
74,012	Mystic	do	79	James M Davis	Yarmouth	15	158 00
85,539	Maggie Jane	do	12	Riley Haskell	Sandford	3	24 00
90,874	Maggie Bell	do	10	F. Boudreau	Pinkney's Point	6	20 00
74,339	Maitland	do	45	N. B. Lewis	Yarmouth	14	90 00
74,301	Minnehaha	do	13	Richard Carroll	do	*b*2	19 50
61,510	Mansimalo	Shelburne	50	Rémi D'Entremont	Pubnico	18	100 00
88,596	M A. Louis	Yarmouth	64	M. A. Lurette, P. G.	do	19	128 00
80,648	Maria	do	80	B. Hines, P. G	Pubnico-Est	16	160 00
90,659	N. A. Laura	do	58	J. D'Entremont	Pubnico	17	116 00
74,330	Nokomis	do	68	J. R. Rogers	Yarmouth	11	136 00
80,615	Opal	do	80	Parker, Eakins et Cie	do	14	160 00
85,553	Onyx	do	80	Parker, Eakins et Cie	do	16	160 00
66,675	Olika	do	54	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	17	108 00
47,332	Proditor	do	54	Zacharie D'Eon	Pubnico-Ouest	17	108 00
71,037	River Rose	do	54	C. M. Boudreau	Tusket Wedge	18	108 00
74,323	Regina	do	57	A. C. D'Entremont	Pubnico	16	114 00
80,628	Rosebeath	do	80	Byron Hines	do	15	160 00
71,031	Sarah J. Killam	do	51	A.F. Stoneman et Cie	Yarmouth	15	102 00
88,589	Sandford	do	20	Abram Thurston	Sandford	4	40 00
65,535	Sigefroi	do	41	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	15	82 00
75,724	Sea Foam	do	75	J. H. Porter et Cie	do	15	150 00
57,150	Salvador	do	53	C. D. D'Eon	Pubnico	17	106 00
75,749	Vivid	do	44	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth	14	88 00
74,370	Village Belle	Shelburne	40	Jas. Lennox	Pubnico	10	80 00
71,034	Vanguard	Yarmouth	47	C. V. Amiro	Pubnico-Ouest	16	94 00
66,685	Wide Awake	do	78	A.F.Stoneman et Cie	Yarmouth	14	156 00
61,921	W E. Weir	do	41	A.F.Stoneman et Cie	do	*c*5	58 10
80,629	Winnie L	do	80	Jos. R. Rogers	do	16	160 00
61,579	Will-o-the-Wisp	do	41	J. D'Entremont	Pubnico	16	82 00
57,101	Young Scotland	do	47	J. H. Porter et Cie	Tusket Wedge	15	94 00

a. L'équipage n'a pas fait la pêche 3 mois. *b.* Deux (2) de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
c. Sept (7) de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
83,469	Austin P.	Saint-André	12	L. Richardson	Ile au Cerf	*a*1	16 00
52,065	Adelia	Windsor, N.-E.	17	Elias Wright	Havre du Castor	3	34 00
92,506	Annie G	Saint-André	10	S. Mitchell	Wilson's Beach	3	20 00
59,346	A. J. Malloch	do	21	Isaac Malloch	Campobello	5	42 00
88,283	Annisquam	do	26	Geo. R. Batson	do	*b*5	47 67
83,478	Argyle	do	10	Robert Ross	Saint-André	2	20 00
75,599	Blue Jay	Digby, N.-E.	14	Gilbert L. Stevens	Grand-Manan	4	28 00
59,311	Blooming Rose	Saint-André	19	Aaron Cook	Ile au Cerf	5	38 00
64,011	Bee	Digby, N.-E.	12	Robt Shaw, aîné	Lepréaux	3	24 00
35,338	Carolina	Saint-André	18	J. M. Lord et H. Stuart	Ile au Cerf	3	36 00
59,375	Cadet	do	13	Chas. Savage	Wilson's Beach	3	26 00
88,409	Carrie	Digby, N.-E.	12	Jas. McLeese	Back Bay	2	24 00
92,502	Elizabeth Ann	Saint-André	14	Gradis Johnson	Ile au Cerf	3	28 00
80,863	Exenia	Windsor, N.-E.	18	W. F. Parker, *et al.*	Havre du Castor	4	36 00
80,882	Ella Mabel	Saint-André	14	Robt. Ross	Saint-André	4	28 00
59,391	Eliza Ann	do	12	W. J. et Geo. Morse	Grand-Manan	3	24 00
77,968	Empress	do	14	Geo. et M. Caffary	Mace's Bay	2	28 00
88,280	E. B. Lane	do	12	Jos. McGee	Back Bay	*c*1	15 00
59,373	E. M. Oliver	do	14	J. et Wm. J. Oliver	do	4	28 00
88,281	Eastern State	do	22	Jas. Barrott	Mascarene	4	44 00
51,966	Friendly	Digby, N.-E.	18	Henry Burnham	Grand-Manan	3	36 00
77,963	Freeman Colgate	Saint-André	26	A. et G. English	Lord's Cove	6	52 00
64,017	Fannie Belle	Digby, N.-E.	24	B. T. Snell	Havre du Castor	4	48 00
59,400	Foam Belle	Saint-André	10	Thos. Ellsworth	Hav. du Corbeau	3	20 00
83,480	Fred. Taylor	do	13	Jos. Boyd	Wilson's Beach	3	26 00
88,276	Falcon	do	12	Wm. Brown	do	4	24 00
35,397	Franklin Gould	do	46	Mrs. Ann G. Carson	Saint-André	5	92 00
59,396	Gertie Westbrook	do	10	James Cline	Ile au Cerf	5	20 00
83,463	Havelock	do	33	Wm. James	Campobello	5	66 00
59,394	Hattie	do	10	Chas. Harkins	Dipper Harbor	4	20 00
64,006	Jessie Lent	Saint-Jean	28	L. B. Mitchell, aîné	Bocabec	4	*d*51 00
83,461	Josie L. Day	Saint-André	16	W. E. Tatton, *et al.*	Grand-Manan	4	32 00
59,388	Letitia	do	10	Alfred Johnson	Ile au Cerf	4	20 00
59,399	Leona	do	12	James McLean		3	24 00
83,474	Letter B	do	12	David Kelly	Latête	3	24 00
83,426	Louisa	Saint-Jean	16	L. et P. H. Conners	Black's Harbor	4	32 00
88,407	Linnet	Digby, N-E.	15	Alva Brown	Wilson's Beach	3	30 00
83,472	Linden	Saint-André	12	Galba Brown	do	3	24 00
59,321	Little Nell	do	21	Wm McLellan	Campobello	4	42 00
38,141	Liberal	Yarmouth, N.-E.	26	Jno. A. Mitchell	do	5	52 00
77,965	Lydia B	Saint-André	12	Jno. M. Calder	do	3	24 00
83,465	Look Out	do	48	A. W. Ingersoll	Grand-Manan	6	96 00
83,464	Little Annie	do	19	Jacob Cook	Latête	5	38 00
88,273	Lillian E.	do	13	Andrew McGee	Back Bay	2	26 00
59,342	Lizzie S. McGee	do	14	Andrew McGee	do	5	28 00
80,881	Lena May	do	18	Edward Mathews	Latête	5	36 00
85,442	Mystery	Windsor, N.-E.	14	Jno F. Paul	Havre du Castor	3	28 00
88,277	Maggie Jane	Saint-André	18	S. B. et A. A. Cross	do	4	36 00
38,109	Mary	Yarmouth, N.-E.	17	Jas. Thompson	Black's Harbor	3	34 00

a. Deux (2) de l'équi. n'ont pas pêché 3 mois. *b.* Un (1) de l'équi. réclamé comme pêcheur en bateau.
c. Trois (3) de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.
d. $5 déduit du propriétaire à cause de surpaiement en 1884.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE CHARLOTTE—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
88,271	Magellan Cloud	Saint-André	20	Simon Brown	Wilson's Beach	4	40 00
92,501	Maby	do	11	Robt. Ross	Saint-André	2	22 00
83,176	Mabel	do	11	Robt. Ross	do	2	22 00
80,034	Mabel	do	12	Andrew Lamb	do	4	24 00
59,326	Maud Holmes	do	21	Jacob Cook	Latête	4	42 00
59,367	Nymph	do	11	Wm. Gatcomb	Grand-Manan	3	22 00
77,967	Naomi	do	14	Wm. James	Campobello	3	28 00
64,029	Norman B	Digby, N.-E.	20	Howard Jackson	do	4	40 00
59,365	Onward	Saint-André	19	Willard Brown	Grand-Manan	3	38 00
59,383	Pilgrims Progress	do	16	A Porter, P.G.	Wilson's Beach	3	32 00
75,591	Rise and Go	Digby, N.-E.	16	Wm. Sirls	do	4	32 00
88,279	Senator	Saint-André	33	Wm. L. Carr	Ile au Cerf	6	66 00
59,378	Sarah Beach	do	28	James Glass		5	56 00
59,322	Sea Flower	do	11	Addison Eldridge et Philip Hutton	Havre du Castor	2	22 00
88,287	Satellite	do	26	Edgar Watlin et Milton Eldridge	do	5	52 00
59,357	Silver Bell	do	13	Peter Mallock	Wilson's Beach	3	26 00
88,271	Simeon H Bell	do	14	Geo Kirkpatrick	do	3	28 00
88 284	Sea Foam	do	13	Edward Leavitt	Back Bay	3	26 00
88,414	Trumpet	Saint-Jean	20	Andrew Holmes	Havre du Castor	4	40 00
92,504	Tiger	Saint-André	15	Thos. Mitchell	Campobello	3	30 00
59,387	Telephone	do	19	Joseph McGee	Back Bay	5	38 00
83,468	Village Belle	do	15	Allan P. Dixon	Grand-Manan	4	30 00
88,282	Veritas	do	10	Luther Matthews	Latête	2	20 00
35,331	Victory	do	16	Frank Campbell, *et al*	Havre de Dipper	3	32 00
77,969	Wave Queen	do	11	Wm. McMahon	Latête	4	22 00

COMTÉ DE GLOUCESTER.

72,099	Adelina	Chatham	12	Auguste Poulin	Lamèque	2	24 00
61,432	Alice	do	11	Moses Dignard	Tracadie	2	22 00
61,431	Bee	do	11	Paul Noël	Lamèque	3	22 00
72,079	Betsy	do	13	Cyrenus Gionet	Shippegan	3	26 00
61,464	Espérance	do	10	Olivier Robichaud	Pokemouche	3	20 00
61,437	Flying Cloud	do	11	Lévi Chiasson	Lamèque	3	22 00
61,445	Flavie	do	13	Théop Dugué	do	3	26 00
61,425	Hope	do	13	C Robin et Cie		2	26 00
	Jean	do	13	Dom. Galien	Caraquette	3	26 00
61,447	Merida	do	13	André Aché, aîné	Laméque	3	26 00
72,100	Marie	do	11	Onésime Chiasson	do	4	22 00
61,442	Marie Cécile	do	15	Olivier Duguay	do	3	30 00
72,077	Mary	do	12	Moses Dugué	Shippegan	3	24 00
88,669	Morning Star	do	12	Gustave Gionet	Pokemouche	2	24 00
35,692	Mary	do	11	J N. Boutilier	Caraquette	3	22 00
61,400	Maggie May	do	13	David Godin	Mizonette	4	26 00
72,076	Providence	do	12	Eutrope Dugué	Shippegan	3	24 00
92,404	Rosa	do	17	Octave Aché	Laméque	2	34 00
61,406	Reward	do	11	Jos LeBoutillier	Caraquette	4	22 00
74,401	Sara	do	11	Nazaire Noël	Laméque	3	22 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE KENT.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
43,124	Industry	Chatham	17	Jno. Curwin	Richibouctou	3	34 00
66,257	Ino	Charlo't'n, I.P.E	18	Steven Légère	Lower Village	2	36 00
61,428	Mab	Chatham	12	J. Robicheau	Richibouctou	2	24 00
35,548	Morning Star	do	30	A. Arseneau, P.G.	Kingston	5	60 00
75,899	Maria	do	16	Jos. Doucette	do	4	32 00
71,308	Sea Mouse	Richibouctou	10	Nazaire Doucette	do	3	20 00

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

61,417	Belle	Chatham	12	P. S. Bremner	Chatham	3	24 00
75,904	Empress	do	26	Maxime Martin	do	5	52 00
85,699	Four Sisters	do	10	A. et R. Mills	Miramichi	5	20 00
83,085	Gasper Embree	do	80	W. S. Loggie	Chatham	12	160 00
61,373	Maria	do	28	W. S. Loggie	do	9	56 00
75,891	May Queen	do	23	A. McEachern	do	4	46 00
66,724	Nettie Cole	Liverpool, N.-E.	13	A. et J. Adams	Néguac	2	26 00
78,014	Princess Louise	Chatham	21	R J. Walls	Chatham	4	42 00
75,895	Two Brothers	do	26	Geo. T. Tait	do	3	52 00
72,091	White Wing	do	19	T. B Williston	Baie du Vin	7	38 00

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

72,192	Ada	Saint-Jean	19	J. Galbraith, *et al.*	Pisarinco	4	38 00
57,171	Anna Bell	Saint-André	19	Henry Alston, *et al.*	do	4	38 00
79,977	Amanda Green	Saint-Jean	15	Samuel Hutton	Carleton	4	30 00
80,093	Anna K	do	14	Wm. Spence	Portland, N.-B.	*a* 3	22 40
72,246	Alpha	do	21	J et C. Cobham	Carleton	3	42 00
88,270	Alice Mary	do	10	Robt. Thompson	Little Musquash.	3	20 00
88,267	Bessie May	do	23	J. B. Wilmot	Carleton	5	46 00
80,072	Buena Vista	do	14	Jno. McNulty	Musquash	4	28 00
74,308	Bald Eagle	Yarmouth, N.-E.	14	James Wilson	Portland, N.-B.	3	28 00
85,972	Dove	Saint-Jean	11	S. McGuire	Musquash	3	22 00
88,253	E. B. Colwell	do	19	A. N. Harned	Carleton	5	38 00
66,926	Emma	do	13	D. et J. Thompson	Chance Harbor	3	26 00
85,503	George P. Taylor	do	13	E S. Toole, *et al*	Carleton	4	26 00
57,181	Hattie	Windsor, N.-E.	13	S Galbraith et Robert Knox	Pisarinco	3	26 00
90,745	Ida Vaughan	Saint-Jean	15	Thomas Burns et Jno. Coleman	Saint-Jean	4	30 00
79,901	Kate Wilson	Dorchester	80	Geo R. Ellis	do	*b*	80 00
88,261	Little Joe	Saint-Jean	18	Joseph O'Brien	Carleton	4	36 00
88,266	Lizzie Young	do	13	Nathaniel Young	Musquash	5	26 00
52,159	Mary E	do	21	Fred. Buchanan	Carleton	4	42 00
59,370	Sparkling Billow	Saint-André	25	White Peters, *et al.*	do	4	50 00
72,973	Sea Breeze	Digby, N.-E	13	Thos. Evans	Saint-Jean	3	26 00
42,087	Two Sisters	do	14	Thos. Wilson	Pisarinco	3	28 00
59,156	Tom	Saint-Jean	14	Peter et Jas. Boyle	Chance Harbor	5	28 00
59,313	U. S. Grant	Yarmouth, N.-E.	33	Jno. et Robt. Hutton	Carleton	4	66 00
88,264	Walter J. Clarke	Saint-Jean	20	John M. et G. Christopher	do	*c* 3	32 00
72,321	Widgeon	do	10	Jas. Kennedy	Portland, N.-B.	3	20 00

a. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois. *b.* Equipage de 7 hommes appartenant à Terreneuve.
c. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

COMTÉ DE KING

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
66 428	Albert	Charlottetown...	41	Jno. Herring	Havre Murray....	6	82 00
66,242	Amorette	do ...	18	Peter Roberts	do ...	6	36 00
88,660	Annie Lewis	do ...	52	John McLean.	Souris	*a*4	67 04
83,196	Ethel Blanche	Pictou, N.-E	12	Reuben Cahoon.	Havre Murray....	6	24 00
83,198	Harriet	do	27	D. Reynolds, sr.	do ...	6	54 00
75,481	Julia Ward	Charlottetown...	39	Wm. Herring	do ...	6	78 00
75,566	Julia A	Lunenburg, N.E	15	Nathl. Jost	Souris	4	30 00
75,882	Lord McDonald ...	Charlottetown...	15	David Cahoon	Havre Murray...	2	30 00
69,220	Loraine	Lunenburg, N.E.	69	Matthew, McLean et Cie	Souris	14	138 00
90,640	Lorena	Charlottetown...	11	Wm. Burke	Baie Fortune	*b*2	15 40
80,915	Lilybank	do ...	16	A. et J. Landry	Montague	5	32 00
80,937	Montague	do ...	16	Geo. Dunn	Havre Murray....	3	32 00
83,095	Mary Margaret	Port-Hawkesbury, N.-E	17	Alex. Jackson	do ...	4	34 00
90,639	Morell	Charlottetown...	16	Edward Delorey	Georgetown	2	32 00
71,467	Ontario	do ...	43	John Henderson	Havre Murray....	6	86 00

COMTÉ DE PRINCE.

72,081	Annie	Chatham, N.-B.	13	Jno McDonald.	Campbellton	3	26 00
71,302	Alice	Charlottetown...	10	Alex. McArthur.	Lot 14	5	20 00
71,310	Black Watch	Richibouctou, N.B	23	Geo. B. Ellis et Terence Farrell	Alberton	7	46 00
82,086	Charlie	Charlottetown...	64	J. T. Crockett, M.O.	Charlottetown...	17	128 00
59,348	Carrier Dove	St-André, N.-B...	45	J. S. Allen	Summerside.	5	90 00
55,829	Emma McMillan...	Pictou, N.-E	20	Jno. Coughlan	Campbellton.	3	40 00
88,642	Express	Charlottetown...	47	Robert Bell et John Champion	Alberton.	13	91 00
90,636	Gertie	do ...	42	Benj. Rogers.	do	14	84 00
66,948	Lois	do ...	67	Jno. A. Matheson	Campbellton	*c*9	113 40
59,663	Lettie	do ...	57	D. H. McGowan, M.O	Tignish	15	114 00
38,506	Margaret Jane	Arichat, N.-E ...	42	John Agnew	Alberton.	9	84 00
72,087	Spy	Chatham, N.-B.	18	Isaac Lewis	do	3	36 00
59,717	Sylvanus McDonald.	Charlottetown...	46	J. J. Chaisson	Tignish	12	91 00

COMTÉ DE QUEEN.

77,934	Lily Dale	Charlottetown...	12	S. Doiron	Rustico	4	24 00
61,967	Onward	do ...	52	D. A. McLeod	New-London	11	104 00
38,722	Onward	do ...	25	Longworth et Cie.	Charlottetown...	*d*5	36 85
90,637	White Wings	do ...	80	J. E. Grant	do ...	*e*4	106 65

a. 10 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps. *b*. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
c. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.
d. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. *e*. 8 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉ DE GASPÉ.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
33,622	Admiration.	Gaspé	60	Joseph Tripp	Bassin de Gaspé.	16	120 00
64,720	Antelope	Port-Hawkesbury, N.-E	24	Vilbon Thérieault	Hav. aux Maisons	5	48 00
85,392	Colibri	Iles de la Madel.	15	A. D. Thériault	do	3	30 00
71,357	Emma Gidney	Halifax, N.-E.	47	Damien Devaux	Havre Aubert	9	94 00
77,604	E. D. Myra.	Lunenburg, N.E.	43	P. P. Delaney	Hav. aux Maisons	4*a*	64 52
85,393	Formosa	Iles de la Madel.	43	P. P. Delaney	do	7*b*	76 46
73,029	F. P. T.	do	41	Camille Delaney	do	9	82 00
59,457	Highland Lass	Lunenburg. N E	15	Dom. Boudreault	Havre Aubert	5	30 00
85,395	Kate	Iles de la Madel.	11	John Doyle	Hav. aux Maisons	4	22 00
55,644	Lion	do	42	Cleophas Richard	do	6	84 00
73,494	Marie Dolorosa	do	44	André Devaux	Havre Aubert	7	88 00
73,041	Marie Anne.	do	46	Wm. Terrieau	Hav. aux Maisons	7	92 00
38,351	Nancy	Arichat, N.-E.	16	T. Cormier *et al*	Havre Aubert	5	32 00
54,082	Pheasant	Iles de la Madel.	32	J. N. Arseneau	Hav. aux Maisons	5	64 00
75,692	Sea Horse	Québec	10	G. et A. Lepage.	Cap Chatte.	2	20 00
73,492	Thirza	Iles de la Madel.	14	J. P. Savage	Havre Aubert	4	28 00
73,047	Una	do	41	Olivier Cheverie	Hav aux Maisons	7	82 00

a. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. *b.* 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

COMTÉ DU SAGUENAY.

57,742	Acara	Halifax, N.-E.	30	Frederic Jomphe	Pte-aux Esquim.	7	60 00
42,436	Amelia.	Gaspé	50	Paul Cormier	do	10	100 00
59,468	Busy	Québec	39	André Vigneau et Nap. Blais	do	3*a*	53 64
83,370	C. M. G P	do	46	Geo. Picard	do	11	92 00
61,966	D. Cronan	Halifax, N.-E.	40	P. Lemarquand.	do	4	80 00
83,368	D. Talbot	Québec	10	Désiré Talbot.	Natashquan	4	20 00
80,754	Eugenie	do	48	Nap. Blais et André Vigneault	Pte-aux-Esquim.	8	96 00
59,909	Elizabeth	do	27	Luc Cormier	do	7	54 00
55,939	Espérance	do	27	P. Landry *et al.*	Natashquan	3	54 00
66,028	Emerillon	do	14	Aug. Michaud	Ile Verte	3	28 00
85,754	Florida.	do	26	H. et J. Bourque	Natashquan	4	52 00
75,679	Gleaner	do	41	B. Landry et Fils	Pte-aux-Esquim.	7	82 00
85,750	H. B.	do	57	H. Boudreau	do	7	114 00
85,753	Java	do	46	Dom. Cormier et Cesime Doyle.	do	8	92 00
72,092	J. M. G. Campbell	Halifax, N.-E.	15	Xavier Arseneau	Anticosti	5	30 00
42,435	Labrador	Gaspé	43	P. et Wm. Doyle	Pte-aux-Esquim.	10	86 00
80,755	La Marina	Québec.	18	Laurent Gallant	Aqawanus	5	36 00
77,868	Leodore	do	39	Edouard Boudreau	Natashquan	3	78 00
42,434	Marguerite	Gaspé	27	Jno. Cormier *et al.*	Pte-aux-Esquim.	3	54 00
69,380	Marie Anne.	do	36	Etienne Landry.	do	8	72 00
69,382	Marie du Sacré Cœur	do	46	Wm. Briand	do	9	93 00
69,584	Marie Louise	Québec	23	E. Vigneault *et al*	Natashquan	3	46 00

a. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Québec— *Fin.*

COMTÉ DE SAGUENAY—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
37,573	Ocean Bride	Gaspé	21	J. et G. Chiasson	Natashquan	4	42 00
42,437	Progress	do	52	Boudreault et Leblanc	Pte-aux-Esquim.	6	104 00
75,445	Phœnix	do	28	P. Vigneau et Frères	do	7	56 00
77,866	Pioneer	Québec	39	N. Picard et Wm. Le Brun	do	8	77 99
69,591	Ste. Marie	do	37	Alex. Sherer	do	5	74 00
80,753	Stella Maris	do	51	Francis Cummings	do	9	102 00
73,026	Ste. Anne	Iles Madeleine	20	F X Corriveau	do	5	40 00
75,680	Sea Star	Québec	52	Stanislas Boudreau et Jude Poirier	do	10	104 00
75,675	Sancta Maria	do	20	O. Lapierre *et al*	Natashquan	4	40 00
83,352	Ste. Anne	do	18	Pierre Brochu	Sept-Iles	4	36 00
88,291	St. Joseph	do	18	F. Buteau	Berthier	4	36 00
37,591	Triumph	Lunenberg, N.-E	22	N. Cormier	Pte-aux-Esquim.	4	44 00

Les navires suivants pour 1884 et 1885 tenus en suspens furent payés en 1886-87.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ DU CAP-BRETON.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
85,537	Sisters	Yarmouth	15	Robt. Crowell		8	30 00

COMTÉ DE DIGBY.

80,001	Florence	Saint-Jean	15	E. C. Bowers	Westport	5	30 00

COMTÉ DE LUNENBURG.

83,175	A. K. Walter	Lunenburg	80	A. H. Zwicker	Lunenburg	14	160 00
77,615	Candour	do	71	Jas. Zink, P.G	do	12	142 00
85,735	Victory	do	80	A. H. Zwicker	do	13*a*	154 29

a. 1 de l'équipage dans des pays inconnus.

Les navires suivants pour 1884 et 1885 tenus en suspens furent payés en 1886-87.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							$ cts.
59,391	Eliza Ann	Saint-André	12	W. J. et G. Morse	Grand-Manan	3	24 00
59,394	Hattie	do	10	Chas. Harkins	Dipper Harbour	4	20 00
59,385	Onward	do	19	W. et G. Brown	Grand-Manan	3	38 00

COMTÉ DE GLOUCESTER.

	Jean	Chatham	13	D. Gallien	Caraquette	3	26 00

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

85,699	Four Sisters	Chatham	10	A. et R. Mills	Baie du Vin	5	20 00
61,373	Maria	do	28	W. S. Loggie	Chatham	4	56 00

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

80,930	Jessie	Chatham	14	Simon McGregor	Dalhousie	3	28 00

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

79,901	Kate Wilson	Dorchester	80	Geo. R. Ellis	Saint-Jean	*a*	80 00
79,901	Kate Wilson	do	80	Geo. R. Ellis	Saint-Jean	*b*	80 00

a. Equipage de 8 hommes appartenant à Terreneuve. *b.* Equipage de 8 hommes appart. à Terreneuve.

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉ DE GASPÉ.

33,622	Admiration	Gaspé	60	J. Tripp, sr.	Gaspé Basin	16	120 00

ANNEXE No 3.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE EN 1887, PAR W. H. ROGERS, INSPECTEUR.

AMHERST, N.-E., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre la statistique des pêches de cette province pour 1887, ainsi qu'un résumé des rapports des différents préposés au service des pêcheries, et un relevé des matériaux employés dans cette industrie. A part les tableaux comparatifs ordinaires, j'en ai préparé un qui fait connaître l'augmentation ou la diminution survenue dans le rendement des différentes espèces de poissons, et au moyen duquel on peut voir d'un coup d'œil où les fluctuations se sont produites. Comme la plupart de nos employés qui recueillent les données statistiques ont une expérience de plusieurs années et sont bien connus des pêcheurs et des marchands, on peut accepter leurs relevés comme représentant à peu près très exactement la valeur réelle du rendement, y compris la consommation locale, comme ils le faisaient depuis deux ou trois ans. Ces quantités ont été inscrites dans les colonnes régulières afin d'éviter le confusion dans la préparation des tableaux généraux.

La valeur totale des pêches de cette année est fixée à $8,379,682.68; c'est à peu près $35,579 de moins que l'année dernière. Si les prix du marché avaient été aussi élevés au printemps que nous les avons vus vers la fin de la campagne, nul doute que plusieurs de nos pêches auraient été exploitées avec plus de profit et que nous aurions pu accuser un surplus considérable contre l'année précédente. Quoi qu'il en soit, les opérations de 1887 ont été, en somme, très satisfaisantes pour les intéressés.

SAUMON.

Le rendement de cette pêche a donné, cette année, une augmentation considérable. La capture totale se chiffre par 1,276,353 livres, dont 500,000 livres fournies par la côte du Labrador et 776,353 par la Nouvelle-Ecosse. Ces chiffres prouvent que la pêche du saumon continue d'être très bonne et confirment, ce que j'ai toujours maintenu, que l'abondance ou la rareté du saumon dépend plus d'influences naturelles, sur lesquelles l'homme n'a aucun contrôle, que de la culture et de la protection du poisson. Ayant fait depuis quelque temps une étude particulière de ces influences naturelles, je prévois que d'ici à trois ou quatre ans cette pêche aura diminué, en dépit des efforts que nous faisons pour l'améliorer. Ce fait, cependant, ne condamne ni la pisciculture ni la protection dont le poisson est l'objet: toutes deux, au contraire, contribuent à augmenter la moyenne du résultat général. Au reste, l'effet de la pisciculture dépendra, dans une large mesure, de l'importance des opérations artificielles comparées à celles de la nature; par exemple, si la nature produit disons 200,000,000 d'alevins par année et que l'art n'y ajoute que un ou deux millions par année, un résultat proportionnel dans le résultat est tout ce que l'art peut réclamer. D'après les faits obtenus, ce résultat est entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{8}$ de 1 pour 100 du nombre des alevins distribués. C'est à près la proportion de ceux qui échappent à leurs ennemis naturels et deviennent poissons. Sur ce nombre il est probable que pas plus de un

sur six ou huit sera capturé et servira à l'alimentation. Il est donc facile de se convaincre que l'on a trop attendu comme résultat de la pisciculture, et que l'on a réclamé et réclame encore trop en sa faveur : de là bien des désappointements. La quantité d'alevins distribués dans les rivières de la Nouvelle-Ecosse devrait être de 20,000,000 par année, au lieu de 2,000,000, comme aujourd'hui. La pêche illégale et les engins destructeurs sont encore en usage sur nos rivières. Dans le voisinage des mines d'or, de houille et de fer, on emploie la dynamite, qui détruit une grande quantité de saumon et de truite. J'insiste toujours sur la nécessité d'établir des châtiments rigoureux contre ceux qui emploient ces moyens illicites : un arrêté du conseil devrait prescrire la prison et l'amende.

Voici quelle a été la capture du saumon en cette province, à l'exclusion du Labrador, depuis 1870 :—

	Lbs.
1870	795,905
1871	792,379
1872	785,325
1873	850,299
1874	858,815
1875	873,162
1876	810,042
1877	677,444
1878	653,304
1879	535,110
1880	383,550
1881	279,943
1882	580,061
1883	575,940
1884	747,950
1885	789,293
1886	609,184
1887	776,353

Et voici la quantité totale pêchée, en y comprenant le Labrador, pendant la même période, excepté durant les années comprises entre 1877 et 1885, pour lesquelles nous n'avons pas de relevés :—

	Lbs.
1870	1,545,905
1871	1,292,379
1872	1,335,325
1873	1,330,299
1874	1,378,818
1875	873,162
1876	810,042
1877	677,444
1878	653,304
1879	535,110
1880	383,550
1881	279,943
1882	580,061
1883	575,940
1884	1,047,950
1885	1,189,293
1886	1,009,183
1887	1,276 353

On voit par les chiffres qui précèdent que cette branche des pêcheries redevient aussi productive qu'autrefois.

La rivière Wallace, dans le comté de Cumberland, continue à s'améliorer, grâce à la pisciculture. D'après les données les plus sûres que nous avons pu recueillir, cette rivière contenait, l'automne dernier, de 800 à 1,000 saumons; mais comme il n'y entrent pas avant l'arrivée des pluies d'automne, et alors pour la fraie, il n'en est pas pris, excepté peut-être par les braconniers, qui se donnent bien garde de nous faire connaître leurs exploits. Cette rivière et d'autres qui avoisinent le détroit de Northumberland sont renommées par leur splendide pêche à saumon dans les mois de juin et juillet; il en est de même de la Merigomish, dans le comté de Pictou, à 60 ou 70 milles de la rivière Wallace. Si la quantité de saumon dont je viens de parler était entrée dans la rivière alors qu'il est permis de le pêcher, il n'en serait probablement pas pris plus de un sur six ou huit. Alors 150 poissons de 12 lbs chaque, formant un poids collectif de 1,800 lbs., à 20c. la lb., donneraient $360. Comme il a été déposé 40,000 alevins par année dans cette rivière depuis 1878, elle en a reçu 400,000. Mais comme ceux qui ont été déposés depuis quatre ans ne sont pas encore arrivés à maturité, les 800 saumons dont il est question plus haut sont le produit de 240,000, c'est-à-dire que ⅓ de 1 pour 100 de ces alevins est devenu de gros poissons. Plus tard, et en faisant entrer l'augmentation naturelle dans nos calculs, le poisson sera produit à beaucoup meilleur marché; et si je ne me trompe pas, cette branche des pêcheries demande des opérations plus considérables et l'exercice d'une plus grande économie, non seulement au Canada, mais ailleurs.

La rivière Clyde, comté de Shelburne, qui a les mêmes dimensions à peu près que la Wallace, était, jusqu'à l'automne de 1879, exactement dans la même condition que cette dernière en 1878, entièrement privée de poisson, et il en a été ainsi pendant plusieurs années. Une des passes-migratoires de Rogers fut pratiquée dans le barrage en 1879, deux ans après que l'on eut commencé à déposer des alevins dans la rivière Wallace, c'est-à-dire que 40,000 alevins furent déposés au printemps de 1878 et que l'échelle fut placée dans le barrage au mois de septembre 1879; or le poisson remonta par la passe-migratoire et fraya au mois d'octobre ou de novembre de cette année-là. Le tableau suivant donne les résultats jusqu'à l'automne dernier:—

Année.	Saumon. lbs.	Gaspereau. brls.
1880	....	....
1881	....	....
1882	....	5
1883	....	10
1884	....	20
1885	300	35
1886	2,480	120
1887	3,570	90

Ces poissons ont été capturés et mis sur le marché. Or, d'après le calcul fait pour la rivière Wallace, il devrait y avoir dans la Clyde six fois plus de poisson qu'il n'en a été pris, c'est-à dire 21,420 lbs.. Cette quantité, à 12 lbs. par poisson, représente 1,701 saumons, comparés aux 800 de la Wallace où la passe-migratoire avait été placée deux ans plus tôt. Cette échelle ayant coûté environ $250, le saumon capturé coûte en réalité 45c. la pièce, et le gaspereau rien. Il n'a pas été fait de semence artificielle dans la Clyde, les frais de la passe-migratoire seront faibles, et la production continuera.

Je reviens encore une fois sur la nécessité qu'il y a de construire immédiatement des passes-migratoires dans tous les barrages et toutes les chutes qui empêchent le poisson d'arriver à ses frayères. Cette affaire prend une importance majeure quand on considère que la masse du jeune poisson qui descend les rivières sert de pâture, dans les havres, les estuaires et sur les côtes, aux gros poissons de mer qui, attirés de la sorte sur la côte, deviennent pour les pêcheurs maritimes une proie abondante. Le jeune gaspereau descend les rivières vers la fin d'août et de septembre, et le

maquereau est attiré dans les anses, etc., où il s'en nourrit. Ceci étant un fait universellement admis, le principal soin du département est de prendre des mesures pour pourvoir nos côtes de jeune poisson aussi abondamment et à moins de frais que possible.

GASPEREAU.

La capture de ce poisson a donné à peu près le même résultat que l'année dernière, et elle soutient avantageusement la comparaison avec celle de sept ou huit années précédentes. Le gaspereau paraît être aussi abondant que jamais ; mais comme les marchés sont restreints, il n'est pas pêché autant qu'il le serait dans des conditions plus favorables. Le tableau suivant fait connaître la capture annuelle depuis 1869. De 1875 à 1879, on a cru généralement et publié partout que la pêche du gaspereau était ruinée par la sciure, les barrages de moulins, etc. J'ai affirmé en toute confiance que ce n'était pas le cas et que nous verrions revenir le gaspereau en plus grande abondance, grâce aux influences de la nature, aux passes-migratoires améliorées, à la protection, etc. La statistique suivante me donne raison :—

	Barils.
1869	9,182
1870	14,366
1871	10,055
1872	11,712
1873	11,783
1874	13,469
1875	13,237
1876	7,616
1877	5,443
1878	5,733
1879	9,409
1880	16,145
1881	22,474
1882	21,656
1883	18,346
1884	20,688
1885	17,153
1886	16,812
1887	16,590

Les sept années écoulées entre 1869 et 1875 ont donné un rendement de 83,104 barils. A $4 le baril, la valeur totale se chiffre par $332,4[illegible]6. Dans l'espace des sept années comprises entre 1881 et 1887, la récolte a été de 133,719 barils, qui, au même prix, représentent une valeur de $534,876. Cette comparaison accuse en valeur, sur la première période, un surplus net de $202,460 que l'on peut mettre en toute justice au crédit de la stricte exécution des lois et des passes-migratoires améliorées. L'augmentation signalée dans la capture d'autres poissons anadromes atteint la même proportion, en sorte que nous avons une valeur de près d'un demi-million de piastres. La capture du poisson des côtes produit une somme beaucoup plus considérable. On voit par là que le gaspereau est un poisson beaucoup plus important que sa valeur commerciale semble l'indiquer. Il a aussi l'avantage de fournir la première boitte aux pêcheurs. Très agile, il franchit les passes-migratoires aussi vivement que le saumon ou la truite, et pour cette raison on devrait autant que possible aplanir les obstacles qui l'empêchent d'arriver aux eaux de l'intérieur. Ces obstacles existent en grand nombre dans cette province, sous la forme de chutes, barrages, etc. On devrait les faire disparaître immédiatement, il en coûterait peu, et les frais seraient refaits par un rendement plus abondant. Il y a quelques années on ne pouvait qu'émettre des théories à cet égard, mais aujourd'hui nous avons des faits qui ne laissent plus de doute sur ce que devraient faire les autorités.

6—6

ALOSE.

Ce poisson décline toujours dans la baie ou pêche d'été, mais le poisson du printemps ou frayant augmente. La capture de l'alose dans le havre et la rivière Saint-Jean a été comme suit, depuis 1878, d'après les rapports du département :—

	Barils.
1878	429
1879	521
1880	613
1881	1,885
1882	1,882
1883	1,728
1884	2,420
1885	2,189
1886	2,716

En cette province il ne se prend guère beaucoup d'alose pendant la fraie, non plus que durant le mois de mai, excepté peut-être un cent ou deux sur la rivière Shubenacadie. La pêche d'été diminue, ainsi que les chiffres suivants en font foi :—

	Barils.
1878	7,245
1879	11,142
1880	7,557
1881	1,882
1882	6,45[illegible]
1883	3,442
1884	3,376
1885	4,160
1886	2,934
1887	1,300

Cette statistique démontre que, tandis que l'alose du printemps ou alose reproductive augmente dans la rivière Saint-Jean, celle de la baie ou alose d'été diminue rapidement. Peut-on expliquer cela par l'hypothèse que l'alose de la baie est née dans nos rivières ? Je suis toujours d'opinion que notre alose d'été appartient principalement aux rivières de la Nouvelle-Angleterre un peu plus au sud, où l'art n'a pas amélioré cette pêcherie comme on s'y attendait il y a quelques années. Tous les ans elle est poursuivie avec une énergie nouvelle par les pêcheurs de ces Etats pendant la fraie, la seule époque au cours de laquelle elle entre dans les estuaires et les rivières, tout comme elle entre dans la rivière Saint-Jean au mois de mai. Nul doute que l'alose de la rivière Saint-Jean est prise dans la baie pendant le mois de septembre, après avoir descendu la rivière, et elle devient grasse et bonne ; mais l'alose capturée dans les mois de juin, juillet et août doit avoir frayé beaucoup plus tôt, et par conséquent plus au sud, probablement à l'Hudson, et, après avoir frayé, vient au nord selon que la température de l'eau lui convient. Cette opinion est partagée par la plupart de ceux qui ont étudié la question.

MAQUEREAU.

Ce poisson n'a pas été aussi abondant que l'année dernière ; la pêche a donné 10,000 barils en moins. Pour une raison ou une autre, le maquereau ne s'est pas tenu près de terre, comme d'habitude. Cependant les prix du marché ayant haussé dans la dernière partie de la saison, la campagne a été profitable, après tout. D'après tous les renseignements que nous avons pu recueillir, les neuf dixièmes à peu près du maquereau capturé a été pêché en bateaux, avec des trappes et des rets, dans la limite des trois milles. Le maquereau est très incertain dans ses mouvements ; toutefois l'abondance de bonne boitte l'attire toujours, en sorte que ce jeune poisson anadrome devient de la plus grande importance sous ce rapport.

HARENG.

Le hareng a été extraordinairement rare sur quelques parties de la côte, et comme toujours la cause en est attribuée à la pêche du homard. C'est ce que constatent les rapports des gardes-pêche; mais cette assertion a été si souvent contredite, que je n'y ajoute pas grande foi. La capture a été moyenne et se chiffre par 181,146 barils.

MORUE.

Légère diminution dans le rendement de la morue et dans celui de tous les autres membres de la même famille, tels que l'égrefin, la merluche et le merlan. Cependant, les fonds de pêche paraissent être inépuisables. La valeur commerciale de ce poisson a beaucoup augmenté depuis l'année dernière; par suite, les opérations de pêche ont été plus profitables.

ÉPERLAN.

La pêche de l'éperlan n'a pas été aussi fructueuse que l'année dernière. Cette diminution ne peut pas être attribuée à la rareté du poisson, non plus qu'aux excès de pêche, car la pêcherie est encore toute nouvelle dans notre province, et elle est destinée à prendre de vastes proportions.

HOMARD.

La quantité de homard pêchée a été à peu près la même que l'année dernière; mais comme la cote du marché a baissé de 3c. par boîte, la valeur réalisée a été un peu plus faible. On a fabriqué 500,000 boîtes de moins, mais la quantité de homard vivant expédié aux Etats-Unis a été beaucoup plus considérable. Ce commerce prend un développement immense, il rapporte de jolis profits, et il n'épuise pas la pêcherie, attendu qu'il n'est pas expédié de homards ayant moins de 10½ pouces de long. En automne et en hiver, le homard obtient de bons prix. La nouvelle saison réservée, qui a été fixée par l'arrêté du conseil du 17 décembre 1887, sera très favorable à cette pêcherie. Je crois seulement qu'elle devrait prendre fin le 31 octobre; de la sorte, elle donnerait trois mois de protection au homard.

PASSES-MIGRATOIRES.

Dans le cours de l'année, il a été construit huit passes-migratoires comme suit :

Comté de Lunenburg.

Deux dans le second barrage du moulin de E. D. Davison et Fils, Bridgewater; trois dans des barrages de la rivière Mushamush, baie Mahone; une dans un petit barrage de Chester.

Comté d'Antigonish.

Une dans le barrage de Cameron, sur la rivière du Sud; une dans le barrage de McDougall, rivière du Sud.

Elles donnent entière satisfaction aux intéressés.

La passe-migratoire établie dans le barrage de McCallum, sur la rivière Avon, a été réparée, ainsi que celle du barrage de Fisher, à Lochabor, comté de Guysboro', et celle de Tangier, comté d'Halifax.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les gardes-pêche de cette province sont pour la plupart des hommes intelligents et fidèles. Ils remplissent bien leurs devoirs, qui sont parfois ardus et embarrassants, et dont l'exécution exige beaucoup de temps et de voyages. La seule pêche du homard absorbe une grande partie de leur attention. Je ne saurais quitter ce sujet sans demander de nouveau que leur solde soit augmentée suffisamment pour qu'ils puissent se consacrer exclusivement à leurs devoirs de gardes-pêche pendant l'été. Je suis certain qu'une juste rémunération de ces employés ferait plus que tout le reste

pour faire exécuter les lois et protéger le poisson. On trouve peu de gens disposés à donner leur temps pour rien.

Espérant que ces matières recevront votre attention, et que les observations qui précèdent sur les pêches de cette province, seront trouvées satisfaisantes,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. ROGERS,
Inspecteur des pêcheries.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Le garde-pêche *W. T. Carty*, de Tupperville, rapporte que la capture du poisson dans la baie de Fundy a excellé celle de l'année dernière sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Le hareng a abondé jusqu'au commencement de la pêche du homard, alors qu'il s'est éloigné de la côte. On se plaint universellement que la pêche du homard ruine celle du hareng. Cet officier recommande que la pêche du homard soit prohibée pendant deux ans, afin de voir si les plaintes des pêcheurs de hareng sont fondées, et de donner au jeune homard la chance de croître. Les habitants du bas de Lawrencetown se plaignent de n'avoir ni saumon ni alose. Avant que la passe-migratoire puisse servir, le barrage devrait être resserré. Entre Round-Hill et Paradise, dans les eaux de marée, il a été pris plus de saumon, de bar et d'alose que l'année dernière

Le garde-pêche *W. M. Bailey*, de Round-Hill, dit que dans son district moins de navires que l'année dernière ont été employés à la pêche. Il en a été de même pour le nombre des bateaux et des hommes, surtout pour les pêcheurs en bateaux dans le voisinage du Goulet de Digby qui tous ont fait d'im portantes captures de poissons squamifères. La pêche du hareng sur les bords de la baie a assez bien réussi—mieux que depuis quelques années, mais il a fallu tendre les rets plus au large, ce qui entraîne plus de dépenses. Il a été pris une grande quantité de homard, mais on est en train de compromettre cette industrie en pêchant à outrance et en capturant des homards chargés de frai et d'autres qui sont trop petits. M. Bailey conseille au département d'adopter la mesure américaine. Quelques pêcheurs de homard emploient de grandes quantités de déchets comme boitte, souvent ils laissent leurs trappes tendues pendant plusieurs jours, et les matières qu'elles renferment souillent l'eau et chassent le hareng. En dedans du bassin la pêche a diminué, non pas que le hareng ait manqué, mais parce qu'on n'a pas construit un certain nombre de nasses. Celles qui avaient été construites sur le côté sud ont bien réussi, notamment les nasses de Ditmars, Pardy, Spurr et Vroom ; les deux dernières étaient en eau profonde. Le hareng est un poisson très timide, et le moindre bruit le chasse de la côte. M. Bailey dit que si la loi qui concerne l'emploi de la drainette pour prendre de la boitte n'est pas plus strictement mise en vigueur dans le bassin, l'importante pêche du hareng sera ruinée, car à l'approche du froid le poisson se tient en eau profonde dans un état de demi-langueur, et il ne remonte à la surface qu'en apercevant les flambeaux ; or comme la drainette se fait au premier flux, la marée emporte le poisson dans la baie sans qu'il puisse revenir. M. Bailey constate une forte augmentation de saumon, notamment dans le ruisseau de Round-Hill, qui commence à se ressentir des effets de la passe-migratoire qui a été placée là il y a cinq ou six ans. Il a passé toute sa vie en cet endroit, et il n'a jamais vu auparavant autant de saumon dans le ruisseau ; cependant les fortes crues d'eau font qu'il a été pris très peu de poisson. Par contre il en a été pêché une grande quantité dans le ruisseau Lequille. A 13 milles de la ville, il y a un autre ruisseau qui était naguère excellent pour la pêche, mais qui n'a plus de saumon. Si on le remplissait de poissons fournis par les établissements de pisciculture, il redeviendrait excellent, car il a un fond de gravier et il s'étend loin dans l'intérieur du comté.

COMTÉ D'ANTIGONISH.

Le garde-pêche *John McDonald*, de Doctor's Brook, signale le fait que la valeur du poisson capturé dans son district est plus faible que celle des deux rendements précédents; et cela parce que les deux fabriques de conserves de homard, à Arisaig et à l'Anse-Maligne, sont restées inactives et que les opérations des autres n'ont pas été aussi considérables qu'on s'y attendait. Il y a une diminution considérable dans le rendement du saumon; les pêcheurs ne s'accordent pas d'opinion sur les causes. Les rivières sont bien protégées par de bons officiers aux époques réservées. M. McDonald s'est appliqué, pendant les crues d'automne, à s'assurer par lui-même comment les gardiens s'acquittaient de leurs devoirs, et il a constaté que tous exercent la plus grande vigilance, si bien que les braconniers n'ont aucune chance de commettre leurs déprédations. On croit que les deux nouvelles passes-migratoires construites dans les barrages de moulins de la rivière du Sud donneront satisfaction; ceux qui si entendent dans ces constructions disent qu'elles sont excellentes. M. McDonald a reçu, pendant la saison de pêche, plusieurs rapports allant à dire que la loi était violée. S'étant rendu sur les lieux et ayant fait des recherches, il a constaté que ces dénonciations n'étaient pas fondées et avaient été portées par des gens mal-intentionnés. D'après ses connaissances personnelles et d'après l'opinion de pêcheurs expérimentés, il est convaincu que les poissons de toutes espèces, particulièrement ceux de mer, sont plus abondants sur la côte qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années; mais grand nombre d'individus qui faisaient autrefois la pêche l'ont abandonnée pour se livrer à d'autres genres d'occupations ou pour aller ailleurs. Ceux qui ont persisté à pêcher ont bien réussi. Vers la fin de novembre, de grands bancs de morue ont visité la côte d'Antigonish, mais le mauvais temps a empêché nos gens de faire des captures fructueuses.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Le garde-pêche *H. Gass*, de Tatamagouche, rapporte que les pêcheurs de son district ne font pas plus de pêche qu'il n'en faut pour leurs propres besoins. Il ne peut rien dire au sujet de la quantité de saumon, car personne n'a essayé d'en prendre avant la saison réservée; il en a été vu, cependant, autour du quai et vis-à-vis le pont, sur la rivière des Français. Un seul pêcheur a commencé la pêche de l'éperlan; les autres ont refusé de payer $3 pour un permis. L'encornet fourmillait encore sur les rives, et les gens le prenait par charretées pour en faire de l'engrais.

Le garde-pêche *R. J. Pollock*, de la Stewiacke intérieure, rapporte que les hautes eaux du printemps ont été défavorables à la pêche de l'alose. Les sécheresses de l'été ont empêché le saumon d'entrer dans les rivières. Les hautes marées ont apporté de si grandes quantités de vase que le saumon en était étouffé; M. Pollock en a trouvé plusieurs de morts qui avaient les ouïes remplies de vase. Après les pluies, le poisson est arrivé en assez grande abondance. Très peu de tentatives ont été faites de violer la loi. Il n'y a pas eu de pêche à l'éperlan. Autrefois on pouvait compter, dans un espace de 1½ mille, de cinquante à soixante-quinze pêcheurs qui pêchaient l'éperlan, et ils en prenaient et vendaient de grandes quantités. Ce printemps l'éperlan était aussi abondant que jamais, cependant on n'a pas vu un seul pêcheur sur les bords de la rivière. Les pêcheurs se plaignait beaucoup de n'avoir plus les mêmes privilèges qu'autrefois, mais ils respectent la loi.

Le garde-pêche *J. W. Davison*, de la petite rivière au Bar, accuse une nouvelle diminution dans le rendement de l'alose. Ce poisson a fait son apparition dans la baie plus tard que d'habitude. Un très grand nombre de pêcheurs n'ont pas sorti leurs bateaux. Ceci explique pourquoi la capture du saumon a été plus faible; ce poisson est ordinairement pêché en bateaux à l'époque de la pêche de l'alose. On a aussi tendu moins de nasses, vu les insuccès précédents. On se plaint beaucoup de ce que l'alose mère n'est pas protégée pendant qu'elle est à frayer dans le haut de la rivière.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Le garde-pêche *William Murphy*, de Wallace, accuse une diminution dans le rendement de l'éperlan. L'éperlan lui-même était aussi abondant que jamais, mais moins

de gens en ont fait la pêche. On n'a jamais vu le hareng en aussi grande abondance. Sur la rive sud de Malagash et ailleurs, peu d'efforts ont été tentés pour en prendre. Le homard était abondant et gros ; les relevés établissent une augmentation de 73,000 boîtes. Les lois qui régissent cette pêche ont été bien observées. Le gaspereau a donné le même rendement à peu près que l'année dernière, et n'a pas beaucoup été recherché. L'alose revient dans la rivière Wallace, et a été plus abondante qu'on ne l'a vu depuis vingt-cinq ans. Le saumon est entré dans les rivières deux semaines plus à bonne heure que depuis les cinq dernières années. Il fit son apparition vers le deux septembre, et la saison étant très humide, il passa tout droit; on l'a d'abord vu en amont du barrage de Kindress et Seamon. Le 18 novembre, après une forte pluie, des gens dignes de foi qui habitent les bords de la rivière Wallace depuis cinquante ans, ont dit à M. Murphy que le saumon était aussi abondant que jamais. M. Murphy est sûr que 1,000 saumons ont remonté la rivière cet automne. Les lois ont été bien observées, et les gardiens ont réussi sans peine à déjouer plusieurs tentatives de braconnage. Les huîtres sont devenues une chose du passé ; ce qui en reste ne vaut pas la peine d'être pêché.

COMTÉ DE DIGBY.

Le garde-pêche *William Hanley*, de Digby, rapporte que le nombre des bateaux qui ont fait la pêche a été moindre que l'année précédente. Le poisson était plus abondant ; mais plusieurs pêcheurs, croyant faire mieux, l'ont négligé pour le homard ; d'autres, découragés par les bas prix du marché, sont allés aux Etats-Unis. Ces derniers auraient mieux fait de rester, car ceux qui ont fait la pêche en bateaux ont eu plein succès. Le hareng abondait au commencement de l'été, mais il n'est pas resté longtemps, et par suite il a été difficile d'obtenir de la boitte. Presque tout le maquereau pêché à Weymouth et à Sainte-Marie a été pris dans des trappes, dont deux avaient été tendues au large de Weymouth et l'autre au large de l'anse de Gilbert ; elles appartenaient à des gens de Yarmouth. La pêche de l'alose a complètement manqué ; il n'en a été pris que quinze barils dans la baie. Les fabriques de conserves de homard ont fait de bonnes opérations. Les règlements ont été observés, et les rivières sont comparativement libres de sciure. Cet officier ne mentionne ni confiscations ni impositions d'amendes.

Le garde-pêche *James A. Collins* accuse une augmentation dans le rendement de la pêche à la ligne et du homard. Les prix du marché ont été un peu plus élevés. La fabrique de Westport n'a pas fait d'opérations cette année ; la plus grande partie du homard était expédiée, vivant, aux Etats-Unis. La fabrique de Tiverton a mieux réussi que l'année dernière. La pêche du maquereau a manqué. Il en a été pris une petite quantité à Sainte-Marie, mais pas du tout dans le district de M. Collins. Les pêcheurs se livrent plus qu'autrefois à la pêche d'automne et d'hiver. Il a été pris de grandes quantités d'égrefin et d'autres poissons qui ont été expédiés, frais, à Saint-Jean et ailleurs. Des navires venus de Digby, Grand-Manan et d'autres ports canadiens, ont participé à cette pêche, faisant de Westport la base de leurs opérations. Des juges compétents admettent que la campagne de 1887 est la plus fructueuse qui ait été faite depuis cinq ans dans ce district.

COMTÉ DE GUYSBORO'.

Le garde-pêche *James A. Tory*, de Guysboro, annonce une diminution dans le rendement des pêches ; elle est principalement attribuée au fait que le maquereau a manqué. Au printemps la capture de ce poisson a été bien au-dessous du résultat des années précédentes, quoiqu'il parût être aussi abondant; il n'est resté sur la côte qu'une nuit ou deux. La pêche d'été et d'automne a totalement manqué. On a dit que le poisson abondait vers l'ouest, mais il était trop au large pour les pêcheurs en bateaux. La capture de hareng a été assez bonne ; quoique inférieure à celle des années précédentes dans quelques localités, elle a été énorme dans d'autres, et, en somme, elle a excédé le rendement de l'année dernière. La morue et l'égrefin ont donné un déficit, et cela parce que plusiers banquiers se sont retirés des opérations. En dépit de toutes les mesures prises, la pêche du homard a produit 38,424 lbs. de

plus, soit une valeur de $5,763 ; on dirait réellement que ceux qui devraient être intéressés à la conservation de cette pêcherie sont déterminés à l'épuiser. Il y a dans ce district onze fabriques de conserves qui ont fait des opérations tout l'été, et deux autres sont en cours de construction. M. Tory fait voir la nécessité de nommer un gardien qui serait chargé de surveiller ces établissements et de voir à ce que les lois soient strictement observées,—sans quoi cette pêcherie sera bientôt ruinée. La fabrication du guano a diminué de 160 tonneaux, par suite de différends survenus avec la compagnie. Cet article est estimé bien au-dessous de sa valeur dans les relevés ; son prix, à la fabrique, varie de $30 à $35 le tonneau. M. Tory dit que toutes les autres espèces de poissons ont donné le même rendement que l'année dernière. Les pêcheurs regrettent la diminution du maquereau, et nul doute que plusieurs en souffriront. Le prix du poisson a été élevé. M. Tory enregistre deux infractions aux lois : un individu qui avait illégalement tendu une trappe dans la rivière New-Harbor a été condamné à l'amende, et un autre qui a pris du homard et fabriqué des conserves en saison défendue est à subir son procès.

Le garde-pêche *Allan McQuarrie*, de Sherbrooke, rapporte que dans son district la campagne a donné à peu près le même résultat que l'année dernière. La capture du saumon a été moyenne, mais le saumon lui-même était extraordinairement gros. Au commencement de la saison, grand nombre de poissons sont remontés la rivière jusqu'aux sources, ce qui aura probablement de bons résultats plus tard. Plus de 100 barils de saumon ont été pris par des pêcheurs de ce district sur la côte du Labrador l'année dernière. Les pêcheurs de cette division comptent principalement sur le hareng et la morue, et la capture de ces deux poissons a été au-dessous de la moyenne. Vers la fin de la saison, le hareng est venu en grandes quantités dans certains endroits et y est resté quelques jours, mais il en a été pris très peu. Depuis quelques années la morue et le hareng semblent s'éloigner de la côte, et les petits bateaux n'ont pas réussi à en prendre de grosses charges. Il faut maintenant aller bien loin, en eau profonde, pour avoir de la boitte que l'on trouvait autrefois en abondance tout près de terre. La seule manière d'améliorer nos pêcheries côtières, c'est de protéger nos pêches à saumon, gaspereau, truite, éperlan, etc., de l'intérieur.

Quelques-uns des pêcheurs n'ont pas complètement réussi et ils trouveront l'hiver long, mais la plupart sont à l'aise. L'opinion générale parmi eux est absolument contraire à des concessions dans la négociation d'un traité avec les Etats-Unis. La pêche du homard a donné un excédant de 20,000 lbs sur 1886. Cette pêche paraît résister à l'exploitation dont elle est l'objet, et elle ne manifeste encore aucun symptôme d'épuisement. Les petits homards sont peut-être plus nombreux que les gros ; mais, d'après M. McQuarrie, cela est dû au système de pêcher avec des trappes à la main dans les eaux basses, tout près de terre, plutôt qu'à une pêche excessive. La côte sud de Guysboro' est âpre et rocheuse, et elle offre aux homards à test tendre, mâles et femelles, ample abri et protection. Mais M. McQuarrie est d'opinion que les trappes à la main devraient être prohibées par arrêté du conseil, et qu'on devrait établir une saison réservée sur cette partie de la côte entre le 10 juillet et le 10 septembre, après quoi on pourrait laisser une couple de mois à la pêche avec moins de risques que maintenant. C'est l'opinion générale des pêcheurs. Dans les mois de juillet et d'août, les homards sont évidemment malades et immangeables ; les paqueurs eux-mêmes l'admettent. Le gaspereau était moins abondant que l'année dernière. Il a été mieux protégé et moins pêché. Les règlements ont été assez bien observés ; la seule infraction dénoncée a été le paquage de quelques homards en automne. M. McQuarrie dit qu'il a mis du temps et dépensé de l'argent pour tâcher de traduire les délinquants en justice, mais sans succès. Cette infraction n'est pas commise en la manière ordinaire. Ceux qui veulent éluder la loi se rendent dans une île ou dans un endroit inaccessible, où ils opèrent la nuit ; impossible de les découvrir. Toute la côte entre Beckerton et Ecum Secum n'a pas de gardien, et M. McQuarrie est obligé de veiller à tout. Les nouvelles passes-migratoires établies dans les barrages de Fraser et de McDonald fonctionnent parfaitement, et le poisson les franchit sans difficultés. Le barrage de McKim devrait avoir une nouvelle passe-migratoire, car l'ancienne est tout à fait inutile. Le moulin est brûlé, mais le barrage existe toujours. On n'a

encore rien fait pour enlever de la rivière de Indian Harbor les obstacles qui empêchent, pendant des semaines entières, le poisson de remonter aux plus belles frayères qu'il soit possible de désirer, et qui consistent en une chaîne de lacs de sept milles de long, lesquels ne sont séparés de la marée que par une grève de sable.

COMTÉ D'HALIFAX.

Le garde-pêche *George Rowlings*, du havre de Musquodoboit, accuse une importante augmentation de hareng et de maquereau, et il ajoute que le maquereau est le plus beau qu'ils ont vu, presque tout du n° 1. On croit généralement que si le système de protection actuel était maintenu et si l'usage des seines en bourses était défendu, le hareng et le maquereau abonderaient toujours sur nos côtes. On remarquera une diminution dans le rendement de la morue ; la raison en est que les pêcheurs de bord préfèrent la pêche du homard à celle de la morue. Il y a dix-sept fabriques de conserves de homard dans ce district ; en conséquence la pêche de la morue n'est pas faite toute la saison durant, et lorsque les fabriques terminent leurs opérations, le temps est si mauvais que les bateaux ne font pas grand'chose avec la morue. La bonne tenue des prix du marché a donné plus de courage aux pêcheurs que l'année dernière. On remarquera une diminution dans le nombre des boîtes de conserves de homard, bien qu'il y eut plus de fabriques. Si on voyait les nombreuses trappes qui sont tendues sur la côte dans le mois de juin, on ne s'étonnerait plus de voir le homard se faire rare. M. Rowlings est d'avis que la saison réservée au homard ne devrait pas commencer plus tard que le 10 juillet. Dans le cours de ce mois on en trouve des masses qui sont chargés de frai ; de plus il en est pris un plus grand nombre de petits et à test tendre qu'en tout autre temps, et il est à peu près impossible d'empêcher les pêcheurs de les prendre. Les paqueurs lui ont donné beaucoup de misère cet automne. Sur la rivière, la pêche a donné un résultat moyen. Le gaspereau est monté en assez grandes quantités, et il en a été pris passablement. Sur la rivière Musquodoboit, le saumon n'a pas été aussi abondant que l'année dernière, mais il en a été pris davantage à l'entrée du havre. M. Wilmot, de la piscifacture de Bedford, n'y a pas obtenu autant de saumons reproducteurs que l'année dernière. M. Rowlings croit que c'est parce qu'il est venu trop tard, et que la plus grande partie du poisson avait monté avant son arrivée.

La passe, sur cette rivière, est un chenal naturel à une extrémité du barrage et suffit quand il y a beaucoup d'eau ; mais une échelle Rogers dans le centre du barrage ferait bien mieux, car le poisson pourrait monter en n'importe quel temps, et les gens ne pourraient le capturer avec l'épuisette quand il passe. M. Rogers a fait réparer l'échelle qu'il avait établie sur la rivière Tangier, et le poisson n'a pas eu de misère à remonter aux lacs. Les passes-migratoires sur les rivières Morris et de l'Est, auront besoin de réparations l'année prochaine

Quant à l'ostréiculture dans le havre de Musquodoboit, M. Stayner a été désappointé du résultat de ses efforts ; il espère, cependant, réussir à la longue. Il y a deux ans, il a semé 1,115 barils d'huîtres du Nouveau Brunswick, des lacs Bras d'Or et de l'Ile du Prince-Edouard, et quelques huîtres américaines. Une partie en a été semée au printemps, et le reste à l'automne. Elles n'ont pas frayé avant l'automne de l'année dernière, alors qu'elles étaient remplies de naissain. M. Stayner avait supposé qu'elles fraieraient plus à bonne heure cette année, mais la même chose est arrivée. Elles ont frayé au mois d'octobre, et le froid a fait périr le naissain. Il avait observé l'année dernière que le naissain adhérait aux collecteurs pendant six mois sans changement. Il semble ainsi que les jeunes huîtres ne peuvent être transportées à une certaine distance, ni même déplacées, sans danger, et qu'elles prennent beaucoup de temps à s'acclimater. Elles ont crû considérablement, mais pas du tout dans la proportion des huîtres indigènes. Les jeunes provenant des quelques huîtres indigènes qui se trouvaient là croissent et augmentent rapidement. Il en a vu une qui était plus grande qu'une pièce d'une piastre, grasse et belle. Toutes les huîtres indigènes étaient robustes, celles de l'étranger très pauvres. Il espère qu'elles fraieront l'été prochain ; dans ce cas les jeunes vivront et se multiplieront rapidement.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de l'Anse-du-Portugais, dit que les pêcheries de son district sont dans une condition satisfaisante. Les passes-migratoires sont en bon ordre, mais par suite des sécheresses de l'été dernier, l'eau était si basse que le poisson n'a pas pu les remonter. Les captures ont été moyennes, sauf celle du saumon, qui a donné une augmentation. Prise dans son ensemble, la campagne a été satisfaisante, bien que la pêche du maquereau ait manqué.

COMTÉ DE HANTS.

Le garde-pêche *J. B. Colter*, de Milford, rapporte que la pêche n'a pas été aussi fructueuse que l'année dernière, bien que le poisson fût plus abondant. Le poisson a remonté la rivière jusqu'au Grand Lac. Les premiers saumons et gaspereaux sont arrivés deux semaines plus tôt qu'à l'ordinaire. Ils ont remonté la rivière des Neuf-Milles où il a été capturé quelques-uns des plus gros saumons que l'on ait vu depuis vingt ans. La saison réservée a é é bien observée, et le gardien s'est parfaitement acquitté de ses devoirs. M. Colter a fait déblayer le chenal, qui était obstrué de broussailles et de rebuts de moulins.

Le garde-pêche *T. B. O'Brien*, de Maitland, accuse une nouvelle diminution d'alose. La capture de cette année est la plus faible dont il ait eu connaissance. L'alose est arrivée plus tard que d'habitude, et il n'a pas été tendu plus que la moitié des rets. Diverses causes sont assignées à ce résultat : les uns l'attribuent aux nasses, les autres à la sciure de moulins. M. O'Brien ne partage pas cette opinion ; il a visité toutes les scieries, et il s'est assuré par lui-même qu'elles ont pris des mesures pour empêcher la sciure d'aller à l'eau. Il y a eu un peu de braconnage sur la rivière Shubénacadie, mais on y a promptement mis fin.

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *Reuben F. Reid*, de Wolfville, constate une diminution dans la quantité de gaspereaux pêchée sur la rivière aux Gaspereaux, et il l'attribue au fait que l'eau a été exceptionnellement haute dans la première partie de la saison, et que le poisson est arrivé bien avant que les engins destinés à le prendre eussent été tendus. De cette façon, un plus grand nombre de poissons sont parvenus aux frayères. On en a eu la preuve dans la quantité extraordinairement considérable de petits poissons qui sont descendus à l'automne. Le saumon était plus abondant, bien que la capture ait été au-dessous de la moyenne. On a vu un nombre énorme de saumons dans la rivière Aylesford cet automne. Les passes-migratoires établies dans les moulins du Rocher-Blanc sont tout ce qu'il y a de mieux, et M. Reid pense que si une échelle de ce genre était placée dans le barrage du moulin de Dodge, elle aiderait considérablement le poisson à remonter aux lacs, ses frayères naturelles ; ce barrage constitue pour le moment une barrière infranchissable.

Le garde-pêche *James S. Miller*, de Canning, rapporte que la dernière campagne a donné de très médiocres résultats, excepté aux pêcheurs de hareng. La capture du maquereau, dans ce comté, n'est guère très importante. Dans la baie, la pêche du saumon a été moyenne. Certaines personnes essaient la culture des huîtres dans le bassin, et en ont semé 70 barils dans ce but. Elles ont hâte de pouvoir affermer des bancs afin de protéger leurs droits.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Le garde-pêche *David Evans*, de Chester, constate que la capture du saumon a plus que double le résultat de l'année précédente. Le saumon a visité la côte et remonté les rivières beaucoup plus à bonne heure qu'auparavant. Au commencement de la saison, les pêcheurs en ont obtenu jusqu'à 75c. la livre, et la capture totale leur a rapporté au moins $75,000 au moment où ils avaient le plus grand besoin d'argent. A une population qui compte tant sur la pêche pour vivre, M. Evans ne peut cesser de répéter que cette industrie devrait être protégée et encouragée, et ajoute qu'on ne saurait mieux y parvenir qu'en plaçant des passes-migratoires dans chaque barrage de moulin ; de cela il est de plus en plus convaincu depuis qu'il en a vu les effets. Il y en a cinq dans son district—trois sur la rivière Mushamush, une sur un bras de la rivière d'Or, et une au lac du Moulin, près Chester. Un peu plus en haut de la Mus-

hamush il y a trois barrages qui empêchent complètement le poisson de monter, et dans lesquels M. Evans recommande vivement de placer des passes-migratoires. Il ajoute que les barrages de Boylan et de Wauxhall, sur la rivière d'Or, à New-Ross, et les barrages de Hennigar et Millett, à Chester-Grant, ont aussi besoin de passes-migratoires. En compagnie du gardien Boylan, il a visité la source de la rivière d'Or, à New-Ross, et il l'a trouvée obstruée par des débris qui forment un obstacle à l'ascension du poisson. Il demande avec instance que ces obstructions soient enlevées.

La capture du maquereau a donné une augmentation considérable, les prix se sont maintenus élevés, en sorte que tout le monde a pu voir la valeur de cette pêcherie en dedans de la limite des trois milles, et reconnaître qu'un gouvernement étranger ne peut la détruire en imposant un tarif hostile. La capture du hareng, de la morue et du homard a été au-dessous de celle de l'année dernière. Des permis ont été donnés pour trois trappes dans ce district ; chacune a pris à peu près 100 barils de maquereau. Plusieurs amendes ont été imposées pour braconnage.

Le garde-pêche *C. E. Godard*, de Bridgewater, rapporte que la capture du saumon a été au-dessous de celle de l'année dernière. On a vu un grand nombre de saumons dans des mares profondes entre les barrages supérieur et inférieur de Davison, où il en a été capturé de 14 à 26 livres. L'eau a été extraordinairement basse dans la rivière La Have, et on a pu compter jusqu'à huit poissons dans une seule mare ; mais dès que M. W. H. Kinney eut placé une passe-migratoire brevetée de Rogers dans le second barrage de Davison, on n'a plus vu un seul saumon en aval, ce qui prouve qu'ils avaient franchi la passe. M. Godard est certain que cette échelle répond à tous les besoins ; elle est un modèle du genre, et fait honneur à celui qui l'a construite. Le gaspereau abondait au second moulin. On a vu un certain nombre d'aloses au second barrage, et il en a été pris quelques-unes sous le moulin. M. Godard est certain que le poisson n'aura plus de misère à remonter l'année prochaine, car il peut se rendre de suite dans le haut de la rivière, et les braconniers n'auront plus, comme autrefois, l'occasion de le prendre. Une stricte surveillance sera nécessaire pour tenir ces individus éloignés des passes-migratoires. M. Godard dit que les petits barrages qui se trouvent sur les bras nord et sud de la rivière La Have ont besoin de passes-migratoires, ainsi que le barrage de la scierie, sur le bras ouest, lequel barrage est formé par un rocher d'environ 12 pieds de haut. L'année où cette scierie a été construite, deux jours après la clôture du passage, une quarantaine de saumons ont été pris avec des fourches, et on a pris du gaspereau au baril. Aujourd'hui, on ne voit plus un seul poisson dans la rivière. M. Godard a eu beaucoup d'ennuis avec les propriétaires de scieries, qui jettent constamment leurs rebuts dans les rivières, et il a dû envoyer des assignations à la plupart des propriétaires de moulins établis sur la batture et sur le bras ouest, mais il n'a pu réunir une preuve suffisante pour faire condamner les délinquants. La population ne lui montre aucune sympathie, et il rencontre tous les obstacles possibles quand il veut faire respecter les règlements. Ces petites scieries ont plusieurs propriétaires, quelquefois même jusqu'à sept, et comme ils font le sciage eux-mêmes, il est difficile de faire la preuve, les inculpés n'étant pas obligés de s'incriminer eux-mêmes. Cependant, M. Godard est parvenu à établir la culpabilité de quelques-uns, et il espère que cela aura un bon effet sur les autres. Deux nouveaux barrages ont été construits cette année sur la rivière du Nord, à 16 milles environ de Bridgewater. M. Godard est allé voir les propriétaires, et il leur a donné l'avis officiel au sujet de la construction de passes-migratoires.

COMTÉ DE PICTOU.

Le garde-pêche *A. C. Pritchard*, de New-Glasgow, rapporte que le saumon est venu en bien petite quantité dans son district. Il ne se rend pas compte de ce fait, mais il présume qu'il est périodique. Il dit que le braconnage a diminué au point que l'année prochaine il n'aura plus besoin que d'un aide, au lieu de deux comme autrefois. Il y a des gens qui prennent de la truite au moyen de matières explosibles ; on a trouvé des étuis de cartouches sur les bords des lacs, etc. Le club de chasse et de pêche de New-York a offert une récompense de vingt piastres pour amener la

découverte des coupables, mais en vain. Il désire que cette affaire soit portée à la connaissance du ministre, afin que les autorités établissent une pénalité plus forte que celle que comporte le statut.

Le garde-pêche *Robert Sutherland*, de la rivière Jean, dit que la principale pêcherie de son district est celle du homard, et que le rendement de cette année a été un peu plus faible que l'année dernière. Le maquereau était abondant, mais il n'a pas été beaucoup pêché. La pêche de l'éperlan est appréciée de plus en plus, mais les pêcheurs de ce district ont le désavantage de ne pouvoir compter sur la glace avant le milieu de janvier, ce qui leur laisse peu de temps pour la pêche.

Le garde-pêche *D. G. McDonald*, de Lismore, accuse une diminution dans la quantité totale du poisson pêché dans ce district. C'est le homard qui formait la plus grande part du déficit. M. McDonald croit que si la diminution des deux dernières années continue plus longtemps, la pêche du homard sera entièrement ruinée. En 1885 le district a exporté 620,000 boîtes, 215,740 en 1886, et cette année 192,000 seulement. M. McDonald ne voit d'autre remède à ce déplorable état de choses que la fermeture des établissements de conserves pendant quelques années. Le saumon donne aussi une légère diminution, mais M. McDonald n'a pas de doute que cette pêche reprendra bientôt son assiette. La valeur totale des autres pêches n'a pas diminué, quoique les quantités aient varié. Les saisons réservées ont été bien observées. Il n'y a pas eu de tentatives de braconnage sur la rivière aux Français, mais le gardien Foote a confisqué un rets, et il croit qu'il n'a pas été pris de poisson.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *S. T. N. Sellon*, de Liverpool, rapporte que la pêche du homard a tellement augmenté qu'il faudra de nouvelles lois et un surcroît de vigilance pour sauver ou protéger le crustacé. Il est nécessaire de prolonger la saison réservée, et on devrait défendre de porter au marché ou de mettre en conserves le homard ayant moins de 10½ pouces. Cet officier recommande que la pêche du homard, sur la rive sud, commence au mois d'avril pour finir le 15 juillet. L'exportation du homard vivant, si elle est continuée, fera un tort considérable à la pêcherie. La protection sera à peu près impossible si on permet aux semaques étrangères de ramasser le homard. La morue et les autres poissons du large ont été apparemment aussi abondants qu'à l'ordinaire, mais la boitte était rare, et, comme résultat, la capture a été faible.

Le hareng et le maquereau étaient abondants au large, mais ils ne sont pas entrés dans les havres, et par suite la pêche en bateaux a comparativement fait défaut. Depuis plusieurs années on n'a pas vu autant de saumons dans le haut de la rivière et dans les lacs, mais la pêche aux rets sur la côte n'a pas rémunéré. M. Sellon est d'avis que les trappes à homard qui fonctionnent constamment tiennent le saumon et le gaspereau éloignés de la côte.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de Mill-Village, accuse une situation aussi favorable qu'il soit possible de la désirer. La capture du poisson d'eau douce a été plus considérable qu'en 1886. Le saumon et le gaspereau ont été plus abondants qu'on ne les a vus depuis plusieurs années. Le hareng a donné un surplus appréciable. La capture de la morue sur les bords a été plus considérable ; mais comme il est allé moins de navires sur les bancs, les relevés accusent une légère diminution. Il en est de même du maquereau. La quantité de boîtes de saumon est plus faible que l'année dernière ; mais M. Fitzgerald croit qu'il a été pris plus de homard, attendu qu'une grande quantité de crustacés vivants a été expédiée aux Etats-Unis. Il rapporte que les rivières ne sont pas obstruées, et que les propriétaires de scieries observent bien les règlements.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Le garde-pêche *W. J. McGill*, de Shelburne, dit que, par suite des bas prix du marché, le nombre des navires employés à la pêche en eau profonde a encore diminué. Sur les bancs le poisson n'était pas aussi abondant qu'autrefois, et plusieurs ont dû revenir avec de faibles chargements, ce qui explique la diminution que l'on remarque

dans le rendement de la morue. Sans le mauvais temps, la capture aurait été plus considérable. Les relevés accusent une diminution de 1,398 barils dans le rendement du maquereau. Les bancs d'automne, qui passent ordinairement sur cette côte, ont fait défaut Le hareng n'est pas entré dans le havre comme d'habitude; aussi, cette pêche a manqué. Plusieurs attribuent ce résultat aux casiers à homard placés sur les fonds de hareng. Le rendement du saumon s'est amélioré d'une manière appréciable. Ce poisson semble revenir aux rivières qu'il fréquentait autrefois. On dit que les passes-migratoires sont en bon ordre. M. McGill espère qu'on va repeupler les rivières au moyen d'alevins. Le gaspereau n'a pas augmenté comme on s'y attendait. Le jeune gaspereau est revenu au mois de juillet, ce qui était plus à bonne heure que d'habitude, et il n'a jamais été aussi abondant. Le homard abondait aussi, et il est de bonne taille. Les relevés accusent une diminution de 11,867 boîtes, par le fait qu'il en est fourni un grand nombre aux semaques à vapeur américaines. Si ce crustacé avait été porté aux fabriques de conserves, il aurait employé un grand nombre de bras et constitué un placement plus profitable. Les semaques américaines augmentent en nombre, et paient le homard plus cher. Ceci a pour effet de diminuer la quantité vendue aux fabriques. Cette branche de pêcheries a été l'objet de l'attention particulière du garde-pêche. La campagne s'est terminée par d'assez bons résultats pour les pêcheurs, car des prix élevés ont été obtenus pour toutes les espèces de poissons, et les perspectives de l'année prochaine sont encourageantes.

Le garde-pêche *E S Goudy*, de Barrington, rapporte que par suite des bas prix du marché, la flotte de pêche comptait cette année sept navires de moins que l'année dernière. Cette abstention a été une erreur, car le poisson s'est vendu avantageusement cette année. La morue a donné 6,000 qtx de moins, les banquiers n'étant revenus qu'avec des demi-chargements. Augmentation d'environ 2,000 barils en fait de hareng. Le maquereau a aussi donné 800 barils de plus que l'année dernière. Ceci est dû, d'après les gardes-pêche, au fait que les seineurs américains n'ont pas été tolérés comme naguère, dans la limite des trois milles. On observe une diminution d'environ 52,000 boîtes dans la fabrication des conserves de homard; deux fabriques ont dû cesser les opérations parce que le crustacé manquait. Il s'est fait une exportation considérable de homards vivants aux Etats-Unis, et elle a bien rémunéré. M. Goudy a visité la passe-migratoire établie sur la rivière Clyde, et l'a trouvée en bon ordre. L'eau étant très basse, le gaspereau et le saumon n'ont pas pu remonter les rivières. La capture du saumon a produit 1,570 lbs de plus que l'année dernière. La capture du gaspereau dépasse aussi la précédente. M. Goudy a appris de bonne source qu'un Sauvage qui était allé en haut de la Clyde a vu, en descendant, sur la batture à la Pruche, sept saumons qui, l'eau étant très basse, se sont sauvés en le voyant s'approcher; à une autre batture, il en a vu deux autres. Cette assertion peut être corroborée par un individu qui était avec le Sauvage. M. Goudy a visité toutes les fabriques de conserves de son district, et il a constaté que les lois y étaient bien observées.

COMTÉ DE YARMOUTH.

Le garde-pêche *Enos Gardner*, de Tusket, accuse une diminution dans la quantité de poisson capturé. Il est venu de Pubnico trois navires de moins qu'à l'ordinaire. L'un d'eux était préparé pour faire la pêche du maquereau, mais il n'a pas réussi: il n'a pas que 10 barils de maquereau et 450 barils de hareng. La plupart des navires sont allés sur les bancs, ce qui explique le faible rendement de merlan et d'égrefin. Comme les prix obtenus étaient deux fois plus élevés que l'année précédente, la saison a été très fructueuse, et les pêcheurs en général sont à l'aise, à l'exception des familles des quatorze pêcheurs du Ruisseau-à-l'Anguille, qui ont péri avec leurs dories sur les bancs. La pêche du homard a été profitable, et de bons prix ont été obtenus pour les crustacés vivants expédiés aux Etats-Unis. Cette pêche a été bien protégée et les règlements ont été bien observés. Les établissements de conserves ont suspendu leurs opérations le 1er août, et leurs gérants se sont montrés disposés à observer la loi. La pêche du saumon et du gaspereau a donné de bons résultats, quoique la capture de ce dernier n'ait pas été aussi abondante que l'année

dernière. Les prix obtenus ont été plus élevés que jamais. Il ne s'est pas vendu de gaspereau pour moins de $5 le baril, et même les prix ont atteint $5.50. La pêche du saumon a été excellente, et il en a été pris un bon nombre au commencement de la saison, alors que ce poisson se vendait $1 la livre. Au mois de juin le saumon est venu en abondance, et il s'est vendu 15 centins la livre à Yarmouth. M. Gardner compte pouvoir bientôt donner de bonnes nouvelles du jeune saumon élevé à Tusket-Falls et placé dans la rivière par le gardien Hatfield ; il avait espéré qu'on lui enverrait quelques œufs cette année, ou que l'on construirait une piscifacture sur la rivière. Le prix élevé obtenu pour le saumon au commencement de la saison fait que sa pêche est très importante pour cette section de la province et mérite tous les encouragements possibles. Pendant l'été l'eau de la grande rivière était très-basse. Le gardien Hatfield, accompagné d'un aide, est allé en chaloupe à la source de cette rivière, et en descendant ils ont enlevé sept nasses à anguilles et autres obstructions. Un délinquant a été surpris au moment où il venait d'installer une nasse dans laquelle on a trouvé un grand nombre de jeunes poissons morts. Cet individu a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de prison, et il a quitté le pays. Grâce aux précautions prises, le jeune poisson a pu passer librement. On en a vu descendre un grand nombre. Les passes-migratoires de Carleton et Kemptville ont été bien entretenues. La dernière donne entière satisfaction ; les propriétaires de scieries ont à cœur de la tenir en ordre, et le poisson la franchit en grand nombre. Celle de Carleton aurait besoin de quelques améliorations ; les propriétaires de moulins ne s'en soucient guère.

Le garde-pêche *H. Robertson*, de Yarmouth, dit que, nonobstant le droit imposé par le gouvernement des Etats-Unis, les pêcheurs de morue ont assez bien réussi; quelques-uns ont fait une prise moyenne, d'autres abondante. Une hausse de prix a compensé ceux qui avaient fait de pleins chargements. La capture totale accuse une légère diminution. Relativement aux pêches côtières, M. Robertson a constaté par lui-même que la majorité des pêcheurs favorise la continuation de la protection; ils pensent que si la protection est toujours vigoureusement exercée, elle leur amènera une grande proportion du commerce du maquereau. Un certain nombre de marchands favoriseraient ce retour à l'état de choses qui existait à la faveur du traité de Washington, mais pas avant qu'il ne soit effectué un règlement satisfaisant pour eux-mêmes et pour leurs voisins. Le flétan accuse une diminution, comparé aux années précédentes. Presque toute la prise en est expédiée aux Etats-Unis dans de la glace. Avant 1886, de grandes quantités de flétan étaient achetées de pêcheurs américains qui venaient dans ce port. L'égrefin et le merlan ont fourni un rapport moyen. Le hareng, qui sert principalement de boitte, donne une augmentation considérable ; le maquereau, une petite diminution, due au fait qu'il y avait un plus grand nombre de trappes. La capture a varié considérablement dans différentes trappes : les unes n'ont pas couvert leurs frais, tandis que d'autres ont fait une campagne profitable. Le maquereau ne serre pas la côte d'aussi près qu'auparavant, indubitablement à cause des nasses et des casiers à homard qui brisent les bancs. M. Robertson répète qu'on devrait empêcher de tendre les rets et les casiers à homard près des trappes à poisson, surtout dans la baie Chegoggin. Les trappes licenciées devraient être protégées, et il n'y a rien qui empêche les pêcheurs de secouer leurs rets loin des trappes. Tout ce que les trappeurs demandent, c'est de l'eau claire devant leurs trappes. Ceci peut entraîner quelques inconvénients d'abord, mais à la fin ce serait un avantage pour les rets et les trappes. Le gouvernement devrait tenir compte des dépenses qu'occasionne la pêche aux rets à enclos. Les homards vivants expédiés aux Etats-Unis ont augmenté en nombre, mais ils sont de plus petite taille. Aux fabriques, il fallait le double du nombre de l'année dernière pour remplir une boîte d'une livre. Les paqueurs se plaignent que la masse des crustacés employés à la fabrication des conserves atteignent à peine la taille fixée par les règlements, et qu'il leur a été impossible d'en acheter une grande quantité sans qu'il s'y trouvât quelques petits. A quelques exceptions près, les pêcheurs n'ont pas d'intérêt à ménager cette pêcherie. Ils persistent à en retirer tout ce qu'ils peuvent, sans plus se soucier de l'avenir, et si un paqueur refuse d'acheter de petits homards, un autre n'hésitera pas.

Quelques-uns sont d'avis que la taille réglementaire du homard devrait être de 10½ pouces. M. Robertson ajoute que pour bien faire observer ce règlement, il faudrait un gardien à chaque fabrique, car deux ou trois visites par saison ne pourraient possiblement pas prévenir l'emploi des petits. On ne devrait pas prolonger la saison de pêche, car les paqueurs et les exportateurs sont satisfaits du temps qui est actuellement accordé. Dans ce comté, la plus grande partie des crustacés pris après le 1er août se compose de homards à test tendre. Les lois et les règlements ont été bien observés.

CAP-BRETON.

RAPPORT DE M. C. BERTRAM, SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE DU CAP-BRETON.

SYDNEY-NORD, C.B., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, pour l'année expirant aujourd'hui, sur les pêches maritimes et fluviales de cette île, qui est divisée en quatre comtés : Cap-Breton, Inverness, Victoria et Richmond.

RÉSULTAT DE LA CAMPAGNE.

En comparant les relevés statistiques publiés plus loin avec ceux de la campagne de 1887, on voit en faveur de 1887 une augmentation appréciable dans la prise et la valeur de quelques espèce de poissons ; par contre, d'autres espèces accusent une diminution non moins importante. Sur l'ensemble des opérations de l'année expirante, le total en valeur donne un léger déficit qui s'exprime comme suit :

En 1886 la valeur totale des pêches du Cap-Breton était de..	$1,561,655
En 1887, elle a été de.....	1,554,288
Déficit en 1887.....	7,367

Les articles propres à la vente qui ont donné une augmentation sont : le saumon en conserves, le maquereau en barils, le maquereau en conserves, le hareng, la morue, le merlan, le flétan, l'alose, la truite, l'encornet et autres poissons à boitte, l'éperlan, l'anguille, les huîtres et le homard en conserves. Ceux qui accusent une diminution sont : le saumon en barils et le saumon frais dans la glace, le gaspereau, les langues et noues, la merluche, l'égrefin, l'huile et le guano de poisson.

CAUSES DU DÉFICIT.

La principale diminution s'est produite dans les pêches du printemps, les glaces du Saint-Laurent étant restées sur la côte plus tard que d'habitude. En plusieurs endroits, le temps des premières pêches du hareng, du maquereau, du gaspereau, etc., était passé lorsque la glace partit, et il a été impossible de faire des opérations de pêche. A ce désavantage peuvent être ajoutées des causes purement locales dans certains districts, telles que des tempêtes inattendues et la rareté de la boitte, mais la cause principale et la plus générale a été le séjour prolongé des glaces sur la côte. La pêche d'été a donné une bonne moyenne, tandis que pour quelques espèces, spécialement le maquereau, la pêche a été excellente, et celle de l'automne supérieure. La diminution du rendement collectif est plus que compensée par la bonne tenue des prix de vente sur les marchés, ainsi que par les prix très raisonnables auxquels il est facile de se procurer les effets de pêche, les provisions et les céréales. L'inscription des matériaux de pêche, tels que lignes, ficelles, etc., sur la liste des articles admis en franchise, est une considération très importante pour les pêcheurs à faibles ressources, pour pouvoir régler leur compte à la fin de chaque saison.

CONDITION DES PÊCHEURS.

C'est un véritable plaisir pour moi de me trouver en mesure de dire que les pêcheurs et leurs familles sont dans des conditions très confortables à l'approche de l'hiver et en position de se bien préparer pour la prochaine campagne. Les circonstances qui ont contribué à cet heureux résultat, brièvement énumérées, sont : 1. Les prix exceptionnellement rémunérateurs que le poisson a commandés au pays et à l'étranger, et que la protection donnée aux pêcheries côtières par le gouvernement a favorisés ; 2, la prime qui aide beaucoup à l'achat des gréements de pêche au commencement de la campagne ; 3, les prix raisonnables auxquels se vendent les

matériaux de pêche, et qui ont été amenés par l'importation de ces articles en franchise; 4, les prix raisonnables des provisions et des céréales qui sont devenues à meilleur marché et de meilleure qualité avec le développement du commerce interprovincial, lequel donne aux pêcheurs les avantages de la concurrence avec les producteurs des Etats-Unis.

SAUMON.

Dans la quantité totale du saumon pêchée il y a une diminution notable, comparée à l'année dernière; mais une légère augmentation dans la quantité du même poisson mise en conserves. Le prix du saumon salé en barils est plus faible que l'an dernier; celui du saumon frais et en conserves reste à peu près le même. En somme, il y a une diminution dans le rendement du saumon pour l'année. Les causes qui ont contribué à ce résultat sont: 1, l'époque tardive à laquelle la glace est restée sur la côte; 2. des tempêtes locales pendant la saison de pêche; 3, un été sans précédents pour la chaleur et la sécheresse qui, en tenant les eaux basses, ont empêché le saumon de monter dans les baies de l'intérieur et les estuaires des rivières, circonstance qui a aussi gâté le plaisir des pêcheurs à la ligne.

Les pêcheurs de saumon affirment—et leur dire est appuyé par des gardes-pêche qui connaissent les pêcheries de la côte et de l'intérieur depuis de longues années—que le nombre sans cesse croissant de trappes à homard qui sont tendues sur la côte a un effet défavorable sur la pêche aux rets en éloignant le saumon de sa voie ordinaire, tout près de la côte. Une diminution de rendement dans des circonstances apparemment favorables, correspondant avec l'augmentation des trappes, constitue une preuve des funestes effets de ces dernières. Cette observation mérite considération, car si elle est vraie, toute la pêcherie à saumon et la visite annuelle du poisson dans les rivières où il se rend pour frayer seront gravement affectées.

TRUITE.

On remarque cette année une importante augmentation de truite sur la quantité pêchée l'année dernière. Quoique soumise aux mêmes influences qui font tant de tort à la pêche du saumon, la truite, poisson plus petit et plus alerte, résiste aux causes qui diminuent visiblement ce dernier. Une augmentation dans la quantité et une amélioration dans la qualité de la truite de mer qui fréquente les rivières de l'île sont devenues très appréciables. Cet heureux résultat est dû en grande partie à la stricte observation de la saison réservée, et à l'amélioration de différents cours d'eau obstrués par des amas de billots et de broussailles qui formaient des battures infranchissables. Avant que les rivières fussent surveillées comme elles le sont aujourd'hui, le dard et les rets avaient à peu près décimé les grosses truites de mer qui s'y aventuraient.

MAQUEREAU.

La pêche du printemps a été extraordinairement médiocre, mais ce maigre résultat a été plus que racheté par les pêches de l'été et de l'automne, qui ont donné une forte augmentation sur l'année dernière sous le double rapport du maquereau en barils et en conserves. Cette augmentation est universellement attribuée à la manière dont le gouvernement a protégé les pêcheries situées dans la limite des trois milles contre les déprédations des navires étrangers qui venaient faire la pêche sur les côtes.

HARENG.

Bien que la capture de hareng n'ait pas été abondante en certains endroits, le rendement total de cette pêche importante a donné une magnifique augmentation de 6,199 barils sur l'année dernière; de plus, le cours du marché a baissé de douze pour cent. L'industrie du hareng fumé n'a pas encore atteint une grande importance au Cap-Breton. Mais on a essayé, cette année, à préparer le hareng pour l'exportation, comme le saumon et le maquereau, c'est-à-dire en boîtes de conserves. Si l'essai est couronné de succès, comme le hareng d'été de cette côte est d'une qualité qui n'est pas excellée, une ère nouvelle de profit et de prospérité va s'ouvrir devant notre pêcherie de hareng. Le hareng de meilleure qualité est pris sur la côte vers le milieu de l'été; gros et gras, il s'en perd une grande quantité avant qu'il puisse être curé et

salé. Si les marchés acceptent le hareng en conserves, il sera possible à l'avenir d'éviter la plus grande partie des pertes qui se font aujourd'hui.

MORUE.

Le principal produit de la pêche, la morue, a donné une augmentation sur le rendement précédent; les prix du marché sont jusqu'ici restés les mêmes. La glace tardive a considérablement entravé cette pêche sur toute la côte. Dans quelques localités, la capture a été au-dessous de la moyenne, non pas que la morue fût rare, car les bancs en étaient nombreux, mais parce que la boitte manquait; en d'autres endroits, cette dernière abondait, et la quantité de morue pêchée a été des plus satisfaisante.

FLÉTAN.

Dans son ensemble, cette pêche a donné une augmentation sur l'année dernière, bien que le flétan ait entièrement disparu des endroits qu'il avait l'habitude de fréquenter près des côtes, spécialement la côte sud du comté de Richmond, où il était pris naguère en grandes quantités. Cette disparition est attribuée aux lignes de fond que les Américains tendent sur les bancs de l'Atlantique au large de la côte.

GASPEREAU.

Ce poisson arrivant de bonne heure au printemps, sa capture a été défavorablement influencée par le séjour prolongé de la glace sur les côtes; néanmoins, la diminution dans les quantités totales a été faible, comparée au rendement précédent.

ENCORNET.

Ce poisson-boitte accuse une augmentation satisfaisante qui a eu une heureuse influence sur la pêche de la morue. L'encornet a été abondant dans quelques localités, et presque rare dans d'autres.

HOMARD.

Cette pêche a donné une augmentation considérable sur tous les résultats antérieurs, mais la valeur du homard a subi sur le marché une dépréciation de 20 pour 100, comparée à l'année dernière. Il existe une impression générale que cette pêcherie est soumise à un épuisement qui avance sa ruine prochaine, et la réduction qui a eu lieu cette année dans les prix du marché tend à le faire croire. Il faut dire, cependant, que l'augmentation de la quantité capturée fait incliner vers une conclusion différente. Mais il ne faut pas oublier que les fabriques de conserves de homard se multiplient d'année en année, de même que le nombre des bateaux et des hommes employés à cette pêche. A l'heure qu'il est, la plupart des pêcheurs de grèves abandonnent les autres pêches, qui sont plus profitables, pour celle du homard; car en fin de compte, les pêches de la morue, du hareng, du maquereau, etc., sont plus profitables et donnent de l'emploi à un plus grand nombre de personnes, mais les pêcheurs se laissant tenter par les fabriques de conserves, qui paient argent comptant sur livraison du homard, tandis qu'ils ne sont payés qu'en effets pour le produit des autres pêches.

Que les eaux de quelques parties des provinces maritimes soient épuisées par une pêche excessive, cela est hors de doute, et pour prévenir l'extinction du crustacé, il a été suggéré de défendre absolument la pêche du homard pendant deux ou trois ans, afin de lui donner le temps de se remettre. Mais cette mesure, qui serait efficace pour le moment et même nécessaire si l'on ne trouve pas d'autres moyens de restauration, est entourée de difficultés. 1. Elle serait ruineuse pour ceux qui ont placé leurs capitaux dans l'établissement de fabriques, etc., et elle serait aussi rejetée par une partie des pêcheurs. 2. A la reprise de la pêche, l'exploitation reprendrait probablement avec une plus grande énergie que jamais, et avant longtemps il faudrait encore recourir à la prohibition absolue. Ces suspensions alternatives jetteraient cette industrie dans un état d'incertitude fort préjudiciable aux pêcheurs et aux paqueurs. Il est évident qu'une restriction est devenue nécessaire dans l'intérêt public, et on pourrait peut-être éviter ce préjudice en adoptant les mesures suivantes:—

1. Un règlement aux termes duquel il serait illégal de tuer du homard ayant moins de 11 pouces de long, et une stricte surveillance sur tous les bateaux arrivant aux fabriques, pour voir à ce que ce règlement soit fidèlement observé ; aucun homard ne devrait être vendu avant d'avoir passé à l'inspection.

2. Aucune fabrique ne pourrait faire des opérations sans avoir reçu une licence du département, et il ne serait pas donné de licences à des fabriques situées à une certaine distance d'autres fabriques déjà licenciées,—la préférence étant gouvernée par la priorité de la demande.

Ce genre de restriction préserverait à perpétuité la pêche du homard, et empêcherait d'attribuer à l'intérêt personel les plaintes de certains individus. En abrégeant le temps de la pêche, le département pourrait chaque année fixer, pour l'ouverture et la clôture des époques qui conviendraient à toutes les localités.

PÊCHES SECONDAIRES.

L'éperlan, l'anguille, les huîtres, etc., ont donné une augmentation sur l'année précédente.

HUILES DE POISSON.

Cet important produit des pêcheries accuse une diminution considérable, comparée à l'année dernière. Il est à regretter que les pêcheurs du Cap-Breton ne s'appliquent pas plus à la séparation du foie de morue, afin de lui donner plus de valeur sous la forme d'huile médicinale. Cette indifférence leur fait perdre tous les ans une grande partie du fruit de leurs labeurs. Cette perte n'a d'autre cause que l'ignorance du procédé à suivre pour préparer le foie de morue, et la négligence des pêcheurs à s'en informer.

Je crois qu'en leur distribuant gratuitement une brochure qui ferait connaître les instruments nécessaires pour rendre l'huile médicinale, le procédé par lequel le foie doit passer, la manière de traiter l'huile obtenue, et les défauts à éviter, on rendrait un grand service aux pêcheurs.

MÉTHODES DE PÊCHE.

J'ai parlé dans mes rapports précédents de certaines méthodes nuisibles employées pour capturer le poisson ; je reviens sur ce sujet, car il est d'importance première si nous voulons conserver nos pêcheries côtières, du moins celles qui se trouvent dans la limite des trois milles. J'ai déjà signalé le tort immense que fait la seine près du rivages et dans les baies. C'est pour cette raison principalement que nous ne voulons pas permettre aux étrangers de venir participer à nos pêcheries riveraines. Mais les mêmes méthodes employées par nos gens sont également préjudiciables ; la seule différence, c'est que le mal est moins grand en raison du nombre plus restreint de pêcheurs. L'usage des seines, des trappes et des lignes de fond, devrait être défendu partout en dedans de la limite des trois milles d'où nous excluons les étrangers. La plupart des pêcheurs reconnaissent la nécessité de cette mesure, et ils verraient avec plaisir la promulgation d'une loi excluant l'usage de ces engins destructeurs, sauf des lignes à la main et des rets droits, même avec certaines réserves quant à ces derniers. Les seuls qui pourraient s'opposer à un règlement de cette nature seraient quelques capitalistes ayant les moyens de se procurer les engins les plus dispendieux et ne faisant des placements que pour un profit immédiat, sans plus s'occuper des conséquences à venir. Les espèces de poisson qui ont le plus de valeur, soit au point de vue purement commercial ou comme produit alimentaire, sont la morue, le hareng et le maquereau. C'est sur elles que le pêcheur se repose pour sa subsistance, et que le marchand compte spécialement pour la vente au pays ou pour l'exportation à l'étranger ; et ce sont elles qui subissent le plus les mauvais effets de la seine, de la trappe et de la ligne de fond. Sur le principe du plus grand bien pour le plus grand nombre et du plus grand bien possible pour tous, ces trois espèces d'engins devraient être rigidement exclues des limites en question, sinon du golfe Saint-Laurent tout entier.

ENCOURAGEMENT DES PÊCHERIES.

Que le gouvernement ait pris des mesures sages et efficaces pour développer l'industrie nationale de la pêche au Cap-Breton, c'est un fait admis et apprécié par

tous les pêcheurs intelligents. Ils considèrent que la protection de nos pêcheries côtières contre les empiétements des Etats-Unis, est un premier pas de fait depuis deux ans dans la voie du succès.

L'admission en franchise d'engins de pêche, tels que lignes, ficelles, hameçons, etc., leur permet de gréer à beaucoup moins de frais que les pêcheurs des Etats-Unis qui ont à payer des droits d'importation considérables sur ces articles. Cet important avantage permet à nos pêcheurs d'augmenter les profits de leurs opérations de l'année, et tant que les circonstances permettront leur continuation, il donnera tous les ans une nouvelle impulsion à l'industrie de la pêche.

Une importante concession faite aux pêcheurs maritimes ou banquiers, c'est la remise des droits dont sont frappés les matériaux importés qui entrent dans la construction des navires, et l'exemption du fisc des munitions, approvisionnements, etc., nécessaires à un voyage de pêche. Le nombre des navires du Cap-Breton qui font aujourd'hui la pêche sur les bancs augmente à mesure que nos pêcheurs se sentent en moyens de construire et de gréer des navires convenables à ce genre d'industrie. Aux gens à faibles ressources qui aspirent à devenir propriétaires de navires propres à faire la pêche sur les bancs, la concession d'une réduction de droits est un appoint considérable, c'est réellement une prime qui leur arrive au moment du besoin. Ces concessions encouragent les pêcheurs du Cap-Breton et assurent graduellement à leur industrie une prospérité permanente.

J'ai déjà parlé du développement que prend le commerce interprovincial, qui permet à nos poissonniers de faire la concurrence aux producteurs et aux marchands américains dans l'achat des approvisionnements. Il est bon de dire que ce commerce ne se fait pas tout d'un côté, mais que de grandes quantités de poissons et d'huiles de poisson sont expédiées directement du Cap-Breton aux ports de l'ouest, par navires et par chemins de fer.

J'annexe ici un résumé des rapports des gardes-pêche de ce district. Le tout respectueusement soumis.

A. C. BERTRAM,
Officier des pêcheries du Cap-Breton.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DE CAP-BRETON.

Le garde-pêche *Francis Quinan*, de Sydney, signale une amélioration dans la capture du hareng et du flétan, ainsi que dans celle des espèces inférieures de poisson, mais la pêche au saumon a été aussi faible que l'année dernière. La pêche de la morue a donné de médiocres résultats jusque vers la fin de la saison, alors que les pêcheurs réussirent à faire d'excellentes captures, qui contribuèrent à rendre la capture totale plus considérable que celle de 1886. La pêche du homard a été beaucoup moins bonne qu'auparavant ; une fabrique de conserves a fermé ses portes, et l'outillage en a été transporté à Terreneuve. L'industrie de la pêche, dans ce district, s'est considérablement ressentie du fait qu'un grand nombre de pêcheurs l'ont abandonnée pour travailler dans les houillères et sur le chemin de fer du Cap-Breton, où la main-d'œuvre était en grande demande. L'argent dépensé pour enlever les débris qui encombraient la rivière au Saumon a été une dépense bien appliquée. Le garde-pêche recommande qu'un gardien soit préposé à la surveillance du ruisseau Noir et de la rivière de la Fourche, en amont du chemin de Morley, dans ce district.

Le garde-pêche *Alexander McDonald*, de la Baie de l'Est, accuse une augmentation dans la capture du maquereau et du homard, et une diminution dans celle de la morue et du flétan, tandis que la pêche du hareng n'a donné aucun signe d'amélioration sur l'année dernière. La diminution signalée dans le rendement de la morue est due à la rareté de la boitte, et au fait que plusieurs pêcheurs sont allés travailler au chemin de fer du Cap-Breton qui est en cours de construction. Le maquereau et le hareng de printemps sont restés très peu de temps sur la côte,—de là le manque de boitte qui a fait tant de tort à la pêche de la morue. L'augmentation signalée dans le rendement du maquereau est attribuée par les pêcheurs à la protection que le gouvernement a donnée depuis deux ans aux pêcheries du bord. Les trois fabriques de conserves ont fait des opérations considérables cette année. L'augmentation sur 1886 se chiffre par 21,954 boîtes de homard et 4,800 boîtes de saumon. La prolongation de temps accordée aux pêcheurs a été fort appréciée, et à la fin de la saison le homard était abondant et en bonne condition. Ceux qui ont fait la pêche du saumon ont très bien réussi, et ont réalisé de bons prix. La pêche de flétan n'est plus qu'une chose du passé, pour ce qui est des pêcheurs en bateaux. Autrefois cette pêche était bonne, mais les lignes de fond l'ont ruinée. En comparant la pêche de cette année avec celle des deux dernières, on peut dire qu'elle a mieux rémunéré les pêcheurs de l'endroit qui se plaisent à louer la manière dont l'Etat protège les pêcheries.

Le garde-pêche *James P. Burke*, de Main-à-Dieu, signale une légère augmentation dans le rendement de la morue et du hareng d'été, et une diminution considérable dans celui du hareng d'automne. Ce dernier n'est pas venu à l'île Scatarie comme autrefois. Il s'est aussi produit une diminution dans le rendement du homard. Au printemps le maquereau est venu en grands bancs sur la côte de Main-à-Dieu, mais la capture d'automne a été faible, car le poisson n'a pas fait son apparition en aussi grand nombre que d'habitude. Quoi qu'il en soit, la capture totale du maquereau a été pour le moins aussi abondante que l'année dernière. Une particularité de la campagne de cette année a été une augmentation notable dans le rendement du flétan. M. Burke attribue ce résultat à l'exclusion des Américains, dont les lignes de fond chassaient le flétan de la côte. Un établissement de conserves de Main-à-Dieu a voulu faire cette année une innovation en fabricant des conserves de hareng, dont il a exporté 150 caisses. Si cette conserve obtient succès sur les marchés étrangers, une

industrie importante prendra naissance ici. En somme, les pêcheurs ont mieux réussi que depuis plusieurs années, car le poisson leur a rapporté de meilleurs prix.

Le garde-pêche *Y. A. W. Barrington*, des Mines de Sydney, rapporte une diminution dans la pêche à la morue du lac Bras-d'Or, et il l'attribue au fait que les pêcheurs ont travaillé tout l'été sur le chemin de fer du Cap-Breton. Il y a eu cependant une légère augmentation dans le rendement du maquereau et du flétan, mais une diminution dans celui du saumon. M. Barrington attribue ce dernier résultat aux trappes à homard, qui ont éloigné les bancs de saumon de la côte.

COMTÉ D'INVERNESS.

Le garde-pêche *D. F. McLean*, de Port-Hood, accuse une augmentation dans le rendement des différentes pêches, sauf celles du hareng et du homard. Les tempêtes du mois d'octobre ont empêché les pêcheurs de prendre plus de maquereau et de morue. Les services de protection des pêcheries et de la distribution de la prime annuelle ont beaucoup encourager les gens à se livrer à la pêche: il en est résulté une augmentation dans presque toutes les branches des pêcheries. M. McLean a toujours affirmé que l'emploi de la seine était préjudiciable, et il est aujourd'hui plus positif que jamais dans son opinion. D'abord la seine chasse le maquereau de la côte; comme conséquence il ne prend pas la boitte aussi vivement et il ne fraie pas aussi près du bord. En second lieu, les hommes à capitaux peuvent seuls exploiter cette pêche à la seine, et ils y emploient comparativement peu de pêcheurs, tandis que les pêcheurs les plus pauvres peuvent aisément se procurer des hameçons, des lignes et des canots. Chaque pêcheur, si le cœur lui en dit, peut faire la pêche du maquereau; mais quand il lui faut lutter contre la concurrence des seines, il se décourage. La pêche du homard se fait encore en grand dans ce district. M. McLean ne recommande pas qu'elle soit défendue pendant quelques années, mais que la saison réservée soit depuis le 20 juillet jusqu'au 1er mai; ce serait une protection suffisante, car à cette époque la plupart des homards ont le test tendre et fraient. Le saumon augmente considérablement sur la côte, ce qui démontre les bienfaits de la protection exercée par les officiers des pêcheries sur les rivières et les cours d'eau pendant la fraie. Sans cette protection, les importantes pêcheries à saumon seraient épuisées depuis longtemps.

Le garde-pêche *James Coady*, de Margaree sud-ouest, accuse une augmentation dans le rendement de la morue, de l'égrefin, du saumon et du homard, et une légère diminution dans celui du maquereau, du hareng et du gaspereau. Grâce à cette augmentation et à la hausse des prix de vente, les pêcheurs du district sont très encouragés. Les bancs de saumon entrés dans les rivières Margaree au mois de juillet, étaient extraordinairement petits, vu que l'eau était basse; par suite, les nombreux amateurs venus du Canada et des Etats-Unis pour faire la pêche du saumon n'ont eu qu'un médiocre succès. La sécheresse prolongée a considérablement nui, aussi, à la pêche aux rets dans les eaux de marée. Les habitants sont toujours disposés à pratiquer le braconnage; mais les rivières sont bien gardées, et les braconniers ne réussissent pas beaucoup.

Le garde-pêche *David Ross*, de Margaree nord-est, dit que la capture du maquereau a donné 1,882 barils de plus que l'année dernière. Les pêcheurs ont vendu leur poisson à des marchands de l'endroit et de l'étranger, à des prix beaucoup plus élevés que les années passées. La capture totale de morue a été un peu plus faible que l'année dernière, mais les pêcheurs l'ont vendue plus cher. M. Ross ajoute que le hareng a donné une augmentation, et que la capture du saumon a été moyenne. Cette dernière pêche aurait eu de meilleurs résultats dans les eaux de marée si la saison n'avait pas été exceptionnellement sèche.

Le garde-pêche *Peter McEachren*, de Glendale, signale une bonne capture de morue et de hareng. Le service de protection de la rivière a été très efficace; les gardiens ont fait la terreur des braconniers. Sept rets à truite ont été saisis et confisqués. On a découvert un des propriétaires de ces engins, et il va recevoir sa punition.

COMTÉ DE RICHMOND.

Le garde-pêche *Francis Marmeau*, d'Arichat, accuse une diminution dans le rendement de la morue; mais une augmentation considérable dans celui du hareng. Cependant, la hausse survenue dans les prix de vente de la morue a permis aux pêcheurs de faire mieux qu'auparavant. L'amélioration sensible qui s'est produite dans la pêche du hareng, est attribuée à l'exclusion des Américains des fonds de pêche, où leur système de seinage détruisait non seulement la pêche du maquereau, mais encore celle du hareng. La pêche du homard se fait toujours avec une grande vigueur. Deux nouvelles fabriques de conserves ont été établies cette année, et elles ont bien réussi, de même que celles qui existaient déjà. Plusieurs infractions à la loi ont eu lieu, mais les délinquants ont été poursuivis et condamnés à l'amende. Le nombre des fabriques de conserves de homard augmentent dans son district, M. Marmeau recommande la nomination d'un nouveau gardien, qui serait chargé de visiter ces établissements tous les jours, ou aussi souvent que possible. Vu la vive concurrence qui existe dans cette exploitation, les paqueurs ont besoin d'être surveillés de près, sans quoi la loi sera violée.

Le garde-pêche *D. Cameron*, de Saint-Pierre, accuse une diminution dans toutes les pêches, sauf celle du hareng. Il attribue ce résultat aux glaces flottantes qui, le printemps dernier, sont restées sur la côte et dans les baies beaucoup plus tard que les années précédentes. Il croit que le premier maquereau est passé avant le départ des glaces. La rareté de la boitte et le mauvais temps ont été cause que les pêcheurs n'ont pu faire la pêche de la morue avec autant de succès qu'auparavant. Cependant, la hausse survenue dans les prix de vente du poisson les a quelque peu dédommagés.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *D. McRae*, de Baddeck, dit que la campagne a été moyenne, comparée à celle de l'année dernière. Ceux qui ont fait la pêche dans ce district sont principalement des cultivateurs qui ne lui ont consacré qu'une partie de leur temps. Les différentes rivières confiées à la surveillance de M. McRae ont été bien protégées. Plusieurs jeunes gens pris en flagrant délit de tentative de violer la loi sur la rivière du Milieu ont été condamnés à l'amende et à la prison. Les frayères ont vu un plus grand nombre de reproducteurs qu'auparavant, et plusieurs saumons ont été pris dans cette rivière pour la piscifacture de Sydney.

Le garde-pêche *Wm. Bingham* d'Englishtown, rapporte une augmentation dans la capture générale du poisson. Au commencement de la saison la morue était rare, mais plus tard elle devint plus abondante, et vers l'automne la pêche fut exceptionnellement fructueuse. Le maquereau abondait; les premiers bancs étaient petits, mais ceux de l'automne furent plus considérables, et les marchands de l'endroit en donnaient de bons prix. La plus grande partie du maquereau a été prise avec les rets.

La pêche du saumon a été médiocre, les glaces flottantes étant restées sur la côte jusqu'au mois de juin. Ces glaces ont aussi beaucoup nui aux opérations des paqueurs de homard, qui n'ont pu tendre les trappes qu'après leur départ de la côte. La prolongation de temps accordée par le gouvernement jusqu'au 15 août a permis aux paqueurs de se dédommager; sans cela, le rendement du homard aurait été bien faible dans ce district. L'encornet abondait cette année dans le havre d'Englishtown, et des navires de Saint-Pierre Miquelon, de Terreneuve, et de la partie occidentale de la Nouvelle-Ecosse, en ont acheté de grandes quantités; quelques-uns sont même retournés avec de pleins chargements.

Le garde-pêche *Malcolm McIntosh*, de la Baie Aspy, accuse un bon rendement de maquereau, une légère diminution dans celui de la morue par suite du grand nombre d'hommes qui ont abandonné cette pêche pour travailler aux fabriques de conserves de homard, un rendement moyen de hareng, et une diminution dans celui

du saumon. M. McIntosh attribue ce dernier résultat aux trappes à homard, qui effraient le timide saumon et l'éloignent de la côte. Il est d'avis que si les pêcheurs de l'endroit étaient munis de bons rets, etc., comme ceux qu'ils avaient il y a quelques années, la capture du maquereau aurait été énorme ; on en pris au moins 1,000 barils à la Pointe-Blanche seulement. Cette amélioration survenue dans la pêche du maquereau est attribuée à l'exclusion des Américains de nos fonds de pêche. Les seines en bourses employées par les navires de la Nouvelle-Ecosse et des États-Unis donnent lieu à des réclamations de la part de nos pêcheurs. Quatre fabriques de conserves de homard ont fait des opérations cette année ; deux sont en cours de construction, en sorte que cette industrie sera activement exploitée l'année prochaine. Un paqueur de la Pointe-Blanche a été condamné à l'amende pour avoir eu en sa possession des homards au-dessous de la taille réglementaire.

NOUVELLE-

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés poisson, et du nombre total des hommes employés, etc.—

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
			$			$			$		$				
Annapolis.															
Margaretville	1	12	400	4	7	210	14	700	350	...	.....	.....	.....	777	.....
Port-George	.....	.....	.....	...	24	480	48	2400	1200	...	.....	1000	.....	1100	.....
Port-Lorne et Chute's-Cove	.....	.....	.....	...	40	200	20	2800	1100	2	200	.....	.....	800	.....
Phinney-Cove	.....	.....	.....	...	9	45	18	900	450	...	.....	.....	.....	148	.....
Rivière Annapolis	.....	.....	.....	...	8	40	16	80	160	...	.....	1200	.....	.....	.....
Traverse de Granville à Thorne's-Cove	2	44	1320	10	15	300	30	700	350	4	400	.....	.....	215	20200
Thorne's-Cove à Digby Gut	.....	.....	.....	...	31	620	57	400	200	2	150	.....	.....	217	440
Litchfield et Hillsburn	9	20	600	5	20	400	46	1110	555	...	.....	.....	.....	265	.....
Parker's-Cove et Young's-Cove	1	10	300	2	40	600	68	3000	1500	...	.....	.....	.....	1292	.....
Annapolis	3	42	1260	9	21	130	29	130	65	6	800	.....	18	268	28495
Rivière Lequille	.....	.....	.....	...	.....	.....	6	80	40	...	.....	500	.....	.....	.....
Rivière Round-Hill	.....	.....	.....	...	10	70	15	200	100	2	100	4000	.....	10	.....
Totaux	16	128	3880	31	225	3095	367	12500	6070	16	1650	6700	18	5092	49135
Antigonish.															
Tracadie	.....	.....	.....	...	60	1400	120	12000	10000	...	.....	10000	650	260	.....
Antigonish	.....	.....	.....	...	35	600	65	8400	7500	...	.....	34000	595	275	.....
Morristown	.....	.....	.....	...	72	1600	150	15000	13000	...	.....	32000	425	365	.....
Arisaig	.....	.....	.....	...	61	1200	132	13000	11000	...	.....	15000	290	65	.....
Totaux	.....	....	.....	...	228	4800	467	48400	41500	...	.....	91000	1960	965	.....

ÉCOSSE.

à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1887.

Espèces de poisson.															Produits du poisson.			
Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Merluche, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Merlan, qtx.	Noues de merluche.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Valeur.
																		$ cts.
.....	187	.....	2	10	.....	10	12000	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	19	100	5,639 00
.....	200	.....	.....	13	.....	20	1000	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	20	50	6,253 00
.....	100	.....	.....	25	.....	20	2000	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	100	50	4,575 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	666 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	3000	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	475 00
.....	220	225	3	.....	230	405	2200	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	304	310	290	10,629 10
.....	1136	1077	4	235	1085	1194	13900	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1513	931	630	20,486 20
.....	451	42[illegible]	1	10	417	566	1900	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	93	300	350	8,051 70
.....	236	1[illegible]0	1	244	150	173	3100	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	474	539	763	10,915 60
.....	327	3[illegible]6	2	11	463	384	3567	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380	185	100	14,296 95
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145 00
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	400	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	979 00
																		*18,445 00
25	2857	2276	13	548	2345	2712	39667	5	3400	400	.....	.....	.....	.....	2894	2404	2358	101,556 55
100	70	200	.....	.....	270	125	.....	...	600	2400	7000	120	210	50000	170	800	.....	23,164 00
160	80	450	.....	.....	345	375	.....	...	4000	6000	15000	320	30	.....	300	100	.....	25,162 50
220	465	2000	.....	.....	2125	375	.....	...	1500	300	9000	.....	.....	58000	1200	500	.....	36,367 50
40	200	1150	.....	.....	1250	625	.....	..	700	600	10000	.....	.....	.....	500	200	.....	17,304 50
520	815	3800	.....	.....	3990	1500	.....	...	6800	9300	41000	440	240	108000	2170	1600	.....	101,998 50

* Homards frais expédiés aux Etats-Unis, etc., 527 tonnes, à $35.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Nasses.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Saumon, barils	Saumon fr., dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, en barils.	Maquereau, en boîtes.
Cap-Breton.			$			$			$						
Du pont Marion à False Bay Beach	...	.....	.....	...	36	600	67	2000	800	...	3080	.....	.....	12	.....
De False Bay Beach à Long Beach	1	10	300	4	45	760	70	4180	1584	...	1650	.....	.....	104	.....
De Long Beach à la Grande et à la Petite Baie des Glaces et Bridgeport	...	.....	.....	...	30	544	60	1980	700	...	200	.....	.....	4	.....
De Lingan à la Barre Sud et au côté s. de la r. Sydney	1	10	250	3	46	720	87	2780	1052	...	1200	.....	.....	10	.....
De Sydney à Coxheath, Pte Edouard, Bras N.-O. et Sydney Forks	...	....	.....	...	60	600	70	1860	651	...	.....	.....	.....	3	.....
Du Nord de la Baie Est	...	.....	.....	...	5	100	10	250	70	...	.....	.....	.....	.....	.....
Escasoni	...	.....	.....	...	4	80	8	200	56	...	.....	.....	.....	.....	.....
De la rivière George à Lloyd's Creek	10	200	2800	70	55	1100	110	2750	800	...	600	.....	.....	57	.....
Sydney-Nord, Leitche's Creek et Ball's Creek	...	.....	.....	...	19	380	38	950	266	...	.....	.....	.....	40	.....
Black Brook et Horn's Mill	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
De Boisdale à Grand Narrows	...	.....	.....	...	52	1040	104	2600	728	...	.....	.....	.....	3	.....
Baie Mira	...	.....	.....	...	42	1680	89	6460	2584	33	.....	.....	.....	364	.....
Main-à-Dieu	...	.....	.....	...	50	3000	140	8000	3200	10	.....	.....	2400	161	1200
Scatarie	...	.....	.....	...	25	2000	100	2500	1000	4	.....	.....	.....	25	.....
Gabarus	..	.....	.....	...	80	4200	240	7300	3600	...	.....	.....	.....	800	.....
Anse Kennington	...	.....	.....	...	9	380	27	1000	500	...	.....	.....	.....	90	.....
Louisburg	...	.....	.....	...	51	2600	150	6150	3075	...	.....	.....	10800	710	.....
Grande Lorraine	...	.....	.....	...	47	2820	141	5040	2525	4	.....	.....	.....	550	....
Petite Lorraine	...	.....	.....	...	16	960	48	250	1250	2	.....	.....	.....	240	.....
Bauline	...	.....	.....	...	13	650	30	800	400	5	.....	.....	.....	100	.....
Grand Mira et Baie Lewis	...	.....	.....	...	16	250	30	400	200	...	200	100	.....	.....	.....
Baie Est et Grand Etang	...	.....	.....	...	20	300	40	1000	500	...	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	12	220	3350	77	721	24774	1659	58450	25541	58	6930	100	13200	3278	1200

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poisson.														Produits du poisson.			Valeur.
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huîtres, barils.	Homards, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtes.	$ cts.
70	.....	70	400	35	30	400	20	3200	...	2600	35	20	.....	200	.....	108	4,598 00
1155	.....	20	1950	...	285	11500	12	550	...	2300	40	...	35863	1020	32	500	23,918 06
170	.....	.....	610	...	54	7600	...	2000	...	3000	25	...	23568	305	30	145	8,816 66
396	.....	6	1050	...	75	11000	...	500	...	3500	50	...	39408	475	40	250	14,822 96
200	100	97	60	...	.....	.....	...	2100	...	5000	34	..	.....	30	.....	15	2,522 00
400	.....	.....	100	...	.....	.....	...	900	...	.....	8	20	.....	19	.....	4	2,443 60
.....	.....	.....	40	...	.....	.....	...	.....	...	.....	5	...	.....	7	.....	2	215 80
395	.....	27	2495	...	130	3300	...	650	...	.....	19	...	140000	467	.....	102	30,927 80
250	.....	.....	495	...	10	1000	...	200	...	1000	8	...	.....	89	.....	21	4,012 10
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	...	470	...	1600	.....	...	.....	.....	.....	.....	143 00
30	.....	.....	430	...	.....	.....	...	400	...	1000	9	...	.....	77	.....	17	2,137 30
753	.....	20	2720	...	239	7900	...	.....	...	.....	2	...	.....	1125	.....	220	21,800 50
1125	.....	40	3410	...	450	6178	...	.....	10	.....	.....	...	38400	1560	.....	400	29,768 30
400	.....	.....	3200	...	400	8000	...	.....	15	.....	.....	...	.....	1600	.....	500	18,814 00
560	.....	.....	3600	...	100	500	...	.....	...	.....	.....	...	134260	1800	.....	200	44,101 20
100	.....	.....	160	...	30	.....	...	.....	...	.....	.....	...	.....	75	.....	5	2,327 50
620	.....	.....	3000	...	200	500	...	.....	.	.....	.....	...	52800	1040	.....	180	32,802 00
600	.....	.....	2500	...	50	400	...	.....	...	.....	.....	...	.....	1250	.....	140	20,314 00
280	.....	.....	1200	...	.....	800	...	.....	...	.....	.....	...	.....	600	.....	40	9,352 00
120	.....	.....	520	...	40	1000	...	.....	...	.....	.....	...	.....	160	.....	15	4,246 50
.....	.....	20	.....	...	.....	.....	4	300	...	1000	4	...	.....	.....	.....	.....	316 00
200	.....	5	200	...	.....	.....	...	100	...	300	5	6	.....	50	.....	.....	1,838 50
7824	100	305	28140	35	2093	60078	36	11370	25	21300	244	46	464299	11949	102	2864	280,237 78

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets		Nasses.					
	Nombre.	Tonnage	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
Colchester.			$			$			$		$				
Stirling	...	...	...	...	4	60	...	400	200	...	...	...	...	5	...
Lower Stewiacke	...	...	...	...	9	54	9	90	63	...	...	...	1200	...	...
Forrest Glen	...	...	...	...	5	30	5	50	35	...	...	...	1300	...	...
Middle Stewiacke	...	...	...	...	4	24	4	40	28	...	...	...	400	...	...
Clifton	...	...	...	...	3	20	6	400	150	...	...	...	125	...	...
Black Rock	...	...	...	...	2	75	4	1000	400	...	...	...	300	...	...
Princeport	...	...	...	...	2	100	4	600	200	...	...	...	175	...	...
Masstown	...	...	...	...	7	200	14	1650	350	...	...	...	1300	...	...
Little Dyke	...	...	...	...	7	250	14	1600	300	...	...	...	1050	...	...
Grand-Village	...	...	...	...	1	40	2	300	60	...	...	...	250	...	...
Highland Village	...	...	...	...	4	120	8	1200	200	...	...	...	500	...	...
Pointe du Grand-Village	...	...	...	...	4	120	8	1300	250	...	...	...	600	...	...
Portaupique	...	...	...	...	1	30	3	300	60	1	200	...	50	...	...
Cinq-Maisons	...	...	...	...	3	110	7	950	120	1	100	...	200	...	...
Birch Hill	...	...	...	...	1	40	4	350	60	2	500	...	100	...	...
Rivière aux Achigans	...	...	...	...	2	70	5	600	80	1	250	...	...	...	...
Petite rivière aux Achigans	...	...	...	...	3	120	7	1000	120	1	200	...	200	...	...
Upper Economy	...	...	...	...	5	160	14	1500	200	4	1000	...	1200	...	...
Economy Point	...	...	...	...	...	...	4	...	...	4	1500	...	...	...	...
Central Economy	...	...	...	...	...	...	6	...	...	3	1200	...	...	...	...
Lower Economy	...	...	...	...	...	...	3	...	...	3	300	...	...	...	...
Cinq Iles	...	...	...	...	5	150	14	...	150	4	600	...	...	...	...
Totaux	...	...	...	...	72	1773	145	13300	3026	24	5850	...	8950	5	...
Cumberland.															
Pugwash, rivière Pugwash et Port-Philip	1	40	1000	7	22	580	22	32	40	...	...	...	...	15	...
Rivière-aux-Oies	...	...	...	...	2	30	2	12	12	...	...	...	...	5	...
Northport	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Wallace	...	...	...	...	48	960	75	720	288	...	...	...	...	5	...
Rivière La Planche	...	...	...	...	...	...	...	230	200	...	...	...	300	...	...
Nappan	...	...	...	...	...	...	...	100	85	...	...	...	200	...	...
Minudie	...	...	...	...	2	40	6	400	300	...	...	...	500	...	...
Rivière aux Pommes	...	...	...	...	3	50	9	160	140	...	...	6	1000	...	...
Advocate	...	...	...	...	12	240	30	400	350	...	...	...	100	...	...
Ile Spencer et Port-Greville	...	...	...	...	8	175	24	250	200	3	100	...	200	...	...
Parrsboro'	...	...	...	...	2	40	6	80	70	2	50	...	400	...	...
Deux-Iles	...	...	...	...	2	40	6	40	30	2	50	...	300	...	...
Rivière Philippe	1	32	1200	4	2	40	8	125	180	...	...	...	3000	...	...
Totaux	2	72	2200	11	103	2195	188	2549	1895	7	200	6	6000	25	...

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse—*Suite*.

Espèces de poisson.																Produits du poisson.		
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Merluche et noues, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Œufs de poisson, barils.	Poisson employé comme boitte, bar ls.	Poisson employé comme engrais, barils.	Valeur.
																		$ cts.
50	40	...	...	...	...	...	...	...	...	28985	...	...	...	...	...	50	...	2,109 10
...	...	...	...	...	...	...	...	2	200	...	...	...	...	...	...	...	...	278 00
...	...	...	...	...	...	...	...	5	300	...	...	...	...	...	...	...	...	335 00
...	...	...	...	...	...	...	...	1	500	...	...	...	...	...	...	...	...	139 00
...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	115 00
...	...	10	...	...	...	...	...	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	285 00
...	...	...	...	...	...	...	...	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	170 00
...	...	...	...	...	...	...	...	30	...	...	...	...	...	...	...	...	...	530 00
...	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...	...	...	...	...	570 00
...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	140 00
...	...	...	...	...	...	...	...	25	...	...	...	...	...	...	...	...	...	325 00
...	...	...	...	...	...	...	...	26	...	...	...	...	...	...	...	...	...	354 00
...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 00
...	...	...	...	...	...	...	...	25	...	...	...	...	...	...	...	...	...	265 00
...	...	...	...	...	...	...	...	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	137 00
...	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	180 00
...	...	...	...	...	...	...	...	22	...	...	...	...	...	...	...	...	...	238 00
...	...	...	...	...	...	...	...	53	1500	...	...	...	...	...	...	...	...	867 00
...	50	...	...	...	...	...	...	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	192 50
...	150	...	20	...	...	...	...	18	...	...	...	...	...	...	...	...	...	279 50
...	1200	...	12	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	438 00
...	...	...	140	...	...	...	...	10	750	...	...	...	...	...	75	...	...	1,025 00
50	1440	10	172	...	...	...	...	385	3250	28985	...	...	...	...	75	50	...	9,072 10
...	...	130	...	...	...	...	...	...	...	62602	...	50	92120	...	...	...	...	15,725 52
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	60 00
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	18875	...	...	...	...	...	...	...	1,132 50
500	...	150	10	...	...	...	...	2	...	43000	10	50	302880	...	...	890	...	43,553 60
...	...	10	...	...	...	...	...	30	...	100	...	...	...	...	...	...	...	381 00
...	...	8	...	...	...	...	...	12	...	80	...	...	...	...	...	...	...	188 80
...	...	15	...	...	...	...	...	80	...	100	...	...	...	...	...	...	...	893 50
...	...	...	30	20	150	30	500	...	...	500	...	...	...	...	10	...	...	886 00
300	...	...	150	75	...	100	800	...	...	...	...	...	...	80	...	...	...	2,782 00
200	...	...	200	50	...	200	1000	...	...	...	...	...	...	100	...	...	...	2,880 00
75	10	...	50	40	...	80	600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1,160 00
60	20	...	25	20	...	60	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	805 00
...	...	400	...	...	...	...	...	10	1000	...	...	20	...	...	...	...	...	2,650 00
																		*350 00
1135	30	713	465	205	150	470	3400	134	1000	125257	10	120	395000	180	10	890	...	73,447 92

* Homards, frais, 10 tonnes, à $35.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
Digby.			$			$			$		$				
Digby	12	360	4500	96	10	499	20	2000	1600	13	2000	.....	20	400	25000
Broad Cove	...	.....	.....	.....	11	530	22	800	550	.....	.....	.....	.....	450	.....
Gulliver's Cove	...	.....	.....	.....	6	300	12	450	400	.....	.....	750	.....	150	.....
Shelving Cove	...	.....	.....	.....	7	350	14	480	440	.....	.....	.....	.....	200	.....
Centreville	...	.....	.....	.....	28	1440	56	1400	1350	.....	.....	.....	100	300	.....
Sandy Cove	...	.....	.....	.....	13	650	26	600	610	1	100	1000	30	260	.....
Petite-Rivière	...	.....	.....	.....	45	2000	94	1800	1645	.....	.....	.....	100	1050	.....
Weymouth	...	.....	.....	.....	15	620	30	950	625	2	150	.....	750	600	.....
Pointe de l'Eglise	...	.....	.....	.....	14	600	28	900	590	.....	.....	.....	.....	375	.....
Mêtêghan	...	.....	.....	.....	7	350	14	470	430	.....	.....	.....	.....	350	.....
Rivière au Saumon	1	30	600	8	16	700	34	1020	600	.....	.....	.....	.....	600	.....
Baie Sainte-Marie	...	.....	.....	.....	4	120	8	220	200	5	450	.....	300	20	.....
Westport	25	500	21000	190	45	1600	130	15000	9000	.....	.....	.....	.....	750	.....
Freeport	17	340	15000	136	90	3100	270	13000	8000	.....	.....	.....	.....	900	.....
Tiverton	3	60	2300	30	48	2000	144	8000	5000	.....	.....	.....	.....	150	.....
Totaux	58	1290	43400	460	359	14859	902	47090	31040	21	2700	1750	1300	6555	25000

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

Espèces de poisson.											Produits du poisson.				
Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Rogues de poisson, barils.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Valeur.
															$ cts.
3000	.....	500	2000	5100	150000	.....	500	1000	.....	34460	6500	500	1500	1500	71,535 20
465	.....	80	500	1950	2800	.....	.....	.....	.....	.....	1000	50	620	650	14,600 00
345	.....	100	300	1475	2600	.....	.....	.....	.....	.....	390	25	320	380	9,991 00
400	.....	140	400	1550	2000	.....	.....	.....	.....	.....	640	50	350	45	10,863 50
2200	.....	600	1000	5000	3000	.....	.....	.....	.....	.....	2900	1000	1000	700	42,060 00
1000	.....	525	600	3000	2800	.....	.....	.....	.....	.....	980	200	745	680	23,359 50
3550	.....	550	950	4200	1050	.....	.....	.....	.....	.....	3500	600	1250	750	46,230 00
390	.....	530	350	1450	640	.....	.....	.....	.....	.....	1250	100	975	800	24,356 50
390	.....	500	300	1425	620	.....	.....	.....	.....	.....	1000	75	800	565	13,492 00
500	.....	250	150	775	3600	.....	.....	.....	.....	.....	1050	25	800	675	10,242 50
5880	.....	2000	380	1960	14000	.....	.....	.....	.....	.....	2600	40	1200	540	47,110 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	165	...	150	300	4,266 00
30500	40	20300	2500	37200	95000	.....	.....	.....	50	.....	50000	2000	5000	500	404,025 00
24000	30	14000	1100	20000	35000	.....	.....	.....	.....	.....	33500	1500	4000	650	266,675 00
3200	.....	2900	550	4200	2000	.....	.....	.....	.....	30000	5000	400	900	.....	51,175 00
															* 46,350 00
75810	70	42975	11080	89285	315110	15	500	1000	50	64460	110475	6565	19610	8735	1,086,331 20

* Homard. frais, expédié aux Etats-Unis, 986 tonnes, à $35..... $34,510
Merluche fumée, 98,000 lbs., à 4c..... 3,920
Egrefin, frais, expédié aux Etats-Unis, 198,000 lbs., à 4c..... 7,920

$46,350

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

District.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.
Guysborough.			$			$			$		$					
Côté Est de Beckerton, havres du Pêcheur et du Pays...	...	.....	.....	....	43	1720	64	17600	2200	...	.....	.....	.....	.....	.....	220
Havre Isaac à New Harbor	4	301	18000	64	154	5290	212	75360	9420	1	500	5	.....	.....	3168	1558
Baie Tor à l'Anse Charlo	5	86	1750	27	130	4540	179	68400	8550	...	.....	.....	.....	.....	.....	606
Hav. de Cole à Dover	2	52	2000	20	328	7180	493	192760	24150	1	200	14	.....	.....	.....	2687
Canso au ruiss. Lea.	5	370	19300	66	298	8932	485	239625	31125	9	3700	105	.....	.....	576	2437
Guysborugh à la Ligne du Comté...	9	369	10000	68	453	8460	597	336085	42630	3	1500	51	.....	.....	.....	3217
Baie Sainte-Marie à la riv. du Sauvage.	3	66	2000	13	83	2080	154	27830	2720	...	.....	.....	8100	1300	300	14
Port Beckerton..	...	.....	.....	.....	18	580	56	3840	400	...	.....	.....	100	.....	200	50
Marie-Joseph...	1	9	250	4	60	1800	150	8400	960	...	.....	.....	500	150	.....	25
Ecum Secum...	...	.....	.....	....	45	1600	70	2750	300	...	.....	.....	1500	200	....	5
Port-Hillford.	4	245	7000	25	40	1020	80	11300	4500	...	.....	880	1000	500	.....	.....
Baies Liscombe et des Espagnols	...	.....	.....	.....	95	2400	220	8750	1200	...	.....	.....	400	.....	.....	20
Rivière Sainte-Marie et lacs.....	2	91	2400	10	22	330	24	1880	550	...	.....	130	10500	800	200	.....
Tête de la rivière du Pays.....	...	.....	.....	....	5	75	5	200	70	...	.....	.....	900	50	.....	.....
Totaux.....	35	1589	62700	297	1774	45407	2790	994780	128775	14	5900	1185	23000	3000	4444	10839

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

Espèces de poisson.													Produits du poisson.			
Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Valeur.
																$ cts.
.....	315	42	475	.....	42	.....	.....	2000	.....	.....	.....	.....	237	.....	42	6,672 30
.....	1648	97	11170	.....	232	1500	.....	2000	.....	2000	6	223416	2180	.....	172	101,181 62
.....	1590	77	2480	.....	312	.....	.....	2000	.....	1000	20	110400	1070	.....	150	40,302 50
1152	6482	571	4905	.....	4550	.	.....	.....	.....	.....	27	260352	2350	.....	609	135,630 48
19488	1816	374	14593	....	4477	6000	.....	.....	1260	.....	25	239760	5240	20	760	157,881 16
.....	4456	813	4846	.....	1325	.....	.....	2400	600	2800	20	24000	1646	.....	698	95,407 90
.....	1015	7	1300	.....	130	3300	100	5100	30	4000	41	62400	670	.....	245	22,151 50
.....	400	.....	220	.....	.....	1500	.....	.....	10	1500	14	80400	100	.....	80	13,558 00
.....	60	.....	1500	5	150	1800	.....	.....	20	2000	20	77496	750	.....	410	18,144 52
.....	90	.....	750	4	10	1000	.....	2500	10	4000	20	2000	350	.....	120	5,275 00
.....	1650	.....	180	.....	30	800	....	1240	40	3000	15	.....	100	.....	300	23,829 00
.....	250	35	3000	.....	20	5000	.....	4200	20	5000	10	101480	1500	.....	400	28,460 10
.....	500	30	20	.....	10	600	.....	9000	15	3000	10	.....	20	.....	110	8,348 00
.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	324 00
20640	20272	2058	45439	9	11288	21500	100	31240	2005	28300	238	1181704	16213	20	4096	657,166 08

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.				Espèces de poisson.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.
			$			$			$		$						
Halifax.																	
Côte Nord	3	75	2,400	18	190	5,700	180	41,600	3,360	43	9,600	.....	1,760	.....	.....	970	.....
Baie Sainte-Marguerite-Est	4	80	3,200	24	168	5,040	178	44,000	3,520	67	13,400	.....	3,330	.....	.....	912	.....
Havre aux Sauvages	4	100	3,200	24	134	4,020	109	18,000	1,440	38	7,600	.....	11,070	.....	.....	1,930	.....
Anse à Peggy	...	.....	.....	.....	91	2,730	94	64,000	5,120	62	12,400	.....	5,265	.....	.....	700	.....
Dover	6	120	4,800	36	104	3,120	120	58,000	4,640	45	9,000	.....	7,520	.....	.....	1,340	.....
Prospect	4	100	3,200	18	395	11,850	345	244,000	20,520	92	18,400	.....	6,800	.....	.....	2,618	17,200
Baie Terrence	7	140	5,600	42	142	4,260	135	52,000	4,160	33	6,600	.....	.....	.....	.....	600	.....
Pennent	2	56	2,000	12	88	3,520	102	21,900	1,750	10	2,000	.....	.....	.....	.....	275	.....
Sambro	...	.....	.....	.....	165	6,600	160	18,100	1,810	4	1,200	.....	.....	.....	.....	390	.....
Havre de Ketch	5	100	3,000	24	120	3,600	108	21,600	2,660	11	2,200	.....	.....	.....	.....	190	.....
Anse aux Portugais	...	.....	.....	.....	76	1,820	90	106,500	10,550	21	4,200	.....	20,850	.....	.....	575	.....
Anse aux Harengs	13	340	10,500	78	115	2,450	108	39,900	3,990	42	8,400	.....	1,420	.....	.....	170	.....
Anse Ferguson	2	50	1,200	12	68	1,360	82	14,800	1,480	32	6,400	.....	.....	.....	.....	356	.....
Bedford	...	.....	.....	.....	18	360	28	4,800	480	3	600	.....	1,185	.....	.....	.....	.....
Halifax	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,070	.....	.....	.....	.....	.....
Ecum Secum à Quoddy	...	.....	.....	.....	148	2,173	128	6,730	520	.....	.....	.....	262	2,000	.....	34	.....
Sober Island à Sheet Harbor	...	.....	.....	.....	70	1,087	62	11,820	1,180	.....	.....	.....	1,830	2,030	900	25	.....
Havre Taylor au havre du Navire	10	333	7,700	59	228	4,919	244	67,330	5,404	.....	.....	.....	868	.....	.....	397	.....
Havre aux Moules au havre Peteswick	10	229	7,200	60	220	4,466	213	37,620	3,366	2	1,550	.....	860	2,392	3,230	418	.....

Chezzetcook-Ouest à Seaforth...	11	307	10,650	85	221	3,057	163	56,500	4,047	.....	.....	.....	132	.....	.....	460	.....
Havre aux Trois-Brasses au Passage Est	2	35	850	10	148	2,109	190	46,960	3,529	.....	.....	.....	6,131	.....	.....	258	.....
Totaux	83	2,065	65,500	502	2,909	74,241	2,839	976,160	83,526	505	103,550	2,070	69,283	6,422	4,130	12,618	17,200

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

District.	Espèces de poisson.													Produits du poisson.		Valeur.
	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Noues de merluche.	Egrefin.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Merluche, qtx.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	
Halifax—Fin.																	$ cts.
Côte Nord	520	40	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	14,832 00
Baie Sainte-Marguerite-Est	733	.....	620	10	.....	85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	60	.....	18,038 50
Havre aux Sauvages	1,255	.....	3,310	61	1,540	273	.....	.....	.....	.....	.....	6,500	1,540	2,760	460	.....	56,237 50
Anse à Peggy	180	....	180	3	.....	368	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90	40	.....	12,581 00
Dover	680	25	1,300	21	1,490	645	.....	.....	.....	.....	....	.....	1,400	1,530	350	.....	37,333 50
Prospect	2,016	.....	2,730	51	650	325	.....	.....	.....	.....	.....	57,000	650	1,920	340	.....	67,933 00
Baie Terrence	690	65	5,770	71	1,565	68	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,565	3,060	550	.....	44,533 50
Pennent	335	82	8,350	160	160	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	4,800	185	.....	43,654 00
Sambro	343	.....	4,790	90	200	75	400	.....	.....	.....	.....	96,000	200	2,700	540	.....	41,033 50
Havre de Ketch	1,200	55	2,410	42	310	85	850	.....	.....	.....	.....	.....	310	1,260	250	.....	20,841 50
Anse aux Portugais	960	25	550	7	.....	54	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	210	55	.....	18,200 00
Anse au Hareng	1,190	10	5,910	112	.....	426	211,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,360	560	.....	57,522 00
Anse Ferguson	1,150	.....	330	5	106	320	10,800	.....	.....	.....	.....	19,873	106	150	420	.....	16,781 76
Bedford	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	507 00
Halifax	20,000	.....	6,130	.....	.....	.....	.....	22,000	.....	.....	.....	.....	.....	25,000	.....	.....	159,840 00
Ecum Secum à Quoddy	21	9	1,259	2	.....	64	413	3,010	.....	2,700	65	421,416	.....	578	68	....	58,364 82
Ile Sober à Sheet Harbor	175	18	781	4	18	35	1,260	950	.....	.....	4	192,432	15	270	46	.....	28,987 34
Havre de Taylor au havre du Navire	2,490	128	3,460	8	.....	170	2,610	650	.....	1,680	20	234,600	.....	1,337	201	....	60,933 70
Havre aux Moules au havre Petpeswick	974	54	6,166	9	3	361	2,790	2,300	.....	8,100	96	271,200	2	2,259	361	.....	72,930 00

Chezzetcook-Est à Seaforth.	1,140	149	5,027	5	.....	83	175	200	.....	1,600	7	1,663	.....	.....	303	.....	32,694 46
Havre aux Trois-Brasses au havre de l'Est.....	838	171	1,617	3	.....	170	1,680	570	21,000	12,400	17	20,160	.....	798	107	.....	104,078 60 *42,400 00 †4,720 00
Totaux	36,944	831	60,690	664	6,042	3,807	232,928	29,680	21,000	26,480	209	1,320,844	6,038	52,382	4,896	.....	1,015,027 68

* Vendu frais sur les marchés d'Halifax.
† 118,000 homards vendus vivants aux Etats-Unis, à 4cts. chaque.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.			MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.			Rets.		Nasses.			
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.
Hants.		$			$		$		
Rivière Shubénacadie et Maitland	28	650	31	2325	700	.....	.....	.....	2450
Selmah	2	100	4	1000	300	.....	.....	.....	575
Noel	2	90	4	1100	310	.....	.....	.....	400
Tennicape	4	210	8	1900	450	.....	.....	.....	300
Walton	2	110	4	1200	500	1	500	.....	280
Hants-Ouest	20	1600	40	5000	1200	7	700	15	1500
Grand Lac à Shubénacadie	102	408	102	9390	561	.....	.....	.....	3225
Totaux	160	3168	193	21615	4021	8	1200	15	8730

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poisson.								Produits du poisson.			Valeur
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Eperlan, lbs.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boitte, barils.	
											$ cts.
.....	240	.....	.....	.....	11	2520	.....	8	.....	.....	1,823 40
.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	205 00
.....	.....	6	.....	.....	9	.....	.....	4	.....	.....	186 60
.....	.....	.....	.....	.....	27	.....	.....	.....	.....	.....	303 00
60	.....	11	.....	.....	10	.....	.....	6	.....	.....	462 40
125	25	75	65	550	200	.....	3000	.....	.....	.....	3,810 00
.....	924	.....	.....	.....	10	2245	.....	.....	.....	.....	5,027 70
185	1189	92	65	550	277	4765	3000	18	.....	.....	11,818 10

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, boîtes, lbs.	Maquereau, barils.
			$			$			$		$				
Inverness.															
Pointe-Basse	..	.....	.....	.....	12	120	25	900	400	...	.....	.....	.....	.....	60
Cregnish	...	.....	.....	.....	20	200	40	1400	500	...	.....	15	4000	.....	80
Long Point	...	.....	.....	.....	20	200	60	1600	800	...	.....	.....	.....	.....	120
Judique	...	.....	.....	.....	45	450	100	3000	1200	...	.....	.....	.....	.....	80
Petite-Judique	...	.....	.....	.....	50	600	160	6000	3500	...	.....	.....	.....	.....	300
Port-Hood	1	10	200	4	160	6000	500	30000	10000	...	.....	5	400	.....	2000
Mabou	...	.....	.....	.....	60	1000	180	4000	2000	...	.....	20	1000	400	250
Houillères, Mabou	...	.....	.....	.....	25	300	50	100	500	...	.....	10	200	.....	80
Sight Point	...	.....	.....	.....	16	200	30	800	400	...	.....	.....	.....	.....	30
Whycocomagh	...	.....	.....	.....	12	120	20	600	300	...	.....	.....	.....	.....	.....
Port-Hawkesbury	5	323	12000	70	20	300	60	16500	4100	...	.....	21	10200	.....	5847
Port-Hastings	...	.....	.....	.....	20	300	60	17000	4200	...	.....	.....	.....	.....	200
Baie Guest	...	.....	.....	.....	9	108	15	400	300	...	.....	.....	.....	.....	.....
Montagne du Nord	...	.....	.....	.....	33	350	63	2500	1400	...	.....	.....	.....	.....	.....
Malagawatch	1	15	200	3	30	300	60	3000	1600	...	.....	.....	.....	.....	.....
Boom	...	.....	.....	.....	12	120	24	900	430	...	.....	.....	.....	.....	.....
Bassin, riv. Dennis	...	.....	.....	.....	10	100	20	600	350	...	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Dennis	...	.....	.....	.....	2	12	4	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
Riv. des Hababit'ts	...	.....	.....	.....	4	40	8	600	350	...	.....	.....	.....	.....	.....
Côté sud de Whycocomagh	...	.....	.....	.....	4	40	8	800	400	...	.....	.....	.....	.....	.....
Havre de l'Est	4	90	1000	18	80	3200	270	950	1850	...	.....	25	25	.....	775
Baie Plaisante	...	.....	.....	.....	20	600	60	250	500	...	.....	.....	.....	.....	360
Cap Rouge	...	.....	.....	.....	17	510	51	200	400	...	.....	25	.....	.....	400
Pointe Chéticamp	...	.....	.....	.....	45	1500	135	1500	500	...	.....	20	.....	.....	150
Grand Etang	...	.....	.....	.....	25	750	80	500	600	...	.....	.....	.....	.....	324
Friar Head	...	.....	.....	.....	10	250	30	200	300	...	.....	.....	.....	.....	150
Margaree N.-E.	...		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	500	.....	.....
Anse de Delaney	...	.....	.....	.....	8	350	26	700	440	...	.....	.....	.....	.....	30
do Doucet	...	.....	.....	.....	7	300	21	650	520	...	.....	.....	1400	.....	35
Margaree Sud	...	.....	.....	.....	25	1700	80	370	4000	...	.....	.....	1800	.....	100
Margaree-Ouest	6	73	3800	36	8	600	24	1500	1800	...	.....	.....	26000	10000	40
Fourches Margaree	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	1200	.....	12
Rivière Margaree	...	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	68	680	.....	.....	.....	.....
Ile Margaree	...	.....	.....	.....	20	400	50	500	400	...	.....	.....	.....	.....	224
Mar. de la Gr. Anse	...	.....	.....	.....	14	300	40	500	300	...	.....	.....	.....	.....	190
Port-Bain	...	.....	.....	.....	10	200	30	400	290	...	.....	.....	.....	.....	30
Rive de la Gr. Anse	...	.....	.....	.....	14	180	32	420	300	...	.....	.....	.....	.....	80
Houillères	...	.....	.....	.....	6	160	12	150	170	...	.....	.....	.....	1600	12
Débouché du Lac et Loch Bain	...	.....	.....	.....	5	30	10	160	600	...	.....	.....	.....	.....	.....
Ruiss'u à la Truite	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	17	511	17200	131	878	21890	2437	100550	45700	68	680	141	46725	12000	11959

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poisson.																Produits du poisson.			
Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et nones de morue, brls	Merluche et merlan, quintaux.	Nones de merluche, lbs.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtte, brls.	Valeur.
																			$ cts.
.....	100	....	100	...	.....	.....	40	.....	...	.....	.....	1000	....	.....	.....	30	...	60	1,802 00
.....	100	....	160	...	.....	.....	50	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	..	70	3,415 00
.....	150	....	240	...	....	.....	60	.....	...	2000	50	6000	20	.....	...	100	...	100	4,465 00
.....	250	....	160	...	....	...	30	.....	...	2000	40	5000	30	.....	27800	120	...	200	7,489 00
.....	1000	....	800	...	200	1000	500	....	...	1000	40	3000	60	.....	.....	300	...	500	17,010 00
10368	1400	....	5000	...	400	6000	600	.....	...	1000	200	2000	40	.....	73868	2400	..	800	74,148 32
528	200	....	1200	...	100	200	300	1000	...	1000	100	2000	20	30	26968	800	...	300	16,159 52
.....	100	....	480	...	....	.....	100	300	...	1000	10	5000	10	.....	.....	400	...	100	4,810 00
.....	50	....	40	...	....	.....	20	.....	...	.....	.....	.....	....	....	.....	40	...	30	886 00
.....	100	....	400	...	....	.....	.....	.	...	4000	.....	6000	80	400	.....	100	..	40	4 910 00
.....	2222	200	1050	25	50	6000	450	.....	...	500	50	1020	30	.....	.....	2225	30	60	98,230 20
.....	260	40	1100	30	60	400	110	.....	...	800	.....	2200	40	.....	.....	2500	20	25	11,679 50
.....	120	....	200	10	....	.....	.....	.....	...	1010	.....	1200	....	.....	.....	90	...	12	1,667 00
.....	100	....	500	...	...	.....	.....	.....	...	1020	.....	1800	30	.....	.....	50	...	....	2,980 00
.....	500	....	500	...	....	.....	.....	.....	...	2000	.....	1000	50	90	.....	120	.	.....	5,328 00
.....	200	....	300	...	....	.....	.....	.....	...	1200	.....	2500	70	400	.....	80	...	7	4,312 50
.....	100	....	300	...	.....	.....	.....	.....	..	1500	.....	2800	30	120	.....	50	...	.....	2,648 00
.....	.....	....	.....	...	.....	.....	...	.....	...	2500	.....	2000	10	.....	.....	.....	...	.....	470 00
.....	.....	....	.....	...	....	.....	.....	.....	15	2000	.....	2000	15	.....	.....	.....	...	.....	605 00
.....	20	20	300	...	....	.....	.....	.....	...	1500	....	1500	60	50	.....	10	...	.....	2,774 00
.....	1175	....	8205	...	....	3500	220	.....	...	.....	270	.....	....	.....	24192	4300	...	75	58,008 04
.....	200	....	450	...	....	.....	50	.....	...	.....	25	.....	....	.....	6120	50	...	18	8,101 40
.....	80	....	600	...	.....	.....	50	.....	...	.....	30	.....	....	.....	.....	100	..	15	8,342 50
.....	115	....	7000	...	....	.....	300	.....	...	.....	210	.....	....	.....	.....	3000	...	125	34,065 00
.....	50	....	5250	...	....	300	200	...	...	.....	150	.....	....	.....	.....	750	...	40	27,173 00
.....	435	....	1205	...	....	100	250	.....	...	.....	60	.....	....	.....	.....	300	...	30	10,082 50
.....	.....	....	.....	...	....	.....	...	.....	...	1000	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	....	200 00
.....	100	....	640	...	....	.....	6	600	...	.....	.....	.....	....	.....	.....	340	...	30	3,851 00
.....	90	....	700	...	....	.....	70	500	...	.....	.....	.....	....	.....	.....	400	...	20	4,425 00
.....	450	25	2500	...	....	.....	260	800	...	900	.....	.....	14	.....	.....	900	...	90	15,542 50
.....	200	70	3600	...	....	.....	400	3000	...	500	.....	.....	10	.....	16000	1600	...	80	27,525 00
.....	.....	60	70	...	.....	.....	..	.....	...	1200	.....	.....	7	.....	.....	190	...	.....	1,200 00
.....	240	.....	.....	..	.....	.....	..	.....	...	1000	.....	.....	20	.....	.....	.....	...	....	1,380 00
.....	200	....	400	...	....	.....	50	1000	...	.....	.....	.....	....	.....	.....	280	...	40	5,660 00
.....	140	....	200	...	....	.....	40	600	...	.....	.....	.....	....	.....	12500	120	...	35	5,566 50
.....	100	....	140	...	....	.....	30	....	...	.....	.....	.....	....	.....	.....	120	...	20	1,568 00
.....	200	....	200	...	....	.....	44	.....	...	.....	.....	.....	....	.....	.....	240	...	25	2,969 50
.....	20	....	50	...	....	.....	10	.....	...	.....	....	.....	....	.....	12000	40	..	20	2,200 00
.....	.....	90	.....	...	....	.....	.....	.....	...	640	.....	.....	50	.....	.....	.....		.....	969 00
.....	.....	....	.....	...	.....	.....	.....	.....	...	12300	.....	.....	....	.....	.....	.....	..	...	1,230 00
10896	10527	745	44140	65	810	17500	4294	7800	15	43570	1235	48020	696	1090	199748	22195	50	2967	485,937 98

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

District.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en bottes.
King.			$			$			$		$					
Avonport	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1760	400	1	500	.....	.....	.....	.....	.....
Bout de l'Ile	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2200	300	1	400	.....	.....	.....	.....	.....
Blomidon	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1200	400	4	500	.....	.....	.....	20	150
Havre Baxter	1	10	300	4	13	260	26	840	280	1	200	750	.....	2	10	120
Rocher Noir	....	.....	.....	.....	5	125	10	300	100	4	800	800	.....	15	600	5000
Cr. du Canada	....	.....	.....	.....	2	40	4	120	40	...	.....	.....	.....	.....	100	.....
Havre de Hall	4	51	1200	16	15	300	30	3140	730	4	1000	14600	.....	20	500	.....
Harborville	4	45	1000	16	7	280	21	2160	540	7	900	700	.....	.....	1975	2000
Kingsport	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900	200	1	300	.....	.....	.....	.....	.....
Ile Longue	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3035	350	2	550	.....	.....	.....	.....	.....
Morden	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	100	2	400	1600	.....	5	505	.....
Medford	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	236	200	2	300	.....	.....	.....	15	75
Préaux	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	200	1	300	.....	.....	.....	.....	40
Starr's Flats	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7920	1980	5	2480	.....	.....	.....	.....	.....
Baie de Scot	....	.....	.....	.....	3	60	6	7612	1903	6	2600	120	.....	12	125	2700
Gaspereaux	....	.....	.....	.....	12	200	15	2000	300	...	.....	2000	.....	.....	.....	.....
Kentville	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Aylesford	....	.....	.....	.....	7	140	.....	.....	200	...	.....	1600	.....	.....	.....	.....
Totaux	9	106	2500	36	64	1405	112	34223	8223	41	11230	22170	.....	54	3850	10085
Lunenburg.																
Chester	1	64	1800	9	57	1140	68	18000	4610	2	1400	14800	780	648	127	.....
Rivière Martin	1	89	4000	16	38	865	49	9700	1810	...	.....	6775	100	124	76	.....
Pte au Renard	1	24	400	4	67	1445	147	49500	8400	...	.....	955	.....	1296	873	.....
Anse au Moulin	1	21	400	3	71	1580	84	52300	5935	...	.....	3180	.....	695	490	.....
Lodge	....	.....	.....	.....	21	420	35	13800	1900	...	.....	225	.....	127	72	.....
Anse Nord-O	1	15	400	5	48	1680	55	36900	5110	...	.....	1280	.....	880	200	.....
Aspotogen	1	14	400	4	21	570	30	10700	1960	...	.....	280	150	554	40	.....
Grève de Sable	....	.....	.....	.....	37	990	45	31300	4230	...	.....	1260	320	495	135	.....
Blandford	2	79	1500	1[illegible]	75	1710	70	58500	7470	...	.....	530	20	1029	327	.....
Petit Tancook	....	.....	.....	.....	42	1325	48	45200	6220	...	.....	160	.....	473	184	.....
Grand Tancook	1	16	500	4	172	8150	209	122300	14325	...	.....	910	.....	1982	1716	.....
Anse Profonde	....	.....	.....	.....	22	450	27	18000	2065	1	600	445	70	224	53	.....
Lunenburg à l'Ile à la Croix	82	4050	287000	914	260	3500	535	12000	9000	...	.....	800	600	5500	12000	.....
Baie Mahone à la P. de l'I. du S.	28	1650	75200	320	200	2500	400	2800	1800	..	.....	400	300	900	5000	.....
Rivière LaHave à l'Ile Ironbound	36	2170	97500	250	400	3500	500	8000	6000	...	.....	650	350	2000	10000	.....
Riv. LaHave à New-Dublin	40	2000	91800	440	350	3500	560	12000	10000	...	.....	500	250	3000	15000	.....
Totaux	195	10192	560900	1981	1881	33825	2862	501000	90835	3	2000	33150	2940	19927	46293	.....

1

a pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite*

Espèces de poisson.														Produits du poisson.				
Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Lang. et noues de morue, brls.	Merlan, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais.	Valeur.
																		$ cts.
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	25	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	225 00
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	65	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	585 00
....	.....	....	.....	.....	....	.....	400	3	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	20	204 50
....	300	....	50	.....	....	50	.....	....	.....	....	.....	....	.....	120	....	50	280	2,112 00
....	150	....	50	.....	....	25	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	10	140	5,275 00
....	80	....	25	.....	....	25	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	5	.....	977 50
....	450	....	161	.....	....	161	.....	....	.....	....	.....	....	.....	1500	....	50	1050	9,698 00
....	300	....	60	.....	....	60	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	30	450	11,477 50
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	15	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	135 00
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	45	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	405 00
....	120	....	115	.....	....	.....	.....	....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	8	175	3,692 00
....	4	....	.....	.....	....	.....	.....	4	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	20	148 25
....	4	....	.....	.....	....	.....	.....	5	.....	....	.....	....	.....	.....	....	....	20	81 00
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	114	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	1,026 00
....	10	....	.....	.....	....	12	.....	142	....	....	.....	....	.....	25	....	.....	112	2,837 50
75	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	2000	....	7000	10	.....	.....	....	.....	.....	1,457 50
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	....	2000	....	.....	.....	....	.....	.....	120 00
....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	500	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	370 00
75	1418	....	461	....	....	333	400	418	2500	....	9000	10	.....	1645	....	153	2267	40,826 75
159	2600	....	200	.....	....	.....	.....	....	720	41	690	13	202800	185	....	35	23	48,260 40
89	2300	18	50	550	55	.....	.....	....	185	17	430	11	.....	1600	....	65	7	14,918 80
13	264	....	.....	13	2	200	30	....	.....	27	.....	1	.....	555	....	58	.....	22,037 00
5	392	....	.....	.....	....	30	.....	....	104	16	250	4	.....	270	....	10	.....	13,143 90
2	100	....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	4	.....	....	.....	51	....	8	.....	2,350 40
....	226	....	.....	.....	....	120	.....	....	.....	25	.....	3	.....	173	....	12	.....	13,317 20
....	55	....	.....	.....	....	.....	.....	....	.....	4	.....	....	53000	21	....	5	17	13,534 40
....	92	....	.....	.....	....	.....	.....	....	150	6	.....	....	.....	72	....	10	10	7,319 30
2	1789	7	8	250	4	200	2000	....	.....	40	.....	2	.....	1131	....	52	.....	23,172 90
4	287	....	100	.....	....	86	100	....	.....	12	.....	....	.....	295	....	17	36	8,665 50
35	1784	....	.....	100	3	550	500	....	.....	41	.....	....	53000	1108	....	110	.....	48,475 70
5	45	....	.....	....	....	.....	.....	....	85	6	.....	10	.....	40	....	5	2	3,389 00
60	118000	100	9000	350	35	26000	85000	....	2000	260	3500	100	20000	65000	100	1400	1050	778,515 00
30	20000	30	2500	25	5	8000	30000	....	2000	....	2500	50	.....	20000	32	400	300	169,320 00
30	25000	40	4000	30	6	9500	36000	....	1400	100	1500	80	.....	22000	50	650	500	240,094 00
50	40000	35	5000	40	7	16000	45000	....	1800	150	4000	90	20000	50000	75	1100	900	357,088 00
																		*300 00
484	212934	230	20858	1358	117	54686	198630	....	8444	749	12870	364	348800	162501	257	3937	2845	1,763,901 50

* 600 douz. de pétoncles.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

District.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériaux de pêche.						
	Navires.				Bateaux.			Rets.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.
Pictou.			$			$			$					
Ile Pictou	...	...	...	...	40	800	115	350	240	...	...	800	26	1000
Havre de Chance	...	...	...	...	14	280	30	1600	1700	12000	...	...	85	...
Petit Havre	...	...	...	...	11	220	25	1500	1500	14200	...	...	180	...
Grande Ile	...	...	...	...	20	400	40	2300	2000	28000	...	...	75	...
Rive Nord	...	...	...	...	4	80	8	650	600	8800	...	...	...	...
Etangs	...	...	...	...	12	200	20	1400	1400	17000	...	...	20	...
Lismore	...	...	...	...	10	200	22	600	1200	19500	...	...	28	...
Merigonish	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pictou-Ouest	3	102	2200	12	90	4000	180	16000	1800	2000	...	...	170	...
Totaux	3	102	2200	12	201	6180	440	25000	10440	101500	...	800	584	1000
Queen's.														
Liverpool	7	338	25410	79	26	367	32	2000	844	4150	...	...	17	...
Port-Mouton	4	120	1200	13	170	4500	212	8500	4250	...	...	...	30	...
Brooklyn	2	187	7000	36	48	1127	30	1340	306	2560	...	...	...	...
Port-Joli	...	...	...	...	28	520	40	300	150	...	...	...	...	...
Port-Lebert	3	57	600	6	8	60	8	...	...	...	...	...	...	...
Somerville	...	...	...	...	11	110	12	200	100	...	...	...	...	...
Pointe de Hunt	...	...	...	...	12	360	24	960	480	...	...	...	10	...
Pointe-Blanche	...	...	...	...	8	160	16	1100	580	...	...	...	55	...
Beach Meadows	...	...	...	...	5	69	6	176	64	...	...	...	1	...
Coffin Island	...	...	...	...	19	300	21	870	334	81	...	...	9	...
Eagle Head	...	...	...	...	6	150	6	400	160	700	...	...	...	...
West Berlin	...	...	...	...	20	400	21	1160	406	280	...	...	18	...
East Berlin	...	...	...	...	18	240	23	1380	690	1100	...	...	10	...
West Head	...	...	...	...	25	261	29	1700	517	...	...	...	40	...
Moose Harbor	...	...	...	...	9	139	10	435	180	20	...	...	5	...
Pointe Noire	...	...	...	...	14	174	14	520	220	70	...	...	16	...
Milton	...	...	...	...	4	40	15	150	60	2500	...	...	...	...
Ile du Goëland	...	...	...	...	7	140	7	240	136	...	...	...	10	...
East Head	...	...	...	...	7	120	6	320	127	200	...	...	2	...
Mill Village	...	...	...	...	57	420	55	1930	700	3734	800	...	...	...
Port-Medway	6	571	28000	103	90	1425	95	8650	1820	16700	325	...	836	...
Ponhook	...	...	...	...	10	100	30	225	115	2550	250	...	...	...
Totaux	22	1273	62210	239	602	11182	712	32556	12239	34645	1375	...	1059	...

a pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite*.

Espèce de poisson.															Produits du poisson.			Valeur.
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eucornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huîtres, barils.	Homards, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	$ cts.
345	.....	300	.....	..	117	97	14	.....	.....	...	.....	.....	...	170500	70	800	200	25,713 50
540	.....	350	.....	...	130	40	...	.....	.....	...	.....	27	...	.....	75	.....	.....	8,110 00
900	.....	300	.....	...	160	160	.....	.....	.....	...	.....	25	...	.....	120	.....	....	11,348 00
125	.....	130	.....	...	170	170	.....	.....	.....	...	.....	18	...	21600	65	300	100	11,730 50
.....	.....	15	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	1,820 00
127	.....	86	.....	...	140	140	.....	.....	.....	...	1900	85	...	.....	27	.....	.....	6,230 30
22	....	93	.....	...	175	175	....	.....	.....	...	3500	5	...	.....	40	.....	.....	5,858 00
.....	.....	25	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	10900	360	...	.....	.....	.....	.....	4,354 00
542	20	200	.....	...	125	114	.....	.....	.....	...	11360	35	10	400000	250	300	4500	58,244 60
2601	20	1499	....	...	1017	896	14	.....	.....	...	27660	555	10	592100	647	1400	4800	133,408 90
84	25	8560	...	...	.....	.....	12	165	.....	...	.....	.....	...	.....	1017	25	20	36,283 30
700	35	2474	6	...	.....	.....	110	600	1000	40	.....	10	...	70464	1756	190	1650	24,751 58
14	40	3489	.....	.	.....	.....	45	2025	.....	...	.....	.....	...	.....	1733	70	.....	15,891 70
.....	25	210	.....	...	.....	.....	.....	.....	1100	...	1700	40	...	.....	180	.....	.....	1,636 50
... .	5	67	.....	...	.....	.....	10	.....	500	...	300	50	...	.....	50	.....	.....	918 50
15	... .	24	.....	...	.....	.....	.....	.....	150	...	.....	.....	...	.....	20	.....	.....	186 50
20	.....	310	.....	...	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	8	...	.....	240	.....	.....	1,666 00
130	.....	150	.....	...	.....	.....	15	.....	200	...	.....	.....	...	.....	130	.....	. ....	1,977 00
31	...	16	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	12	.....	.....	220 30
176	.....	122	.....	1	.....	.....	24	230	.....	...	.....	.....	...	.....	100	41	12	1,634 70
20	.....	14	.....	...	.....	.....	7	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	10	.....	.....	318 00
92	5	65	.....	...	.....	.....	14	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	53	10	.....	1,060 70
26	10	58	.....	...	.....	.....	12	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	72	31	.....	977 30
124	.....	335	5	...	.....	....	118	1200	.....	5	.....	.....	...	.....	235	30	190	3,274 00
42	1	33	.....	1	.....	.....	3	.....	.....	..	.....	.....	...	.....	12	3	13	421 30
69	.....	60	.....	1	.....	.....	41	.....	.....	1	.....	... .	...	35000	70	107	900	5,767 00
.....	60	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	...	.....	10	3	.....	778 50
12	... .	40	.....	...	...	.....	6	400	.....	...	.....	.....	...	.....	65	14	80	485 00
25	....	92	.....	...	....	.....	10	.....	.. .	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	584 50
.....	1950	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	1275	...	18300	15	...	.....	.....	.....	.....	11,192 30
163	1245	14191	21	...	.....	....	.....	14625	.....	...	3200	17	...	57600	4726	.....	.....	87,373 90
.....	612	.....	... .	...	.....	.....	.....	.....	1340	...	... .	6	...	.....	.....	.....	.....	3,508 00
																		*6,000 00
																		†3,325 00
1743	2043	30340	32	3	.....	.....	432	19245	5565	51	23500	146	...	163064	10491	524	2865	210,231 58

* 150,000 homards expédiés vivants aux Etats-Unis, à 4cts. chaque.
† Moules, 475 barils, à $7.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

District.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.			
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Richmond.			$			$			$		$
Arichat	2	80	1200	20	60	800	120	40000	5000	.....	.....
Arichat, Ouest	2	80	1200	20	80	1000	140	30000	4000	.....	.....
Petit de Grat	.....	.....	.....	.....	90	950	180	70000	8000	.....	.....
Cap Au Guet	.....	.....	.....	.....	50	700	100	40000	6000	.....	.....
Port Royal	1	20	600	6	12	400	24	20000	3000	.....	.....
D'Escousse	17	700	17000	200	30	150	60	50000	7000	.....	.....
Polimand	3	120	3730	30	10	100	20	1000	5000	.....	.....
Port Richmond	4	160	3800	40	5	100	10	900	400	.....	.....
Cap Le Rond	.....	.....	.....	.....	20	300	40	4000	2000	.....	.....
Baie Rocheuse	.....	.....	.....	.....	40	600	80	8000	4000	.....	.....
Petite Anse	.....	.....	.....	.....	50	800	100	8000	4000	.....	.....
Gros Nez	.....	.....	.....	.....	60	900	100	8000	4000	.....	.....
Rivière aux Habitants	3	120	1900	18	10	200	20	9000	5000	.....	.....
Rivière Noire	.....	.....	.....	.....	10	200	20	900	400	.....	.....
D'Escousse inférieure	3	120	1900	18	40	200	80	1000	500	.....	.....
Martinique et Passage Lennox	.....	.....	.....	.....	12	400	24	1000	500	.....	.....
Fourchu	2	42	1500	8	35	1225	87	5600	1400	.....	.....
Framboise	.....	.....	.....	.....	5	175	12	1000	250	.....	.....
Saint-Esprit	.....	.....	.....	.....	10	250	22	3000	1070	.....	.....
L'Archevêque	.....	.....	.....	.....	11	330	24	3080	770	.....	.....
Grande Rivière	.....	.....	.....	.....	33	990	66	10560	2640	.....	.....
Pointe Michaud	.....	.....	.....	.....	18	360	42	3600	800	.....	.....
L'Ardoise	.....	.....	.....	.....	200	3800	405	26300	10980	.....	.....
Ile Saint-Pierre	.....	.....	.....	.....	49	784	98	6200	3780	.....	.....
Saint-Pierre	3	70	1000	17	40	600	80	7500	1400	.....	.....
Rivière Bourgeois	24	600	12000	170	20	240	30	2450	940	.....	.....
Totaux	64	2112	45830	547	1000	16554	1984	361090	82830	.....	.....

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poisson.											Produits du poisson.				
Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin, quintaux.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Rogues de poisson, barils.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boitte, barils.	Valeur.
															$ cts.
.....	.....	3000	2000	100	500	10	1000	.....	.....	200000	50	.....	.....	.....	75,570 00
.....	.....	300	500	50	500	10	500	500	10	20000	50	.....	.....	.....	12,725 00
5	1000	3000	100	15	500	10	500	.....	.....	120000	50	.....	.....	.....	55,317 50
.....	.....	750	250	10	500	10	1000	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	16,290 00
.....	.....	75	200	20	500	10	500	1000	.....	.....	50	.....	.....	.....	6,070 00
.....	.....	150	100	.....	25000	50	100	.....	.....	.....	1000	.....	.....	.....	103,550 00
.....	.....	.....	50	.....	3000	30	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	12,725 00
.....	.....	.....	20	20	500	10	.....	.....	20	.....	50	.....	.....	.....	2,500 00
.....	.....	375	500	10	200	10	100	.....	50	60000	50	.....	.....	.....	15,815 00
.....	.....	450	100	.....	50	5	50	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	6,320 00
.....	.....	600	100	.....	500	10	500	.....	.....	120000	50	.....	.....	.....	26,170 00
.....	.....	450	200	.....	100	5	100	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	7,158 00
.....	.....	.....	200	40	50	.....	.....	.....	20	.....	20	.....	.....	.....	1,488 00
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	360 00
.....	.....	300	100	20	1000	20	50	.....	.....	20000	10	.....	.....	.....	10,944 00
.....	.....	.....	10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90 00
.....	.....	315	280	.....	2100	.....	.....	.....	.....	129600	1050	.....	.....	.....	29,412 00
.....	.....	60	90	.....	75	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	1,439 40
.....	.....	200	180	.....	150	.....	.....	.....	.....	.....	70	.....	.....	.....	3,838 00
.....	.....	176	77	.....	66	.....	.....	.....	.....	52800	66	.....	.....	.....	9,084 90
.....	.....	693	396	.....	165	.....	.....	.....	.....	.....	85	.....	.....	.....	10,792 00
2	.....	180	120	12	260	.....	75	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	4,186 00
30	.....	2000	2200	110	3700	.....	3800	.....	.....	.....	2100	.....	.....	.....	65,715 00
.....	.....	490	980	40	490	.....	250	.....	4	110400	370	.....	.....	5	26,873 50
2	.....	200	200	.....	900	.....	.....	.....	.....	.....	420	.....	.....	.....	7,100 00
.....	.....	20	60	6	8500	.....	70	.....	20	.....	4300	.....	.....	.....	36,737 00
49	1000	13784	9013	463	49306	190	8595	1500	144	832800	10647	.....	.....	5	548,270 30

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

District.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.
Shelburne.			$			$			$		$		
Barrington	5	283	13800	58	32	600	31	4620	816	.....	.....	...	500
Havre de Wood	3	72	1250	26	90	1500	125	18480	1232	2	3500	...	.....
do Shag	4	200	8700	32	19	782	32	5340	1200	1	900	...	.....
Pointe à l'Ours	...	.....	.....	.....	24	750	19	4500	900	.....	.....	...	.....
Ile du Cap	4	349	13000	74	230	5000	352	29560	4350	7	13000	...	.....
Port-Latour et Baccaro	2	100	2900	24	160	3000	129	14000	3500	.....	.....	...	.....
Port-Latour, en haut	1	42	1000	8	20	235	40	4500	575	.....	.....	...	.....
Cap du Nègre et Blanche	1	14	525	4	66	1400	72	3720	934	.....	.....	...	.....
Ile du Cap du Nègre	...	.....	.....	.....	40	750	44	4200	1000	1	1000	...	.....
Port-Clyde	...	.....	.....	.....	7	136	12	940	240	.....	.....	...	3072
Havre Nord-Est et Clyde-Est	...	.....	.....	.....	18	720	25	6300	900	.....	.....	...	500
Pointe Noire et Tête Rouge	...	.....	.....	.....	30	2500	50	19250	1425	.....	.....	...	.....
Ile Roseway et McNutt	...	.....	.....	.....	40	2500	75	15750	1600	.....	.....	...	.....
Birchtown	...	.....	.....	.....	33	1450	58	5000	500	.....	.....	...	260
Shelburne et Pointe de Sable	7	634	25500	132	40	800	60	18750	2000	.....	.....	1	935
Traverse de Jordan	1	86	4000	18	25	800	35	5000	500	.....	.....	...	450
Baie de Jordan	1	86	3000	18	16	800	25	7500	700	.....	.....	...	.....
Lockeport	25	1894	98000	380	40	2100	70	8000	1000	.....	.....	...	300
Totaux	54	3760	171675	774	930	25823	1254	175410	23372	11	18400	1	6017

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

Espèces de poisson.											Produits du poisson.		Valeur.
Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson em. comme boitte, barils.	$ cts.
54	171	380	6208	200	250	16500	.....	.....	60	.....	2520	1947	36,038 00
165	1200	.....	150	15	25	.....	.....	.....	.....	152640	75	2916	30,860 80
229	451	.....	4404	100	250	3000	.....	.....	.....	.....	1345	884	25,957 50
14	393	.....	309	63	100	300	.....	.....	.....	130824	206	169	19,889 28
768	2825	.....	16747	127	2191	6400	.....	.....	.....	.....	6000	5000	108,728 50
530	790	26	6050	2125	1900	7500	.....	.....	.....	27600	4830	3495	61,568 50
10	165	.....	1275	180	350	3000	.....	.....	55	.....	860	370	9,831 50
91	487	10	1960	120	730	3000	.....	.....	39	.....	925	550	16,453 50
150	800	.....	2650	120	800	3000	.....	.....	.....	23040	1500	500	24,094 80
.....	.....	128	18	50	8	.....	.....	.....	.....	.....	10	15	1,520 90
.....	6	25	120	.....	25	.....	.....	.....	5	.....	60	.....	893 50
58	570	.....	1035	75	560	.....	.....	.....	.....	.....	1190	.....	10,417 00
25	240	20	1083	50	350	.....	.....	.....	.....	20640	1200	.....	10,358 80
10	300	25	700	.....	300	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	5,794 50
35	1175	15	11670	.....	650	.....	5000	.....	.....	.....	2000	50	56,633 00
7	20	.....	2162	.....	100	.....	.....	12000	.....	24480	500	.....	13,169 60
60	105	...	2781	.....	459	.....	.....	.....	.....	.....	982	.....	14,545 30
911	550	40	45248	25	500	50000	1000	.....	.....	43488	12000	.....	211,857 56
												.....	* 73,701 24
												.....	† 17,880 00
3117	10248	669	104570	3250	9548	92700	6000	12000	159	422712	36603	15896	750,193 78

* Homard vivant expédié aux Etats-Unis et vendu aux semaques américains, 1,842,531, à 4c. chaque.
† Maquereau vendu frais..... 357,600 lbs., à 5c.

6—9

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, en boîte.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîte.	Hareng, barils.
			$			$			$		$					
Victoria.																
New-Campbelton	...	....	.....	...	40	600	60	2000	800	...	.....	.....	....	20	.....	350
Grand Bras-d'Or	...	.....	.....	...	25	375	50	1200	500	...	.....	....	.....	30	.....	200
Ile Boularderie	...	.....	.....	...	2	30	4	50	45	...	....	8	.....	10	.....	110
Grand-Narrows	...	....	....	...	34	500	90	900	400	...	.....	.....	.....	10	.....	600
Washabuck	...	.....	.....	...	7	100	14	250	100	...	.....	....	.....	.....	.....	200
Goulet Nord	...	.....	....	...	16	340	32	700	300	...	.....	15	.....	10	.....	500
Baddeck	...	.....	....	...	3	60	3	150	90	...	.....	10	.....	....	...	10
Englishtown	1	14	500	4	52	1040	104	3320	1308	...	.....	50	.....	200	.....	620
Black-Head	...	.....	.....	...	7	105	14	936	304	...	.....	10	.....	104	.....	155
Bird-Island	...	.....	.....	...	110	5500	330	18480	7700	..	.....	.....	.....	120	...	550
Barachois	...	.....	.....	...	10	120	20	720	300	...	.....	.....	.....	75	.....	60
Indian-Brook	...	.....	.....	...	20	240	40	1920	800	...	.....	....	.....	120	.....	160
Little-River	...	.....	.....	...	6	54	12	720	288	...	.....	....	.....	24	.....	140
Breeding-Cove	...	.....	.....	...	5	50	10	480	200	..	.....	.....	.....	30	.....	50
French-River	...	....	.....	...	20	800	40	2880	1200	...	.....	.....	.....	110	.....	200
Wreck-Cove	...	.....	.....	...	6	96	12	576	192	...	.....	....	....	35	.....	46
Path-End	...	.....	....	..	7	140	14	632	344	..	.....	12	.....	50	.....	45
Ingonish-Sud	5	201	5600	25	32	640	64	4900	1584	...	....	.....	.....	1005	.....	515
Ingonish-Nord	...	.....	.....	...	32	800	64	1824	912	...	.....	.....	....	170	.....	60
Ile Ingonish	...	.....	.....	...	7	175	14	360	180	..	.....	.....	.....	65	.....	20
Meat-Cove et étang de la baie Saint-Laurent	...	.....	....	...	19	380	39	836	456	...	.....	9	.....	29	7227	57
Baie Saint-Laurent	...	.....	.....	...	33	660	70	1452	792	...	.....	.....	.....	94	....	71
Port-du-Nord	...	.....	.....	...	7	168	16	462	252	..	....	9	....	55	.....	.....
White-Point	...	.....	..	...	40	960	85	2640	1440	...	.....	4	.....	301	.....	.....
New-Haven	..	.....	.....	...	25	600	54	1650	900	...	.....	.....	.....	45	.....	65
Neil's Harbor	...	.....	.....	...	30	900	64	1320	720	...	.....	.....	192	60	.....	145
Anse-Verte	...	.....	.....	..	14	420	32	1232	672	...	.....	10	.....	35	.....	55
Totaux	6	215	6100	29	609	15853	1351	52590	22815	...	.....	137	192	2807	7227	4784

à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

Espèces de poisson.												Produits du poisson.		Valeur.
Gaspareau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merluche et merlan, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtte, barils.	$ cts.
.....	600	.....	.....	50	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	200	5,005 00
.....	350	.....	30	15	65	600	.....	.....	.....	.....	.....	100	125	3,342 50
.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	863 00
10	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	100	.....	300	200	6,535 00
.....	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	4	100	.....	8	5	1,830 70
.....	280	.....	.....	.....	35	.....	100	.....	10	.....	.....	50	60	4,480 00
.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	100	.....	315 00
.....	996	.....	.....	100	60	.....	5000	.....	.....	.....	19200	445	804	34,002 00
.....	180	.....	.....	.....	20	.....	50	.....	.....	.....	.....	80	12	3,155 50
.....	2240	.....	.....	.....	134	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	50	12,986 00
.....	60	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	8	1,473 60
.....	80	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	10	2,557 00
.....	224	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	28800	100	12	5,368 00
.....	60	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	6	900 40
.....	571	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	254	25	4,943 10
.....	72	.....	.....	.....	39	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	7	1,094 30
.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	6	1,283 50
.....	7392	.....	.....	.....	336	.....	.....	.....	.....	.....	38400	3300	180	51,487 50
.....	3193	.....	.....	.....	345	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1425	75	17,140 50
.....	448	.....	.....	.....	84	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	10	3,093 00
												370	152	9,559 74
.....	740	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38100			
.....	1400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	264	7,723 50
.....	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22224	122	56	4,603 68
.....	2200	.....	.....	.....	.....	.....	105	.....	.....	.....	5568	1000	320	14,444 16
.....	3240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1400	250	14,727 50
.....	3400	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26400	1700	270	19,454 30
.....	1150	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	540	140	6,173 50
				2,200 galls. d'huile de loup-marin, à $1, à la baie St-Laurent										660 00
				640 do foie de morue à 30c., à Neil's Harbor.										640 00
10	30062	20	30	165	1419	600	5255	1000	29	210	178992	13446	3247	239,841 98

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Districts.	Navires et bateaux employés a la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
Yarmouth.			$			$			$		$				
Acadie et Petite-Rivière	...	.....	.....	.....	100	3000	160	5000	1200	...	.....	.....	60	290	.....
Tusket, Wedge	11	754	22500	184	30	1500	80	15000	7500	*1	2000	350	550	850	.....
Rivière au Saumon	...	.....	.....	.....	60	600	75	12000	4000	...	.....	5200	.....	.....	.....
Tusket	2	47	1800	12	180	3500	200	24000	7500	...	.....	10100	150	280	.....
Rivière de l'Est	...	.....	.....	.....	70	650	80	9000	2500	...	.....	3350	.....	.....	.....
Lac et ruisseau à l'Anguille	2	29	1200	16	50	500	75	1600	1200	...	.....	.....	270	450	.....
Argyle	1	116	6000	20	25	300	60	4000	1450	...	.....	.....	80	150	.....
Argyle Sound	...	.....	.....	.....	50	1200	100	8000	4000	...	.....	.....	400	950	.....
Pubnico - Est et Ouest	27	1886	122000	508	40	2500	80	12000	5500	*1	2000	.....	780	1245	.....
Yarmouth	27	1740	64140	302	30	900	40	2000	600	5	17000	3000	1734	4950	120
Maitland	12	190	7325	58	12	240	24	1760	440	1	3000	1000	100	1000	.....
Sandford	2	32	1280	12	28	336	56	2000	1000	6	20000	4800	3900	2900	.....
Totaux	84	4804	226245	1112	675	15226	1030	96360	36890	14	44000	27800	8014	13065	120

* Trappe.

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite*.

Espèces de poisson.													Produits du poisson.				
Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et nones de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Nones de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boites.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonnes.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Valeur.
																	$ cts.
15	230	3	10	.....	.....	76	6500	...	.....	800	12	172000	60	.....	.....	2000	25,868 50
50	14800	22	835	.....	.....	965	17500	...	.....	.....	.....	.....	5830	.....	.....	.....	81,422 00
1280	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	400	15000	14	.....	.....	.....	.....	.....	7,880 00
1460	650	4	140	.....	.....	90	.....	...	1400	25000	45	.....	300	.....	.....	.....	17,474 00
560	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	850	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	3,375 00
320	740	4	60	.....	.....	60	.....	...	.....	12000	320	.....	180	.....	.....	.....	14,177 00
290	3100	3	....	.....	....	.....	2500	...	.....	.....	25	90000	600	.....	.....	1500	27,660 00
20	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9,165 00
45	33730	54	630	.....	.....	1885	6000	4	.....	.....	20	74400	11360	.....	.....	1200	175,593 00
60	47210	10	640	125	100	2310	139180	...	.....	.....	.....	80000	9500	.....	300	.....	272,971 00
.....	1600	5	.....	.....	....	100	10000	5	.....	.....	.....	.....	1000	100	100	.....	16,845 00
30	3500	.....	1000	.....	.....	2000	10000	...	.....	.....	.....	.....	80	50	75	.....	89,339 50
																	†128,744 00
4130	105560	105	3315	125	100	7486	191680	15	2650	52800	446	416400	28910	150	475	4700	870,514 00

† Merluche fumée, 29,000, à 4c	$ 1,160 00
Morue désossée, 50,000 à 4c	2,000 00
Gaspereau fumé, 120,000, à 80c. par 100	960 00
Poisson blanc, 400, à 6c	24 00
Homard vivant, expédié aux E.-U., 3,115,000, à 4c. chaq.	124,600 00
	$128,744 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total des hommes employés, etc., en 1887—Nouvelle-Ecosse.

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.				Espèces de poisson.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.										
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, brls.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîte, lbs.	Maquereau, brls.	Maquereau, en boîte.	Hareng, brls.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, brls.
			$			$			$		$									
Annapolis	16	128	3800	31	225	3095	367	12430	6070	16	1650	...	6700	...	...	18	...	5092	49135	25
Antigonish	...	...	...	...	228	4800	467	48400	41500	...	...	...	91000	...	...	1960	...	965	...	520
Cape Breton	12	220	3350	77	721	24774	1659	58450	25541	...	...	58	6930	100	13200	3278	1200	7824	100	305
Colchester	...	...	...	...	72	1773	145	13330	3026	24	5850	...	8950	...	...	5	...	50	1440	10
Cumberland	2	72	2200	11	103	2195	188	2549	1895	7	200	6	6000	...	...	25	...	1135	30	713
Digby	58	1290	43400	460	359	14859	902	47090	31040	21	2700	...	1750	...	...	1300	...	6555	25000	...
Guysborough	35	1589	62700	297	1774	45407	2790	994780	128775	14	5900	1185	23000	3000	4444	10839	20640	20272	...	2058
Halifax	83	2065	65500	502	2909	74241	2839	976160	83526	505	103550	2070	69283	6122	4130	12618	17200	36944	...	831
Hants	...	...	...	...	160	3168	193	21615	4021	8	1200	15	8730	...	...	...	...	185	...	1189
Inverness	17	511	17200	131	878	21890	2437	100550	45700	68	680	141	46725	...	12000	11959	10896	10527	...	745
King's	9	106	2500	36	64	1405	112	34221	8223	41	11280	...	22170	...	...	54	...	3850	10085	75
Lunenburg	195	10192	560900	1981	1881	34325	2862	501000	90835	3	2000	...	33150	2940	...	19937	...	46293	...	484
Pictou	3	102	2200	12	201	6180	440	25000	10440	...	...	...	101500	...	800	584	1000	2601	...	20
Queen's	22	1273	62210	239	602	11182	712	32556	12237	...	...	...	34645	1375	...	1059	...	1743	...	4043
Richmond	64	2112	45830	547	1000	16554	1934	361090	82830	...	...	49	1000	...	...	13784	...	9013	...	463
Shelburne	54	3760	171675	774	930	25823	1254	165410	23372	11	18400	1	6017	...	...	3117	...	10248	...	669
Victoria	6	215	6100	29	609	15853	1351	52590	21815	...	...	137	...	...	192	2807	7227	4784	...	10
Yarmouth	84	4804	226245	1112	675	15226	1030	96360	36890	14	44000	...	27800	...	...	8014	...	13065	120	4130
Totaux	660	28439	1275890	6259	13391	322750	21732	3543581	657736	732	197360	3662	495350	13837	34766	91348	58163	181146	85910	16290

Districts.	Espèces de poisson.															Produits du poisson.				Valeur.
	Morue, qtx.	Langues et nones de morue, brls.	Maquereau, qtx.	Merluche, qtx.	Nones de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, brls.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, brls.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, brls.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boîtes, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	
																				$ cts.
Annapolis	2857	13	548	2276	2345	2712	39667	5	3400	400	.....	.....	.....	....	.....	2894	....	2404	2358	83,111 55
Antigonish	815	.....	.....	3800	3990	1500	.....	....	6800	9300	.....	41000	440	240	108000	2170	.....	1600	.....	101,998 50
Cap-Breton	28140	.....	35	.....	.....	2093	60078	36	.....	11370	25	21300	244	46	464299	11949	102	2864	.....	280,237 78
Colchester	172	.....	.....	75	.....	.....	.....	335	.....	3250	.....	28985	....	....	.....	.....	.....	50	.....	9,072 10
Cumberland	465	.....	205	10	150	470	3400	134	.....	1000	.....	125257	10	120	395000	180	.....	890	.....	73,097 92
Digby	75810	70	42975	6565	11080	89285	315110	15	.....	500	.....	1000	50	.....	64460	110475	.....	19610	8735	1,039,981 20
Guysborough	45439	9	.....	.....	.....	11288	21500	.....	100	31240	2005	28300	238	....	1181704	16213	20	4096	.....	657,166 08
Halifax	60690	664	.....	6038	6042	3807	232928	....	.....	29680	21000	26480	209	.....	1320844	52382	.....	4896	.....	967,907 68
Hants	92	.....	.....	.....	.....	65	550	277	4765	.....	.....	3000	.....	.....	.....	18	...	.....	.....	11,818 10
Inverness	44140	65	810	.....	17500	4294	7800	15	.....	43570	1235	48020	696	1090	199748	22195	50	2967	.....	485,937 98
King's	1418	.....	461	.....	.....	333	400	418	.....	2500	.....	9000	10	.....	.....	1645	.....	153	2267	40,826 75
Lunenburg	212934	230	20858	117	1358	54686	198630	.....	.....	8444	749	12870	364	.....	348800	162501	257	3937	2845	1,763,601 50
Pictou	1499	.....	.....	1017	896	14	.....	.....	.....	.....	.....	27600	555	10	592100	647	.....	1400	4800	133,408 90
Queen's	30340	32	3	.....	.....	432	19248	.....	.....	5565	51	23500	146	.....	163064	10491	....	524	2865	200,906 58
Richmond	49306	190	.....	.....	.....	8595	.....	.....	.....	.....	.....	1500	144	....	832800	10647	....	5	.....	548,270 30
Shelburne	104570	.....	3250	.....	.....	9548	92700	.....	.....	6000	.....	12000	159	....	422712	36603	.....	15896	.....	658,612 54
Victoria	30062	20	30	.....	165	1419	600	.....	.....	.....	5255	1000	29	210	178992	13446	.....	3247	.....	238,541 98
Yarmouth	105560	105	3315	125	100	7486	191680	15	.....	2650	.....	52800	446	.....	415400	28910	150	475	4700	741,770 00
Totaux	794309	1398	72490	20023	43626	198027	1184288	1300	15065	155469	30320	463672	3740	1716	6688923	483366	579	65014	28570	

Annapolis	Homard expédié frais aux Etats-Unis, 527 tonneaux, à $35	18,445 00
Cumberland	do d'après les rapports du comté	350 00
Digby	Homards vivants, merluche fumée et égrefin frais, d'après le rapport	46,350 00
Halifax	Montant vendu sur le marché d'Halifax et homards vivants expédiés aux Etats-Unis, d'après le rapport du comté	47,120 00
Lunenburg	Pétoncles, d'après le rapport du comté	300 00
Queen's	Homards vivants et moules, expédiés, d'après le rapport du comté	9,325 00
Shelburne	do expédiés aux Etats-Unis et vendus aux bateaux-pêcheurs américains, et maquereau frais, d'après le rapport	91,581 24
Victoria	Huile de foie de morue et huile de phoque, d'après le rapport du comté	1,300 00
Yarmouth	Divers poissons non inclus ci-dessus, d'après le rapport du comté	128,744 00
	Valeur totale	8,379,782 68

RÉCAPITULATION DU RENDEMENT DES PÊCHES, NOUVELLE-ECOSSE, 1887.

Espèces de produits.	Quantités.	Taux.	Valeur.	Total.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Saumon, mariné	3,662 brls.	16 00	58,592 00	
do frais	495,350 lbs.	0 20	99,070 00	
do fumé	13,837 lbs.	0 20	2,767 40	
do conserves	34,766 boîtes.	0 15	5,214 90	
				165,644 30
Maquereau, mariné	91,348 brls.	12 00	1,096,176 00	
do conserves	58,163 boîtes.	0 12	6,979 56	
do expédié frais	357,600 lbs.	0 05	17,880 00	
				1,121,035 56
Hareng, mariné	181,146 brls.	4 50	815,157 00	
do fumé	85,910 boîtes.	0 25	21,477 50	
				836,634 50
Gaspareau, mariné	16,290 brls.	4 50	73,305 00	
do fumé	120,000 douz.	80c. par 100.	960 00	
				74,265 00
Morue, séchée	794,309 qtx.	4 00	3,177,236 00	
do désossée	50,000 lbs.	0 04	2,000 00	
do langues et noues	1,398 brls.	10 00	13,980 00	
				3,193,216 00
Merlan, sec	72,490 qtx.	4 00	.....	289,960 00
Merluche, sèche	20,023 qtx.	4 00	80,092 00	
do noues de	43,626 lbs.	1 00	43,626 00	
				123,718 00
Egrefin, sec	198,027 qtx.	4 00	792,108 00	
do frais	198,000 lbs.	0 04	7,920 00	
Merluche fumée	127,000 lbs.	0 04	5,080 00	
				805,108 00
Flétan	1,184,288 lbs.	0 10	.....	118,428 80
Alose	1,300 brls.	9 00	.....	11,700 00
Achigan	15,065 lbs.	0 06	.....	903 90
Truite	155,469 los.	0 10	.....	15,546 90
Encornet	30,320 brls.	4 00	.....	121,280 00
Eperlan	463,672 lbs.	0 06	.....	27,820 32
Anguille	3,740 brls.	10 00	.....	37,400 00
Huîtres	1,716 brls.	3 00	.....	5,148 00

Homards, en conserves	6,688,923 boîtes.	0 12	802,670 76	
do expédiés frais	1,523 ton'x.	35 00	53,305 00	
do vivants. Expédiés aux E.-U. et vendus aux semaques américains	5,225,531	chaq. 0 04	209,021 24	
				1,064,997 00
Huile de poisson	483,366 galls.	0 40		193,346 40
Guano de poisson	579 ton'x.	25 00		14,475 00
do employé comme boitte	65,014 brls.	1 50		97,521 00
do do engrais	28,570 brls.	0 50		14,285 00
Poisson vendu sur les marchés d'Halifax				42,400 00
Divers, non compris dans les colonnes. *Voir* rapports de comté				4,949 00
Total				8,379,782 68

ÉTAT comparatif de la valeur des pêches dans chaque comté de la province de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1886 et 1887.

Comtés.	1886.	1887.	Diminution.	Augmentation.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Annapolis	107,334 00	101,556 55	5,777 45	
Antigonish	111,193 00	101,998 50	9,194 50	
*Cap-Breton	356,325 35	280,237 78	76,087 57	
Colchester	13,961 50	9,072 10	4,889 40	
Cumberland	93,758 80	73,447 92	20,310 88	
Digby	881,196 70	1,086,331 20	.....	205,134 50
Guysboro'	812,957 50	657,166 08	155,791 42	
Halifax	904,301 23	1,015,027 68	.....	110,726 45
Hants	23,926 25	11,818 10	12,108 15	
*Inverness	471,629 85	485,937 98	.....	14,308 13
King's	32,136 50	40,826 75	.....	8,690 25
Lunenburg	1,698,597 21	1,763,901 50	.....	65,304 29
Pictou	160,471 75	133,408 90	27,062 85	
Queen's	252,607 65	210,231 58	42,376 07	
*Richmond	566,039 00	548,270 30	17,768 70	
Shelburne	908,025 70	750,193 78	157,831 92	
*Victoria	167,660 65	239,841 98	.....	72,181 33
Yarmouth	853,238 81	870,514 00	.....	17,275 19
Totaux	8,415,361 45	8,379,782 68	529,198 91	493,620 14
Diminution	.....	.....	35,578 77	

* NOTE.—Les quatre comtés de l'Ile du Cap-Breton, savoir : Cap-Breton, Inverness, Richmond et Victoria, donnent $1.554,288.04 comme valeur totale du poisson pris, contre $1,561,654.85 en 1886; diminution de $7,366.81.

La valeur du poisson pris dans les quatorze autres comtés, ou la Nouvelle-Ecosse proprement dite, est de $6,825,494.64, contre $6,853,706.60 ; diminution de $28,211.96.

ETAT comparatif de l'augmentation et de la diminution de divers produits de pêche de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1886 et 1887.

Articles.		Augmentation	Diminution.
Saumon, mariné	brls.	1,078	
do frais, dans la glace	lbs.	98,967	
do fumé	lbs.	5,687	
do en conserves	boîtes.	19,785	
Maquereau, mariné	brls.		10,321
do en conserves	boîtes.	35,283	
do expédié frais	lbs.	297,600	
Hareng mariné	brls.	27,121	
do fumé	boîtes.	49,149	
Gaspereau, mariné	brls	288	
do fumé	douz.	20,000	
Morue, séchée	qtx.		29,175
do désossée	lbs.	16,000	
Langues et noues de morue	brls.		168
Merlan et merluche, séchés	qtx.	11,702	
Noues de merluche	lbs.		13,927
Egrefin, séché	lbs.	8,992	
do frais	lbs.		302,000
Merluche fumée	lbs.	5,486	
Flétan	lbs.		168,451
Alose	brls.		903
Achigan	lbs.		5,985
Truite	lbs.		23,907
Encornet	brls.	25,926	
Eperlan	lbs.		138,471
Anguille	brls.	238	
Huîtres	brls.	319	
Homard	boîtes.		517,426
do expédié frais	ton'x.	664	
Huile de poisson	galls.		8,159
Guano do	ton'x.		9
Poisson employé comme boîte	brls.	7,882	
do do engrais	brls.	2,431	

TABLEAU de la valeur des pêches de la Nouvelle-Ecosse pour les dix sept années de 1870 à 1886, inclusivement.

Année.	Valeur.
	$ cts.
1870	4,019,424 07
1871	5,161,030 90
1872	6,016,835 00
1873	6,577,086 51
1874	6,652,301 55
1875	5,573,851 58
1876	6,029,049 94
1877	5,527,858 37
1878	6,131,599 64
1879	5,752,936 20
1880	6,291,061 46
1881	6,214,781 50
1882	7,131,418 36
1883	7,689,374 75
1884	8,763,779 36
1885	8,283,922 87
1886	8,415,361 45
1887	8,379,782 68

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets et nasses employés aux pêches de la Nouvelle-Ecosse, et estimation approximative de la valeur du matériel de pêche non compris dans les relevés.

—	$	$
660 navires		1,275,890
13,191 bateaux		322,750
3,543,581 brasses de rets		657,736
732 nasses		197,360
		2,453,736
Etablissements de conserves	150,825	
do guano	11,500	
Seines (non compris dans les relevés)	38,031	
Trappes à homard, etc, (non compris dans les relevés)	66,957	
Lignes de fond, etc. do	69,159	
Vapeurs, semaques, canots do	38,573	
Quais de pêche et divers	111,280	
		486,325
Total		2,939,061

* NOTE.—La seconde partie du tableau ci-dessus ne comprend pas les quatre comtés du Cap-Breton.

ANNEXE No 4

NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU NOUVEAU-BUNSWICK POUR L'ANNÉE 1887, PAR M. W. H. VENNING, INSPECTEUR.

SAINT-JEAN, N. B., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les pêcheries du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1887, accompagné d'une analyse des rapports des gardes-pêche. Comme on s'y attendait, les relevés de la capture générale accusent une diminution qui se chiffre en valeur par plus d'un million de piastres.

SAUMON.

La capture du saumon a été un peu plus considérable que l'année dernière. C'est probablement là un des résultats avantageux que l'on nous faisait espérer de la pisciculture. Cependant, en 1874, année où les établissements ichthyogéniques commencèrent leurs opérations, la capture avait été de 3,214,182 livres; cette année elle n'a donné que 1,356,307 livres, quoique les engins de pêche aient été plus améliorés et les pêcheurs plus nombreux. Donc, la piscifacture n'est pour rien dans l'augmentation de cette année, et il en sera ainsi tant que la pêche sera faite avec excès sur les rivières à saumon.

BAR.

Cette pêcherie, dans la partie septentrionale de la province, où elle était naguère très considérable, donne maintenant un rendement de plus en plus faible chaque année. Je ne vois aucun espoir d'amélioration dans les conditions actuelles. Toutes les mesures de protection adoptées ont été opposées avec persistance par les pêcheurs et par les marchands, qui se figurent que le poisson durera toujours. Ils continuent à violer la loi chaque fois qu'ils peuvent éviter les gardiens, et les chemins de fer leur offrent des facilités pour transporter le poisson au marché. Je ne crois que cette pêcherie s'améliore tant qu'une opinion publique éclairée ne considérera pas les braconniers et les marchands malhonnêtes comme des ennemis publics.

ALOSE.

La capture excède par environ 1,000 barils celle de l'année dernière, mais elle a donné près de 3,000 barils de moins qu'en 1885. La saison était favorable à la pêche, et celle-ci a été faite activement, car la demande était considérable et les prix étaient exceptionnellement bons. Si, comme le prétendent certains théoriciens, toute l'alose de la baie de Fundy est élevée dans les rivières américaines et vient dans nos eaux pour se nourrir, il leur appartient d'expliquer comment il se fait que notre approvisionnement diminue en dépit de la grande augmentation que l'on dit avoir résulté des opérations de pisciculture de la commission des Etats-Unis.

GASPAREAU.

Pas de progrès dans cette pêche, dont le rendement a été le même à peu près que l'année dernière. Comparé au résultat de 1885, celui de 1887 a donné une diminution d'environ 5,000 barils. Comme la plus grande partie de la capture est opérée dans le havre et la rivière Saint-Jean, on ne peut espérer une amélioration tant que le destructif mode actuel de pêche sera continué.

ÉPERLAN.

La pêche excessive dont ce poisson a été l'objet depuis cinq ans commence à faire sentir ses résultats naturels. Avec plus de rets et plus d'hommes à l'œuvre, la capture est d'au delà d'un million de livres plus faible que l'année dernière, et jusqu'ici tout porte à croire que la prise de cet hiver n'atteindra pas la moitié de celle de l'hiver précédent. Mais la demande est plus considérable et la hausse des prix sur tous les marchés qui étaient autrefois encombrés donnera plus de profits aux marchands qui conduisent leurs affaires avec plus de prudence.

PETITE MORUE ET PLIE.

Ces poissons sont en plus grande demande. La capture du premier a été moindre que l'année dernière, mais celle du dernier a plus que doublé. Tous deux étaient autrefois employés comme amandements marins; mais ils sont profitablement utilisés comme aliments depuis que les chemins de fer ont ouvert des marchés lointains et créé des facilités de transport.

DORÉ ET PERCHE.

La capture du doré n'est pas aussi considérable que l'année dernière, mais celle de la perche l'est beaucoup plus. Vu l'importance croissante que prennent ces poissons comme articles d'alimentation et de commerce, je recommande encore une fois qu'on établisse pour eux une saison réservée de trois mois qui couvrirait tout le temps de la fraie. Dans les comtés de Sunbury et de Queen, leur capture et leur exportation dépassent celles de toutes les autres espèces combinées. Aussi devrait-on protéger ces poissons en empêchant de les capturer hors de saison.

TRUITE.

La capture de la truite ne peut être calculée qu'approximativement. La quantité exportée et celle qui est expédiée aux marchés locaux ne constituent qu'une faible partie de la capture que font les innombrables pêcheurs à la ligne qui fréquentent nos cours d'eau et nos lacs toute l'année. La prolongation de la saison réservée et la défense de pêcher à travers la glace auraient le meilleur effet pour l'avenir.

HARENG.

La capture est moindre que l'année dernière. S'il y a une augmentation dans le hareng frais et fumé, le hareng mariné et la sardine accusent une diminution. J'ai déjà, dans des rapports précédents, exprimé une opinion adverse à la dérivette et à la pêche aux flambeaux, et je n'ai aucun doute que la rareté du hareng dans la baie de Saint-André, au commencement de la saison, provenait de la pêche aux flambeaux, qui a été faite en grand sur la baie dans le cours de l'automne précédent. Cette pêche a été faite encore cette année tant qu'il y a eu du hareng dans la baie, et c'est à cela que l'on doit attribuer la faible capture de sardines.

MAQUEREAU.

Cette pêche a manqué. Des 17,868 barils et 70,128 boîtes de l'année dernière, la capture est tombée cette année à 3,607 barils et 44,278 boîtes. Les mouvements du maquereau sont trop irréguliers et on en connaît trop peu à ce sujet depuis le

moment qu'il quitte nos bords, pour me permettre d'assigner une cause à cette rareté du poisson. Mais comme les pêcheurs n'ont pas été plus heureux sur la côte des Etats-Unis, il semblerait y avoir de bonnes raisons pour confirmer l'opinion des observateurs attentifs, que la grande destruction de jeune poisson causée par l'usage des seines dans la pêche au maquereau est la cause de la rareté que je signale. Comme nos pêcheurs emploient maintenant ces seines, on peut s'attendre à une destruction plus grande encore. M. B. P. Chederick, de Bedford, Mass., une autorité en ces matières, dit que " la capture de 500,000 barils de maquereau de dimensions raisonnables occasionne la destruction totale de plus de 100,000,000 de barils de jeune poisson. * * * J'ai vu une seule seine détruire 150 barils de maquereau en un jour, pour prendre 30 barils de poisson vendable. Si une seine fait tant de ravages en une seule journée, quel doit être l'effet des seines de 400 navires pendant 90 jours ?

MORUE.

Elle a donné un rendement plus considérable que l'année dernière. Tous les comtés, Westmoreland et Alberta exceptés, ont contribué à cette augmentation. Dans les comtés du Nord, les facilités de transport qu'offrent les chemins de fer devront donner une grande impulsion aux pêcheries maritimes, qui dans ces dernières années ont été négligées pour l'exploitation, plus commode quoique moins profitable, de la pêcherie du homard. Cette dernière étant maintenant à peu près épuisée, la pêche de la morue va heureusement donner de l'ouvrage à tous ceux qui ont été employés depuis quelques temps à capturer du homard pour les fabriques de conserves.

FLÉTAN.

Les relevés accusent une légère diminution dans le rendement de cette année. Mais il semble impossible d'obtenir des relevés complets. Les navires se rendent directement des fonds de pêche aux marchés des Etats-Unis, et il n'existe pas de registre où je puisse puiser des chiffres exacts. Les pêcheurs pratiques sont d'avis que la quantité pêchée est au moins double de celle accusée par les relevés.

MERLAN, MERLUCHE ET EGREFIN.

La capture du merlan et de la merluche a de beaucoup excédé celle de l'année dernière, tandis que le rendement de l'égrefin a été à peu près le même. L'augmentation s'est produite pour la plus grande partie dans le comté de Charlotte, où la rareté des sardines a forcé les pêcheurs à s'occuper de la ligne.

HOMARD.

Les relevés accusent une diminution alarmante. Pour le homard frais la diminution a été de 1,252 tonnes, et pour le homard mis en conserves 2,031,253 livres, presque la moitié de la quantité de l'année dernière. Cet écart est entièrement dû à la rareté du crustacé forcément amenée par la pêche excessive des années passées. Plusieurs fabriques ont dû fermer leurs portes avant la fin de la saison, parce qu'elles ne pouvaient pas se procurer assez de homard pour continuer leurs opérations. J'ai si souvent prédit ce résultat qu'il ne reste plus qu'à regretter la fin de cette grande industrie, survenue plus tôt encore que je l'avais pensé.

HUITRES.

Les bancs épuisés de Caraquette et de la baie du Vin ont fourni presque toute la récolte, 23,296 barils. Tous les pêcheurs d'huitres qui se répandaient naguère sur les bancs de Shemogue, Shédiac, Cocagne, Bouctouche et Richibouctou se réunissent sur les seuls bancs qui puissent être exploités. Jusques à quand pourront ils continuer cette exploitation excessive ? C'est ce que l'on saura bientôt. Il faut espérer que la commission qui a été chargée l'année dernière d'étudier la question des pêcheries du homard et des huitres des provinces maritimes va recommander des mesures pratiques pour sauver cette industrie profitable d'une destruction absolue.

PASSES-MIGRATOIRES.

Les crues extraordinaires du printemps dernier, qui ont été désastreuses pour les ponts, les digues et les moulins, n'ont pas épargné les passes-migratoires de Saint-George. Celles-ci ont en effet reçu des avaries considérables, et elles sont devenues inutiles pour le poisson, car le temps de la montée était passée quand on a pu les réparer. Elles sont maintenant en bon ordre, et si elles résistent aux crues du printemps, je pourrai constater d'une manière certaine si le poisson les remonte. Je pense que le poisson qui a été vu en haut des chutes et qu'on a cru être du gaspereau qui avait monté par les passes-migratoires était indigène, probablement du doré ou de la perche. Les passes-migratoires de Sainte-Croix, qui n'avaient pas reçu beaucoup d'avaries, ont été promptement réparées, et le poisson les remonte facilement, comme à l'ordinaire. Celles de Denny et de Flume-Ridge n'ont pas été avariées et elles ont pu servir pendant toute la saison. La passe-migratoire sur la rivière au Loup a été réparée ; mais je n'ai jamais espéré que ce cours d'eau puisse être repeuplé de saumon.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche *Verge*, de la division de la rivière, dit :—" En somme, la saison a été très favorable à la pêche ; assez d'eau et pas de gros vents ; mais la capture a donné 6,722 livres de moins que l'année dernière. Du côté de Québec, la diminution a été plus considérable encore : elle se chiffre par 12,525 livres. Je crois que les avaries causées à quelques postes de pêche par les remorqueurs et autres bateaux ont occasionné la diminution constatée sur le côté du Nouveau-Brunswick. Le produit de la pêche à la ligne est de beaucoup inférieur à celui de l'année dernière."

Le garde-pêche *McPherson*, de la division de la Côte, écrit :—" Comparaison faite avec les résultats des années précédentes, je constate que le saumon diminue beaucoup. Il en est de même pour le homard, sous le double rapport de la quantité et de la taille.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Le garde-pêche *Hickson* constate une bonne capture de saumon dans le haut du district, mais un faible résultat à Salmon-Beach et plus bas. Dans la rivière Nipissiguit, le saumon s'est fait rare. La pêche du maquereau a complètement manqué. Une goélette, gréée à Bathurst dans toutes les conditions voulues pour la seine, a tenté fortune dans la baie tout l'été, mais sans succès. La pêche du homard devient de plus en plus nulle ; tous les ans le crustacé se fait plus rare et il est de plus petite taille. La morue et le hareng donnent à peu près le même rapport.

Le garde-pêche *Haché*, de Caraquette (en haut), constate que les huîtres ont produit le même rendement qu'à l'ordinaire. La capture de l'éperlan a été plus faible que l'année dernière ; même résultat pour le homard. Les autres poissons ont donné un rendement moyen.

Le garde-pêche *Cormier*, de Caraquette (en bas), constate une bonne capture de hareng du printemps et de l'automne. La morue abondait, et il en a été pris en assez bonne quantité ; mais la pêche du maquereau a manqué. Le homard devient de plus en plus rare et petit ; une seule fabrique a fait des opérations, et il lui fallait 6½ homards pour remplir une boîte. M. Cormier est décidément d'avis que la pêche du homard ne devrait être permise que depuis le 15 août jusqu'au 31 octobre seulement.

Le garde-pêche *Poirier*, de Grande-Anse, dit que la saison a été favorable pour la pêche, si on en excepte un gros coup de vent qui, au mois de juillet, a détruit nombre de rets à saumon tendus sur la côte. La morue et le hareng abondaient, et il en a été fait d'assez bonnes captures. Comme partout ailleurs, la pêche du maquereau a manqué ici ; de même celle du homard. M. Poirier, qui a une grande expé-

rience dans la pêche du homard, dit : " Le seul moyen qu'il y ait de sauver cette pêcherie serait, soit d'arrêter la pêche pendant trois ans, ou de faire les trappes de façon à ce qu'elles ne prennent pas le petit homard. Les officiers devraient être autorisés à inspecter toutes les trappes avant qu'elles ne soient tendues et voir à ce que les espaces soient assez larges pour permettre aux petits homards de s'échapper."

Le garde-pêche *Aché*, de Shippegan, rapporte une augmentation dans le rendement des pêcheries de son district. La capture du saumon n'a pas dépassé la moitié de celle de l'année dernière, et M. Aché attribue ce résultat aux vents contraires. La morue était abondante et grosse, mais le mauvais temps a empêché d'en prendre une grande quantité. Le hareng abondait, et il en a été fait de bonnes captures, au printemps et à l'automne. Le homard se fait de plus en plus rare, et il est plus petit que jamais.

Le garde-pêche *Boyd*, du havre de Miscou, signale une bonne capture de morue et de hareng, mais une diminution dans celle du homard, qui continue à décroître en nombre et en dimensions ; aussi M. Boyd exprime encore une fois l'opinion que, si elle n'est pas protégée, l'industrie de homard devra être bientôt abandonnée. La pêche de l'éperlan a été fructueuse l'hiver dernier, et comme le chemin de fer est maintenant à portée, on fait de grands préparatifs pour les opérations de l'hiver prochain. La pêche du bar a été assez bonne ; toute la capture a été faite par la ligne et l'hameçon.

Le garde-pêche *Sewell*, du district de Pokemouche, constate une augmentation dans toutes les espèces de poissons, excepté le maquereau, le saumon et le homard. La diminution de ce dernier montre que l'industrie du homard est tombée beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait. L'année dernière, trois fabriques de conserves étaient en opération ; cette année, deux ont fermé leurs portes, et celle qui reste, ayant tout le homard à elle, n'a fait que 16,760 boîtes, c'est-à-dire 33,536 boîtes de moins que l'année dernière.

Le garde-pêche *Mauzerolles*, du district de Tracadie, signale une bonne capture de morue, de hareng, de gaspereau, de truite, d'éperlan et d'anguille ; mais le saumon, le maquereau et le homard ont manqué. Trois fabriques de conserves ont fermé leurs portes faute de homard, et la seule qui ait continué les opérations n'a pas fait de quoi couvrir ses frais. L'industrie des conserves a cessé de rémunérer sur cette partie de la côte.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le garde-pêche *Noble*, du district d'Escuminac, dit que la pêche du maquereau a totalement manqué. Le saumon a donné le même rendement à peu près que l'année dernière, mais la demande et les prix étaient meilleurs. La pêche du bar a cessé d'être une affaire profitable. Celle de l'éperlan a été faite avec plus de vigueur que jamais ; mais la capture a été plus faible que l'année dernière, tandis que les marchés encombrés ont maintenu les prix si faibles, que les pêcheurs ont fait peu de profits. Les bancs d'huîtres continuent à être râtelés d'une manière excessive toute la saison durant, et maintenant on a commencé sur une grande échelle le râtelage pendant l'hiver à travers la glace,—ce qui va hâter la destruction de ces bancs, les seuls de la province qui ne soient pas encore épuisés.

Le garde-pêche *Williston*, de la Baie-du-Vin, rapporte que le hareng et le maquereau étaient rares, mais que le saumon a donné à peu près le même rendement que l'année dernière. Le bar était très rare, et il n'a pas couvert les frais de la pêche. La capture de l'éperlan dans la Baie-du-Vin a été plus considérable que jamais, et vers la fin de la saison elle a rapporté de bons prix aux pêcheurs qui n'étaient pas entre les griffes des marchands. M. Williston revient à la charge pour que l'on adopte des mesures propres à sauver d'une destruction complète les bancs d'huîtres qui restent encore, mais qu'un râtelage excessif épuise rapidement.

Le garde-pêche *Stymast*, du district de Tabusintac, dit que la capture du saumon a été plus faible que l'année dernière. De même pour l'éperlan, dont une grande quantité a été perdue dans les doux temps, au début de la pêche. M. Stymast considère que le nouveau règlement qui défend la pêche avant le 1er décembre est la meilleure protection que cette pêcherie puisse avoir. Les fabriques de conserves ont

cessé leurs opérations, faute de homard, bien longtemps avant la fin de la saison. Le bar était plus rare que jamais, et ce qui en a été pris avec l'hameçon constituait un bien faible encouragement, même pour les Sauvages, qui sont les seuls à faire cette pêche dans le district.

Le garde-pêche *Robichaud*, du district de Néguac et de l'Ile-du-Portage, signale une bonne capture de morue, de hareng et de saumon. Deux fabriques seulement ont commencé des opérations de conserves cette année, mais elles ont dû bientôt cesser, n'ayant plus de homard. Le bar était plus rare qu'à l'ordinaire, et il n'en a été pris qu'une bien faible quantité. La pêche de l'éperlan a été fructueuse, et comme elle n'a commencé qu'après que la glace fût devenue forte, il ne s'est pas perdu de poisson.

Le garde-pêche *Wyse*, du district de Chatham et de Newcastle en bas, écrit : " La capture de l'éperlan a diminué tout à coup aussitôt après la formation de la glace. Jusqu'ici la pêche durait, dans cette partie de la rivière, jusqu'à la fin de septembre. Je dois dire que les rets en poches continuent à faire un massacre du jeune bar depuis qu'on a permis de les tendre en amont de l'île du Milieu. Il ne saurait y avoir de doute que cette destruction annuelle de jeune poisson est cause de la rapide décroissance qu'on a remarquée dans cette pêcherie depuis quelques années. La capture de saumon, quoique à peu près la même, a donné beaucoup plus de profits aux pêcheurs par les prix plus élevés qu'elle leur a rapportés. Le gaspereau abondait dans la rivière principale et en aval de Chatham ; mais les " pêcheurs pauvres " n'avaient ni rets pour le prendre, ni sel pour le saler, ni barils pour le contenir ; et cependant la plupart de ces *pauvres* pêcheurs possèdent des fermes et ont l'avantage des pêcheries au saumon et à l'éperlan toujours, ainsi que du maquereau et du hareng quand ces poissons donnent. "

Le garde-pêche *Hogan*, du district de Newcastle et d'Est-Nord, constate une faible capture de saumon, et il l'attribue à la pêche excessive qui se fait avec les rets au confluent de la rivière. La diminution dans le rendement du bar est très considérable, et la pêcherie porte aujourd'hui la preuve indubitable des excès commis dans le passé. La capture de l'éperlan n'a pas été forte, et même sur la petite quantité qui en a été pêchée, le doux temps en a fait perdre beaucoup. M. Hogan dénonce encore une fois le mode qui est employé pour capturer des saumons reproducteurs destinés aux piscifactures. Il dit que grâce au nouveau système de surveillance, le braconnage a presque complètement cessé. Si les employés de chemins de fer et les agents de messageries recevaient l'ordre de ne pas accepter pour le transport de poisson pris illégalement, les frais de protection seraient beaucoup diminués.

Le garde-pêche *Sutherland*, du district du Banc Rouge, fait de ses travaux un compte-rendu détaillé qui démontre que lui et ses engagés ont été activemement employés et sont parvenus à prévenir presque totalement le braconnage sur la rivière Nord-Ouest d'en haut. Si le système est continué, la destruction de poisson reproducteur sera restreinte aux officiers et employés de la piscifacture.

Le garde-pêche *Parker*, du district sud-ouest, qui embrasse maintenant Derby, Blackville et Blissfield, rapporte que lui et ses engagés ont confisqué, au cours de la saison, 103 rets tendus illégalement. Soixante et dix-huit de ces rets, qui avaient des mailles d'une dimension illégale, et qu'on avait tendus expressément pour prendre des grills, ont été détruits; c'était le plus sûr moyen pour empêcher qu'on s'en servît plus tard; les 25 restants, ayant la dimension de mailles réglementaire, seront vendus le printemps prochain, conformément à la loi. Pour la première fois, les braconniers qui prennent du poisson illégalement et les marchands qui achètent ce poisson ont compris que la loi peut être mise à effet et qu'elle le sera. La capture illégale de saumon a été là même à peu près que l'année dernière. La capture illégale a été si faible que les frayères d'amont ont dû être encombrées de reproducteurs.

Le garde-pêche *Freeze*, de Doaktown, dit qu'il ne se rappelle pas avoir vu la rivière mieux protégée qu'elle l'est aujourd'hui. Il ne signale que deux cas d'illégalités commises dans son district immédiat: un rets tendu contrairement à la loi et qui a été détruit, et un dard qui a été confisqué et vendu, ainsi que les flambeaux et le canot.

Le garde-pêche *Orr*, de Boiestown et du district d'en haut, rapporte que ses engagés ont fait une patrouille incessante sur la rivière sous sa direction personnelle. Son district couvre 35 milles en aval de Boiestown, jusqu'à la partie de la rivière la plus difficile à protéger. Quatre tentatives seulement de pêche illégale ont été faites: dans chaque cas les rets ont été confisqués et détruits. Deux fois on a essayé de faire la pêche au dard et chaque fois les dards ont été confisqués et détruits. Dans le haut de la rivière le club de pêche a fait sa part et employé quatre gardiens pour aider au service de protection: en sorte que cette partie de la rivière a été surveillée par huit gardiens, tandis qu'il n'y en avait que deux auparavant. On ne saurait trop apprécier les bons effets de ce système de protection qui, s'il est continué, fera beaucoup pour soustraire cette importante rivière saumoneuse aux conséquences des excès dont elle a été l'objet depuis dix ans.

COMTÉ DE KENT.

Le garde-pêche *Guimond*, du district de Saint-Louis, constate une grande augmentation de saumon qu'il attribue au très-beau temps du mois de mai, dans la dernière semaine duquel le poisson est arrivé. La pêche fut bonne jusque vers le 15 de juin, alors que le mauvais temps chassa le poisson de la côte autour de la pointe du Sapin. Le hareng abondait comme à l'ordinaire, et il en a été fait une bonne capture; mais le maquereau était rare, et la pêche a manqué. La morue était abondante, et sa capture excède celle de l'année dernière. La capture de l'éperlan n'a pas été aussi considérable; mais les prix étaient meilleurs, et les pêcheurs ont assez bien fait. Le homard devient plus rare et plus petit; il a donné 100,000 livres de moins que l'année dernière.

Le garde-pêche *Hannah*, du district de Richibouctou, signale une bonne capture de saumon, de morue et de merluche. Le bar est devenu si rare que les pêcheurs en ont abandonné la pêche. La capture de l'éperlan a été très abondante, quoique moindre que l'année dernière. Le homard était rare; la quantité mise en conserves est bien au dessous de celle de l'année dernière, et quelques fabriques ont fermé leurs portes avant la fin de la saison, faute de homard.

Le gardien *Harnett*, du district de la rivière d'En-Haut, dit que la pêche du bar a complètement fait défaut. Le gaspereau était abondant, mais le mauvais temps a empêché la pêche d'être fructueuse. L'éperlan et la petite morue ont abondé tout l'hiver, et il en a été fait de bonnes prises.

Le garde-pêche *Girouard*, du district de Bouctouche, signale une diminution dans le rendement du maquereau, du hareng et du bar, mais une augmentation dans celui de la morue et du homard. L'éperlan a été abondant tout l'hiver, et la capture a égalé celles des années précédentes. La quantité de homard mis en conserves a été la même à peu près; mais les huîtres deviennent plus rares tous les ans.

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Cocagne, dit:—La capture du hareng a été de la moitié moindre qu'à l'ordinaire; ce poisson n'est pas venu sur la côte en aussi grande quantité que d'habitude. Le maquereau n'est pas venu du tout, et la quantité pêchée au large a été très faible. L'éperlan abondait, mais la capture n'a pas été aussi considérable que l'année dernière, vu qu'il n'y avait pas autant de pêcheurs. Le homard continue à se faire rare et petit, et la quantité mise en conserves a été moindre que l'année dernière.

Le garde-pêche *LeBlanc*, de Légerville, au confluent de la rivière Canaan, a rendu de grands services en protégeant les cours d'eau à saumon du voisinage. Il a empêché la pêche aux rets qui ruinait ces eaux, et les pêcheurs à la ligne ont pu s'en donner à cœur joie. La prorogation de la saison réservée jusqu'au 1er avril aura le bon effet de protéger davantage la belle truite dont ces cours d'eau abondent.

COMTÉS DE WESTMORELAND ET ALBERT.

Le garde-pêche *Deacon* fait rapport comme suit: "Dix-neuf fabriques de conserves de homard ont fait des opérations cette année; neuf anciennes fabriques ont été fermées, mais cinq nouvelles ont commencé des opérations. Les relevés accusent une diminution de 95,760 livres dans la capture. Chaque année le rendement diminue, quoique la main-d'œuvre et les appareils soient plus nombreux. Le maquereau est arrivé sur la côte vers le 10 juillet, et pendant une quinzaine la pêche à la ligne a été

fructueuse. Après cela, le maquereau ne mordait plus, et, quoiqu'on en vît beaucoup, il ne forma plus de bancs, en sorte qu'il ne put être seiné.. Dans ces conditions, la capture a été faible, comparée à celle de l'année dernière. La capture de l'éperlan a été beaucoup plus considérable, car il y avait un plus grand nombre de rets et de pêcheurs ; mais le poisson est de plus en plus petit. La glace étant restée très tard dans le détroit, le hareng s'est trouvé attardé, et les bancs ne sont pas venus sur la côte comme d'habitude. La pêche a complètement manqué sur cette côte."

Le garde-pêche *Goodwin*, du district de la Baie-Verte et de Sackville, accuse une augmentation générale, dont l'éperlan fournit la plus forte partie. Le hareng et le maquereau ont donné le même rendement qu'à l'ordinaire, mais l'alose une diminution. Cette diminution constante de l'alose est attribuée à la sciure et aux rebuts de moulins. M. Goodwin dit : " J'ai minutieusement examiné l'eau et les bords de la rivière, mais je n'y ai pas trouvé de rebuts de scieries. Des hommes qui font la pêche de l'alose depuis des années m'ont dit n'avoir jamais vu dans l'eau rien de ce dont on se plaint."

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Dorchester, signale une importante diminution dans le rendement de l'alose, et il l'attribue à la pêche excessive et à la sciure. Il recommande encore une fois que la pêche ne commence pas avant le 20 juin, que les bateaux ne pêchent pas avec plus de 200 brasses de rets, et qu'il soit défendu de pêcher entre le vendredi soir et le lundi matin de chaque semaine. Comme les pêcheurs eux-mêmes favorisent ces changements qui seraient à leur avantage, je recommande qu'ils soient opérés. Je ne vois pas pourquoi des recommandations qui n'ont en vue que la préservation de la pêcherie ne seraient pas adoptées et renfermées dans un arrêté du conseil.

Le garde-pêche *Stewart*, du comté d'Albert, dit que la capture des poissons de toutes sortes a été médiocre. Ce résultat n'est pas tant dû à la rareté du poisson qu'à l'aversion de plus en plus prononcée des pêcheurs d'entretenir et de renouveler le gréement nécessaire pour faire la pêche maritime. Les pêcheurs vont maintenant sur les lacs et les rivières.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *Ryan* constate un meilleur état de choses sur la Tobique—résultat d'avoir des gardiens spéciaux pour faire l'ouvrage que des gardiens résidants ont si longtemps négligé. Il dit qu'il se fait maintenant très peu de pêche au dard, et qu'il y a dans la rivière plus de saumon qu'on n'en a vu jusqu'ici depuis sa nomination. Deux individus seulement sont venus faire la pêche à la ligne sur la rivière, et en quelques jours ils ont pris une quarantaine de saumons. M. Ryan exprime l'avis que si on continue pendant quelques années encore d'employer des gardiens pour faire la patrouille sur la rivière, on mettra fin à la pêche illégale.

COMTÉ DE CARLETON.

Le garde-pêche *Lindsay*, de la division supérieure, dit que l'état des choses est meilleur qu'il ne l'a vu depuis qu'il était en fonctions. A l'automne, le saumon était aussi nombreux sur les frayères qu'il y a vingt ans ; il n'a pas été dérangé par le rets et le dard. Il n'y a pas de doute que le système de protection qui vient d'être adopté rétablira, s'il est continué, la rivière dans sa condition d'autrefois.

Le garde-pêche *Burtt*, de la division inférieure, écrit : " Le saumon et l'alose sont venus en plus grand nombre que je ne les ai vus depuis plusieurs années ; aussi, les Sauvages et les blancs ont fait tout leur possible pour échapper à la surveillance du gardien stationné dans le haut du district."

Le gardien *Scott*, de la Rivière-à-l'Anguille, dit que, entre le milieu de mai et la fin de juin, le saumon a été plus abondant qu'à l'ordinaire. Neuf rets ont été tendus dans ce district, et comme les règlements étaient bien observés, il n'a pas été opéré de saisies.

COMTÉ DE YORK.

Le garde-pêche *Orr* fait rapport comme suit :—" La capture du saumon dans la rivière Saint-Jean, comté de York, a été meilleure que l'année dernière. L'alose et le bar n'étaient pas aussi abondants. Très peu de pêche illégale, attendu que les gardiens Cronkhite et McHally se relevaient de façon à exercer une surveillance

constante. Le premier fait rapport que deux rets seulement n'étaient pas dans les conditions voulues par la loi, et que quelques différends survenus à propos de postes de pêche ont été réglés à l'amiable. La quantité totale de saumon pêchée s'est élevée à 6,282 livres. Depuis la nomination de ces excellents gardiens, la pêche illégale est à peu près inconnue dans le district."

COMTÉ DE SUNBURY.

Le garde-pêche *Hoben* écrit :—" Il y a eu augmentation dans le rendement de toutes les espèces de poissons, sauf l'alose. Le gaspereau était abondant, et la capture, déjà bonne, aurait été meilleure si on s'était mieux préparé à faire la pêche. Les prix étaient plus élevés que l'année dernière, et la pêche a rémunéré les pêcheurs plus amplement. La capture du doré et celle de la perche ont été plus abondantes que l'année dernière, et elles ont trouvé un marché tout prêt." M. Hoben demande encore qu'une saison réservée de trois mois,—mai, juin, juillet—soit établie par le doré et la perche, afin qu'on n'en prenne pas pendant la fraie.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *Hetherington* dit que la capture du saumon, de l'alose et du gaspereau a été aussi faible que l'année dernière. Le doré n'était pas aussi abondant, et M. Hetherington demande aussi une saison réservée pour protéger ce poisson pendant la fraie ; il recommande aussi que le règlement fixe la dimension des mailles à 3 pouces, afin d'empêcher de tuer le petit poisson. Un correspondant ayant fait, dans un journal de la localité, une assertion erronée au sujet de ce poisson, M. Hetherington fait les observations suivantes, qui sont basées sur une meilleure connaissance du sujet :—" Je dois dire que la pêcherie du doré dans les comtés de Queen et de Sunbury, a plus de valeur pour les habitants que toutes les autres pêcheries qu'ils possèdent. Quant aux habitudes de ce poisson, une observation attentive de plusieurs années me fait affirmer que, dans nos eaux, il se nourrit principalement de perche jaune, de chabot, de carpe, poissons qui n'ont aucune valeur, de grenouilles, etc., et qu'on ne le voit jamais ou très rarement dans les eaux fréquentées par l'alose, le bar ou le gaspereau."

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *Belyea*, du district de Westfield et Belleisle, signale une médiocre capture de toutes les espèces de poisson. Comme on n'a pas donné des permis de pêche à l'esturgeon cette année, les relevés accusent une valeur bien réduite. Les fortes crues du printemps ont indubitablement été la cause de ce maigre résultat, car il était tard lorsque les pêcheurs ont pu tendre leurs rets.

Le garde-pêche *Goslin*, de la Kennebecasis et ses tributaires, signale une bonne capture de gaspereau et d'alose, qui ont été plus abondants que depuis plusieurs années. Nul doute que ce résultat est dû à l'eau haute. Le doré et la perche augmentent, ou plutôt ils ont été plus recherchés depuis qu'on a trouvé un marché pour les écouler, et la pêche s'en fait maintenant avec système.

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Le garde-pêche *O'Brien* fait rapport comme suit :—" La capture du saumon a été meilleure que l'année dernière, aussi celle du gaspereau, et les prix ont été plus élevés. La pêche du hareng a donné à peu près le même résultat. La plus grande partie du homard capturé a été expédié vivant aux Etats-Unis. En somme la dernière saison a donné satisfaction aux pêcheurs et aux marchands. "

Le garde-pêche Rourke, de Saint-Martin, accuse une capture moyenne ; comme toujours, le hareng et le homard, tiennent la tête dans les relevés.

COMTÉ DE CHARLOTTE

Le pêche-garde *Todd*, du district de *Sainte-Croix*, dit que le rendement des pêcheries a été le même à peu près que l'année dernière, sauf celui de la sardine, qui était plus faible. Le saumon était plus abondant, et il en a été pris un plus grand nombre. Les passes-migratoires étaient en bon ordre, et elles sont restées ouvertes toute la saison durant. Le gardien de nuit que M. Todd emploie et celui qui veille

sur le côté américain de la rivière, ont prévenu toute pêche illégale. Le commissaire du Maine a placé 250,000 saumoneaux dans la rivière Sainte-Croix, et M. Todd regrette beaucoup qu'on ne lui ait pas accordé la même quantité d'alevins.

Le garde-pêche *Campbell*, de la Baie-de-Saint-André, fait rapport comme suit:—"Si la capture du poisson n'a pas été aussi considérable qu'en 1886, les prix étaient bien plus élevés. Les pêcheurs ont négligé la ligne pour la nasse. Il a été pris plus de poisson par nos pêcheurs que par les étrangers. Aujourd'hui, ce sont nos gens qui ont le monopole de la pêche à la sardine. La pêche d'hiver n'a pas aussi bien réussi qu'à l'ordinaire; il y avait moins de navires qu'en 1886, mais un plus grand nombre de nos bateaux, et les prix étaient rémunératifs. Le homard a donné un rendement un peu meilleur que l'année dernière, mais il était plus petit. Afin de mieux protéger notre pêcherie, nous devrions avoir, comme aux Etats-Unis, un règlement qui fixerait la dimension légale du homard à 10½ pouces au lieu de 9; nos voisins s'en trouvent fort bien. La pêche aux flambeaux s'est faite sur une grande échelle, surtout avant que le steamer *Dream* eut été placé dans la baie. Partout où ce genre de pêche est pratiqué, la nasse ne réussit pas."

Le garde-pêche *Ash*, du Havre-au-Castor, dit que la campagne a eu pour résultat une augmentation dans le rendement général. La sardine n'a pas été aussi abondante que l'année dernière. Quelques nasses ont bien réussi, tandis que d'autres n'ont rien fait; mais les prix étaient bons, et, en somme, il s'est fait plus d'argent. La pêche à la ligne aurait réussi, mais les pêcheurs ont préféré la nasse. Le homard n'était pas aussi abondant, mais il s'en est fait de bonnes captures, et il a été expédié vivant à Eastport. Moins de pêche aux flambeaux que l'année dernière, mais les bateaux sortaient dès que l'absence du croiseur diminuait les dangers de la saisie.

Le garde-pêche *Lord*, de district de l'Ile-au-Chevreuil et Latête, écrit:—"L'année qui finit a donné une augmentation dans la capture de quelques espèces de poisson, mais une diminution considérable dans celle de quelques autres. Le rendement du hareng, au commencement de l'été, est le plus médiocre que l'on ait eu depuis plusieurs années; voilà pourquoi la quantité de hareng fumé fournie par notre district est si insignifiante. Quoique quelques nasses aient eu assez de succès, le rendement de la sardine atteint à peine les deux tiers de la capture de l'année dernière. La pêche du hareng d'hiver promet beaucoup, mais la campagne précédente a produit peu de résultat. Le rendement de la morue, de l'égrefin et de la merluche a été moyen, tandis que celui du merlan a doublé."

Le garde-pêche *Brown*, de Campo-Bello, signale une augmentation dans le rendement de toutes les espèces de poissons, spécialement dans celui du merlan. Il attribue ce résultat à l'absence des pêcheurs américains de nos eaux; le poisson que ces derniers prenaient autrefois revient à nos gens. Le rendement de la sardine n'a pas été aussi considérable que l'année dernière, mais la hausse des prix a comblé le déficit. Il en a été fumé une plus grande quantité, et une récente élévation de la cote des marchés a recompensé ceux qui ont persisté à faire cette pêche.

Le garde-pêche *McLaughlin*, de Grand-Manan, transmet le rapport suivant:—"La campagne de 1887 se termine par une augmentation générale dans mon district. L'augmentation produite par la pêche à la ligne est quelque chose de merveilleux, et cette pêche a été faite activement par nos bateaux et nos navires. Plusieurs navires de la Nouvelle-Ecosse ont trouvé d'excellents fonds de pêche en dedans de la limite des trois milles, et ils ont pu écouler ici le fruit de leur campagne avec plus d'avantage qu'ils n'en trouvaient naguère aux Etats-Unis. Nous attribuons ce résultat au fait que nous ne voyons plus d'étrangers dans nos eaux. La grande majorité de nos pêcheurs souhaite qu'il en soit toujours ainsi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,

Inspecteur des pêcheries, Nouveau-Brunswick.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Statistique du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de poisson, etc., dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1887.

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche													
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.
Ristigouche.			$			$			$		$		$		$						
De la tête de la marée à Dalhousie	....	....	.....	....	34	340	34	6665	6665	....	.....	.....	.....	.....	.....	71730	....	.....	.....	.....	....
De Dalhousie à Belledune	....	....	.....	...	100	1200	145	20550	9000	....	.....	5	125	2940	1470	200000	1085	.....	.....	24	....
Totaux	....	....	.....	....	134	1540	179	27215	15635	....	....	5	125	2940	1470	271730	1085	.....	.....	24	....
Gloucester.																					
Petit-Rocher	....	..	...	....	110	330	220	.....	.....	...	.....	....	.....	.....	.....	90000	...	150	.....	1500	....
Bathurst	1	74	3000	14	50	1000	100	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	100000	....	50	.....	800	....
New-Bandon	....	...	.....	...	15	4500	360	.....		...	.....	..	.....	.....	.....	1500 0		160	.....	2000	....
Caraquette, en haut	7	8.	2000	2	130	25000	38	5 60	6270	..	.....	12	420	2090	2000	.....	...	50		2000	...
Caraquette, en bas	6	73	2000	2	1 5	3500	405	600	267	...	.....	15	500	30 0	3000	.....	..	10	.....	7000	....
Grande-Anse	2	40	60	8	93	3600	250	3000	1000	3	12000	....	....	4200	4200	17000	400	250	14000	200	120
Shippegan	11	139	3800 0	36	210	15 00	467	8 0	615		.....	20	600	13 50	13150	4500	....	57	1750	1400	....
Ile Miscou	1	17	500	4	6	2916	139	6 0	300	..	.....	4	140	9000	5400	.....	.....	.....	....	1000	....
Pokemouche	...	...	..		39	1056	83	3190	807	....	.....	27	490	500	575	14700	...	70	5700	2125	178
Tracadie	2	28	800	6	8	2000	16	5150	900	..	.....	76	1520	3200	3.00	7995	1100	74	1200	1200	77
Totaux	30	457	46900	119	1065	61146	2505	31430	18102	3	12000	15	3670	35050	31575	384195	1500	861	23050	19225	375

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau Brunswick—*Suite.*

Districts	Espèces de poisson.																Produits du poisson.				Valeur.
	Morue, qtx	Langues et joues de morue, barils.	Merluche, qtx	Nous de merluche, lbs	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Plie, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils	Homard, tonnes.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de pois., ton.	Poisson employé comme boîtes, barils	Poisson em. comme engrais, barils	$ cts.
Ristigouche.																					
De la tête de la marée à Dalhousie	.....	....	..	.....	....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	14,346 00
De Dalhousie à Belledune	.....	....	...	.....	....	.....	....	...	.....	...	.....	8200	.....	.....	3	57432	.....	...	570	300	48,749 59
Totaux	.....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	8200	.....	.....	3	57432	.....	...	570	300	63,095 59
Gloucester.																					
Petit-Rocher	1000	.....	.....	...	....	.....	.....	...	.....	...	.....	.....	....	.....	.....	175200	.....	...	1000	....	53,674 00
Bathurst	170	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	2500	...	.....	200000	.....	.....	..	.....	.....	...	.....	....	37,1[illegible]0 00
New-Bandon	3500	...	...	....	....	.....	.....	...	..	.....	.....	.....	...	.....	....	125250	.....	...	850	....	71,1[illegible]5 00
Caraquette, en haut	17000	20	1000	2850	500	700	....	....	200	....	.....	20000	5	6500	29	18000	17000	...	22[illegible]	1000	118,157 50
Caraquette, en bas	23500	.....	100	600	100	600	...	....	5000	20	.....	3600	20	5000	8	16500	23500	...	4000	500	160,8[illegible]6 00
Grande-Anse	2500	....	300	900	....	....	10	....	1000	300	.....	.....	...	.....	....	69600	2600	.	500	400	3[illegible],480 00
Shippegan	14000	...	890	2115	600	.....	....	.	.....	.....	.....	73145	50	.....	...	312000	8300	...	2700	3000	12[illegible],367 70
Ile Miscou	1400	.....	60	100	....	.....	....	6000	.....	....	.....	9000	36	.....	175	225000	460	...	5000	500	51,88[illegible] 00
Pokemouche	613	....	8	25	24	.	75	550	5340	.....	.....	163000	90	.....	....	16760	326	...	215	340	31,988 60
Tracadie	1706	.....	220	485	....	1200		500	3600	....	15000	304000	75	8	. .	75150	1080	1	.....	2500	48,480 50
Totaux	65389	20	2578	7075	1224	2500	85	7050	176[illegible]0	320	15000	772745	276	11508	212	1032960	53266	1	14490	8240	729,533 30

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.						Espèces de poisson.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Rets à éperlan		Trappes à homard.										
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.
Northumberland.			$						$		$		$									
Pointe Escuminac à la Baie du Vin	...	...	...	...	42	800	84	4000	2000	50	1000	7000	7000	...	90000	...	...	...	5000	310	...	844
Tabusintac aux Grandes Dunes	1	14	200	2	105	2100	21[illegible]	11234	3370	56	1500	1000	1000	...	74040	...	...	100	...	1600	...	925
Baie et rivière Tabusintac	...	...	...	...	19	570	38	150	150	118	2360	4000	4000	...	1284	...	...	25	4000	...	110	...
Hardwicke à Glenelg	2	95	4000	20	90	1800	200	9500	2375	119	2380	...	...	...	35400	...	...	120	...	20	100	...
Baie du Vin à l'Ile Beaubair	3	120	5000	36	100	2000	100	9000	900	288	5760	...	...	...	63150	1000	...	235	...	...	450	...
Newcastle et Esk-Nord	...	...	...	...	...	...	...	1900	2625	38	950	...	...	...	30421	...	...	...	...	...	...	...
Banc Rouge	...	...	...	...	...	...	...	155	7800	...	...	...	...	...	3000	...	...	...	...	...	...	...
Derby, Blackville, Blisfield	...	...	...	...		...	...	2770	831	...	...	...	...	50	38500	3500	...	...	...	...	200	...
Doaktown à Boiestown	...	...	...	...	...	...	...	440	220	...	...	...	...	...	2440	...	...	...	...	...	2	...
Boiestown aux eaux supérieures	...	...	...	...	25	240	30	300	1500	...	...	...	...	...	2000	...	...	...	...	...	50	...
Totaux	6	229	9200	58	381	7510	767	39449	29871	669	13950	12000	12000	50	340235	4500	...	480	9000	1930	912	1769
Kent.																						
Riv. à l'Anguille à Kouchibouquacis	...	...	...	...	170	5000	400	7000	6000	105	3675	11000	11000	...	45900	...	1000	250	10500	3000	19[illegible]	200
Kouchibouquacis à la Riv Chockfish	8	315	9400	85	176	5280	528	6300	4600	223	7805	12000	12000	...	15500	...	...	458	...	3200	190	2800
Riv. ère Richibouctou et bras	...	...	...	...	80	800	160	2000	600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	500	...
Baie et rivière Bouctouche	...		...	...	118	2758	237	759[illegible]	2267	120	4014	3800	3800	16	...	...	12	194	38[illegible]	710	76	126
Baie et rivière Cocagne	...	...	...	...	275	5500	550	16000	8000	45	900	5575	557[illegible]	...	...	...	...	200	...	2000	100	20
Totaux	8	315	9400	85	819	19338	1875	28 9[illegible]	21467	49[illegible]	16424	32375	32375	16	61400	...	1012	110	10884	8910	1050	3146

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Espèces de poisson.																	Produits du poisson.				Valeur.
	Langues et noues de morue, barils.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Encornet, barils.	Plie, lbs	Eperlan, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson de pois., qtx.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Poiss. empl. comme engrais, barils.	
																						$ cts
Northumberland.																						
Pointe Escuminac à la Baie du Vin.	...	155	200	...	.....	...	1600	600	.....	...	.....	84000	.....	....	....	2500	158335	...	85	2[illegible]00	500	61,262 20
Tabusintac aux Grandes Dunes.....	.....	150	200	...	600	...	10000	1000	.....	...	.....	98843	.....	40	.....	. .	1000	500	.	1800	200	37,918 58
Baie et rivière Tabusintac.	....		...	...	.....	...	3000	2000	.....	...	2[illegible]00	141038	.....	120	...	435	45000	....	.	700	...	19,759 08
Hardwicke à Glenelg	.....	....	.....	..	....	50	846	... .	58500	.	6000	32[illegible]850	.....	10		5000		....	.	5	59[illegible]	47,351 78
Baie du Vin à l'Ile Beaubair	.....	.....	.....	...	....	...	5000	120[illegible]	400000	...	6000	1000000	.....	18	450	1000	.....	...	.	.....	1000	98 875 00
Newcastle et Esk-Nord.....	....	.....	....	...	.....	...	21175	...	.....	...	.....	43600	.....	21	...	...	.....	...	..	.. ..		10 180 70
Banc Rouge	.....	.....	.....	...	.....	...	.....	....	.. . . .	...	.....	....	.....	...	..	....	.....	.....	...	.....	...	600 00
Derby																						
Blackville.....	.....	....	...	...	....	..	.....	1000	.....	...	.....	.....	.....	. .	....	....	.....	....	...	.....	.....	10,200 00
Blissfield.																						
Doaktown à Boiestown	.....	.....	.....	...	.....	...	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	...	.....	.....	497 00
Boiestown aux eaux supérieures.....	. ....	....	....	..	.....	..	.....	2000	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	...	.....	.....	825 00
Totaux	.....	305	400	...	600	50	41621	7800	459500	...	14500	1693331	.....	209	450	8935	204335	500	85	4505	2295	287,469 32
Kent.																						
Riv. à l'Anguille à Kouchibouquacis	....	700	700	...	...	16	5000	....	.....	...	2000	281100	8000	115	.....	300	200000	300	...	4000	.....	82,165 00
Kouchibouquacis à la Riv. Chockfish	42	3000	4500	25	3000	25	500	4000	15000	...	7000	760000	5000	200	...	400	465000	1700	...	3200	210	164,511 00
Rivière Richibouctou et bras	.....	....	.....	...		...	500	650	33000	...	900	96[illegible]00	4[illegible]00	1000	...	2[illegible]9	.....	....	...	.....	.....	20,112 00
Baie et rivière Bouctouche	.....	374	791	30	134	40	2[illegible]2	1050	30980	4	58370	78[illegible]2	400	27	50	679	17184	477	...	1609	. . .	70,899 84
Baie et rivière Cocagne.....	..	55	.....	40	....	...	500	275	4000	...	.....	225000	.....	45	....	1000	175856	45	...	2300	100	54,068 22
Totaux	42	4129	5991	95	3134	81	6742	5975	82980	4	68270	2146121	17400	1387	50	2618	858040	2522	...	11109	310	391,746 06

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.								Espèces de poisson.					
	Navires.				Bateaux			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.						
Westmoreland.			$			$			$		$		$		$						
Shédiac à Botsford	2	103	1300	23	700	10500	1400	10000	10000	...	...	200	4000	16000	16000	...	500	964	1200	1000	1200
Dover et Gautreau	...	...	...	...	24	1440	48	6000	1200	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pré d'en Haut et Belliveau	...	...	...	...	18	1080	36	4500	900	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Dorchester	...	...	...	...	...	...	6	300	90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rockport et Wood-Point	...	...	...	...	16	900	32	4750	910	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie Verte et Sackville	...	...	...	...	32	1050	60	5050	1325	...	...	23	475	30	30	...	850	65	144	3405	746
Totaux	2	103	1300	23	790	14970	1582	30600	14455	...	...	223	4475	16030	16030	...	1350	1029	1344	4405	1946
Albert.																					
Hopewell à Point Wolf	...	...	...	...	10	500	22	2750	1000	1	35	...	...	...	...	74	...	...	...	400	50
Victoria.																					
Rivière Saint-Jean, Tobique, Aroostook	...	...	...	...	10	100	20	300	200	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...
Carleton.																					
De la ligne du comté de Carleton à la ligne du comté de York	...	...	...	...	40	800	80	800	400	...	...	...	...	...	...	...	30000	...	...	...	...
Eaux supérieures de la Miramichi	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6000	...	...	...	...
Totaux	...	...	...	...	40	800	80	800	400	...	...	...	...	...	...	...	36000	...	...	...	...

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Espèces de poisson.															Produits du poisson.			Valeur.
	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Merluche, qtx.	Merlan, qtx.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Poisson, gelé, lbs.	Plie, lbs.	Eperlan, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, ton'x.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé com. boitte, bris.	Poisson employé com. eng., bris	
																			$ cts.
Westmoreland.																			
Shédiac à Botsford	....	20	....	....	20	7000	4000	6000	2500	678070	....	150	100	120	477792	.....	4635	4000	130,493 74
Dover et Gautreau	....	....	....	....	432	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	....	3,888 00
Pré d'en Haut et Belliveau	....	....	....	....	270	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	2,430 00
Dorchester	....	....	....	....	30	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	270 00
Rockport et Wood-Point	....	.....	....	....	284	....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	2,556 00
Baie Verte et Sackville	250	...	.....	....	440	800	850	7500	.....	53554	.....	25	5	12	.....	.....	1000	800	27,657 52
Totaux	250	20	....	.....	1476	7800	4850	13500	2500	731624	.....	175	105	132	477792	.....	5635	4800	167,295 26
Albert.																			
Hopewell à Point-Wolf	.....	300	200	100	1350	.....	400	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	....	17,596 10
Victoria.																			
Rivière Saint-Jean Tobique Aroostook	...	....	.....	.....	20	.....	5000	.....	.....	.....	200	5	....	.....	.....	.....	....	.....	896 00
Carleton.																			
De la ligne du comté de Carleton à la ligne du comté de York	.....	.....	....	....	140	....	10000	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8,260 00
Eaux supérieures de la Miramichi	.....	.....	....	.....	.....	....	12000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	2,400 00
Totaux	.....	.....	.....	....	140	.....	22000	.....	....	.....	...	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	10,660 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite*.

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
York.						$			$		$		$		$
Ligne du comté de York à la ligne du comté de Sunbury	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sunbury.															
Rivière Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	10	100	20	400	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Otnabog	.....	.....	.....	.....	5	50	10	200	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gagetown	.....	.....	.....	.....	20	200	40	800	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gagetown supérieure	.....	.....	.....	.....	15	150	30	600	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac de Hart	.....	.....	.....	.....	10	100	30	600	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lakeville et Sheffield	.....	.....	.....	.....	20	200	40	1000	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sheffield supérieure	.....	.....	.....	.....	2	20	4	100	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Maugerville	.....	.....	.....	.....	10	100	20	200	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Embouchure de l'Oromocto	.....	.....	.....	.....	10	100	20	200	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Oromocto et lac des Français	.....	.....	.....	.....	20	150	40	400	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Branches de l'Oromocto	.....	.....	.....	.....	10	50	20	200	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Burton	.....	.....	.....	.....	5	25	10	100	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	137	1245	284	4800	2200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Queen.															
Lac Washademoak	.....	.....	.....	.....	40	80	80	6000	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Canaan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	40	80	80	6000	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—*Suite*

Districts.	Espèces de poisson.										Produits du poisson.			Valeur.
	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Gaspereau, brls.	Merlan.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Huile de poisson, gallons.	Rogues de poisson, barils.	Guano de poisson, tonneaux.	
York.														$ cts.
Ligne du comté de York à la ligne du comté de Sunbury	14448	.....	.....	.....	50	5130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,647 40
Sunbury.														
Rivière Saint-Jean	.....	.....	25	.....	10	4000	.....	30000	.....	20	.....	.....	.....	2,442 50
Lac Otnabog	.....	.....	25	.....	5	200	.....	1000	.....	.....	.....	.....	.....	229 50
Gagetown	1200	.....	30	.....	10	2000	.....	2000	.....	.....	.....	.....	.....	705 00
Gagetown supérieure	100	.....	10	.....	15	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260 00
Lac de Hart	.....	.....	20	.....	10	.....	.....	2000	.....	.....	.....	.....	.....	300 00
Lakeville et Sheffield	.....	.....	250	.....	5	2000	.....	6000	.....	70	.....	.....	.....	3,430 00
Sheffield supérieure	200	.....	50	.....	.....	200	.....	400	100	4	.....	.....	.....	344 00
Maugerville	200	.....	20	.....	2	200	.....	2000	.....	2	.....	.....	.....	300 00
Embouchure de l'Oromocto	100	.....	25	.....	5	200	.....	2500	.....	.....	.....	.....	.....	339 50
Oromocto et lac des Français	.....	.....	100	.....	.....	500	.....	4500	.....	.....	.....	.....	.....	750 00
Branches de l'Oromocto	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	225 00
Burton	.....	.....	10	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90 00
Totaux	1800	.....	615	.....	67	28300	.....	50400	100	96	.....	.....	.....	9,415 50
Queen.														
Lac Washademoak	.....	.....	450	.....	300	400	.....	45000	4000	45	.....	.....	.....	8,019 00
Rivière Canaan	500	.....	50	.....	30	.....	.....	500	600	.....	.....	.....	.....	643 00
Totaux	500	.....	500	.....	330	400	.....	45500	4600	45	.....	.....	.....	8,662 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.						Espèces de poisson.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à homard.									
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, nombre.	Hareng, fumé, en boîte.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.
			$			$			$		$		$								
King.																					
Westfield	...	....	.....	.....	18	180	18	600	400	.....	.....	.....	.....	14952	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....
Nerepis	...	....	.....	.....	20	200	20	1300	520	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	608	.....
Kennebecassis et ses tributaires	...	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	50	.....
Totaux	...	....	.....	....	38	380	38	1900	920	.....	.....	.....	.....	14952	.....	.....	.....	.....	.....	658	.....
Saint-Jean.																					
Quaco-Head à Lepréau, y comp. le port de St-Jean	27	451	9000	96	255	6000	480	83000	59000	24	9000	420	4200	180000	4800	.....	25000	4500000	18000	10860	800
Port de St Jean à la rivière aux Oies	34	600	15000	150	300	7250	600	87400	65700	.	.....	300	300	.....	...	.....	1800	.....	.....	.....	2000
Totaux	61	1051	2400	246	555	13250	1080	170400	124700	24	9000	4500	4500	180000	4800	...	26800	4500000	18000	10860	2800
Charlotte.																					
Sainte-Croix	..	....	.....	....	30	1950	90	150	90	10	2000		.....	6000	....	60	150	.....	.....	650	50
Baie Saint-André	6	96	2900	24	90	4500	180	7000	3500	58	21750	1115	1115	.....	...	75	.....	3400000	.....	.....	50
La Tête au havre du Castor	22	330	6600	110	110	3300	275	34650	10395	76	7600	3000	3000	.....	.....	....	300	6000000	7000	.....	1000
Ile aux Chevreuils	9	325	10500	100	250	17500	375	13500	6750	63	37800	2500	1875	.....	.....	.....	200	2500000	2000	.....	800
Campo-Bello	17	302	10450	7[illegible]	136	5850	178	9527	6288	27	12500	505	219	.....	.....	....	475	586700	450000	.....	2[illegible]00
Grand-Manan	12	196	12000	50	450	40000	490	26000	10000	30	30000	8000	8000	.....	.....	....	20000	5000000	10000.0	.....	16000
Totaux	76	1249	42450	358	1066	73100	1588	84897	37033	264	111650	15120	14.09	6000	.....	135	21125	17486700	1459000	650	20100

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

Districts.	Espèces de poisson.																	Produits du poisson.				Valeur.
	Langues et noues de morue.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Encornet, barils.	Plie, lbs.	Eperlan, lbs.	Doré, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, boucauts.	Homard, ton'x.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson em. comme boitte, barils.	Hoisson em. comme engrais barils.	
																						$ cts.
King.																						
Westfield	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	2736	.....	.....	.....	.....	.....	4000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,628 56
Nerepis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,836 00
Kennebecassis et ses tributaires	.....	.....	40	.....	.....	.....	50	.....	600	.....	.....	.....	.....	1500	12	.....	.....	.....	.....	.....	...	1,105 00
Totaux	.....	.....	40	.....	.....	.....	76	2736	600	.....	.....	.....	.....	5500	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,569 56
Saint-Jean.																						
Quaco-Head à Lepréau, y comp. le port de St-Jean.	.....	300	.....	400	2000	.....	1610	5000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	250	90	600	.....	300	200	259,310 00
Port de St-Jean à la rivière aux Oies	.....	1700	400	.....	550	3000	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	275	200	.....	.....	.....	48,830 00
Totaux	.....	2000	400	400	2550	3000	3110	5000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	250	365	800		300	200	303,140 00
Charlotte.																						
Sainte-Croix	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	5000	1000	.....	.....	8000	4000	.....	50	.....	.....	.....	.....	500	8,320 00
Baie Saint-André	.....	100	50	.....	75	3000	.....	.....	2500	.....	.....	20000	.....	.....	.....	8400	108	700	50	100	500	110,720 00
La Tête au havre du Castor	.....	2000	1000	1000	900	.....	.....	.....	.....	.....	20	600	.....	.....	.....	40000	143	3000	.....	500	.....	460,080 00
Ile aux Chevreuils	.....	4000	200	250	50	.....	.....	.....	.....		.....	.....	.....	.....	.....	2000	150	5000	.....	.....	.....	60,850 00
Campo-Bello	.....	6312	2375	2421	2562	.....	.....	.....	.....	.....	360	.....	.....	.....	.....	894	137	2557	.....	360	.....	189,840 80
Grand-Manan	14	16000	20000	20000	5000	38000	.....	.....	.....	4000	.....	1600	.....	.....	.....	1000	2400	50000	.....	1500	5000	72[illegible],970 00
Totaux	14	28412	23625	23671	8737	41000	.....	.....	7500	5000	380	22200	8000	4000	.....	52344	2938	61257	50	2460	6000	1,553,780 80

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$		$
Ristigouche	.....	.....	.....	.....	134	1540	179	27210	15665	.....	.....	5	125	2940	1470
Gloucester	30	457	46900	119	1065	62146	2605	31430	18102	3	12000	154	3670	35050	31525
Northumberland	6	229	9200	58	381	7510	767	39449	29871	.....	.....	669	13950	12000	12000
Kent	8	315	9400	85	819	19338	1875	38894	21467	.....	.....	493	16124	32375	3[illegible]375
Westmoreland	2	103	1300	23	790	14970	1582	30600	14455	.....	.....	223	4475	16030	16030
Albert	.....	.....	.....	.....	10	500	22	2750	1000	1	35	.....	.....	.....	.....
Victoria	.....	.....	.....	.....	10	100	20	300	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Carleton	.....	.....	.....	.....	40	800	80	800	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....
York	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sunbury	.....	.....	.....	.....	137	1245	284	4800	2200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Queen	.....	.....	.....	.....	40	80	80	6000	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
King	.....	.....	.....	.....	38	380	38	1900	920	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Jean	61	1051	24000	246	555	13250	1080	170400	124700	24	9000	.....	.....	4500	4500
Charlotte	76	1249	42450	356	1066	73100	1588	84897	37033	264	111650	.....	.....	15220	14209
Totaux	183	3404	133250	887	5085	194959	10200	439430	267213	292	132685	1544	38644	118115	112109

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—Nouveau-Brunswick.—*Suite.*

Districts.	Espèce de poisson.																		
	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, nombre.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Merluche, noues, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.
Ristigouche	.....	271730	.....	1085	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gloucester	.....	384195	.....	1500	861	23050	19225	.....	.....	375	65389	20	.....	2578	7075	1224	2500	85	7050
Northumberland	50	340236	4500	.....	480	9000	1930	.....	.....	912	1769	.....	.....	305	400	.....	600	80	41621
Kent	16	61400	.....	1012	1102	10884	8910	.....	.....	1056	3146	42	.....	4129	5991	95	3134	81	6742
Westmoreland	.....	1350	.....	.....	1029	1344	4405	.....	1946	250	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1476	7800
Albert	74	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	50	.....	300	.....	.....	200	.....	100	.....	1350	.....
Victoria	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
Carleton	.....	36000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	.....
York	.....	14448	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	5130
Sunbury	.....	1800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	615	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	67	28300
Queen	.....	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	330	400
King	.....	14952	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	658	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	76	2736
Saint-Jean	.....	180000	4800	.....	.....	.....	26800	4500000	18000	10360	2800	.....	2000	400	400	2550	3000	3110	5000
Charlotte	.....	6000	.....	.....	135	.....	21125	17486700	1459000	650	20100	14	28412	23625	23671	8737	41000	.....	.....
Totaux	150	1312610	9300	3597	3607	44278	82819	21986700	1478996	15876	93521	76	30412	31277	37537	12706	50234	6865	104779

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—Nouveau-Brunswick—*Fin.*

Districts.	Espèces de poisson.												Produits du poisson.				Valeur.
	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Encornet, barils.	Plie, lbs.	Eperlan, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, boucauts.	Huîtres, barils.	Homard, ton'x.	Homard, en boîte.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson em. comme boîtte, barils.	Poisson em. comme engrais, barils.	$ cts.
Ristigouche	.....	.....	.....	.....	8200	.....	.....	.....	.....	.....	3	5743	.....	.....	570	300	63,095 59
Gloucester	17640	.....	320	15000	772745	.....	.....	276	.....	11508	212	1032960	53266	1	14490	8240	729,533 30
Northumberland	7800	159500	.....	14500	1699331	.....	.....	209	450	8935	.....	204335	500	85	4505	2295	287,469 32
Kent	5975	82980	4	68270	2146421	.....	17400	1387	50	2648	.....	858040	2522	.....	11109	310	391,746 06
Westmoreland	4850	13500	....	2500	731624	.....	.....	175	.....	105	132	477792	.....	.....	5635	4800	167,295 26
Albert	400	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	.....	17,596 10
Victoria	5000	.....	....	.....	.....	.....	200	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	896 00
Carleton	22000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,660 00
York	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,647 40
Sunbury	.....	.....	.....	.....	.....	50400	100	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9,415 50
Queen	.....	.....	.....	.....	.....	45500	4600	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8,662 00
King	600	.....	.....	.....	.....	5500	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,569 56
Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	250	.....	365	.....	800	.....	300	200	308,140 00
Charlotte	7500	5000	380	22200	8000	4000	.....	.....	52314	.....	2938	.....	61257	50	2160	6000	1,553,780 80
Totaux	71765	560980	704	122470	5366321	105400	22300	2255	53094	23196	3650	2630569	118369	136	39069	22145	3,559,596 89

RÉCAPITULATION du rendement et de la valeur des pêches dans la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1887.

Espèces de poisson.		Quantités.	Prix.	Valeur.
			$ cts.	$ cts.
Saumon	brls.	150	16 00	2,400 00
do frais, dans la glace	lbs.	1,312,610	0 20	262,522 00
do fumé	lbs.	9,300	0 20	1,860 00
do en boîtes	lbs.	3,597	0 15	539 55
Maquereau	brls.	3,607	12 00	43,284 00
do en boîtes	lbs.	44,278	0 12	5,313 36
Hareng	brls.	82,819	4 50	372,685 50
do gelé	par 100.	21,986,700	0 50	109,933 50
do fumé	boîtes.	1,478,996	0 25	369,749 00
Gaspereau	brls.	15,876	4 50	71,442 00
Morue	qtx.	93,524	4 00	374,096 00
Langues et noues de morue	brls.	76	10 00	760 00
Merlan	qtx.	30,412	4 00	121,648 00
Merluche	qtx.	31,277	4 00	125,108 00
Noues de merluche	lbs.	37,537	1 00	37,537 00
Egrefin	qtx.	12,706	4 00	50,824 00
Flétan	lbs.	50,234	0 10	5,023 40
Alose	brls.	6,865	9 00	61,785 00
Achigan	lbs.	104,779	0 06	6,286 74
Truite	lbs.	71,765	0 10	7,176 50
Petite morue	lbs.	560,980	0 03	16,829 40
Encornet	brls.	704	4 00	2,816 00
Plie	lbs.	122,470	0 10	12,247 00
Eperlan	lbs.	5,366,321	0 06	321,979 26
Doré	lbs.	105,400	0 06	6,324 00
Perche	lbs.	22,300	0 03	669 00
Anguille	brls.	2,255	10 00	22,550 00
Sardine	boucauts	53,094	10 00	530,940 00
Huîtres	brls.	23,196	3 00	69,588 00
Homard	ton'x.	3,650	30 00	109,500 00
do	boîtes.	2,630,559	0 12	315,667 08
Huile de poisson	galls.	118,369	0 40	47,347 60
Guano de poisson	ton'x.	136	25 00	3,400 00
Poisson employé comme boitte	brls.	39,069	1 50	58,603 50
do do engrais	brls.	22,145	0 50	11,072 50
Total, 1887		.....	.....	3,559,506 89
do 1886		.....	.....	4,180,227 27
Diminution		.....	.....	620,720 38

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, trappes, etc., employés dans les pêcheries de la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1887.

—	Valeur.	Total.
	$ cts.	$ cts.
183 navires, 3,404 tonneaux	133,250 00	
5,085 bateaux de pêche	194,959 00	
Rets, 439,430 brasses	267,213 00	
292 nasses	132,685 00	
1,544 rets à éperlan	38,644 00	
118,115 trappes à homard	112,109 00	
5 trappes à maquereau	5,550 00	
		884,410 00
2 fabriques de conserves de saumon et de maquereau	800 00	
123 do homard	111,200 00	
1 fabrique de conserves de sardine	1,200 00	
45 réfrigérants	46,350 00	
99 glacières	17,430 00	
1 fabrique d'engrais	40,000 00	
700 boucans et accessoires	204,083 00	
82 presses à l'huile, avec fourneaux et bouilloires	5,700 00	
		426,763 00
Total		1,311,173 00

ANNEXE No 5.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD, ANNÉE 1887, PAR J. HUNTER DUVAR, INSPECTEUR.

ALBERTA, I. P. E., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, sous forme de tableaux, une statistique des pêches de l'Ile du Prince-Edouard en 1887, et j'y joins les observations qui suivent.

SOMMAIRE.

Quoique les chiffres soient, dans quelques cas, plus faibles que ceux accusés par des rapports précédents, je puis dire que l'année qui vient de finir a été bonne et que les pêcheurs sont satisfaits. Je dois cependant faire une exception à propos du homard, dont le rendement a diminué de moitié, soit plus d'un million et demi de boîtes de moins que les années précédentes, ce qui fait voir clairement que cette pêcherie est épuisée et qu'elle devrait être soumise à un règlement rigoureux.

La campagne de 1887, comparée à celle de l'année précédente, a produit, en valeur, un déficit de $104,565.40, dans lequel le homard, d'après la cote officielle, entre pour $192,920.76, mais la différence est partiellement rachetée par d'autres articles. Ceux qui ont donné une augmentation sont : le saumon, la morue (capture double de celle de 1886), l'égrefin, l'éperlan, l'anguille, l'huile de poisson, le guano de poisson, et les amendements marins non fabriqués. Les suivants ont donné une diminution : maquereau, 3,507 barils de moins; maquereau en conserves, déficit considérable; hareng, 4,330 barils de moins; noues de merluche, 1,297 qtx de moins; homard, 1,607,673 boîtes de moins.

Le capital, mort et flottant, placé dans la fabrication des conserves de homard, a diminué de $30,000 par une année de détérioration de l'outillage, tandis que le capital employé aux pêches maritimes a augmenté. Cette année il y a, sur la dernière, une augmentation de 8,800 brasses de rets, 7,195 brasses de seines, outre un total de 140,000 brasses de lignes de fond. Le nombre de navires et le tonnage ont été les mêmes à peu près que l'année dernière, mais les équipages étaient plus nombreux.

La valeur actuelle de l'outillage employé dans les pêches de l'Ile du Prince-Edouard peut être établie comme suit :—pêche du homard (en l'évaluant au plus haut prix) $240,000; pêches maritimes et d'eau douce, $229,095; pêche des huîtres, $10,000, ——employant collectivement pendant leurs campagnes, 56 navires de 2,349 tonneaux, 1,139 bateaux de mer, 650 bateaux plus petits, 4,059 hommes et 700 femmes, outre environ 850 pêcheurs d'huîtres. Valeur totale de l'outillage, $479,000.

La boitte était très rare cette année. Au commencement de la saison, les baleines, les coryphènes et autres poissons de proie étaient plus nombreux qu'à l'ordinaire, harassant le hareng et terrifiant le maquereau. C'est en partie à cela que j'attribue le prétendu fait que lorsque le premier maquereau fut sur le point d'entrer dans le golfe il s'en est détaché de grands bancs qui se sont dirigés vers le sud et ne se sont arrêtés qu'aux côtes de la Nouvelle-Angleterre. En évaluant la capture totale de

cette année, il faut y ajouter 500 ou 600 barils de petit maquereau pour la boitte affectée aux pêches maritimes. La saison de pêche du homard devant être courte en 1888, il faudra moins de boitte pour les trappes, et on fera probablement une suffisante provision de hareng sur nos côtes pour ne pas être comme à l'ordinaire, obligé d'en importer des îles de la Madeleine et d'ailleurs. En 1886, la capture de maquereau s'était élevée à 27,534 barils, outre 5,000 barils de conserves; cette année elle a donné 24,027 barils; sans compter 365 de conserves; déficit,3,872 barils. Toutefois ce déficit est amplement comblé par la qualité supérieure du poisson.

Des 38,874 barils de hareng qui composent la capture, il n'en a été affecté que 3,790 à la consommation,—mais la prime de pêche sera réclamée sur le rendement brut. A l'automne, il a été fait en différents endroits de bonnes prises de hareng de qualité supérieure.

L'importante capture de morue peut, en partie, être attribuée au faible rendement de homard, qui a forcé les fabriques de conserves à fermer leurs portes plus tôt que d'habitude et libérer leurs employés, qui se sont livrés à d'autres pêches. Ce fait devrait être une réponse suffisante à ceux qui prétendent que les pêcheurs seraient chassés du pays si les fabriques de homard étaient fermées.

Les relevés des différentes huîtrières accusent une capture totale de 36,448 barils, soit 3,323 de plus que l'année dernière. Les prix étant faibles, les bancs ont été moins exploités. Les gardes-pêche disent dans leurs rapports qu'il y a de grandes quantités de jeunes huîtres sur ces bancs. Ainsi que je le démontre plus loin, cette pêcherie a grandement besoin d'être réglementée. Beaucoup de personnes s'informent à quelles conditions elles pourraient affermer des fonds de pêche pour y pratiquer l'ostréiculture.

Les cours d'eau sont en bon état et abondent en truite. Je suis d'opinion que le mois de décembre devrait être ajouté à la saison réservée pour la truite dans l'Ile du Prince Edouard. Les estuaires ont donné une plus grande quantité d'éperlan et d'anguille—un nouveau marché ayant été ouvert à l'anguille marinée.

J'ai lieu de penser que le saumon abonde tout le long de la côte de cette province, se rendant de la mer aux splendides rivières saumoneuses du Nouveau-Brunswick. Il ne paraît pas rechercher les eaux de l'Ile du Prince-Edouard (excepté dans un ou deux "trous à saumons"), pour la raison qu'il y règne en été une température de 50° à 60°, lui qui ne peut pas bien jouer dans une eau dont l'atmosphère est au-dessous de 42° à 45°. Cependant, il vient sur notre côte. Tous les ans il s'en prend environ deux tonnes dans des nets tendus ostensiblement pour d'autres poissons, et je demande respectueusement qu'on m'autorise à émettre un permis qui couvrirait l'emploi des rets fixes à mailles de six pouces qui seraient tendus soi-disant pour d'autres poissons, mais en réalité pour le saumon, spécialement au large de la baie de Saint-Pierre. Il n'y a pas de règlements applicables au saumon dans l'Ile du Prince-Edouard.

D'autres considérations relatives aux pêches de l'année sont contenues dans le présent rapport.

LES PÊCHERIES MARITIMES CONSTITUENT UNE RESSOURCE NATIONALE.

Le raccourcissement de la saison de pêche du homard et la probabilité qu'une clôture absolue de cette pêche peut devenir nécessaire pendant un certain nombre d'années, font nécessairement reporter l'attention aux autres branches de l'industrie de la pêche dans lesquelles les pêcheurs, libérés de l'exploitation du homard, peuvent s'employer avec profit. Les témoignages que comme membre de la commission des pêcheries, j'ai recueillis sur les côtes des provinces maritimes, m'ont confirmé dans l'opinion que très peu de nos pêcheurs de homard—peut-être pas un seul—iraient chercher de l'emploi aux Etats-Unis. Presque tous possèdent une pièce de terre sur laquelle se trouve leur habitation. La moyenne des gages que reçoivent les pêcheurs de homard est à peu près $90 pour trois mois de travail. Je puis paraître hardi, mais je n'hésite pas à dire que la pêche du homard en Canada, dans ces dernières années, a été une calamité plutôt qu'un avantage. Avant qu'elle eût absorbé un aussi grand nombre de pêcheurs, chacun d'eux possédait son gréement pour la pêche mari-

time. Depuis qu'ils se sont mis à compter sur des gages mensuels, ils ont vendu ce gréement ou l'ont laissé aller en ruine. Bien peu ont les moyens de le remplacer. De plus, les pêcheurs, règle générale, ont dépensé leurs gages et n'ont fait aucune économie. Autrefois, avant que la pêche du homard fût connue, lorsqu'ils commençaient la pêche maritime dès le début du printemps, elle absorbait tout leur temps ; ils avaient un compte courant chez le marchand qui les fournissait, et lorsqu'ils réglaient à l'automne, il leur revenait un solde de compte qui leur permettait de passer l'hiver. Il en est autrement du pêcheur à gages. Lorsque le paqueur le paie, il n'a plus besoin de lui. La seule chose que le pêcheur de homard puisse faire c'est de tirer le meilleur parti possible de la capture qu'il fait entre le 20 août et l'automne. Nécessairement, cette capture est faible. Il n'y a pas d'autre manière de développer l'industrie de la pêche maritime qu'en encourageant les pêcheurs à augmenter leur capture. Et cela ne peut se faire que de deux façons : la première, en accordant des primes de pêche plus considérables, et la seconde en réglementant la prime actuelle.

1° Presque tous ceux qui font la pêche en eau salée, à l'Ile du Prince-Edouard, possèdent une partie du sol dont ils tirent leur subsistance. La pêche, quand ce n'est pas la culture, constitue simplement une occupation auxiliaire qui contribue pour une part à leur entretien. Conséquemment, la pêche maritime ne forme pas leur principale industrie. Tant que la pêche du homard durait, c'était une bonne chose de recevoir mensuellement des gages à la fabrique de conserves la plus rapprochée ; ces gages étaient gagnés aisément et tenaient les pêcheurs en fonds jusqu'à la fin de chaque mois, mais il ne leur restait plus rien quand la pêche était finie. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que la pêche du homard était un désavantage plutôt qu'un bienfait pour les pêcheurs.

2° Le règlement actuel exige que chaque pêcheur qui réclame la prime pêche pendant trois mois et prenne 2,500 livres de poisson vert. C'est une quantité absurdement faible pour des eaux comme celles qui entourent l'Ile du Prince-Edouard. Le temps nécessaire pour cette pêche, en laissant les dimanches de côté, est de 80 jours, et la quantité de 2,500 livres, ou de 31 livres par jour, est une estimation ridiculement faible. Environ 12½ barils de hareng couvriraient toute la saison, de même que 12 barils de maquereau contenant disons 3,000 poissons, soit 38 maquereaux par jour ; or, tous ceux qui connaissent quelque chose en fait de pêche savent que quand le maquereau mord, un pêcheur peut en prendre de 200 ou 300 par jour au lieu de 38, et cela avec la ligne et l'hameçon. Avec les seines, la disproportion est encore plus grande. De même 4 ou 5 morues ou merluches vertes par jour formeraient les 2,500 livres voulues. Ce n'est pas tout. L'octroi d'une prime de pêche a pour but d'encourager et d'augmenter l'approvisionnement du poisson alimentaire sur les marchés. Cependant une très grande partie des primes payées aux pêcheurs canadiens sont basées sur du hareng qui ne vient pas au marché, mais qui sert de boitte pour capturer d'autres poissons. Elles sont donc payées deux fois, une sur la boitte et l'autre sur le poisson pris par cette boitte. Or, le gouvernement n'a pas dû avoir l'intention d'offrir une prime pour fournir de la boitte aux trappes à homard. Prenons cette année pour exemple : il a été capturé 38,874 barils de hareng, dont 35,084 barils ont été affectés à la boitte. En conséquence, on va payer cette année, sans nécessité, à l'Ile du Prince-Edouard seulement, $8,418 comme prime sur la boitte pour les trappes à homard.

Nous avons apporté un remède propre à mettre un terme à l'état de choses actuel et à augmenter du même coup le rendement de la pêche maritime : c'est de modifier les règlements de façon à ce que la prime ne soit payée que sur le poisson comestible placé sur le marché ou entrant dans la consommation. Il peut être difficile d'en arriver à la quantité précise absorbée dans la consommation locale, mais il ne l'est pas de suivre la quantité légitimement placée sur le marché. Il suffirait pour cela de jeter un coup d'œil sur le compte des ventes, et ordre devrait être donné de montrer ce compte à l'officier des pêcheries quand il est appelé à vérifier les demandes de prime. Cela aurait pour effet de faire retrancher un grand nombre de réclamations fausses. Pour me résumer, les points que je soumets respectueusement à votre attention sont les suivants : — 1. Qu'augmentant la prime dans le but

d'accroître le produit des pêches maritimes, on ne ferait qu'augmenter la fraude; 2. Que la quantité actuellement requise de 2,500 livres de poisson vert pour 80 jours de pêche est ridiculement petite; 3. Que les règlements devraient être modifiés de manière à préserver le poisson de mer mis sur le marché comme article alimentaire; 4. Que tous les bateaux ou navires qui veulent faire la pêche maritime seront tenus de prendre un billet d'enregistrement chez le gardien de pêche le plus rapproché, au commencement de la saison. Ce dernier règlement contribuerait à mettre fin aux réclamations fausses.

Une chose certaine, c'est que les pêcheries maritimes constituent une ressource nationale de premier ordre, et qu'on peut infiniment plus compter sur elles que sur les avantages temporaires de la pêche du homard.

PRODUITS DE LA MER.

Le tableau suivant fait voir les fluctuations survenues dans la capture du maquereau, à l'Ile du Prince-Edouard, pendant les cinq dernières années :

Année.	Comtés.			Ajoutant le maquereau en conserves.	Total pour l'Ile du Prince-Edouard.
	Prince.	Queen.	King.		
	Barils.	Barils.	Barils	Barils.	Barils.
1883	9,573	8,900	10,873	Rien.	29,349
1884	8,197	4,214	4,578	100	17,089
1885	10,977	6,174	8,584	2,950	28,685
1886	10,626	5,040	14,134	5,097	38,897
1887	6,843	4,773	12,411	365	24,392

Quoique les chiffres soient cette année, un peu plus faibles que ceux de l'année dernière, on peut dire que la pêche du maquereau a donné satisfaction. Une bonne partie de la capture était de qualité extra-supérieure. On dit même que quelques maquereaux mesuraient 17 à 18 pouces de long et pesaient de 3 à 4 livres. Dans la première moitié du mois d'octobre, la ligne et l'hameçon ont fait des captures considérables. La pêche à la seine s'est terminée vers le 15 octobre. L'année dernière, le maquereau avait donné plus d'un demi-million de boîtes de conserves, soit 5,000 barils ; cette année il n'a produit que 46,000 boîtes, ou 365 barils environ.

Quelques incidents de la pêche méritent mention. Cette année, comme l'année dernière, le maquereau a paru donner sur la côte du comté de King, mais il ne s'est pas répandu sur celle des comtés de Queen et de Prince. On se perd en conjectures sur les causes de cette distribution inégale. Au large de la Pointe de l'Est, comté de King, la pêche a été exceptionnellement fructueuse, sous le double rapport de la grosseur et de la qualité du poisson. Vers le 18 septembre, le poisson a donné abondamment entre la pointe de l'Est et Port-Hood ; aussi, les seineurs canadiens et américains ont fait de bonnes prises : un seul homme a pu en capturer 400 barils. A la hauteur du lac du Nord, dans la première semaine d'octobre, des bateaux ont capturé de 400 ou 500 à 1,300 poissons chacun. Le 4 octobre, la goélette *Maggie Alice*, de Souris, a fait 162 barils, et d'autres bateaux ont également bien réussi, au nord et à l'ouest du comté de King. Les pêcheurs de l'île ont continué la pêche, avec assez de succès, après le départ des Américains. Le poisson a continué d'abonder jusqu'à la fin de la saison, mais il ne mordait pas ; toutefois, il était de bonne qualité. Il paraît que les Américains n'ont rapporté que des demi-chargements.

Des renseignements recueillis tout le long des côtes de la province établissent que, à l'exception de quelques pêcheurs opiniâtres, tous approuvent les mesures de protection qui ont été prises l'année dernière et désirent voir les gardes-côtes continuer le service. Ils font cependant une exception en faveur de Souris, quartier général de la flotte américaine, ainsi que de Georgetown, où ils préféreraient que le traité de Washington fût encore en vigueur. Ils ont parfaitement raison. Les

dépenses annuelles de la flotte américaine pour réparations, approvisionnements, etc., se chiffrent par $20,000 ou $30,000, et il est naturel que les ports en question cherchent à profiter de cette aubaine. La persévérance du garde-côte *Critic*, capitaine McLaren, mérite une mention spéciale. Dans un rapport qu'il m'adresse, le gardien McDonald dit :—

" Je ne saurais vous dire la quantité de maquereau que les Américains ou les Canadiens ont pris avec la seine en dedans de la limite des trois milles. Il y eut beaucoup de maquereau sur les deux côtés de l'île au commencement de la saison, et pas de navires. Les navires sont allés au nord et ont laissé le poisson en arrière. Quant la flotte revint, les Canadiens réussirent pendant une semaine. Le poisson ne s'est montré en dedans de la limite qu'après le 15 août. Durant toute la semaine. que les Canadiens réussirent, il n'y avait d'autres gardes-côtes que le *Critic*. Il y avait une flotte d'environ cent cinquante navires entre Saint-Pierre et la pointe de l'Est ; quand le garde-côte allait à l'ouest, les Américains venaient à l'est, et *vice versa*. Si l'un des gardes-côtes à vapeur venait autour de la pointe de l'Est l'un de ces jours, il n'aurait pas de misère à faire quelques prises. Il est admis par tout le monde que le *Critic* a rendu des services cette année."

L'expérience de la dernière saison a ramené sur le tapis une question qui surgit périodiquement : celle de savoir si la pêche du maquereau pourrait être faite avec autant de profit si la seine était défendue. Les seines ne sont employées que pour les grands corps et font indubitablement beaucoup de ravages lorsque le poisson se forme en bancs ou se masse en blocs solides. Mais à une distance donnée, au-dessus de la surface, le poisson prend ses ébats à l'aise ou se précipite à la recherche de sa pâture. Quelques poignées de boitte (du hareng ou autre poisson coupé et moulu au moulin à main) jetée par-dessus bord réuniraient le poisson autour du bateau du pêcheur, comme une poignée de grain réuni les volailles dans une cour. On en a vu un exemple cette année : les hommes du seineur *Samuel Drake* étaient à pêcher avec la ligne et l'hameçon, lorsque est arrivé un banc de poisson sur lequel ils se hâtèrent de mettre la seine, mais ils manquèrent le maquereau ; pendant ce temps-là, un homme qui était resté à bord de la goélette se mit à pêcher à la ligne, et lorsque ses camarades revinrent, il avait pris un demi-baril de maquereau n° 1 valant $20. Les pêcheurs à l'hameçon et à la ligne ont beaucoup parlé cette année de la possibilité et de l'opportunité de défendre la seine. La question est compliquée. Une chose certaine, c'est que tant que les pêcheurs étrangers emploieront des engins améliorés pour prendre du poisson en quantité sur le bord même de nos eaux, nos Canadiens devront en faire autant ou se risquer à perdre leur part des richesses de la mer.

Je ne puis passer sous silence l'étonnante impudence de certains pêcheurs américains qui, d'après le *Gloucester Advertiser*, dans une récente assemblée de leur " Union " adoptaient une résolution comme celle-ci : *Résolu*, que nous ne recourons pas et que nous ne désirons pas recourir aux eaux canadiennes pour la pêche pratique." Que faisaient donc, alors, les 200 voiliers de seineurs américains qui ont rôdé sur les côtes de l'île pendant toute la dernière saison du maquereau, et qui n'ont été empêchés de jeter leurs seines dans la limite des trois milles que par la présence des gardes-côtes canadiens ?

La pêche de la morue a été fructueuse cette année ; elle a donnée 26,422 quintaux, le double de la quantité de l'année dernière. Ce résultat peut être dû à des circonstances fortuites, mais je ne puis me défendre de l'attribuer en partie au grand nombre de pêcheurs qui, libérés de la pêche de homard parce que les fabriques de conserves avaient été obligées de fermer leurs portes au mois de juillet, se sont livrés à celles du maquereau et de la morue. On dit que la morue était petite sur certaines parties de la côte, mais grosse et belle sur d'autres ; la différence dépendait probablement de la plus ou moins grande profondeur d'eau dans laquelle on la pêchait. Le fait est que nos pêcheurs de l'île ne pratiquent pas la pêche de la morue comme ils le devraient, et ils ne le peuvent pas non plus avec les bateaux inférieurs qu'ils emploient généralement. Ils ont partout devant les yeux les beaux et solides bateaux du Nouveau-

Brunswick dont plus de 200 sont venus pêcher sur la côte de l'île cette année et sont repartis avec de pleins chargements. Il faut espérer que si la nécessité amène la clôture de la pêche du homard pendant un certain nombre d'années, ceux qui font cette pêche s'équiperont mieux pour exploiter les pêches maritimes avec plus de succès.

Les rapports des gardiens de pêche indiquent que les langues et les noues de morue n'ont pas été utilisées autant qu'elles auraient dû l'être. Il en est de même de l'huile de poisson ; quoique les relevés accusent une augmentation de 2,828 gallons sur l'année dernière, un total de 17,829 gallons est loin de constituer un rendement comme devraient en produire 34,705 qtx. de morue et de merluche. Le guano de poisson figure dans les relevés pour 530 tonnes, mais l'amendement marin préparé sur l'île peut difficilement être appelé "guano" d'après la formule. L'emploi des amendements marins non fabriqués, c'est-à-dire des écailles et des corps de homard, varie suivant les besoins des cultivateurs. Cette année ils n'ont pas paru se soucier beaucoup de charroyer ces débris fertilisants des fabriques de conserves. Les relevés n'accusent que 2,370 tonnes. Je suis porté à en faire une estimation plus élevée.

Je ne sache pas qu'il y ait en cette province un établissement pour faire geler le hareng et autres boittes. On s'est demandé si la boitte salée était aussi bonne que la fraîche. Pêcheur maritime amateur, je dis positivement que la boitte salée, le hareng par exemple, n'est pas à comparer avec la fraîche. Tous les amateurs diront avec moi qu'il est assez difficile de prendre le premier poisson avec du lard salé, du hareng salé, etc. ; mais le premier poisson une fois pris, le reste va de soi. On le coupe par tranches de façon à simuler un petit poisson, et ses congénères trompés se précipitent dessus. Voilà pourquoi les Américains prenne du hareng frais, n'ayant pu acheter de la boitte aux îles de la Madeleine, à la baie Fortune ou ailleurs.

De nouveaux faits sont venus confirmer cette année l'opinion que j'ai souvent exprimée, dans des rapports et ailleurs, que les côtes de l'Ile du Prince-Edouard pourraient devenir le théâtre d'une vaste pêcherie de hareng. Tout le long de la côte septentrionale, spécialement à la hauteur du comté de King, on a vu du hareng cet automne, et il en a été pris quelques centaines de barils d'une qualité égale à celle du hareng du Labrador. Selon toute apparence, cette pêche ne demande qu'à être exploitée avec énergie pour donner des résultats considérables. C'est un fait que dans plusieurs fermes canadiennes un baril de bon hareng salé est plus apprécié qu'un baril de maquereau, nonobstant la notable différence qui existe dans les prix ; et réellement quelques barils de hareng ne constituent pas une mauvaise provision d'hiver pour le cultivateur. Avec les facilités de transport que nous avons aujourd'hui, il n'y a pas de doute que le hareng peut être profitablement exporté dans les provinces d'en haut, et graduellement dans l'ouest, si l'exploitation était faite avec énergie. Ceci sans compter le développement des marchés des Antilles et de l'Amérique du sud. De fait il n'y a pas de raisons qui puissent nous empêcher d'espérer des demandes de l'Europe. Le maquereau mariné n'est pas un article favori chez les masses en Angleterre ; le hareng l'est. Grâce à l'abondance de ce dernier et à la courte traversée de l'Atlantique, je ne vois pas pourquoi cette nouvelle industrie ne se développerait pas bientôt. Si la pêche était établie, ses ramifications s'étendraient loin. Les pêcheurs auraient de quoi s'occuper après le départ du maquereau ; les gens qui sont aujourd'hui occupés au paquage du homard trouveraient également un emploi profitable dans les différents détails de la pêche de hareng, comme c'est le cas sur les côtes de l'Ecosse ; les conducteurs d'attelages et ceux qui travaillent à terre seraient toujours occupés, tandis que les tonneliers, etc., verraient accroître considérablement leur commerce. Avec plus d'énergie, la nouvelle industrie s'organiserait d'elle-même. Les agents qui achètent comptant le poisson brut des pêcheurs et le salent eux-mêmes dans de grands établissements, apporteraient leurs capitaux à l'affaire et donneraient de l'emploi à beaucoup de personnes à terre, et les saleurs seraient intéressés à trouver des marchés. J'ai la plus grande confiance dans le succès de la pêche du hareng d'automne après qu'un commencement aurait été fait, et après en avoir causé avec plusieurs sociétés intéressées aux pêcheries, elles paraissent croire que la pêche du

hareng aura un jour une plus grande importance que celle du homard n'a jamais eue. La question est de savoir qui aura assez d'esprit d'entreprise pour commencer l'exploitation de cette industrie nouvelle. Une chose certaine, c'est qu'elle ne sera pas couronnée de succès si elle est exploitée avec autant d'indolence que la pêche a été faite cette année. Pour bien faire la pêche du hareng, il faut des dérivettes et de meilleurs bateaux. Ces bateaux auraient un double emploi, indispensable pour la pêche du hareng, ils seraient beaucoup plus convenables pour celle de la morue. Je recommande qu'il se forme un syndicat de pêcheurs dans le but de mettre à exécution les idées que je viens de suggérer, et je serai heureux de lui donner mon concours en faisant venir d'Ecosse des plans de bateaux et de rets, et en fournissant tous les renseignements nécessaires. Si une pêche de hareng permanente prenait des développements, ce serait avant tout une industrie canadienne, et elle n'aurait pas à craindre la concurrence des pêcheurs américains.

Bien que je n'aie pas grande confiance dans le principe des primes de pêche, on pourrait étudier la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'offrir une prime spéciale, pendant quelques années, afin de développer la pêche du hareng d'automne dans le golfe.

HOMARD.

N'ayant en vue que l'intérêt des pêcheries de ma province, je ne déguiserai pas le fait que l'industrie des conserves du homard sur les 400 milles de côtes de l'île est complètement épuisée ; c'est une vérité incontestable, évidente. Plusieurs fabriques ont dû fermer leurs portes au mois de juillet faute de homard, et plusieurs paqueurs ont fait faillite. Le homard est devenu d'une taille défavorablement petite, et il en faut 7½, 8, et quelques fois 9 pour remplir une boîte d'une livre. J'apprends de source certaine que, vu la pauvre qualité de l'article, la plupart des épiciers de Londres, Angleterre, ont décidé de ne plus importer du homard de l'Ile du Prince-Edouard.

En 1885 il a été fait	.....	4,389,180	boîtes
1886	do	3,616,180	do
1887	do	2,009,107	do

Cette énorme diminution provient de la rareté du homard. D'après toutes les indications, le homard que l'on prend aujourd'hui est tout jeune, pas en âge de propager l'espèce.

Ayant eu l'honneur de faire partie de la commission chargée d'étudier les pêcheries du homard et des huîtres du Canada, il ne m'appartient pas de dire quelles mesures il pourra être convenable de prendre pour l'avenir de ces pêcheries, et il m'est inutile d'insister ici sur l'importance de cette commission. Les journaux avaient fait connaître les endroits de l'Ile du Prince-Edouard où elle devait siéger, ses séances étaient publiques, et tous les intéressés ont été invités à communiquer avec les commissaires. Une chose à noter, c'est que la grande majorité des hommes importants qui ont paru devant la commission ont confessé qu'ils ne voyaient pas d'autre moyen de préserver la pêcherie d'une extinction complète, que celui de fermer les fabriques de conserves pendant un nombre d'années suffisant pour permettre au homard de croître.

L'opinion publique, exprimée dans des conversations et par la presse, semblait favoriser une suspension absolue de la pêche. D'un autre côté, on a représenté que cette suspension pendant quelques années, décrétée sans en donner au moins une année d'avis, ferait beaucoup de tort aux pêcheurs, qui comptaient sur la continuation de leurs gages mensuels, et aux paqueurs, qui avaient placé des capitaux dans l'industrie. On a donc pensé que ce serait un acte de justice d'accorder une année de plus pour la pêche, avant d'adopter des mesures plus rigoureuses si c'est nécessaire, et le 17 décembre courant un arrêté du conseil accordait ce privilège.

Une courte saison de pêche aidera beaucoup à résoudre la question de savoir si la pêcherie peut-être récupérée sans aucune suspension complète de la pêche. L'objection de quelques-uns des paqueurs les moins importants contre une suspension quelconque, c'est que pendant la cessation des opérations, les fabriques, les trappes et les bateaux pourriraient, et qu'on porterait atteinte à " des droits inhérents et

acquis." C'est ce que je ne puis admettre. Nul n'a un droit inhérent de causer la ruine d'une pêcherie ; il n'existe pas de droits acquis que ceux qui sont officiellement reconnus, et les endroits de pêche du homard ne sont pas officiellement reconnus comme pêcheries. De même il ne saurait exister de droits à une "compensation." Je suis heureux de dire que pas un paqueur n'a réclamé, devant les commissaires, une compensation pour avoir ruiné la pêcherie par une pêche excessive. Il est impossible de faire un règlement général qui s'applique également à toutes les localités. Je dois dire, en passant, que des paqueurs du côté sud de la province prétendent que le homard n'arrivant pas sur leur bord en même temp que sur le côté nord, ils ont plus de désavantage que les paqueurs du nord. Ils porteront probablement cette question à notre attention. Tant que le principal problème de la pêche du homard n'aura pas été résolu d'une façon pratique, la question de l'affermage des fonds de pêche et les autres questions secondaires devrait être laissée de côté. Certaines personnes prétendent que la clôture des fabriques de conserves fera souffrir plusieurs autres industries. Je ne le crois pas. Il est toujours facile d'exagérer. La fourniture du combustible aux fabriques de conserves n'est pas une grande affaire, et n'est pas plus difficile que d'approvisionner une maison d'école. Une fois que la fabrique est approvisionnée de combustible, le seul travail qu'il reste à faire à terre est de raccommoder les trappes et de remplacer celles qui peuvent manquer. Si les produits des pêche maritimes augmentaient autant qu'ils le devraient, les autres industries ne souffriraient pas ; les scieries feraient moins de caisses d'emballage, mais par contre les tonneliers feraient un plus grand nombre de barils. De fait il n'y a pas de raisons pour que les branches collatérales de l'industrie souffrent de la suspension de la pêche du homard.

Une courte saison en 1888, réglementée par un arrêté du conseil, pourrait permettre de voir si sa continuation tous les ans serait une protection suffisante pour la pêcherie. Cependant, comme il n'en sera probablement pas ainsi et comme ce rapport, une fois déposé devant le parlement, sera lu par les paqueurs de l'île, je crois qu'il serait sage de se préparer à des mesures plus restrictives.

HUITRES.

Le prix des huîtres a été très faible toute la saison durant ; néanmoins la capture a donné 36,448 barils, contre 33,125 l'année précédente, soit une augmentation de 3,323.

Les règlements actuels concernant la pêche des huîtres ne donnent pas satisfaction.

Nous avons en cette province une saison réservée qui s'étend du 1er juin au 15 septembre inclusivement ; le règlement ne défend pas la pêche l'hiver à travers la glace, et cependant il se perd alors de grandes quantités de jeunes huîtres qui gèlent et périssent. Rien n'empêche de prendre et d'expédier des huîtres de deux ou trois pouces qui sont invendables. Un pareil gaspillage devrait être passible d'amendes ; je suis en position de savoir que les principaux expéditeurs seraient contents d'y voir mettre fin. Un gardien a été placé avec une chaloupe sur la baie Richmond l'été dernier, et sa surveillance a eu un bon effet. On devrait en placer un autre sur l'autre côté de la baie pour coopérer avec lui. La baie de Richmond, siège principal de la pêcherie, et remplie de bancs d'huîtres, à six ou sept milles de long et ne peut pas être bien surveillée par un seul gardien.

A l'Ile du Prince-Edouard, la pêche des huîtres se fait dans la baie ainsi que dans les criques et les estuaires. Ce sont deux pêches différentes, mais le principe est le même pour les deux ; il s'agit de protéger les jeunes huîtres et de voir à ce que la saison réservée soit bien observée.

Vu le rapport des commissaires, il serait oiseux de discuter ici la question abstraite de la pêche des huîtres. Cependant, ce qu'il faudrait dès maintenant, ce serait de définir les limites des bancs réservés au public, de spécifier les règlements de la pêche, de prévenir la destruction des petites huîtres, de défendre la pêche d'hiver, et d'encourager l'ostréiculture. Il faut espérer qu'on fera cela avant longtemps.

COURS D'EAU.

Nos rivières—ou plutôt nos cours d'eau à fond sablonneux, car nous avons peu de rivières dignes de ce nom—sont remplies de truite et attirent une foule de pêcheurs des Etats-Unis et d'ailleurs. Quoique nous ayons toujours à nous plaindre de la sciure, le braconnage n'existe presque plus, et il n'en a été découvert qu'un cas ou deux. Une cause d'assaut commis sur un gardien dans l'exécution de son devoir sur la rivière Morell est encore pendante. La haute température et le bas niveau de nos cours d'eau font que le saumon adulte n'y reste pas longtemps, mais nous y avons vu cette année une quantité extraordinaire de jeunes saumons de six à dix pouces de long. Ce résultat est attribuable, dans une certaine mesure, à la piscifacture.

J'ai reçu du surintendant de cet établissement la lettre suivante :—

" PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DUNK, 7 décembre 1887.

" M. J. DUVAR, inspecteur des pêcheries.

" MONSIEUR,—La saison de la fraie vient de finir pour cette année, et nous n'avons réussi à obtenir que 1,000,000 d'œufs de saumon, à cause du peu de profondeur de l'eau ; il y a tant de frayères en aval de l'établissement, que le poisson ne vient pas, et il est impossible de le faire monter. L'année prochaine, nous aurons à enlever le sable, ou bien à construire une trappe au pont. Nous avons eu beaucoup de difficultés à surveiller la rivière cette année : On pêchait au pont, et le notoire Schurman a dû quitter l'île après avoir été pris sur le fait. La digue est en bon état, et tout marche à merveille. Je crois qu'il a frayé autant de poissons dans la rivière qu'il en est venu dans l'établissement ; c'étaient presque tous des petits poissons, et je pense que les gros ont été capturés au large avec des rets. J'ai vu le gardien Howatt, de Tryon, l'autre jour. Il dit qu'il y avait un grand nombre de saumons dans cette rivière, ainsi que dans la rivière Crapaud, ce qui tend à démontrer que le saumon augmente. Je crois que nous aurons à faire des trappes pour aller capturer du poisson dans d'autres rivières l'année prochaine, puisque nous ne pouvons pas nous en procurer ici. J'ai remarqué de la sciure dans la rivière dernièrement ; M. Wall n'est pas très particulier à propos des rebuts de sa scierie. Je crois qu'il serait bon de signaler au ministre la nécessité d'empêcher les gens de prendre de l'anguille entre le 1er octobre et le 1er décembre, car en faisant la pêche au dard ils ont tué plusieurs saumons qui n'ont pu leur échapper parce que l'eau était trop basse.

" HENRY CLARK, *garde-pêche.*"

AUTRES POISSONS.

Le gaspereau, dont la capture s'est chiffrée cette année par 367 barils, n'a plus d'importance. Quoiqu'il monte dans tous nos estuaires, il n'est recherché pour la consommation domestique que dans deux ou trois localités, par des cultivateurs établis sur les bords de ruisseaux. Le hareng l'a remplacé comme boitte.

Dans plusieurs de mes rapports précédents, j'ai fait remarquer que l'anguille pourrait devenir un bon article d'exportation. On a commencé, cette année, à envoyer de l'anguille marinée aux Etats-Unis; le résultat a été profitable, et ce commerce promet de prendre bientôt des proportions considérables. J'approuve pleinement la recommandation que fait le garde-pêche Clark, dans la lettre qui précède, de défendre la pêche de l'anguille dans les rivières à saumon depuis le 1er octobre jusqu'au 1er décembre inclusivement.

Il n'y a pas de chance immédiate de voir l'exportation de l'éperlan gelé se faire un peu en grand ; aussi, il serait inutile d'appliquer à cette province l'arrêté du conseil récemment édicté à cet égard.

Le propriétaire du remorqueur à vapeur *Batts* et M. Walter Matheson, de Charlottetown, voulant exploiter les pêcheries maritimes, ont importé des dragues (*trawls*) anglaises comme celles qui prennent la plus grande proportion de poissons de toutes sortes dans les mers britanniques. Le mot *trawl* dans les eaux canadiennes signifie

une ligne de fond qui consiste en un long câble auquel sont attachés quelques centaines d'hameçons amorcés. La drague anglaise est un immense rets à poche entouré de fer et traîné par un navire à vapeur ou à voile dans la direction de la marée, capturant tous les poissons qui se trouvent sur son chemin. Les messieurs plus haut nommés ont l'intention d'employer leurs dragues l'année prochaine, principalement dans le golfe, au nord de l'île. L'essai qu'ils en ont fait a été couronné d'un plein succès; la drague était remplie de morue, d'égrefin, de hareng et de plusieurs espèces de poissons plats. Il est singulier qu'il existe en cette province un préjugé contre le poisson plat comme article alimentaire ; les captures que les dragues vont faire contribueront à faire disparaître ce préjugé. Ailleurs plusieurs espèces de poissons plats sont regardées comme un luxe. Cependant, pour que l'emploi de la drague soit profitable, il est nécessaire de trouver un vaste marché pour le poisson frais.

Je dois remercier les différents gardes-pêche à l'occasion de la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs pendant ma longue absence de l'île.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. HUNTER DUVAR,
Inspecteur des pêcheries, I. P.-E.

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans le

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.							MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.					
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.
Prince.			$			$			$		$				
Baie de Cascumpèque au cap Kildare	5	400	8600	65	22	700	65	600	300	1400	2000	300	2530	1968	3050
Kildare à Sea Cow Head, y compris Tignish	5	220	5300	75	30	900	90	1000	250	1100	2800	.....	500	5000	600
Sea Cow Head à Skinner's Pond	...	.....	.....	.....	80	2200	300	3000	1500	400	1200	.....	500	.....	5300
Skinners à Black Pond	...	.....	.....	.....	40	1000	120	700	400	850	2000	....	804	.....	2350
Black Pond à Grande Miminigash	3	75	1500	36	70	2500	280	2160	960	1920	4500	.....	1350	22056	1320
Petite Miminigash à Pointe au Phoque, lot 7, y compris Campbellton	4	127	2800	56	25	500	75	300	150	1200	2500	.....	145	1920	600
De la Pointe au Phoque, tout le lot 8	...	.....	.....	.....	12	240	36	1000	500	300	700	100	200	10000	.....
De la ligne est du lot 8, à la baie Egmont	...	....	.....	.....	12	240	36	600	300	170	250	.....	110	56	400
Baie Egment à la Pointe du lot 15	...	.....	.....	.....	16	480	36	3600	1800	250	350	.....	204	.....	2820
Baie Richmond *viâ* Summerside	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Indian River, y compris Malpèque	...	.....	.....	.....	12	340	36	300	150	.....	.....	.....	200	.....	550
Lot 12, rive	...	.....	.....	.....	9	270	27	450	225	.....	.....	.....	100	.....	400
Grande rivière, lot 13	...	.....	.....	.....	4	120	16	120	60	.....	.....	.....	10	.....	200
Graham Head, lot 26, au cap Traverse	...	.....	.....	.....	20	500	50	120	60	.....	.....	.....	100	.....	400
Cap Traverse à la ligne du comté de Queen	1	23	600	3	4	200	9	160	80	.....	.....	.....	90	1500	70
Rivières et estuaires, sav.: Dunk, Tyne, Ten, Enmore, Percival, les deux Pierre Jacques, et autres	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Totaux	18	848	18800	235	356	10190	1176	14110	6735	7590	16600	400	6843	42500	18060

engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année 1887.

Espèces de poisson.												Produits du poisson.		
Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, lbs.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Valeur.
														$ cts.
.....	10	600	1500	30	.....	.....	400	10000	2000	200	170880	300	65	70,711 76
.....	.....	1000	.....	100	10000	2000	.....	.....	1000	.....	148576	800	.....	32,549 12
.....	20	350	2000	410	4500	2000	500	.....	2500	.....	155780	1800	175	57,548 60
.....	5	500	800	600	700	500	.....	1000	500	.....	102416	700	.....	37,443 42
.....	.....	200	300	150	5000	1500	1000	.....	3000	.....	54768	200	.....	33,603 88
70	.....	110	312	141	.....	.....	500	600	500	.....	12000	190	.....	7,359 50
.....	.....	50	200	100	.....	.....	100	500	2000	.....	92688	20	.....	15,600 56
.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	2600	.....	800	.....	57840	.....	.....	10,452 52
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	234760	.....	.....	43,309 20
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23514	.....	.....	.....	70,542 00
.....	.....	3000	.....	400	.....	.....	1800	3000	5000	2511	73286	300	.....	35,782 32
.....	.....	1157	.....	150	.....	.....	.....	.....	2500	1384	.....	.....	.....	12,630 00
.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5000	3470	.....	.....	.....	12,330 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2000	3000	2000	.....	60853	.....	.....	10,882 36
.....	10	10	.....	15	.....	.....	5000	2000	2000	.....	42720	20	.....	7,674 40
.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	20000	18000	28000	.....	.....	.....	.....	6,330 00
70	155	7077	5112	2096	20200	6000	33900	38100	56800	31079	1206567	4330	240	464,749 64

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.							MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
Queen.			$			$			$		$		
Ligne est du comté de Prince à New-London	1	54	1200	13	16	600	48	800	400	680	1800	300	.....
New-London à Cavendish	1	52	1200	13	20	850	60	750	370	680	1800	360	2400
Clifton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District de Rustico	6	300	8000	60	48	1240	250	2000	1000	3000	6000	2930	.....
District de New-Glasgow	.....	.....	.....	.....	10	300	30	200	100	.....	.....	180	.....
River Wheatley à l'Ile Rustico	.....	.....	.....	.....	5	200	20	30	15	.....	.....	20	.....
Cove-Head et Tracadie, y compris les Etangs, à la ligne nord-ouest.	.....	.....	.....	.....	48	2000	144	2730	1365	600	1800	828	.....
Co. de King, lig. S.-O., à Pte Prime	8	200	2800	20	22	700	44	1800	750	175	400	25	500
Baie Pownal à riv. au Loup-Marin	.....	.....	.....	.....	4	160	11	70	35	.....	.....	30	.....
Orwell et Newton	.....	.....	.....	.....	2	80	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Hillsborough, y compris Charlottetown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Argyle Shore	.....	.....	.....	.....	4	150	8	500	250	.....	.....	50	.....
De Sable à la ligne sud-est du comté de Prince	3	160	4000	12	8	240	14	100	50	115	300	50	200
Rivières et estuaires, savoir: Nord, Est, Ouest, Johnston's, Truite Hope, Winter, Vernon et autres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	19	766	17200	118	187	6520	635	8980	4835	5250	12100	4773	3100

et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard—*Suite.*

Espèces de poisson.												Produits du poisson.			
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Morue, quintaux.	Langues et nones de morue, barils.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Engrais de poisson non manufacturé, ton'x.	Valeur.
															$ cts.
700	.....	600	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	114240	150	.....	.....	22,918 80
220	...	525	20	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	.....	.....	7,979 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	400	4000	170	.....	.....	.....	.....	984 00
2000	.....	5000	....	.....	.....	.....	500	1500	5000	.....	15000	400	50	.....	68,010 00
125	.....	110	.....	....	.....	250	1000	3000	5000	.....	.....	60	.....	.....	3,991 50
80	.....	200	.....	.....	400	.....	250	600	1200	.....	.....	200	.....	.....	1,677 00
623	.....	964	.....	.....	.....	.....	.....	2000	6000	.....	15000	600	.....	.....	19,355 50
3.0	20	50	400	225	700	.....	400	4000	200	14	112608	370	10	.....	17,160 96
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....	.....	1000	.....	.....	.....	.....	3,390 00
10	.....	20	....	.....	.....	.....	100	100	.....	1000	.....	.....	.....	.....	3,141 00
15	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	850	10000	.....	.....	.....	3,867 50
500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	800	1000	500	.....	80000	.....	.....	100	14,090 00
175	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	1000	1500	.....	38448	.....	30	.....	7,085 26
.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	8350	15400	28200	2300	.....	.....	.....	.....	11,479 00
5058	20	7474	420	250	1100	250	13200	29000	51600	5344	385296	2230	90	100	185,129 52

6—12½

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.							MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
King.			$			$			$		$			
Ligne N.-E. du comté de Queen à Morell, y compris la Baie St-Pierre	...	.....	.....	.....	14	600	69	1600	585	.....	.....	960	309	.....
Morell à Cable-Head	...	.....	.....	.....	46	1300	132	1000	500	200	400	1500	400	.....
Etang de la Goélette à Naufrage	2	140	2400	26	58	1740	174	2500	800	350	900	1200	525	.....
Lots 46 et 47, et les lacs Nord et Sud	...	.....	.....	.....	145	4500	433	6960	2000	.....	.....	.....	2175	....
A Red-Head, y compris Souris	5	250	10000	70	80	2000	160	6000	2000	2000	5000	.....	2000	3000
Baies Rollo, Fortune et Howe	...	.....	.....	.....	28	850	81	1000	500	280	400	.....	182	.....
Baie et île Boughton	...	.....	.....	.....	100	3000	300	6600	3000	175	300	.....	5700	.....
Baie Cardigan	1	50	1500	6	25	750	75	250	120	160	300	....	250	.....
Georgetown au Cap-Sharp	1	45	1500	9	50	2000	150	2500	1000	160	300	.....	270	.....
Ligne S.-E. du comté de Queen et Murray Harbor	10	250	5000	60	50	2000	150	2000	1000	180	350	.....	600	.....
Rivières et estuaires, sav.: Morell, Midgell, Marie, Montague, Cardigan, Brundenel et autres	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	19	735	20400	171	596	18740	1724	30410	11505	3505	7950	3660	12411	3000

et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard—*Suite.*

Espèces de poisson.													Produits du poisson.			Valeur.
Hareng, barils.	Gaspareau, barils.	Morue, qtx.	Langues et nones de morue, lbs.	Morue désossée, lbs.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.	Guano de poisson, ton'x.	Engrais de poisson manufacturé, ton'x.	$ cts.
340	86	673	.....	.....	10	1500	900	2000	2000	5250	25	10000	305	.....	270	11,211 00
200	50	600	.....	.....	20	2000	500	500	.....	2000	...	16680	150	200	.....	16,146 60
700	26	300	.....	.....	15	.....	.....	1500	3000	300	...	18000	60	.....	.....	13,611 00
3500	50	3900	700	.....	700	3000	2000	5600	.....	3000	...	111488	4000	.....	.....	76,668 56
1200	.....	1200	.....	2500	1500	.....	.....	.....	.....	.....	...	38400	2500	.....	.....	46,318 00
216	.....	73	.....	.....	22	.....	.....	700	125	1500	...	15000	.....	.....	.....	5,563 50
6400	.....	600	600	.....	600	.....	.....	800	6000	50000	...	15600	600	.....	2000	111,582 00
250	.....	25	.....	.....	20	500	.....	500	1200	1600	...	15000	.....	.....	.....	6,347 00
2500	.....	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	9000	150	.....	.....	17,630 00
450	.....	4000	5500	.....	3000	50000	.....	500	6000	20000	...	168076	3500	.....	.....	63,479 12
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16000	4000	21500	...	.....	.....	.....	.....	3,990 00
15756	212	11871	6800	2500	5887	57000	3400	28100	22325	104550	25	417244	11265	200	2270	372,546 78

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'année 1887.

District.	Navires et bateaux employés aux pêches.							Matériel de pêche.				Espèces de poisson.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon fr., dans la glace, lbs.	Maquereau, lbs.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspareau, brls.
			$			$			$		$						
Comté de Prince	18	840	18,800	235	356	10,190	1,176	14,110	6,735	7,590	16,600	400	6,843	42,500	18,060	70	155
do Queen	19	766	17,200	118	187	6,520	635	8,980	4,335	5,250	12,100	.....	4,773	3,100	5,058	20	.....
do King	19	735	20,400	171	596	18,740	1,724	30,410	11,505	3,505	7,950	3,660	12,411	3,000	15,756	....	212
Totaux	56	2,349	56,400	524	1,139	35,450	3,535	53,500	22,575	16,345	36,650	4,060	24,027	48,600	38,874	90	347

District.	Espèces de poisson.											Produits du poisson.			Valeur.
	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, lbs.	Morue désossée, lbs.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Engrais de poisson non manufacturé, ton'x.	
Comté de Prince	7,077	5,112	.....	2,096	20,200	6,000	33,900	38,100	56,800	31,079	1,206,567	4,330	240	.....	464,749 64
do Queen	7,474	420	....	250	1,100	250	13,200	29,000	51,600	5,344	385,296	2,230	90	100	185,129 52
do King	11,871	6,800	2,500	5,887	57,000	3,400	28,100	22,325	104,550	25	417,244	11,265	200	2,270	372,546 78
Totaux	26,422	12,332	2,500	8,233	78,300	9,650	75,200	89,425	212,950	36,448	2,009,107	17,825	530	2,370	1,022,425 94

RÉCAPITULATION.

Rendement et valeur des pêches dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, durant l'année 1887.

Espèces de poisson.		Prix.	Quantité.	Valeur.	Augmentation. Quantité.	Diminution. Quantité.
		$ cts.		$ cts.		
Saumon, frais	Lbs.	0 20	4,060	812 00	1,660	.....
Maquereau	Brls.	12 00	24,027	288,324 00	.....	3,507
do en boîtes	Lbs.	0 12	48,600	5,832 00	.....	630,984
Hareng	Brls.	4 50	38,874	174,933 00	.....	4,330
do fumé	Boîtes.	0 25	90	22 50	90	.....
Gaspereau	Brls.	4 50	367	1,651 50	.....	333
Morue	Qtx.	4 00	26,422	105,688 00	13,572	.....
do désossée	Lbs.	0 06	2,500	150 00	.....	33,290
Noues de morue et de merluche	Lbs.	0 05	12,332	616 60	.....	8,248
Merluche	Qtx.	4 00	8,233	32,932 00	.....	1,297
Egrefin	Lbs.	0 04	78,300	3,132 00	6,750	.....
Flétan	Lbs.	0 10	9,650	965 00	.....	30
Alose	Lbs.	0 06	.....	.....	.....	750
Bar rayé	Lbs.	0 06	.....	.....	.....	200
Truite	Lbs.	0 10	75,200	7,520 00	5	.....
Eperlan	Lbs.	0 06	89,425	5,365 50	25,325	.....
Anguille	Lbs.	0 10	212,950	21,295 00	62,300	.....
Huîtres	Brls.	3 00	36,448	109,344 00	3,323	.....
Homard, conserves	Lbs.	0 12	2,009,107	241,092 84	.....	1,607,673
Huile de poisson	Galls.	0 40	17,825	7,130 00	2,828	.....
Guano de poisson	Ton'x.	25 00	530	13,250 00	530	.....
Poisson pour engrais, non préparé	Ton'x.	1 00	2,370	2,370 00	.....	845
				1,022,425 94		
Poisson frais pour consommation locale, 15,000 familles		.....	.....	15,000 00		
Valeur totale du produits des pêches de l'I.P.-E., 1887				1,037,425 84		
do do do 1886				1,141,991 40		
Diminution en 1887				104,565 46		

ESTIMATION

du capital placé dans le matériel des pêcheries de la province de l'Ile du Prince-Edouard, durant l'année 1887.

—	Valeur.	Total.
Pêcheries de mer.	$	$
56 navires de pêche, tonnage collectif, 2,349	56,400	
1,130 bateaux do	35,450	
650 petits bateaux	3,000	
53,900 brasses de rets	22,575	
16,335 do seines	36,650	
140,000 do lignes de fond	25,000	
Disons 350 échafauds, établissements de salaison, presses, etc	50,000	
		229,075
Pêche du homard.		
130 fabriques, fonctionnant et non fonctionnant. Estimation à peu près la même que l'année dernière, moins la détérioration ; avec tout leur outillage, y compris les trappes, apparaux, câbles, ancres, outils, etc		240,000
Pêche aux huîtres.		
850 bateaux		10,000
Total		479,075

J. HUNTER DUVAR,
Inspecteur des pêches, I.P.-E.

ANNEXE No 6.

QUEBEC.

RAPPORT DE L'OFFICIER COMMANDANT LE NAVIRE FÉDÉRAL *LA CANADIENNE*, PRÉPOSÉ A LA PROTECTION DES PÊCHERIES DU GOLFE, ANNÉE 1887.

GASPÉ, QUÉ., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la division du golfe, province de Québec, pour l'année 1887, ainsi qu'une analyse des rapports qui m'ont été transmis par les différents gardes-pêche, et les relevés des captures dans les comtés qui forment la division. Ces relevés accusent une légère augmentation sur le rendement de l'année dernière, et elle aurait été encore plus considérable sans les tempêtes de l'automne, qui ont notablement nui aux pêches de la morue et du hareng pendant les mois d'octobre et de novembre.

SAUMON.

La pêche du saumon a donné une augmentation appréciable sur le résultat de la campagne précédente. Voici les chiffres :—

—		1886.	1887.	Augmentation.
Saumon, salé, en barils	Brls.	647	770½	123
do frais, dans la glace	Lbs.	364,957	475,873	110.916
do en conserve	"	2,255	8,448	6,193

soit un total de de 142,896 barils. L'augmentation a été générale, mais plus forte sur la côte nord, dans le comté de Saguenay, que sur la côte sud dans Gaspé et Bonaventure. Ce magnifique résultat est dû, je crois, à la belle saison que nous avons eue. Le tableau suivant fait voir quelle a été la capture annuelle du saumon dans cette division depuis dix ans :—

—	Salé, brls.	Frais, dans la glace, lbs.	En conserves, lbs.
1878	2,729	489,786	139,574
1879	1,002	684,651	17,605
1880	814½	306,340	.....
1881	568	247,273	3,192
1882	1,022	248,307	.....
1883	731½	340,142	3,633
1884	1,122½	327,743	4,715
1885	739	501,384	2,914
1886	647	364,957	2,255
1887	770½	475,873	8,448
	10,146	3,986,456	182,336

Ces chiffres établissent que la capture moyenne annuelle des dix dernières années a été de 680,675 lbs. La capture totale de cette année étant de 684,651, il s'ensuit que le rendement a dépassé un peu la moyenne ordinaire. Le poisson était abondant et de bon poids. Autant que j'en puis juger d'après les rapports des gardes-pêche, les informations que j'ai prises auprès de certains gardiens particuliers et mes propres observations, les rivières sont bien fournies de saumon reproducteurs. Quoique la capture ait été bonne, la pêche aux rets n'a pas duré longtemps à cause de la baisse rapide des eaux amenée par les sécheresses extraordinaires du printemps et de l'été. Le poisson n'est pas resté longtemps dans les estuaires et le bas des rivières, il est monté de suite dans les étangs d'en haut. La pêche à la mouche a donné de bien maigres résultats. Il n'y a pas eu de pluie pendant les mois de mai et de juin ; l'eau est restée claire et basse et le saumon ne sautait pas.

MORUE.

La pêche de la morue a commencé tard, le poisson n'ayant pas donné avant le 10 juin. Le rendement a été le même à peu près qu'en 1886, avec une différence de 3,050 qtx en faveur de cette année. La capture fut considérable vers la fin de juin et le commencement de juillet, et chacun s'attendait à une pêche extraordinairement abondante ; mais aux mois d'août et de septembre la boitte devint rare, et pendant les mois d'octobre et de novembre le temps fut si mauvais qu'il devint impossible de pêcher. Quand le temps se remit au beau et que les bateaux purent sortir, le poisson abondait partout. On a remarqué cette année que la morue a monté en plus grandes quantités et plus haut dans la baie des Chaleurs. Le même fait a été observé sur la côte nord. Depuis plusieurs années, quinze au moins, il n'avait pas été pris de morue en amont de la Pointe de Monts ; cette année elle abondait jusqu'à Manicouagan. Il est généralement admis que la morue n'a jamais été plus abondante que cette année près de terre. Dans le haut de la rive sud, depuis le cap de la Madeleine jusqu'au cap Chatte, la pêche de la morue a été gâtée par l'apparition des marsouins blancs, qui sont descendus la rivière pendant l'été et ont chassé la morue de cette partie de la côte. Ces marsouins sont très craintifs et difficiles à tuer, et je considère qu'il ne serait pas mauvais d'offrir une prime pour leur capture. Il n'y a pas de doute qu'ils ruinent la pêche de la morue dans le golfe et qu'ils font aussi beaucoup de tort à la pêche du saumon, car chaque fois qu'ils se montrent dans la baie des Chaleurs, la pêche du saumon a manqué, et on a trouvé quantité de saumons qui portaient la trace de poissons de proie.

La capture de la morue sur la côte du Labrador a été encore faible ; on n'en a pris que 22,717 quintaux en aval de Natashquan. Le poisson s'est tenu au large, et il a été tout pris avec l'hameçon et la ligne ; on n'a rien fait avec la *ficelle*, expression dont se servent les pêcheurs de Terreneuve et de la côte nord pour désigner les seines, trappes et rets à mailles. En général, les pêcheurs de la côte nord ne sont pas montés pour la pêche au large. Leurs bateaux sont presque tous petits, et un seul homme suffit pour manœuvrer et faire la pêche près de terre. Si le poisson mord bien, les bateaux sont vite chargés et ils sont obligés de faire plusieurs voyages. Dans les saisons ordinaires, le poisson se prend avec ce qu'on appelle des lignes flottantes, c'est-à-dire plus au fond, mais plus près de la surface, avec une courte ligne, un petit hameçon et un plomb léger. Il s'en suit que lorsque le poisson se tient en eau profonde, au fond et loin de terre, la majorité des pêcheurs de la côte nord n'ont pas les bateaux et les engins nécessaires pour aller le prendre, quelque abondant qu'il soit. Sur la côte nord supérieure, depuis Mingan jusqu'à la Pointe de Monts, la pêche d'été a donné d'excellents résultats, spécialement à Saint-Jean, Magpie et Sheldrake.

Le prix de la morue sèche indique une tendance à la hausse, en Amérique et en Europe. Il faut espérer que cette hausse sera permanente, car notre industrie de la pêche a été paralysée depuis quelques années par les bas prix du poisson.

L'attention de votre département sera probablement appelée sur le fait que les banquiers de Saint-Pierre Miquelon, se trouvant privés par la nouvelle loi de Terreneuve, de leurs pincipaux approvisionnements de boitte, sont à prendre des arrange-

ments pour en obtenir de la fraîche soit aux îles de la Madeleine ou au Cap-Breton. Comme le gouvernement français frappe le poisson étranger d'un droit prohibitif et accorde une prime énorme à ses pêcheurs—prime qui s'élève à la moitié de la valeur du poisson et qui fait que le poisson français se vend moins cher que le nôtre sur les marchés européens, il est permis de se demander si nous devons laisser les banquiers de Saint-Pierre Miquelon se procurer de la boitte sans payer de droits.

HOMARD.

La capture du homard n'a produit que 857,098 lbs., tandis qu'en 1886 elle en avait produit 949,482, soit une diminution de 92,384 lbs. Le tableau suivant accuse la capture annuelle depuis 1877 dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, y compris la terre ferme et les îles de la Madeleine.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

1877	98,565 lbs.	1883	43,710 lbs.
1878	149,112 "	1884	157,644 "
1879	97,404 "	1885	178,616 "
1880	210,553 "	1886	143,312 "
1881	131,696 "	1887	78,111 "
1882	99,000 "		

COMTÉ DE GASPÉ (TERRE FERME).

1877	73,000 lbs.	1883	92,000 lbs.
1878	240,960 "	1884	110,655 "
1879	315,184 "	1885	103,593 "
1880	238,046 "	1886	257,810 "
1881	255,656 "	1887	311,023 "
1882	147,430 "		

ILES DE LA MADELEINE.

1877	277,104 lbs.	1883	470,444 lbs.
1878	390,048 "	1884	519,984 "
1879	376,641 "	1885	590,048 "
1880	227,952 "	1886	510,360 "
1881	473,564 "	1887	458,964 "
1882	476,528 "		

En 1877 il y avait quatre fabriques de conserves en opération aux îles de la Madeleine; cette année, vingt et une. Sur la terre ferme de Gaspé il y avait quatre fabriques en 1877; cette année, dix-huit. Dans le comté de Bonaventure trois fabriques ont fait des opérations en 1877; cette année, six. Ces relevés démontrent qu'en 1877, alors que cette industrie était encore dans son enfance, onze fabriques ont fait 448,669 lbs. de conserves de homard, tandis qu'en 1887, quarante-cinq fabriques, mieux organisées que les premières, n'ont réussi qu'à en faire 857,098; et encore l'article est de qualité médiocre, car à cause des petites dimensions du homard qui se prend aujourd'hui, la chair est très inférieure. Il est absolument nécessaire de mettre fin à cette pêche excessive, et on n'y arrivera qu'en fermant totalement les fabriques de conserves pendant un certain nombre d'années ou qu'en abrégeant la saison de pêche et en défendant de prendre du homard ayant moins de 10 ou 10½ pouces de long. Aux îles de la Madeleine, la pêche dans les lagunes devrait être prohibée, car il n'y a pas à douter que les eaux chaudes de ces lagunes servent de frayères naturelles au homard.

PHOQUES.

La chasse aux phoques sur la glace, dans les mois de mars et d'avril, n'a produit que de maigres résultats ; les navires se sont engagés entre les glaces et n'ont réussi à s'approcher des phoques que lorsque les petits fussent devenus trop vieux. Deux navires des îles de la Madeleine se sont fait prendre au large de la côte du Cap-Breton et durent être abandonnés ; leurs équipages furent sauvés. La pêche sédentaire, sur la côte du Labrador, a pareillement été au-dessous de la moyenne. La hausse survenue dans la valeur des peaux a dédommagé dans une certaine mesure pour la médiocrité de la capture et le bas prix de l'huile.

HARENG.

Le hareng du printemps abondait, mais la capture a été faible ; au reste, ce poisson a maintenant si peu de valeur commerciale qu'on ne le prend plus que pour boitte de homard et amendements marins. On a soulevé la question de savoir s'il n'était pas mal de prendre le hareng pour en faire des amendements marins. Je m'en suis occupé avec soin, et d'après toutes les informations que j'ai pu recueillir, je ne suis pas disposé à condamner cette pratique. S'il était possible d'exporter le hareng avec profit, on le prendrait en beaucoup plus grandes quantités qu'aujourd'hui. Au printemps, il entre dans les baies en masses si énormes qu'il les bloque littéralement, et après tout la quantité prise dans les rets à mailler est insignifiante. La pêche d'automne sur la côté nord a été médiocre, mais c'est dû à un mauvais temps continuel qui a chassé le poisson au large. Sur la côte du Labrador et à Anticosti, la capture a été bonne. Tous les navires de la Pointe-aux-Esquimaux ont pris de pleins chargements à leur première expédition, et plusieurs en ont fait une seconde avec un égal succès.

MAQUEREAU.

Le maquereau était rare dans toute la division, quoiqu'il en ait été pris quelques-uns de très belle qualité aux îles de la Madeleine. La plupart des bancs sont restés autour de l'Ile du Prince-Edouard et du Cap-Breton, et ils n'ont pas traversé le golfe pour venir au nord.

FLÉTAN.

La capture du flétan a considérablement augmenté depuis quelques années, et les pêcheurs de morue rapportent qu'il devient partout plus abondant. Cette pêche n'a jamais été exploitée par nos pêcheurs comme industrie séparée, et ils le prenaient accidentellement en pêchant la morue. Comme le flétan augmente, et vu les facilités qui existent sur les côtes nord et sud pour l'expédier aux marchés dans de la glace, plusieurs pêcheurs se préparent à faire exclusivement cette pêche l'année prochaine. Dans les environs de la Pointe de Monts et de la Baie-Trinité, il a été capturé plusieurs gros flétans. Cette partie de la division du golfe a toujours été le rendez-vous favori du flétan, et autrefois lorsque les Américains en faisaient la pêche dans nos eaux, ils prenaient la plus grande partie du flétan sur la côte nord entre la Pointe de Monts et Mingan.

BOITTE.

Le capelan a donné en abondance au printemps, quelque temps avant l'apparition de la morue. Quoique je ne sois pas disposé à conseiller au département de défendre de prendre le hareng pour en faire des amendements marins, je suis porté à croire qu'il serait sage de prohiber le seinage du capelan pour cette fin. Sur la côte sud, et spécialement dans la baie des Chaleurs, on ne rencontre pas le capelan en aussi énormes quantités que le hareng, et il n'est pas non plus aussi généralement distribué. On en prend pour amendements marins en deux endroits, Paspébiac et Newport, et je pense qu'il serait bon de mettre fin à cette pratique.

Le hareng abondait au printemps et pendant tout l'été, mais il devint rare vers l'automne. L'encornet est arrivé de bonne heure, et il était très abondant. Le lançon était plus rare qu'à l'ordinaire.

Le 12 août, j'eus le plaisir d'aborder à Mingan, sur la côte nord, la goélette *Grampus*, capitaine Collins, de la commission des pêcheries des Etats-Unis. Ce monsieur, qui est conservateur d'architecture navale du Musée National, Washington, était accompagné de MM. Fred. A. Lucas et du Dr Palmer, naturalistes, aussi du Musée National. Ils arrivaient des îles Funk, au large de la côte est de Terreneuve, où ils étaient allés à la recherche d'os du grand pingouin aujourd'hui disparu. Ils avaient eu heureusement du beau temps aux îles, avaient débarqué plusieurs fois et trouvé de bons échantillons d'os. Ils étaient venus dans le golfe par le détroit de Belle-Isle, et cherchaient ici des échantillons du phoque à tête de cheval ou phoque gris. Le capitaine Collins avait aussi l'intention d'apporter avec lui quelques flétans vivants, dans le réservoir dont la goélette est munie. Je me mis complètement à sa disposition ; mais le temps était dévenu si mauvais qu'il fut impossible de capturer les échantillons désirés, et la durée de son expédition étant limitée, le capitaine Collins décida de s'en retourner sans eux. Comme je vais souvent à Mingan et que je pourrai me procurer des échantillons de phoque gris, grâce à l'obligeance de M. Mathewson, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, j'ai promis au capitaine Collins de lui en envoyer.

Je joins à mon rappoat une analyse de ceux des gardes-pêche, accompagnée des relevés ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WAKEHAM.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche *J. A. Verge* rapporte que la capture du saumon par les rets, dans l'estuaire de la Ristigouche, a produit 12,527 lbs. de moins qu'en 1886. La saison était favorable, et nul doute que les captures abondantes qui ont été faites sur la côte ont influencé le résultat négatif obtenu dans l'estuaire. Le règlement du dimanche a été parfaitement observé.

NEW-RICHMOND.

Le garde-pêche *John Cullen* constate une augmentation considérable dans le rendement du saumon. En 1886, ses relevés accusaient 75,067 lbs.; cette année la campagne a produit 112,310 lbs., soit une augmentation de 37,243 lbs., et les prix du marché étaient bas. La pêche de la morue n'a guère réussi—525 qtx. de moins que l'année dernière. L'embranchement de l'Intercolonial allant à Dalhousie et la prochine

ouverture du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs ont créé de nouvaux débouchés pour les produits agricoles; plusieurs pêcheurs ont trouvé de l'ouvrage sur le chemin de fer, de sorte que le nombre de ceux qui ont fait la pêche de la morue a été moindre qu'à l'ordinaire. Le rendement du homard diminue constamment, et il n'y a plus que trois petites fabriques en opération dans cette subdivision. M. Cullen est en faveur d'une clôture absolue de la pêche pendant quelques années. Le hareng du printemps abondait, et on aurait pu en prendre et en saler tant qu'on aurait voulu si on avait trouvé à le vendre. Il en a été pris une grande quantité pour amendements marins. La pêche du maquereau s'est réduite à très peu de chose. Le capelan n'est pas venu sur cette partie de la côte. M. Cullen n'a pas eu connaissance que la loi et les règlements de pêche aient été violés.

PORT-DANIEL.

Le garde-pêche *John Phelan* dit que la pêche du saumon a commencé le 30 mai et qu'elle a donné le plus fort rendement que l'on ait vu depuis 1878. La pêche de la morue a été bien médiocre pendant les mois de juin et de juillet, mais au mois d'août elle s'est améliorée, et comme il y avait abondance d'encornet et de hareng, elle a donné un résultat considérable. Certains pêcheurs ont observé qu'il y avait beaucoup plus de poisson qu'à l'ordinaire près de terre, car on en prenait à volonté. La pêche d'automne a fait défaut, non pas que le poisson et la boitte aient manqué, mais les grands vents en ont été la cause. La pêche du homard a commencé le 14 mai. La fabrique de Port-Daniel a cessé ses opérations le 13 juin. Ce n'est pas que le homard fût rare, mais les pêcheurs trouvaient plus profitable de travailler au quai que le gouvernement fait construire dans la baie. La fabrique de Nouvelle a fermé ses portes le 28 juillet. A l'Anse à Gascon insuccès complet, et il n'est pas probable que la fabrique recommence jamais ses opérations. M. Phelan est d'avis que le homard est aussi abondant qu'auparavant, mais qu'on ne le laisse pas prendre son plein développement, ce qui explique la diminution constatée. Il ne voit pas d'autre moyen de restaurer cette industrie que celui de suspendre la pêche du homard pendant quelques années. La plupart des pêcheurs sont en faveur de cette mesure, dit-il. Naturellement les paqueurs prétendent qu'elle serait ruineuse pour eux. Le maquereau était rare; le hareng abondant pendant le printemps et l'été, mais rare à l'automne; il n'en a été pris guère assez pour la consommation locale durant l'hiver. La lacune ainsi créée par la rareté du poisson a été comblée par une abondante récolte de grain et de pommes de terre. M. Phelan ne signale aucune contravention à la loi des pêcheries.

GASPÉ.

Le garde-pêche *P. Vibert* dit que les rets à saumon furent tendus le 16 mai, et que le premier poisson fut pris le 21 du même mois. La pêche a été bonne et la moyenne du poids élevée.

	Livres.
Capture par les rets	103,307
" par les pêcheurs à la ligne	3,370
	106,677

Augmentation de 17,761 livres sur l'année dernière.

La morue est arrivée à Percé le 2 juin, et, le 4, le capelan était abondant. L'encornet est venu de bonne heure: on en a pris dans la Grande-Rivière le 21 juillet. Au mois de septembre la pêche a été rendue nulle par le mauvais temps et la rareté de la boitte; plusieurs bateaux ont été avariés et mis hors de service pendant les mois de septembre et d'octobre. Le poisson abondait près de terre, et la preuve c'est qu'un pêcheur, monté dans une prame, a pris 90 qtx. à lui seul, au Cap d'Espoir. Pendant une tourmente, le 22 octobre, le brigantin de Jersey *St. Brelade* s'est échoué et a fait naufrage à Grande Rivière. La saison a été désastreuse pour les pêcheurs; plusieurs bateaux ont reçu des avaries, et quatre de nos meilleurs transports se sont perdus: les *G. D. T. Hebé* et *St. Brelade* (nolisés), appartenant à MM. Le Boutillier,

Frères, et le *J. L. B.* appartenant à la maison J. L. Boutillier et Cie, de Gaspé. La baleinière *Admiration*, capitaine Tripp, de Gaspé, a fait son expédition au détroit de Belle-Isle, et a tué sept baleines qui ont produit 5,000 gallons d'huile. Il est entré très peu de maquereau dans la baie de Gaspé, et il n'en a été pris que quelques douzaines. Les maquilleurs *Orient* et *Jennie Leoverns*, de Gloucester, sont arrêtés à Gaspé et ont dit qu'il n'y avait pas de grands bancs de maquereau dans le golfe. Le homard était loin d'être abondant, et en général il était de petite taille. Trois propriétaires de fabrique de conserves ont été condamnés à l'amende pour avoir utilisé du homard n'ayant pas les dimensions réglementaires. Huit permis de pêche à l'éperlan ont été accordés, et la capture de ce poisson s'est élevée à 39,636 livres. Dans toutes les rivières, l'eau était très basse et très claire; aussi les pêcheurs à la ligne n'ont-ils pris que 192 saumons, ayant un poids moyen de 17¾ libres.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

Le garde-pêche *Jos. J. Letourneau* rapporte qu'un seul petit fond de pêche à saumon a été exploité, les autres ayant été achetés par le monsieur qui possède le privilège de faire la pêche à la mouche sur la rivière. Tenant compte du fait que l'eau était très basse par suite d'un printemps hâtif et de la sécheresse, on peut dire que la pêche du saumon à la ligne a été bonne: elle a produit 159 saumons d'un poids moyen de 17 lbs. On a pris un peu de truite avec la ligne et l'hameçon; ceux qui avaient des permis de rets n'en ont pas profité. Faible capture de morue; il restait peu de pêcheurs pour consacrer leur temps à cette pêche. Comme toujours, depuis quelques années, le marsouin blanc abonde et il a complètement chassé la morue de la côte. Ce poisson est revenu en abondance à l'automne, mais vu le petit nombre de pêcheurs et le mauvais temps, la capture a été faible. Le hareng d'automne était rare, et il en a été pris juste assez pour la consommation locale. On n'a pas vu de maquereau.

ILES DE LA MADELÉINE.

Le garde-pêche *Ant. Chevrier* accuse une augmentation considérable dans la capture de la morue aux îles. Nos banquiers ne sont pas allés sur la côte du Labrador comme ils ont fait jusqu'ici, mais ils ont borné leurs opérations aux bancs qui entourent les îles. Ils ont été sages en cela, car ils ont fait de bonnes expéditions, tandis que la pêche a manqué sur la côte du Labrador. La plus grande partie de la morue capturée par nos pêcheurs a été vendue à Halifax et a rapporté plus que depuis plusieurs années. Le homard accuse une diminution considérable, sous le double rapport de la quantité et de la taille. Il en est de même du phoque, qui a produit 4,850 peaux et 25,725 gallons d'huile de moins que l'année dernière. Les navires ont mis du temps à sortir des glaces; ceux du Havre-aux-Maisons sont les seuls qui aient fait des expéditions payantes. Deux goélettes ont été écrasées par la glace, et on a dû les abandonner; leurs équipages ont été sauvés, heureusement. Le hareng du printemps abonde, mais comme ce poisson n'est demandé que pour la boitte du homard, on en a pris peu. Le maquereau était rare; ce qu'on en a pris était de belle qualité et il a rapporté de bons prix.

GODBOUT.

Le garde-pêche *N. A. Comeau* dit que la pêche du saumon aux rets a donné une bonne moyenne et que le poisson capturé était gros, d'un poids moyen de 15 lbs. La pêche à la mouche n'a pas duré longtemps par suite de l'eau basse, mais elle a été assez fructueuse. La truite était abondante; il en a été pris de grandes quantités par les pêcheurs à la ligne, les Sauvages de l'endroit, etc. Vers la fin de juillet, on a vu de petits bancs de maquereau dans la baie Godbout. Le 8 août la goélette américaine *Emma W. Brown*, de Gloucester, fit escale à Godbout, à la recherche de maquereau. Le thon étant très abondant. Cette année on a pris de la morue jusqu'à Saint-Nicolas; elle abondait aussi dans la baie Godbout, et si les pêcheurs y avaient été

préparés, ils auraient pu en prendre beaucoup ; c'aurait été chose inouïe dans cette division, car depuis des années on n'a pas vu de morue à l'ouest de l'île du Caribou. Le flétan a considérablement augmenté en nombre et en poids,—résultat probablement dû à l'exclusion des lignes de fond américaines. Le hareng a été abondant toute la saison durant, depuis mai jusqu'à novembre. On a vu grand nombre de marsouins blancs pendant les mois de juin et juillet ; après cela ils sont devenus rares. Les marsouins noirs étaient rares aussi, et les chasseurs de l'endroit n'en ont tué que quelques-uns. Les phoques diminuent; les phoques de havre qui avaient coutume d'abonder autour de Manicouagan, étaient rares cette année, ayant probablement été effrayés par le bruit des opérations de la Compagnie Canadienne d'Huile et de Guano de Poisson à Manicouagan. Il n'y a pas eu de conflit avec les pêcheurs, tous s'étant volontiers soumis aux règlements.

TRINITÉ.

Le garde-pêche *J. A. Bélanger* dit que le rendement de la pêche du saumon aux rets a presque doublé celui de 1886. La pêche à la mouche dans la rivière Trinité n'a guère réussi, vu le bas niveau de l'eau, mais la rivière était bien remplie de poisson. La pêche de la truite a été moyenne ; celle de la morue, médiocre. Cette dernière a commencé tard, et le poisson a été rare toute la saison durant ; il devint plus abondant à l'automne, mais par suite du mauvais temps et de la perte de plusieurs bateaux et rets dans un gros coup de vent, la capture s'est réduite à presque rien. Le hareng était abondant. Le flétan aussi ; quelques pêcheurs qui avaient tendu des lignes de fond ont bien réussi, car le flétan augmente évidemment, et le service régulier du paquebot-poste *Otter* offre de grandes facilités pour l'envoyer frais au marché. Certains pêcheurs ont l'intention de se consacrer à l'exploitation de cette pêcherie. Le maquereau était rare, et il n'en a été pris qu'une petite quantité.

MOISIE.

Le garde-pêche *T. Mignault* signale une importante capture de saumon dans sa division. La pêche aux rets commença le 21 mai ; elle était dans son plus fort le 6 juin, et continua d'être bonne jusqu'au 9 juillet, alors qu'elle se mit à diminuer ; le 23, tous les rets étaient levés. La capture totale opérée dans cette division s'est chiffrée par 107,140 livres, contre 68,548 livres en 1886. Les pêcheurs à la mouche sont venus tard ; cependant, ils ont capturé 57 saumons d'un poids moyen de 26 livres : le plus gros pesant 39½ livres. La morue est arrivée le 14 juin, et la meilleure pêche s'est faite entre le 15 juillet et la fin d'août. En somme la pêche a été médiocre, il ne s'est absolument rien fait après le mois d'août. Hareng abondant. Maquereau rare.

MINGAN.

Le garde-pêche *G. L. Duguay* rapporte que la pêche du saumon aux rets a été meilleure qu'en 1886. La pêche à la mouche n'a guère réussi, l'eau étant trop basse et trop claire. 43 saumons ont été capturés sur la rivière Romaine, 38 sur la Mingan et 9 seulement sur la Saint-Jean. Sur cette dernière les pêcheurs n'ont pu résister aux mouches. La pêche de la morue d'été, quoique tardive, a été assez bonne ; celle d'automne a manqué. Les 20 navires composant la flotte de la Pointe-aux-Esquimaux, n'ont pris que 500 qtx. de morue sur la côte du Labrador ; cependant ils s'étaient gréés pour le hareng aussi, et lorsque la morue manqua, ils réussirent à prendre des chargements de hareng du Labrador. Au printemps, les mêmes navires ne purent capturer que 6,550 phoques.

NATASHQUAN.

Le garde-pêche *Wm. McLeod* dit que la pêche du saumon aux rets commença le 13 juin et était finie le 15 juillet ; quoique au-dessous de la moyenne, son rendement fut un peu meilleur que celui de l'année dernière. La pêche de la morue a complètement fait défaut : il n'y avait ni poisson ni boitte. La capture des phoques

sur la glace a été meilleure qu'en 1886. Le hareng n'a pas été aussi abondant qu'à l'ordinaire.

WASHEECOOTAI.

Le garde-pêche *G. Mathurin* signale une diminution dans toutes les pêches de sa division. C'est la conséquence du fait qu'il reste très peu de pêcheurs ; ceux qui demeuraient à Kegoshka et à la Baie-Washeecootai sont partis de la côte. La pêche du saumon n'a donné que dix-huit jours, le poisson ayant monté tout droit sans s'arrêter dans les estuaires. La morue n'est jamais venue dans les eaux basses, et les quelques pêcheurs qui ont restés, n'étant pas gréés pour la pêche au large, n'ont presque rien fait. Deux goélettes, une des îles de la Madeleine et l'autre de la Pointe-aux-Esquimaux, ont fait la pêche et la conserve du homard dans la baie Coocoochoo, et ont assez bien réussi. Le hareng était assez rare.

SAINT-AUGUSTIN.

Le garde-pêche *John Legouvé* rapporte que la pêche du saumon aux rets a été un peu meilleure qu'en 1886. La température était favorable, mais la campagne fut de courte durée : l'eau étant basse et le capelan rare, le poisson n'est pas resté longtemps dans l'eau salée. La pêche de la morue a donné un meilleur rendement que depuis deux ans, quoique la capture n'ait pas encore été bien considérable. Le capelan s'est tenu éloigné de terre ; par suite la morue est restée en eau profonde. A la Baie-du-Mouton et à Harrington, où les pêcheurs sont mieux pourvus de bateaux et d'appareils pour la pêche en eau profonde, et sont en réalité plus entreprenants que ceux de la côte, la capture a été assez bonne. La pêche sédentaire du phoque, qui se fait au mois de décembre, a été médiocre, les phoques s'éloignant davantage de la côte en se dirigeant vers l'ouest. Quelques familles de Saint-Augustin sont à la gêne pour l'hiver, mais il n'y aura pas de misère générale dans cette division.

BONNE ESPÉRANCE.

Le garde-pêche *W. H. Whitely* rapporte que la pêche de la morue a été bien meilleure que l'année dernière ; vers la fin de juin la perspective était excellente, mais le beau temps retint la boitte et le poisson loin de la côte, trop loin pour que les seines et les trappes pussent faire quelque chose, et il empêcha pareillement le poisson de mordre. Pour faire une bonne pêche il faut toujours un peu de vent et que l'eau soit un peu ridée ; quand le temps est clair et calme le poisson est ombrageux, et il refuse de prendre l'appât. La morue était abondante, et il n'y a pas de doute que si le temps eût été plus favorable, il se serait fait de meilleures captures. La rendement du saumon a été moyen ; il y eut d'abord abondance de poisson, mais elle n'a pas duré longtemps ; le calme extrême ne convenait pas à la pêche aux rets. La pêche sédentaire du phoque a manqué, parce que la glace du nord est venue dans le détroit aux mois de mai et de juin et s'est resserrée contre la côte. Plusieurs rets furent emportés. Le capelan fut abondant durant les premières six semaines de la saison. Le lançon, qui sert de boitte quand le capelan a disparu, a manqué, et par suite de cette circonstance de grandes quantités de poisson ont été perdues pendant les mois d'août et septembre.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté Maquereau, dans la province

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à éperlan.	
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$
Vingt stations de pêche au saumon	...	.....	.....	.....	20	200	20	3615	3615	....	.....	3	75

SUBDIVISION DE NEW-RICHMOND

Maguasha	...	.....	.....	....	18	300	40	1350	1110	....	.....	.....	.....
Nouvelle	...	....	.....	....	40	600	80	1650	1400		.	.....	.....
Carleton	...	.....	.....	.....	75	1150	110	5000	3500	200	200	...	.....
Maria	...	....	.....	.....	110	1500	160	8500	7000	40	40	.....	.....
New-Richmond et Black-Cape	...	....	.....	.....	55	750	65	3225	2267	....	.....	....	.....
Capelin	...	...	.....	.....	80	1400	100	3500	1100	140	140	....	.....
Grand et Petit Bonaventure	...	.....	.....	.....	165	5650	270	4400	2500	500	500	.....	.....
New-Carlisle	...	.	.....	.....	25	500	60	1400	700	160	160	.....	.....
Paspébiac	31	3200	170160	186	150	3800	270	3000	1960	340	340	.....	.....
Total	31	3200	170160	186	718	15650	1155	32025	21537	1380	1380	.....	.....

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL

Portage de Paspébiac	...		.....	.....	30	1400	60	1060	400	250	360	.....	.....
Nouvelle et Shegawack	...	....	.....	.....	55	2000	110	2200	900	200	260	.....	.....
Pointe Loup-Marin	...	....	.	.....	40	500	45	1200	400	60	75	.....	.....
Baie du Port-Daniel	...	....	.....	.....	35	1400	70	1680	550	130	150	...	.....
L'Anse à la Barbe	...	....	.....	.....	15	600	40	600	300	60	90	....	..
L'Anse au Gascon	...	.....	.....	....	60	3000	120	2400	1200	200	300	.....	.....
Total	...	....	.....	....	235	8900	445	9040	3750	900	1235	.....	.....

TOTAL POUR LE COMTÉ

Subdivision de Ristigouche	...	....		..	20	200	20	3615	3615	.....	.....	3	75
do New-Richmond	31	3200	170160	186	718	15650	1155	32025	21537	1380	1380	...	.....
do Port-Daniel	..	...	.....	.....	235	8900	445	9040	3750	900	1235	.....	....
Grand total	31	3200	170160	186	973	24750	1620	44680	28902	2280	2615	3	75

de Bonaventure, s'étendant depuis la tête de la marée, Ristigouche, jusqu'à la Pointe de Québec, pour l'année 1887.

(De la tête de la marée à Maguasha).

Espèces de poisson.											Produits du poisson				
Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Eperlan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Anguille, barils.	Langues et nones de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et poisson mêlé, barils.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poison employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.
															$ cts.
51765	.....	.....	4000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,473 00

De Maguasha à la Pointe-Paspébiac).

13053	.....	.....	.....	100	400	5	10	.....	.....	75	.....	10	2500	320	
8500	.....	.....	.....	150	600	6	8	.....	.....	100	.....	10	3500	350	
15462	25	.....	.....	200	2000	8	4	.....	.....	200	10	20	10320	320	
44889	30	.....	.....	225	1500	10	50	.....	.....	150	15	20	11000	800	
27811	.....	.....	.....	100	950	5	5	.....	.....	140	.....	20	7000	450	
.....	300	40	.....	200	1100	7	.....	15	6000	250	220	140	7500	700	
595	1090	100	.....	400	1200	11	9	30	7000	300	840	450	11500	1500	
.....	200	50	.....	100	500	5	.....	10	30 0	150	170	220	4500	380	
2000	1100	200	.....	150	800	14	18	60	.....	290	940	800	8000	390	
112310	2745	390	.....	1625	9050	71	104	115	16000	1655	2195	1690	65500	5210	111,507 00

(De la Pointe-Paspébiac à la Pointe-Maquereau).

.....	1200	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900	200	200	250	
375	1000	.....	.....	70	.....	.....	.....	.....	33500	.....	750	250	1100	400	
.....	400	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	75	600	100	
34198	600	.....	.....	40	.....	.....	.....	5	26811	10	450	100	800	250	
4100	900	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	150	500	100	
1024	3500	.....	.....	140	.....	.....	.....	10	3800	10	3000	400	800	280	
39697	7600	.....	.....	450	.....	.....	.....	15	62111	20	6100	1175	4000	1380	59,750 22

DE BONAVENTURE.

51765	.....	.....	4000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,473 00
112310	2745	390	.....	1625	9050	71	104	115	16000	1655	2195	1690	65500	5210	111,507 00
39697	7600	.....	.....	450	.....	.....	.....	15	62111	20	6100	1175	4000	1380	59,750 22
203772	10345	390	4000	2075	9050	71	104	130	78111	1675	8295	2865	69500	6590	181,730 22

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté la Madeleine), dans la province

SUBDIVISION DE GASPÉ

Nom des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.			
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.
			$			$			$		$
Pointe-Noire	...	...	...	...	18	330	27	308	150	60	110
Iles Newport	...	...	...	...	26	894	45	716	400	120	132
Newport	...	...	...	...	18	750	34	705	344	20	10
Anse à Blondel	...	...	...	...	9	650	21	610	430	30	50
Pointe Newport	...	...	...	...	35	1850	81	1580	800	...	...
Anse aux Canards	...	...	...	...	8	320	17	280	90	20	10
Grand Pabos	...	...	...	...	22	1020	54	546	524	60	65
Grand Ruisseau	...	...	...	...	6	220	12	180	85	...	...
Anse aux Basques	...	...	...	...	17	1010	38	650	361	30	40
Sainte Adelaïde de Pabos	...	...	...	...	9	287	17	266	112	25	30
Petit Pabos	...	...	...	...	24	1360	49	15 0	980	50	80
Petite Rivière, Ouest	...	...	...	...	19	1500	39	726	425	50	20
Grande Rivière	...	...	...	...	77	4620	167	2600	1700	300	170
Petite Rivière, Est	...	...	...	...	43	1975	82	1740	916	87	105
Cap d'Espoir	...	...	...	...	24	490	33	700	299	...	...
Anse du Cap	...	...	...	...	48	3180	92	1960	962	96	80
Anse à Beaufils	...	...	...	...	36	1460	66	1320	618	160	97
Ile Bonaventure	...	...	...	...	67	1376	123	2491	1260	25	10
Percé	...	...	...	...	149	6215	289	5232	2976	215	170
Coin du Banc	2	114	2200	9	16	795	32	750	486	286	462
Barachois	...	...	...	...	43	2150	86	1642	1080	250	200
Belle Anse	...	...	...	...	12	480	24	970	560	25	15
Malbaie	...	...	...	...	36	1600	72	1440	805	25	20
Pointe Saint Pierre	2	116	1600	9	67	3230	133	2710	1360	150	220
Chien Blanc	...	...	...	...	19	1525	38	800	460	80	75
Bois Brulé et Tête Rouge	...	...	...	...	30	1900	60	1150	630	25	20
Anse au L.-Marin et Anse au Brilliant	...	...	...	...	15	550	30	505	250	...	...
Douglastown	2	143	3000	11	18	540	36	1045	635	60	60
Sandy-Beach	3	172	6000	15	20	452	33	2256	1667	25	20
Gaspé, Nord et Sud	2	125	2800	21	71	1080	88	4270	2125	50	40
Péninsule et Cap aux Os	1	40	300	4	10	85	15	1263	1198	...	...
Petit Gaspé et Rocher au Loup-Marin	...	...	...	...	31	374	45	1111	653	...	...
Grande Grève et Anse Saint-George	2	145	2000	12	17	365	32	578	495	140	140
Cap au Sauvage et Tête-de-Navire	...	...	...	...	33	835	53	1348	915	22	40
Totaux	14	855	17900	81	1093	45468	2063	45938	26751	2486	2491

de Gaspé, s'étendant de la Pointe-Maquereau au Cap-Chatte (y compris les Iles de de Québec, pour l'année 1887.

(Pointe-Maquereau à la tête du Cap-Gaspé).

Espèce de poisson.													Produits du poisson.						
Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils	Langues et noues de morbarils.	Huîtres en boîtes, lbs.	Peaux de loup-marin, No.	Huile de loup-marin, gallons	Huile de baleine, gallons	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.
																			$ cts.
.....	.....	561	2	267	26	...	...	...	...	3	.....	...	.....	.....	420	67	420	60	
.....	.....	1300	3	850	95	...	...	...	...	6	20000	...	.....	.....	1200	200	1600	85	
.....	.....	1090	3	735	30	...	...	...	...	4	14160	...	.....	.....	1020	190	206	60	
.....	.....	785	2	430	66	...	...	...	...	2	.....	...	...	.....	700	150	45	35	
2460	.....	4900	1	250	30	...	...	...	...	40	.....	...	.....	.....	4000	900	50	101	
300	.....	345	2	2300	150	...	...	...	...	2	.....	...	.....	...	290	40	35	30	
1000	.....	2088	5	1850	70	...	...	5	3	21	29424	...	.....	.....	1950	380	600	84	
.....	.....	366	1	.....	25	60	...	...	...	6	.....	...	.....	.....	300	30	80	20	
.....	.....	2200	2	.....	50	...		...	...	10	.....	...	.....	.....	2100	135	150	60	
.....	.....	1180	2	750	60	...	...	...	...	18	.....	...	.....	.....	1080	90	60	50	
5500	.....	2950	8	500	130	...	...	3	1	.....	7450	...	.....	.....	2600	160	270	50	
.....	.....	1800	...	200	195	..	...	...	...	.....	45000	...	.....	.....	1500	1370	135	49	
4400	.....	8410	.	.....	655	...	70	...	...	9	.....	...	.....	.....	5350	1235	341	341	
.....	.....	4248	...	.....	43	2	...	...	...	12	4800	...	.....	.....	4040	910	.....	184	
.....	.....	1135	...	.....	.....	...	...	...	...	.....	7000	...	.....	.....	885	240	96	118	
.....	.....	4107	...	.....	.....	...	...	...	...	2	4800	...	.....	.....	3590	1270	125	295	
.....	.....	2165	...	.....		...	...	...	...	.....	.....	...	.....	.....	1840	460	110	190	
.....	.....	3660	...	.....	33	...	...	...	...	2	6450	...	.....	.....	2410	707	3	29	
25	.....	9380	...	.....	475	...	...	...	...	2	16750	...	.....	.....	5185	3350	10	147	
1600	.....	910	...	.....	11	...	...	...	...	.....	23040	...	.....	.....	872	107	.....	28	
10000	.....	3000	...	.....	30	...	...	4	3	.....	.....	...	.....	.....	2500	800	.....	80	
2250	8448	600	...	.....	5	...	...	...	...	.....	19088	...	.....	.....	300	100	20	35	
900	.....	2080	...	350	15	...	..	...	...	.....	.....	...	.....	.....	2080	750	20	30	
.....	.....	4240	...	.....	30	...	...	...	...	.....	.....	...	.....	.....	4170	1305	.....	24	
.....	.....	950	..	.....	20	...	...	...	...	5	12480	...	.....	.....	1450	95	5	75	
.....	.....	1400	...	.....	20	...	...	5	...	3	11721	...	.....	.....	1900	175	5	125	
1550	.....	450	...	.....	.....	...	...	...	...	.....	9000	...	.....	.....	450	75	.....	85	
5220	.....	540	...	.....	20	...	...	...	...	.....	.....	...	.....	...	500	100	.....	100	
12075	.....	237	...	.....	76	...	...	...	...	.....	.....	...	.....	...	107	58	.....	85	
25900	.....	325	...	.....	53	...	...	4	4	.....	.....	4	10	5000	165	250	...	80	
12550	.....	285	...	.....	62	...	...	3	5	.....	.....	...	.....	.....	200	72	.....	120	
10350	.....	160	...	.....	30	...	...	...	...	.....	16860	...	.....	.....	100	187	.....	45	
2025	.....	631	...	.....	29	...	...	...	...	.....	.....	...	.....	.....	550	170	.....	45	
3802	.....	1564	...	.....	22	...	...	...	...	.....	.....	...	.....	.....	1200	255	.....	28	
102907	8448	70072	26	8482	2556	62	70	24	16	147	311023	4	10	5000	57004	16413	4376	2953	418,068 16

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux

SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MADELEINE—

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.
						$			$		$		
Cap des Rosiers	.....	.....	.....	.....	95	1020	125	1400	950	100	45	.....	.....
L'Anse à Louise	.....	.....	.....	.....	60	840	80	1200	600	25	20	.....	.....
Jersey Cove	.....	.....	.....	.....	29	362	39	840	420	.....	.....	.....	.....
Trois-Ruisseaux	.....	.....	.....	.....	41	222	54	580	290	.....	.....	.....	.....
Anse aux Griffons	.....	.....	.....	.....	64	1024	89	1440	768	100	120	.....	.....
Anse à Fougère	.....	.....	.....	.....	10	105	14	160	80	.....	.....	.....	.....
Rivière au Renard	.....	.....	.....	.....	136	1540	186	3200	2100	325	250	.....	.....
Petite Rivière	.....	.....	.....	.....	24	324	34	480	288	20	20	.....	.....
Petit Cap	.....	.....	.....	.....	30	331	50	600	300	.....	.....	.....	.....
Grande Anse	.....	.....	.....	.....	14	161	21	120	48	.....	.....	.....	.....
Echourie	.....	.....	.....	.....	6	48	9	240	120	.....	.....	.....	.....
Pointe Jaune	.....	.....	.....	.....	13	136	18	240	120	.....	.....	.....	.....
L'Anse à Valeau	.....	.....	.....	.....	16	224	22	320	192	60	20	.....	.....
Grand Etang	.....	.....	.....	.....	6	130	10	250	100	.....	.....	.....	.....
Pointe Sêche	.....	.....	.....	.....	15	410	22	380	175	.....	.....	.....	.....
Grande Chlorydorme	.....	.....	.....	.....	24	680	21	380	175	60	60	.....	.....
Petite Chlorydorme	.....	.....	.....	.....	14	250	19	400	200	60	60	.....	.....
Petite Anse	.....	.....	.....	.....	14	250	15	300	120	.....	.....	.....	.....
Pointe de la Frégate	.....	.....	.....	.....	15	260	17	400	200	.....	.....	.....	.....
Petite Vallée	.....	.....	.....	.....	18	300	20	420	200	.....	.....	.....	.....
Anse à Colin	.....	.....	.....	.....	13	200	9	350	150	.....	.....	.....	.....
Anse à Mercier	.....	.....	.....	.....	10	150	9	350	150	.....	.....	.....	.....
Grande Vallée	.....	.....	.....	.....	29	280	31	750	400	.....	.....	3	.....
Grande Anse	.....	.....	.....	.....	12	148	11	200	100	.....	.....	.....	.....
Cap à l'Ours	.....	.....	.....	.....	30	525	33	600	400	.....	.....	10	.....
Petite Madeleine	.....	.....	.....	.....	12	120	15	200	100	.....	.....	.....	.....
Manche D'Epée	.....	.....	.....	.....	8	100	9	180	90	.....	.....	.....	.....
Gros Mâle	.....	.....	.....	.....	10	150	14	300	150	.....	.....	5	.....
Ruisseau des Olives	.....	.....	.....	.....	8	120	8	200	120	.....	.....	5	.....
Anse Pleureuse	.....	.....	.....	.....	7	110	10	250	150	.....	.....	6	.....
Mont Louis	.....	.....	.....	.....	74	2000	98	1500	1000	250	100	6	900
Rivière à Pierre	.....	.....	.....	.....	10	200	12	250	120	.....	.....	.....	.....
Rivière Claude	.....	.....	.....	.....	21	400	40	300	200	50	50	4	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	888	13120	1164	18780	10576	1050	745	39	900

et rets, etc., dans le comté de Gaspé, etc.—*Suite.*

(Tête du Cap Gaspé à la rivière Claude.)

Espèces de poisson.											Produits du poisson.						
Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et mêlé, barils.	Nombre de peaux de loups-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Huile de loup marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.
																	$ cts.
1390	.....	.....	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	650	440	100	130	
1100	.....	.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550	370	.....	100	
465	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230	185	.....	90	
500	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	210	.....	100	
730	.....	600	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	365	310	100	120	
80	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	14	.....	25	
2900	.....	1000	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1500	795	175	350	
300	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	50	.....	30	
390	.....	.....	53	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	175	.....	65	
100	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	24	.....	12	
260	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	175	40	.....	20	
240	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	120	50	.....	24	
400	.....	525	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	65	50	20	
200	.....	.....	10	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	40	25	15	
700	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	350	140	.....	22	
400	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	80	.....	21	
400	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	80	.....	29	
120	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	25	.....	20	
200	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	40	.....	18	
300	.....	625	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	60	.....	28	
100	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	20	.....	31	
100	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	20	.....	10	
525	.....	500	27	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	268	110	25	10	
50	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	.....	60	
750	.....	750	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380	150	10	25	
75	.....	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	15	.....	100	
50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	.....	17	
125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	25	.....	8	
50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	10	.....	15	
50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	.....	10	
900	.....	1200	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	180	25	119	
25	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	10	.....	60	
75	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	15	.....	55	
14050	.....	5900	526	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7158	3783	510	1759	75,919 70

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.								
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, quintaux.	Egrefin, qtx.
			$			$			$		$					
Marsouïs	...	.....	.....	....	5	200	10	150	123	.....	.....	...	.....	.....	100	....
Rivière à Martin	...	.....	.....	....	8	320	16	225	175	.....	.....	3	.....	.....	400	....
Sainte-Anne	2	159	10000	10	54	2360	109	1120	975	216	165	4	2677	.....	1141	....
Cap-Chatte	3	96	2600	10	27	1080	54	796	520	106	60	...	.....	.....	410	....
Totaux	5	255	12600	20	94	3960	189	2291	1793	322	225	7	2677	.....	2051	....

SUBDIVISION DES

Ile Amherst	5	160	3400	32	106	3585	263	19000	12900	1230	1310	...	.....	.....	8046	138
do de la Meule	9	350	16000	95	64	5010	192	1500	1110	1000	710	...	.....	.....	6500	600
do Allright	11	420	15400	118	3	75	8	320	150	1000	250	...	.....	.....	3245	58
do Bryon	...	.....	.....	....	25	625	50	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	1050	11
do de l'Entrée	...	.....	.....	....	4	100	9	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	80	4
Grosse Ile et Grande Entrée	1	40	2000	4	17	440	36	36	32	2170	1400	...	.....	.....	530	10
Totaux	26	970	36800	249	219	9835	558	20856	14192	5500	3670	...	.....	.. .	19451	821

TOTAL POUR LE

Subdivision de Gaspé	14	855	17900	81	1083	45458	2063	45938	26751	2486	2491	...	102907	8448	70072	26
Subd. de la R. Madeleine	...	.....	.....	....	888	13120	1164	18780	10576	1050	745	39	900	.....	14050	....
do Ste-Anne	5	255	12600	20	94	3960	189	2291	1793	322	225	7	2677	.....	2051	....
Subd. d. Iles de la Mad.	26	970	36800	249	219	9835	558	20856	14192	5500	3670	...	.....	.....	19451	821
Totaux	45	2080	67300	350	2284	72373	3974	87556	53067	9358	7131	46	106484	8448	105634	847

et rets, etc., dans le comté de Gaspé, etc.—*Suite.*

(Rivière Claude au Cap Chatte.)

Espèces de poisson.									Produits du poisson.							Valeur.
Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et nones de morue, barils.	Homard, en boîtes.	No. de peaux de marsouins	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, galls.	Huile de baleine, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	
																$ cts.
.....	22	...	.....	.....	...	.....	...	.....	.....	.....	.....	45	28	42	20	
.....	16	...	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	100	20	25	
.....	184	...	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	500	189	220	390	
.....	144	...	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	125	.....	200	120	150	310	
.....	366	...	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	225	.....	945	437	432	745	15,137 90

ILES DE LA MADELEINE.

.....	342	...	317	.....	.....	12	66816	5070	15610	....	.....	6500	460	1010	1045	
.....	.....	...	10	.....	.....	8	101040	3700	7860	.....	.....	4000	460	400	1500	
.....	653	...	35	.....	.....	.....	37440	2000	6000	...	.....	2530	802	575	450	
.....	.....	...	80	.....	.....	.....	57600	60	200	.....	.....	950	150	.....	60	
.....	.....	...	1	.....	.....	.....	12096	25	75	.....	.....	50	25	.....	30	
.....	.....	...	26	....	.....	.....	183972	370	1130	.....	.....	395	1900	.....	330	
.....	995	...	469	.....	.....	20	458964	11225	30875	....	.....	14425	3797	1985	3415	418,068 16

COMTÉ DE GASPÉ.

8482	2556	62	70	24	16	147	311023	4	10	.....	5000	57004	16413	4376	2953	418,068 16
5900	526	...	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7158	3783	510	1759	75,919 70
.....	366	...	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	225	.....	945	437	432	745	15,137 90
.....	995	...	469	.....	.....	20	458964	11225	30875	.....	.....	14425	3797	1985	3415	196,162 18
14382	4443	62	539	69	16	167	769987	11229	30885	225	5000	79532	24430	7303	8872	705,287 94

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté de pour l'an

SUBDIVISION DE GODBOUT—

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Saumon, brls.	Saumon, frais, lbs.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.		
			$			$			$		$		
Manicouagan	1	15	300	3	3	90	3	50	50	1763	2150	.....	250
Pointe aux Outardes	.....	.....	.....	.....	3	53	5	75	65	.....	.....	.....	.....
Mistassini	.....	.....	.....	.....	3	40	2	90	90	.....	.....	.....	800
Godbout	.....	.....	.....	.....	13	288	10	645	612	270	322	.....	7273
Pointe des Monts	.....	.....	.....	.....	5	85	4	315	305	60	40	.....	5000
Totaux	1	15	300	3	27	556	24	1175	1122	2093	2512	.....	13323

SUBDIVISION DE LA TRINITÉ—

Pointe des Monts	.....	.....	.....	.....	5	156	8	156	59	240	156	.....	.....
Baie de la Trinité	.....	.....	.....	.....	5	380	6	695	340	.....	.....	.....	9431
Petit Mai	1	13	400	2	17	532	14	387	157	.....	...	.....	1100
Islets au Caribou	3	51	1500	7	17	358	21	962	371	....	.....	.....	14587
Iles aux Œufs	1	31	400	3	3	46	6	170	83	....	...	...	.....
Baie des Anglais	.....	.....	.....	.....	37	541	43	710	258	.....	.....	8	.....
Pentecôte	3	107	2700	7	17	367	15	115	51	120	47	.....	.....
Cailles Rouges	.....	.....	.....	.....	11	234	11	120	45	50	22	.....	.....
Caoui	.....	.....	.....	.....	2	56	3	25	10	....	....	.....	.....
Totaux	8	202	5000	19	117	2670	127	3340	1394	410	225	8	25118

SUBDIVISION DE MOISIE

Jambons	3	49	1250	9	17	496	30	1591	608	270	500	....	.....
Rivière Sainte-Marguerite	.....	.....	.....	.....	2	100	4	690	855	40	25	1	9500
Sept-Iles	2	35	1150	8	20	845	39	2705	2321	96	94	....	8228
Rivière Moisie	1	54	500	4	24	1745	89	4350	3745	175	120	8	89412
Pigou	.....	.....	.....	.....	4	200	9	200	150	70	50	.....	.....
Totaux	6	138	2900	21	67	3386	171	9536	7679	651	789	9	107140

Saguenay, s'étendant de Manicouagan aux Blancs Sablons, dans la province de Québec, née 1887.

(Manicouagan à la Pointe des Monts).

Espèces de poisson.									Produits du poisson.						
Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Esturgeon, lbs.	Nombre de peaux de loups-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé com boîtte, brls	Poiss. emp. comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale.	Valeur.
															$ cts.
.....	.....	15	.....	.....	.....	9000	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	6	
.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	40	.....	120	.....	.....	.....	.....	11	
.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
18	.....	11	.....	.....	.....	.....	72	9	360	18	5	.....	.....	9	
.....	9000	13	.....	.....	.....	.....	106	7	530	14	.....	.....	.....	8	
18	9000	62	.....	2	.....	9000	219	16	1012	32	5	.....	.....	35	5,694 20

(Pointe des Monts à la Rivière à Vachon).

27	13925	9	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	3	.....	8	
.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	
107	1400	114	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	66	.....	15	
311	1250	74	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	100	.....	19	
31	.....	63	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	6	.....	6	
965	1900	74	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	900	250	.....	75	
69	.....	5	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	10	.....	15	
80	.....	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	9	.....	19	
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	6	.....	4	
1608	18475	362	4	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1485	450	.....	171	17,231 10

(Jambons à la Rivière au Bouleau).

1199	1200	355	12	.....	7	.....	12	.....	60	.....	507	172	4	22	
64	200	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	20	2	3	
1131	2200	127	2	.....	8	.....	45	.....	225	12	658	150	6	56	
3064	5850	.....	.....	5	7	.....	30	.....	150	.....	1969	450	8	115	
240	900	20	.....	.....	2	.....	3	.....	15	.....	150	80	.....	5	
5698	10350	502	14	7	24	.....	90	.....	450	12	3309	872	20	201	51,856 40

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, etc.,

SUBDIVISION DE MINGAN

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		
Petite Rivière	.....	.....	.....	.....	16	490	17	.....	.....	100	120	.....	.....
Chaloupe	.....	.....	.....	.....	12	372	13	.....	.....	100	120	.....	.....
Sheldrake	.....	.....	.....	.....	57	2014	75	200	200	300	360	2	500
Rivière du Tonnerre	.....	.....	.....	.....	36	1344	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dock	.....	.....	.....	.....	22	720	27	.....	.....	200	250	.....	.....
Pointe Riche	.....	.....	.....	.....	6	186	6	.....	.....	200	280	.....	.....
Jupitagan	.....	.....	.....	.....	10	310	13	100	75	50	60	.....	.....
Magpie	.....	.....	.....	.....	50	1740	69	.....	.....	50	60	.....	.....
Rivière Magpie	.....	.....	.....	.....	2	24	2	200	150	300	360	.....	.....
Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	43	1694	70	500	500	200	250	.....	.....
Longue Pointe	.....	.....	.....	.....	30	1120	45	100	100	200	250	.....	.....
Mingan	.....	.....	.....	.....	4	240	3	100	100	.....	.....	.....	.....
Romaine	.....	.....	.....	.....	2	25	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe aux Esquimaux	22	550	20000	110	100	740	120	1600	750	600	840	.....	.....
Betchouan	4	112	2000	20	8	240	8	400	200	100	120	.....	.....
La Corneille	.....	.....	.....	.....	3	75	2	100	100	50	50	.....	.....
Baie Fiashter	.....	.....	.....	.....	4	120	6	200	175	50	50	.....	.....
Total	26	662	22000	130	405	11454	519	3500	2350	2500	3170	2	500

SUBDIVISION DE NATASHQUAN

Nabissippi	.....	.....	.....	.....	7	210	20	200	100	100	50	.....	.....
Agwanus	.....	.....	.....	.....	10	300	28	200	100	100	50	.....	.....
Pashasheeboo	.....	.....	.....	.....	6	180	18	150	75	100	50	.....	.....
Isle à Michon	.....	.....	.....	.....	4	120	12	150	75	50	30	.....	.....
Havre Canadien	.....	.....	.....	.....	26	780	15	1200	1000	200	100	.....	.....
Natashquan	9	270	4000	56	35	1050	95	3000	1500	300	200	.....	.....
Rivière Natashquan	.....	.....	.....	.....	5	150	13	2000	1000	150	100	.....	.....
Total	9	270	4000	56	93	2790	201	6900	3850	1000	580	.....	.....

dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite.*

(Chaloupe à Watsheeshoo).

Espèces de poisson.						Produits du poisson.					
Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Peaux de loups-marins, nombre.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.
											$
.....	.....	150	.....	.....	.....	.....	100	50	.....	20	
.....	.....	130	.....	.....	.....	.....	80	50	.....	15	
3	.....	3200	1800	.....	.....	.....	3000	750	20	100	
.....	.....	1200	1200	.....	.....	.....	1000	450	50	100	
.....	.....	1500	1200	.....	.....	.....	1200	500	.....	30	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	
5	.....	200	300	.....	.....	.....	100	25	.....	20	
2½	.....	3000	2500	20	.....	.....	2500	750	100	200	
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	
.....	20000	2000	2000	.....	.....	.....	1500	500	100	150	
.....	.....	1200	500	.....	.....	.....	900	400	.....	50	
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
.....	.....	500	3000	6000	6150	43050	350	150	.....	500	
.....	.....	.....	.....	800	400	2800	.....	.....	.....	25	
4	.....	50	.....	5	.....	.....	25	20	.....	6	
5	.....	100	.....	15	15	75	75	30	.....	10	
49½	20000	13230	12500	6840	6565	45925	10830	3675	270	1243	129,628 50

(Watsheeshoo à la Pointe des Anglais.)

14	.....	100	500	.....	.....	.....	75	25	.....	30	
30	.....	135	500	.....	150	400	100	30	.....	40	
.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	50	20	.....	25	
4	.....	60	.....	.....	.....	.....	40	20	.....	4	
.....	.....	500	1500	.....	.....	.....	400	150	20	20	
.....	.....	500	1500	.....	1154	3755	400	150	30	250	
176	.....	80	.....	.....	.....	.....	40	10	.....	20	
224	.....	1450	4000	.....	1304	4155	1105	405	50	389	15,380 50

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires,

SUBDIVISION DE WASHEECOOTAI

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$
Kegashka	.....	.....	.....	.....	6	180	4	150	150	30	30	.....	.....
Baie Mistassini	.....	.....	.....	.....	1	10	1	80	60	.....	.....	.....	.....
Pointe Curlew	.....	.....	.....	.....	2	30	2	75	55	.....	.....	.....	.....
Washeecootai	.....	.....	.....	.....	3	90	3	300	150	.....	.....	.....	.....
Coacoachoo	.....	.....	.....	.....	1	10	1	30	20	.....	.....	.....	.....
Romaine	1	25	400	3	7	210	6	200	100	.....	.....	.....	.....
Total	1	25	400	3	20	530	17	835	535	30	30	.....	.....

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN

Baie Wolf	.....	.....	.....	.....	3	100	6	130	50	.....	.....	.....	.....
Etamamu	.....	.....	.....	.....	1	12	3	200	100	.....	.....	.....	.....
Pointe à Mourier	.....	.....	.....	.....	1	100	2	150	100	.....	.....	.....	.....
Harrington	1	12	60	3	28	1400	35	100	40	380	600	.....	.....
Petite-Meccatina	.....	.....	.....	.....	2	20	3	80	30	50	50	.....	.....
Tête de la Baleine	.....	.....	.....	.....	18	1116	16	760	700	240	200	1	195
Baie du Mouton	.....	.....	.....	.....	26	750	29	400	250	300	300	.....	.....
La Tabatière	1	10	250	3	11	230	24	1400	1600	200	200	.....	.....
Grande-Meccatina	.....	.....	.....	.....	5	75	8	300	300	100	100	.....	.....
Kekapoa	.....	.....	.....	.....	2	40	2	255	200	.....	.....	.....	.....
Poacachoo	.....	.....	.....	.....	3	115	3	308	220	.....	.....	.....	.....
Rigolet	.....	.....	.....	.....	1	15	1	171	50	.....	.....	.....	.....
Baie Saint-Augustin	.....	.....	.....	.....	1	40	1	150	80	20	20	.....	.....
Rivière Saint-Augustin	.....	.....	.....	.....	2	50	2	420	410	.....	.....	.....	.....
Ile de Sable	.....	.....	.....	.....	4	100	6	681	365	.....	.....	.....	.....
Caucasippi	.....	.....	.....	.....	2	30	2	280	200	.....	.....	.....	.....
L'Anse à Portage	.....	.....	.....	.....	1	40	1	80	40	.....	.....	.....	.....
Havre de Canso	.....	.....	.....	.....	2	40	4	150	100	.....	.....	.....	.....
Chicatica	.....	.....	.....	.....	3	110	6	117	85	100	80	.....	.....
Total	2	22	310	6	116	4383	154	6132	4910	1390	1550	1	195

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite.*

(Pointe des Anglais à Coacoachoo).

Espèce de poisson.								Produits du poisson.							
Saumon, barils.	Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en boîtes.	Nombre de peaux de loups-marins.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de baleine, gallons	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtte, bar.	Poisson employé c. engrais, barils	Poisson employé pour la consommation locale, barils	Valeur.
															$ cts.
14	190	420	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	24	.....	5	
5	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	4	
9	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	
2	.....	....	.....	.....	.....	9000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	
14	12	.....	.....	.....	....	.....	8	20	.....	.....	6	6	.....	10	
47	202	420	....	.....	...	9000	8	20	.....	....	106	30	.....	21	2,869 40

(Coacoachoo à Chicatica).

1	200	.....	50	.....	....	.....	....	.....	....	.....	25	20	.....	5	
10	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....		....	.....	.....	.....	.....	
1	.....	...		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	4	
4	1500	.....	109	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	1100	700	.....	60	
2	50	.....	10	.....	.....	.....	175	710	.....	.....	25	20	.....	6	
10	540	.....	61	.....	.....	.....	100	400	.....	.....	400	213	.....	36	
4	1500	....	378	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	1100	750	.....	65	
27	160	.....	131	.....	.....	.....	1300	5200	.....	.....	100	60	.....	22	
3	100	.....	30	.....	....	.....	470	1880	.....	.....	50	30	.....	10	
6	.....		.....	1	.....	.....	62	248	.....	.....	.....	.....	.....	6	
14	.....	.....	.....	2	....	.....	13	52	....	.....	.....	.....	....	3	
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
6	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	
.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	40	160	.....	.....	.....	.....	.....	....	
19	.....	.....	....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	
1	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	3	
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	...	.....	.....	.....	2	
3	50	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	....	2	
5	100	....	20	.....	....	.....	.....	.....	.....	....	50	25	.....	6	
132	4200	....	794	16	...	.....	2160	8650	...	.....	2875	1828	.....	244	33,133 00

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires,

SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$
Nabitippi	.....	.....	.....	.....	2	40	2	80	80	.....	.....	.....	.....
Anse du Taureau et B. d. Roches	.....	.....	.....	.....	12	500	15	400	600	.....	.....	.....	.....
Ile au Chien	.....	.....	.....	.....	4	200	4	400	500	.....	.....	.....	.....
Pêche-à-Lizotte	.....	.....	.....	.....	1	20	1	100	60	.....	.....	.....	.....
Ile du Vieux Fort	.....	.....	.....	.....	8	400	20	100	50	40	30	.....	.....
Rivière Saint-Paul	.....	.....	.....	.....	5	200	4	400	200	.....	.....	.....	.....
Bonne Espérance	.....	.....	.....	.....	60	4000	130	400	200	1500	4000	.....	.....
Ile Waby	.....	.....	.....	.....	10	600	24	.....	.....	200	200	.....	.....
Ile Brûlée	.....	.....	.....	.....	8	600	20	.....	.....	200	200	.....	.....
Ile au Pigeon	.....	.....	.....	.....	12	1000	24	200	100	300	300	.....	.....
Pointe au Bâton	.....	.....	.....	.....	8	700	15	200	200	200	200	1	300
Baie au Saumon	4	345	9500	24	100	6000	250	500	500	2000	4000	2	600
Petite Pêcherie	.....	.....	.....	.....	2	140	4	400	300	.....	.....	.....	.....
Cinq-Lieues	.....	.....	.....	.....	3	260	7	400	300	100	140	.....	.....
Baie du Milieu	2	120	3000	10	25	1000	50	.....	.....	400	800	.....	.....
Belles Amours	.....	.....	.....	.....	2	100	4	100	100	.....	.....	.....	.....
Bradore	1	70	1400	5	20	1000	40	900	600	400	600	.....	.....
L'Anse des Dunes	.....	.....	.....	.....	5	140	6	400	400	.....	.....	.....	.....
Longue Pointe	.....	.....	.....	.....	10	400	15	600	600	.....	.....	.....	.....
Anse Gulsh	2	100	2400	10	12	600	20		.....	250	400	2	600
Blancs Sablons	1	80	3000	6	6	500	12	500	400	100	160	.....	.....
Ile Verte	.....	.....	.....	.....	20	1000	60	300	400	400	400	.....	.....
Total	10	715	19300	55	335	19500	727	6380	5590	6090	11430	5	1500

L'ILE

Baie au Renard	.....	.....	.....	.....	6	180	8	210	84	.....	.....	.....	.....
Rivière au Saumon	.....	.....	.....	.....	2	50	5	100	75	.....	.....	.....	.....
Mauzerolles	.....	.....	.....	.....	10	300	20	800	400	75	90	.....	.....
Anse Tapp	.....	.....	.....	.....	3	90	6	250	125	30	45	.....	.....
Baie des Vaches	.....	.....	.....	.....	8	240	20	800	400	30	45	.....	.....
Rivière aux Pommes de Terre	.....	.....	.....	.....	5	200	10	300	150	25	30	.....	.....
Baie Capelan	.....	.....	.....	.....	3	90	3	100	300	30	45	.....	.....
Anse Macdonald	.....	.....	.....	.....	15	450	30	1100	550	30	45	.....	.....
Pointe au Foin	.....	.....	.....	.....	1	20	2	20	10	.....	.....	.....	.....
Havre au Sauvage	.....	.....	.....	.....	5	150	12	800	400	30	45	.....	.....
Baie des Anglais	.....	.....	.....	.....	1	30	2	60	30	.....	.....	.....	.....
Rivière à l'Huile	2	50	1200	9	10	300	20	1000	500	125	160	.....	.....
Anse aux Fraises	.....	.....	.....	.....	15	269	28	900	420	109	100	.....	.....
Rivière Becscie	.....	.....	.....	.....	1	15	1	40	40	.....	.....	.....	.....
Rivière Jupiter	.....	.....	.....	.....	3	100	2	100	100	.....	.....	.....	.....
Crique Shallop	.....	.....	.....	.....	3	100	2	100	100	.....	.....	.....	.....
Rivière Dauphine	.....	.....	.....	.....	1	20	1	100	100	.....	.....	.....	.....
Total	2	50	1200	9	92	2604	172	6780	3784	484	605	.....	.....

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite*.

(Chicatica aux Blancs Sablons).

Espèces de poisson.									Produits du poisson.						Valeur.
Saumon, barils.	Morue, q'x.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Truite, barils.	Anguille, barils	Langues et noues de morue, barils.	Peaux de loups-marins, nombre.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtte, barils.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme eng., brls.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	$ cts.
4	15	.....	.....	.....	6	.....	.....	20	60	15	10	.....	.....	4	
29	200	.....	100	.....	2	.....	.....	20	60	200	200	.....	.....	30	
2	30	.....	.....	.....	2	.....	.....	90	540	30	30	.....	.....	8	
14	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	400	.....	.....	.....	6	.....	.....	40	240	400	400	.....	.....	50	
80	20	.....	.....	.....	7	.....	.....	10	40	20	40	.....	.....	10	
11	3500	.....	40	.....	2	.....	.....	.....	.....	3000	2000	.....	.....	300	
.....	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	400	.....	.....	50	
.....	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	500	.....	.....	40	
10	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	500	.....	.....	50	
10	450	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	450	300	.....	.....	30	
10	5000	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4000	3000	60	.....	500	
15	100	.....	.....	.....	1	.....	.....	30	180	100	100	.....	.....	8	
5	150	.....	100	.....	.....	.....	.....	50	300	140	140	.....	.....	20	
7	1500	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1400	1000	.....	.....	100	
.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	30	.....	.....	10	
.....	1500	.....	200	.....	.....	.....	.....	200	1200	1500	1100	.....	.....	100	
.....	100	.....	50	.....	.....	.....	.....	40	240	100	80	.....	.....	12	
.....	300	.....	50	.....	.....	.....	.....	200	1200	300	200	.....	.....	32	
.....	1600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	600	1500	1100	.....	.....	40	
.....	200	.....	30	.....	.....	.....	.....	120	720	200	200	.....	.....	24	
.....	1000	.....	100	.....	.....	.....	.....	40	240	1000	500	.....	.....	120	
197	18115	.....	710	.....	36	.....	.....	960	5620	16395	12030	60	.....	1538	116,130 00
D'ANTICOSTI.															
3	320	1600	.....	.....	.....	.....	.....	40	150	300	150	.....	.....	15	
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	450	.....	.....	.....	.....	3	
.....	500	1200	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	220	.....	.....	10	
.....	150	600	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	70	.....	.....	2	
.....	400	590	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	375	150	.....	.....	6	
.....	250	.....	280	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	100	.....	.....	7	
.....	150	1000	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	30	.....	.....	2	
2	750	1200	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	625	300	.....	.....	12	
.....	20	220	20	.....	1	2	25	52	182	16	8	.....	.....	10	
.....	250	600	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	225	175	.....	.....	4	
.....	20	.....	40	.....	.....	.....	.....	8	34	18	9	.....	.....	2	
.....	500	5000	250	650	2	.....	500	29	90	369	500	.....	100	40	
.....	300	200	110	.....	3	30	107	30	52	288	400	.....	130	60	
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
58	3610	12220	3150	650	6	32	632	264	958	3086	2112	.....	230	181	43,516 10

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets, etc., dans la division du comté de Saguenay, s'étendant de Manicouagan aux Blancs Sablons, etc.—*Suite.*

TOTAL POUR LE COMTÉ DE SAGUENAY.

Nom des stations.	Navires et bateaux employés a la pêche.							Matériel de pêche.						Espèces de poisson.						
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.								
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Eperlan, lbs.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.
			$			$			$		$		$							
Subdivision de Godbout..	1	15	300	3	27	556	24	1175	1122	2093	2512	.....	.....	.....	.....	13323	.....	18	.....	9000
do de la Trinité.	8	202	5000	19	117	2670	127	3340	1394	410	225	.....	.....	.....	8	25118	.....	1608	.....	18475
do de Moisie.....	6	138	2900	21	67	3386	171	9536	7679	651	789	.....	.....	.....	9	107140	.....	5698	.....	10350
do de Mingan....	26	662	22000	130	405	11454	519	3500	2350	2500	3170	2	500	.....	49½	20000	.....	13230	.....	12500
do de Natashquan	9	270	4000	56	93	2790	201	6900	3850	1000	580	.....	.....	.....	224	.....	.....	1450	.....	4000
do de Washeecootai	1	25	400	3	20	530	17	835	535	30	30	.....	.....	.....	47	.....	.....	202	.....	420
do de St-Augustin..	2	22	310	6	116	4383	154	6132	4910	1390	1550	1	195	.....	132	.....	.....	4200	.....	.....
do Bonne Espérance	10	715	19300	55	335	19500	727	6380	5590	6090	11430	5	1500	.....	197	.....	.....	18115	.....	.....
do d'Anticosti.....	2	50	1200	9	92	2604	172	6780	3784	484	605	.....	.....	.....	58	.....	.....	3610	.....	12220
Total	65	2099	55410	302	1272	47873	2112	44578	31214	14648	20891	8	2195	.....	724½	165581	.....	48131	.....	66965

TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

Comté de Bonaventure....	31	3200	170160	186	973	24750	1620	44670	28902	2280	2615	3	75	4000	.....	203772	.....	10345	390	.....
do Gaspé	45	2080	67300	350	2281	72373	3974	87556	53067	9358	7131		.....	.....	46	106484	8448	105624	847	14382
do Saguenay..	65	2099	55410	302	1272	47873	2112	44578	31214	14648	20891	8	2195	.....	724½	165581	.....	48131	.....	66965
Grand total	141	7379	292870	838	4529	144996	7706	176804	113183	26286	30637	11	2270	4000	770½	475837	8448	164100	1237	81347

STATISTIQUE du nombre total et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans la division du comté de Saguenay—*Fin.*

TOTAL POUR LE COMTÉ DE SAGUENAY.

Noms des stations.	Espèces de poisson.											Produits du poisson.								
	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, boîtes, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson commun et poisson mêlé, barils.	Nombre de peaux de loups-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Guano, tonneaux.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, galls.	Huile de baleine, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.
																				$ cts.
Subdivision de Godbout	62	.....	.....	2	.....	.....	.....	9000	.....	219	16	.....	1012	32	.....	5	.....	.....	35	5,694 20
do Trinité	362	.....	4	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1485	450	.....	171	17,231 10
do Moisie	502	.....	14	7	.....	24	.....	.....	.....	90	.....	.....	450	12	.....	3309	872	20	201	51,856 40
do Mingan	6840	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6565	.....	.....	45925	.....	.....	10830	3675	270	1243	129,628 50
do Natashquan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1304	.....	.....	4155	.....	.....	1105	405	50	389	15,380 50
Subdiv. de Washeecootai	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9000	.....	.....	8	.....	.....	20	.....	.....	106	30	.....	21	2,869 40
do Saint-Augustin	794	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	2160	.....	.....	8650	.....	.....	2875	1828	.....	244	33,133 00
do Bonne-Espérance	710	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	960	.....	60	5620	.....	.....	16395	12030	.....	1538	116,130 00
do d'Anticosti	3150	650	.....	6	32	632	.....	.....	.....	264	.....	.....	958	.....	.....	3086	2112	230	181	43,516 10
Totaux	12420	650	18	84	32	656	9000	9000	.....	11570	16	60	66790	44	.....	39196	21402	570	4023	415,439 20

TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

Comté de Bonaventure	2075	9050	71	.....	104	130	78111	.....	1675	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8295	2865	69500	6590	181,730 22
do Gaspé	4443	62	539	69	16	167	769987	.....	.....	.....	11229	.....	30885	225	5000	79532	24430	7303	8872	705,287 94
do Saguenay*	12420	650	18	84	32	656	9000	9000	.....	60	11570	16	66790	44	.....	39196	21402	570	4023	415,439 20
Grands totaux	18938	9762	628	153	152	953	857098	9000	1675	60	22799	16	97675	269	5000	27023	48697	77373	19485	1,302,457 36

* 9,000 lbs. d'esturgeon, à 10 cts. par lb., et 60 tonneaux de guano, à $50 par tonneaux, y compris la valeur totale pour le comté de Saguenay.

Capital placé dans les établissements de conserves de homard, division du golfe, 1887.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Localité.	Valeur des bateaux et des trappes	Valeur des bâtiments et de l'outillage.	Valeur total.
	$	$	$
Capelin	800	900	1,700
Petit-Bonaventure	479	900	1,379
New-Carlisle	370	932	1,302
Nouvelle	850	800	1,650
Port-Daniel	1,300	1,600	2,900
L'Anse au Gascon	650	600	1,250
Total	4,449	5,732	10,181
COMTÉ DE GASPÉ (terre ferme).			
Newport	800	2,800	3,600
do	300	350	650
Grand Pabos	585	800	1,385
Petit Pabos	300	400	700
Petite Rivière, Ouest	300	800	1,100
do Est	300	200	500
Cap D'Espoir	900	1,700	2,600
L'Anse au Cap	250	225	475
Percé	150	150	300
do	450	1,450	1,900
Ile Bonaventure	325	500	825
Coin de la Grève	550	1,400	1,550
Belle Anse	200	275	475
Chien Blanc	250	250	500
Bois Brulé	500	650	1,150
Anse au Loup-Marin	300	1,700	2,000
Cap aux Os et Cap des Rosiers	1,100	900	2,000
Total	7,560	14,150	21,710
COMTÉ DE GASPÉ (Iles de la Madeleine).			
Ile de l'Entrée	900	260	1,160
Amherst	1,800	3,750	5,550
L'Anse à la Cabane	2,800	1,600	4,400
Grève Sud	2,100	3,575	5,675
Etang du Nord	2,300	1,750	4,050
do	1,800	3,000	4,800
Hôpital	1,000	700	1,800
Ile à la Meule	4,000	2,400	6,400
do	1,000	2,000	3,000
do	1,750	1,200	2,950
Havre aux Maisons	650	600	1,250
do	1,500	800	2,300
do	700	500	1,200
Grande Entrée	3,000	3,000	6,000
do	3,450	3,200	6,650
Old Harry	750	900	1,650
Grosse Isle	700	400	1,100
do	750	450	1,200
Tête Rouge	600	600	1,200
Ile Bryon	1,200	1,000	2,200
do	900	560	1,460
Total	33,650	32,345	65,995
COMTÉ DE SAGUENAY (Labrador).			
Baie de Wolf	650	800	1,450
do	400	500	900
Total	1,050	1 300	2,350
Total, comté de Bonaventure	4,449	5,732	10,181
do Gaspé (terre ferme)	7,560	14,150	21,710
do Gaspé (Iles de la Madeleine)	33,650	32,345	65,995
do Saguenay	1,050	1,300	2,350
Grands totaux	46,709	53,527	100,236

ETAT de la valeur du matériel employé dans les pêches du golfe, saison de 1887.

Description.	Valeur.
	$
Navires, 141, de 7,379 tonneaux	292,870
Bateaux, 4,529	144,996
Rets, 176,804 brasses	113,183
Seines, 26,286 do	30,637
Trappes et pêches en fascines, 11	2,270
Fabriques et outillage pour homard	100,236
Total	684,192

ETAT du nombre d'hommes employés dans les pêches du golfe, saison de 1887.

Description.	Nombre.
Matelots	838
Pêcheurs et grèviers	7,706
Total	8,544

RÉCAPITULATION.

ETAT de la quantité et de la valeur du poisson, des huiles, etc., dans la division du golfe, pour la saison de 1886.

Espèces de poisson.		Quantités.	Prix.	Valeur.
			$ cts.	$ cts.
Eperlan	Lbs.	4,000	0 03	120 00
Saumon, salé	Brls.	770½	16 00	12,328 00
do frais, dans la glace	Lbs.	475,873	0 20	95,167 40
do conserves	"	8,448	0 15	1,267 20
Morue, salée	Qtx.	164,100	4 00	656,400 00
Egrefin	"	1,237	4 00	4,948 00
Flétan	Lbs.	81,347	0 10	8,134 70
Hareng, salé	Brls.	18,938	4 50	85,221 00
do fumé	Boîtes.	9,762	0 25	2,440 50
Maquereau, salé	Brls.	628	12 00	7,536 00
Truite, salée	"	153	10 00	1,530 00
Anguille do	"	152	10 00	1,520 00
Langues et noues de morue, salées	"	953	10 00	9,530 00
Homard, en conserves	Lbs.	857,098	0 12	102,851 76
Poisson commun et poisson mêlé, salés	Brls.	1,675	3 00	5,025 00
Peaux de loups-marins	Pièces	22,799	1 00	22,799 00
Huile de do	Galls.	97,675	0 40	39,070 00
Huile de marsouin	"	269	0 40	107 60
Huile de baleine	"	5,000	0 40	2,000 00
Huile de morue	"	127,023	0 40	50,809 20
Poisson employé comme boitte, frais	Brls.	48,697	1 50	73,045 50
do engrais	"	77,373	0 50	38,686 50
Poisson pour la consommation locale	"	19,485	4 00	77,940 00
Esturgeon	Lbs.	9,000	0 10	900 00
Guano	Ton'x	60	50 00	3,000 00
Peaux de marsouins	Pièces	16	5 00	80 00
Valeur totale en 1887		.....	.....	1,302,457 36
do 1886		.....	.....	1,238,059 62
Augmentation pour 1887		.....	.....	164,397 74

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, NON COMPRIS LA DIVISION DU GOLFE, CAMPAGNE DE 1887.

DIVISION DE LA COTE SUD—DE LA POINTE-LÉVIS AU CAP-CHATTE.

F. C. Caron, *garde-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	5,100	3,010	3,740
Truite	"	6,500	6,000	6,000
Alose	Pièces	16,335	lbs. 105,252	lbs. 75,684
Anguille	"	92,663	lbs. 225,602	lbs. 212,268
Esturgeon	Brls.	644	264	166
Bar et poisson blanc	Douz.	2,063	1,907	1,633
Poisson mêlé	Brls.	1,012	482	470
Valeur	$	20,856 20	25,932 49	22,719 37

Le garde-pêche *F. C. Caron*, dont la division s'étend de la Pointe-Lévis à Sainte-Anne, dit qu'un grand nombre de pêcheurs n'ont pas fait la pêche cette année, ayant probablement trouvé un emploi plus lucratif ailleurs. Cette circonstance et la grande sécheresse que nous avons eue tout l'été, expliquent la diminution que l'on remarque dans toutes les pêches de la division. L'esturgeon accuse une diminution de 100 barils. La pêche du saumon paraît tenir bon. Elle a donné une légère augmentation sur l'année dernière, quoiqu'elle soit loin d'égaler le rendement de 1885. La pêche du bar a été complètement ruinée par des excès.

DE SAINTE-ANNE A LA POINTE-A-LA-LOUPE.

X. PELLETIER ET NAP. LEVESQUE, *gardes-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :--

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	16,580	12,620	2,960	5,480
Truite	"	4,000	5,000	*24,500	*22,800
Hareng	Brls.	7,780	11,510	4,270	1,764
Esturgeon	"	420	857	70	28
Alose	Pièces	40,375	38,050	lbs. 123,691	lbs. 122,775
Anguille	"	40,770	82,950	lbs. 112,148	lbs. 103,446
Sardine	Brls.	6,666	4,859	183	530
Poisson blanc	Douz	.....	110	580	11
Peaux de marsouins	Pièces	17	41	74	90
Huile de do	Galls.	1,020	2,460	4,440	5,142
Poisson mêlé	Brls.	1,726	2,050	336	8 282
Poisson pour engrais	"	4,073	4,225	821	702
Valeur	$	78,290 00	99,162 25	43,257 59	53,970 80

* Y compris le lac Témiscouata.

Le garde-pêche *X. Pelletier*, dont la division s'étend de Sainte-Anne à la Pointe à-la-Loupe, constate une diminution dans presque toutes les espèces de poissons-spécialement dans le bas de la division, où plusieurs pêcheurs ont négligé de veiller sur leurs nasses. Le hareng et l'anguille semblent diminuer. M. Pelletier est d'opinion que les marsouins qui fréquentent ces eaux en grand nombre, contribuent à en éloigner le petit poisson.

Le garde-pêche *Nap. Levesque*, qui a charge des pêcheries bordant le comté de Témiscouata, constate aussi une diminution dans le rendement moyen. Quoique la quantité de saumon pêchée soit double de celle de l'année dernière, elle est encore de 50 pour 100 au-dessous de la capture de 1885. On a tué 81 marsouins.

DE LA POINTE-A-LA-LOUPE A RIMOUSKI.

H. MARTIN, *garde-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :—

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	14,280	18,580	15,400	11,840
Truite	"	13,000	9,755	9,000	9,200
Alose	Pièces	3,556	6,850	lbs. 15,465	5,945
Anguille	"	2,875	5,500	lbs. 6,000	6,600
Hareng	Brls.	4,992	8,325	4,075	1,870
Esturgeon	"	3	16	4	1
Sardine	"	690	1,620	540	330
Poisson mêlé	"	71	153	83	42
Poisson pour engrais	"	3,340	5,100	3,740	2,450
Valeur	$	31,382 53	53,034 50	27,516 90	14,209 70

La division du garde-pêche *H. Martin* s'étend de la Pointe-à-la-Loupe à Rimouski. La valeur des pêches de ce district paraît avoir diminué de moitié, comparée au résultat de l'année précédente. Cela s'explique par le fait qu'une partie de la division a été ajoutée à la précédente. Les pêcheurs ne se sont pas plaints que le poisson fût rare ; cependant, neuf nasses sont restées et n'ont pas été utilisées. La pêche de l'anguille a été bonne. Le capelan et les autres petits poissons ont donné en abondance. Sur la rivière Rimouski il a été pris à la mouche 15 saumons qui pesaient en moyenne plus de 18 lbs. ; le plus gros pesait 32 lbs. Plusieurs saumons ont été pris dans les claies entre le quai et la rivière, ainsi qu'à Saint-Barnabé—chose qu'on n'avait pas vue depuis plusieurs années.

DE RIMOUSKI A LA RIVIÈRE-BLANCHE.

L. E. Grondin, *garde-pêche.*

Le rendement de ce district a été comme suit :—

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	7,640	10,830	11,060	4,530
Alose	Pièces	1,800	750	lbs. 11,400	20,385
Hareng	Brls.	12,281	8,580	13,363	8,550
Sardine	"	1,215	315	.....	.....
Valeur	$	66,358 00	45,537 00	69,158 00	40,377 60

Le garde-pêche *Grondin* est chargé de la division qui s'étend de Rimouski à la Rivière-Blanche. Il constate une diminution considérable dans le saumon et le hareng. L'alose seulement accuse une amélioration appréciable. Il n'a pas été pris de sardine dans cette division depuis deux ans. M. Grondin ne signale aucune violation de la loi.

DE LA RIVIÈRE-BLANCHE AU CAP-CHATTE.

J.-Bte. Saucier, *garde-pêche.*

Etat du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	3,770	3,010	3,260	5,710
Hareng	Brls.	750	905	335	340
Sardine	"	65	38	.....	.....
Poisson commun	"	6	299	225	370
Poisson pour engrais	"	200	.....	.....	.....
Truite	Lbs.	.....	.....	400	550
Alose	"	.....	.....	.....	180
Valeur	$	4,578 50	5,987 50	2,871 00	3,577 30

Le garde-pêche *Saucier*, dont la division s'étend de la Rivière-Blanche au Cap-Chatte, fait rapport que le saumon a été plus abondant qu'autrefois ; les rets en ont pris 431, et la mouche 150. Le plus gros pesait 34 lbs. La misérable capture de hareng opérée par les nasses au printemps a été plns que refaite par la qualité supérieure du poisson pris à l'automne par les rets. On n'a pas pris de sardine dans cette division depuis deux ans. Il n'est constaté aucune violation de la loi.

COTE NORD—DE QUÉBEC A BERSIMIS.

DIVISIONS DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

L. P. Huot, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.		1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	2,640	3,750	3,120	1,940	2,670
Alose	Pièces	2,575	3,425	4,535	lbs. 23,259	lbs. 19,692
Anguille	"	21,595	34,836	31,192	lbs. 119,052	142,970
Esturgeon	Brls.	207	162	136	182	128
Bar et poisson blanc	Douz.	1,904	1,161	1,655	3,175	1,979
Petit poisson	Brls.	131	131	220	385	150
Doré	Lbs.	.....	15,880	15,944	16,727	13,144
Valeur	$	6,454 25	7,830 40	8,140 74	15,482 03	14,512 61

La division du garde-pêche *Huot* comprend l'Ile d'Orléans et la partie de la côte nord du Saint-Laurent qui s'étend de Château-Richer à Saint-Joachim. Ce monsieur constate une augmentation dans la capture du saumon et de l'anguille, et une diminution dans celles des autres espèces de poissons. Il dit que s'il doit juger la condition présente de la pêche du bar par les résultats de la pêche à la ligne, ce beau poisson est fini ; mais il est plutôt porté à attribuer sa rareté à quelque cause inconnue, et qu'une autre saison pourra amener un meilleur résultat. Ceci est pour le moins douteux.

DIVISION DE LA MALBAIE.

ULYSSE BHÉREUR, *garde-pêche.*

ANT. FILION, JOS. SIMARD, HENRI COTÉ, ED. MARTIN, *gardiens* (lacs de l'intéreur.)

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Truite	Lbs.	35,700	46,900	74,420	97,800
Anguille	Pièces	39,100	33,460	lbs. 72,646	lbs. 86,414
Saumon	Lbs.	2,280	3,530	1,310	3,100
Sardine	Brls.	144	16	13	79
Hareng	"	3	.....	15	22
Esturgeon	"	26	60	15	.....
Petit poisson et poisson mêlé	"	40	60	85	96
Bar et poisson blanc	Douz.	400	250	80	70
Poisson pour engrais	Brls.	885	687	1,658	3,386
Peaux de marsouin	Pièces	12	3	3	25
Huile de do	Galls.	720	180	180	1,500
Valeur	$	8,180 25	7,743 75	9,995 96	18,552 34

La division du garde-pêche *U. Bhéreur* s'étend de la Rivière-du-Gouffre à la Rivière-aux-Canards, y compris l'Ile-aux-Coudres. Ce monsieur constate une bonne capture de saumon, plus que double de celle de 1886. De fait, chaque espèce de poisson accuse une augmentation. De grandes quantités de truites ont été capturées dans les eaux de l'intérieur. Vingt-cinq marsouins ont été tués à l'Ile-aux-Coudres; l'année dernière il n'y en avait eu que trois.

DIVISION DU SAGUENAY.

L. N. CATELLIER, *garde-pêche.*

JOSEPH BOILY, *gardien.*

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon	Lbs.	10,810	22,580	14,790	16,720
Anguille	Pièces	1,500	8,500	.....	.....
Truite	Lbs.	230,400	211,700	35,000	33,200
Hareng	Brls.	309	27	202	123
Sardine	"	80	9	8	21
Esturgeon	"	1	.....	.....	.....
Petit poisson	"	457	233	150	125
Poisson pour engrais	"	.....	205	1,525	1,691
Alose	Lbs.	.....	.....	495	.....
Peaux de marsouins	Pièces	.....	.....	80	175
Huile de do	Galls.	.....	.....	4,000	10,500
Valeur	$	18,299 50	17,704 95	8,383 45	12,565 00

Le garde-pêche *L. N. Catellier*, qui est chargé du district du Saguenay, rapporte que le saumon est arrivé plus à bonne heure que de coutume, avant que les rets fussent tendus. La pêche à la mouche a été médiocre, parce que l'eau était trop basse et trop claire. De grands bancs de marsouins sont restés tout l'été à l'embouchure du Saguenay. M. Catellier n'a eu connaissance que d'une seule violation de la loi : l'accusé a été trouvé coupable d'avoir tendu des rets le dimanche, et on les a confisqués.

DIVISION DU LAC SAINT-JEAN.

JOB BILODEAU,
CHAS. POTVIN,
R. MALTAIS, } *gardiens.*

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Truite	Lbs.	4,200	3,500	3,600	5,000
Winnoniche	Pièces	25,600	28,500	lbs. 64,600	lbs. 55,000
Poisson blanc	Douz	9,725	3,400	1,630	1,308
Poisson mêlé	Brls.	115	135	1,160	335
Doré	Lbs.	29,000	12,100	89,900	90,400
Brochet	"	106,600	84,700	42,500	42,600
Valeur	$	27,174 25	16,813 00	15,968 50	13,994 00

Les gardiens *Bilodeau*, *Potvin* et *Maltais*, chargés de la division du Lac Saint-Jean, constatent une moyenne capture de poissons. La truite et le doré augmentent, mais le winoniche diminue constamment.

DE QUÉBEC AU HAUT DE L'OTTAWA.

DIVISION DE RICHELIEU.

PIERRE LATRAVERSE,
J. F. PICOTIN,
JOS. GINGRAS. } *gardes pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Pièces	7,000	7,200	lbs. 12,600	lbs. 9,000
Anguille	"	13,900	131,000	lbs. 106,100	lbs. 92,400
Esturgeon	Lbs.	15,000	16,800	60,100	70,000
Truite	"	.....	125	.....	.....
Maskinongé	"	4,560	5,050	4,000	3,100
Achigan	"	2,500	3,300	2,000	1,450
Doré	"	26,500	3,500	11,800	16,500
Brochet	"	3,500	3,300	13,500	14,000
Poisson blanc	"	2,080	1,800	.....	1,800
Poisson mêlé	"	120,000	148,600	146,720	144,600
Valeur	$	8,246 20	18,899 00	15,160 40	16,729 00

DIVISION DE VERCHÈRES.

MATHIAS HURTEAU, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Truite	Lbs.	.....	.....	600	.....	600
Alose	Pièces	6,000	7,220	7,300	lbs. 9,330	8,301
Anguille	"	58,650	15,580	41,400	lbs. 234,400	340,960
Poisson blanc	Lbs.	12,000	2,814	3,460	13,300	13,000
Esturgeon	"	4,758	3,290	6,400	260,000	20,000
Maskinongé	"	6,000	1,775	5,030	7,220	8,700
Achigan	"	1,343	469	1,000	700	1,235
Doré	"	3,183	1,500	1,090	3,200	1,500
Brochet	"	3,815	1,393	1,980	3,900	3,400
Poisson mêlé	"	159,250	54,800	38,450	41,000	75,000
Valeur	$	12,033 47	4,134 79	6,952 40	30,592 40	26,361 76

DIVISIONS DE CHAMBLY ET D'IBERVILLE.

J. B. CHEVALIER, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Pièces	.....	6,500	7,000	.....	.....
Anguille	"	27,500	50,755	282,650	lbs. 109,278	107,800
Esturgeon	Lbs.	1,400	705	500	96,000	2,200
Achigan	"	7,010	6,255	2,940	800	3,219
Doré	"	5,160	5,915	6,600	1,820	4,494
Brochet	"	10,600	136,600	31,150	1,630	7,340
Poisson mêlé	"	93,600	475,000	714,000	138,760	177,850
Maskinongé	"	40	460	2,320	.....	.....
Valeur	$	6,208 80	20,165 15	45,776 30	14,422 98	12,765 28

DIVISIONS DE CHATEAUGUAY ET DE BEAUHARNOIS.

JOACHIM LABERGE, JOHN KELLY, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille	Pièces	30,400	34,700	lbs. 82,890	46,300
Esturgeon	Lbs	22,700	94,500	89,000	150,000
Maskinongé	"	23,000	18,600	112,195	16,200
Achigan	"	154,700	132,900	80,025	31,800
Doré	"	95,500	96,000	106,200	62,950
Brochet	"	136,600	136,350	155,200	104,800
Poisson mêlé	"	475,000	637,000	401,075	301,700
Valeur	$	42,361 00	47,552 50	49,078 50	32,726 00

DIVISION DE LA BAIE DE MISSISQUOI.

P. E. LUKE, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Pièces	6 500	5,400	lbs. 7,218	lbs. 11,400
Doré	Lbs.	30,960	17,000	2,125	22,800
Poisson mêlé	"	38,200	36,000	19,000	34,200
Valeur	$	3,890 80	2,620 00	983 08	3,078 00

DIVISION DE MAGOG.

N. A. BEACH, T. MARCHESSAULT, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Truite	Lbs.	18,000	20,000	.....	14,000
Alose	Pièces	.....	.....	lbs. 15,000	.....
Achigan	Lbs.	4,600	51,000	101,000	53,000
Doré	"	1,200	5,000	151,200	161,500
Poisson mêlé	"	12,000	39,000	28,000	45,000
Brochet	"	40,000	120,000	.....	.....
Anguille	"	.....	.....	.....	4,000
Valeur	$	4,144 00	12,860 00	21,636 00	15,860 00

DIVISIONS DE SHERBROOKE ET DE MÉGANTIC.

P. W. NAGLE,
JOEL SHURTLEFF,
A. L. DARCHE, } *gardes-pêche.*
J. B. MCDONALD,
P. C. BOURKE,

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1886.	1887.
Truite	Lbs.	24,570	20,400
Alose	"	17,400	21,650
Anguille	"	12,000	17,500
Maskinongé	"	7,350	11,350
Achigan	"	8,800	11,625
Doré	"	17,250	21,625
Brochet	"	8,920	10,600
Poisson mêlé	"	35,800	111,500
Esturgeon	"	.....	500
Poisson blanc	"	.....	1,500
Valeur	$	7,563 60	11,090 00

DIVISIONS DE CHAMPLAIN ET DE SAINT-MAURICE.

O. LACOURSIÈRE,
JOSEPH DESAULNIERS, } *gardes-pêche.*
JOSEPH LAMBERT,

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Pièces	23,000	25,500	lbs. 80,000	lbs. 200,500
Anguille	"	31,400	56,000	lbs. 179,000	lbs. 55,000
Petite morue	Brls.	2,080	1,550	10,000	lbs. 500,000
Truite	Lbs.	51,200	59,300	63,500	52,900
Esturgeon	"	142,000	148,000	157,400	110,000
Maskinongé	"	12,050	16,000	16,500	13,100
Poisson blanc	"	6,000	11,800	12,000	32,300
Achigan	"	4,000	5,000	7,200	4,750
Doré	"	19,350	25,000	18,000	22,600
Brochet	"	55,300	60,000	60,850	47,600
Poisson mêlé	"	980,000	992,800	1,284,200	583,000
Valeur	$	45,433 00	50,163 00	76,512 50	68,301 00

DIVISIONS DE BERTHIER, JOLIETTE ET MONTCALM.

J. W. Hanson,
S. A. Grant,
J. L. Martel,
William Ritchie, } *gardes-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille	Pièces	1,820	1,420	lbs. 101,000	3,300
Truite	Lbs.	26,500	32,200	45,950	53,810
Poisson blanc	"	.....	.....	1,700	2,550
Maskinongé	"	1,170	1,320	2,500	3,500
Achigan	"	810	210	750	1,200
Doré	"	4,800	1,350	10,000	8,200
Brochet	"	4,600	6,800	12,500	18,050
Poisson mêlé	"	631,250	106,800	29,200	114,500
Alose	"	.....	.....	10,500	9,000
Esturgeon	"	.....	.....	9,000	7,000
Valeur	$	15,699 40	5,424 40	13,221 00	11,854 50

DIVISION DE MONTRÉAL.

John Morris, *garde-pêche.*

Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Pièces	5,000	19,000	lbs. 60,000	lbs. 186,000
Anguille	"	17,000	19,000	lbs. 38,000	lbs. 80,000
Esturgeon	Lbs.	15,500	17,000	18,000	20,000
Maskinongé	"	25,000	30,000	32,000	35,000
Achigan	"	15,000	10,000	3,000	4,000
Doré	"	25,000	25,000	15,000	15,000
Brochet	"	20,000	23,000	23,500	20,000
Poisson mêlé	"	90,000	90,000	90,000	95,000
Poisson blanc	"	500	5,000	2,000	2,000
Valeur	$	11,015 00	13,200 00	13,915 00	24,410 00

DIVISION DE TERREBONNE.

JOSEPH LAUZON, T. CLOUTIER, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose	Nomb.	1,100	1,380	Lbs. 6,350	Lbs. 7,800
Anguille	"	1,105	680	" 1,785	" 1,890
Truite	Lbs.	.....	48,000	49,000	43,000
Achigan	"	4,560	6,000	5,890	5,900
Doré	"	2,265	3,125	3,510	4,150
Brochet	"	4,360	4,700	4,930	5,000
Poisson mêlé	"	8,700	10,000	11,300	10,600
Esturgeon	"	18,600	15,600	31,200	31,400
Valeur		$2,128 50	$5,991 00	$7,192 60	$7,936 40

DIVISIONS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES ET DE L'ILE PERROT.

THÉOPHILE SABOURIN, JULIEN MONPETIT, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille	Nomb.	3,500	6,000	Lbs. 6,500	Lbs. 4,980
Alose	"	1,400	1,500	" 5,000	" 3,000
Maskinongé	Lbs.	20,000	21,000	12,000	6,130
Esturgeon	"	35,000	36 100	38,000	20,000
Achigan	"	3,200	2,000	1,800	1,400
Doré	"	10,000	10,500	13,500	6,500
Brochet	"	4 000	4,210	12,500	4,760
Poisson mêlé	"	30,000	32,000	24,000	16,900
Poisson blanc	"	.....	2,000	.....	.....
Valeur		$5,696 00	$6,245 50	$5,879 00	$3,266 80

DIVISION DE L'OTTAWA INFÉRIEURE.

ROBERT W. JONES, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884	1885.	1886.	1887.
Alose	Nomb.	1,200	1,450	Lbs. 6,000	Lbs. 12,000
Anguille	"	5,000	7,000	" 14,800	" 30,000
Esturgeon	Lbs.	18,000	20,000	30,000	29,000
Truite	"	1,500	1,100	1,400	1,500
Maskinongé	"	5,000	12,500	14,000	1,000
Poisson blanc	"	2,100	.....	600	2,880
Achigan	"	1,700	2 800	3,000	2,800
Doré	"	6,500	7,000	7,500	7,000
Brochet	"	10,000	12,000	14,000	13,000
Poisson mêlé	"	50,000	44,000	50,000	48,000
Valeur		$4,328 00	$5,197 00	$6,568 00	$7,378 40

DIVISION D'ARGENTEUIL.

ALEXANDER BEATON, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Doré	Lbs.	.....	10,000	.....	.....
Truite	"	5,000	5,100	15,000	20,000
Anguille	Nomb.	5,400	5,500	.....	.....
Poisson blanc	Lbs.	3,000	1,000	3,000	.....
Poisson blanc	"	15,000	8,000	8,500	.....
Brochet	"	.....	.....	4,000	10,000
Valeur		$1,480 00	$1,998 00	$1,810 00	$2,500 00

DIVISIONS DE L'OTTAWA SUPÉRIEURE ET DE LA GATINEAU.

JOSEPH MARION,
JAMES MOHR,
J. T. COGHLAN,
} *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Truite	Lbs.	120,000	135,000	142,000	150,000
Anguille	Nomb.	7,000	7,200	Lbs. 12,400	Lbs. 12,500
Poisson blanc	Lbs.	22,000	25,000	21,200	19,700
Esturgeon	"	5,800	6,200	7,100	6,300
Maskinongé	"	1,800	1,500	1,650	1,700
Achigan	"	13,000	11,000	12,000	12,000
Doré	"	9,400	10,000	12,120	15,000
Brochet	"	52,000	65,000	66,100	65,500
Poisson mêlé	"	32,100	33,200	35,000	34,500
Valeur		$17,528 00	$19,544 00	$20,221 60	23,749 20

STATISTIQUE DES PÊCHES DANS LA PROVINCE DE QUÉ

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que Laurent, depuis la Pointe-Lévis jusqu'au

Noms des stations.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	Matériel de pêche.								
				Rets à maille.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$				$				$		$
Pointe-Lévis	8	308	7	.....	.....	.....	6	2300	.....	.....	.....	.....
Beaumont	4	310	4	.....	.....	.....	4	1350	.....	.....	.....	.....
Saint-Michel	5	190	5	.....	.....	.....	5	2820	.....	.....	.....	.....
Saint-Valier	3	150	4	.....	.....	.....	3	3000	.....	.....	.....	.....
Berthier	3	32	17	.....	.....	.....	2	1200	.....	.....	15	770
Saint-Thomas	2	20	24	.....	.....	.....	2	600	17	1015	.....	.....
Cap Saint-Ignace	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	10	705	.....	.....
Anse à Gill	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	10	1109	.....	.....
Ile aux Grues	.....	.....	26	.....	.....	.....	.....	.....	26	5010	.....	.....
Eaux de l'intér., co. de L'Islet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
L'Islet	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	1192
Saint-Jean-Port-Joli	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	2060
Saint-Roch	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	1241
Sainte-Anne	.....	.....	21	.....	.....	.....	3	300	*1	200	24	758
Rivière-Ouelle	.....	.....	34	.....	.....	.....	52	2634	*1	300	.....	.....
Saint-Denis	.....	.....	12	.....	.....	.....	12	405	1	100	6	88
Kamouraska	.....	.....	5	.....	.....	.....	2	280	1	150	4	170
Saint-André	.....	.....	14	.....	.....	.....	2	830	4	360	11	210
Notre-Dame-du-Portage	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	3	110	9	198
Rivière-du-Loup	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	235	2	280	2	40
Cacouna	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200	11	1500	6	250
Isle Verte	14	1200	26	.....	.....	.....	.....	.....	21	2550	.....	.....
do (terre ferme)	12	1500	16	.....	.....	.....	.....	.....	7	320	4	50
Trois Pistoles	2	200	4	.....	.....	.....	.....	.....	6	260	.....	.....
Eaux de l'inté., co. Témiscouata	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Témiscouata et rivière Touladi	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Simon	3	18	8	.....	.....	.....	4	80	1	50	3	60
Saint-Fabien	3	20	6	1	125	75	2	30	3	100	8	100
L'Anse au Foin	4	50	10	1	250	120	.....	.....	5	150	.....	.....
Rivière Hâtée	8	75	20	.....	.....	.....	.....	.....	10	400	.....	.....
Rivière Rimouski	2	12	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	30
Rimouski	.....	.....	13	1	15	20	.....	.....	12	240	.....	.....
Sainte-Anne	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	140	.....	.....
Sainte-Luce	.....	.....	15	1	38	30	.....	.....	14	300	.....	.....
Sainte-Flavie	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	40	.....	.....
Pointe-aux-Snelles	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	.....	.....
Métis	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	100	.....	.....
Rivière Blanche	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	6	85	.....	.....
Matane	8	80	16	.....	.....	.....	.....	.....	11	165	.....	.....
Sainte-Félicité	5	50	10	.....	.....	.....	.....	.....	6	90	.....	.....
Cherbourg	4	40	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mechins	12	120	24	4	240	192	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Capucins	9	90	18	1	30	24	.....	.....	3	45	.....	.....
Totaux	111	4465	508	9	698	461	102	16264	206	15914	192	7217

* Pêche à marsouin.

BEC, NON COMPRIS CELLES DU GOLFE SAINT-LAURENT.

le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive sud du fleuve Saint-Cap Chatte, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.												
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, brls.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Poisson commun et petit poisson, barils.	Poisson pour engrais, barils.	Peaux de marsouins, pombre.	Huile de marsouins, gallons.	Valeur.
												$ cts.
870	.....	13500	.....	12700	12	.....	200	.....	.....	.....	.....	2,012 50
1030	.....	45627	.....	9400	22	.....	407	.....	.....	.....	.....	4,074 87
710	.....	6000	.....	1800	22	.....	203	.....	.....	.....	.....	944 50
980	.....	9084	.....	26600	32	.....	207	11	.....	.....	.....	2,712 29
130	.....	1461	.....	11560	2	.....	308	23	.....	.....	.....	1,207 26
20	.....	12	.....	7510	34	.....	253	25	.....	.....	.....	953 07
.....	.....	.....	.....	638	32	.....	40	20	.....	.....	.....	258 28
.....	.....	.....	.....	6880	10	.....	10	30	.....	.....	.....	490 30
.....	.....	.....	.....	52970	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,178 20
.....	6000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600 00
.....	.....	.....	.....	20860	.....	.....	.....	103	.....	.....	.....	1,303 10
.....	.....	.....	.....	39816	.....	.....	.....	165	.....	.....	.....	2,471 46
.....	.....	.....	.....	21534	.....	.....	.....	93	.....	.....	.....	1,338 54
.....	.....	750	.....	27764	6	.....	9	64	.....	.....	.....	1,944 09
.....	.....	.....	.....	5170	.....	.....	.....	25	.....	9	540	3,817 20
1250	.....	17400	2	10060	.....	110	.....	.....	.....	.....	.....	2,174 10
250	.....	3000	.....	2210	10	12	.....	2	490	.....	.....	642 10
230	.....	5355	.....	3062	1	10	2	11	5	.....	.....	612 52
.....	.....	.....	.....	984	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	92 04
500	.....	9720	150	80	2	26	.....	105	100	.....	.....	1,791 00
1500	.....	12600	350	416	4	230	.....	1130	32	.....	.....	6,696 96
800	.....	68550	750	.....	1	130	.....	6626	35	.....	.....	27,9 8 50
600	.....	3600	58	700	2	12	.....	60	110	81	4602	3,054 80
350	.....	1800	34	.....	2	.....	.....	238	20	.....	.....	1,017 50
.....	2500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250 00
.....	20300	.....	420	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,920 00
5400	.....	420	20	600	.....	10	.....	2	50	.....	.....	1,022 20
1500	.....	525	100	5000	.....	44	.....	5	150	.....	.....	1,231 50
3000	.....	4500	250	.....	1	50	.....	15	250	.....	.....	2,170 00
1800	.....	500	1500	.....	.....	225	.....	20	2000	.....	.....	8,785 00
140	9200	.....	.....	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,001 00
320	.....	9120	2900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,645 20
920	.....	4500	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,158 00
2600	.....	3000	2400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,370 00
100	.....	75	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	357 00
.....	.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450 00
500	.....	3600	1550	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,266 00
90	.....	90	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	131 40
1500	500	.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	545 00
50	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	292 50
.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	240 00
3860	50	180	100	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....	1,644 80
400	.....	.....	110	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	.....	855 00
31400	38550	224969	12524	322314	195	860	1644	8694	3622	90	5142	133,679 78

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que le du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à

Noms des stations.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	Matériel de pêche.								
				Rets à mailles.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Ile d'Orléans.		$				$		$		$		$
Saint-Laurent	.....	.....	6	6	745	1095	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Jean	.....	.....	12	10	1050	1425	.....	.....	.....	.....	2	90
Saint-François (côté nord de l'île)	.....	.....	14	7	845	1660	.....	.....	.....	.....	7	202
Argentenay	.....	.....	9	4	420	660	.....	.....	.....	.....	5	59
Saint-François (côté sud de l'île)	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	9	235	1	15
Sainte-Famille	.....	.....	15	1	150	300	.....	.....	14	343	.....	.....
Côte nord.												
Saint-Pierre	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Ile-Madame	.....	.....	3	3	300	360	.....	.....	1	20	.....	.....
Ile-aux-Réaux	.....	.....	2	2	200	240	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chateau-Richer	.....	.....	5	1	75	100	.....	.....	4	82	.....	.....
Sainte-Anne	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	4	75	4	70
Saint-Joachim	.....	.....	26	.....	.....	.....	.....	.....	5	1700	21	772
Baie-Saint-Paul et lacs environnants	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	27	1350	19	209
Isle-aux-Coudres	.....	.....	49	*1	.....	70	.....	.....	29	319	49	294
Les-Eboulements	.....	.....	46	.....	.....	.....	.....	.....	28	308	46	276
Saint-Irénée	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	.....	16	128	3	21
Malbaie	.....	.....	18	2	100	70	.....	.....	16	128	.....	.....
Saint-Fidèle	.....	.....	8	4	265	90	.....	.....	4	30	.....	.....
Saint-Siméon	.....	.....	7	5	375	164	.....	.....	2	20	.....	.....
Eaux intérieures de Charlevoix.												
Grand Lac Nairne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petit do	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Saint-Hylarion	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Long	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Autres lacs	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du Saguenay.												
Port-aux-Quilles	1	10	2	1	44	80	.....	.....	1	20	.....	.....
Baie des Rochers	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Echafaud-aux-Basques	1	15	1	1	19	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière-aux-Canards	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Pointe-aux-Bouleaux	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Anse Sainte-Catherine	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	50	.....	.....
Poste Saint-Martin	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	5	100	.....	.....
Grande-Baie	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Tadousac	3	60	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	45	.....	.....
Pointe Rouge	2	50	4	1	50	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Moulin Baude	1	20	2	1	40	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse Puante	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Pointe-à-la-Cariole	1	10	1	1	40	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse-aux-Pilots	2	30	3	2	130	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Petites Bergeronnes	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

*Pêche du marsouin.

rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans les districts sur la rive nord **Bersimis**, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.															
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, barils.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit, barils.	Winnonish, lbs.	Poisson pour engrais, barils.	Nombre de peaux de marsouins.	Huile de marsouin, gallons.	Valeur.
															$ cts.
970	.....	12450	.....	24400	1	.....	230	1880	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,761 80
1160	.....	3900	.....	31400	6	.....	366	1152	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,848 62
120	.....	633	.....	20900	.....	.....	113	816	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,500 19
30	.....	132	.....	6700	1	.....	124	1520	.....	.....	.....	.....	.....	.....	665 62
.....	.....	.....	.....	2240	9	.....	26	1068	.....	18	.....	.....	.....	.....	329 98
.....	.....	.....	.....	5590	29	.....	182	1632	.....	82	.....	.....	.....	.....	1,051 82
.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	6	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41 10
210	.....	1215	.....	8200	30	.....	500	2041	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,493 80
180	.....	1350	.....	5000	18	.....	175	840	.....	.....	.....	.....	.....	.....	767 15
.....	.....	.....	.....	1440	25	.....	159	1812	.....	44	.....	.....	.....	.....	650 87
.....	.....	.....	.....	2904	6	.....	30	324	.....	6	.....	.....	.....	.....	279 18
.....	.....	12	.....	33696	3	.....	68	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,122 48
.....	26700	.....	.....	64940	.....	.....	70	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	6,713 90
.....	.....	.....	.....	11360	.....	.....	.....	.....	.....	74	.....	160	25	1500	1,683 60
.....	.....	.....	.....	9914	.....	51	.....	.....	.....	.....	.....	1167	.....	.....	1,331 34
.....	.....	.....	.....	200	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	815	.....	.....	458 50
700	4000	.....	8	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	1130	.....	.....	1,145 00
750	2000	.....	10	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	94	.....	.....	407 50
1650	3000	300	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	20	.....	.....	602 50
.....	7000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700 00
.....	6000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600 00
.....	5200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	520 00
.....	6000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600 00
.....	37900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,790 00
340	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	66 00
.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45 00
300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45 00
150	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	81 00
80	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	200	.....	.....	164 50
270	1000	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	350	.....	.....	503 00
.....	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....	.....	350 00
.....	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	65 00
.....	3000	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	95	5700	3,350 00
1600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	240 00
1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	225 00
.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	72 00
1400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	3300	1,750 00
1970	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	295 50
.....	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, le nombre du fleuve Saint-Laurent, de Québec

Noms des stations.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	Matériel de pêche.								
				Rets à mailles.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division du Saguenay—Fin.		$				$		$		$		$
Anse à la Cave	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Escoumains	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	50	.....	.....
Anse à Pelletier	2	20	3	2	44	80	.....	.....	1	25	.....	.....
Ilets Boisés	1	10	1	1	19	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ilets Penchés	1	10	1	1	25	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie des Bacons	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3	60	.....	.....
Sault au Mouton	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	30	.....	.....
Mille Vaches	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	50	.....	.....
Pointe Boisvert	1	15	3	1	40	60	.....	.....	2	40	.....	.....
Portneuf	2	30	3	2	100	100	.....	.....	1	30	.....	.....
Sault aux Cochons	1	20	2	1	50	40	.....	.....	1	25	.....	.....
Batture aux Gibiers	.....	.....	1	1	20	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe Colombier	1	300	2	3	100	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ilets Jérémie	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	20	.....	.....
Bersimis	1	10	2	1	25	40	.....	.....	1	20	.....	.....
Eaux de l'intérieur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du Lac Saint-Jean.												
Saint-Joseph-d'Alma	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Signaï	.....	.....	50	50	1500	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Metabetchouan, est	.....	.....	30	30	900	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do ouest	.....	.....	38	38	1100	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charlevoix	.....	.....	34	34	1000	175	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Paribonca	.....	.....	14	14	440	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Roberval	.....	.....	90	30	975	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Labarre et lacs environnants	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	21	610	658	262	11186	8809	.....	.....	192	5143	157	2008

de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive nord à **Bersimis**, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.															
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, barils.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, brls.	Winnoniche, lbs.	Poisson pour engrais, barils.	Peaux de marsouins, lombre.	Huile de marsouin, galls.	Valeur.
.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	100	.....	.....	72 50
.....	500	.....	10	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	182 00
2500	.....	.....	4	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	25	25	1500	1,105 50
250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37 50
260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	39 00
.....	200	.....	13	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	140	.....	.....	163 50
.....	.....	.....	3	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	30	....	.....	34 50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	50 00
1000	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	16	.....	.....	198 50
540	.....	.....	5	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	116 00
1200	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380 00
320	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48 00
1880	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	282 00
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	21 00
1160	2000	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	*350	21000	10,183 00
.....	20000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,000 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	300	500	.....	2000	.....	.....	.....	236 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55	7300	2400	25	16000	.....	.....	.....	1,661 75
.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	25	3200	7400	20	8000	.....	.....	.....	1,133 25
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38	2500	8200	20	8500	.....	.....	.....	1,177 50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	12600	11000	30	12500	.....	.....	.....	2,233 50
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	4300	12100	10	1000	.....	.....	.....	1,003 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	60200	1000	230	7000	.....	.....	.....	6,022 00
.....	5000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500 00
22490	136000	19992	145	229384	128	100	3357	103544	42600	706	55000	5077	550	33000	59,623 95

* Marsouins tués sur la rive nord jusqu'à la Pointe des Monts.

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des bateaux et des
dans le district s'étendant de Québec au

Noms des divisions.	Bateaux de pêche.		Nombre de pêcheurs.	Espèces de rets employés.						
				Rets à maille.			Seines.		Pêches à l'anguille.	
	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$				$		$		$
Richelieu	106	318	136	105	1750	120	24	360	194	1541
Verchères	437	2185	502	740	1480	7500	.....	.....	589	2700
Chambly et Iberville	46	507	92	.....	.....	.....	21	415	20	3457
Chateauguay et Beauharnois	147	2005	194	160	1600	480	18	540	8	70
Baie Missisquoi	10	119	28	.....	.....	.....	10	425	.....	.....
Magog et Brome	50	500	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sherbrooke et Mégantic	.....	.....	172	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
*Champlain, Saint-Maurice et Trois-Rivières	84	546	106	200	2000	1500	.....	.....	200	1500
Berthier, Joliette et Montcalm	193	670	193	50	250	250	50	1000	175	1500
Montréal	25	250	50	.....	.....	.....	25	500	.....	.....
Terrebonne	208	1800	300	.....	.....	.....	.....	.....	11	55
Lac des Deux-Montagnes (y compris l'île Perrot)	16	200	45	30	1400	400	.....	.....	.....	.....
Bas de l'Ottawa	15	210	20	50	1875	400	.....	.....	.....	.....
Argenteuil	5	250	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Haut de l'Ottawa	80	500	105	328	3400	2200	.....	.....	.....	.....
Lac de la Gatineau	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	1422	10060	2395	1663	13755	12850	148	3240	1197	9823

*500,000 lbs. de petite morue devraient être compris dans ce district.

rets, le nombre de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., haut de l'Ottawa, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.										Valeur.
Truite, lbs.	Alose, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson blanc, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, lbs.	$ cts.
.....	9000	92400	70000	1800	3100	1450	16500	14000	144600	16,729 00
600	8301	340960	20000	13000	8700	1235	1500	3400	75000	26,361 76
.....	.....	107800	2200	.....	.....	3219	4494	7340	177850	12,765 28
.....	.....	46300	150000	.....	16200	31800	62950	104800	301700	32,726 00
.....	11400	.....	.....	.....	.....	.....	22800	.....	34200	3,078 00
14000	.....	4000	.....	.....	.....	53000	161500	.....	45000	15,860 00
20400	21650	17500	500	1500	11350	11625	21625	10600	111500	11,090 00
52900	220500	55000	110000	32300	13100	4750	22600	47600	583000	68,301 00
53800	9000	3300	7000	2550	3500	1200	8200	18050	114500	11,854 50
.....	186000	80000	20000	2000	35000	4000	15000	20000	95000	24,410 00
43000	7800	1890	31400	.....	.....	5900	4150	5000	10600	7,936 40
.....	3000	5000	20000	.....	6130	1400	6500	4760	16900	3,266 80
1500	12000	30000	29000	2880	1000	2800	7000	13000	48000	7,378 40
20000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	.....	2,500 00
.....	.....	12500	6300	.....	1700	.....	15120	.....	34500	3,172 20
150000	.....	.....	.....	19700	.....	12100	.....	65500	.....	20,577 00
356210	488651	796650	466400	75730	99780	134479	369939	324050	1792350	268,006 34

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis la **Pointe-Lévis** jusqu'au **Cap Chatte**, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.		Prix pour 1887.	1886.		1887.	
			Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.
Alose	Lbs.	0 06	255,808	15,348 48	224,969	13,498 14
Anguille	"	0 06	343,750	20,625 00	322,314	19,338 84
Hareng	Brls	4 50	22,043	110,215 00	12,524	56,358 00
Esturgeon	"	5 00	338	1,690 00	195	975 00
Sardine	"	3 00	723	2,169 00	860	2 580 00
Truite	Lbs.	0 10	39,900	3,192 00	38,550	3,855 00
Saumon	"	0 15	35,690	5,353 50	31,400	4,710 00
Poisson blanc	Douz.	1 25	2,487	3,108 75	1,644	2,055 00
Peaux de marsouins	Nomb.	4 00	74	296 00	90	360 00
Huile do	Galls.	0 40	4,440	2,220 00	5,142	2,056 80
Poisson commun	Brls.	3 00	1,126	3,378 00	8,694	26,082 00
Poisson employé comme engrais	"	0 50	4,561	1,140 25	3,622	1,811 00
Valeur totale du produit des pêches.				168,735 98		133,679 78
Diminution						35,056 20

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis **Quebec** jusqu'à **Bersimis**, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.		Prix pour 1887.	1886.		1887.	
			Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.
Alose	Lbs.	0 06	23,754	1,425 24	19,992	1,199 52
Anguille	"	0 06	191,698	11,501 88	229,384	13,763 04
Hareng	Brls.	4 50	217	1,085 00	145	652 50
Esturgeon	"	5 00	197	985 00	128	640 00
Sardine	"	3 00	21	63 00	100	300 00
Saumon	Lbs.	0 15	18,040	2,706 00	22,490	3,373 50
Truite	"	0 10	113,020	6,781 20	136,000	13,600 00
Doré	"	0 06	106,627	6,397 62	103,544	6,212 64
Brochet	"	0 05	42,500	2,125 00	42,600	2,130 00
Bar et poisson blanc	Douz.	1 25	4,885	6,106 25	3,357	4,196 25
Winnoniche	Lbs.	0 06	64,600	3,876 00	55,000	3,300 00
Poisson mêlé	Brls.	3 00	1,780	3,560 00	706	2,118 00
Poisson employé comme engrais	"	0 50	3,183	795 75	5,077	2,538 50
Peaux de marsouins	Nomb.	4 00	83	332 00	500	2,200 00
Huile do	Galls.	0 40	4,180	2,090 00	33,000	13,200 00
				49,829 94		69,423 95
Diminution						19,594 01

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'au haut de l'Ottawa, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.		Prix pour 1887.	1886.		1887.	
			Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		$ cts.		$ cts.		$ cts.
Alose	Lbs.	0 06	229,398	13,763 88	488,651	29,319 06
Anguille	"	0 06	898,153	53,889 18	796,650	47,799 00
Esturgeon	"	0 06	795,800	39,790 00	466,400	27,984 00
Truite	"	0 10	341,420	27,313 60	356,210	35,621 00
Poisson blanc	"	0 08	53,800	4,304 00	75,730	6,058 40
Maskinongé	"	0 06	209,415	16,753 20	99,780	5,986 80
Achigan	"	0 06	226,965	18,157 20	134,479	8,068 74
Doré	"	0 06	373,225	29,858 00	369,999	22,196 34
Brochet	"	0 05	381,530	19,076 50	324,050	16,202 50
Poisson mêlé	"	0 03	2,342,555	46,851 10	1,792,350	53,770 50
Petite morue	"	0 03	10,000	15,000 00	500,000	15,000 00
Valeur totale des pêches				284,756 66		268,006 34
Diminution						16,750 32

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de Québec (*à l'exclusion de la division du golfe*) pour 1887.

Espèces de poisson.		Quantité.	Valeur.
			$ cts.
Alose	Lbs.	743,612	44,016 72
Anguille	"	1,348,348	80,900 88
Saumon	"	53,890	8,083 50
Esturgeon	Brls.	323	1,615 00
do	Lbs.	466,400	27,984 00
Sardine	Brls.	960	2,880 00
Truite	Lbs.	530,760	53,076 00
Hareng	Brls.	12,669	57,010 50
Poisson blanc	Lbs.	75,730	6,058 40
Bar et poisson blanc	Douz.	5,001	6,251 25
Doré	Lbs.	473,583	28,408 98
Brochet	"	366,650	18,332 50
Winnoniche	"	55,000	3,300 00
Achigan	"	134,479	8,068 74
Maskinongé	"	99,780	5,986 80
Peaux de marsouins	Nomb.	640	2,560 00
Huile do	Galls.	38,142	15,256 80
Poisson mêlé	Brls.	18,362	81,970 50
Poisson pour engrais	"	8,699	4,349 50
Petite morue	Lbs.	500,000	15,000 00
Total en 1887			471,110 07
do 1886			503,322 58
Diminution			32,212 51

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Rendement et valeur des pêches dans toute la province de Québec, en 1887.

Espèces de poisson.		Quantité.	Valeur.
			$ cts.
Saumon, saumuré	Brls.	770½	12,328 00
do frais	Lbs.	529,763	103,250 90
do en conserves	"	8,448	1,267 20
Morue, saumurée	Qtx.	164,100	656,400 00
Egrefin, saumuré	"	1,237	4,948 00
Flétan	Lbs.	81,347	8,134 70
Hareng, saumuré	Brls.	31,607	142,231 50
do fumé	Boîtes.	9,762	2,440 50
Alose	Lbs.	743,612	44,016 72
Anguille	"	1,348,348	80,900 88
do salée	Brls.	152	1,520 00
Maquereau, salé	"	628	7.536 00
Sardine	"	960	2,880 00
Esturgeon	Lbs.	475,400	28,884 00
do	Brls.	323	1,615 00
Truite	Lbs.	530,760	53,076 00
do salé	Brls.	153	1,530 00
Winnoniche	Lbs.	55,000	3,300 00
Bar et poisson blanc	Douz.	5,001	6,251 25
Poisson blanc	Lbs.	75,730	6,058 40
Maskinongé	"	99,780	5,986 80
Achigan	"	134,479	8,068 74
Doré	"	473,583	28,408 98
Brochet	"	366,650	18,332 50
Petite morue	"	500,000	15,000 00
Langues et noues de morue	Brls.	953	9,530 00
Eperlan	Lbs.	4,000	120 00
Homard, en conserves	"	857,098	102,851 76
Petit poisson et poisson mêlé	Brls.	20,037	86,995 50
Peaux de loups-marins	Nomb.	22,799	22,799 00
Peaux de marsouins	"	656	2,640 00
Poisson pour boitte et engrais	Brls.	134,769	116,081 50
Huile de poisson	Galls	268,109	107,243 60
Guano	Ton'x.	60	3,000 00
Consommation locale	Brls.	19,485	77,940 00
Total en 1887			1,773,567 43
do 1886			1,741,382 20
Augmentation			32,185 23

Ce qui suit est une estimation du capital placé dans les pêches de la province de Québec, pour l'année 1887 :—

A l'exclusion de la division du golfe.	Valeur.	Total.
	$	$
1,554 bateaux de pêche	15,135	
2,082 rets et seines (30,079 brasses)	25,360	
2,046 nasses (en fascines et à anguille)	56,469	
		96,964
Valeur totale, division du golfe (*voir* page 213)		684,192
		781,156

ANNEXE No 7.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1887, PAR M. THOMAS MOWAT, INSPECTEUR.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la Colombie-Britannique en 1887, ainsi que des relevés statistiques et les rapports des gardes-pêche.

Les relevés accusent une augmentation de valeur sur l'année dernière, y compris la consommation des Sauvages. Voici les chiffres :—

Valeur totale,	1887	$1,974,887 00
do	1886	1,577,348 00
	Augmentation, 1887	$ 397,539 00

Nonobstant cette augmentation, il y a eu diminution dans la somme des capitaux affectés aux pêches et dans le nombre d'hommes employés :—

Capitaux affectés aux pêches,	1886	$872,445 00
do	do 1887	767,455 00
	Diminution en 1887	$104,990 00

Cette diminution est attribuable à la perte de deux goélettes dans un gros coup de vent, à la destruction d'une manufacture d'huile par le feu, et à l'inactivité de plusieurs fabriques de conserves sur la côte septentrionale, dont la valeur n'est pas comprise dans les chiffres de cette saison.

Nombre d'hommes employés :—

En 1886	6,211
1887	6,154
Diminution en 1887	57

Cette diminution est également due aux causes mentionnées plus haut.

SAUMON.

Contrairement à l'attente des intéressés, la capture du saumon a été beaucoup plus fructueuse que l'année dernière. Ce résultat, joint à la bonne tenue des prix de vente sur le marché, a fait de la dernière campagne une des plus profitables que nos fabricants de conserves aient faites jusqu'ici. Les hauts prix dont je parle doivent être attribués à ce qu'il s'est fait peu d'opérations sur les rivières depuis la Colombie

jusqu'au Sacramento, inclusivement; le déficit s'est chiffré par 409,800 caisses, ou 240,000 caisses de moins qu'en 1883 sur la Columbia seulement. Ces chiffres indiquent une diminution étonnante dans toutes les rivières du sud sur la côte nord de la province, et elle a forcé les fabricants de conserves américains à chercher de nouveaux champs d'exploitation. Ils les ont trouvés dans le territoire voisin, l'Alaska, où le paquage a atteint cette année un total de $163,000 caisses.

Voici quelle a été la production des conserves de saumon pour les deux dernières années:—

1887, caisses de 4 douz. de boîtes de 1 lb.	206,083
1886	161,270
Augmentation en 1887	42,813

Le paquage total s'est élevé à 9,795,984 lbs. Comme un quart au moins du poids est perdu dans la préparation du poisson dans la fabrication des conserves, ceci représente 13,061,312 lbs. de saumon frais.

En y ajoutant le saumon salé, fumé et frais, sans compter la consommation des Sauvages, nous voyons que la capture totale opérée par la population blanche a été de 16,209,762 lbs.

La quantité de saumon paqué dans les différentes fabriques de la rivière Fraser et de la côte est comme suit:—

	Caisses.
Rivière Fraser, 12 fabriques	128,806
Côte, 8	75,277
Total	204,083

L'augmentation du paquage sur la rivière Fraser est de 1,422,192 boîtes de 1 lb. On voit aussi que la règle des fluctuations périodiques dont je parlais dans mon dernier rapport a encore changé, et qu'un plus grand nombre de poisson est venu dans toutes ces rivières, les anses exceptées; la seule que je puisse donner pour justifier l'insuccès de ces dernières, c'est qu'elles ont été soumises à une pêche excessive. L'augmentation du paquage sur les autres rivières est en partie expliquée par les efforts extraordinaires qu'ont fait les fabricants de conserves pour se procurer autant de poissons que possible pendant que les prix étaient élevés; c'est pour cela qu'il a été pris et mis en conserves une plus grande quantité de *cohœs*. Le *sâw-quai* a donné une augmentation qu'expliquent les relevés de pisciculture dont il est question dans mon rapport relatif à l'établissement ichthyogénique. Le rendement du *quinnat*, ou saumon du printemps, a été le même à peu près que l'année dernière, mais la proportion du poisson blanc a été un peu plus grande. Plusieurs de nos pêcheurs et de nos fabricants de conserves sont d'opinion que le saumon rouge et le saumon blanc du printemps, comme on les appelle, appartiennent à deux espèces distinctes. Je maintiens que c'est une erreur, et à l'appui de mon opinion je me permets de citer la correspondance suivante échangée entre le professeur G. Brown Goode et moi :—

NEW-WESTMINSTER, C. B., 9 septembre 1887.

"Professeur G. BROWN GOODE,

"Smithsonian Institute, Washington. D. C.

"CHER MONSIEUR,—Je vous envoie, par voie des messageries, un saumon blanc et un saumon rouge de l'espèce *quinnat*. Veuillez les examiner et me dire s'ils appartiennent à la même espèce.** Ce sont des échantillons du saumon de septembre, et leur apparence extérieure ressemble sous tous les rapports à celle du *quinnat* de juin et de juillet.

"Je remarque que quelques-uns sont d'un blanc pur, d'autres d'un rose très pâle, d'autres d'un rose un peu plus foncé, et d'autres d'un teint blond, comme les échantillons que j'envoie. Je remarque aussi que quelques-uns sont blancs à l'extérieur près de la peau jusqu'à un pouce d'épaisseur, et reprennent graduellement la couleur rose pâle qui devient foncée à mesure qu'on arrrive à l'os.

On trouve quelques poissons de ce genre parmi ceux qui viennent en juillet, mais la plus grande partie du *quinnat* qui donne en ce moment est blanc ou rose pâle. Le saumon qui manque de couleur n'est pas mis en conserves, car la cuisson lui enlèverait ce qui lui reste de couleur. En examinant un certain nombre de ces poissons il y a quelques jours, j'en ai trouvé qui avaient une teinte rose autour de l'os, et que la plupart devaient frayer avant un mois. Les œufs variaient en couleur, comme le poisson qui les portait ; mais les plus pâles étaient plus gras et plus mûrs. On a constaté les mêmes particularités de couleur sur des œufs extraits de poissons pris sur les frayères.

" Je constate que les habitudes du *quinnat* dans les eaux salées et saumâtres diffèrent de celles du *cohoe* et du *saw-quai*. Le dernier peut être pris avec l'hameçon et la ligne dans les détroits de Fuca et de Géorgie pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, et de fait durant presque chaque mois de l'année, tandis que le *cohoe* n'est pris que pendant une partie de septembre et d'octobre, et la *sáw-quai* est rarement, si jamais, capturé avec l'hameçon et la ligne.

" Les Sauvages et les blancs savent quand le *saw-quai* fait son apparition à l'extrémité est de l'île Vancouver, en se rendant de l'océan à ses différentes frayères. On trouve le *quinnat* se nourrissant dans les détroits en différents temps de l'année, et il n'est pas encore clairement établi de quelle direction il vient. En consultant une carte marine du golfe, vous verrez que les marées se rencontrent à l'île Valdès, causant un fort clapotis qui retient dans le golfe une grande quantité d'eau douce de la Fraser et d'autres rivières. Ceci est prouvé par le fait que, de bonne heure au printemps, on peut prendre un seau d'eau fraîche à Plumpers-Ross, à vingt-cinq milles de la rivière Fraser.

" Un autre fait digne d'être noté, c'est qu'on ne trouve pas de saumon blanc au large des embouchures du Sacramento et de la Columbia ; d'un autre côté, par mes observations personnelles et d'après toutes les informations prises, je sais qu'il n'a pas été capturé de saumon blanc dans l'eau salée au large de la côte des îles Vancouver et de la Reine-Charlotte. Dans les différentes anses de la terre ferme qui s'ouvrent sur l'océan, telles que les anses de Rivers et de Smith, on prend rarement un poisson blanc, et quand il en est pris un il s'est en toute probabilité échappé du détroit de Géorgie.

" En terminant je dois dire que, selon moi, les deux saumons appartiennent à la même espèce—*Oncorhynchus Chouicha*. Mon opinion à cet égard est partagée par M. K. Ito, président de l'Association des pêcheries du Japon à Sapporo, qui a fait avec moi un examen de quelques-uns de nos saumons.

" Je vous serais donc très obligé si vous vouliez bien me faire connaître l'opinion d'un homme d'autant d'expérience que vous en avez—opinion qui aiderait beaucoup à résoudre la question.

" Je suis, monsieur,
" Bien à vous,
" THOMAS MOWAT."

" SMITHSONIAN INSTITUTE,
" WASHINGTON, D.-C., 17 septembre 1887.

" M. THOMAS MOWAT,
" Inspecteur des pêcheries,
" New-Westminster, C.-B.

" CHER MONSIEUR,—Les spécimens que vous m'avez envoyés il y a quelques jours ont été reçus, et je trouve qu'ils appartiennent à la même espèce de saumon *Quinnat*, la *Oncorhynchus Chouicha*. En l'absence de notre ichthyologiste, je ne suis pas en mesure d'expliquer la différence de couleur de la chair mentionnée par votre lettre et indiquée par les spécimens envoyés ; mais dès qu'il sera de retour je lui ferai faire un examen.

"Vu la réorganisation de la commission des pêcheries qui se fait en ce moment par suite de la mort du professeur Baird, et vu ma nomination au poste de commissaire, cet examen subira peut-être quelque retard.

"Bien à vous,

"G. BROWN GOODE,

"*Sous-secrétaire.*"

Vers le même temps, une lettre écrite dans le même sens fut envoyée, avec des échantillons de poissons, à M. Samuel Wilmot, surintendant de la pisciculture en Canada. Dans sa réponse, portant la date du 28 novembre 1887, M. Wilmot fait l'observation suivante:

"Le saumon que vous m'avez envoyé était en assez bonne condition, et je suis d'avis qu'ils appartiennent à la même espèce. L'eau, la nourriture et la saison de l'année font une différence merveilleuse dans l'apparence extérieure du poisson."

Si donc il est vrai que le saumon blanc et le saumon rouge appartiennent à la même espèce, et sachant, comme nous le savons ici, que rien de la saveur ou de la substance n'est perdu dans le changement de couleur, je ne vois aucune raison pour que ce poisson ne soit pas introduit sur les marchés de l'est et n'ajoute pas ainsi considérablement aux profits de notre commerce de poisson en utilisant ce qui est aujourd'hui rejeté comme inutile.

Les exportations de saumon frais et gelé ont augmenté de 650,000 livres sur celles de l'année dernière. On a établi cette année, sur la rivière Fraser, deux congélateurs d'une capacité de 320,000 lbs. Le poisson a été préparé parfaitement et expédié aux Etats-Unis et au Canada-Est, où il est arrivé en bon état, grâce à la rapidité du trajet opéré par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Cependant, les expéditeurs disent que les frais de transport sont si élevés qu'ils ne peuvent faire concurrence à la rivière Columbia et aux provinces de l'est, et ils craignent d'être forcés de se retirer du commerce, attendu que le saumon du Pacifique ne rapporte pas autant sur le marché que celui de l'Atlantique, et que le saumon de l'Orégon et du territoire de Washington se vend à meilleure condition.

La pêche à la ligne ne se fait pas beaucoup en cette province, car le saumon ne prend pas la mouche dans l'eau douce. La principale raison, je crois, c'est qu'il se gâte presqu'aussitôt après y être entré. Nos plus grands cours d'eau sont d'ordinaire si boueux que le poisson ne peut voir la mouche que quand il arrive dans le haut des rivières et entre dans les petits ruisseaux des montagnes pour frayer, alors que, arrivé au même point de maturité que l'est le *salmo salar* en septembre, il ne peut plus être attiré par l'amorce la plus alléchante. C'est un fait bien reconnu que nos principaux saumons prennent bien la cuiller ou la boitte dans l'eau salée quand le temps en est venu, et on m'assure que cette pêche est aussi bonne que celle de la mouche à la surface.

La plus grande partie du saumon mis en conserves cette année a été expédiée en Angleterre, bien qu'il en ait été envoyé une plus grande proportion que jamais dans l'est du Canada.

ESTURGEON.

Ce poisson abonde toujours dans la rivière Fraser. La pêche de l'esturgeon ne se fait, en cette province, pas encore régulièrement, car les frais de transport sont trop élevés pour faciliter l'établissement d'un commerce profitable. Les quelques esturgeons qui sont capturés le sont par les rets à saumon, en sorte que les gros reproducteurs de 200 à 600 lbs ont toutes les chances possibles de s'échapper. J'ai pris beaucoup de renseignements sur la grosseur, la condition et la qualité des oeufs d'esturgeon à différentes saisons de l'année, avec l'intention de faire le commerce du caviar. Cette industrie, une fois commencée, deviendrait bientot importante, d'autant plus que le poisson est d'excellente qualité et que sa chair peut être fumée ou séchée. Dans ces conditions, l'exportation serait assez avantageuse.

ÉPERLAN.

L'éperlan approche des côtes de la Colombie-Britannique vers le milieu de février, pour y frayer. L'eau de la rivière Fraser est trop froide pour lui, et il n'en remonte

pas beaucoup à plus de deux milles dans le haut de la rivière. Il a l'habitude de déposer ses œufs sur des bancs de sable et le long de la côte où l'eau douce se mêle à l'eau salée. Il est si abondant que les indigènes le prennent avec l'épuisette. Il ne sert qu'à la consommation locale, et, de même que les autres poissons peu coûteux, il ne peut être mis sur le marché pour faire la concurrence à son congénère de l'Atlantique : Les frais de l'exploitation de cette pêche ne couvriraient pas ceux de l'exportation.

OOLACHAN.

Ce poisson est beaucoup recherché, mais il en vient si peu d'ordinaire dans nos rivières du sud qu'on n'en prend que juste ce qu'il faut pour l'usage immédiat ; la demande en est si grande que pour la remplir il faut faire venir le poisson, fumé et salé, des rivières du nord, où il est pris en grandes quantités. On en prend quelques fois à travers la glace, comme l'éperlan sur l'Atlantique. Selon le gardien McNab, les rivières du nord sont la demeure du oolachan. Aussi, je crois qu'il serait urgent d'y placer des gardiens pour empêcher les Sauvages américains et autres de détruire cette importante pêcherie.

TRUITE.

La quantité de truite capturée chaque année, par besoin ou par plaisir, augmente. La demande locale est bonne, et il ne s'en prend pas assez près de la côte pour approvisionner le marché. Dans les grands lacs de l'intérieur, comme Pemberton, Seaton, Nicola, Kamloops, Shuswap, Okanagan, Osoyoos et le lac la Hache, la truite est plus abondante ; mais vu leur éloignement, on ne peut les utiliser pour le marché.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de changer la saison réservée à ce poisson. Les règlements actuels ne conviennent pas à notre pays. Nos lacs couvrent une si grande étendue de territoire et nous avons un climat si différent, que les saisons de la fraie sont jusqu'à un certain point gouvernées par ces circonstances, et presque chaque mois nous voyons du poisson frayant dans une localité ou dans une autre. C'est pourquoi je recommanderais qu'un arrêté du conseil établît deux saisons réservées à la truite en cette province, savoir :—

Sur l'île Vancouver, depuis le 15 octobre jusqu'au 15 mars, et sur la terre ferme depuis le 1er février jusqu'au 1er mai. Je recommanderais aussi qu'un règlement défendît l'emploi de rogues de saumon comme boitte pour la truite.

POISSON BLANC.

Ce poisson n'a pas encore été porté aux marchés des villes de la côte pour les mêmes raisons qui empêchent la truite des lacs d'être envoyée—la longueur et les difficultés de transport, ainsi que le manque d'engins pour prendre le poisson. En général il n'est pas aussi gros ni aussi savoureux que le poisson blanc de l'Atlantique ; mais j'apprends de bonne source que celui que l'on trouve sur la côte Arctique peut soutenir avantageusement la comparaison avec tout le poisson blanc du continent.

ALOSE.

Ce poisson a certainement augmenté sur la côte du Pacifique depuis quelques années. Le fait est clairement démontré par le rapport des commissaires des pêcheries de la Californie, et j'ose dire qu'on pourrait en prendre en petites quantités sur la côte ouest de l'île Vancouver. Le capitaine John Devereux, surintendant du bassin de radoub, m'a dit que, étant à Alberni avec le steamer *Douglas*, il a vu des indigènes apporter à bord plusieurs aloses qui pesaient en moyenne de huit à dix livres. Le 4 novembre, j'ai reçu deux beaux échantillons de jeunes aloses de M. George Frye, inspecteur des douanes à Victoria. Elles mesuraient 14½ pouces et pouvaient peser 1½ lb. ; elles avaient été capturées à la hauteur de Race-Rocks, ce qui me fait croire qu'elles sont nées dans quelque ruisseau près du Sacramento, et espérer que l'alose de ces parages peut se rendre à la rivière Fraser. Je considère qu'il n'est pas juste de laisser nos populations attendre une industrie qui est si profitable à nos voisins américains sur cette côte, quand, à peu de frais, on pourrait distribuer quelques milliers d'alevins qui, en peu d'années, ajouteraient à la richesse de

nos pêcheries. On ne pourrait trouver d'endroits plus favorables à la propagation artificielle de l'alose que les affluents de la rivière Fraser.

PÊCHE MARITIME.

On n'a rien fait de sérieux pour développer cette importante industrie. Aucune expédition n'a été envoyée depuis mon court voyage d'exploration, au mois d'octobre 1886. Il avait été question d'envoyer un navire cette année ; malheureusement, comme je vous l'ai déjà dit, nous n'avons pas pu nous en assurer d'un bon à temps. J'espère que, suivant ma recommandation, on emploiera pour l'exploration de l'année prochaine un steamer, qui, s'il est bien équipé fera plus en deux mois pour recueillir des données sûres qu'une goélette à voiles en un an.

M. James G. Swan, commissaire des pêcheries et sous-percepteur à Port-Townsend, T. W., me dit que la commission des Etats-Unis a l'intention d'envoyer son steamer *Albatross* sur cette côte l'année prochaine, dans le but de connaître au juste la valeur et l'étendue des pêcheries. Avec la permission de M. Swan, j'insère ici copie de sa communication :—

" Port-Townsend, T. W., 24 novembre 1887.

" Cher M. Mowat,—J'ai reçu aujourd'hui, du professeur G. Brown Goode, commissaire des pêcheries des Etats-Unis, une lettre datée de Washington, D C., le 16 novembre, dans laquelle il me parle des œufs de homard, de bar et de *salmo salar* que vous attendiez et dont j'ai dit un mot au commissaire au mois d'octobre. Je vais citer la lettre dans son entier :—

" ' J'ai lu votre lettre avec beaucoup d'intérêt, et je serai bien aise de connaître la condition dans laquelle sera en arrivant à destination, le poisson que le gouvernement canadien expédie à la Colombie-Britannique, et de recevoir tout mémoire que vous jugerez devoir m'intéresser. Il me fait plaisir d'apprendre les bons rapports qui existent entre l'inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique et vous. Je suis sûr que vous ferez tout en votre pouvoir pour les continuer.

" ' Je crois que le temps est arrivé de se rendre parfaitement compte et de travailler au développement des pêcheries de la côte du Pacifique, et je souhaite vivement que l'expédition de l'*Albatross* soit couronnée des plus heureux résultats.

" ' Bien à vous,

" ' G. BROWN GOODE,

" ' *Commissaire.*

" 'M. JAMES G. SWAN,
" ' Port-Townsend, T. W.' "

" Cette lettre me fait plaisir, car elle me donne l'assurance que la commission des pêcheries des Etats-Unis désire travailler, avec le gouvernement canadien, au développement des pêcheries du Pacifique sur la côte et dans l'intérieur.

" J'espère que vous continuerez à m'écrire, et soyez assuré que je ferai tout mon possible pour continuer de mériter les sentiments d'amitié qui m'ont été manifestés par vous et par vos prédécesseurs, le capitaine Pittendreigh et feu M. Anderson.

" Toutes les recommandations que vous pourriez faire seront transmises par moi à la commission, ainsi qu'au capitaine Tanner, de l'*Albatross,* lorsqu'il arrivera ici le printemps prochain.

" Bien sincèrement à vous,

" JOS. G. SWAN.

" *Adjoint à la commission des Etats-Unis.*

" M. THOMAS MOWAT,
" Inspecteur des pêcheries,
New-Westminster, C.-B."

MORUE

M. Wyman, de la société Wm. Wyman et Cie, de Grande-Grève, Gaspé, P. Q., est sur nos côtes depuis quelque temps, et m'informe que sa maison a l'intention d'entreprendre le commerce de morue dès qu'elle sera sûre de trouver un marché et certaine de se procurer assez de poisson pour en faire une affaire payante.

La morue était plus abondante que d'habitude sur les marchés, et à mon avis, elle est de bonne qualité. Comme la demande locale augmente, les pêcheurs sont plus encouragés à exploiter cette industrie. M. Wyman se déclare satisfait du poisson qu'il a vu, mais il paraît croire qu'il est plus aqueux que la morue de l'Atlantique. Toutefois, il est d'avis que le poisson pris un peu plus au nord doit être de meilleure qualité et aussi bon que celui que l'on prend au large de la côte.

Vers le 10 octobre, la morue et la jeune merluche (qui se nourrit d'encornet) abondaient dans le détroit de Juan de Fuca, ce qui prouve qu'elles trouvent ici la même pâture que dans les eaux de l'Atlantique. Des capitaines de goélettes qui font la chasse aux phoques disent que vis-à-vis le détroit Cross, à trente milles de terre, le morue et l'égrefin sont abondants. Tous les ans, une flotte composée de navires de 50 à 200 tonneaux, part de San-Francisco pour aller faire la pêche de la morue près des îles Shumigan, dans l'archipel des Aléoutiennes et dans la mer de Behring. Une flotte plus nombreuse se rend dans la mer Okhostsk et la mer Kamtschatka. La morue est salée verte et expédiée à San-Francisco ; là elle est séchée et livrée à l'exportation. Il en vient un peu dans cette province pour approvisionner nos marchés.

FLÉTAN.

Une très petite quantité seulement de ce poisson a été expédiée dans la glace à San-Francisco, car les pêcheurs de cette localité ont si peu de confiance dans le flétan de Victoria qu'ils se coalisent pour le chasser du marché. Comme personne n'a jugé à propos d'en envoyer des chargements de goélette, ce but a été facilement atteint, attendu qu'il est impossible de faire la concurrence aux pêcheurs de San-Francisco et de payer les frais réguliers de transport. Cependant des caboteurs américains transportent de temps à autres des chargements de Flattery-Banks à Seatle et Tecoma, d'où le poisson est exporté. On me dit que des pêcheurs de l'est sont dernièrement venus sur la côte dans le but de commencer ce commerce et d'exporter le flétan comme celui qui nous vient aujourd'hui de la baie d'Hudson.

MORUE NOIRE (*Skil*).

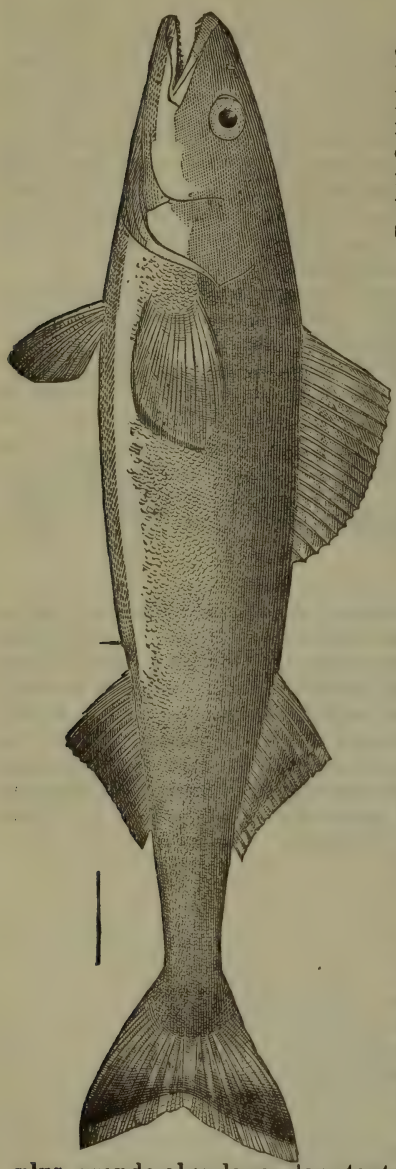

Comme à l'ordinaire, ce poisson est bien recherché par ceux qui connaissent ses excellentes qualités ; mais le nombre en est si petit que les goélettes n'osent se lancer dans cette industrie au risque de manquer la pêche du phoque. Je suis convaincu que, tant que nous n'aurons pas plus de navires et d'hommes entreprenants pour lui créer un marché, cette pêcherie ne pourra pas prendre son plein développement.

MORUE BLEUE (*Tooshqua*).

Chaque année ce poisson est pris en plus grande quantité pour fournir aux besoins de la population, qui augmente rapidement. Comme je le disais dans mon dernier rapport, la morue bleue est disséminée sur une vaste partie des côtes du Pacifique, dans des profondeurs de trois à quatre-vingts brasses d'eau. Elle n'est jamais très abondante à un endroit donné, et on ne sache pas qu'elle se forme en bancs comme la morue proprement dite (*gadus*). Elle fait un bon poisson de table en toutes saisons, et on en envoie quelquefois à l'intérieur dans la glace. Elle se prend avec l'hameçon et la ligne.

POISSON DE ROCHE, OU MORUE DE ROCHE.

Il existe au moins vingt-huit variétés de ce poisson, et, comme la morue bleue, elles sont bien répandues sur la côte dans des profondeurs variant de deux à quatre-vingts brasses, et elles ne se forment pas en bancs. L'espèce la plus abondante et la plus recherchée est la morue rouge (*snapper*). Elle se prend avec la ligne à la main et les lignes de fond. En hiver, elle est le principal poisson frais de nos marchés et constitue un mets excellent. Il en est exporté une petite quantité, mais jusqu'ici ce commerce est restreint.

HARENG.

Depuis que le commerce d'exportation s'est développé, le hareng a presque complètement déserté Burrard Inlet, et aujourd'hui on n'en prend plus qu'une petite quantité là où il paraissait être inépuisable. Depuis l'incendie de la fabrique d'huile et le dégréement du *Spratt's Ark*, personne n'a osé entreprendre l'exploitation de l'huile de hareng. Dans ces dernières années, le hareng est devenu rare sur la côte méridionale de la Colombie-Britannique ; mais en s'avançant vers le nord, on le trouve en plus grande abondance dans toutes les baies et anses. Il en est très peu salé, encore moins utilisé à l'état frais, et la petite quantité qui en est fumée rapporte de bons prix ; mais la demande est si faible qu'elle n'offre aucun encouragement au commerce.

SARDINES.

Ce petit poisson a été très abondant durant les mois d'août et de septembre dans tous les havres près du détroit, spécialement à Esquimalt. Des pêcheurs italiens en ont pris de grandes quantités avec la seine. Il est un peu plus gros que la sardine française, et de bonne qualité. Il suit le *Lant* en bancs, ce qui fait que son séjour à un

endroit donné est très incertain. D'après ce que j'en ai vu sur la côte de l'ouest, dans mon voyage d'exploration, et d'après la quantité qui s'en prend à Victoria, je suis certain qu'avec des appareils convenables on pourrait en capturer assez pour établir une fabrique de conserves, et nul doute que ses produits s'écouleraient bien.

CHIEN DE MER.

Ce squale est extrêmement abondant, mais on ne le prend que pour son huile. Le gérant de la compagnie d'huile de Skedigate dit qu'il pourrait doubler la production si le marché en avait besoin. Je suis heureux de dire que la demande et les prix sont à la hausse. La Compagnie en question extrait l'huile du corps du poisson, aussi bien que de son foie; mais les Sauvages n'utilisent que le foie et rejettent le reste. Quelques fois cependant ils font un effort pour extraire l'huile du poisson d'une façon bien primitive: Après avoir lavé le poisson, ils le coupent en morceaux, le font bouillir, puis le mettent dans de grandes cuvettes où les Sauvages en font sortir l'huile à pression de pieds. Il en résulte une huile très inférieure qui est employée en grande partie à la préparation des peaux. Si le chien de mer était séché au soleil, ainsi que je le suggérais dans mon dernier rapport, je crois qu'il pourrait faire l'objet d'un commerce lucratif avec Honolulu et la Chine.

BALEINES.

Les habitants de cette province n'ont pas encore entrepris l'exploitation de la baleine, et je ne vois pas pourquoi, à moins que ce ne soient parce qu'ils manquent de navires, ou bien qu'ils ne comprennent pas encore l'importance de cette industrie. Le cétacé est très abondant sur toute la côte occidentale, et lors de mon voyage de l'été dernier j'en ai vu des bancs de 15 à 25 dans le détroit. On dit que la flotte qui est partie de San-Francisco pour la mer Arctique l'année dernière a capturé 257 baleines, évaluées en totalité à $1,285,000, soit une moyenne de plus de $107,000 pour chaque navire. Comme nos populations se trouvent de 750 milles plus rapprochées de l'Arctique que nos voisins de San-Francisco, je ne comprends réellement pas pourquoi elles ne participent point à cette industrie lucrative.

PHOQUES À FOURRURES.

Cette année, les navires canadiens ont pris 5,117 peaux de moins que l'année dernière. Le marché de Victoria accuse une diminution de 8,715 peaux. Les cotres douaniers des Etats-Unis en ont confisqué 3,598. Il a été capturé à peu près autant de phoques à fourrures que l'année dernière, mais la capture de la loutre de mer a donné 50 peaux de plus, comme on peut le voir par le relevé suivant:

RELEVÉ des navires britanniques et canadiens qui ont fait la pêche des phoques à fourrures sur les côtes de l'Orégon et de la Colombie-Britannique, et sur la mer de Behring, en 1887.

Noms des armateurs.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre de chaloup.	Nombre de canots.	Nombre d'hommes.	Nombre de phoques provenant des côtes de la C.-B. et de l'O.	Valeur.	Nombre de phoques provenant de la mer de Behring.	Valeur.	Nombre total de peaux.	Valeur.
							$		$		$
Gutman et Frank.	Black Diamond.	81	...	8	22	170	1,190	967 *1,386	6,769 *9,702	1,137	7,959
do ...	Alfred Adams....	69	...	10	25	334	2,338	1,414	9,878	1,748	12,236
McLean Frères.....	Mary Ellen.....	67	6	.....	21	300	2,100	2,157	15,099	2,457	17,199
Troop et Cie.....	Teresa.	70	5	.....	18	325	2,275	899	6,293	1,224	8,568
White, Leibs et Cie	Lottie Farfield...	165	6	.....	23	400	2,800	2,507	17,549	2,907	20,349
F. D. B	Wanderer.	16	1	4	8	200	1,400	.....	.....	200	1,400
Gutman et Frank.	Mountain Chief.	40	1	6	17	500	3,500	682	4,774	1,182	8.274
J. Byrne.....	Triumph...	14	...	4	10	500	3,500	.....	.....	500	3,500
Hall Gœpel.....	Juanita.....	40	..	10	25	337	2,359	.....	.....	337	2,359
Carue et Muncie...	Pathfinder	66	6	.....	21	440	3,080	2,377	16,639	2,817	19,719
Sauvages.	Letitia	28	...	8	17	600	4,200	.....	.....	600	4,200
Mow Wossan	Discovery	40	...	10	22	700	4,900	.....	.....	700	4,900
J. D. Warren et Cie	Mary Taylor.....	60	5	.....	18	200	1,400	837	5,859	1,037	7,259
Chas. Spring	Kate	55	2	12	30	600	4,200	1,650	11,550	2,250	15,750
do	Favourite	80	7	....	23	300	2,100	1,878	13,146	2,178	15,246
Gray et Cie.....	Penelope	70	5	.....	19	977	6,839	1,500	10,500	2,477	17,339
do	Ada	60	1	10	25	300	2,100	1,676	12,732	1,976	14,832
F. Retz (Allem'd).	Adele	40	1	7	19	165	1,155	1,313	9,191	1,478	10,346
J. D. Warren.....	Grace	80	1	12	30	391	2,737	* 781	* 5,467	1,152	8,204
do	Dolphin	80	1	11	28	307	2.149	* 618	* 4,326	925	6,475
do	Annie Beck.....	50	1	9	32	313	2;191	* 334	* 2,338	647	4,529
do	W. P. Sayward..	60	1	10	25	225	1,575	* 479	* 3,353	704	4,928
do	Thornton.	35	Saisis sur la mer de Behring en 1886.								
Chas. Spring.....	Onward	35									
Carue et Muncie ...	Carolina	33									
J. D. Warren	Rustler.....	50	Perdus sur la côte de la Colombie-Britannique, 1887.								
Gutman et Frank .	Active	45									
Total	.....	1,529	50	131	468	8,584	60,088	21,716	152,012	30,300	212,100
Estimation des peaux achetées des Sauvages		.....	...	.....	.....	3,500	24,500	.....	.....	3,500	24,500
		1,529	50	131	468	12,084	84,588	21,716	152,012	33,800	236,600

Loutres de mer capturées sur les côtes de la Col.-Britannique, saison de 1887, 75 à $60.00..... $4,500
Phoques à fourrures do do do 3,500 à 75..... 2,615

NOTE.—* Indique le nombre et la valeur des peaux saisies sur la mer de Behring.

La diminution survenue dans la capture des phoques à fourrures, bien que la flotte employée à la pêche ait été plus nombreuse qu'en 1886, est due aux vents impétueux qui ont existé pendant toute la saison et qui ont provoqué la perte de quelques navires et d'un certain nombre de vies précieuses. Mais la principale raison, en ce qui concerne la mer de Behring, a été l'état incertain des affaires avec les Etats-Unis et les ennuis causés par la saisie de nos goélettes. Votre département ayant été mis en possession des faits des différentes causes, je n'ai pas à insister sur ce sujet et je me borne à espérer sincèrement, dans l'intérêt de la province, un prompt règlement des difficultés.

CRUSTACÉS.

Homard.

J'ai été fort désappointé, au mois de novembre dernier, de ne pas recevoir le chargement de homard qui m'avait été promis; mais je suis certain aujourd'hui qu'il n'aurait pas été prudent de lui faire faire un voyage par un temps aussi inclément que celui que nous avons eu. En l'expédiant pendant le mois de mai, non seulement on aurait une température plus égale pour toute la durée du trajet, mais le homard serait plus fort et en meilleure condition. J'ai déjà dit à votre département comment j'entendais traiter le homard lorsqu'il arriverait ici. J'ai étudié et noté la température d'un certain nombre de localités qui semblent réunir les conditions les plus favorables à l'acclimatation du homard, et je ne crains pas les résultats quand il y sera installé. J'ai l'intention de garder, pendant quelque temps après son arrivée, le homard reproducteur dans des mannes, afin de voir l'effet que notre eau de mer peut avoir sur lui. Ceci, avec de bons soins et beaucoup de nourriture, fera du bien, spécialement au homard faible. Une fois installé, s'il se multiplie comme l'a fait l'alose, je suis certain que nous verrons accourir ici des gens de l'est pour exploiter cette industrie.

Je vois par les journaux que la commission des pêcheries des Etats-Unis a l'intention d'introduire le hareng dans les eaux du Pacifique, parce qu'elle comprend l'importance de l'industrie. Une correspondance échangée avec M. Jas. G. Swan, qui a beaucoup voyagé sur la côte dans l'intérêt de son gouvernement, me permet de dire qu'il approuve mon idée de distribuer le homard, ce qui, croit-il, donnera aux reproducteurs tous les avantages que l'on peut désirer pour eux. Quand le homard aura été distribué, il sera encore nécessaire d'édicter un arrêté du conseil pour sa protection, de placer à chaque endroit un gardien digne de confiance. J'ai déjà vu à ce dernier détail. Le capitaine Deveraux a promis de surveiller le homard qui pourra être déposé dans le voisinage d'Esquimalt, et d'autres personnes fiables se sont engagées à veiller sur d'autres localités. J'espère qu'une autre saison ne se passera pas sans que le homard soit introduit dans les eaux de notre province.

CRABES.

Ils sont très nombreux et il y en a partout sur la côte. On en voit souvent de grands bancs, vers l'époque de la copulation, dans les eaux peu profondes, au fond des anses profondes. Il existe plusieurs variétés de crabes, mais les plus répandues sont le crabe du Pacifique, le crabe rouge et le crabe de roche. Ces variétés ressemblent beaucoup au homard par ses habitudes; elles se nourrissent de tout ce qu'elles peuvent trouver et sont portées à se battre. Les indigènes font une grande consommation de crabe; en saison il est mis en vente sur nos marchés. Mais il n'est pas mis en conserves ni exporté, attendu que les marchés de l'est sont trop éloignés pour que le commerce en soit profitable, et que les marchés américains sur le Pacifique peuvent s'approvisionner plus près.

ECREVISSES DE MER.

Les crevettes abondent dans presque tous les havres où le petit poisson se prend à la seine. La crevette commune est la plus nombreuse, et sous le rapport de la taille elle soutient avantageusement la comparaison avec celle que l'on trouve dans d'autres parties du Pacifique, mesurant de $2\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ pouces. La crevette californienne, qui est si abondante près de San-Francisco, est prise en petite quantité par des pêcheurs italiens, qui la vendent sur les marchés de Victoria. Elle est plus grosse que la crevette commune, et mesure de $2\frac{3}{4}$ à $3\frac{3}{4}$ pouces.

La salicoque est prise dans de petites seines avec la crevette, et quand elles sont mises ensemble sur le marché, elle portent le même nom d'écrevisses de mer. Ni la crevette ni la salicoque ne sont exportées, pour la même raison qui empêche l'exportation du crabe, et la demande locale n'est pas plus considérable que la population.

Huîtres.

Nos huîtres sont petites, et il n'en est pris que pour la consommation locale. Pour suffire à la demande, on est obligé d'en importer des huîtrières d'Olympia. Ces dernieres huîtres sont d'une meilleure qualité et d'un goût plus exquis que les nôtres, parce qu'elles sont cultivées avec un plus grand soin. Quelques fois des huîtres transplantées de l'est sont importées de San-Francisco. Elles sont de bonne grosseur et paraissent saines, mais on ne les trouve pas aussi bonnes que celles de l'Atlantique. Nous avons un certain nombre de bancs d'huîtres sur cette côte; mais faute de soin et d'attention, ils sont détériorés et ils ne valent presque rien aujourd'hui.

Deux baux d'affermage de bancs d'huîtres ont été accordés à des particuliers de cette province: l'un à la Compagnie d'huîtres de Mud-Bay, et l'autre à A.W. McLellan, de Victoria-Arm. On me dit que la compagnie a l'intention de nettoyer les bancs et d'y planter des huîtres de l'est l'été prochain. M. McLellan a importé une certaine quantité d'huîtres de l'est pour peupler Victoria-Arm; je lui ai écrit plusieurs fois pour lui demander un rapport qu'il m'avait promis, mais il ne me l'a pas encore envoyé. Il paraît cependant que l'entreprise n'a pas été un succès; l'emplacement n'étant pas favorable, le naissain a péri.

Moules.

Ils sont abondants et de grande variété. Les indigènes et la population blanche en font une grande consommation pour la soupe et les sauces; il y en a toujours sur les marchés en saison. La variété la plus commune est le guahang, moule à petit cou. On trouve aussi le moule-géant en petite quantité; mais comme bien d'autres il ne sert qu'à la boitte. Comme je l'ai déjà dit dans des rapports précédents, quelques caisses de moules ont été mises en conserves, mais ont dû abandonner ce commerce, parce que les prix étaient trop élevés et qu'il n'y avait pas de marchés.

PASSES-MIGRATOIRES

Nous n'avons pas encore de passes-migratoires dans la Colombie-Britannique. Le barrage en construction sur la rivière Nicolas fut terminé avant que le modèle de passe-migratoire nous parvint, et lorsque je le reçus j'étais si occupé, me trouvant seul au bureau, que je n'ai pu visiter les localitées mentionnées dans mon dernier rapport. Etant allé dans l'intérieur l'été dernier, j'arrêtai au pont de Spence avec l'intention d'aller visiter le barrage qui se trouve à dix autres milles de là; mais je ne pus trouver une voiture, et je dus renoncer au voyage. En conversant avec M. Semlin, M. P. P., au sujet de la Bonaparte, il me dit que la passe-migratoire au-dessus des chutes sur cette rivière, était de la plus haute importance.

J'ai reçu de plusieurs personnes de Victoria des lettres au sujet de la construction d'une passe-migratoire sur le Mill-Creek pour permettre à la truite de remonter de Sanich-Arm au lac Shawnigan. Ainsi que je le disais dans mon rapport de 1886, les rivières Stare et Nanaïmo ont aussi besoin de passes-migratoires.

PISCICULTURE.

J'ai déjà fait connaître mon opinion au sujet de la piscifacture dans mon rapport annuel pour cette institution, et je suis enchanté des progrès qu'elle a faits depuis son établissement. Relativement à l'établissement d'une piscifacture sur la rivière Fraser, je dois dire que si votre département juge nécessaire d'en établir une autre, elle devrait se trouver sur la rivière Harrison ou sur la rivière Thompson. Depuis que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé, il est plus facile de transporter les matériaux en ces endroits, et d'après l'expérience que j'ai acquise dans la construction de l'établissement actuel, je n'ai aucun doute qu'on pourrait en construire une autre beaucoup plus économiquement.

Plusieurs personnes sont d'opinion que le premier saumon *quinnat* qui pénètre dans l'intérieur fraie avant septembre et octobre, et que pendant que ses œufs se trouvent dans les premières phases de l'incubation, les frayères sont visitées par les derniers *saw-quais* et *cohoes* qui renversent les œufs embryonnaires et causent ainsi leur destruction. Je crois qu'il serait bon de charger un homme résidant aux sources de la rivière Fraser et dans le voisinage des frayères supérieures, de tenir un journal des dates de la première fraie, afin que nous puissions avoir des renseignements certains sur ce qui n'est aujourd'hui qu'un sujet de conjecture. Ceci pourrait être fait à peu de frais et serait d'une valeur incalculable.

PROTECTION.

Les saisons réservées et la suspension hebdomadaire ont été généralement bien observées dans les districts où il y a des gardiens ; la plupart des propriétaires de fabriques établies sur la rivière Fraser ont à cœur que les règlements soient exécutés. C'est donc contre les employés et les pêcheurs de l'extérieur que nous avons à recourir à l'imposition d'amendes. Les propriétaires de moulins et les fabricants qui connaissent la loi et ses exigences ne donnent aucun sujet de plainte, et quand on me signale une infraction à la loi, je constate invariablement qu'elle est commise par quelque nouveau venu qui ignore les règlements.

M. McNab, gardien des rivières Naas et Skeena, me dit que tous les directeurs de fabriques de conserves, à une seule exception près, l'ont aidé à faire observer la loi dans ces endroits reculés ; et il en est très heureux, car c'est une partie du pays où les facilités de traduire les délinquants en justice sont très restreintes. L'exception signalée est celle de M. John Cuthbert, le gérant de la fabrique Balmoral, qui a refusé de payer le permis et qui a fait plus pour encourager que pour calmer le mécontentement parmi les pêcheurs sauvages.

Le gardien *Guillod*, d'Alberni, rapporte que les indigènes ont très peu pêché le saumon sur la rivière, s'étant procuré un abondant approvisionnement de poisson de l'océan. La seule maison qui ait exploité la pêche est la Compagnie de Pêche du détroit de Barclay, et elle a bien observé les règlements.

Le gardien *Berkely*, de Comox, rapporte que les Sauvages ont été paisibles et qu'ils ont observé les règlements relatifs à la suspension hebdomadaire et à l'ouverture des nasses.

Le gardien *York*, de la rivière Nanaïmo, dit que les indigènes se sont strictement conformés à la loi, et ont réussi à se faire un approvisionnement de *quinnat* suffisant pour l'hiver.

Le gardien *Raymond*, du lac Shawnigan, m'informe que les saisons réservées et la suspension hebdomadaire ont été observées. La pêche à la ligne augmente, grâce au grand nombre d'étrangers qui arrivent ici par le chemin de fer de l'île, lequel passe sur le bord du lac. Il n'a été porté aucune plainte au sujet de pêche illégale par les rets ou l'emploi de la poudre.

Le gardien *Healey*, du lac Sooke, dit que les règlements ont été assez bien observés et qu'il a empêché des Sauvages de tuer du saumon *hone* et *quallock*, qu'ils laissaient sur les bords de la rivière Gold, à la grande incommodité des colons.

Le gardien *Keil*, de la rivière et du havre Sooke, dit que le saumon a pu remonter la rivière, la loi ayant été bien observée. Si le saumon continue à commander un prix sur les marchés, il est probable que l'année prochaine verra augmenter considérablement le nombre de ceux qui exploitent cette industrie. Il faudra, en conséquence, augmenter le nombre des gardiens, spécialement le long de la côte. Il n'y en a pas assez de deux sur la rivière Fraser ; mais avec un petit steamer, il ne serait pas nécessaire d'avoir un personnel plus nombreux, et cela serait en définitive plus économique. De plus, il sera absolument nécessaire de mettre un gardien sur le lac Okanagan pour protéger les pêcheries du district environnant, et un autre à River's-Inlet, afin de surveiller la côte jusqu'à la baie Alert.

IMMIGRATION.

L'immigration des *Crofters* absorbe en ce moment l'attention de quelques hommes publics de l'Angleterre et provoque des débats dans les journaux non seulement de la Grande-Bretagne et de la Colombie-Britannique, mais encore de toutes les provinces en général. Jusqu'à quel point ces gens-là amélioreraient leur condition en venant s'établir comme pêcheurs dans la Colombie-Britannique, je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de le prédire; mais ce que je puis affirmer, c'est que les pêcheries de notre province, lorsqu'elles seront développés, pourront faire vivre une population nombreuse. La question des *Crofters* a évidemment attiré l'attention d'un grand nombre de nos pêcheurs de l'est sur cette industrie, et ils m'écrivent souvent à ce sujet; bien plus, des hommes d'affaires importants de l'est me demandent des renseignements. Je ne saurais donc trop insister auprès de votre département sur la nécessité de faire des efforts énergiques pour avoir au sujet de nos pêches maritimes, des données sûres qui pourraient servir à ceux qui voudraient exploiter cette industrie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

THOMAS MOWAT,
Inspecteur des pêcheries, C.-B.

RAPPORT DE M. JOHN McNAB, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DES RIVIÈRES NAAS ET SKEENA.

NEW-WESTMINSTER, C. B., 15 septembre 1886.

M. THOS. MOWAT,
Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, je me suis rendu à la rivière Skeena par voie de Victoria, que je quittai le 3 de juin à bord du steamer *Maud*, arrivant à destination, *viâ* Port-Simpson, le 8 du même mois. Je trouvai quatre fabriques de conserve, en pleine opération : la Compagnie de Paquage d'Inverness, B. Stapleton, gérant ; la Skeena, R. Cunningham, gérant ; la British American, Gus. Holmes, gérant ; et la Compagnie de Paquage Windsor, d'Aberdeen, W. H. Dempster, gérant. La Compagnie de Paquage Balmoral, John Cuthbert, gerant, n'a commencé ses opérations que trois semaines plus tard. La première de ces compagnies avait commencé la pêche vers le 25 mai, et elle fit des opérations à pertes sensibles jusqu'au 10 juin, car c'est à cette date seulement qu'elle prit assez de saumon pour couvrir les déboursés courants. Le poisson capturé à cette époque était de magnifiques échantillons du saumon du printemps, pesant de 25 à 45 lbs. et plus. Si la quantité capturée a été faible, c'est peut-être plus à cause de l'eau haute et des obstructions formées par les chicots et les débris qui détruisent les rets, qu'en raison de la rareté du poisson. Informations prises, j'ai constaté que cette année comme les années précédentes, les gérants des fabriques de conserves n'avaient pas pu s'entendre sur une date du mois de juin où la pêche commencerait ; et après m'être consulté avec ceux de la rivière Skeena, je puis dire que tous accepteraient avec empressement un règlement qui défendrait la capture du saumon sur cette rivière avant le 1er juin ; quelques-uns préféreraient même que la pêche commençât plus tard. Le premier lundi de juin serait une date acceptable pour tous les intéressés. Il m'est inutile d'insister sur l'importance et l'avantage de laisser un grand nombre de ces magnifiques poissons, dont la capture a toujours eu pour résultat une perte financière, arriver sans obstacles à leurs frayères. Je suggérerais aussi qu'au lieu du système actuel des permis, on imposât une taxe de 1½ c. par caisse de 48 lbs et de 8 cts. par baril de 200 lbs. Je fais cette recommandation plus particulièrement à l'égard des rivières Skeena et Naas, où le saumon est capturé presque exclusivement par les Sauvages, dont plusieurs pêchent par contrat et reçoivent tant par poisson. C'est ainsi qu'une fabrique, la Balmoral, a eu tout son poisson, et il est probable que l'année prochaine une grande partie de la pêche se fera de cette façon. A la faveur du système actuel, il arrive que des Sauvages pêchant à bord d'un bateau licencié reçoivent du poisson qui a été pris illégalement par des bateaux ou canots pêchant occasionnellement dans les parties de la rivière les plus éloignées, et le livrent aux fabriques comme faisant partie de leur capture. Sur une rivière aussi grande et aussi rapide que la Skeena, où plus de la moitié du poisson est pris la nuit sur une distance de plus de 30 milles, il est difficile d'empêcher les Sauvages qui se servent de leurs propres canots de faire une pêche illégale. Le système actuel prête donc aux abus. Avec le changement que je suggère, il importerait peu par qui le poisson sera pris, pourvu que les rets fussent employés conformément à la loi.

Le paquage opéré sur la Skeena cette année va s'élever, en totalité, à près de 60,000 caisses. Toute la capture a été faite par les dérivettes. Deux pêcheurs m'ont demandé la permission d'employer des rets fixés par des piquets ou des ancres, mais je n'ai pas cru devoir la leur accorder. La rivière offre peu d'endroits convenables pour ces rets, et afin d'assurer le plus de bien au plus grand nombre, il vaut mieux que la pêche sur la Skeena soit restreinte, comme aujourd'hui, aux dérivettes. Si cependant on juge à propos d'accorder le privilège de pêcher avec des rets fixes, il devrait être fait une carte sur laquelle seraient indiqués tous les endroits disponibles de la rivière, et le privilège d'y fixer des rets devrait être donné tous les ans par soumissions.

J'ai visité la rivière Naas au commencement de juillet. Aucune fabrique de conserves n'était en opération à cette époque—M. Green faisait le salage dans le

havre de Naas. Son paquage va s'élever à plus de 1,200 barils. La fabrique, dans le havre, a été achetée par M. McLennan, qui se propose de la refaire et de l'exploiter l'année prochaine.

Au mois d'août, je visitai Smith et River Inlet et la baie Alert. Je regrette de dire qu'aux deux premiers endroits les opérations ont comparativement manqué. A la baie Alert le paquage, quoique peu considérable, a rémunéré, car la pêche aux rets s'est faite à peu de frais.

Tandis que j'étais sur la côte, j'ai voulu recueillir tous les renseignements possibles au sujet des pêcheries maritimes, spécialement en ce qui concerne la morue grise et la morue noire. Voici en peu de mots le résultat de mes recherches :—Avec les engins nécessaires, on peut prendre des deux espèces dans la plupart des détroits et baies des côtes et des îles. On ne sait rien de défini sur leurs habitudes et les localités qu'elles fréquentent de préférence à certaines époques de l'année. Je dois dire ici que j'ai vu et palpé deux morues de l'Atlantique qui avaient été capturées par l'un des rets de M. Cunningham pendant qu'il faisait la dérivette pour le saumon dans le passage Telegraph en dedans de l'île Kennedy, près de l'embouchure de la Skeena, vers le 1er juillet. M. Stapleton, le gérant de la Compagnie de Paquage Inverness, m'a dit qu'il avait lui aussi vu apporter à terre dans ses bateaux de la morue qui avait été capturée à l'entrée de la passe du nord. Au moment de mon départ de la baie Alert, pendant que nous prenions, au quai de Spencer, un chargement de saumon, une belle morue grise a été capturée sur le bord de notre navire, et comme elle nous fut servie au déjeuner du lendemain, je puis garantir qu'elle était d'excellente qualité.

On trouve du flétan en grandes quantités sur toute l'étendue de la côte, entre Skeena et Port-Simpson. Dans cette section, la végétation marine est très riche, elle offre au petit poisson abri et pâture; les lits de coquillages sont très grands. Les rives sont unies, et présentent çà et là de belles grèves de sable et de gravier, favorables au débarquement et à la salaison du poisson; bref, nous avons ici toutes les conditions que l'on rencontre dans le voisinage des fonds de pêche les plus féconds, sur les côtes de l'Atlantique. Si les bancs de morue ne sont pas d'accès facile, j'en attribue la cause aux immenses troupeaux de chiens de mer voraces qui les forcent à se refugier au large.

Je crois qu'une personne compétente qui ferait une croisière tout l'été contribuerait beaucoup à résoudre le problème de la valeur des pêcheries maritimes.

Une autre matière que je considère de grande importance et que je prends la liberté de signaler à votre attention, c'est celle des pêcheries de l'oolachan sur la rivière Naas. Peu de personnes, je crois, ont idée des quantités toujours croissantes de ce poisson qui sont détruites tous les ans pour l'huile que les Sauvages estiment hautement comme article de diète. Je sais qu'il existe des difficultés, car les Sauvages sont jaloux de ce qu'ils croient être leurs droits exclusifs; cependant ils sont de facile composition si on les traite bien, et en prenant des mesures judiciaires on pourrait diminuer le gaspillage qui se fait avec la présente méthode d'extraction de l'huile. En justice pour les loyaux Sauvages des rivières Naas et Skeena, on ne devrait pas permettre aux Sauvages américains de l'Alaska de pêcher l'oolachan dans la Naas, comme ils le font en nombre toujours croissant. Les plus intelligents de nos Sauvages de la côte septentrionale se plaignent, et avec raison, que tandis qu'on les force d'observer les lois du pays concernant le poisson et le gibier, on laisse les Sauvages, "Boston," qui ne sont pas assujétis à nos lois, participer à leurs privilèges les plus importants. Ce mécontentement a été mis à projet par des individus intéressés à faire partir de Metlahkatla les Sauvages, auxquels ils ont fait croire qu'en devenant sujets des Etats-Unis ils jouissaient de tous les privilèges des citoyens américains sans perdre aucun des droits qu'ils possèdent en cette province. Je considère que l'oolachan, une fois préparé et fumé, est de beaucoup supérieur au hareng de la baie de Fundy, et il est certainement supérieur à l'éperlan des provinces de l'est. On le trouve en plus grande abondance entre le 1er et le 15 mars.

Je suis, monsieur,

Tout à vous,

JOHN McNAB.

Gardien.

RAPPORT DE M. W. H. LOMAS, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE COWICHAN ET DE SES AFFLUENTS.

QUEMICHAW, C.-B., 31 décembre 1887.

M. THOMAS MOWAT,
Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que dans le cours de la dernière saison j'ai souvent visité les nasses tendues par les Sauvages sur les rivières Cowichan et Chemainus, et que les règlements ont été fort bien observés. On a vu, au printemps, de grands bancs d'alevins de saumon dans la Cowichan. Les Sauvages pensent qu'ils proviennent des œufs embryonnaires qu'on y avait déposés, car ils disent qu'ils diffèrent en apparence et dans leurs habitudes des alevins qu'on voyait autrefois. La pêche de la truite a été très fructueuse dans le haut de la rivière, spécialement près du lac Cowichan; mais plus bas elle a été moins bonne que les années dernières, et près de l'embouchure il ne s'en fait plus. Le saumon du printemps est arrivé dans la baie au mois d'août, mais comme l'eau était basse, bien peu ont essayé de remonter la rivière, et peu de temps après les pêcheurs des piscicultures de la rivière Fraser sont venus pêcher avec trois seines. Ils réussirent, et en six semaines de temps ils capturèrent environ 40,000 saumons, dont la plus grande partie fut envoyée à la Fraser dans des chalans remorqués par le steamer *May Queen*. Une bonne partie de ce succès est dû au fait que la rivière étant très basse, le poisson s'est trouvé obligé de rester dans la baie. A preuve, je dois dire que dans les quarante-huit heures qui ont suivi la crue des eaux, tous les saumons des meilleures espèces étaient montés, et les pêcheurs qui avaient des permis de rets à maille n'ont pu prendre que du saumon beccard.

Quant à la truite, je dois dire que dans le lac Shawnigan elle a commencé à frayer vers le 1er octobre. Dans les creeks voisins elle ne fait que commencer, et dans le lac Cowichan elle ne fraie pas avant le mois de mars.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,
Gardien.

RAPPORT DE M. CHAS. F. GREEN, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIERE FRASER.

LADNERS'-LANDING, 8 décembre 1887.

M. THOMAS MOWAT,
Inspecteur des pêcheries, C.B.

MONSIEUR,—En réponse à la demande que vous m'adressez de faire un rapport sur les pêcheries dont la surveillance m'a été confiée, je vous dirai que nos fabriques de conserves de saumon ont fait une bien meilleure capture qu'en 1883—ce que personne ne peut s'expliquer et ce qui renverse absolument la théorie qui veut que la pêche ne soit bonne que tous les quatre ans. Je dois dire aussi que les fabriques ont pris grand soin du poisson qu'elles ont capturé, et qu'il n'a été paqué dans ce district que du poisson frais et sain. Allant dans ces fabriques tous les jours, j'ai eu l'occasion de voir le poisson. J'ai toujours trouvé leurs propriétaires disposés à observer la loi et à m'aider à la faire observer par les pêcheurs.

Puisque vous désirez connaître mon opinion sur la question de savoir si la pêche au confluent de la rivière est préjudiciable à l'intérêt général, je dois dire que, suivant moi, le poisson est jusqu'à un certain point empêché d'entrer dans la rivière grâce à la pêche excessive que font les pêcheurs auxquels on permet trop d'aller loin

en dehors de l'embouchure—quelques-uns vont même jusqu'au phare flottant, à 4 ou 5 milles de terre. Et à l'époque des marées basses, comme il n'y a qu'un peu d'eau dans les chenaux, les nombreux bateaux qui font la pêche en cet endroit doivent certainement empêcher le poisson d'y entrer, et ce qui me le fait croire, c'est qu'il a été pris plusieurs *saw quai* dans le mois d'octobre, fait très extraordinaire sur la rivière Fraser. C'est pourquoi je recommanderais, comme remède partiel, qu'on n'accordât à l'avenir qu'un nombre restreint de permis, et que chaque fabrique n'employât pas plus que 40 bateaux, à l'entreprise ou autrement, ce qui diminuerait le nombre des bateaux qui font la pêche dans mon district. Je recommanderais aussi qu'on refusât des primes aux pêcheurs qui viennent de la rivière Columbia, car ils n'apportent aucun avantage au pays et exigent plus de surveillance que nos gens, attendu qu'ils ne sont pas familiers avec nos règlements.

Je voudrais encore, pour que les pêcheries de la Fraser fissent mieux protégées, qu'un petit bateau à vapeur fût placé sur la rivière pour l'utilité des gardiens, car pendant la saison de pêche le courant est si fort qu'il est très difficile de le remonter à la rame, et dans les mauvais temps il devient presque impossible de rester dehors. Comme je n'ai pas d'aide, il me faut employer un petit bateau à rames. Les propriétaires de fabriques de conserves ont l'obligeance de mettre leurs remorqueurs à ma disposition, mais si on nous donnait un bateau à vapeur, il serait très utile, surtout pendant le temps que dure la suspension hebdomadaire.

Il est très malheureux qu'une aussi grande quantité de rebuts de poissons soient jetés dans la rivière, car ils pourraient être utilisés, non seulement pour l'huile, mais encore comme engrais. Je n'ai aucun doute que s'il s'organisait une compagnie pour exploiter ces déchets, elle y trouverait son compte, car nos sept fabriques de conserves ne sont qu'à six ou sept milles de distance les unes des autres, et les déchets de poissons se donneraient pour rien.

En terminant, je dois dire que je n'ai eu à juger que deux cas d'infraction au règlement concernant la suspension hebdomadaire, ce qui accuse un bon état de choses, si on tient compte du grand nombre de pêcheurs employés dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. F. GREEN,

Gardien.

RAPPORT DE M. JOHN BUIE, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE FRASER.

M. Thos. Mowat,

Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique.

Monsieur,—En réponse à votre demande d'un rapport sur les pêches de la rivière Fraser, j'ai l'honneur de vous présenter le suivant :—

La pêche de saumon a été faite cette année avec plus d'activité qu'à l'ordinaire, et on y a mis un plus grand nombre de bateaux et de rets qu'autrefois. Les fabriques de conserves ont fonctionné très tard, au lieu de fermer leurs portes vers la fin d'août ou le commencement de septembre, comme d'habitude. Cela vient de ce que cette année le poisson a donné dans les mois de septembre et d'octobre, ou jusqu'à ce que la nature les ait pressés à prendre le chemin de leurs frayères. Le saumon du printemps ou *quinnat* était en assez bonne quantité, mais le *cohoes* a manqué presque complètement. Vous verrez cependant par le relevé ci-joint des opérations faites sur la rivière Fraser depuis 1876, que le nombre de caisses de conserves préparées cette année n'a été dépassé qu'en 1881 et 1882. Vous observerez aussi que la moyenne de la production de chaque fabrique confirme la théorie que deux campagnes fructueuses sont suivies de deux autres à peu près nulles. Toutefois, celle de

1886 a été une exception, et elle dérange l'ordre de succession, bien que les fabricants de conserves aient fait tous les efforts possible pour forcer les opérations. On verra aussi que la campagne de 1887 a renversé la règle générale, mais dans un autre sens, heureusement, et au lieu d'une moyenne de 6,000 à 8,000 caisses, nous en avons eu un résultat de près de 11,000.

Très peu de personnes se font une idée de la quantité de saumon qui est pêchée chaque année dans la rivière Fraser. Cette année, les fabriques de conserves ont fait 6,182,-688 boîtes de 1 lb. Dans la confection des conserves, il se perd au moins un quart du saumon frais, et en ajoutant ce quart à la quantité absorbée par la fabrication, nous avons, comme chiffre réel de la capture, 8,243,584 lbs de saumon frais. Le saumon employé pour les congélateurs, expédié dans la glace, vendu sur place et consomné par la population blanche qui habite les bords de la rivière, s'est élevé à 1,481,000 lbs. La consommation qu'en ont faite les indigènes établis sur la Fraser et dans l'intérieur doit se chiffrer par quelques millions de livres, car ils se nourrissent principalement de saumon. Je ne crois pas exagérer lorsque je dis que la capture du saumon, sur la rivière Fraser seulement donne, en définitive, un résultat de 12,000,000 ou 13,000,000. Représentez-vous un convoi de chemin de fer composé de vingt wagons contenant chacun 20,000 lbs. de poisson, partant de la Fraser tous les matins, les dimanches compris, pendant un mois entier ! Les commentaires sont inutiles.

Cette année, pour la première fois, il a été possible d'avoir un relevé exact des bateaux qui ont fait la campagne de pêche, et je constate que douze fabriques ont pris des permis pour 358 bateaux. Des permis ont aussi été accordés à 109 bateaux de l'extérieur—ce qui fait un total de 467 bateaux qui ont dragué la rivière Fraser jour et nuit. Je crois que l'année prochaine il y en aura beaucoup plus si on le permet; mais il est grand temps de mettre un frein à cette pêche, et j'espère que le département va s'en occuper d'une manière sérieuse.

Les propriétaires de fabriques de conserves sont parfaitement disposés à se conformer à toutes les exigences de la loi, et quand un de leurs bateaux est pris en défaut, je suis certain que c'est sans leur connaissance ou leur consentement. Mais la flotte de pêche est si considérable, et si grand est le nombre des bateaux conduits par les indigènes, dont la seule crainte est d'être pris en flagrant délit, que, vous devrez en convenir avec moi, il faut plus que deux gardiens en chaloupes à rames pour faire un service de protection efficace pendant la saison de pêche. A ce propos, laissez-moi vous rappelez que la rivière, dans toutes ses ramifications, couvre plus de 70 milles de fonds de pêche qui demandent à être surveillés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN BUIE,

Gardien.

STATISTIQUE des espèces, quantités et valeur du poisson dans la

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, salé, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes de 48 lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Esturgeon, lbs.	Flétan, frais, lbs.	Hareng frais, lbs.
Rivière Fraser.								
Ile Lulu	Phœnix Canning Co.	5	22000	9000	.....	10000	.....	.....
Annieville	British Columbia Packing Co.	.....	25000	10000	.....	10000	.....	.....
Passe du Canot	British America do	3	23000	11000	.....	9000	.....	.....
do	Wellington do	10	14400	11500	.....	10000	.....	.....
Ladner's Landing	Harlock et Cie.	.....	15000	6500	.....	4000	.....	.....
do	E. A. Wadham	.....	20000	9850	.....	3000	.....	.....
do	Delta Canning Co.	5	30000	10324	.....	5000	.....	.....
Ile Dease	Finlay, Durham et Brodie.	.....	15000	5915	.....	5000	.....	.....
Ile du Lion	Ewan et Cie	.....	40000	23000	.....	20000	.....	.....
Sapperton	Laidlaw et Cie.	5	21600	10324	.....	4000	.....	.....
Coquitlam	Bon Accord Fishing Co.	5	25000	12525	.....	10000	.....	.....
Richmond	J. H. Todd et Fils	.....	20000	10150	.....	3000	.....	.....
New-Westminster	W. H. Vianen	37½	350000	.....	600	50000	.....	6000
do	D. W. Port et Cie.	.....	410000	.....	.....	10000	.....	.....
do	E. Hosker	.....	.....	.....	20000	.....	.....	.....
Port-Haney	Fraser River Freezing Co.	5	300000	.....	.....	5000	.....	.....
Consommation par les résidants en amont de la rivière Fraser et ses tributaires non ailleurs mentionnés (estimation)		200	150000	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Skeena.								
Port-Essington	Skeena Packing Co.	76½	42000	13548	.....	.....	.....	.....
Inverness	Inverness do	.....	40000	11729	.....	.....	.....	.....
Balmoral	Balmoral do	.....	35000	8350	.....	.....	.....	.....
Port-Essington	British America Packing Co.	17	45000	12965	.....	.....	.....	.....
Aberdeen	Windsor Canning Co.	200	48000	12000	.....	.....	.....	.....
River's Inlet.								
River's Inlet	River's Inlet Canning Co.	8	35000	7023	.....	.....	.....	.....
do	Whannock Packing Co.	.....	20000	4180	.....	.....	.....	.....
do	Frederick Kaye	380	10000	.....	.....	.....	.....	.....
do	Hans Helgeson	389	10000	.....	.....	.....	.....	.....
do	Hall et Goepel	300	2000	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Naas.								
Rivière Naas	A. E. Green	1146	50000	.....	.....	.....	.....	8000
do	Edward Donohue.	275	5000	.....	.....	.....	.....	.....
Baie de l'Alerte.								
Baie de l'Alerte	Alert Bay Packing Co.	50	25000	4200	.....	.....	.....	.....
Alberni	Frank McQuillan	400	3000	.....	.....	.....	.....	.....
do	Vancouver Oil Co.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Skidegate	Skidegate Oil Co.	.....	.....	.....	.....	.....	10000	.....

province de la Colombie-Britannique, pour l'année 1887.

Hareng, fumé, lbs.	Poisson assorti, lbs.	Truite, lbs.	Oolâchan, frais, lbs.	Oolâchan, salé, barils.	Oolâchan, fumé, boîtes.	Nombre de peaux de phoques à fourrure.	Nombre de peaux de phoques à pelage doux.	Nombre de peaux de loutres de mer.	Huiles. Huile de oolâchan, gallons	Huiles. Huile de chien de mer, raffinée, gallons.	Huiles. Huile de chien de mer, de phoque et de marsouin, gallons.	Où vendu.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Saumon mis en conserves—Royaume-Uni, l'Australie, Etats-Unis, Canada-Est et consommation locale.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Saumon en barils—Royaume-Uni, l'Australie, Honolulu, et Canada-Est.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Saumon dans la glace et gelé, Etats-Unis et Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	10000	5000	6000	10	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	2000	20000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
4000	...	...	...	...	50	...	...	...	10	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Huile raffinée—Etats-Unis et Canada.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10000	...	
...	5000	...	...	...	...	...	...	...	...	30000	...	

6—17½

STATISTIQUE des espèces, quantités et valeur du poisson

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.	Saumon, préparé, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes de 48 lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Esturgeon, lbs.	Flétan, frais, lbs.	Hareng, frais, lbs.
Rivière Kitloupe	Harrison et McAllister	357	5000	.....	.....	.....	.....	.....
Smith's Inlet	Queshella Packing Co	325	4000	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria	George Vienna	15	41600	.....	2000	20000	50000	15600
do	G. Tollick	.....	35000	.....	550	15000	55000	12000
do	E. Brown	10	14000	.....	500	6000	16000	8000
do	Joseph Brown	.....	.....	.....	5000	.....	.....	.....
do	John Vaio	10	16000	.....	400	5000	18000	6000
do	Guttman et Frank	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do	Charles Spring	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Poisson vendu par les colporteurs à Victoria, Nanaïmo, Cowichan, Comox, Alberni, et autres places sur Vancouver, et les îles dans le détroit (estimation)		200	150000	.....	2000	10000	200000	100000
Vancouver	R V. Winch	15	28000	.....	.....	5000	10000	10000
do	Wright, Williams et Cie	10	27000	.....	.....	3000	2000	12000
do	R. Spence	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Poisson vendu par les colporteurs à Vancouver, Moodyville et Port-Moody (estimation)		.....	55000	.....	.....	25000	25000	28000
Huile achetée par les marchands, expéditeurs et comp. indust. des Sauv. et autres dans la prov. (estimation)		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pêcheries de phoques à fourrure de la Colombie-Britan.		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totals		4459	2226600	204083	31050	249000	386000	205600

AJOUTEZ—Valeur estimée du saumon et autres poissons consommés par les Chinois sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et autres endroits sur la terre ferme $100,000

NOTE.—Poisson assorti et mêlé consiste en :—morue, "teshquaw," poisson de roche, soles, plies, skate, éperlan, poisson blanc, alose, perche et morue noire ou "skil."

dans la province de la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Hareng, fumé, lbs.	Poisson assorti, lbs.	Truite, lbs.	Oolâchan, frais, lbs.	Oolâchan, salés, barils.	Oolâchan, fumé, boîtes.	Nombre de peaux de phoques à fourrure.	Nombre de peaux de phoques à pelage doux.	Nombre de peaux de loutres de mer	Huiles. Huile d'oolâchan, gallons.	Huiles. Huile de chien de mer, raffinée, gallons.	Huiles. Huile de chien de mer, de phoque et de marsouin, gallons.	Où vendu.
.....	.....	.....	.....	20	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Huiles crues—Pour la consommation locale.
2500	77000	1000	5000	20	20	.....	.....	.....	30	500	.....	
2000	60000	1100	6000	20	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
400	26500	600	2000	10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
600	20000	800	1500	10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15000	.....	
5000	400000	25000	5000	25	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	32000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	15000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	62500	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	.....	40000	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	33800	3500	75	.....	.....	.....	Fourrures—Royaume-Uni, Etats-Unis et Canada.
14500	712000	55500	25500	115	350	33800	3500	75	340	67500	40000	

Estimation des crustacés pour la province :—

Huîtres indigènes	$3,500	
Crabes et langoustes	4,500	
Moules et autres crustacés	3,500	
		$11,500
Sardines et anchois	2,000	
Colle de poisson	5,000	
		7,000
		$18,500

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux,

Nom des stations.	Nom de l'armateur.	Navires. Nombre.	Navires. Tonneaux.	Navires. Valeur.	Navires. Nombre de matelots.	Bateaux de pêche. Nombre.	Bateaux de pêche. Valeur.
Rivière Fraser.				$			$
Ile Lulu	Phœnix Canning Co					26	750
Annieville	British Columbia Packing Co					29	850
Passe du Canot	British America Packing Co	1	30	3000	3	27	800
do	Wellington Packing Co	1	13	2500	3	36	1440
Ladner's Landing	Harlock et Cie					30	1200
do	E. A. Wadham					33	1320
do	Delta Canning Co	1	15	2000	3	40	1600
Ile Dease	Finlay, Durham et Brodie	1	15	2500	3	20	500
Ile du Lion	Ewan et Cie	2	70	11000	10	39	1560
Sapperton	Laidlaw et Cie					40	1600
Coquitlam	Bon Accord Fishing Co					28	1000
Richmond	I. H. Todd et fils					29	1160
New-Westminster	W. H. Vianen					7	250
do	D. W. Port et Cie					6	240
do	E. Hosker					2	80
Port-Haney	Fraser River Freezing Co					8	320
Rivière Skeena.							
Port-Essington	Skeena Packing Co					35	1400
Inverness	Inverness Packing Co	1	10	2000	3	40	1600
Balmoral	Balmoral Packing Co					32	800
Port-Essington	British America Packing Co					43	1720
Aberdeen	Windsor Canning Co					37	1295
River's-Inlet.							
River's-Inlet	River's Inlet Canning Co	2	26	5000	6	30	1200
do	Whannock Packing Co	1	10	2000	3	22	880
do	Frederick Kaye					7	280
do	Hans Helgeson					7	245
do	Hall et Goepel	1	40	300	5	3	120
Rivière Naas.							
Rivière Naas	A. E. Green					18	400
do	Edward Donohue					3	120
Baie de l'Alerte.							
Baie de l'Alerte	Alert Bay Packing Co					2	70
Alberni	Frank McQuillan					2	80
do	Vancouver Oil Co					1	100
Skidegate	Skidegate Oil Co					‡50 2	1000 80

‡ Canots.

rets, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'année 1887.

Bateaux plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de grèviers.	Rets et seines.											Observations.
				Rets à saumon.			Seines à saumon.		Seines à hareng.			Seines à poisson.			
Nombre.	Valeur.			Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	
	$					$		$			$			$	
1	100	100	80	35	20000	2500	1	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	200	120	120	40	24000	3000	2	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	200	120	120	40	24000	3000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	400	144	150	40	24000	4000	2	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	200	120	120	30	18000	3000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	300	132	125	40	12000	4000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	450	132	140	100	32000	5610	1	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	50	80	65	32	9600	3200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
9	2000	150	200	100	45000	10000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	600	132	140	99	31680	5610	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	400	120	90	54	14000	3800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	100	125	125	40	12000	4000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	800	30	3	20	5000	1300	1	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	20	5	10	2500	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	300	4	2	3	750	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	50	20	5	12	4320	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	300	100	160	41	9000	3280	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	500	160	150	90	22500	11250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	250	64	50	32	9600	3200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	600	140	160	43	12000	3600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	150	74	150	74	25000	9000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	50	120	150	35	20000	3000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	200	90	90	35	16800	4375	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	16	7	15	3750	1875	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	14	6	7	1500	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	5	2	4	1200	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	250	36	20	19	5940	1250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	6	1	4	1200	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	75	9	40	.....	.....	.....	2	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	4	2	3	900	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	250	200	1	80	125	
2	300	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	400	800	Poisson pris par les indigènes.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,

Noms des stations.	Nom de l'armateur.	Navires. Nombre.	Navires. Tonneaux.	Navires. Valeur.	Navires. Nombre de matelots.	Bateaux de pêche. Nombre.	Bateaux de pêche. Valeur.
				$			$
Rivière Kitloupe	Harrison & McAllister	.....	.....	.....	....	7	300
Smith's Inlet	Queshella Packing Co	.....	.....	.....	.....	7	245
Victoria	George Vienna	.....	.....	.....	.....	4	160
do	G. Tollick	.....	.....	.....	....	2	200
do	E. Brown	.....	.....	.....	.....	2	200
do	Joseph Brown	.....	.....	.....	.....	2	200
do	John Vaio	.....	.....	.....	.....	3	250
do	Guttman & Frank	.....	.....	.....	.....	2	150
do	Charles Spring	.....	.....	.....	.....	2	150
Nombre de permis de bateaux accordés à des particuliers		.....	.....	.....	.....	116	5800
Pêcheries de fourrures de mer, Colombie-Britannique		*18	1061	54000	75	50	5000
do do do		4	270	28000		‡131	5240
Permis accordés aux sloops par la douane de Victoria, engagés dans le commerce de poisson et d'huile		†17	115	10500	35	10	200
Divers équipages non mentionnés ailleurs (estimation)		†40	200	12000	80	100	4000
Total, vapeurs		15	1875	137500	229	991	48155
do goélettes		18				‡181	
do sloops		57					

* Goélettes. † Sloops. ‡ Canots.

rets, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, etc.—*Fin.*

Bateaux plats.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de grèviers.	Rets et seines.											Observations.
				Rets à saumon.			Seines à saumon.		Seines à hareng.			Seines à poisson.			
Nombre.	Valeur.			Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	
						$		$			$			$	
1	100	12	3	10	2600	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
1	300	7	7	7	875	700	1	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	8	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	160	800	
.....	.....	6	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	150	200	1	70	400	
.....	.....	6	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	300	400	1	80	400	
.....	.....	6	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	150	100	1	80	200	
.....	.....	9	3	.....	.....	.....	1	300	2	300	200	.....	.....	.....	
.....	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200	400	
.....	.....	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	200	400	
15	2500	375	.....	240	72000	25000	8	3200	3	450	600	6	1200	2400	
.....	.....	173	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	‖295	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	1500	2000	17	3400	6800	
20	3000	100	25	25	7500	2500	.....	.....	20	3000	4000	20	2500	6500	
96	14725	3095 ‖295	2535	1379	491215	127450	19	7700	41	6100	7700	53	8370	19225	

‖ Chasseurs indigènes.

RELEVÉ du saumon mis en boîtes sur la rivière Fraser, depuis 1876 jusqu'à 1887.

Année.	Nombre de fabriques.	Nombre de boîtes.	Moyenne de chaque fabrique.	Observations.
1876	3	9,847	3,282	Les appareils pour la mise en boîte étaient imparfaits et n'ont pas servi cette année.
1877	5	64,300	12,860	
1878	8	103,018	12,877	
1879	7	52,573	7,510	
1880	7	42,155	6,022	
1881	8	142,516	17,814	
1882	11	200,204	18,200	Les fabriques ont manqué de ferblanc et ont été obligées de fermer au milieu de la saison.
1883	12	105,700	8,808	
1884	6	38,407	6,401	
1885	6	89,617	14,936	
1886	11	99,137	9,012	On a fait de grands préparatifs, mais le poisson a manqué.
1887	12	128,806	10,734	
		1,076,280		Boîtes, étant le résultat des opérations sur la rivière Fraser pendant les 12 dernières années.

JOHN BUIE,
Garde-pêche.

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêcheries dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ cts.	$ cts.
Saumon, en conserve	Boîtes	9,795,984	0 12	1,175,518 08
do frais	Lbs,	2,226,600	0 10	222,660 00
do fumé	"	31,050	0 16	4,968 00
do salé	Brls.	4,459	12 00	53,508 00
Esturgeon, frais	Lbs.	249,000	0 06	14,940 00
Flétan do	"	386,000	0 10	38,600 00
Hareng do	"	205,600	0 03	6,168 00
do fumé	"	14,500	0 10	1,450 00
Poisson assorti et mêlé	"	712,000	0 05	35,600 00
Truite, fraîche	"	55,500	0 10	5,550 00
Oolâchan, frais	"	25,500	0 06	1,530 00
do salé	Brls.	115	12 00	1,380 00
do fumé	Boîtes	350	2 00	700 00
Peaux de phoques à fourrure	Nomb.	33,800	7 00	236,600 00
do à pelage doux	"	3,500	0 75	2,625 00
do de loutre de mer	"	75	60 00	4,500 00
Huile, oolâchan	Galls.	340	1 00	340 00
do chien de mer, raffinée	"	67,500	0 50	33,750 00
do mêlée	"	40,000	0 40	16,000 00
Valeur présumée de la consomm. de poisson dans la province				100,000 00
Estimation de poisson crustacé, sardines et anchois				18,500 00
Total				1,974,887 08
Consommation par les Sauvages :—				
Saumon	$2,732,500 00			
Flétan	190,000 00			
Esturgeon et autres poissons	260,000 00			
Huiles de poissons	75,000 00			
				3,257,500 00
Grand total du rendement approximatif de 1887				5,232,387 08

NOMBRE et valeur des navires, rets, etc., employés dans les différentes pêcheries de la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1887.

Nombre	Navires, rets, etc.	—	Valeur.
		$ cts	$ cts.
90	Goélettes, vapeurs et sloops		137,500 00
991	Bateaux de pêche		41,915 00
181	Canots de cèdre		6,240 00
96	Bateaux plats et chalans		14,725 00
1,379	Rets à saumon, 491,215 vgs		127,450 00
19	Seines à saumon		7,700 00
41	do à hareng		7,700 00
53	do à poisson		19,225 00
			362,455 00
20	Etablissements de conserves, valeur présumée	360,000 00	
2	Fabriques d'huile	15,000 00	
	Différentes stations de salaison	20,000 00	
2	Glacières	10,000 00	
			405,000 00
	Total		767,455 00

Matelots	229
Pêcheurs	3,095
Chasseurs indigènes	295
Grèviers	2,535
Total	6,154

THOS. MOWAT,
Inspecteur des pêcheries pour la Columbie-Britannique.

ANNEXE No 8.

ONTARIO.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA PROVINCE D'ONTARIO, ANNÉE 1887.

DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches de cette division :—

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Brls.	1,144	1,064	1,083	759
do frais	Lbs.	336,150	393,360	630,560	505,360
Truite	Brls.	2,150	1,703	1,366	1,506
do	Lbs.	215,500	570,974	568,954	401,801
Doré	"	10,800	83,000	152,988	69,100
Esturgeon	"	400	41,500	41,480	120,960
Poisson emp. pour la consommation locale.	"	.....	.....	77,625	67,261
Totaux en lbs		1,223,650	1,642,234	1,961,407	1,617,482
Valeur	$	77,790	111,871 72	134,033 15	116,680 33

Le garde-pêche *James Dickson*, dont la division couvre la partie du lac Supérieur comprise entre la rivière aux Tourtes et l'île d'Ardoise, rapporte avoir accordé 50 permis pour des bateaux et 6 pour des rets à enclos. Un de ces derniers n'a pas été utilisé, un second n'a pas eu de succès, mais les quatre autres ont rapporté d'amples rendements à leurs propriétaires. Les rets à mailler ont donné un meilleur résultat parce qu'ils étaient mieux faits. La pêche d'automne, sur la baie du Tonnerre, n'a pas égalé celle de la saison correspondante de 1886. M. Dickson dit que cette baie n'est pas un endroit de pêche régulière, mais est remplie de frayères sur lesquelles le poisson blanc se rend en petite quantité pendant le mois de novembre et y passe l'hiver, après quoi il retourne en eau profonde. Il considère d'importance vitale qu'on s'occupe spécialement de ces fonds, mais il est difficile de faire comprendre aux pêcheurs que les règlements ont été établis pour leur avantage. En somme, la pêche a donné un rendement égal à celui de 1886. Cependant, la division du lac Supérieur, prise dans son ensemble, accuse une diminution de plus de 300,000 lbs. de poisson. Le garde-pêche n'a eu connaissance que d'une seule infraction aux lois, et le coupable a été condamné à $5 d'amende.

Le garde-pêche *Jos. Wilson*, dont le district s'étend depuis l'île d'Ardoise, sur le lac supérieur, jusqu'à l'Anse de Collin, sur la baie Georgienne, constate une pêche moyenne sur le lac Supérieur, mais une diminution considérable dans la capture opérée sur la baie Georgienne, spécialement en fait de poisson blanc. Tant que les rets à enclos seront aussi nombreux sur le côté américain de la rivière Sainte-Marie, on ne peut espérer une amélioration sur le côté canadien. Les prix étaient

plus élevés en 1886 qu'ils l'ont été en 1887. La saison réservée a été assez bien observée sur le lac Supérieur, la plupart des pêcheurs étant partis avant la fin d'octobre. Les gardiens employés sous la direction du garde-pêche Wilson ont rendu de grands services pendant la saison réservée. Le 12 novembre, le gardien Strain a capturé un bateau appartenant à un nommé Leroy Hill, et qui avait à son bord 20 rets et 400 lbs. de poisson frais; bateaux et rets furent amenés à Thessalon, et le délinquant fut condamné à l'amende. Le gardien Cameron, de son côté, a saisi un bateau, 6 rets et 200 lbs. de poisson frais, qui ont été mis sous la garde du douanier de Killarney. M. Wilson a visité tous les fonds de pêche de sa division jusqu'à Killarney, mais n'a pu découvrir aucune infraction à la loi. Cependant, il est convaincu qu'on devrait prendre des mesures vigoureuses pour arrêter la pêche excessive qui se fait là. Je suggère qu'on détermine la quantité de rets que chaque bateau devrait avoir, ainsi que le nombre des bateaux pour chaque fond de pêche—diminuant le nombre des rets à enclos, fixant à 6 milles la distance entre chaque rets, et ne permettant pas qu'il en soit tendu à moins de 6 milles de l'embouchure des rivières. La demande de l'esturgeon sur les marchés des Etats-Unis augmente rapidement, et s'il n'est pas protégé, ce poisson ne pourra pas soutenir longtemps la lutte; il lui faudrait une saison réservée.

DIVISION DE L'ILE MANITOULINE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Brls.	250	965	915	475
do	Lbs.	1,103,962	640,960	684,078	611,826
Truite	"	1,938,194	1,412,660	1,359,440	855,747
do	Brls.	312	480	430	10
Achigan	Lbs.	.....	.....	1,316	.....
Doré	"	522,104	264,442	340,747	81,169
Brochet	"	.....	.....	.....	600
Esturgeon	"	234,659	477,400	451,575	170,150
Poisson emp. pour la consommation locale.	"	.....	.....	2,268	7,391
Poisson commun	"	.....	.....	.....	1,200
Totaux en lbs		3,911,319	3,084,462	3,108,424	1,825,083
Valeur	$	296,551 67	218,476 12	220,102 07	154,737 65

Le garde-pêche *D. Cameron*, qui est chargé des fonds de pêche autour des îles Manitouline, Saint-Joseph, Cockburn et aux Canards, accuse une forte diminution dans le rendement de presque toutes les espèces de saumon, spécialement du doré et de l'esturgeon, et il l'attribue aux excès commis dans le passé avec les rets à enclos. Les pêcheurs de cette division paraissent être adverses à l'emploi des rets à enclos. La saison réservée a été bien observée. Nous avons eu du mauvais temps et des tempêtes vers la fin de l'année, et il aurait été dangereux de tenter la pêche pendant la saison réservée. Les gardiens ont rendu de grands services. Comparée avec le résultat de l'année dernière, la valeur totale des captures accuse un déficit de $65,000.

DIVISION DE LA BAIE GEORGIENNE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Brls.	684	946	491	811
do frais	Lbs.	350,184	398 000	858,571	1,795,380
Truite	Brls.	938	746	482	948
do	Lbs.	1,386,520	1,712,000	1,505,366	1,743,148
Hareng	Brls.	449	938	472	218
do frais	Lbs.	.....	.....	.....	1,000
Achigan	"	200	1,000	400	17,800
Doré	"	73,900	89,000	30,500	28,200
Brochet	"	23,320	17,000	10,000	900
Esturgeon	"	2,350	600	2,000	3,015
Poisson commun	"	27,480	39,000	13,000	44,850
Poisson emp. pour la consommation locale.	"	7,800	100 000	120,000	60,400
Maskinongé	"	.....	500	.....	500
Totaux en lbs		2,285,592	2,883,100	2,828,837	4,090,593
Valeur	$	164,189 06	200,890 00	207,648 96	342,739 60

Le garde-pêche *F. M. G. Fraser* a charge de la partie de la baie Georgienne qui s'étend de Parry-Sound à Victoria-Harbor. Pendant les mois de juillet et d'août, le poisson blanc et la truite saumonée ont abondé. Les relevés de la capture sont certainement exagérés en moins, car il est impossible d'obtenir des données exacttes. Très peu de pêcheurs se conforment au règlement qui fixe la quantité de brasses de rets, et la plupart la dépassent de deux à trois mille brasses; le règlement qui concerne les mailles de 5 pouces n'est pas plus strictement observé. On a toujours la mauvaise habitude de vider le poisson en le sortant des rets, particulièrement à la Pointe-au-Baril et à Byng-Inlet. Si on n'y met un terme, cette pratique finira par être désastreuse pour les fonds du poisson blanc. La saison a été assez bien observée dans la partie sud du district, mais dans le haut de la baie on a vu pêcher plusieurs bateaux qui étaient montés par des Sauvages de Manitouline. Ils vendent leurs poissons à des marchands de Killarney qui, en l'achetant, les encouragent à violer la loi.

Le garde-pêche *Samuel Fraser* a charge de la partie de la baie Georgienne qui s'étend de Victoria-Harbor à Allenwood. L'hiver ayant été très rigoureux, la glace est partie tard des hauts-fonds. M. Fraser a visité son district pendant la saison réservée du printemps, et il croit que les gens l'ont observée parce qu'ils y ont été forcés. Il a appris de bonne source que de grandes quantités de poisson défendu sont expédiées par les marchands, paqué entre du hareng et d'autres poissons permis. Le poisson capturé pendant la saison réservée est salé pour faciliter sa vente sur le marché. Nul doute que les Sauvages abusent de leur privilège, car ils trouvent toujours des acheteurs qui les encouragent à violer la loi.

La division du garde-pêche *G. S. Miller* comprend la partie de la côte sud de la baie Georgienne qui s'étend de Allenwood à la baie de Colpoy. Le rendement de la pêche a été plus considérable que depuis plusieurs années. Cette augmentation est indubitablement due aux nouveaux modes de pêche, aussi qu'à l'emploi de petits remorqueurs qui font un service rapide entre les fonds de pêche et les différents marchés. La saison réservée a été généralement bien observée, mais plusieurs pêcheurs se plaignent de sa longueur et voudraient avoir le privilège de prendre de la truite saumonée après le 15 novembre. La dernière partie d'octobre a été signalée par des tempêtes qui ont occasionné de grandes pertes de rets, etc. La prohibition des rets à enclos sur la baie Georgienne a beaucoup servi la pêche avec

es rets à mailler. De grandes quantités de poisson pris dans le haut de la baie Georgienne sont expédiées de Wiarton aux marchés des Etats-Unis *viâ* le Grand Tronc de chemin de fer.

DIVISION DU LAC HURON.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Hareng	Brls.	6,592	6,912	1,932	5,057
do frais	Lbs.	....	.....	320,200	364,800
Poisson blanc	"	701,750	757,100	557,000	225,600
do	Brls	.....	.....	.....	500
Truite	"	.....	.....	.....	1,250
do	Lbs.	508,100	610,130	270,690	190,100
Achigan	"	7,600	9,500	42,600	17,100
Brochet	"	500	1,000	.....	.....
Doré	"	198,430	246,900	119,500	171,074
Esturgeon	"	135,032	347,800	378,200	200,713
Poisson emp. pour la consommation locale	"	504,000	496,400	409,800	394,175
Poisson commun	"	.....	.....	.....	7,200
Totaux en lbs		3,373,812	4,327,230	2,484,390	1,577,569
Valeur	$	163,996 40	208,032 40	132,815 20	130,928 97

Le garde-pêche *J. Shackleton* est chargé des rives de la baie Georgienne, qui s'étendent de la baie de Colpoy au lac Hurd, et de là sur le lac Huron jusqu'à la baie de Stoke. Il accuse une augmentation de rendement due à des efforts extraordinaires de la part des pêcheurs et à l'emploi d'engins améliorés. On se plaint beaucoup de ce que des rebuts de moulins soient laissés sur les bords de l'eau pour être ensuite emportés dans la baie, où ils nuisent ensuite à la pêche. La saison réservée est observée d'une manière très indifférente; les tempêtes ont été plus que tout le reste préjudiciables à la pêche.

Le garde-pêche *R. H. Murray*, chargé de la côte du lac Huron, entre la baie de Stoke et la pointe de Clark, constate une diminution, surtout dans le rendement du poisson blanc et de la truite saumonée.

Le garde-pêche *A. C. McKinnon*, dont la division s'étend depuis la pointe de Clark jusqu'à celle de la Chaudière, ne fait pas de rapport, mais les relevés accusent une bonne capture. Trente et un rets à enclos ont été tendus dans cette division.

Le garde-pêche *D. McMaster*, dont la division comprend la rivière Sainte-Claire et la partie du lac Huron entre Sarnia et la pointe de la Chaudière, accuse encore une diminution dans les pêches de son district. Il ne peut lui assigner aucune cause raisonnable. Ce n'est certainement pas manque d'énergie de la part des pêcheurs, qui ont récemment amélioré leur méthode de préparer le poisson pour le marché. Les prix ont été meilleurs que l'année dernière. M. McMaster n'a pas eu connaissance que la loi ait été violée.

DIVISION DE LA RIVIÈRE ET DU LAC SAINTE-CLAIRE.

(Y compris la rivière Thames.)

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	33,800	25,800	21,400	15,800
Truite	"	70,400	107,300	40,800	67,400
Hareng	Brls.	725	541	2,066	2,066
do frais	Lbs.	.....	.....	288,200	231,200
Maskinongé	"	235	500	355	1,100
Achigan	"	60,460	10,250	20,950	12,000
Brochet	"	25,490	8,900	8,400	13,200
Doré	"	136,400	69,700	85,115	98,800
Esturgeon	"	320	290	4,980	5,800
Poisson commun	"	237,500	145,100	143,657	140,300
Poisson employé pour consommation locale	"	89,200	36,000	4,080	2,400
Totaux en lbs		798,805	512,040	1,031,937	1,001,200
Valeur	$	34,878 00	24,072 50	41,202 31	40,864 00

Le garde-pêche *O. W. Raymond*, qui est changé du haut du lac Sainte-Claire n'a pas fait de rapport.

Le garde-pêche *A. Quenneville*, dont la division comprend la partie du lac Sainte-Claire située près l'embouchure de la rivière Thames, dit qu'il n'y a pas eu beaucoup de pêche l'été dernier, par suite du grand nombre de rets à enclos qui étaient tendus près de son district.

Les gardes-pêche *P. McCarron*, de Wallaceburg, et *J. B. Moody*, de Wabuno, qui ont charge de la rivière Sydenham et de ses tributaires disent que le poisson n'a pas rencontré d'obstacles pour monter à ses frayères. Aucune illégalité n'a été signalée.

Le garde-pêche *T. McQueen*, dont la division s'étend depuis l'embouchure de la rivière Thames jusqu'à Lewisville, signale une augmentation sur le rendement de 1886. Sur vingt-trois quartiers de pêche, dix-huit ont été en pleine activité. Il est venu beaucoup de poisson pendant le mois de décembre, après les pluies d'automne. Les saisons réservées ont été observées. Après enquête on a constaté que les creeks Jeannette et Baptiste n'étaient pas barrés par des seines, ainsi que quelqu'un en avait donné l'information. Une chose qui ennuie les pêcheurs, c'est l'habitude que certains habitants ont prise de jeter des branches d'arbres dans la rivière.

Le garde-pêche *John Crotty*, qui a charge de la partie centrale de la rivière Thames, depuis Lewisville jusqu'à Wardsville, dit que la pêche a donné de médiocres résultats, parce que l'eau était haute et que la glace est restée aussi longtemps. On s'attend à faire mieux l'année prochaine.

Le garde-pêche *P. McCann*, qui a charge de la partie supérieure de la rivière Thames, constate une capture assez bonne. Cinq individus ont été condamnés à l'amende ; un pour avoir fait la pêche au dard, trois pour avoir vendu du poisson blanc au-dessous de la taille réglementaire, et un autre pour avoir pris du poisson avec des substances empoisonnées. Les saisons réservées ont été bien observées.

DIVISION DE LA RIVIÈRE DÉTROIT.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	71,950	31,000	14,500	43,450
Hareng	Brls.	1,200	13,680	35,100	.....
do frais	Lbs.	.....	.....	325,600	378,855
Maskinongé	"	450	1,150	950	1,000
Achigan	"	570	.....	.....	400
Brochet	"	7,850	7,500	5,700	4,640
Doré	"	8,800	6,500	8,800	15,120
Esturgeon	"	47,000	49,780	85,950	70,000
Poisson commun	"	149,600	4,000	29,500	48,084
Poisson employé pour consommation locale.	"	15,000	.....	.....	.....
Totaux en lbs		541,220	2,835,930	7,491,000	561,549
Valeur	$	20,025 70	74,333 00	198,992 50	29,284 47

DIVISION PRINCIPALE DE LA POINTE PELÉE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Hareng	Brls.	9,118	14,730	lbs. 1,713,995	lbs. 3,394,000
Poisson blanc	Lbs.	30,842	58,380	25,530	100,686
Achigan	"	29,000	48,030	20,685	73,849
Doré	"	30,000	37,250	33,785	58,030
Esturgeon	"	47,800	91,260	3,651	39,780
Poisson commun	"	7,400	104,000	186,060	104,670
Totaux en lbs		1,968,642	3,284,920	1,983,706	3,771,015
Valeur	$	54,209 36	91,120 20	96,774 70	191,194 52

Le garde-pêche *Wm. Prosser*, dont la division s'étend depuis l'embouchure de la rivière Détroit jusqu'à la ligne du comté de Kent, signale une amélioration sensible dans le rendement de toutes les espèces de poissons, le poisson commun excepté. Le poisson blanc accuse un surplus de 300 pour 100 sur 1886. La capture d'achigan, de hareng et d'esturgeon excède considérablement celle de l'année précédente. La valeur totale des pêches de cette division paraît plus considérable qu'elle ne l'est en réalité, car trois millions de livres de hareng sont cotés au prix uniforme de 5c. la livre, tandis que le poisson ne pourrait peut-être pas rapporter plus de 1c. la livre, vendu en bloc sur place.

DIVISION DE L'ILE PELÉE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Achigan	Lbs.	.....	42,347	3,575	.....
Poisson blanc	"	45,561	.....	2,700	31,300
Hareng	Brls.	634	8,863	Lbs. 240,000	Lbs. 105,563
Doré	Lbs.	22,483	11,964	6,750	.....
Esturgeon	"	166,600	7,290	24,325	12,000
Poisson commun	"	9,800	27,858	12,200	26,150
Total en lbs		371,244	1,862,059	289,550	175,013
Valeur	$	16,787 86	48,773 90	14,417 75	9,286 65

Le garde-pêche *James Cummins*, qui a charge des fonds de pêche autour de l'île Pelée, accuse une capture plus faible que celle de 1886. Seul, le poisson blanc a donné une augmentation.

DIVISION DU LAC ÉRIÉ (À L'EXCLUSION DES DIVISIONS DE L'ILE PELÉE ET DE PELÉE (PRINCIPALE).

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Brls.	.....	.....	.....	8
do	Lbs.	151,400	127,700	113,413	199,420
Truite	"	500	820	700	350
Hareng	Brls.	4,003	6,084	.....	7,176
do	Lbs.	.....	.....	1,467,644	1,368,053
Maskinongé	"	2,900	2,000	2,350	3,995
Achigan	"	25,260	20,050	13,740	29,990
Brochet	"	13,280	17,700	23,600	34,370
Doré	"	122,114	635,888	787,124	872,954
Esturgeon	"	101,620	295,715	321,878	557,829
Poisson commun	"	635,800	76,875	72,840	324,055
Poisson employé pour la consommation loc.	"	30,000	49,200	32,400	505,430
Total en lbs		1,882,974	2,147,033	2,836,689	5,333,246
Valeur	$	66,902 44	102,880 88	151,165 18	230,952 38

Le garde-pêche *J. McMichael*, dont la division comprend la partie de la côte du lac Erié qui fait face au comté de Kent, signale une légère amélioration dans la pêche de cette année. Vers la fin de la saison nous avons eu des tempêtes violentes qui ont fort endommagé les rets. M. McMichael n'a pas eu connaissance que les saisons réservées aient été violées, ni qu'il y ait eu des abus.

Le garde-pêche *Alex. McBride*, chargé de la partie du lac Erié qui fait face au comté d'Elgin, accuse une augmentation de rendement sur 1886. Deux pêcheurs qui

avaient employé des rets à enclos ont été condamnés à l'amende pour avoir pris du poisson blanc n'ayant pas la taille réglementaire et pour l'avoir vendu à des marchands de London. Cet exemple aura son effet. Prise dans son ensemble, la campagne a été assez fructueuse, malgré les avaries causées à des rets à enclos par des tempêtes violentes.

Le garde-pêche *D. Sharp*, qui a charge de la partie du lac Erié faisant face au comté de Norfolk, accuse lui aussi une augmentation. Les saisons réservées ont été bien observées.

DIVISION DU LAC ONTARIO, Y COMPRIS LA RIVIERE NIAGARA.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	16,600	9,400	21,099	16,313
Truite	"	102,080	181,340	60,416	28,475
Hareng	Brls.	6,880	6,014	30	186
* do frais	"	.....	.....	1,014,515	1,174,026
Maskinongé	"	135,000	177,000	235,000	132,000
Achigan	"	157,562	145,020	144,570	123,890
Doré	"	70,750	85,400	59,155	48,124
Drochet	"	38,555	131,530	62,090	52,830
Anguille	"	15,500	15,375	20,695	14,290
Esturgeon	"	44,440	10,050	39,330	6,610
Poisson commun	"	324,770	189,200	153,013	508,350
Consommation locale	"	.....	.....	1,830	1,000
Totaux en lbs		2,281,217	2,147,115	1,817,713	2,143,108
Valeur	$	80,358 97	83,298 15	94,471 49	101,107 68

* Y compris les ciscoes.

La division du garde-pêche *J. W. Kerr* s'étend depuis la baie Moulton, sur le lac Erié, jusqu'au port de Whitby, sur le lac Ontario, y compris la rivière Niagara. Cet officier rapporte que le poisson blanc et la truite saumonée diminuent graduellement dans le lac Ontario ; depuis quelques années nos gens ne s'occupent presque plus de cette pêche. Le hareng et le cisco étaient abondants et de bonne qualité, le dernier surtout ; il y en avait même de 3 livres. M. Kerr recommande qu'il y ait une saison réservée pour le cisco depuis le 1er janvier jusqu'au 1er mars. La pêche de ce poisson pendant les deux premiers mois de l'année est souvent désastreuse pour les rets, outre qu'il s'en perd une très grande quantité. Plusieurs rets à enclos ont été démolis par des tempêtes sur le lac Erié. Un pêcheur y a perdu son bateau et deux rets à enclos. M. Kerr recommande que l'on défende l'usage de la seine sur la baie Burlington pendant trois ans. L'augmentation signalée a été produite par le hareng et le poisson commun.

Le garde-pêche *Chas. Gilchrist* a charge de la partie du lac Ontario qui fait face au comté de Northumberland, y compris le lac du Riz. Il accuse une diminution considérable dans la capture de la truite saumonée ; de plus, il n'a pas été pris un seul poisson blanc dans toute la division. Sur le lac du Riz la pêche a été très fructueuse jusqu'au mois de juillet, alors que la sécheresse a fait pousser les herbes marines à une telle hauteur que la pêche à la cuillère n'a plus été possible qu'à l'automne.

DIVISIONS DE PRINCE-EDOUARD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	159,800	247,400	145,050	137,921
Truite	"	265,500	108,000	158,350	75,000
Hareng	"	364	1,505	230	.....
do frais	"	.....	.....	40,100	112,600
Anguille	"	.....	.....	7,400	1,600
Maskinongé	"	550	1,900	1,215	760
Achigan	"	45,400	75,900	4,780	25,000
Brochet	"	43,500	93,400	50,450	128,050
Doré	"	57,300	120,800	11,655	63,150
Esturgeon	"	40,300	40,000	2,100	10,425
Poisson commun	"	564,400	576,500	249,900	361,150
Poisson employé pour consommation locale.	"	59,600	231,500	.....	6,500
Totaux en lbs		1,309,150	1,796,400	717,000	1,113,156
Valeur	$	64,949 00	78,783 00	38,980 50	53,021 78

Le garde-pêche *Charles Wilkins*, qui a charge de la division de la baie de Quinté, accuse une augmentation sur le rendement de l'année dernière. Le poisson aurait donné un meilleur rapport si le temps avait été plus favorable. Le hareng était abondant, et de la plus belle qualité que nous ayons vue jusqu'ici. M. Wilkins a visité les passes-migratoires de son district, et les a toutes trouvées en bon ordre. A une couple d'exceptions près, les saisons réservées ont été bien observées.

Le garde-pêche *Redmond*, dont la division comprend la partie de la côte du lac Ontario qui borde le comté de Prince-Edouard, signale une capture assez bonne, sauf une légère diminution dans le rendement du poisson commun, laquelle s'explique par le fait qu'on a retranché de sa division les lacs Est et Ouest. Les saisons réservées ont été bien observées.

DIVISIONS DE LENNOX, ADDINGTON ET FRONTENAC.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	14,800	107,300	68,100	210,400
Truite	"	28,400	24,350	5,400	13,850
Achigan	"	2,900	3,500	800	48,300
Brochet	"	4,300	31,000	26,600	55,100
Doré	"	45,650	33,600	22,800	79,700
Anguille	"	1,500	300	1,050	600
Hareng	Brls.	153	114	lbs. 13,000	lbs. 4,600
Poisson mêlé	Lbs.	84,400	122,800	68,200	88,200
Maskinongé	"	.....	.....	.....	200
Totaux en lbs		212,550	345,650	205,950	500,950
Valeur	$	9,957 60	18,577 00	11,374 50	31,576 00

Le garde-pêche *A. D. Sills*, qui a charge des pêcheries du comté de Lennox signale une augmentation dans toutes les espèces de poissons. Plus de pêcheurs qu'en 1886. Le poisson blanc et surtout le doré ont rapporté 100 pour 100 de plus que l'année précédente. Le brochet et les autres poissons communs ont aussi augmenté.

Le garde-pêche *R. R. Finkle*, chargé de la partie du lac Ontario qui fait face au township d'Ernestown, accuse une capture extraordinairement bonne, le temps ayant spécialement favorisé la pêche. Les saisons réservées ont été bien observées.

Le garde-pêche *George Lake*, qui a charge des eaux de l'intérieur du comté de Frontenac, attribue la diminution du poisson à l'absence de bonnes passes-migratoires, et il recommande encore une fois qu'il en soit construit sur le lac Bob et sur le lac de l'Aigle. Il n'a été fait rapport d'aucune infraction. Toute la pêche se fait ici avec l'hameçon et la ligne, et le poisson capturé ne sert qu'à la consommation locale.

Le garde-pêche *Robert Gilbert*, qui est aussi chargé des eaux de l'intérieur du comté de Frontenac, dit qu'il n'y a pas été fait de pêche aux rets dans sa division. Les saisons réservées ont été bien observées. M. Gilbert a souvent visité les scieries de son district, et il croit qu'elles ne laissent pas tomber la sciure et les rebuts dans la riv ère. Aucun des barrages n'est muni de passes-migratoires. L'année dernière, le haut du lac de la Truite a été repeuplé de truite saumonée provenant de la pisciacture de Newcastle.

Le garde-pêche *H. R. Purcell*, qui est chargé des eaux de l'intérieur du comté d'Addington, rapporte que le poisson était abondant, et la pêche aussi bonne à la ligne qu'à la cuillère. Il a confisqué quelques rets à mailler et quelques verveux sur les lacs Cranberry et Grass, et il les a détruits. Après enquête, il a constaté qu'une plainte portée au sujet de la saisie n'était pas fondée.

DIVISIONS DE L'ILE WOLFE ET KINGSTON.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	700	1,200	2,500	1,000
Truite	"	9,700	16,400	12,000	1,500
Achigan	"	900	46,000	3,900	3,950
Doré	"	1,900	700	1,050	1,600
Anguille	"	3,300	3,200	2,250	8,400
Maskinongé	"	.....	15,000	1,110	1,000
Brochet	"	1,800	1,900	27,440	47,850
Esturgeon	"	4,900	5,550	2,200	5,700
Poisson commun	"	.....	60,100	26,425	78,700
Poisson employé pour consommation locale.	"	125,900	.....	.....	.....
Totaux en lbs.		144,000	150,050	78,875	149,700
Valeur	$	5,277 00	7,445 50	3,910 85	6,222 50

Le garde-pêche *Thomas Merritt*, qui est chargé des bords du lac faisant face au comté de Frontenac, rapporte qu'il est venu très peu de poisson commun au printemps. La pêche aux verveux n'a pas été faite activement, parce que les pêcheurs ont préféré naviguer sur les lacs, où ils gagnaient de plus gros gages. La pêche de l'achigan à la ligne et à la cuillère sur les eaux réservées a été meilleure que depuis plusieurs années. Plusieurs amateurs venus des Etats-Unis ont visité les fonds de pêche. M. Merritt pense qu'il serait à propos d'émettre un nombre restreint de permis de pêche aux rets sur les eaux de l'intérieur de son district, afin d'arrêter le rapide accroissement du poisson commun, qui détruit le poisson de meilleure qualité.

Le garde-pêche *P. Keil*, qui surveille les fonds de pêche autour de l'île Wolfe, dit que le poisson de toutes espèces abondait. Sans les tempêtes qui ont signalé la

saison, la capture de la truite saumonée autour de l'île aux Tourtes aurait été plus considérable, car le poisson y était très abondant. Le poisson commun abondait aussi, mais comme il n'était pas en demande et ne se vendait pas cher, il a été peu pêché. Au reste, d'autres branches d'industrie qui employaient mieux la main-d'œuvre ont nui à l'exploitation de la pêche.

Les gardes-pêche *John Cox* et *Nassau Acton*, qui ont charge du Saint-Laurent autour de l'île Howe et jusqu'au phare Jackstraw, disent que la pêche à la ligne et à la cuillère ont donné le même résultat qu'à l'ordinaire. On n'a pas signalé d'infractions à la loi. Les saisons réservées ont été bien observées.

LES DIVISIONS LEEDS, LANARK ET RIDEAU.

ETAT du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

		1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	825	2,400
Truite	"	11,500	15,800
Hareng, frais	"	9,600	2,600
Anguille	"	1,450	2,920
Maskinongé	"	1,000	1,000
Doré	"	22,525	23,250
Achigan	"	9,100	9,150
Brochet	"	49,625	32,500
Poisson commun	"	93,600	118,400
Total en lbs		199,225	208,020
Valeur		$8,785.25	$9,258.20

Le garde-pêche *George Jeacle*, chargé de la surveillance des lacs Rideau, dit que la pêche n'a pas été faite aussi activement que l'année dernière ; les habitants du district trouvaient plus de profit à travailler sur le chemin de fer Brockville et Westport. Il a été pris peu de hareng, à peine assez pour la consommation locale. M. Jeacle a eu à juger huit cas de violation de la saison réservée, et il a puni les délinquants. Les propriétaires de scieries ont bien observé les règlements. Deux passes-migratoires ont été construites cette année, l'une près de Westford, à la tête du lac Rideau, et l'autre au barrage du moulin de Clark, lac de Sable; toutes deux seront très utiles.

Le garde-pêche *A. E. Mills*, qui a charge de la rivière Rideau, dit que le rendement de la pêche a été moyen. Les saisons réservées ont été assez bien observées; le seul abus commis a été la pêche au dard, dans le cours du printemps et de l'automne. Il n'y a que deux passes-migratoires, et elles auraient besoin d'être réparées pour l'année prochaine.

DIVISIONS DE ROCKPORT, BROCKVILLE ET CORNWALL.

ETAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Maskinongé	Lbs.	22,200	23,000	24,000
Doré	"	15,000	21,000	21,000
Brochet	"	45,000	10,000	20,000
Esturgeon	"	10,000	8,000	12,000
Poisson commun	"	28,000	25,000	26,000
Totaux en lbs		120,200	87,000	103,000
Valeur	$	5,810 00	4,290 00	5,200 00

DIVISION DE PRESCOTT, RUSSELL ET CARLETON.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches danscette division pour 1886 et 1887.

		1886.	1887.
Anguille	Lbs.	8,000	10,000
Esturgeon	"	1,500	2,000
Maskinongé	"	10,500	10,100
Achigan	"	7,800	7,500
Doré	"	16,500	15,000
Brochet	"	16,800	17,000
Poisson commun	"	52,000	50,000
Total en lbs		113,100	111,600
Valeur		$4,963	$5,026

DIVISION DE RENFREW.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division pour 1886 et 1887.

		1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	2,700	2,500
Truite	"	4,400	6,000
Anguille	"	2,200	1,500
Esturgeon	"	3,500	2,900
Maskinongé	"	4,050	3,100
Achigan	"	4,100	4,100
Doré	"	3,800	4,400
Brochet	"	11,000	8,400
Poisson commun	"	13,700	22,400
Total en lbs		49,450	55,600
Valeur		$2,531	$2,867

DIVISION DU LAC NIPISSINGUE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	16,000	.....	.....
Truite	"	.....	15,000	16,000
Doré	"	24,000	25,000	25,000
Brochet	"	30,000	28,000	30,000
Totaux en lbs		70,000	68,000	71,000
Valeur	$	4,220 00	4,100 00	4,600 00

DIVISIONS DE PARRY-SOUND ET MUSKOKA.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	18,000	15,000	3,000	1,600
Truite	"	3,500	7,230	20,400	30,300
Hareng	Brls.	90	80	lbs. 1,000	lbs. 1,500
Achigan	Lbs.	1,600	1,500	8,000	8,500
Doré	"	5,200	4,200	9,000	18,500
Brochet	"	.....	.....	1,000	500
Poisson commun	"	.....	.....	16,000	17,000
Maskinongé	"	.....	.....	.....	1,500
Totaux en lbs		46,300	43,930	58,400	79,400
Valeur	$	2,578 00	2,520 40	3,562 00	5,478 00

Le garde-pêche *E. C. Roper*, qui est chargé de la surveillance des eaux de Muskoka à l'est du lac Roseau, etc., dit que les règlements ont été observés mieux qu'à l'ordinaire. Quelques cas isolés de pêche au dard ont été les seules infractions qu'il ait eu à juger.

Le garde-pêche *Geo. R. Steele*, de McKellar, qui a charge des eaux de l'intérieur du district de Parry-Sound, dit que, à quelques exceptions près, les saisons réservées ont été assez bien observées. Il a condamné à l'amende deux individus qui avaient pris du doré en temps défendu. Il en a surpris d'autres qui pêchaient illégalement; mais l'obscurité l'a empêché de les reconnaître ; toutefois, il a pu confisquer leurs engins de pêche. Les règlements concernant la sciure ont été mieux observés, et il n'a pas reçu de plaintes à ce sujet. Le besoin de bonnes passes-migratoires se fait vivement sentir sur plusieurs cours d'eau. La truite saumonée semble frayer plus à bonne heure dans les eaux de l'intérieur que dans les grands lacs. Les habitants se plaignent toujours de ce qu'on leur refuse le privilège de pêcher le hareng aux rets pour leur compte.

Le garde-pêche *A. H. Smith*, qui est chargé de la surveillance des lacs Joseph, Roseau, Muskoka et autres eaux du district de Parry-Sound, rapporte que plus de 10,000 touristes ont visité ces lacs magnifiques. Un propriétaire de moulin a été condamné à l'amende pour avoir laissé échapper de la sciure dans le lac. Les autres paraissent se conformer au règlement. Il y aurait encore beaucoup à faire pour prévenir la pêche aux rets. Plusieurs rets ont été saisis, et une couple de délinquants condamnés à l'amende. Le poisson augmente évidemment dans ces lacs. Ce sera une bonne affaire pour les habitants.

DIVISIONS DU LAC SIMCOE ET COUCHICHING.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson planc	Lbs.	50,000	35,000	15,000	12,000
Truite	"	65,000	51,000	31,000	18,000
Hareng	Brls.	100	120	lbs. 25,000	.....
Maskinongé	Lbs.	5,000	4,000	6,200	4,150
Achigan	"	20,000	15,000	10,000	16,200
Doré	"	.....	.....	.....	6,000
Brochet	"	20,000	20,000	22,000	8,000
Esturgeon	"	10,000	7,000	4,000	1,200
Poisson commun	"	.....	.....	.....	10,000
Totaux en lbs		190,000	156,000	113,200	69,550
Valeur	$	12,700 00	9,970 00	7,202 00	5,113 00

Les gardes-pêche *L. S. Sanders* et *Wm. Hastings*, chargés de la surveillance du lac Simcoe, rapportent que la pêche à la ligne et la pêche à la cuillère sont aussi bonnes que l'année dernière. A l'exception de quelques individus demeurant près du lac au Serpent et qui ont été condamnés à l'amende, tout le monde a bien observé les saisons réservées.

Le garde-pêche *Fred. Webber*, qui est chargé du lac Couchiching et de la rivière Severn, accuse une augmentation appréciable dans toutes les espèces de poissons qui fréquentent ces eaux, sauf la truite mouchetée, dont il attribue la diminution aux grands froids de l'hiver précédent, qui en ont détruit une grande quantité dans les petits lacs. On n'a jamais vu l'achigan aussi abondant que cette année. Le maskinongé paraît augmenter. Trois propriétaires de moulins ont été trouvés coupables d'avoir violé le règlement concernant la sciure, et condamnés à l'amende. Cela a eu un bon effet, et depuis on a remarqué une amélioration sensible dans la condition des cours d'eau. M. Webber a beaucoup de misère à forcer les Sauvages Chippewa de respecter la loi. D'autres ennuis sont infligés par certains grands clubs de pêche des Etats-Unis qui viennent opérer sur la rivière Severn. Plusieurs rets à mailles étroites évidemment tendus pour prendre de la boitte, mais qui détruisaient du jeune poisson de toutes espèces, ont été confisqués, et on n'a pas pu découvrir leurs propriétaires. Ces étrangers font un gaspillage considérable du poisson, au détriment des habitants de l'endroit. La seule passe-migratoire qu'il y ait dans ce district, sur la rivière du Nord, est en bon ordre. D'autres seraient grandement nécessaires.

Le garde-pêche *Wm McDermott*, qui a charge des eaux de l'intérieur du comté de Simcoe, signale une amélioration dans toutes les espèces de poissons qui fréquentent ces eaux, à l'exception de la truite mouchetée. La rapide diminution de ce poisson ne peut être expliquée que par la rigueur des deux derniers hivers. Les règlements de pêche n'ont jamais été aussi bien observés: un seul individu a été trouvé coupable. Toutes les passes-migratoires du district sont en bonne condition, sauf une seule que son propriétaire a promis de réparer.

DIVISION DU LAC SCUGOG.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Maskinongé	Lbs.	200,000	200,000	200,000	205,000
Achigan	"	80,000	60,000	60,000	60,000
Poisson commun	"	100,000	100,000	100,000	90,000
Totaux en lbs		380,000	360,000	360,000	355,000
Valeur	$	19,800 00	18,600 00	18,600 00	18,600 00

DIVISION DU COMTÉ DE WELLINGTON.

ETAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

		1886.	1887.
Truite	Lbs.	172,500	150,000
Maskinongé	"	25,000	27,000
Brochet	"	35,000	30,000
Total en lbs		232,500	207,000
Valeur		$17,050	$18,120

DIVISION DU COMTÉ DE VICTORIA.

ETAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Hareng	Lbs.	10,000	3,000	3,100
Maskinongé	"	15,000	15,000	15,000
Achigan	"	25,000	25,000	24,500
Doré	"	2,400	3,000	3,000
Poisson commun	"	5,000	5,000	5,000
Anguille	"	.....	.....	500
Totaux en lbs		57,400	51,000	51,100
Valeur	$	2,944 00	2,880 00	2,885 00

DIVISION DE PETERBOROUGH.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc	Lbs.	10,000	1,500	1,200	1,200
Truite	"	27,000	15,600	18,000	18,000
Hareng	Brls.	70	27	lbs. 7,000	lbs. 7,000
Maskinongé	Lbs.	174,400	117,000	121,000	121,000
Achigan	"	120,000	93,000	92,000	92,000
Poisson commun	"	30,000	22,000	36,000	36,000
Anguille	"	.....	.....	8,000	.....
Totaux en lbs		372,300	254,500	283,200	275,200
Valeur	$	21,874 00	14,763 00	16,146 00	16,106 00

ONTA

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que du

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						
	Navires ou remorqueurs.				Bateaux.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.
Division du lac Supérieur.			$			$	
Baie de la Grosse-Truite	.....	.....	.....	.....	1	25	1
Ile Spar	1	10	400	3	1	75	2
Baie du Tonnerre	2	105	2600	6	21	2315	42
Iles Welcome	.....	.....	.....	.....	4	400	8
Pointe Porphyre	1	15	1500	3	6	705	12
Roche Debout	.....	.....	.....	.....	8	1050	16
Baie Noire	1	30	1500	3	.....	.....	.....
Baie Népigon	.....	.....	.....	.....	6	610	12
Ile Salter	.....	.....	.....	.....	2	225	5
Népigon et autres Sauvages	.....	.....	.....	.....	22	900	47
Havre Péninsule	.....	.....	.....	.....	3	900	6
Rivière au Chien	1	10	1000	6	1	150	2
Baie Michipicoton	.....	.....	.....	.....	2	300	6
Ile au Caribou	.....	.....	.....	.....	2	150	5
Ile au Lézard	.....	.....	.....	.....	8	1600	16
Ile Pancake	.....	.....	.....	.....	1	75	3
Mamainse	.....	.....	.....	.....	8	775	6
Batchewang	.....	.....	.....	.....	2	150	4
Baie Goulet	.....	.....	.....	.....	7	350	16
Gros Cap	.....	.....	.....	.....	2	105	4
Totaux	*6	170	7000	21	102	10860	213
Iles Manitoulines.							
Baie Mecbeth	.....	.....	.....	.....	3	600	6
Grand Sable	.....	.....	.....	.....	3	225	6
Grande Batture	1	50	4000	12	2	400	4
Rivière Espagnole	1	8	3400	4	4	450	8
Rivière au Serpent	.....	.....	.....	.....	1	350	4
Ile à la Sauvagesse	1	8	1500	5	30	6000	60
Ile Cockburn	1	33	3500	6	4	800	24
Ile Kakawong	.....	.....	.....	.....	1	150	2
Iles aux Canards	3	70	11000	20	20	3000	65
Cap Robert	.....	.....	.....	.....	4	800	18
Ile Verte	.....	.....	.....	.....	1	200	4
Ile Saint-Joseph	.....	.....	.....	.....	5	700	7
Totaux	*7	169	23400	47	78	13675	208

* Tous remorqueurs.

RIO.

rendement et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pend. l'année 1887.

Matériel de pêche.				Espèces de poisson.									Valeur.
Rets à mailler.		Rets à chambres.											
Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Esturgeon, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs,	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	
	$		$										$ cts.
100	50	.....	.....	.....	5000	2500	.....	.....	.....	.....	.....	200	656 00
400	200	.....	.....	.....	6000	9000	.....	.....	.....	.....	.....	300	1,389 00
8270	4295	.....	.....	.....	123000	59750	.....	.....	.....	.....	.....	6150	15,999 50
1650	800	.....	.....	.....	34500	40500	.....	.....	.....	.....	.....	1250	6,847 50
1950	975	.....	.....	.....	38500	39500	.....	.....	.....	.....	.....	2700	7,111 00
3300	1650	.....	.....	.....	42000	64000	.....	.....	.....	.....	.....	4000	9,880 00
.....	.....	6	1500	.....	3500	.....	.....	30000	68000	.....	.....	1150	6,194 50
2700	1350	.....	.....	300	10000	23000	373	.....	.....	.....	.....	2450	9,903 50
700	350	.....	.....	350	.....	.....	258	.....	.....	.....	.....	900	6,107 00
1900	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40000	1,200 00
1250	1750	.....	.....	.....	23220	19000	.....	.....	.....	.....	.....	225	3,764 35
5850	1300	2	1000	15	24100	51550	125	.....	.....	.....	.....	400	8,495 00
5400	1200	.....	.....	18	18400	30201	175	.....	.....	.....	.....	175	6,427 35
12500	1700	.....	.....	.....	.....	.....	475	.....	.....	.....	.....	180	4,755 40
3400	574	.....	.....	50	120000	.....	100	.....	.....	.....	.....	615	11,118 45
.....	.....	1	350	.....	20000	.....	.....	7000	.....	.....	.....	210	2,026 30
12500	1750	.....	.....	.....	20200	19000	.....	.....	.....	.....	.....	300	3,525 00
.....	.....	3	900	.....	4000	.....	.....	75000	1100	.....	.....	240	4,893 20
330	90	3	1800	.....	12940	43800	.....	8960	.....	.....	.....	616	5,971 28
100	70	.....	.....	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5200	416 00
62300	18904	15	5550	759	505360	401801	1506	120960	69100	.....	.....	67261	116,680 33
.....	.....	1	300	.....	50900	40200	.....	.....	.....	.....	.....	356	8,102 68
.....	.....	1	350	.....	5000	2460	.....	.....	550	.....	.....	218	685 54
30000	3000	4	1200	.....	40000	80000	.....	60000	40000	.....	.....	298	17,208 94
.....	.....	2	800	.....	.....	.....	.....	40000	.....	.....	.....	309	2,409 27
.....	.....	2	600	.....	.....	.....	.....	25000	.....	.....	.....	210	1,506 30
334000	15600	.....	.....	425	110000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6000	13,230 00
46800	3900	13	13000	50	151876	160787	10	9450	11919	.....	.....	.....	30,110 92
.....	.....	1	250	.....	3000	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	440 00
100000	10000	10	4000	.....	120000	500000	.....	10000	10000	.....	.....	.....	60,800 00
2700	1000	4	200	.....	100000	20000	.....	20000	10000	.....	.....	.....	11,800 00
.....	.....	2	600	.....	40 0	36000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,920 00
.....	.....	6	1500	.....	27050	14300	.....	5700	8700	600	1200	.....	4,524 00
513500	33500	46	24600	475	611826	855747	10	170150	81169	600	1200	7391	154,737 65

STATISTIQUE du nombre et la valeur des

Nom des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires ou remorqueurs.				Bateaux.			Rets à mailler.		Seines.		Rets à chambres.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division de la Baie Georgienne.			$			$			$		$		$
De Collins-Inlet au havre Victoria	2	200	11000	12	60	8980	163	195600	22680	.....	.....	.....	.....
Du havre de Victoria à Allenwood	.....	.....	.....	.....	22	335	40	12050	1220	.....	.....	.....	.....
Rivière Nottawasaga	.....	.....	.....	.....	1	150	3	.....	.....	166	200	.....	.....
Collingwood	2	75	7000	10	5	700	12	6308	2950	.....	.....	.....	.....
Meaford	2	44	4300	8	....	.....	.....	2241	1000	.....	.....	.....	.....
Thornbury	.....	.....	.....	.....	14	1940	37	6308	3910	.....	.....	.....	.....
Vails Point	.....	.....	.....	.....	5	560	11	1909	1015	.....	.....	.....	.....
Owen-Sound	1	35	3000	4	8	870	19	2573	1000	.....	.....	.....	.....
Baie Colpoy à Cap Hurd	4	135	16000	21	20	4000	50	174000	15000	.....	.....	.....	.....
Totaux	*11	489	41300	55	135	17525	335	400989	48775	166	200	.....	.....
Division du lac Huron.													
Ile à la Pêche	.....	.....	.....	.....	30	4000	90	52000	6000	400	1600	.....	.....
Sable Beach	.....	.....	.....	.....	7	70	42	.....	.....	1400	5600	.....	.....
Saugeen et Rivière	.....	.....	.....	.....	7	2100	28	7800	7200	.....	.....	.....	.....
Inverburon	.....	.....	.....	.....	2	250	6	2000	400	.....	.....	.....	.....
Kincardine	.....	.....	.....	.....	8	2000	32	80000	7520	.....	.....	.....	.....
Goderich	.....	.....	.....	.....	3	600	9	21000	2570	.....	.....	.....	.....
Bayfield	.....	.....	.....	.....	2	340	2	4500	540	.....	.....	.....	.....
Lakeview	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7700	1660	.....	.....	.....	.....
Bosanquet	.....	.....	.....	.....	7	335	28	.....	.....	1290	1160	.....	.....
Port Franks	.....	.....	.....	.....	2	400	3	.....	.....	.....	.....	2	425
Stony Point	.....	.....	.....	.....	1	150	4	.....	.....	.....	.....	2	300
Kettle Point	.....	.....	.....	.....	6	450	14	.....	.....	.....	.....	6	2380
Hillsborough	.....	.....	.....	.....	13	2000	19	.....	.....	.....	.....	11	2600
Lake-Shore	.....	.....	.....	.....	14	335	37	.....	.....	1540	1125	.....	.....
Vieille Réserve Militaire	.....	.....	.....	.....	1	25	6	.....	.....	100	100	.....	.....
Point-Edward	.....	.....	.....	.....	6	275	25	.....	.....	118	560	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	109	13330	345	175000	25890	4848	10145	21	5705

* Remorqueurs.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—*Suite.*

Espèces de poissons.												Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	Valeur.
Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		$ cts.
464	1200600	124348	170	.....	1000	500	500	12000	4500	900	40000	50000	118,667 80
123	203880	105000	65	28	.....	15	.....	.....	20200	.....	2500	10400	30,416 30
10	10000	50000	40	10	.....	2500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,495 00
93	103000	34000	90	40	.....	.....	.....	.....	900	.....	950	.....	13,732 50
6	43000	60000	50	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	10,030 00
72	68000	88000	233	.....	.....	.....	.....	3000	.....	.....	800	.....	17,494 00
8	10100	180000	55	.....	.....	.....	.....	.....	1300	.....	400	.....	19,528 00
35	21800	136800	95	40	.....	.....	.....	2800	800	.....	200	.....	17,126 00
.....	135000	965000	150	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	109,250 00
811	1795380	1743148	948	218	1000	3015	500	17800	28200	900	44850	60400	342,739 60
500	.....	.....	650	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18,250 00
.....	.....	.....	350	1750	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,375 00
.....	46000	122000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15,880 00
.....	1000	2000	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	424 00
.....	48000	21200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,960 00
.....	6000	17000	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,680 00
.....	200	8000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1200		852 00
.....	.....	5000	.....	.....	180000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	185000	15,050 00
.....	115000	.....	.....	.....	32800	7600	.....	17100	27800	.....	.....	200300	19,999 00
.....	2000	.....	.....	.....	5000	2800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	578 00
.....	.....	.....	.....	.....	2000	1800	.....	.....	2000	.....	2000	.....	388 00
.....	3900	7200	.....	113	5000	28048	.....	.....	11374	.....	4000	.....	4,275 82
.....	3500	7500	.....	205	.....	81665	.....	.....	49000	.....	.....	8875	10,058 65
.....	.....	200	.....	425	17000	52800	.....	.....	31900	.....	.....	.....	7,864 50
.....	.....	.....	.....	200	3000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,050 00
.....	.....	.....	.....	832	120000	26000	.....	.....	49000	.....	.....	.....	14,244 00
500	225600	190100	1250	5057	364800	200713	.....	17100	171074	.....	7200	394175	130,928 97

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

Noms des stations.	Navires et bateaux employés à la pêche.							Matériel de pêche.					
	Navires et remorqueurs.				Bateaux.			Rets à mailler.		Seines.		Rets à chambres.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division de la rivière et du lac Ste-Claire et de la rivière Thames.			$			$			$		$		$
Baie Sarnia	...	.....	.....	...	1	20	6	.....	.....	40	50	.....	.....
Réserve des Sauvages	...	.....	.....	...	7	114	25	.....	.....	260	370	.....	.....
Moore	...	....	.....	...	5	80	25	.....	.....	195	250	.....	.....
Sombra	...	....	.....	...	4	78	14	.....	.....	127	150	.....	.....
Baie Mitchell	...	.....	.....	...	10	225	20	.....	.....	2000	500	.....	.....
Rivière Sydenham	...	.....	.....	...	2	10	4	.....	....	30	20	....	.....
Rivière Thames	...	.....	.....	...	20	197	123	.....	.....	740	730	.....	.....
Stony Point	...	.....	.....	...	11	530	46	.....	.....	10000	10000	.....	.....
Totaux	...	.....	.....	...	60	1254	263	.....	.....	13392	12070	.....	.....
Division de la rivière Détroit.													
Rivière Détroit, île aux Pêches et pointe de l'île du Bois Blanc	*1	10	1500	3	21	1265	109	.....	.....	19	2150	6	2100
Division du lac Erié.													
Pointe Pelée (terre ferme)	...	.....	.....	...	46	4730	73	.....	.....	.....	.....	37	11125
do (Ile)	...	....	.....	...	7	935	20	.....	....	.....	.....	14	2750
De Romney à Oxford	...	....	.....	...	20	665	36	100	80	180	175	20	5020
Port-Glasgow	...	.....	.....	...	1	120	3	.....	.....	.....	.....	2	300
Eagle	...	.....	.....	...	5	500	12	.....	.....	.....	.....	6	3000
Tyrconel	...	.....	.....	...	6	260	6	.....	....	.....	.....	4	1500
Port-Stanley	*2	48	4500	14	9	1515	4	.....	.....	.....	.....	10	6400
Port-Bruce	*2	13	1900	11	6	650	6	.....	.....	.....	.....	9	3250
Port-Burwell	*2	68	4500	6	6	730	6	900	200	.....	.....	11	3800
Longue Pointe	...	.....	.....	...	4	100	8	1250	160	.....	.....	....	.....
Houghton	*1	4	1200	4	7	625	5	.....	.....	.....	.....	8	2450
Walsingham	...	.....	.....	...	13	1045	18	.....	.....	500	510	3	1000
Baies intérieures, y compris St. Williams	...	.....	.....	...	10	275	40	.....	.....	1140	1355	.....	.....
Baies extérieures, y compris Turkey Point	...	.....	.....	..	4	135	15	500	60	760	900	.....	.....
Normandale	...	.....	.....	...	3	200	6	750	90	150	200	....	.....
Port-Dover	...		.....	...	6	1950	13	4400	600	.....	.....	3	800
Nanticoke à Rainham	...	.....	.....	...	3	550	11	.....	.....	.....	.....	9	4600
De Cayuga à la baie Moulton, y compris la Grande Rivière	†2	8	330	4	7	258	21	22	100	6	360	3	1000
De la baie Moulton à Fort Erié, y compris la pêche à travers la glace	...	....	.....	...	10	430	21	1400	140	146	530	4	1700
Totaux	9	141	12430	39	153	15673	324	9322	1330	2882	4030	143	48695

*Remorqueurs. †Navires.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—*Suite.*

Verveux.		Espèces de poisson.												Valeur.
Nombre.	Valeur.	Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	
	$													$ cts.
.....	.....	...	.....	.....	125	17500	600	.....	.....	2000	600	.....	.....	1,623 50
.....	.....	...	.....	.....	856	41500	1900	.....	.....	16200	.....	.....	.....	7,013 00
.....	.....	...	.....	.....	745	11000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,902 50
.....	.....	...	.....	.....	340	83000	.....	.....	.....	6000	.....	.....	.....	6,040 00
.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8000	.....	5000	6000	.....	910 00
.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1700	.....	8000	.....	342 00
.....	.....	...	15800	67400	.....	78200	.....	.....	2000	69000	6100	123400	..	20,181 00
.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	3300	1100	2000	3900	1500	2900	2400	852 00
.....	.....	...	15800	67400	2066	231200	5800	1100	12000	98800	13200	140300	2400	40,864 00
1	50	...	43450	.....	.....	378855	70000	1000	400	15120	4640	48081	.....	29,284 47
.....	.....	...	100686	.....	.....	3394000	39780	.....	73849	58030	.....	104670	.....	191,194 52
.....	.....	...	31300	.....	.....	105563	12000	.....	.....	..	.....	26 50	.....	9,286 65
.....	.....	...	56254	.....	6804	.....	124352	1600	4800	5636	2420	26000	15600	44,670 60
.....	.....	...	2800	.....	.....	30000	8150	.....	.....	11800	.....	.....	.....	2,941 00
.....	.....	...	10535	.....	.....	58846	17476	.....	100	13500	.....	.....	.....	5,649 66
.....	.....	...	14954	.....	.....	74230	13200	.....	.....	21659	.....	.....	.....	6,999 36
.....	.....	...	31000	.....	.....	400000	54000	.....	.....	180000	.....	.....	.....	36,520 00
.....	.....	...	24686	.....	.....	63405	50410	.....	.....	113910	.....	9300	31280	16,221 73
.....	.....	...	15251	100	.....	72750	65230	.....	.....	123020	.....	8200	50	16,410 08
.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	12800	.....	.....	.....	2000	.....	.....	868 00
.....	.....	...	18500	250	.....	59000	77000	250	.....	25000	.....	1580	1800	10,691 40
.....	.....	...	3220	.....	.....	10083	5411	.....	2600	11308	2200	4125	.....	2,154 64
.....	.....	...	.....	.....	.....	2000	.....	275	3140	34180	12000	18050	1100	3,530 20
.....	.....	...	.....	.....	.....	20100	50	110	1200	16000	5500	8000	.....	2,561 60
.....	.....	...	.....	.....	.....	12260	.....	.....	.....	9780	1000	6000	.....	1,429 80
.....	.....	...	2500	.....	.....	101179	3500	1250	1000	32300	1250	.....	.....	7,604 45
.....	.....	...	6660	.....	.....	183700	11950	.....	50	15411	.....	.....	.....	11,362 46
8	50	8	1500	.....	372	.....	6800	450	10650	25650	8000	30000	155600	10,455 00
.....	.....	...	11560	.....	.....	280500	107500	60	1450	233800	.....	212800	300000	50,902 40
8	50	8	331406	350	7176	4867616	609609	3995	98839	930984	34370	454875	505420	431,433 55

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

Noms des stations.	Navires et bateaux employés.							Matériel de pêche.							
	Navires ou remorqueurs.				Bateaux.			Rets à mailler		Seines.		Rets à chambres		Verveux.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses	Valeur.	Nombre	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$		$
Division du lac Ontario et de la rivière Niagara.															
Queenstown	...	.....	.....	.....	4	100	7	.....	.....	60	150	...	.....	*3	425
Niagara (ville)	...	.....	.....	.....	11	835	20	8050	1345	270	250	...	.....	...	.....
Grantham et Port-Dalhousie	...	.....	.....	.....	3	145	4	800	90	.....	.....	...	.....	...	.....
Clinton	...	.....	.....	.....	8	315	12	4800	460	125	150	...	.....	...	.....
Grimsby	...	.....	.....	.....	1	50	2	1500	180	.....	.....	...	.....	...	.....
Winona	...	.....	.....	.....	2	285	5	5500	660	.....	.....	...	.....	...	.....
Grève Burlington	...	.....	.....	.....	21	1942	31	14350	1944	350	125	...	.....	...	.....
Bronte	...	.....	.....	.....	18	2065	48	32000	3840	.....	.....	...	.....	...	.....
Port-Credit	...	.....	.....	.....	3	275	8	4250	490	.....	.....	...	.....	...	.....
Le Humber	...	.....	.....	.....	1	180	2	1000	250	.....	.....	...	.....	...	.....
Ile Toronto	...	.....	.....	.....	5	620	10	5900	726	.....	.....	...	.....	...	.....
Port-Union et Le Rouge		.....	.....	.....	2	45	4	1200	144	.....	.....	...	.....	...	.....
Baie des Français	...	.....	.....	.....	2	70	4	1900	276	.....	.....	...	.....	...	.....
Whitby	...	.....	.....	.....	2	40	2	200	36	.....	.....	...	.....	...	.....
Bowmanville à Brighton (y compris le lac du Riz)	...	.....	.....	.....	24	1100	48	10000	455	150	6100	1	100	52	520
Rivière Trent	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	...	.....	...	.....
Totaux	...	.....	.....	.....	107	8067	207	91450	10896	955	6775	1	100	55	945
Division du comté de Prince-Edouard et de la Baie de Quinté.															
Grève Wellington, Grève Weller, Baie Smith	3	30	8000	9	40	8000	70	17000	3600	700	700	...	.....	25	250
Baie de Quinté, Ameliasburg, Sophiasburg, Thurlow, Tyendenaga	1	30	300	.....	62	1707	173	2000	484	.....	2805	...	.....	69	1970
Totaux	4	60	8300	9	102	9707	243	19000	4084	700	3505	...	.....	94	2220

* Machines.

navires, rets, etc.—Ontario—*Suite.*

Espèces de poisson.												Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	Valeur.
Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		$ cts.
.....	133	.....	36	84286	30	430	.....	100	160	.....	150	.....	4,431 04
.....	6585	.....	.....	93790	160	2500	.....	290	5124	.....	1450	900	5,771 24
.....	500	.....	.....	22200	500	180	.....	.....	400	500	1000	100	1,272 80
.....	500	.....	.....	55750	.....	500	.....	.....	500	600	3000	.....	3,007 50
.....	1875	1875	....	8000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	737 50
.....	2600	2600	.....	86000	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	.....	5,668 00
.....	1120	.....	.....	195000	600	.....	.....	2500	.....	17880	250	.....	10,927 10
.....	.....	.....	150	375000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19,425 00
.....	.....	2000	.....	92000	3000	.....	.....	.....	.....	600	8000	.....	5,250 00
.....	.....	9500	.....	60000	.....	.....	.....	.....	.....	50	400	.....	3,964 50
.....	.....	.....	.....	69000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,450 00
.....	.....	.....	.....	15000	.....	.....	.....	.....	.....	1200	296000	.....	9,690 60
.....	3000	1500	.....	18000	.....	.....	.....	.....	.....	7600	.....	.....	1,670 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2400	100	.....	123 00
.....	.....	11000	.....	.....	.....	.....	100000	86000	.....	.....	150000	.....	16,400 00
.....	.....	.....	.....	.....	10000	3000	32000	26000	42000	22000	48000	.....	9,320 00
.....	16313	28475	186	1174026	14290	6610	132000	123890	48124	52830	508350	1000	101,107 68
.....	70000	75000	150	.....	.....	10000	.....	15000	25000	95000	74000	.....	23,745 00
195	67921	.....	610	112600	1600	425	760	10000	38150	33050	287150	6500	29,276 78
195	137921	75000	760	112600	1600	10425	760	25000	63150	128050	361150	6500	53,021 78

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

Stations.	Navires et bateaux employés.							Matériel de pêche.					
	Navires.				Bateaux.			Rets à maillier.		Seines.		Rets à chambres.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$
Divisions de Lennox, Addington et Frontenac.													
Côte du lac en face de Lennox et Addington, y compris la rivière Napanee	.....	.....	.....	.....	28	590	47	1595	569	100	40	93	1620
Ile Amherst	.....	.....	.....	.....	23	350	31	7218	395	.....	.....	.....	.....
Eaux intérieures, comté de Frontenac	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	51	940	78	8813	964	100	40	93	1620
Division de l'île de Wolfe et Kingston.													
Ile aux Tourtes	.....	.....	.....	.....	3	150	7	2400	320	.....	.....	.....	.....
Baie de Reid	.....	.....	.....	.....	1	40	2	300	40	.....	.....	2	30
Grande Baie	.....	.....	.....	.....	1	60	2	.....	.....	.....	.....	10	150
Ile des Frères jusqu'à l'île Howe	.....	.....	.....	.....	4	160	6	660	120	.....	.....	15	90
Ile Howe	.....	.....	.....	.....	3	42	3	825	9	.....	.....	2	30
Gananoque	.....	.....	.....	.....	20	1000	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	.....	.....	.....	.....	32	1452	60	4185	489	.....	.....	29	300
Divisions de Leeds et Lanark, (y compris les lacs Rideau et autres)													
Lac Charleston	.....	.....	.....	.....	1	6	13	.....	.....	.....	.....	20	320
Lacs Rideau, Openicon, Otty et autres dans Leeds	.....	.....	.....	.....	24	336	33	500	100	.....	.....	18	450
Smith Falls	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sly et Edmund Rapids	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kilmarnock	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Merrickville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Burritt's Rapids	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Long Reach	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rocky Narrows	.....	.....	.....	.....	7	131	10	166	52	.....	.....	9	160
Rivière Tay et Fall Bay	.....	.....	.....	.....	4	60	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière et lac Mississipi	.....	.....	.....	.....	1	25	1	.....	.....	.....	.....	4	80
Totaux	.....	.....	.....	.....	37	558	64	666	152	.....	.....	51	1010

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—*Suite.*

Espèces de poisson.											Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	Valeur.
Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Bar, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		$ cts.
24500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19500	45100	82000	.....	7,845 00
185500	11850	.....	4[illegible]00	.....	.....	.....	44500	58000	.....	.....	.....	22,375 00
400	2000	.....	600	600	.....	200	3800	2200	10000	6200	.....	1,356 00
210400	13850	.....	4600	600	.....	200	48300	79700	55100	88200	.....	31,576 00
1000	1500	.....	.....	.....	1700	.....	100	800	50	1000	.....	418 50
.....	.....	.....	.....	200	2000	.....	150	300	300	3200	.....	270 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	.....	360 00
.....	.....	.....	.....	7000	.....	.....	700	500	7800	5200	.....	1,038 00
.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....	.....	4700	3300	.....	346 00
.....	.....	.....	.....	1000	2000	1000	3000	.....	35000	54000	.....	3,790 00
1000	1500	.....	.....	8400	5700	1000	3950	1600	47850	78700	.....	6,222 50
.....	11000	.....	.....	.....	.....	.....	9000	.....	5500	40000	.....	3,115 00
1000	2600	.....	1600	550	.....	.....	650	250	2500	25000	.....	1,392 00
.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	700	200	700	4500	.....	236 00
.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	1700	700	2600	4500	.....	421 00
.....	.....	.....	.....	120	.....	.....	1000	500	1800	2000	.....	247 20
.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	700	300	1000	1500	.....	167 00
.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	1000	800	1300	2000	.....	245 00
.....	.....	.....	.....	200	.....	1000	1500	1000	2500	2500	.....	422 00
1400	2200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10600	.....	650 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5000	400	10600	17000	.....	1,364 00
.....	.....	.....	1000	1250	.....	.....	2000	5000	4000	8800	.....	1,009 00
2400	15800	.....	2600	2920	.....	1000	23250	9150	32500	118400	.....	9,258 20

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.							MATÉRIEL	
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
Divisions de Rockport, Brockville et Cornwall.			$			$			
Fleuve Saint-Laurent, de Rockport à la ligne du comté de Glengarry	...	...	...	...	80	4100	80	...	...
Division des comtés de Prescott, Russell et Carleton.									
Rivière Ottawa, en face de ces comtés, y compris les eaux intérieures	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division du comté de Renfrew.									
Rivière Ottawa, en face du comté	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Rivière Bonnechère et lacs	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lacs aux Vison, Doré, Calabogie et autres	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division du lac Nipissingue	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division de Parry-Sound et Muskoka	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division du lac Simcoe	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division du comté de Wellington, y compris la rivière Crédit	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac Scugog	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division du comté de Victoria	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Division de Peterboro'.									
Lakefield	...	...	...	...	10	150	10	...	...
Bobcaygeon	...	...	...	...	20	200	20	...	...
Lindsay	...	...	...	...	10	200	10	...	...
Peterboro'	...	...	...	...	15	150	15	...	...
Norwood	...	...	...	...	4	40	4	...	...
Lacs Drag, Eagle et autres	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Totaux	...	...	...	...	59	740	59	...	...

navires, bateaux, rets, etc., Ontario—*Suite.*

DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.											
Rets à chambres.		Verveux.													
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	VALEUR.
	$		$												$ cts.
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	12000	24040	.....	21000	20000	26000	5,200 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	10000	2000	10100	7500	15000	17000	50000	5,026 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	500	1500	1500	2000	2100	2500	4000	701 00
.....	.....	.....	.....	...	2500	1000	.....	.....	1200	1600	1600	1800	1200	15400	1,194 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	5000	...	1000	200	.....	500	500	5000	3000	972 00
.....	.....	.....	.....	...	2500	6000	.....	1500	2900	3100	4100	4100	8700	22400	2,867 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	16000	.....	.....	.....	.....	.....	25000	30000	.....	4,600 00
.....	.....	.....	.....	...	1600	30300	1500	.....	.....	1500	8500	18500	500	17000	5,478 00
.....	.....	.....	.....	...	12000	18000	.....	.....	1200	4150	16200	6000	8000	10000	5,113 00
.....	...	.....	.....	...	.....	150000	.....	.....	.....	27000	.....	.....	30000	.....	18,120 00
.....	...	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	205000	60000	.....	.....	90000	18,600 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	3100	500	.....	15000	24500	3000	.....	5000	2,885 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	2000	..	.....	.....	30000	15000	.....	.....	3000	2,990 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	6000	.....	.....	.....	26000	26000	.....	.....	3000	3,810 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	10000	10000	.....	.....	2000	1,260 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	45000	35000	.....	.....	20000	5,400 00
.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	10000	6000	.....	.....	2000	1,020 00
.....	.....	.....	.....	...	1200	10000	7000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6000	1,626 00
.....	.....	.....	.....	...	1200	18000	7000	.....	.....	121000	92000	.....	.....	36000	16,106 00

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc., avec les espèces, quantités et valeur du poisson dans la province d'Ontario, pour l'année 1887.

Noms des divisons.	Navires et bateaux employés.							Matériel de pêche.							
	Navires ou remorqueurs.				Bateaux.			Rets à mailler.		Seines.		Rets à chambres.		Verveux.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			$			$			$		$		$		$
Division du lac Supérieur	6	170	7000	21	102	10860	213	62300	18904	.....	.....	15	5550	.....	.....
do de l'île Manitouline	7	169	23400	47	78	13675	208	513500	33500	.....	.....	46	24600	.....	.....
do de la baie Georgienne	11	459	41300	55	138	17524	335	400989	48775	166	200	.....	.....	.....	.....
do du lac Huron	...	.....	.....	...	109	13330	345	175000	25890	4848	10145	21	5705	.....	.....
do du lac et de la riv Sainte-Claire	...	.....	.....	...	60	1254	26	.....	.....	13392	12070	.....	.....	.....	.....
do de la rivière Détroit	1	10	1500	3	21	1265	109	.....	.....	15	2150	6	2100	1	50
do du lac Erié	9	14	12430	39	152	15673	324	9322	1330	2882	4030	143	48695	8	50
do du lac Ontario	.....	.....	.....	....	107	8067	207	91450	10896	955	6775	1	100	55	915
Prince-Edouard et baie de Quinté	4	60	8300	9	102	9707	243	19000	4084	.....	3505	.....	.....	94	2250
Lennox, Addington et Frontenac	...	.....	.....	.....	51	940	78	8813	964	100	40	.....	.....	93	1630
Division de l'île Wolfe et Kingston	....	.....	.....	....	32	145	60	4185	489	.....	.....	.....	.....	29	300
do de Leeds, Lanark et Rideau	....	.....	.....	.....	37	558	64	666	152	.....	.....	.....	.....	51	1010
Rockport, Brockville et Cornwall	....	.....	.....	....	80	4100	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prescott, Russell et Carleton	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du comté de Renfrew	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Nipissingue	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Parry-Sound et Muskoka	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du lac Simcoe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du comté de Wellington	.	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Scugog	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du comté de Victoria	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do do Peterboro'	....	.....	.....	....	59	740	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	38	1039	93930	174	1126	99146	2588	1285225	144984	2236	38915	232	86750	331	6195

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc.—Province d'Ontario.—*Fin.*

Noms des divisions.	Espèces de poisson.													Poisson pour la consommation locale, lbs.	Valeur.
	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		$ cts.
Division du lac Supérieur	759	505360	401801	506	.....	.....	.....	120960	.....	.....	69100	.....	.....	67261	116,680 33
do de l'île Manitouline	475	6118.6	855747	10	.....	.....	.....	170150	.....	.....	81169	600	1200	7391	154,737 65
do de la baie Georgienne	811	1795380	1743148	948	218	1000	.....	3015	500	17800	28200	900	44850	60400	342,739 60
do du lac Huron	500	225600	190100	1250	5057	364800	.....	200713	.....	17100	171074	.....	7200	394175	130 938 97
do de la riv. et du lac Ste Claire	.....	15800	67400	.....	2066	231200	.....	5800	1100	12000	98800	13200	140300	2400	40,864 00
do de la rivière Détroit	.....	43450	.....	.....	.....	378855	.....	70000	1000	400	15120	4640	48084	.....	29,284 47
do du lac Erié	8	331406	350	.....	7176	4867616	.....	608609	3995	93839	930934	34370	454875	505430	431,423 55
do du lac Ontario	.....	16313	28475	.....	186	1174026	14290	6610	32000	123830	48124	52830	508350	1000	101,107 68
Prince-Edouard et baie de Quinté	195	137921	75000	.....	760	112600	1600	10425	760	25000	63150	128050	361150	6500	53,021 78
Lennox, Addington et Frontenac	.....	210400	13850	.....	.....	4600	600	.....	200	48300	79700	55100	88200	.....	31.576 00
Division de l'île Wolfe et Kingston	.....	1000	1500	.....	.....	.....	8400	5700	1000	3950	1600	47850	78700	.....	6,222 50
do de Leeds, Lanark et Rideau	.....	2400	15800	.....	.....	2600	2920	.....	1000	23250	9150	32500	118400	.....	9,258 20
Rockport, Brockville et Cornwall	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	24000	.....	21000	20000	26000	.....	5,200 00
Prescott, Russell et Carleton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	2000	10100	7500	15000	17000	50000	.....	5,026 00
Division du comté de Renfrew	.....	2500	6000	.....	.....	.....	1500	2900	3100	4100	4100	8700	22400	.....	2,867 00
do du lac Nipissing	.....	.....	16000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25000	30500	.....	.....	4,600 00
Parry-Sound et Muskoka	.....	1600	30 00	.....	.....	1500	.....	.....	1500	8500	18500	500	17000	.....	5,478 00
Lac Simcoe	.....	12000	18000	.....	.....	.....	.....	1200	4150	16200	6000	8000	10000	.....	5,113 00
Comté de Wellington	.....	.....	150000	.....	.....	.....	.....	.....	27000	.....	.....	30000	.....	.....	18,120 00
Lac Scugog	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	205000	60000	.....	.....	90000	.....	18,600 00
Comté de Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	3100	500	.....	15000	24500	3000	.....	5000	.....	2,885 00
do de Peterboro'	.....	1200	18000	.....	.....	7000	.....	.....	121000	92000	.....	.....	36000	.....	16,106 00
Totaux	2748	3914156	2631471	3714	15463	7148897	39810	1221082	552405	583329	1689071	484240	2107709	1044557	1,531,849 73

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans la province d'Ontario, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.		Quantité.	Prix.	Valeur.
			$ cts.	$ cts.
Poisson blanc	Brls.	2,748	10 00	27,480 00
do	Lbs	3,914,156	0 08	313,132 48
Truite	Brls.	3,714	10 00	37,140 00
do	Lbs.	3,631,471	0 10	363,147 10
Hareng	Brls.	15,463	4 50	69,583 50
do	Lbs.	7,148,897	0 05	357,444 85
Anguille	"	39,810	0 06	2,388 60
Esturgeon	"	1,221,082	0 06	73,264 92
Maskinongé	"	552,405	0 06	33,144 30
Achigan	"	583,329	0 06	34,999 74
Doré	"	1,689,071	0 06	101,344 26
Brochet	"	484,240	0 05	24,012 00
Poisson commun	"	2,107,709	0 03	63,231 27
Consommation locale	"	1,044,557	0 03	31,336 71
Total pour 1887				1,531,849 73
do 1886				1,435,998 41
Augmentation				95,851 32

ETAT du nombre et de la valeur des navires et bateaux, et des appareils de pêche employés dans Ontario pendant l'année 1887.

—	Valeur.
	$
38 navires ou remorqueurs (tonnage 1,039)	93,930
1,126 bateaux	99,146
1,285,225 brasses de rets	144,984
22,362 do seines	38,915
232 rets à chambres	86,750
331 verveux	6,195
	469,920

ANNEXE No 9.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ANNÉE 1887, PAR M. ALEXANDER McQUEEN, INSPECTEUR.

WINNIPEG, 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, pour l'année 1887, ainsi que des rapports de gardes-pêche et des relevés fournis par des marchands, douaniers et autres autorités, faisant voir les progrès et le dévéloppement des pêcheries pendant la dernière saison.

La capture totale de poisson, pour la consommation locale et l'exportation, a été de 2,994,737 livres, et a rapporté aux intéressés une somme de $129,084. La part consommée par les Sauvages est estimée à 1,500,000 livres de poissons de toutes espèces, ce qui porte la capture totale à 4,494,737 livres. Les pêcheries du Manitoba attirent plus l'attention à mesure que le pays s'établit. Cette industrie est encore dans son enfance, et chaque année voit augmenter le nombre de ceux qui cherchent à faire l'exploitation de nos grands lacs. Les ressources de nos eaux de l'intérieur sont très grandes, et il y a nombre de rivières et de lacs qui ne sont pas encore explorés et qui, au dire des Sauvages et des traiteurs, abondent en poissons de toutes espèces. Le commerce de poisson au Manitoba cette année a donné de l'emploi à plus de 850 personnes. Sept remorqueurs et barges d'un tonnage collectif de 550 tonneaux, évaluées à $26,500, et 65 bateaux d'un tonnage total de 118 tonneaux, évalués à $6,785 tonneaux, ont été employés à la pêche. Le service de navires est restreint au lac Winnipeg. Le système des permis, introduit ici pour la première fois cette année, a été un succès ; il fixe à un endroit déterminé tous ceux qui sont employés dans l'industrie, il prévient dans une large mesure la pêche illégale, et est une source de revenus pour le gouvernement. Trois permis de seine et 130 permis de rets à mailler ont été délivrés pendant l'année, et ils ont rapporté $472. Les rets à enclos ayant été prohibés, on a pris très peu d'esturgeon, qui est ordinairement très abondant dans le lac Winnipeg. Je suis d'avis que le gouvernement devrait permettre l'usage de ces rets, pourvu que les mailles n'aient pas moins de 8 pouces, ce qui permettrait au poisson blanc de s'échapper. Les règlements de pêche ont été généralement bien observés, et j'ai à signaler très peu d'infractions à la loi. Sur le lac Winnipeg, le garde-pêche Wood a saisi une certaine quantité de poisson blanc en la possession de deux traiteurs, un au Fort Alexander et l'autre à la rivière Noire ; ce poisson avait été pris pendant la saison réservée, puis vendu aux traiteurs. Cette confiscation aura un effet salutaire ; elle empêchera les traiteurs d'acheter des Sauvages le poisson que l'on permet à ces derniers de prendre pour leur usage seulement pendant la saison réservée.

EXPORTATION DE POISSON.

L'exportation du poisson est plus que le double de celle de l'année dernière. J'inclus ici des relevés fournis par les percepteurs de douanes à Winnipeg et Emer-

son, et qui font connaître le chiffre des exportations aux Etats-Unis pendant l'année; j'y joins des relevés fournis par des expéditeurs et qui donnent la quantité exportée dans Ontario :—

Port de Winnipeg.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais)	841,480	$ 39,048
do (salé)	314,500	10,900
Brochet	238,604	6,345
Perche jaune	86,587	4,559
Doré	56,792	2,502
Brochet	19,475	803
Tullipie	18,736	657
Laquêche	3,621	118
Doré	5,003	220
Perche	1,487	53
Saumon (frais)	4,725	227
do (en conserves)	73	7
Carpe	164	2
	1,591,247	$65,441

Port d'Emerson.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc	2,000	$ 120
Brochet	3,000	50
Doré	1,200	36
	6,200	$206

Un état fourni par le consul des Etats-Unis corrobore les relevés qui précèdent et fait voir que les exportations de poisson ont été faites aux villes américaines suivantes : Buffalo, Détroit, Saint-Paul, Minnéapolis, Omaha, Chicago, Duluth et Kansas City.

Exportation d'Ontario.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais)	853,900	$ 42,695
do (salé)	182,400	5,472
Doré	20,000	600
Brochet	30,000	600
	1,086,300	$49,367

Soit une exportation totale de 2,683,747 lbs. de poissons de toutes espèces.

CONSOMMATION LOCALE.

Les chiffres suivants donneront une idée approximative de la consommation de poisson qui se fait dans la province :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc	113,090	$ 5,654
Esturgeon	4,000	240
Doré	61,500	2,460
Barbue	6,100	183
Brochet	20,000	400
Laquèche	44,000	898
Buffalo	5,900	119
Carpe	42,000	840
Achigan (œil de lune)	13,500	270
	310,990	$11,064

MM. C. W. Gauthier et Cie sont les principaux exportateurs de poisson à Ontario; la plus grande partie de leur capture est expédiée à Windsor, leur place d'affaires, et de là à différents endroits des États-Unis.

RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

H. Martineau, des Narrows, lac Manitoba, a visité les fonds de pêche sur les rives ouest, est et nord-est des lacs Manitoba, du Flux et du Reflux, et du Chien, et il s'est assuré que la saison réservée était bien observée. En différentes circonstances, il a dû permettre à des gens qui se trouvaient dans le besoin de pêcher avec un rets d'une centaine de pieds de long, mais dont les mailles avaient les dimensions voulues. Ce rets était le rets à mailler. Il en a été déployé 2,900 brasses, représentant une valeur d'environ $1,400. Dans ce district il a été capturé environ 247,000 poissons blancs, et les marchands en ont acheté 55,000 ; le poisson se vendait à la pièce, de 8 à 10 centins. Nombre de pêcheurs, 53; nombre d'embarcations de pêche, 40, valant de $10 à $25 chacune. En général, les Sauvages se servent de canots. Cette année les Métis se sont moins livrés à la pêche que d'habitude, car les *scrips* qu'ils ont reçu leur ont permis de subsister sans elle. La scierie établie sur le lac du Flux et du Reflux n'a pas fonctionné depuis l'année dernière, et la sciure qui en provient est déposée dans un marais un peu éloigné du lac. Les principaux acheteurs sont : la Compagnie de la Baie-d'Hudson, Smalley et Chantler, Moar et McDonald, John McKenny et Cie, et John Munroe.

Daniel Devlin, de Saint-Laurent, lac Manitoba, a visité les fonds de pêche sur les rives est du lac Manitoba, depuis la Longue-Pointe jusqu'à la rivière Totogan, la pointe de Chêne du Nord, la Longue-Pointe Marécageuse, le creek du Cygne, la pointe du du creek Cygne, la pointe du Lapin, la baie de Sable,la Pointe Rocheuse et la Longue-Pointe ; au sud, l'Ile de Roches, la baie Clandeboye, le creek du Portage et deux petits creeks à Totogan. En faisant l'inspection de ces localités, il a constaté que la saison réservée était bien observée. Les rets en usage sont les rets à mailler communs. Les pêcheurs se servent d'esquifs et de canots pour faire la pêche. Il a trouvé trois ou quatre individus qui pêchaient du doré et du brochet, et les mettaient ensuite dans des marais pour les garder vivants et les envoyer alors au marché. On lui a dit qu'une grande quantité de poissons ainsi gardés étaient morts, et en se décomposant avaient chassé les autres. Il a trouvé un individu qui se servait d'un rets en baril et obstruait ainsi le chenal du creek Clandeboye ; il le lui a fait enlever. Les pêches de ce district ont occupé une centaine d'hommes, et ont employé 4,000 brasses de rets à mailler,évalués à $1,800. Il a été vendu 25,000 lbs. de poisson blanc à 5 c. la lb., réalisant $1,250 ; 120,000 lbs. de doré à 3½ c. la lb., réalisant $4,375, et 300,000 lbs. de brochet à 2 c. la lb., réalisant $6,000—soit une valeur totale de $11,625. La consommation locale est

estimée à 50,000 lbs. de poisson blanc,valeur, $2,500; 15,000 lbs. de doré, valeur $525, et 20,000 lbs. de brochet, valeur $400—soit une valeur totale de $3,425 pour la consommation locale. On ne se sert pas de grands bateaux pour faire la pêche, seulement d'esquifs et de canots et il y en a 60; mais la plus grande partie de la pêche se fait en hiver au moyen de rets tendus sous la glace. Les principaux acheteurs sont: la Compagnie de la Baie-d'Hudson, A. G. Hepworth, John McKenny et Cie, Pierre Chaboyer, Hugh Armstrong et N. D. Bradstock.

Wm. Archer, des Narrows de Saint-Martin, lac Manitoba, me communique les détails suivants sur les pêcheries de cette section du lac Manitoba. La dernière capture se composait de 60,000 poissons blancs et de 5,000 perches, qui ont été tous vendus aux marchands. Le poisson blanc pesait à peu près 3 lbs. la pièce, soit un total de 180,000 lbs. Les Sauvages l'ont vendu 7c. la lb. Cette capture ne comprend pas le poisson pris par les Sauvages pour se nourrir, et qui peut être estimé à 200,000 lbs, ce qui fait une capture totale de 380,000 lbs. de poisson pour ce district. La plus grande partie de ce poisson a été prise dans les premiers quinze jours de la saison de pêche commençant le 10 novembre; le lac Manitoba et la rivière Fairford sont très bas cet automne, de fait plus bas qu'on ne les a vus depuis plusieurs années. Un hiver et des froids hâtifs ont fait subir de grandes pertes aux pêcheurs, car les rets se sont trouvés pris dans la glace. Une centaine de personnes ont fait le pêche dans ce district, avec un égal nombre de petits bateaux et de canots représentant une valeur de $700. Elles ont employé environ 7,000 brasses de rets à mailler évalués à $2,200. Il est possible que la capture de cette année soit inférieure à celle de l'année dernière sous le rapport du nombre, mais je crois que le poids rétablira l'équilibre, car le poisson de cette année était plus gros.

John A. Fraser, de Woonona, lac à la Batture, Manitoba, dit que peu de pêcheurs étaient à l'œuvre quand il a fait le tour du lac vers la fin de novembre et le milieu de décembre. Les principales espèces de poissons que l'on prend dans le lac à la Batture, qui se trouve un peu au nord de Stonewall, sont le brochet et la carpe; le premier de ces poissons est très agréable au goût, beaucoup plus que celui de la même espèce pris dans d'autres eaux du Manitoba. Le lac a environ trente-deux milles de long, et sa largeur varie de cinq à douze milles. Il y a deux goulets à chacun desquels la pêche est bonne. M. Fraser estime à 114,300 lbs. la quantité de poisson capturé dans le lac à la Batture; ce poisson a été vendu aux marchands au prix moyen de 2½ c. la lb., réalisant $2,857. La consommation locale est estimée à 10,000 lbs. Les pêcheurs sont au nombre de 23, et leur gréement est évalué à $232.

J. B. Johnson, de Bulls's-Head, lac Winnipeg, dit que le 8 juin il a visité les établissements de pêche de MM. Reid et Cie, et C. W. Gauthier et Cie, à l'île Maréca-geuse et à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan. Aux deux endroits la pêche se faisait avec beaucoup de succès. Les déchets de poissons étaient convertis en une huile qui se vend facilement. Il a prié les pêcheurs de ne pas jeter les déchets de poisson dans le lac. Ce n'a pas été en vain, car lors d'une visite subséquente, au mois de juillet, il a trouvé les choses dans un état satisfaisant. Il a trouvé très peu de poisson commun en la possession des pêcheurs, et il a constaté que quand du poisson commun était pris dans un même rets avec le poisson blanc, ce dernier seul était retenu. M. Johnson dit qu'indépendamment des quartiers de pêche, il a quatre scieries et cinq réserves sauvages à surveiller; son district, qui est aussi le principal théâtre de la pêche d'hiver, s'étend depuis la pointe de la Meule jusqu'à la Petite Saskatchewan, sur le côté ouest du lac Winnipeg,et depuis le détroit du Huard jusqu'à la rivière de Beren, sur le côté est. Au mois de juin il a visité la scierie de Drake et Rutherford, sur la baie Humbug, et il l'a trouvée en très mauvais état; la sciure s'échappait dans le lac, tout près d'une bonne frayère de poisson blanc; il y a mis bon ordre. Au mois d'août il a visité la scierie du capitaine Robinson, sur le creek de l'Orignal, la scierie de Brown et Rutherford, sur la baie Fisher, et la scierie de la Compagnie de Bois de Selkirk, sur la rivière Fisher, et il les a trouvées dans une condition satisfaisante. Le 15 décembre il commença l'inspection des quartiers de pêche. Il visita d'abord la pointe au Lapin, où les Sauvages de la rivière Fisher font la pêche d'hiver; là il trouva treize Sauvages qui employaient en moyenne 5

rets à mailler mesurant chacun vingt-cinq brasses; le poisson blanc était plus abondant qu'autrefois. Il visita ensuite le quartier de pêche de la rivière de Beron, à 45 milles de la pointe au Lapin ; il y avait là 35 Sauvages qui employaient en moyenne 6 rets à mailler mesurant chacun vingt-cinq brasses; le poisson blanc n'était pas aussi abondant que les années précédentes. Après avoir donné deux jours de repos aux hommes et aux chiens, il traversa le lac, distance de 35 milles, jusqu'à Cat-Head, où il trouva les Sauvages de Jack-Head occupés à la pêche; douze hommes pêchaient avec chacun 4 rets à mailler; la pêche était bonne. Il visita ensuite Dog's-Head, où l'esturgeon est le seul poisson qui se prend; un homme employé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et un Sauvage pêchaient avec chacun deux rets de 40 brasses. A Bull's-Head, un grand nombre de rets à mailler sont employés, principalement par des hommes qui font la pêche d'été; il y en a 98 qui mesurent ensemble 5,640 brasses. Il porte à 158 le nombre de rets employés dans son district, et à 13,715 le nombre de brasses; valeur totale, $2,076. Ceci, joint aux 32,000 brasses employées par MM. C. W. Gauthier et Cie, et Reid, Clark et Cie, fait un total de 45,715 brasses de rets et représente une valeur collective de $6,850. Il estime à 200,000 livres la quantité de poisson affecté à la consommation locale—ce poisson est principalement capturé par les Sauvages pendant la saison réservée—et on peut y ajouter 200,000 livres de plus pour la nourriture des chiens—tout du poisson blanc.

On ne peut faire exactement l'estimation des autres espèces de poissons, mais une évaluation approximative en porte la capture à 250,000 livres environ. La quantité de poisson blanc vendu à des marchands se chiffre à 75,000 livres, avec environ 11,000 livres d'esturgeon pris pendant la pêche d'hiver. M. Johnson est fortement opposé à ce que les Sauvages détruisent tant de poisson blanc, à une époque où l'on devrait prendre tous les soins possibles pour le ménager; il est à regretter que l'on tolère pareil gaspillage d'un article alimentaire aussi précieux que le poisson blanc du lac Winnipeg. Ce serait peut être chose grave que d'empêcher les Sauvages de faire des provisions pour leurs besoins immédiats; mais qu'ils donnent la plus grande partie de leur capture de la saison réservée aux chiens pendant l'hiver, c'est chose inexcusable et impardonnable. Toutefois, M. Johnson a la satisfaction de dire que depuis l'ouverture de la pêche d'hiver la destruction du poisson blanc pendant la saison réservée n'a pas été aussi grande, pour la raison que les Sauvages peuvent maintenant disposer de leurs poissons frais pour du lard, du bœuf, de la farine, etc., et qu'ils n'ont plus besoin d'une aussi grande quantité de poisson d'automne pour passer l'hiver.

John Wood, de la rivière de la Mauvaise-Gorge, lac Winnipeg, écrit:—Ce district s'étend depuis la pointe de la Grosse-Roche, près l'embouchure de la rivière de la Tête-Ouverte, jusqu'au détroit du Huard, sur le côté est du lac Winnipeg. Il comprend les rivières de Sable, de Mauvaise-Gorge, du Trou, et nombre d'autres plus petites, ainsi que l'île de l'Elan, Grand Marais, etc. Il y a quatre réserves sauvages dans ce district: sur la rivière de la Tête-Ouverte, à fort Alexandre, sur la rivière Noire, et sur la rivière du Trou. Il y a cinq scieries ; deux à fort Alexandre et trois sur la rivière de la Mauvaise-Gorge. Toutes ont fait des opérations pendant l'année, sauf une du fort Alexandre; toutes aussi ont observé le règlement concernant la sciure, à l'exception de l'une de la rivière de la Mauvaise-Gorge; mais les propriétaires ont été avertis et ont promis de se soumettre.

M. Wood rapporte que la loi concernant la capture du poisson blanc par les Sauvages a été violée. Il a obtenu la preuve que des Sauvages ont vendu à certains marchands de grandes quantités de poisson blanc qu'ils avaient pêché pour leur propre usage pendant la saison réservée. A fort Alexandre il a surpris un marchand nommé Henderson en possession de 800 poissons blancs qu'il avait achetés des Sauvages. Une autre fois il a saisi 500 poissons illégalement achetés des Sauvages par un nommé Breyer. On lui a rapporté plusieurs autres violations, mais il espère que l'application de la loi dans les deux cas qui viennent d'être cités suffira pour empêcher les marchands et les pêcheurs d'enfreindre encore la loi. M. Wood dit que les Sauvages prennent du poisson blanc pendant la saison réservée et le conservent dans des réservoirs en attendant le temps de la traite, alors qu'ils le sortent et le vendent.

Ils ont recours à ce procédé pour éluder la loi, mais il leur a fait comprendre que la répétition de la chose serait considérée comme une infraction aux règlements. Ces violations ne se bornent pas à une réserve en particulier, mais des plaintes semblables sont portées contre celles de Saint-Pierre, de fort Alexandre, de la rivière Noire et de la rivière du Trou ; et si on laisse faire les Sauvages, les pêcheurs blancs, qui sont toujours au guet, seront trop heureux d'avoir une chance d'accuser l'officier des pêcheries d'être indulgent pour les Sauvages.

M. Wood dit que sur tout le côté est du lac Winnipeg il y a des lacs et des eaux littéralement remplis de poisson blanc et de truites, ainsi que d'autres variétés de poissons. C'est spécialement le cas dans la région de la rivière à la Veine-de-Sang. Nombre de ces eaux de l'intérieur pourraient devenir accessibles au commerce du lac Winnipeg si quelques chemins étaient ouverts.

Voici, en résumé une estimation de la dernière capture :—

Poisson blanc, 150,000 lbs., barbue 25,000 lbs., tullipie 40,000 lbs., esturgeon 14,000 lbs., brochet 50,000 lbs., doré 35,000 lbs ; en outre une grande quantité de carpe, de laquèche et d'autres poissons communs. De cette totalité de 314,000 lbs., il en a été vendu 100,000 au commerce. Il a été employé dans ce district, pendant l'année, 120 rets d'environ 3,250 brasses, 5 bateaux d'York évalués à $100 chaque, ainsi qu'un grand nombre d'esquifs et de canots, et plus d'une centaine de personnes. Le commerce a été meilleur que les années précédentes, car la quantité de poisson capturé était presque double. La pêche s'est faite plus près de terre et plus en haut des rivières qu'à l'ordinaire. Les Sauvages en augurent un retour des saisons d'abondance qui suivent généralement les périodes de disette. M. Wood prétend que si on ne restreint pas le privilège qu'ont les Sauvages de pêcher pendant la saison réservée, les blancs se plaindront, car déjà ils trouvent absurde qu'on laisse cette faculté à de nombreuses bandes d'indigènes quand on la refuse à quelques pêcheurs blancs qui ne font pas la chasse, comme les Sauvages, et qui ont plus besoin de poisson que ces derniers pour faire vivre leurs familles.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Jusqu'ici on ne connaît des pêcheries de ces Territoires que les rapports qu'en a faits le garde-pêche Gilchrist, qui a la surveillance de l'Assiniboïa et qui s'acquitte de ses devoirs d'une façon satisfaisante. Je crois qu'il serait très à propos d'avoir des gardes-pêche qui rempliraient les mêmes fonctions dans les autres Territoires : un à Calgary pour Alberta, un à Battleford pour Saskatchewan, et quelqu'un d'Edmonton qui ferait un rapport sur les importants cours d'eau de l'Athabasca. Par ce moyen le ministère pourrait obtenir des renseignements qui feront ouvrir un nouvaau champ au commerce et livrer à l'exploitation de la pêche des eaux inexplorées qu'on dit fourmiller de poissons de différentes espèces. Le garde-pêche de Battleford pourrait examiner les deux rivières Saskatchewan, la rivière Bataille, la rivière au Castor, la rivière aux Carottes, et les lacs qui abondent dans le district. Le garde-pêche de Calgary pourrait faire des rapports sur les pêcheries de truite des rivières de l'Arc, du Ventre, du Cerf et d'autres tributaires de la Saskatchewan du Sud, au sujet desquels on ne connaît encore que peu de choses.

J'ai l'honneur de vous soumettre ici le rapport du garde-pêche Gilchrist, d'Assiniboïa, pour l'année 1887.

Pêcheries d'Assiniboïa.

" FORT-QU'APPELLE, ASSA., 31 déc. 1887.

" MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la rivière Qu'Appelle et des lacs voisins, pour l'année qui finit aujourd'hui. Les pêcheurs de ce district vendent leur poisson au détail ; il n'existe pas de commerce d'exportation. Ils disposent de leur capture aussi près de chez eux que possible ; le reste est envoyé et vendu dans les villes qui se trouvent sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Les pêcheurs étant presque tous Métis et illettrés, refusent de

tenir et rendre compte de leur capture, ce qui rend très difficile d'arriver aux chiffres exacts. J'ai fait une estimation très basse l'année dernière, et quoiqu'elle soit un peu plus élevée cette année, elle est encore au-dessous de la réalité. Voici un relevé de la capture opérée pendant la saison close le 31 décembre 1887 :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc	48,800	$2,928
Tullipie	101,400	4,056
Brochet	50,000	2,000
Doré	35,000	1,400
do (fumé)	500	40
Poisson commun	20,000	400
Total	255,700	$10,824

" Il a été employé aux pêches : 35 hommes, à part les Sauvages ; 23 bateaux, valeur $260 ; et 103 rets de 200 pieds chacun, valeur $412. Des permis ont été accordés à quatre personnes pour chacune quatre rets d'une longueur moyenne de 200 pieds. Ils ont été donnés tard, parce que les personnes intéressées doutaient du résultat ; elles disaient qu'il leur était inutile de prendre un permis, parce que les Sauvages vendraient le poisson moins cher qu'elles. J'ai mis les Sauvages hors du marché, et les pêcheurs sont enchantés des permis ; grand nombre en prendront l'année prochaine. La loi des permis a singulièrement simplifié ma tâche. Le poisson augmente, spécialement le tullipie, dont quelques-uns des lacs fourmillent littéralement. Quoique bien au-dessous du poisson blanc comme substance alimentaire, le tullipie est hautement prisé pendant l'hiver, le printemps et l'été, et sa capture ne fait jamais défaut. Si les ressources de ces lacs sont très grandes, il ne faut pas perdre de vue qu'il sont petits, et qu'ils ont à alimenter de poisson un immense pays qui n'a pas en réalité d'autres eaux ; par conséquent, il faut que la loi qui les protègent soit strictement exécutée. Sur les lacs de pêche, les règlements concernant les saisons réservées ont été bien observés. Tous les pêcheurs blancs et métis ont mis de côté les rets à petites mailles, et je suis heureux d'ajouter que très peu de Sauvages se servent de ces rets ; c'était tout le contraire il y a deux ans. L'emploi des nouveaux rets réglementaires a diminué le chiffre de la capture, mais considérablement augmenté la qualité et la valeur du poisson, pour ne rien dire des milliers de petits poissons qui ont maintenant la chance de parvenir à maturité. Dès que le poisson reproducteur du printemps commence à circuler, les Sauvages barrent la rivière avec des trappes dans lesquelles se prennent tous les poissons, grands et petits, qui essaient de passer. J'ai forcé les Sauvages de la réserve de Mus-cow-pe-tung d'enlever trois de ces trappes, qui capturaient jusqu'à une charretée par jour de poisson, particulièrement de la carpe et du doré. Ils m'ont promis de ne plus s'en servir.

" L'eau des lacs a été aussi basse cet automne qu'elle l'était l'automne dernier, et en plusieurs endroits le lit de la rivière était à sec. Ceci ne peut avoir que de très graves résultats, car non seulement le poisson ne peut plus, vers la fin de l'été et pendant l'automne, passer d'un lac à l'autre, mais encore les frayères se trouvent si près de la surface qu'elles gèlent et que le frai est détruit ; de plus, les canards sauvages et les oiseaux de mer peuvent s'en donner à cœur joie. Plusieurs canards que j'ai tués cet automne étaient tellement gorgés d'œufs de poisson blanc, qu'en les tirant de l'eau par les pattes, ces œufs sortaient de leurs gorges en ruisseaux jaune. L'eau était si basse dans l'automne de 1886, que le lac au Bison, une grande nappe d'eau située à l'extrémité ouest de mon district, n'avait pas plus que cinq pieds d'eau dans ses parties les plus profondes. Le printemps suivant, après la fonte des neiges, quantité de brochets, de dorés et de carpes gisaient sur les bords du lac ; ils avaient été suffoqués pendant l'hiver. J'ai peur que la plus grande partie du poisson qu'il contenant ne soit mort.

" Deux barrages ont été construits en travers de la rivière Qu'Appelle, à quelques milles en aval des "Fourches," par O. T. Stone, de Craven, et J. A. McCaul, de Régina, afin d'élever l'eau assez pour arroser les marais à foin. Ces barrages ne sont

pas munis de passes-migratoires et devront être un sérieux obstacle pour le poisson, quoique les propriétaires disent qu'ils ne sont fermés qu'après son passage. Ils devraient être munis de passes-migratoires ou enlevés. La présente saison réservée du poisson blanc ne couvre pas la période de la frai, car les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 novembre il y avait plus de poisson blanc sur les frayères qu'en tout autre temps, et toutes les femelles prises jusque-là portaient des œufs ; mais après le 15 novembre il n'a été pris que du poisson débarrassé de frai. L'autre variété de poisson blanc, le tullipie, fraie plus à bonne heure ; il commence vers le 15 octobre et est en pleine fraie vers le 30. Avec la permission du département, je vais prendre des mesures pour régler cette question l'année prochaine.

" Les lacs Croches, 80 milles environ à l'est de Fort Qu'Appelle et sur la grande rivière, étaient autrefois les meilleurs lacs de pêche qu'il y eut dans cette région ; mais depuis quelques années ils ne valent plus rien. Il ne m'est pas possible d'attribuer ce changement qu'au niveau extraordinairement bas de l'eau et à la pêche excessive qu'y ont pratiquée les Sauvages des réserves voisines. On y trouvait le poisson blanc, le tullipie, le brochet et le doré en grandes quantités ; mais au train dont la pêche se fait aujourd'hui, en saison et hors de saison, avec des nets à grandes et petites mailles, ces eaux deviendront bientôt stériles. L'année prochaine, je leur donnerai une dose de règlements de pêche.

" Les lacs Qu'Appelle proprement dits, autrefois nommés Lacs de la Pêche, sont une chaîne de lacs qui s'étend à une distance de 30 milles, et qui sont séparés les uns des autres par d'étroites langues de terre ou par les saillies de pointes opposées. Fort Qu'Appelle est situé à égale distance des deux extrémités. La profondeur varie de 5 à 55 pieds, et la plus grande profondeur est dans le lac Qu'Appelle, où l'on trouve le plus beau poisson blanc. Le volume d'eau est en grande partie maintenu par des sources qui ne cessent jamais de couler du fond des lacs et du pied des collines, de chaque côté. Elles tendent ainsi à entretenir l'eau, à quelques pieds au-dessous de la surface, à une température égale et bonne qui convient le mieux au poisson blanc ; sans ces sources l'eau deviendrait trop chaude l'été, et à une température de 72° le poisson blanc meurt. Les variétés que l'on trouve dans ces lacs sont le poisson blanc, le tullipie, le brochet et le doré. Tous augmentent, mais dans quelques-uns des lacs le tullipie est innombrable, parce qu'ils sont mieux protégés et que les rets à petites mailles ont presque disparu.

" Le lac Long, à environ 25 milles au nord de Régina, et relié au lac Qu'Appelle par un petit ruisseau, est une belle nappe d'eau de 60 milles de long sur 1½ mille de large. C'est ici que l'on trouve le plus beau poisson blanc, ainsi que du brochet et du doré ; mais le tullipie est comparativement en petit nombre, ce qui ne s'explique pas facilement, si l'on considère qu'il est en si grande abondance dans les autres lacs. Ce lac offre une autre particularité. Le poisson blanc ne commence pas à frayer avant le 13 décembre ; c'est l'opinion de la majorité de ceux qui ont fait la pêche sur ces lacs depuis des années, et des observations que j'ai faites me portent à partager cette opinion ; et si elle est correcte il s'y fait chaque année des gaspillages. Il n'a pas été délivré de permis, bien qu'il s'y soit fait tout l'été une pêche considérable.

" Le poisson bison (*Ictiobus bubalus*) est commun à tous les lacs de la Qu'Appelle, et atteint de grandes proportions, 40 lbs. ou plus. C'est un poisson commun, mais gros ; les Sauvages et les Métis, qui ne le prennent qu'en été, le tiennent pour un excellent article alimentaire. Deux espèces de carpes et de lingues sont capturées ; cette espèce est malheureusement très abondante et doit faire beaucoup de ravages parmi les autres variétés, car à l'époque de la fraie elle est gorgée d'œufs. La perche jaune est abondante et grosse, et on dit qu'un esturgeon a été pris ici l'année dernière ; je ne l'ai pas vu, et je ne puis en parler avec certitude. Il y a une grande abondance de crevettes et d'écrevisses dont le poisson blanc fait ses délices. Dans les fonds vaseux on trouve un ver articulé d'un rouge vif et d'un pouce de long à peu près ; il est en si grande quantité qu'en enfonçant un bâton dans la vase, on l'en retire avec de la terre qui contient plusieurs de ces vers, qui constituent une partie importante de la pâture des deux variétés du poisson blanc.

"Nous n'avons pas, à proprement parler, de pêche à la ligne, car quoique le brochet et le doré soient gros et mordent bien, ils ne donnent pas satisfaction au sport. Les habitants des alentours voudraient que le gouvernement introduirait l'achigan dans nos rivières. Comme elles réunissent toutes les conditions favorables à l'élevage de ce poisson, qui, lui-même, est en mesure de se défendre contre ses ennemis, je crois que l'Etat pourrait obtempérer à ce désir.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"F. C. GILCHRIST,
"*Garde-chasse.*"

COMMERCE DU LAC WINNIPEG.

Le lac Winnipeg est le principal centre du commerce de poisson au Manitoba, et quoiqu'elle ne soit encore que partiellement développée, l'industrie a acquise des proportions considérables. Le lac a 280 milles de long et de 16 à 80 milles de large, mais les opérations de pêche ne couvrent pas plus qu'un cinquième de son étendue, de sorte qu'il reste encore amplement de l'espace pour l'exploitation. Deux maisons, Reid, Clarke et Cie, et C. W. Gauthier et Cie, ont fait le plus d'opérations pendant la dernière saison.

Reid, Clarke et Cie ont employé à la pêche 40 blancs, 10 Métis et 35 Sauvages —plus, en certains temps, une centaine de Sauvages pour manipuler et préparer le poisson. Ils échangent des marchandises : farine, thé, sucre et articles de nouveauté, avec les Sauvages pour du poisson. Cette année, ils ont payé $400 à une famille sauvage pour du poisson capturé sur la Petite-Saskatchewan, ou près de là. Ils ont deux glacières et deux congélateurs à Selkirk-Ouest, une glacière et un congélateur à Selkirk-Est, à l'île au Marais et à la Petite-Saskatchewan,—le tout évalué à $8,500. Ils possèdent deux remorqueurs de 28 et 42 tonneaux, deux barges de 48 et 57 tonneaux, six bateaux de pêche de 6 tonneaux, et cette flotte représente une valeur de $13,300. Cette année, ils ont employé à la pêche 17,000 brasses de rets à mailler, représentant une valeur de $2,650. Voici quel a été le résultat de leur campagne :—

Commerce d'exportation.

			Valeur.
Poisson blanc (frais)	lbs.	790,000	$ 39,500
Doré	do	48,000	1,440
Brochet	do	23,000	460
Poisson blanc (salé)	Brls.	1,607	9,642
		1,077,945	$51,042

Commerce local.

			Valeur.
Poisson blanc (frais)	lbs.	65,000	$ 3,250
Esturgeon	do	2,300	138
Poisson blanc (salé)	Brls.	10	60
		68,650	$3,448

Ils ont vendu tout leur poisson au capitaine Wm. Robinson et Cie.

C. W. Gauthier et Cie ont employé 40 blancs, 30 Métis et Sauvages à l'île du Marais et à la Petite-Saskatchewan. Les Sauvages et les Métis ont reçu de la farine, des épiceries, etc., en échange de leur poisson. Les MM. Gauthier ont deux

glacières et deux congélateurs à Selkirk-ouest, une glacière et un congélateur à l'île du Marais et à la Petite-Saskatchewan—le tout d'une capacité de 2,290 tonneaux et d'une valeur de $5.900. Leur flotte se compose comme suit: Remorqueur *Glendevon*, 88 tonneaux, valeur $8,000; barge *New-Brunswick*, 182 tonneaux, valeur $3,000; 10 bateaux de 4 tonneaux chacun, valeur $3,500; soit une valeur totale de $14.500. Cette année, ils ont employé à la pêche 16,000 brasses de rets à mailler, représentant une valeur de $2,500. Voici quel a été le résultat de leur campagne:—

Exporté à Windsor, Ont.

			Valeur.
Poisson blanc (frais)	lbs.	853,900	$ 42,696
Doré	do	20,000	600
Brochet	do	30,000	600
Poisson blanc (salé)	do	912	5,472
	do	1,027,020	$49,367

Commerce local.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais)	10,000	$ 500
do do (salé)	675	30
	10,675	$530

PASSES-MIGRATOIRES.

La loi concernant la construction de passes-migratoires dans les barrages de moulins sur les rivières et cours d'eau de la province, a été assez bien observée. Quatre passes-migratoires ont été construites dans le cours de l'année dernière: une à Morris, une à Rapid-City, sur la Petite-Saskatchewan, une à Mâchoire-d'Orignal, sur la rivière Mâchoire-d'Orignal, T. N. O., et une autre à Kéwatin, où la rivière Winnipeg prend sa source au lac des Bois.

M. H. C. Clay, à qui j'avais demandé d'inspecter la section de la province arrosée par la Petite-Saskatchewan, a visité ce cours d'eau depuis Rapid-City jusqu'à son embouchure, à sa jonction avec l'Assiniboine. Remontant la rivière sur un espace de trois milles à partir de ce dernier point, il a trouvé une nasse tendue par les Sauvages et qui empêchait le poisson de monter; il la fit enlever de suite. Il trouva ensuite une obstruction dans le barrage du moulin de Balkwill, à Rapid-City. A sa demande, M. Balkwill fit pratiquer dans ce barrage une ouverture qui sert de passe-migratoire et par laquelle il passe en moyenne 23 poissons par cinq minutes. On se plaint que la nouvelle passe-migratoire pratiquée dans le barrage du moulin de McCulloch et Cie, n'est pas aussi bonne qu'on l'avait espéré, à cause de l'énorme volume d'eau qui y passe au printemps, et il faudra la changer de place l'année prochaine. A Morris et Mâchoire-d'Orignal des barrages ont été construits par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et d'après des plans et devis transmis par le département des pêcheries, ils ont été pourvus de bonnes passes-migratoires.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE LA PLUIE.

Depuis l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Winnipeg et Port-Arthur, ce district s'est rapidement développé, et grand nombre de colons y sont attirés par ses ressources forestières, minières et autres. Toute la région est bien arrosée de lacs et de rivières. Au nombre des premiers, les principaux sont le lac des Bois et le lac La Pluie, mais il y en a des centaines d'autres plus petits. La rivière Winnipeg, la rivière La Pluie et d'innombrables cours d'eau plus petits entrelacent les lacs nombreux et donnent à ce district une étendue d'eau exceptionnellement vaste. Les marchands ont fait très peu de pêche, mais les Sauvages et les colons

blancs qui ont un peu pratiqué ces eaux rapportent qu'elles abondent en poissons de différentes espèces, tels que le poisson blanc, l'esturgeon, le doré, le tullipie, le brochet, la barbue, la perche, l'achigan, la truite, etc. Un grand établissement agricole s'est formé depuis deux ans sur le côté canadien de la rivière La Pluie, région remarquable par la fertilité de son sol, et les colons sont devenus prospères, grâce au succès de leurs opérations. Ces colons rapportent que la pêche de l'esturgeon est très exploitée par les Sauvages sur la rivière La Pluie. Le poisson blanc, le doré et le brochet sont aussi pris en grande abondance. Pendant six mois de l'année il y a une communication par vapeur entre Portage-du-Rat, à l'extrémité nord du lac, et Fort-Frances au confluent de la rivière La Pluie, distance de 160 milles. Bon nombre de remorqueurs à vapeur sont employés au remorquage des trains de bois. Un bateau fait le service régulier de la poste, et plusieurs autres bateaux desservent les chantiers et les marchés. Trois grandes scieries sont en opération à Kéwatin, et il y a beaucoup de sciure dans leur voisinage. Jusqu'ici on ne s'est guère soucié d'empêcher les rebuts de moulins de tomber dans le lac des Bois, mais cette année presque tous les propriétaires de moulin ont brûlé la sciure. Au commencement de la saison, le gouvernement fédéral a construit un grand barrage en amont des chutes sur la rivière Winnipeg, afin de faire monter l'eau suffisamment pour donner à ces scieries la force motrice nécessaire à la fabrication du bois lorsque le niveau de la rivière est très bas, ce qui arrive tous les deux ou trois ans. Au reste, le poisson n'en souffre pas, car une bonne passe-migratoire a été construite dans le barrage. Pendant les deux dernières années, la sciure échappée d'une scierie qui opérait depuis longtemps sur la rivière La Pluie a fait grand tort au poisson. L'année dernière, le moulin est devenu la proie d'un incendie ; néanmoins, la sciure est restée sur le rivage, et le flux et reflux l'emporte graduellement à la rivière. A peu de frais on pourrait utiliser la pierre qui reste de la construction du canal de Fort-Frances pour faire un quai qui, outre son avantage intrinsèque, servirait en même temps à retenir la sciure. Je prends la liberté de recommander fortement la construction de ce quai, dans l'intérêt des pêcheries de cette rivière. De bons règlements de pêche et le développement du commerce de poisson qui ne peut manquer avec l'augmentation de population, feraient du district de la rivière La Pluie un champ d'exploitation qui ne sera surpassé que par celui du Manitoba.

RÉCAPITULATION.

Je donne ici une estimation du rendement et de la valeur des pêches du **Manitoba** et des **Territoires du Nord-Ouest** pendant l'année terminée le 31 décembre 1887 :

Espèce.		Quantité.	Valeur.
Poisson blanc (frai)	lbs.	1,810,470	$90,523
do (salé)	do	496,900	16,372
Doré	do	144,495	5,818
Brochet	do	311,079	8,198
Esturgeon	do	4,000	240
Perche	do	88,074	4,612
Tullipie	do	18,736	657
Poisson mêlé	do	120,983	2,664
Total		2,994,737	$129,084

La consommation des Sauvages est estimée à 1,500,000 lbs., valeur $52,500,— ce qui fait une capture totale de 4,494,737 lbs. de poisson de toutes espèces, et une valeur totale de $181,584.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER McQUEEN,

Inspecteur des pêcheries, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

RAPPORT DE M. SAMUEL WILMOT,

SURINTENDANT DE LA PISCICULTURE

AU

CANADA.

1887.

TABLE DES MATIERES.

RAPPORT DU SURINTENDANT.

PAGE.

Condition des piscifactures - - - - - - - - - - - - 3
Alevins—Espèces distribuées en 1887. - - - - - - - - - 3
Alevins—De quelles piscifactures ils proviennent. - - - - - - - 4
Œufs embryonnaires ou semi-éclos, où expédiés. - - - - - - 4
Œufs—Cueillage. - - - - - - - - - - - - - - 5
Quantités d'alevins fournies par les piscifactures depuis 1873. - - - - 6
Résumé des opérations de toutes les piscifactures. - - - - - - 8
Poissons reproducteurs pour les piscifactures. - - - - - - - - 12
Tableau indiquant le nombre et le prix des œufs. - - - - - - 14
Résultats pratiques de la pisciculture. - - - - - - - - - 15
Avantages de la piscifaclture de Sandwich. - - - - - - - - 16

ANNEXES.

1. Rapport de T. Mowat sur la piscifacture de la rivière Fraser, C.-B. - - 19
2. do C. A. Farquharson sur la piscifacture de Sydney, C.-B. - - 23
3. do A. B. Wilmot sur la piscifacture du bassin de Bedford, N.-E. - 24
4. do Henry Clark sur la piscifacture de la rivière Dunk, I.P.-E. - 28
5. do Charles McCluskey sur la piscifacture de la riv. St-Jean, N.-B. 29
6. do Isaac Sheasgreen sur la piscifacture de Miramichi, N.-B. - 31
7. do Alexander Mowat sur la piscifacture de Ristigouche, Québec. 32
8. do Philippe Vibert sur la piscifacture du bassin de Gaspé, Québec 35
9. do L. N. Catellier sur la piscifacture de Tadoussac, Québec. - 36
10. do A. H. Moore sur la piscifacture de Magog, Québec. - - 38
11. do Charles Wilmot sur la piscifacture de Newcastle, Ontario. - 39
12. do William Parker sur la piscifacture de Sandwich, Ontario. - 44

RAPPORT DE M. S. WILMOT, SURINTENDANT DE LA PISCICULTURE AU CANADA, 1887.

A l'honorable GEORGE FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant relativement à la condition des établissements ichthyogéniques ou piscifactures du Canada, et de vous fournir des détails statistiques sur leurs opérations pendant l'année 1887.

CONDITION DES PISCIFACTURES.

La condition générale des douze piscifactures actuellement en pleine activité, au Canada, est très satisfaisante.

Dans plusieurs de ces établissements tout l'espace affecté à la réception des œufs est utilisé, et comme les quantités d'œufs dont on fait le cueillage dans certaines localités augmentent sans cesse, quelques uns devront nécessairement être agrandis et recevoir de nouveaux appareils de création artificielle.

Ces améliorations seront urgentes si le gouvernement tient à faire face aux demandes multipliées qui lui viennent de différentes parties du pays pour repeupler leurs rivières et leurs lacs épuisés par une pêche excessive et toutes espèces d'abus.

RAPPORTS DES DIRECTEURS.

On trouvera plus loin les rapports des officiers chargés de la direction des établissements de pisciculture dans chacune des provinces. Ces rapports contiennent des détails complets sur les opérations de chaque piscifacture : les quantités d'œufs cueillis, le nombre des alevins qui en sortent, le nombre des poissons reproducteurs capturés, ainsi que d'autres matières se rattachant à la condition, aux besoins et aux améliorations de ces établissements.

QUANTITÉ ET DISTRIBUTION D'ALEVINS ÉCLOS EN 1887.

Le nombre brut d'alevins de différentes espèces éclos et distribués par les piscifactures du Canada en 1887 a dépassé le résultat des années précédentes, et il s'élève à 77,673,000, chiffres ronds. Divisée par espèces, cette quantité se décompose comme suit :

Saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*)	7,240,000
Saumon du Pacifique (*Salmo quinnat*)	4.414,000
Truite saumonée des lacs (*Salmo namaycush*)	3,129,000
Poisson blanc des lacs (*Coregonus albus*)	37,820,000
Doré des lacs (*Lucioperca*)	25,000,000
Truite mouchetée (*Salmo fontinalis*)	70,000
Grand total	77,673,000

L'introduction d'une aussi grande quantité de petits poissons dans tant de lacs, rivières et autres cours d'eau du pays, est un travail important et entouré de mille difficultés, car il s'agit de transporter les alevins en chemins de fer à de longues distances, en voitures par des chemins raboteux, à la main par les bois et les fourrés, et sur les rivières dans des canots et des bacs remorqués par des chevaux, quelquesfois a des centaines de milles au delà des parties habitées du pays. En dépit de toutes ces

difficultés inévitables, c'est un sujet de satisfaction d'apprendre, par des témoins dignes de foi et par ceux mêmes qui ont pris part aux distributions, que la perte d'alevins, dans ces lointains et difficiles voyages, est insignifiante. L'expérience démontre au délà de tout doute, que les petits poissons peuvent être sans danger transportés très loin par eau et par terre, si ce transport est effectué au bon moment, et s'ils sont confiés aux soins attentifs de messagers intelligents.

Le tableau suivant fait connaître le chiffre et l'espèce qui ont été éclos et fournis en 1887, par les piscifactures de chaque province ; mais les endroits où ces alevins ont été déposés sont indiqués dans les rapports des directeurs des établissements, aux annexes :

Etablissement.	Province.	Nombre d'alevins.	Espèces.
Rivière Fraser	Colombie-Britann.	4,414,000	Saumon.
Sydney	Nouv.-Ecosse (C.-B.)	1,415,000	do
Bedford	do	1,350,000	do
do	do	30,000	Truite saumonée.
do	do	2,850,000	Poisson blanc.
Rivière Dunk	Ile du P.-E.	500,000	Saumon.
Rivière Saint-Jean	Nouveau-Brunswick.	45,000	do
do	do	334,000	Truite saumonée.
do	do	2,100,000	Poisson blanc.
Miramichi	do	900,000	Saumon.
Ristigouche	Québec	1,500,000	do
Gaspé	do	630,000	do
Tadoussac	do	900,000	do
Magog	do	675,000	Truite saumonée.
Newcastle	Ontario	2,090,000	do
do	do	1,370,000	Poisson blanc.
do	do	70,000	Truite mouchetée.
Sandwich	do	31,500,000	Poisson blanc.
do	do	25,000,000	Doré.
Total		77,673,000	

Indépendamment des alevins sortis des piscifactures d'Ontario, on a pensé, vu la grande quantité d'œufs qui avait été cueillie, qu'il serait à propos d'introduire, dans les eaux des provinces maritimes, quelques poissons des grands lacs de l'ouest ayant une valeur commerciale. En conséquence, une certaine quantité d'œufs embryonnaires ou semi-éclos de truite saumonée et de poisson blanc a été expédiée d'Ontario à des établissements de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, où, après être devenus alevins, ils pourront être facilement transportés dans les eaux qui seront jugées les plus favorables à leur acclimatation et à leur croissance. Voici comment s'est faite cette distribution :—

QUANTITÉ d'œufs embryonnaires ou semi-éclos expédiés des piscifactures d'Ontario à des établissements des provinces maritimes, en 1887 :—

Etablissement.	Province.	Nombre d'œufs.	Espèces.
Magog	Québec	800,000	Truite saumonée.
Bedford	Nouvelle-Ecosse	400,000	do
do	do	3,000,000	Poisson blanc.
Rivière Saint-Jean.	Nouveau-Brunswick.	400,000	Truite saumonée.
do	do	3,000,000	Poisson blanc.
Total		7,600,000	

La quantité totale d'alevins et d'œufs semi-éclos sortis de la piscifacture de Newcastle, pendant l'année 1887, a été comme suit : —

Alevins de truite saumonée - - - - -	$2,090,000
Œufs semi-éclos " - - - - - -	1,600,000
Alevins de poisson blanc - - - - - - -	1,370,000
Alevins de truite mouchetée - - - - - -	70,000
Total - - - - - - -	$5,130,000

CUEILLAGE D'ŒUFS DE POISSON—SAISON 1887.

Plus bas, un relevé du nombre d'œufs de poisson cueillis et placés dans les différents établissements de pisciculture, pendant la saison de 1887. La quantité totale excède considérablement celles des années précédentes.

Les rapports des directeurs de ces établissements donnent les nouvelles les plus satisfaisantes de la bonne condition des œufs, et ils nous font espérer une proportion considérable d'alevins.

La quantité brute des œufs de toutes espèces qui ont été cueillis se chiffre par 110,580,200. Leur disposition dans les différentes piscifactures est comme suit :—

RELEVÉS DES ŒUFS QUI ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS LES PISCIFACTURES EN 1887.

No	Etablissement.	Province.	Nombre d'alevins.	Espèces.
1	Rivière Fraser	Colombie-Brit.	10,170,000	Saumon (*Salmo quinnat*).
2	Sydney	Nv.-Ecosse, B. C.	1,780,000	do (*Salmo salar*).
3	Bedford	do	900,000	do do
4	Rivière Dunk	Ile du P.-E.	1,000,000	do do
5	Rivière Saint-Jean	Nouv-Brunswick	625,800	do do
6	Miramichi	do	1,300,000	do do
7	Ristigouche	Québec.	1,900,000	do do
8	Gaspé	do	752,000	do do
9	Tadoussac	do	902,400	do do
10	Magog	do	.....	
11	Newcastle	Ontario	9,050,000	Truite saumonée (*Salmo namaycush*).
11	do	do	200,000	Truite mouchetée (*Salmo Fontinalis*).
12	Sandwich	do	50,000,000	Poisson blanc (*Coregonus albus*).
12	do	do	32,000,000	Doré (*Lucioperca*).
	Total		110,580,200	

NOTE.—Il n'a pas été cueilli d'œufs dans les lacs des townships de l'Est pour la piscifacture de Magog, mais une certaine quantité d'œufs semi-éclos sera envoyée de Newcastle à cet établissement pendant l'hiver. Des œufs embryonnaires de poisson blanc et de truite saumonée seront aussi envoyés aux piscifactures du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

NOMBRE TOTAL D'ALEVINS DISTRIBUÉS DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES PISCIFACTURES.

Le grand total des alevins sortis des différents établissements ichthyogéniques du Canada depuis l'introduction de la pisciculture en ce pays se chiffre, à l'heure qu'il est, par cinq cent quarante-sept millions cent trente-cinq mille et neuf cent, (547,-135,900). La plus grande partie de ces jeunes poissons, c'est-à-dire 400,000,000, appartenaient à la famille des salmonides, comprenant le saumon de l'Atlantique, le saumon du Pacifique, la truite saumonée, le poisson blanc des grands lacs, et la truite mouchetée ; le reste était le *lucioperca*, ou doré des lacs.

Ces espèces constituent les principaux poissons ayant une valeur commerciale qui sont indigènes à nos grandes rivières et à nos grands lacs, et c'est à elles seulement qu'on a appliqué jusqu'ici les méthodes de la propagation artificielle ; mais il y a tout lieu d'espérer que plusieurs autres espèces de poissons susceptibles d'acclimatation dans les eaux du Canada seront avant longtemps l'objet de la pisciculture.

RELEVÉ indiquant les localités où les différentes piscifactures ont été établies, et

ANNÉE.	ONTARIO.		QUÉBEC.			
	Newcastle.	Sandwich.	Magog.	Tadoussac.	Gaspé.	Ristigouche.
	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1868 à 1873	1,070,000	.....	.....	.....	.....	.....
1874	350,000	.....	.....	.....	.....	100,000
1875	650,000	.....	.....	60,000	110,000	600,000
1876	700,000	8,000,000	.....	150,000	50,000	300,000
1877	1,300,000	8,000,000	.....	1,180,000	1,051,000	600,000
1878	2,605,000	20,000,000	.....	707,000	650,000	1,015,000
1879	2,602,700	12,000,000	.....	1,250,000	1,597,000	1,470,000
1880	1,923,000	13,500,000	.....	1,155,000	730,000	1,500,000
1881	3,300,000	16,000,000	200,000	334,000	500,000	740,000
1882	4,841,000	44,000,000	975,000	600,000	530,000	1,400,000
1883	6,053,000	72,000,000	250,000	995,000	520,000	300,000
1884	8,800,000	37,000,000	100,000	985,000	859,000	940,000
1885	5,700,000	68,000,000	300,000	720,000	290,000	660,000
1886	6,451,000	57,000,000	1,400,000	1,627,000	576,000	1,380,000
1887	5,130,000	56,500,000	675,000	900,000	630,000	1,500,000
Totaux	51,475,700	412,000,000	3,900,000	10,663,000	8,093,000	12,505,000

NOTE.—Les espèces particulières d'alevins enumérées plus haut ont été :—

Salmonides—Saumon de l'Atlantique et du Pacifique, truite saumonée des grands
do Poisson blanc (*Coregonus*) région des Grands Lacs.....
Percides—Doré (*Lucioperca*) .....

Grand totaux.....

les quantités d'alevins qu'elles ont fournies annuellement depuis leur fondation.

Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Ile du Prince-Edouard.	Colombie-Britannique.	Totaux.
Miramichi.	Rivière Saint-Jean.	Bedford.	Sydney.	Rivière Dunk.	Riv. Fraser.	
Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,070,000
60,000	.....	.....	.....	.....	.....	510,000
150,000	.....	.....	.....	.....	.....	1,570,000
60,000	.....	395,000	.....	.....	.....	9,655,000
320,000	.....	1,000,000	.....	.....	.....	13,451,000
665,000	.....	1,400,000	.....	.....	.....	27,042,000
1,025,000	.....	1,740,000	.....	.....	.....	21,684,700
805,000	170,600	730,000	.....	500,000	.....	21,013,600
770,000	50,000	680,000	.....	375,000	.....	22,949,000
640,000	588,000	850,000	315,000	1,060,000	.....	55,799,000
925,000	72,600	800,000	659,000	1,210,000	.....	83,784,600
795,000	811,000	1,000,000	853,000	1,000,000	.....	53,143,000
900,000	155,000	670,000	772,000	1,100,000	1,800,000	81,067,000
945,000	2,181,000	960,000	1,179,000	400,000	2,625,000	76,724,000
900,000	2,479,000	4,230,000	1,415,000	500,000	4,414,000	77,673,000
8,960,000	6,507,200	14,455,000	5,193,000	6,145,000	8,839,000	547,135,900

lacs, et truite mouchetée des ruisseaux	136,000,000
.....	264,000,000
.....	147,135,900
.....	547,135,900

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE 1887, D'APRÈS LES RAPPORTS DES DIRECTEURS DES PISCIFACTURES.

(1) *La piscifacture de la rivière Fraser, Colombie-Britannique*, a distribué 4,414,000 alevins, dans le printemps de 1887, dont 3,405,000 de l'espèce Suckeye ou *Norka*, et 1,009,000 de l'espèce Quinnat ou *Chouicha*. A l'automne de 1887, il a été déposé dans l'établissement 10,170,000 œufs, dont 845,000 de Quinnat et 9,325,000 de Saw-quai. On dit qu'ils sont dans une condition très saine. Quelques 5,000 saumons reproducteurs de l'espèce Saw-quai et 1,270 de l'espèce Quinnat ont été pris aux rets; plusieurs avaient en partie frayé lorsqu'on a pu les utiliser pour la reproduction artificielle.

Il est très difficile de se procurer des hommes expérimentés et prudents pour manipuler le poisson et pour transporter les œufs, des rivières où ils sont cueillis, à la piscifacture. Le directeur recommande l'acquisition d'un remorqueur pour opérer le transport et la distribution, ainsi que pour faire le service général des pêcheries côtières et fluviales. L'établissement a été pourvu d'un grand nombre de nouveaux paniers à éclosion en fil métallique; avec ceux qu'il y avait déjà, ils vont remplir tout l'espace disponible. De différents côtés arrivent des rapports favorables qui constatent l'excellence des opérations de cette piscifacture, par le grand nombre de petits saumons que l'on voit dans les rivières qui ont déjà reçu des alevins provenant de la culture artificielle. En présence de ces résultats et de la popularité de l'institution, la Chambre de Commerce de New-Westminster a demandé au gouvernement d'établir une autre piscifacture sur la rivière Fraser.

On demande de la jeune alose pour peupler les eaux des côtes de la Colombie-Britannique, à l'exemple du gouvernement des Etats-Unis, qui a déjà peuplé les rivières de la Californie avec un succès signalé.

Les principales améliorations demandées pour l'année prochaine sont le nettoyage et le clôturage qui entoure l'établissement. Celui-ci, d'ailleurs, est en bon état.

(2). Au printemps de 1887, *la piscifacture de Sydney, Cap-Breton*, a distribué 1,415,000 alevins de saumon de l'Atlantique, en parfait état de santé. Dans le cours de l'automne, il a été capturé 431 saumons reproducteurs, dont 290 étaient des femelles, qui ont donné 1,780,000 œufs, lesquels commencent à donner signe de vie. Les reproducteurs sont principalement pris dans les rivières Margaree et Middle. Le plancher de la salle à éclosion est pourri et a besoin d'être renouvelé. La bâtisse et les terrains sont propres et bien tenus. L'établissement a besoin d'un nouveau chalan pour transporter le poisson reproducteur. On devrait donner une couche de peinture à l'extérieur de la bâtisse.

(3.) *La piscifacture de Bedford, Nouvelle-Ecosse*, a fourni 1,350,000 alevins de saumon (*salmo salar*) qui ont été déposés, avec le plus grand succès, dans les nombreuses rivières de cette province. Il est arrivé malheur aux œufs de truite saumonée qui avaient été reçus d'Ontario; 30,000 seulement ont éclos. Cette perte est difficile à expliquer. Les œufs de poisson blanc venus de la même province ont bien réussi; 2,850,000 alevins (ou 95 pour 100 des œufs) ont été déposés dans les lacs du comté d'Halifax, en état parfait. Le plan de construire de petits établissements provisoires dans les parties les plus éloignées de la province, dans lesquels des œufs semi-éclos sont placés pendant l'hiver et au commencement du printemps, fonctionne très bien. De la sorte, les alevins sont plus rapprochés de leur lieu de destination, et on évite une grande partie des dangers et des frais qu'occasionne le transport des alevins de Bedford, au printemps. Les lacs Grand, Hubley, Governor, Neal, Sandy et William ont reçu les alevins de poisson blanc, et les lacs Lochaber et Wilson, la petite truite saumonée. Le directeur Wilmot déclare que la piscifacture de Bedford ne suffit pas aux besoins de la Nouvelle-Ecosse, et il recommande l'établissement d'une autre dans les comtés de l'ouest et d'une troisième dans la partie est de la province. On dit que le saumon augmente beaucoup en nombre dans quelques-unes des rivières. Dans le bassin de Bedford, la capture a doublé celle de l'année précédente.

En raison de l'eau basse, et pour d'autres causes aussi, la capture du saumon reproducteur destiné à la piscifacture a été faible cet automne : il n'en a été pris que 169, dont 78 étaient des femelles qui ont donné 900,000 œufs. Ces derniers reposent dans les auges à éclosion, et leur condition est exceptionnellement bonne. Comme il reste encore un espace considérable inoccupé dans l'établissement, on a demandé à Ontario d'envoyer un abondant approvisionnement d'œufs de poisson blanc et de truite saumonée, afin de continuer à peupler avec ces poissons plusieurs des lacs de la Nouvelle-Ecosse. L'établissement et ses accessoires sont en bon état, et il ne sera pas fait de dépenses extraordinaires pour une autre année.

(4.) *La piscifacture de la rivière Dunk, Ile du Prince-Edouard*, a distribué, au printemps de 1887, 500,000 alevins de saumon dans les différentes rivières de cette province. Le nombre des poissons reproducteurs capturés n'a pas été aussi considérable qu'à l'ordinaire, 230 seulement, dont 150 femelles qui ont donné 1,000,000 d'œufs. Un grand nomme de ces poissons étaient de petites dimensions, et on a supposé que c'était des jeunes. Beaucoup de saumons ont frayé dans la rivière, en aval de l'établissement.

Les rapports s'accordent à dire que le saumon augmente dans toutes les rivières. Il est plus nombreux tout autour de l'île. Il faudrait des gardiens sur la rivière Wilmot, car le braconnage s'y pratiquait en grand pendant la dernière saison. On devait aussi défendre de prendre l'anguille au dard, car plusieurs s'autorisent de cette pêche pour capturer aussi le saumon avec le même engin. La piscifacture et le barrage sont en bon état, et les œufs déposés dans les auges se portent bien.

(5.) *Piscifacture de la rivière Saint-Jean Nouveau-Brunswick.* On a eu de la misère ici, en 1886, à se procurer des saumons reproducteurs, et au printemps de 1887 on n'a eu que 47,000 alevins. On a un peu mieux réussi dans l'automne de la même année, car il a été pris 167 saumons sur la rivière Tobique, dont 87 femelles qui ont donné 625,800 œufs, lesquels sont en très bonne condition. On a vu plusieurs grills ainsi que de jeunes saumons de quatre ans dans la rivière. Les œufs venus d'Ontario ont produit 2,100,000 alevins de poisson blanc et 334,000 de truite saumonée. Ces alevins ont été déposés dans les lacs des comtés de Victoria, York, Charlotte et Carleton, Nouveau-Brunswick. Le directeur McClusky signale le fait que des pêcheurs à la ligne ont pris un grand nombre de saumons avec la mouche sur la rivière Tobique ; ces saumons proviennent évidemment des œufs cueillis dans la rivière Ristigouche, fameuse pour la pêche du saumon à la ligne, et qui avaient éclos dans cet établissement. Les locataires de la Tobique empêchent de prendre des saumons reproducteurs dans cette rivière pour la piscifacture. Cela va obliger les intéressés d'en prendre, une autre année, dans les pêcheries du havre de Sain -Jean, L'établissement est tout à fait en bon état.

(6.) *La piscifacture de Miramichi, Nouveau-Brunswtck*, a distribué 800,000 alevins de saumon dans les différents bras de la rivière Miramchi ; 20,000 alevins ont aussi été déposés dans la rivière Nipissiguit. 25,000 alevins ont été obtenus de la piscifacture de la Ristigouche et déposés dans les sources de la Miramichi Nord-Ouest. Des réparations ont été faites aux barrages et à la bâtisse, qui a été peinturée. Afin d'agrandir le champ des opérations, on a placé quantité de nouvelles auges à exclosion. Au mois de septembre on a commencé à prendre des poissons reproducteurs avec des filets dans le haut de la rivière, et il en a été capturé 320, dont 190 étaient des femelles qui ont donné 1,300,000 œufs, lesquels profitent très favorablement. Si on a plus facilement obtenu des reproducteurs cette année, c'est parce que la rivière a été mieux surveillée et que les intrus n'ont pu tendre leurs rets pendant la saison réservée.

(7). *Piscifacture de Ristigouche*, province de Québec. 1,500,000 alevins de cette institution ont été déposés dans les eaux de la Ristigouche. Un grand nombre d'alevins ont été transportés à la remorque dans les parties supérieures de la Kedgwick, le principal tributaire de la Ristigouche. Ils ont été remorqués par des chevaux dans des chalans grillagés, et graduellement disséminés dans les endroits les plus favorables sur toute la longueur de la rivière ; de cette façon il ne s'en est pas perdu, et en une seule journée il peut en être déposé sur environ vingt-cinq milles de la

rivière. 30,000 alevins ont été expédiés par chemin de fer à la rivière Miramichi, où ils sont arrivés sains et saufs. On recommande qu'à l'avenir les œufs embryonnaires soient expédiés à d'autres piscifactures pendant l'hiver, car c'est plus sûr et plus économique que de transporter les alevins dans de grandes boîtes d'eau le printemps. On se procure les saumons utilisés par l'établissement au moyen d'un rets appartenant au département et en en achetant des pêcheurs dont les fonds se trouvent tout près du réservoir. Environ 380 saumons ont été achetés des pêcheurs, mais plusieurs ont succombé aux effets d'une manipulation brutale et aux blessures causées par les rets. Il est à peu près impossible d'amener les pêcheurs ordinaires à mettre dans la capture du poisson tout le soin nécessaire pour empêcher qu'il soit blessé ou meurtri, car alors il en meurt beaucoup. Avec le rets du département, qui est manœuvré par des employés, très peu de saumons sont blessés ou meurent. A l'époque de la fraie, 410 saumons ont été vus dans le réservoir; ils étaient parfaitement sains, et sur ce nombre il y avait 193 femelles, qui ont donné 1,900,000 œufs. Après avoir frayé, ils ont été remis dans le courant de marée en excellent état. Dans le transport des œufs à une quinzaine de milles de distance, quelques-uns ont été perdus par suite de la gelée et des mauvais chemins; le reste est en bonne condition dans la piscifacture. Pour obtenir un nombre suffisant de poissons reproducteurs et pour les garantir contre toute possibilité de perte, le département devrait choisir certains quartiers qui seraient pêchés par des hommes à lui; ce système serait beaucoup plus efficace et certainement moins coûteux que celui d'aujourd'hui.

Un certain nombre de saumoneaux ont été mis dans un petit réservoir de l'établissement, afin de voir s'ils peuvent parvenir à l'âge des smolts, et, dans ce cas, s'il ne serait pas profitable de tenter l'expérience sur une plus grande échelle. On leur a donné de la pâture artificielle; quelques-uns ont paru s'en nourrir, mais ils ne se sont pas bien développés, et il en résulte qu'on ne peut guère espérer de réussir à élever des alevins de saumon avec de la pâture artificielle dans des étangs, de façon à réaliser des profits avec cette industrie. La capture du saumon dans les eaux de marée a été à peu près égale à celle de l'année précédente. La pêche à la ligne dans le haut de la rivière n'a pas été aussi bonne; il y a eu de très bonnes prises, cependant; l'eau était très basse et d'une température élevée. Le saumon reproducteur était assez abondant sur les frayères dans le haut de la rivière. On craint que la violation générale du temps réservé entre le samedi soir et le lundi matin, dans la baie des Chaleurs, diminue tellement le nombre des saumons qui sans cela remonteraient aux frayères, que les pêcheries à saumon de la baie et des rivières qui s'y déchargent n'en soient sérieusement affectées.

(8.) *La piscifacture de Gaspé, province de Québec*, a distribué environ 630,000 alevins de saumon en bonne condition dans les rivières Dartmouth, Saint-Jean et York. Le rets du département a été tendu le 9 juin, et il a pris 109 poissons reproducteurs pendant la saison. 69 femelles ont donné 752,000 œufs qui ont été déposés dans les auges de l'établissement; ils ont bonne apparence. Des réparations ont été faites aux réservoirs, qui sont maintenant en bon état. On a solidé la bâtisse qui avait des défectuosités dans sa construction. Le barrage du réservoir d'amont a été refait pour prévenir les inondations. L'établissement aura besoin d'être peinturé à nouveau l'année prochaine.

(9). *Piscifacture de Tadoussac, province de Québec.*—Au printemps de 1887, 900,000 alevins de saumon provenant de cet établissement ont été distribués dans les différents tributaires du Saguenay; on dit que cette distribution a eu lieu avec quelques pertes. On a pris beaucoup de précautions pour en déposer dans la rivière Sainte-Marguerite; il y avait plusieurs difficultés à vaincre, mais enfin la chose s'est faite sans encombre. L'automne dernier, on a vu un nombre considérable de smolts, des alevins mis précédemment dans le lac en amont de la piscificature, descendre à l'eau salée. On a vu un grand nombre de saumoneaux dans les lacs Mowat, où des alevins avaient été déposés pour la première fois dans le printemps de 1886. Il en a été pris quelques-uns qui mesuraient cinq pouces de long. Jusqu'ici, donc, l'acclimatation du petit saumon dans ces lacs donne satisfaction; aussi, il y en sera déposé d'autres, car de là le poisson peut facilement passer à l'eau salée. En raison de l'eau

basse, la pêche du saumon à la ligne n'a pas été aussi bonne que d'habitude. Il paraît qu'un nombre immense de marsoins qui stationnent à l'embouchure du Saguenay empêchent le saumon de monter aux tributaires de cette rivière. Le rets du département a capturé 151 saumons reproducteurs pour la piscifacture, dont 94 femelles ont donné 902,400 œufs qui sont en bonne condition et donnent signe de vie. Des réparations nécessaires ont été faites aux bords de la digue. Les bâtiments auraient besoin de réparations générales pour l'année prochaine. Les barrages en amont de l'établissement sont en bon ordre.

(10.) *Piscifacture de Magog, province de Québec.*—Depuis deux ans il n'a pas été cueilli d'œufs de poisson dans les lacs des townships de l'Est pour la piscifacture de Magog. On a trouvé plus praticable et plus économique de faire venir des œufs embryonnaires de Newcastle, Ontario. Au cours de la saison de 1887 une consignation d'œufs de truite saumonée a été reçue de ce dernier établissement ; de ces œufs 675,000, ou 84 pour 100, alevins ont éclos et ont été distribués dans des lacs des comtés de Stanstead et de Brome. Les alevins de truite saumonée et de poisson blanc qui avaient été déposés dans ces lacs et dans d'autres lacs des townships ont donné des résultats remarquablement satisfaisants. On voit maintenant des poissons blancs de bonnes dimensions dans plusieurs de ces eaux ; on n'en voyait pas avant que les alevins provenant de l'établissement y fussent déposés. On dit aussi que la truite saumonée est plus abondante qu'autrefois, bien qu'il se fasse beaucoup de pêche illégale pendant la saison réservée.

Tandis que la truite saumonée augmente, plusieurs des espèces inférieures de poissons diminuent, paraît-il, car ils sont en grande partie dévorés par la truite. L'achigan, déposé ici il y a quelque temps, devient aussi très abondant dans le lac Memphremagog, et il en sera bientôt fait de bonnes pêches. Le directeur rapporte que, malgré la vigilance des gardiens, le poisson est massacré sans pitié pendant la saison réservée dans les townships de l'Est, et que la pêche est trop excessive. On se propose de faire venir de Newcastle, l'année prochaine, un million d'œufs embryonnaires.

(11.) *Piscifacture de Newcastle, Ontario.*—Les alevins de différentes espèces éclos dans cet établissement étaient en bonne condition ; il en a été distribué, un peu partout dans Ontario, 2,090,000 alevins de truite saumonée, 1,370,000 de poisson blanc, et 70,000 de truite mouchetée. A part cela, 1,600,000 œufs embryonnaires de truite saumonée ont été expédiés dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Total des alevins et des œufs sortis de l'établissement, 5,130,000.

Les réservoirs de la piscifacture ont été approfondis et nettoyés de fond en comble, afin d'y introduire de la carpe et de l'achigan, car ces deux poissons sont en grande demande pour le peuplement des rivières.

L'établissement et ses différents appareils et accessoires sont dans une condition de premier ordre.

L'automne dernier, on a obtenu une plus grande quantité que jamais d'œufs de truite saumonée : il en a été cueilli 7,550,000 à Wiarton sur la baie Georgienne, et 1,500,000 à l'île aux Tourtes, lac Ontario. Ils profitent bien. Il y a aussi une grande quantité d'œufs de truite mouchetée en voie d'incubation dans la piscifacture. Quelques millions d'œufs de truite saumonée vont être expédiés à d'autres établissements des provinces maritimes dès que les embryons seront assez avancés pour être transportés sans danger.

Plus loin se trouve un relevé des opérations quotidiennes du cueillage d'œufs de truite saumonée, donnant les dates de la capture du poisson, la quantité d'œufs obtenus, et des observations sur les travaux de Wiarton ; ces données démontrent à l'évidence que la saison réservée du mois de novembre conserve exactement le temps de la fraie. Si cette saison réservée est bien observée, les pêcheries de truite saumonée seront indéfiniment maintenues.

Les alentours de l'île aux Tourtes ont été inspectés dans le but d'y établir une station du gouvernement où il serait possible d'obtenir des poissons reproducteurs. Le résultat de cette inspection n'a pas été satisfaisant, attendu que le fond rocheux

ne convenait pas à l'établissement d'un rets à enclos stationnaire. Les œufs qui se trouvent dans l'établissement sont en bonne condition, sauf quelques œufs de truite mouchetée achetés aux Etats-Unis qui paraissent avoir été surchauffés en route. Le directeur désire que toutes les demandes d'alevins soient faites de bonne heure, afin qu'ils puissent sortir de l'établissement avant les chaleurs du mois de juin.

(12.) *Piscifacture de Sandwich, province d'Ontario.* Le poisson blanc et le doré sont les seuls poissons élevés dans cet établissement. 31,500,000 alevins et 7,500,000 œufs embryonnaires de poisson blanc en sont sortis au printemps de 1887, de même que 25,000,000 d'alevins de doré. Les deux espèces ont été largement distribuées dans les lacs d'Ontario, et plusieurs millions d'alevins de poisson blanc ont été expédiés aux piscifactures de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Les rapports reçus de toutes parts établissent que la distribution a eu lieu avec le plus grand succès. Dans le but d'établir une station permanente pour réunir des œufs de doré, on en a choisi une sur le lac Huron, où l'on a établi un réservoir, un moulin à vent et une pompe qui donne constamment de l'eau fraîche pendant la fraie. Les poissons reproducteurs pris au moyen de rets ont été tenus dans ce réservoir jusqu'à ce qu'ils fussent mûrs pour la fraie. Le directeur rapporte que l'entreprise a eu un plein succès. Trois des stations de pêche de la rivière Détroit ont été exploitées : les îles du Bois Blanc, de la Bataille et de Pierre ; elles ont fourni 50,000,000 d'œufs de poisson blanc au mois de novembre dernier. Ces œufs ont été déposés dans la piscifacture et ils se portent bien ; une bonne quantité en sera expédiée aux établissements de l'est quand viendra le temps. La capture du poisson blanc dans les pêcheries de la rivière Détroit a été beaucoup plus abondante que l'année dernière, et ce résultat est attribué à la quantité d'alevins de la piscifacture qui ont été déposés dans cette rivière : on trouvera, annexé au présent rapport, des témoignages écrits à cet effet par des pêcheurs. Une moitié seulement de l'établissement est munie des appareils à éclosion ; il est à désirer que l'autre moitié le soit aussi, afin que l'on puisse utiliser tout l'espace disponible dans la bâtisse. La machine et les pompes peuvent faire le double du travail qui se fait aujourd'hui, et il n'en coûterait pas plus cher pour tirer profit de tout l'établissement.

POISSONS REPRODUCTEURS POUR LES PISCIFACTURES.

MOYENS ADOPTÉS POUR LES CAPTURER.

Il existe différentes méthodes pour se procurer les saumons reproductaurs destinés à fournir des œufs aux piscifactures, et il importe de savoir lesquelles adopter. L'essentiel, cependant, c'est de les obtenir par les moyens les plus propres à ne pas leur faire de mal, car s'ils sont meurtris ou blessés, plusieurs mourront avant d'être mûrs pour la fraie et d'autres resteront malades dans les réservoirs, où ils contracteront la *Saprolignia Ferax* ou tumeur fongueuse, qui non seulement affecte le poisson à l'extérieur, mais prévient aussi la maturation des ovaires et gâte les œufs.

Ce n'est pas seulement le poisson malade qui ruine le cueillage des œufs, mais la maladie se répand et s'attaque aux autres poissons sains qui se trouvent dans le même étang. Il est donc d'importance majeure que le poisson reproducteur soit capturé de façon à éviter, si possible, tout risque de blessures ou d'abrasion de la peau, car c'est sur ces parties malades que la fongosité prend naissance, se répand ensuite rapidement sur tout le corps, et amène la mort, causant ainsi trois pertes : le poisson lui-même qui ne servira plus à l'œuvre de la reproduction, les milliers d'œufs qu'il contenait et qui ne peuvent plus être utilisés par la piscifacture, et le prix d'achat du poisson. J'ajouterai que le gouvernement et le public qui s'intéressent à l'œuvre de la pisciculture, se trouvent désappointés en voyant qu'il est impossible de fournir des œufs aux établissements ichthyogéniques.

Comme je le disais il y a un instant, plusieurs méthodes ont été adoptées pour se procurer des poissons reproducteurs ; mais après une étude approfondie appuyée par l'expérience de plusieurs années, on en est venu à la conclusion que le plan le plus pratique à suivre serait celui-ci : le gouvernement devrait faire l'acquisition des meilleures stations de pêche dans les localités que l'on sait fréquentées par les repro-

ducteurs de l'espèce voulue qui se rendent vers le haut des rivières, ou dans les baies où ils vont frayer ; ces stations devraient être sous le contrôle d'employés expérimentés qui prendraient eux-mêmes le poisson avec des rets ou des engins les plus propres à le capturer intacts, et le conduirait dans des réservoirs bien construits et avant une bonne profondeur d'eau fraîche où il pourrait errer librement jusqu'à la fraie. L'expérience a démontré que les poissons reproducteurs peuvent être capturés ainsi sans blessures et tenus dans un état parfaitement sain jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour la manipulation, après quoi ils peuvent être remis en liberté.

Jusqu'ici on a dû recourir aux pêcheurs ordinaires pour se procurer des saumons reproducteurs. Ce système devrait être discontinué, car il est impossible de faire comprendre aux propriétaires de quartiers de pêche qui sont toujours certains de bien vendre leur poisson, et ils ne veulent pas comprendre d'ailleurs, l'absolue nécessité d'avoir des rets convenables et d'user de toutes les précautions possibles dans la manipulation du poisson, afin de ne pas le blesser. Ils se sont habitués à le capturer sans soins et même brutalement, et ils ne s'occupaient que d'en prendre le plus possible afin de réaliser plus d'argent.

L'expérience a si bien démontré qu'une grande proportion des saumons reproducteurs achetés des pêcheurs meurent ou contractent des maladies mortelles à la suite des blessures qu'ils reçoivent dans leur capture, qu'il ne serait pas sage de continuer le système d'achat. Le gouvernement devrait adopter le remède indiqué plus haut : celui d'exploiter lui-même des stations de pêche spéciales ; ce serait à la fois plus efficace et plus économique.

Ci-joint un relevé des frais se rattachant à l'acquisition de poissons reproducteurs et d'œufs de poissons pour les différentes piscifactures en 1887. Dans quelques cas, on n'a pas tenu un compte exact du nombre de reproducteurs capturés pour les fins de la reproduction. Il en a été particulièrement ainsi sur la rivière Fraser, où l'on a pris des saumons qui avaient frayé en partie et d'autres qui avaient complètement jeté tous leurs œufs ; pour cette raison on ne peut préciser le prix de chaque poisson manipulé, non plus que la valeur des œufs par mille. Il en est autrement pour le saumon de l'Atlantique, sur lequel on trouvera, au tableau, toutes les données nécessaires.

TABLEAU indiquant le nombre et le prix des poissons reproducteurs et des œufs de poissons obtenus par les piscifactures en 1887.

N°	Piscifacture.	Province.	Nombre de poissons reproducteurs.	Mâles.	Femelles.	Nombre d'œufs extraits de chaque femelle.	Nombre d'œufs dans chaque piscifacture.	Moyenne des dépenses pour reproducteurs pour chaque piscifacture	Prix des œufs par mille.	Prix moyen de chaque poisson.	Espèces de poisson.
								$ cts.	$ cts.	$ cts	
1	Rivière Fraser	Colombie-Britann.	Il n'en a pas été tenu un compte exact				10,170,000	1,114 20	.....	.....	Saumon du Pac.
2	Sydney	Nouv.-Ecosse (C.B.)	431	141	290	6,138	1,780,000	1,099 22	0 61¾	2 55	Saumon de l'Atl.
3	Bedford	do	169	91	78	11,538	900,000	1,117 63	1 24	6 61	do
4	Rivière Dunk	Ile Prince-Edouard	230	80	150	7,000	1,000,000	43 00	0 01½	0 19	do
5	Rivière Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	167	80	87	7,200	625,800	506 63	0 81	3 04	do
6	Miramichi	do	320	130	190	6,812	1,300,000	460 21	0 36	1 43	do
7	Ristigouche	Québec	403	210	193	9,840	1,900,000	1,643 00	0 86½	4 07	do
8	Gaspé	do	104	35	69	10,900	752,000	336 00	0 45	3 23	do
9	Tadoussac	do	151	56	95	9,500	902,400	257 90	0 29	1 71	do
	Total, saumon de l'Atlantique		1,975	823	1,152	.....	9,160,000				
10	Magog	Québec	Œufs fournis par la piscifacture de Newcastle pendant l'hiver—								
11	Newcastle	Ontario	Truite saumonée				9,050,000	1,501 14	0 16½	.....	Truite saumonée.
			Truite mouchetée				200,000	415 00	2 10	.....	do moucheté
			Poisson blanc				2,000,000	514 00	0 01	.....	Poisson blanc.
12	Sandwich	do	Poisson blanc				48,000,000				
			Doré				32,000,000	.....	.....	.....	Doré.
	Grand total, œufs de toutes espèces		.....	.....	.....	.....	110,580,200				

RÉSULTATS PRATIQUES DE LA PISCICULTURE.

Nous donnons ici l'extrait suivant du rapport de l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, 1886, car il a trait à la culture artificielle du saumon : —

" On remarquera une légère diminution dans le rendement de ce poisson, principalement pour le saumon salé en barils et pour celui provenant du Labrador. Au début de la campagne, de violentes tempêtes ont détruit les rets sur une grande partie de la côte, et ont ainsi réduit considérablement la capture générale ; sans cela nous aurions eu une forte augmentation sur le rendement de l'année dernière. C'est ce qu'il est facile de constater en consultant les rapports des gardes-pêche de Pictou et d'Antigonish, comtés dans lesquels se trouvent nos meilleures pêcheries à saumon.

" Le saumon augmente rapidement dans les rivières. La rivière Wallace, dans le comté de Cumberland, que le poisson ne fréquentait plus depuis vingt-cinq ans, à cause d'un barrage de moulin qui l'empêchait de passer, offre une preuve évidente des bons résultats de la pisciculture. Depuis 1878, on y a déposé en moyenne 40,000 alevins par année. En 1882 quelques poissons ont été vus au barrage, et depuis on en voit un plus grand nombre tous les ans. Cet automne (1886), de 250 à 350 saumons ont traversé les passes-migratoires pratiquées dans les barrages il y a deux ans.

" Comme les dépôts vont continuer et que la rivière va redevenir le théâtre de la reproduction naturelle, nous pouvons nous attendre à un accroissement rapide d'ici à peu d'années, pourvu que les braconniers soient tenus à distance.

" J'ai tout lieu d'espérer que les pêcheries à saumon de la Nouvelle-Ecosse n'atteindront plus jamais la baisse où elles en étaient rendues en 1880 et 1881. En ouvrant les barrages avec de bonnes passes-migratoires et en continuant les plantations artificielles, nous aurons indubitablement partout les mêmes résultats que sur la rivière Wallace.

" Il n'y a aucune autre rivière, en Canada, qui offre autant que celle-ci toutes les conditions favorables pour établir les faits qui précèdent, et cela pour les raisons suivantes :

" 1. C'est une petite rivière dont l'eau est très claire et que les sources de la montagne alimentent, de sorte que du barrage on peut voir le poisson.

" 2. Elle ne contenait pas de poisson en 1878, lors de la première plantation. La nature n'a rien fait jusqu'ici, car les échelles n'y ont été établies qu'il y a deux ans, et elle ne fera rien d'ici à deux ou trois ans. Aussi les faits se rattachant à la culture du saumon offrent la plus haute importance, et je vais essayer de les recueillir avec le plus grand soin.

" 3. Avant la construction du barrage, la rivière était une des plus propices à la production du saumon. Ainsi nous avons une base sur laquelle nous pouvons calculer les profits de la pisciculture, et pour la rendre profitable il faut la pratiquer avec la prudence et le jugement que demande l'exploitation de toute industrie si on veut éviter les désappointements et réussir."

Ce qui suit fait aussi connaître très favorablement les opérations des piscifactures du Cap-Breton. M. Bertram, inspecteur des pêcheries de cette île, dit dans son rapde 1888 :

" Les pêcheurs à la ligne ont eu lieu de se féliciter du saumon et de la truite de mer. La loi qui défend la pêche au dard et au rets étant mieux observée, et *les établissements de pisciculture ayant tous les jours plus de succès dans leurs opérations*, il en résulte que le saumon et la truite de mer remontent en plus grand nombre les rivières du Cap Breton. Si le progrès continue dans les mêmes proportions, ces cours d'eau reverront bientôt les beaux jours d'autrefois, où l'abondance du saumon leur avait donné une réputation qui a été consignée dans les premières annales de l'île."

AVANTAGES DE LA PISCIFACTURE DE SANDWICH.

Lettres à l'appui.

AMHERSTBURG, ONT., 23 novembre 1887.

M. WM. PARKER,
Directeur de la piscifacture de Sandwich.

MONSIEUR,—Il me fait plaisir de constater que nous prenons maintenant une quantité de poisson blanc beaucoup plus considérable qu'autrefois, et cela grâce à la piscifacture. Je puis dire que si le gouvernement agrandissait l'établissement et lui donnait le double de sa capacité actuelle, le peu qu'il en coûterait serait une dépense très avantageuse.

Je demeure votre, etc.,

RORT. E. JONES.

SANDWICH-OUEST, 30 novembre 1887.

M. W. PARKER,
Directeur de la piscifacture de Sandwich.

MONSIEUR,—Je vois que l'on parle beaucoup, sur le côté américain, de l'augmentation du poisson blanc. Pêcheur canadien, je tiens à dire que je remarque particulièrement une augmentation appréciable dans la capture du poisson blanc, et je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'elle est attribuable aux alevins de cette espèce sortis de votre établissement.

J'espère que le gouvernement va juger à propos d'agrandir la piscifacture, car je sais que le public en profitera.

Tout à vous,

D. BONDY.

GROSSE-ISLE, MICH., 18 novembre 1887.

M. W. PARKER,
Directeur de la piscifacture de Sandwich.

MONSIEUR,—C'est avec le plus grand plaisir que je prends la liberté de vous écrire pour vous dire combien vos travaux sont de la plus haute importance pour un grand nombre de gens de ce côté de la rivière, aussi bien que pour votre population.

La capture du poisson blanc a été beaucoup plus considérable cet automne que depuis plusieurs années; on voit surtout une grande quantité de petits poissons blancs dans la rivière. Je crois que si le gouvernement n'y avait pas déposé des alevins, le poisson blanc serait bientôt devenu inconnu ici.

Espérant que quand le différend des pêcheries sera réglé, les deux pays doubleront la capacité de leurs piscifactures.

Je demeure,

Bien à vous,

GEO. E. SEDGWICK,
Pêcheur.

WINDSOR, ONT., 10 décembre 1887.

M. WM. PARKER,
Sandwich, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous informer que la capture du poisson blanc sur la rivière Détroit a été, cet automne, de 25 pour 100 plus considérable qu'en 1886, et comme la plus grande partie de ce poisson est au-dessous de la taille moyenne ordinaire, j'attribue l'augmentation à votre établissement. J'apprends en effet que la pêche a été bonne cette année à Toledo et à Sandusky, sur le côté sud du lac, et que le poisson était plus petit que d'habitude ; il est évident que ce poisson provient des piscifactures.

Je demeure,
Bien à vous,
C. W. GAUTHIER,
Poissonnier.

SANDWICH, 3 décembre 1887.

MON CHER M. PARKER,—D'après les informations que j'ai reçues, je suis excessivement heureux de pouvoir vous offrir mes félicitations à l'occasion de ce qui paraît être les bons résultats de votre piscifacture. On me dit que le poisson blanc a été cette année plus abondant qu'on ne l'avait vu depuis quelques années, et que, bien qu'il fût de plus petite taille, tous ceux qui en ont fait la pêche sont d'opinion que les avantages de votre établissement sont manifestes.

Puisse la piscifacture prospérer, et nous reverrons sur nos tables (chez le riche et chez le pauvre), à bon marché et en abondance, le plus délicieux de tous les poissons d'eau douce, " le poisson blanc de la rivière Détroit."

Bien à vous,
F. E. MARCON.

SARNIA, 30 décembre 1887.

M. PARKER,
Piscifacture de Sandwich.

CHER MONSIEUR,—Je vous écrit pour vous dire qu'il a été pris beaucoup de jeunes dorés ici, et je crois que c'est dû à la grande quantité d'alevins que vous avez déposés dans ces eaux. Je suis d'avis que la pisciculture est un succès complet, et j'espère que le département des pêcheries trouvera moyen d'agrandir votre établissement, afin que vous puissiez faire du bien partout où vous serez appelé à distribuer des alevins.

Très sincèrement à vous,
JOSEPH LEAUZEAU,
Pêcheur.

Les lettres suivantes établissent que les alevins de truite saumonée envoyés de la piscifacture de Newcastle à certains lacs du comté de Hastings-Nord en 1886 et 1887, ont été transportés sans encombre et se sont ensuite fort bien développés.

STATION DE RATHBUN, 11 juin 1887.

M. S. WILMOT,
NEWCASTLE, Ont.

MONSIEUR,—Je suis heureux de vous dire que les alevins de truite saumonée déposés l'année dernière dans les lacs de Humphrey et de Sweet ont été vus, ce

printemps, par moi et par plusieurs de nos hommes. Ils ont maintenant cinq ou six pouces de long, et paraissent se développer parfaitement. Nous vous sommes très obligés du nouvel envoi que vous nous avez fait cette année, et qui paraît être en bon état.

Votre,
W. HICKS,
Chef de gare.

BANCROFT, HASTINGS-NORD.

Je déclare que, à ma connaissance, une quantité de truite saumonée a été déposée dans un lac des environs connu sous le nom de " lac Sidderes," ainsi que dans un ac appelé " lac de la Petite-Ile," et dans un autre lac appelé " lac du creek de Birk," let que le poisson a été trouvé, dans chacun de ces lacs, se développant bien.

(Signé) J. CLARK.
Magistrat de police.

Division nord d'Hastings,
FERME EGAN, 10 juin 1887.

La présente est à l'effet de déclarer que les alevins livrés par MM. Wilmot et Wilkins étaient dans une excellente condition quand ils ont été reçus. Ceux de 1886 se portent bien, et j'espère être en mesure, cet automne, d'envoyer de jolis échantiltillons de truite saumonée.

ARCHIE RIDDELL.

EXTRAITS DE LETTRES DE M. DAVID GILMOUR AU SUJET DES ALEVINS DE POISSON BLANC ET DE TRUITE MOUCHETÉE DÉPOSÉS DANS LE LAC WADSWORTH.

TRENTON, 15 décembre 1887.

M. S. WILMOT,

CHER MONSIEUR,—Je fais de suite ma demande pour obtenir des alevins de truite mouchetée, et je compte aussi avoir une quantité aussi considérable que possible de poisson blanc. Je puis vous assurer que la pêche de ces poissons à la mouche est très agréable, et qu'à certaines époques de l'année ils mordent avec avidité.***

J'ai pris un bon nombre de poissons blancs à la mouche l'été dernier ; ils avaient quatre et cinq pouces de long, et ils étaient dans une condition splendide. Je n'ai pas aussi bien réussi avec la truite, mais je vais essayer de nouveau ; on en a vu plusieurs fois l'année dernière dans un petit cours d'eau.

Je suis certain qu'il n'y a pas été déposé de poissons blancs dans le lac avant ceux que vous m'avez envoyés ; ils ont été déposés, une partie dans le printemps de 1886, et le reste dans le printemps de 1887.***

Bien à vous,
DAVID GILMOUR.

CONCLUSION.

En terminant ce rapport des opérations de pisciculture qui ont été faites en Canada l'année dernière, je désire appeler l'attention du département sur la nécessité qui existe d'agrandir le champ des travaux, surtout dans les localités où les avantages plus directs découlant des établissements ichthyogéniques actuels ne peuvent pas être appliqués avec satisfaction. En fondant de nouvelles piscifactures, l'Etat développerait une industrie qui constitue une richesse pour le pays.

Respectueusement soumis,

SAM. WILMOT.
Surintendant de la pisciculture au Canada.

PISCICULTURE,
1887.

ANNEXES.

RAPPORTS DES DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS ICHTHYOGÉNIQUES DU CANADA, 1887.

1.—PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Rapport du directeur sur les opérations de 1877.

J'ai l'honneur de présenter mon quatrième rapport annuel sur les opérations de cet établissement.

Des 7,316,000 œufs de saumon déposés dans les auges pendant l'automne de 1886, les quantités suivantes d'alevins et d'œufs embryonnaires ou semi-éclos de saumons du Pacifique (*Chouicha* et *Nerka*) ont été distribuées dans les différentes rivières :—

Alevins de Suckeye.

Rivière Nanaïmo, 9 décembre	500,000
" Cowitchan, 20 "	500,000
" Coquitlam, 26 février	375,000
Lac Pitt, 9 mars	702,000
Lac Harrison, 24 mars	858,000
Rivière Sumas, 12 avril	309,000
Creek de la Montagne, 14 avril	161,000
Total	3,405,000

Alevins de Quinnat.

Lac Pitt, 9 mars	209,000
Lac Harrison, 24 mars	150,000
Rivière Sumas, 12 avril	160,000
Rivière Stare, 12 avril	450,000
Creek de la Montagne, 14 avril	40,000
Total	1,009,000

Grand total d'alevins distribués, 1887.

Espèce Sâw-quai	3,405,000
" Quinnat	1,009,000
Grand total	4,414,000

On voit par ces chiffres qu'un nombre considérable des œufs déposés l'automne dernier ont été perdus pour différentes causes : l'encombrement de la piscifacture, une fécondation défectueuse sur les frayères, l'insuffisance d'auges à éclusion, et des pluies torrentielles à la suite desquelles un sédiment a formé des tumeurs fongueuses sur les œufs.

Prenant toutes choses en considération, surtout le rapide avancement des œufs sous l'influence de notre doux climat, la proportion des pertes n'a pas été plus grande qu'on ne l'attendait.

Depuis l'établissement de notre piscifacture jusqu'au 14 avril 1887, les quantités suivantes d'alevins ont été déposées en divers endroits de la côte :

Février et mars 1885	1,800,000
do do 1886	2,625,000
do do 1887	4,414,000
Grand total	9,839,000

Ces chiffres démontrent que nous avons augmenté la quantité de nos alevins d'un tiers chaque année.

Il est permis d'attendre de bons résultats de cette grande quantité d'alevins, et je crois que les perspectives d'une augmentation sont excellentes.

Afin de donner une idée des venues périodiques du saumon depuis onze ans, je produis le tableau suivant. Cependant les fluctuations particulières de ce poisson depuis deux ans ont passablement renversé la théorie acceptée de visites biennales, et on n'a plus d'autres données que la conjecture pour étayer cette théorie :—

Année.	Nombre de fabriques.	Nombre de boîtes.	Moyenne de chaque fabrique.	Observations.
1877	5	64,300	12,860	Bonne venue.
1878	8	103,018	12,877	do
1879	7	52,573	7,510	Venue médiocre.
1880	7	42,155	6,022	do
1881	8	142,516	17,814	Bonne venue.
1882	11	200,204	18,200	do
1883	12	105,700	8,808	Venue médiocre.
1884	6	38,407	6,401	do
1885	6	89,617	14,936	Bonne venue.
1886	11	99,137	9,012	Ici pas de note. La venue a dû être bonne.
1887	12	128,806	10,734	Pas de note. La venue a dû être médiocre.

La moyenne du paquage dans chaque fabrique de conserves démontre que pendant neuf ans l'ordre biennal a été régulier. D'après les résultats précédents, 1886 aurait dû être une année fructueuse, mais elle a été médiocre : chaque fabrique n'a fait en moyenne que 9,012 boîtes, nonobstant tous les efforts possibles déployés pour utiliser les boîtes disponibles. Dans le même ordre de choses, la saison de 1887 aurait dû être défavorable, et tous s'attendaient à un piètre résultat, tandis que c'est le contraire qui est arrivé, et les fabriques ont pu faire chacune une moyenne de 10,734 boîtes.

La diminution notée pour 1886 est attribuée aux quantités annuellement croissantes du saumon paqué sur la rivière Fraser pendant les dix dernières années, mais beaucoup de gens espèrent que le poisson sera désormais plus régulier, grâce au repeuplement des rivières à l'aide de la pisciculture.

Les rapports que j'ai reçus de temps en temps parlent très favorablement des résultats obtenus par notre établissement. M. Charles York, préposé à la surveillance de la rivière Nanaïmo, dit que les Sauvages ont vu les alevins qui ont été déposés dans la rivière. Les Sauvages qui habitent les bords de la rivière Harrison m'ont dit avoir vu tous les ans un grand nombre des alevins deposés dans cette rivière; ils sont d'opinion que s'il y a de grandes quantités de jeunes saumons dans la rivière Harrison cette année c'est dû aux dépôts d'alevins provenant de la piscifacture.

M. Lomas, gardien de la rivière Cowitchan, dit dans son rapport: "Au cours du printemps, de grands bancs d'alevins de saumon ont été vus dans la rivière Cowitchan; les Sauvages pensent que c'est le résultat des dépôts faits par la piscifacture."

Je cite ici l'extrait suivant d'une résolution adoptée par la Chambre de Commerce de New-Westminster et envoyée à l'honorable ministre de la marine et des pêcheries le 28 décembre 1887.

"Vu l'augmentation qui s'est produite cette année dans la capture du saumon sur la rivière Fraser, contrairement à l'attente générale, augmentation que les propriétaires de fabriques de conserves évaluent à une plus-value de $405,604 sur l'année dernière; attendu que le récent établissement de la piscifacture sur cette rivière a, dans notre opinion, produit une augmentation considérable de poisson; considérant que cette grande industrie, qui constitue une richesse pour la province, se trouve dans notre district; voyant les immenses quantités de saumon qui sont prises tous les ans dans cette rivière, et sachant que la piscifacture actuelle est insuffisante, nous recommandons respectueusement qu'une autre soit établie sur la rivière Fraser, afin d'entretenir l'approvisionnement de poisson."

D'après cet exposé des résultats obtenus dans le passé par les dépôts d'alevins, j'espère que les opérations de l'avenir auront encore plus de succès. Dans le but d'avoir cette année une plus grande quantité d'œufs, afin de pouvoir en envoyer aux établissements de l'est, si l'occasion s'en présente, j'envoyai le gardien aux frayères de la rivière Harrison le 14 septembre, avec instruction de construire des trappes pour capturer des saumons reproducteurs sans l'aide du rets, afin de ne pas les blesser et de recueillir la plus grande quantité que possible d'œufs de sâw-quai, qui est le poisson le plus profitable pour les fins du commerce.

On verra par le rapport du gardien, annexé au présent, que 845,000 œufs de "quinnat" et 9,325,000 de "sâw-quai," formant un total de 10,170,000 œufs, ont été déposés dans les auges de l'établissement cette année. Cette grande quantité est le double de celle que la piscifacture était destinée à contenir, à cause du nombre restreint d'auges disponibles; il est donc devenu nécessaire de mettre les auges par quatre rangées superposées. On conçoit aisément que cela va occasionner des travaux considérables, d'autant plus que la saison est très tempérée et la température de l'eau très élevée.

La question d'établir, pour le service des pêcheries, un steamer qui pourrait être utilisé pour transporter les œufs à la piscifacture et en rapporter les alevins a déjà été portée à l'attention du département, mais il n'en a encore été rien fait. On pourrait construire ici, ou acheter à bas prix, un bon steamer qui ferait les deux services. Cela diminuerait les frais de transport, faciliterait le cueillage des œufs et la distribution des alevins, ainsi que le démontre le gardien, et diminuerait ainsi la proportion des pertes, car le transport s'opérerait sous notre surveillance personnelle. Depuis la fondation de notre établissement, il a été dépensé $1,055 pour location d'un steamer, et la distribution des alevins l'année prochaine va encore augmenter ces frais de plusieurs centaines de piastres. Cette somme couvrirait la moitié du prix d'achat d'un steamer comme celui que nous demandons et dont les services en rapport avec les pêcheries de la rivière Fraser et de la côte, seraient d'une valeur incalculable.

Je fais venir, de San-Francisco, du bon fil métallique pour fabriquer de nouveaux paniers destinés à l'éclosion des œufs. Quand ils seront terminés, il y en aura assez pour tous les œufs qui peuvent être manipulés dans cet établissement.

J'ai demandé à l'agent des terres fédérales, ici, de réserver les blocs 13 et 18 du township 38, à travers lesquels passe le cours d'eau qui approvisionne la piscifacture,

afin que celui ci ne reçoive pas les substances délétères provenant de la culture de ces terres. Comme les terrains qui entourent l'établissement sont occupés, je crois qu'il serait bon de clôturer la propriété du gouvernement et de l'embellir.

Le canal qui conduit l'eau de la digue à la bâtisse aurait besoin d'être remplacé par un autre plus large. Il faudrait aussi, pour les opérations de l'année prochaine, une couple de bateaux neufs et quelques rets nouveaux.

Cela, avec quelques légères réparations aux réservoirs et aux auges de l'intérieur, remettrait l'établissement dans un ordre parfait pour une autre année.

Depuis que la commission des pêcheries des Etats-Unis a introduit l'alose dans les eaux du Pacifique, ce poisson s'est multiplié rapidement et est devenu une grande source de richesses pour les populations américaines de la côte du Pacifique ; mais jusqu'ici les habitants de cette province n'en ont pas tiré grand profit. Plusieurs aloses ont été prises avec des rets à la hauteur de Race Rocks, dans le détroit de Fuca, et des Sauvages en ont pris quelques-unes vis-à-vis le détroit Alberni, sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Mais l'alose n'a pas encore fait son apparition dans la rivière Fraser.

C'est pourquoi je suggère que quelques centaines de milliers d'alevins d'alose soient amenés de San-Francisco et placés dans les creeks et les affluents du lac Pitt. Ce lac ferait une excellente frayère, et en revenant de l'océan pour aller frayer, l'alose passerait par la rivière Fraser, comme elle a fait pour le Sacramento.

THOMAS MOWAT,

Directeur de la piscifacture de la rivière Fraser.

RAPPORT DU GARDIEN DE LA PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

Le 4 septembre, je pris avec moi trois blancs, et après avoir fait une provision de vivres, nous nous rendîmes à la rivière Harrison, pour nous procurer des œufs de saumon pour l'établissement de la rivière Fraser. Le 15 au matin nous chargeâmes notre bateau de bois de service, et après une journée d'un rude labeur nous sautâmes les rapides de la Harrison et nous arrivâmes aux frayères tard dans la soirée.

Comme j'avais cru à propos de changer le mode de capturer le poisson reproducteur, je commençai à construire des trappes sans perdre de temps, et le 23 du même mois je pus prendre les premiers œufs. Entre cette date et le 23 octobre je continuai le cueillage, et je ramassai 10,170,000 œufs. Sur ce nombre, 845,000 étaient des œufs de "quinnat", ou saumon de printemps, et 9,325,000 de sâw-quai.

Par suite de la méthode suivie pour capturer le sâw-quai, il a été presque impossible de compter le nombre exact des capturés, mais je le porte à 5,000 ; les "quinnat" étaient au nombre de 1,273. De ce nombre il y avait 664 femelles ; il en est mort 115, et il en est resté 549 qui ont fourni les œufs.

Les derniers œufs ont été déposés dans la piscifacture le 26 octobre. Il a été difficile de trouver de bons manipulateurs. Les hommes de service étaient rares, les gages élevés, et les piscifactures ont occupé les pêcheurs très tard. Cette année, à une exception près, j'ai dû employer des hommes sans aucune expérience, et ayant une aussi grande quantité d'œufs à manipuler et un seul aide sur le jugement duquel je pus compter, on peut croire que le transport des œufs à l'établissement n'a pas été chose facile.

Je dois vous signaler spécialement les difficultés qui entourent ce transport. Les œufs sont envoyés en bateau à l'embouchure de la rivière Harrison, et il est arrivé

très souvent que le bateau est passé outre sans stopper à Harrison, ce qui a entraîné un voyage inutile de cinquante milles, et pris le temps des hommes qui auraient dû être aux frayères. Aussi, je recommande vivement que des mesures soient prises pour que la transmission du frai à la piscifacture soit faite d'une manière sûre et rapide.

MAX. M. MOWAT,
Gardien de la piscifacture de la rivière Fraser.

2.—PISCIFACTURE DE SYDNEY.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

Je vous soumets mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement pendant l'année qui vient de finir.

Le rapport de l'année dernière mentionnait que 2,000,000 d'œufs se trouvaient dans les auges de la piscifacture. Ces œufs ont produit 1,415,000 alevins qui ont été distribués, en excellente condition, dans les cours d'eau suivants :

Rivière Sydney, comté de Cap-Breton	250,000
Ruisseau de Balls, do	100,000
Ruiseau de la Truite, do	175,000
Ruisseau Noir, do	75,000
Grand Lac, do	50,000
Ruisseau de Douze-Milles, do	50,000
Rivière Eskasoni, do	50,000
Rivière au Saumon, do	100,000
Rivière George, do	50,000
Ruisseau de McLean, do	50,000
Rivière Margaree, comté d'Inverness	150,000
Rivière du Milieu, comté de Victoria	100,000
Rivière Baddeck, do	100,000
Grande Rivière, comté de Richmond	50,000
Rivière Fur, do	50,000
Ruisseau de la piscifacture, comté de Cap-Breton	15,000
Total	1,415,000

Cette distribution a été faite avec le plus grand succès, et les alevins étaient dans une condition splendide quand ils ont été relâchés.

Cet automne j'ai réussi à capturer 431 saumons reproducteurs, bien que les eaux n'aient jamais été dans une condition aussi défavorable.

Il y avait 141 mâles et 290 femelles, qui ont donné 1,780,000 œufs, comme le constate le tableau suivant :

	Mâles.	Femelles.	Nom. d'œufs cueillis.
Rivière Margaree	35	115	720,000
Rivière du Milieu	67	78	460,000
Rivière Sydney	19	57	360,000
Rivière au Saumon	20	40	240,000
Total	141	290	1,780,000

En ce moment, les œufs sont sains et dans la meilleure condition possible. Le plancher de la salle aux éclosions est très détérioré, je l'ai dit dans mon dernier rapport. Il faudra le refaire complètement pour l'année prochaine, et à ce propos je suggère que ce soit un plancher simple de deux pouces d'épaisseur. Quand un plancher est double, il est plus sujet à pourrir, à cause de l'humidité. Le réservoir au saumon a été complètement réparé.

Les terrains de l'établissement sont fort bien entretenus. Le magasin et les clôtures ont été peinturés, et des travaux considérables ont été exécutés sur les terrains.

Il faudra un nouveau bac pour transporter les poissons reproducteurs depuis les sources de la rivière Sydney jusqu'à la piscifacture. L'ancien a toujours été incommode et dispendieux, car il est trop grand et trop lourd.

L'extérieur de l'établissement a grandement besoin d'être peinturé, et ce peinturage devra être fait de bonne heure le printemps prochain. L'intérieur de la salle aux éclosions devrait aussi recevoir une couche de peinture. Les murailles commencent à être sales.

C. A. FARQUHARSON,
Directeur.

3.—PISCIFACTURE DE BEDFORD.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel concernant les opérations de l'établissement dont j'ai la direction.

Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport, j'ai déposé dans les auges de la piscifacture 2,000,000 d'œufs de saumon qui ont produit 1,350,000 alevins. A part cela, j'ai reçu des établissements d'Ontario 3,000,000 d'œufs de poisson blanc et 400,000 de truite saumonée. J'ai fort bien réussi avec les œufs de poisson blanc, il en est éclos plus de quatre vingt-quinze pour cent ; mais je regrette de dire que pour ce qui est des œufs de truite saumonée j'ai eu le même malheur que le printemps précédent. En recevant ces œufs, je les examinai attentivement, et ils me parurent absolument sains ; ils continuèrent dans cette condition jusqu'au moment d'éclore, alors qu'ils moururent presque tous, l'alevin mourait en laissant son enveloppe, et il n'en a été réchappé qu'une bien faible quantité. Il en a été tout différemment de 20,000 œufs de truite qui furent transportés au lac Lochaber, dans le comté d'Antigonish, vers le 1er avril. Ces œufs furent placés dans les auges d'une maison provisoirement construite, et quoique exposés à une forte gelée et couvert d'un sédiment qu'il a été très difficile d'enlever, ils ont presque tous éclos.

N'ayant pas acquis une grande expérience dans l'éclosion des œufs de truite saumonée, je ne saurais assigner une cause quelconque à cette perte ; mais je crois que l'impureté de l'eau et sa température élevée ont été fatales à l'embryon au moment de sa sortie de l'œuf. J'ai exécuté à la lettre les instructions que m'avait données l'envoyé de Newcastle en me remettant ces œufs, et je suis sûr que l'alevin était vivant et apparemment fort jusqu'au moment de l'éclosion. Le poisson blanc éclot trois semaines plus tôt que la truite saumonée, et fut distribué parmi les lacs les plus propices du voisinage.

La distribution des différentes espèces de poisson s'est faite comme suit:

Alevins de saumon.

Rivière	Musqudoboit,	comté	d'Halifax	80,000
do	Sackville	do	do	40,000
do	des Neuf-Milles	do	do	80,000
do	Pennant	do	do	40,000
do	Des Sauvages	do	do	40,000
do	du Petit Saumon	do	do	20,000
do	du Gros Saumon	do	do	20,000
do	Ecum Secum	do	do	50,000
do	au Saumon	do	de Colchester	50,000
do	du Nord	do	do	40,000
do	Stewiacke	do	do	40,000
do	Wallace	do	de Cumberland	40,000
do	Philip	do	do	40,000
do	Ouest	do	de Pictou	40,000
do	Est	do	do	40,000
do	du Milieu	do	do	40,000
do	deBarney	do	do	40,000
do	Meandor	do	de Hants	40,000
do	Herbert	do	do	40,000
do	Shubénacadie	do	do	40,000
do	Cornwallis	do	de King	40,000
do	Gaspereau	do	do	40,000
do	d'Or	do	de Lunenburg	20,000
do	du Milieu	do	do	20,000
do	Est	do	do	40,000
do	La Have	do	do	40,000
do	Annapolis	do	d'Annapolis	40,000
do	Liverpool	do	de Queen	50,000
do	Lochaber	do	d'Antigonish	200 000
			Total	1,350,000

Alevins de poisson blanc.

Grand-Lac,		comté	d'Halifax	750,000
Lac de Hubley		do	do	150,000
do du Gouverneur		do	do	150,000
do de Neal		do	do	150,000
do de Sable		do	do	750,000
do Williams		do	do	900,000
			Total	2,850,000

Alevins de truite saumonée.

Lac Lochaber,		comté	d'Antigonish	20,000
Lac de Witson,		comté	d'Halifax	10,000
			Total	30,000

Distribution totale de	saumon		1,350,000
do	do	poisson blanc	2,850,000
do	do	truite saumonée	30,000
		Grand total,	4,230,000

L'installation d'un aussi grand nombre d'alevins dans les rivières et les lacs a été faite avec un succès complet; il n'est pas survenu de pertes qui méritent mention.

Le plan adopté il y a quelques années d'établir de petites piscifactures provisoires dans les parties les plus éloignées de la province, facilite considérablement le travail de la distribution; les œufs peuvent y être transportés, et de là les alevins peuvent être déposés sans risque dans les rivières voisines.

Au mois de mars dernier, je reçus de votre département l'ordre de déposer un grand nombre d'alevins de saumon dans les rivières du comté d'Antigonish, et sachant que l'accès de ces rivières était tel qu'il serait impossible de transporter, sans danger, des alevins à d'aussi longues distances, je construisis, sur les bords du lac Lochaber, une petite piscifacture dans laquelle j'installai 200,000 œufs de saumon et 20,000 de truite saumonée; ces œufs ont éclos parfaitement, et les alevins ont été distribués parmi les lacs et les rivières du comté d'Antigonish.

En voyageant par ce comté pour arriver aux rivières dans lesquelles ces alevins furent déposés, j'ai été vivement impressionné des avantages et des facilités qu'il offre pour la culture artificielle du poisson. Parsemé de lacs magnifiques dont l'eau n'est égalée en pureté que par celle des grands lacs de l'ouest, il est apparemment bien adapté à la production du poisson blanc et de la truite saumonée. Ces rivières, de même que celles des comtés voisins de Guysborough et de Pictou, sont grandes et importantes, et maintenant que les industries du bois sont à peu près épuisées, l'occasion s'offre à votre département de faire un nouvel effort pour redonner à ces cours d'eau leur importance première en les repeuplant de saumon et d'autres poissons ayant une valeur commerciale. Aujourd'hui, la piscifacture de Bedford peut faire très peu de chose, et je recommande respectueusement qu'une autre d'égale capacité soit établie en cet endroit.

Le district de Lochaber se trouvant sur un versant d'où les rivières se déchargent au sud dans l'Atlantique et à l'est dans le golfe Saint-Laurent, et comme dans un rayon de vingt milles on peut arriver aux sources de douze ou quatorze rivières, il paraît présenter des avantages exceptionnellement favorables à l'établissement d'une grande piscifacture. La rivière Sainte-Marie, un important cours d'eau à saumon, se trouve à moins de quatre milles du lac Lochaber, tandis que dans une autre direction la rivière Ouest d'Antigonish se trouve à dix milles. Dans ces deux rivières on peut se procurer assez de poissons reproducteurs pour remplir la piscifacture d'œufs.

Je prie respectueusement votre département de bien songer à l'insuffisance de notre piscifacture comparée à la vaste étendue des côtes et au grand nombre de rivières qu'elle est destinée à servir tous les ans. On ne peut bien juger des résultats que peut avoir le dépôt annuel d'un si petit nombre d'alevins dans les différentes rivières que j'ai approvisionnées, et il faudrait plus de temps pour effectuer une augmentation marquée; tandis que si chaque rivière recevait annuellement 200,000 alevins, au lieu de 40,000 comme maintenant, les résultats deviendraient appréciables dès que l'augmentation aurait lieu. Avec une grande piscifacture dans les comtés de l'ouest, et une autre à Lochaber dans l'est, pour approvisionner les extrémités de la province, et en restreignant le travail de notre établissement aux comtés du centre, on aurait une plus grande quantité d'alevins et à moins de frais qu'aujourd'hui.

N'ayant aucun moyen d'obtenir les relevés de la capture du saumon sur notre côte pendant la dernière saison, je ne puis en préciser le chiffre; mais d'après les renseignements reçus, je suis porté à croire que ce poisson augmente d'une manière satisfaisante, et on dit que le nombre de saumons qui entrent dans quelques rivières en automne est aussi considérable qu'il y a une quarantaine d'années. Les rapports que j'ai reçus de la rivière Musquodoboit accusent une augmentation appréciable du saumon d'automne, et les gens qui font du bois sur cette rivière me disent que cet automne les mares étaient remplies de saumon et de truite saumonée. Dans le bassin de Bedford, la capture a presque doublé celle de 1886, et grand nombre de poissons sont entrés dans la rivière pendant les mois de septembre et d'octobre.

Capture du poisson reproducteur.

Cette partie de nos travaux, de laquelle dépend tout le succès de l'année, en ce qui concerne la quantité d'œufs obtenus, est nécessairement l'objet d'une grande incertitude et de nos meilleurs soins, car il est impossible que nos efforts n'aboutissent quelque fois à l'insuccès. Les employés sont engagés et les rets sont tendus, mais si le poisson n'en approche pas? Les hangars et les réservoirs à frayères étant fixés dans les endroits jugés les plus favorables, la pêche doit nécessairement se faire près de là; mais si, en raison de fortes crues d'eau, la pêche ne peut être continuée, le poisson se sauve dans le haut des rivières et est à l'abri des engins destinés à le capturer. D'un autre côté, si l'eau est basse, il n'arrive pas jusqu'aux rets. C'est malheureusement ce qui est arrivé cet automne, et je n'ai à accuser qu'une bien faible capture comme on va le voir: il y avait beaucoup plus de mâles que de femelles, ce qui est rare. Les stations de pêche avaient été fixées, comme précédemment, sur les rivières suivantes: Musquodoboit et Chezzetcook, dans le comté d'Halifax, et Ouest, Est et Centre, dans le comté de Pictou. On y a pris:

Rivières.	Mâles.	Femelles.	Nombre d'œufs cueillis.
Musquedoboit	65	25	300,000.
Chezzetcook	8	12	100,000.
Ouest	10	25	300,000.
Est	5	12	150,000.
Milieu	3	4	50,000.
Total	91	78	900,000.

J'ai le plaisir de constater que la condition des œufs est exceptionnellement bonne. Jusqu'ici les pertes ont été très légères, et comme les embryons sont très visibles, je puis en toute confiance prédire une éclosion heureuse.

Les auges n'étant remplies qu'à moitié, j'ai encore de la place pour des œufs de truite saumonée et de poisson blanc que vous voudrez bien, je l'espère, nous permettre de demander à nos piscifactures de l'ouest. Je suppose que ces œufs nous seront envoyés aussitôt que le transport pourra s'effectuer sans danger.

Je dois ajouter, avant de terminer, que la piscifacture est en bon état et qu'elle n'exigera pas de dépenses extraordinaires pour l'année prochaine.

A. B. WILMOT,
Directeur de la piscifacture de Bedford.

4.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DUNK.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement en 1887. Comme je l'ai déjà dit, nous avions, le printemps dernier, 500,000 alevins qui ont été distribués dans les rivières suivantes :—

Rivière Dunk	100,000
Rivière Wilmot	80,000
Lac Nord	50,000
Rivière Johnson	50,000
" Ouest	50,000
" à la Truite, (lot 10)	30,000
" à la Truite, New-London	30,000
" Tyne Valley	30,000
" de Sable	30,000
" Crapaud	30,000
" Tyron	10,000
" de l'Inspecteur	10,000
Total	500,000

Tous ces alevins ont été déposés en bonne condition.

Je regrette de dire que nous n'avons pas eu un complet approvisionnement d'œufs cette année : nous n'avons réussi à nous procurer que 230 poissons reproducteurs, 150 femelles et 80 mâles ; les femelles nous ont donné 1,000,000 d'œufs très sains. Une grande partie de la récolte d'automne se composait de pauvres poissons, les autres pesaient de 15 à 25 livres. Il a frayé autant de poissons dans la rivière qu'il en est venu dans le hangar de réception. Cela vient de ce que la digue, en se brisant, l'année dernière, a donné passage à un énorme volume d'eau qui a formé une grande frayère en aval de la piscifacture. De plus, il y avait d'autres frayères au pont et l'eau était si basse lorsque le saumon est monté, qu'il ne pouvait arriver au hangar de réception. Nous aurons, soit à déplacer les frayères ou à établir une trappe au pont, avant l'année prochaine. Pour ce moyen nous pourrions nous procurer assez de poissons reproducteurs pour fournir aux besoins de la piscifacture.

De partout il me vient des rapports que le poisson augmente rapidement, non seulement dans les rivières où nous avions déposé des alevins, mais encore dans plusieurs cours d'eau où il n'était pas entré depuis des années. Des bancs entiers ont pénétré dans les rivières Tryon et Crapaud, ainsi que dans plusieurs cours d'eau de l'ouest : ce qui prouve que le saumon augmente autour de l'île. Dans ces dernières années il en a été pris sur la côte beaucoup plus qu'autrefois.

Il a été très difficile de tenir la rivière à l'abri des braconniers l'automne dernier, attendu que les deux gardiens démissionnaires n'ont pas été remplacés. Le gardien Tucker est sur le point de quitter le service ; il devrait avoir un successeur avant l'automne prochain, si la rivière doit être protégée. On me dit que presque tout le saumon qui est entré dans la rivière Wilmot l'automne dernier a été tué au dard. Cette rivière a absolument besoin d'un gardien.

Je recommande fortement au ministère de défendre la pêche de l'anguille dans ces rivières, depuis le 1er octobre jusqu'au 1er décembre. Je suis d'avis que cette pêche de l'anguille a servi de prétexte pour prendre un grand nombre de saumons avec le dard. De plus, les allées et venues des bateaux qui font la pêche au dard effraient le saumon, car l'eau est très claire à cette époque.

J'ai fait exécuter des réparations générales dans la piscifacture et vernir toutes les auges. Plusieurs de ces dernières sont détériorées, et il faudra les remplacer pour les opérations de l'année prochaine.

La digue paraît être en bon état. J'ai fait placer une bonne quantité d'argile et de pierre dans la principale partie de la digue où il s'était produit des éboulis de terre.

Les œufs ont bonne apparence, et tout fonctionne bien dans l'établissement.

HENRY CLARK,
Directeur de la piscifacture de la rivière Dunk.

5.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

Pour me conformer à l'usage, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement en 1887.

Vers la fin du mois de septembre 1886, je me mis à l'œuvre pour capturer des saumons reproducteurs et cueillir des œufs. Le 5 octobre, j'atteignis le premier étang à saumon sur la rivière Tobique, et le 10 j'arrivai avec mes hommes aux étangs et frayères de la rivière Serpentine. De suite, je pus constater, à mon grand regret, qu'il y avait là très peu de saumons. Cette découverte n'était pas tout à fait inattendue, d'ailleurs, car en route les gens de l'endroit m'avaient fort peu encouragé, et ils sont bons juges en ces matières. Je ne pris que six saumons avant d'arriver au confluent de la rivière Serpentine.

Pendant toute la saison de 1886, je capturai 23 poissons, dont j'eus 52,000 œufs ; la plupart avaient en partie frayé.

J'ai vivement regretté de n'avoir pas mieux réussi, car cette expédition infructueuse nous a coûté autant de travail et autant d'argent que si nous avions recueilli un million d'œufs. Toutefois, ces œufs étaient de bonne qualité et ont donné une bonne proportion d'alevins.

Le 26 mars dernier je reçu par M. Charles Wilmot, de Newcastle, Ontario, 3,000,000 d'œufs de poisson blanc et 400,000 de truite saumonée, en excellente condition. Ces œufs ont produit, au printemps, une bonne quantité d'alevins qui, avec ceux de saumon, ont été disposés sans trop de pertes dans les lacs et cours d'eau mentionnés plus bas. Il est très difficile de transporter sans encombre des alevins aussi loin, particulièrement les alevins de truite saumonée, qui ne supportent pas les fatigues aussi bien que le saumon et le poisson blanc. Ces longs trajets entraînent aussi beaucoup de dépenses.

Distribution de poisson blanc.

Lac Long, comté de Victoria - - -	300,000
Lac du Portage " - - - -	300,000
" de la Prairie " - - - -	300,000
" de l'Esquif, comté de York - - - -	400,000
" Magaguadavic, comté de York - - -	400,000
" Chamcook, comté de Charlotte - - -	400,000
Total - - - -	2,100,000

Distribution de truite saumonée.

Lac Lakeville, comté de Carleton	50,000
" Debee " "	16,000
" de la Frontière, comté de Carleton	8,000
" Oromocto, comté de York	50,000
" Magaguadavic, comté de York	54,000
" Foster, comté de Charlotte	48,000
" de la Prairie, comté de Victoria	48,000
" Portage " "	30,000
" Webster Brow " "	20,000
Etang de Fraser " "	10,000
Total,	334,000

Distribution d'alevins de saumon.

Rivière Popelogan, comté de Charlotte	30,000
" Tobique, " de Victoria	10,000
" Saint-Jean " "	5,000
Total	45,000

Distribution totale, 1887.

Alevins de saumon	47,000
Alevins de truite saumonée	334,000
Alevins de poisson blanc	2,100,000
Grand total,	2,481,000

Après avoir distribué les alevins, je me procurai du vernis de paraffine, et je fis vernir les baquets, les auges et les autres appareils. La crue d'eau du printemps dernier a emporté quelques parties de l'aqueduc à la tête du conduit d'alimentation souterrain ; elle a aussi emporté une partie de la grande digue sur le ruisseau. Cette digue n'est d'aucune utilité pour l'établissement, car on ne peut prendre aucun poisson reproducteur dans la rivière pour le mettre dans le réservoir; néanmoins il faut ou reposer la digue ou en faire enlever la partie qui se trouve entre la porte et la jetée, afin que le cours de l'eau soit droit, et pour empêcher que la jetée soit encore endommagée.

Le 14 septembre dernier je partis pour les rivières Tobique et Serpentine, ayant reçu instruction d'essayer encore une fois de capturer du saumon et de cueillir des œufs pour l'établissement. Cette fois je réussis mieux. Je pris 167 saumons, 80 mâles et 87 femelles, qui me donnèrent 625,800 œufs.

J'ai observé des signes certains d'une augmentation dans le nombre des jeunes saumons qui retournent dans les rivières. Mes hommes ont pris l'automne dernier, une masse de jeunes saumons de quatre ans pesant de 6 à 8 livres, et plusieurs grills. Les bancs de sable et les battures, tout le long de la rivière, étaient remplis de saumoneaux. Il n'est guère possible de pêcher la truite sans prendre quelques-uns de ces petits saumons.

Je me permettrai de signaler un fait important que j'ai observé. Dix ou douze ans avant ma nomination au poste que j'occupe aujourd'hui, j'étais garde-pêche de ce comté, je faisais chaque année l'inspection des rivières fréquentées par le saumon, et dans tout cet espace de temps je ne sache pas qu'il ait été pris plus de un ou deux saumons à la mouche. Il y a plusieurs années, j'accompagnai le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, sir Edmund Head, et quelques amis dans le haut de la rivière Tobique, depuis Andover jusqu'à la tête du lac Tobique ; ces messieurs firent constamment la pêche dans ce long voyage en canot, et pas un seul saumon ne sauta. C'aurait

été une espèce de miracle, à cette époque, si on avait entendu dire qu'un saumon avait été pris à la mouche dans la Tobique. Aujourd'hui, que voit-on ? Depuis quatre ou cinq ans les amateurs de pêche à la mouche s'en donnent à cœur joie, et l'année dernière deux messieurs, le major Howe et M. Crain, gérant du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, ont pris 47 saumons en quelques jours, et ils n'ont pêché qu'à 7 milles en amont des fourches. D'après mon expérience et mes observations, j'ai la conviction intime que les alevins de notre piscifacture provenant des œufs reçus de Ristegouche et d'autres établissements, et déposés dans nos rivières, ont amené cet heureux état de choses. L'avantage résultant de la pêche du saumon à la mouche sur la rivière Tobique retourne au gouvernement du Nouveau-Brunswick, car la rivière a été affermée à des personnes qui m'ont prévenu que leur compagnie a l'intention de protéger les étangs à saumon et de m'empêcher de prendre des reproducteurs dans cette rivière. Cela va nous obliger à nous approvisionner dans le haut de la rivière Saint-Jean ou ailleurs, afin d'éviter tout conflit possible avec ces locataires. C'est pourquoi j'espère que le ministère des pêcheries va trouver moyen de remédier à la situation.

CHARLES McCLUSKEY.

Directeur de la piscifacture de la rivière Saint-Jean.

6.—PISCIFACTURE DE MIRAMICHI.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de cet établissement en 1887.

Dans l'automne de 1886, notre piscifacture contenait 1,020,000 œufs de saumon. L'éclosion a été heureuse, et les alevins ont été distribués, avec de légères pertes, dans les cours d'eau suivants :—

Rivière Miramichi Nord-Ouest	350,000
" " Sud-Ouest	200,000
Petite rivière Miramichi Sud-Ouest	300,000
Ruisseau de Stuart	50,000
Rivière Nipissiguit	20,000
Total	900,000

En outre, j'en ai placé 25,000 dans le ruisseau de Pierre, une source de la Miramichi Nord-Ouest. Ces alevins ont été fournis par la piscifacture de Ristigouche, à la demande de l'honorable Michael Adams, qui désirait introduire quelques saumons de la Ristigouche dans les eaux de la Miramichi.

Cette année, on a placé les alevins plus en haut des rivières qu'à l'ordinaire. Les pertes survenues dans la distribution ont été insignifiantes.

Au cours de l'été, quelques réparations nécessaires ont été faites aux digues de réception et d'alimentation, à la toiture et aux cheminées de l'établissement, et la bâtisse, peinturée à nouveau, présente une bien plus belle apparence. Suivant les instructions de M. Wilmot, j'ai fait placer dans la maison un certain nombre de nouvelles auges à éclosion, ce qui fait que la piscifacture pourra contenir 160,000 œufs de plus qu'auparavant.

J'ai commencé à capturer des reproducteurs le 5 septembre, et à la fin de la saison j'en avais 320. Sur ce nombre il y avait 190 femelles qui ont donné 1,300,000 œufs, soit une moyenne de 6,840 chacune. Ces œufs ont été placés dans les auges, et jusqu'ici la couvée se fait parfaitement.

Je constate avec plaisir que la capture des reproducteurs n'a pas été aussi difficile cet automne que les années dernières. Cela vient de ce qu'on avait augmenté le nombre des gardiens, et que, grâce à la surveillance active de ces derniers, les braconniers n'ont pas osé tendre leurs rets pendant la saison réservée ; de la sorte le saumon a pu arriver aux frayères.

ISAAC SHAESGREEN,
Directeur de la piscifacture de Miramichi.

7.—PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

Province de Québec.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

Je vous transmets mon rapport annuel sur la gestion et les travaux de cet établissement pendant l'année dernière.

On verra par mon dernier rapport que la piscifacture contenait 1,700,000 œufs à la fin de l'automne de 1886. Les œufs ont produit 1,550,000 alevins, dont 1,500,000 ont été déposés dans la Ristigouche et ses tributaires ; une grande partie des alevins ont été remorqués aux sources de la Kedgwick.

Les nouveaux chalans construits pour faire la distribution ont donné satisfaction. Les trappes sont disposées de façon à pouvoir être ouvertes pendant la remorque, et de cette manière les alevins sont graduellement déposés dans la rivière. Ce système permet de les disséminer sur un espace de vingt ou vingt-cinq milles en une journée. Il est hautement apprécié par les pêcheurs, les amateurs et ceux qui visitent la rivière ; tous s'accordent à proclamer que la pisciculture est le meilleur moyen de rétablir l'équilibre dans la production du saumon. Quelques 30,000 alevins ont été transportés à la rivière Miramichi et déposés dans le bras nord-ouest de cette rivière. Si le ministère a l'intention de continuer à placer des alevins de la Ristigouche dans les rivières Miramichi ou Ristigouche, je suggère que les œufs embryonnaires soient transférés le printemps à la piscifacture de Miramichi, car une fois éclos les alevins peuvent être déposés avec plus de sécurité dans les rivières auxquelles on les destine. De la sorte on court moins de risque de perdre des alevins dans de longs trajets, et le but que l'on a en vue est atteint à beaucoup moins de frais.

Approvisionnement de poissons reproducteurs.

Le rets du département fut tendu le 20 mai et captura pendant la saison, 160 saumons. Si j'avais reçu plus tôt l'ordre de prolonger les ailes de rets, et de le tenir tendu durant la saison réservée, nous aurions pris un plus grand nombre de poissons ; mais les instructions officielles ne me parvinrent que le 20 juin, et le premier banc de poisson, qui était aussi le plus considérable, avait déjà passé dans le haut de la rivière. Nous avons acheté des pêcheurs quelques 380 saumons; malheureusement un grand nombre de ces poissons succombèrent à des tumeurs fongueuses qui s'étaient formées dans les ouïes à la suite de blessures reçues pendant qu'on les sortait des trappes et qu'on les portait au réservoir. Les poissons blessés qui étaient encore propres à l'alimentation furent remis aux pêcheurs et payés aux frais du département. Le réservoir contenait 410 poissons lorsque vint le moment de la fraie. Ils nous fourniront 1,900,000 œufs. La fraie commença le 20 octobre et finit le 3 novembre. Les poissons se divisaient comme suit: 193 femelles et 210 mâles; 7 femelles ne donnèrent pas d'œufs, parce qu'elles avaient été blessées par les rets ; on les libéra avec tous les autres poissons qui avaient frayé.

Nous avons eu beaucoup de difficultés à manipuler le poisson et à transporter les œufs à la piscifacture. La rivière s'est congelée en plusieurs endroits avant la fin des opérations. Quelques œufs ont été perdus dans le transport, car il faisait très froid et les chemins étaient raboteux et gelés. A l'exception de cette perte légère, ce qui reste d'œufs sont en ce moment dans une très belle condition.

Moyens d'augmenter l'approvisionnement de reproducteurs.

En ce qui regarde l'importante question d'augmenter à l'avenir l'approvisionnement de poissons reproducteurs destinés aux opérations de l'établissement, je prendrai la liberté de signaler à l'attention du département les observations que je faisais à ce sujet dans mon rapport de l'année dernière. Si l'on ne donne suite à l'idée que j'émettais d'acheter une petite barge à vapeur qui servirait à réunir et à remorquer les reproducteurs de l'endroit où l'on en fait la capture jusqu'à l'établissement, il est inutile d'espérer une amélioration appréciable. Je signale aussi d'une manière toute spéciale, au département, l'importance d'affermer ou d'acheter certains quartiers de pêche qui sont en ce moment l'objet de négociations, afin de les mettre sous votre contrôle absolu et pour que nos employés puissent y faire la pêche d'une manière qui assure les plus heureux résultats. Dans l'état de choses actuel, une faible partie des poissons capturés dans les rets et qui nous sont fournis à l'entreprise meurent pour la raison que les pêcheurs ne savent pas les prendre avec tout le soin désirable. Même en payant très cher l'année dernière, nous n'avons pu nous assurer de l'approvisionnement nécessaire. La cote du saumon sur les marchés est si élevée et il existe une si forte concurrence parmi les marchands, que les pêcheurs ne se mettent pas en frais de nous procurer des poissons vivants.

Au mois d'août dernier, le surintendant Wilmot et moi nous sommes allés à une vingtaine ou une trentaine de milles dans le bas de la baie des Chaleurs, en aval de Campbellton, et nous avons examiné avec soin les rivages et les anses des deux côtés de la baie pour trouver, si possible, un emplacement sur lequel on établirait un réservoir d'eau salée dans une localité où le saumon pourrait être acheté en grandes quantités et où le réservoir serait toujours rempli d'une eau salée pure; de la sorte on éviterait la mortalité qui a sévi jusqu'ici parmi les poissons. Nous n'avons trouvé que deux endroits favorables: la rivière Lauseau, du côté sud, à cinq milles de la station Charlo, sur le chemin de fer Intercolonial, et le ruisseau de Phoces, sur le nord de la baie, à quinze milles en aval de Campbellton. Il y a, dans ces deux localités, des cours d'eau douce, et on pourrait y établir des réservoirs d'eau salée en construisant une petite digue; mais comme il n'y pas de station à saumon à trois ou quatre milles de l'endroit où se trouveraient les réservoirs, il serait à peu près impossible d'y transporter le poisson sans l'aide d'une barge à vapeur qui remorquerait les chalans. Aussi ces endroits ne constitueraient guère une amélioration sur le système actuel.

Le jeune poisson dans les réservoirs.

Huit ou dix mille alevins ont été déposés dans le réservoir construit l'année dernière sur les terrains de l'établissement. On les a nourris pendant l'été, mais il ne paraissent pas bien se développer, car on en a vu très peu au mois d'octobre lorsque le réservoir s'est congelé. Ce réservoir est alimenté par un conduit d'eau qui part de la piscifacture, et les petits poissons étaient nourris tous les jours ; mais j'ai très peu de confiance dans la tentative d'élever des alevins de saumon dans les réservoirs avec de la pâture artificielle.

Truite saumonée.

Au commencement du printemps dernier, je me procurai environ deux cents truites mouchetées que je plaçai dans une pêcherie construite pour elles à côté du réservoir à saumon. Pendant quelque temps ces truites parurent se porter assez bien, mais plus tard elles se couvrirent de fongosités, et les deux tiers en moururent. Cette maladie était le résultat de blessures que les truites avaient reçues dans les mailles des rets. Conséquence, nous n'avons pas eu d'œufs.

Observations générales.

La capture de saumons dans le ras de marée a été, en somme, égale à celle de 1886. Quelques stations n'ont pas aussi bien réussi, tandis que d'autres ont eu un plein succès. Les pêcheurs à la ligne ont fait plusieurs bonnes prises dans le haut de la rivière, mais en définitive cette pêche n'a pas été aussi bonne que l'année dernière. Ce résultat s'explique de deux manières :—1. Les premiers saumons sont entrés dans la rivière très à bonne heure et avant la fin de la crue des eaux. Ces saumons passent toujours très rapidement aux sources des différents cours d'eau avant l'arrivée des pêcheurs. 2. Nous avons eu un été exceptionnellement sec et chaud, ce qui fait que la rivière était très basse et avait une température si élevée que le poisson ne sautait par sur la mouche aussi bien que les années précédentes.

J'ai causé avec plusieurs des gardiens qui ont été employés sur les rivières à l'époque de la fraie et dont quelques-uns étaient postés à cinquante milles dans le haut de la Kedgwick. Ils rapportent que les rivières sont assez bien remplies de poissons reproducteurs. Cependant il y a eu une faible diminution qui s'accentuera davantage si l'on n'oblige les pêcheurs qui font la pêche aux rets dans le ras de marée, spécialement en aval de Dalhousie, à observer le règlement qui prescrit l'abstention depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin. Ces rets à enclos sont tendus dès l'ouverture de la saison de pêche et ils ne sont jamais levés avant sa clôture. Je recommande vivement au ministère de faire observer strictement la réserve du dimanche ; sans cela l'avenir de la pêche du saumon dans la baie des Chaleurs, pour les fins du commerce, sera sérieusement compromis.

ALEX. MOWAT,
Directeur de la piscifacture de Ristigouche.

PISCIFACTURE DE GASPÉ.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

Le rapport de l'année faisait connaître qu'il y avait alors 704,000 œufs de saumon dans les auges de l'établissement. Ils ont produit une proportion considérable d'alevins, les pertes survenues pendant l'hiver n'ayant été que d'à peu près 10 pour 100.

Les alevins ont éclos vers la fin du mois et le 1er juin, et il en est mort très peu.

Je commencai à les distribuer le 17 juin, et je terminai le 12 juillet. Ils ont été déposés dans les rivières suivantes :—

Rivière Dartmouth, en amont des chutes	200,000
do do en aval do	130,000
Rivière Saint-Jean	150,000
Rivière York	150,000
Total	630,000

Le rets affecté à la capture de saumons reproducteurs fut tendu le 9 juin et servit jusqu'au 30 juillet. Il y avait beaucoup de poisson dans le haut de la rivière, mais par suite de l'absence de pluie et de l'extrême limpidité de l'eau, on n'a pris que 105 poissons qui ont été placés dans le réservoir. Il en est mort un.

Manipulation du saumon.

Le poisson fut mis dans des chalans le 7 octobre ; une femelle jeta ses œufs le même jour. Les opérations furent continuées à partir du 13 octobre et finirent le 10 novembre.

40 femelles donnèrent chacune	12,000 œufs	480,000
20 do do	10,000 do	200,000
9 do do	8,000 do	72,000
1 femelle, rien		.....
Total		752,000

Ces œufs paraissent bien sains.

Réparations.

Des réparations nécessaires ont été faites au réservoir ; en enlevant les pièces de bois, on a constaté qu'elles étaient saines, à l'exception des poteaux. On en a posé de nouveaux et remis le réservoir en place après l'avoir rendu plus étanche. Un examen me fit découvrir que, par suite d'une défectuosité dans sa construction, la bâtisse commençait à céder. J'en avertis immédiatement M. Wilmot, le surintendant, qui me donna instruction de la renforcer, ce qui fut fait de suite, et elle va durer quelque temps encore. La digue d'amont, ou réservoir de réception, a été refaite presque complètement, et on la croit maintenant à l'épreuve des plus forts courants. La bâtisse aura besoin d'être peinturée l'été prochain pour la préserver contre l'action du temps.

PHILIPPE VIBERT.
Directeur de la piscifacture de Gaspé.

(9.)—PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur nos opérations de l'année dernière. Dans l'automne de 1886, notre établissement contenait 997,920 œufs ; ils ont produit 900,000 alevins qui ont été distribués dans les rivières et les lacs suivants :—

Rivière Sainte-Marguerite, Bras N. O.	190,000
do do do N. E.	140,000
do Saint-Jean	140,000
Petite rivière Saguenay	50,000
Rivière à Mars	90,000
do Jacques-Cartier	20,000
Lac de Mowat	100,000
Lacs de la Piscifacture	170,000
Total	900,000

Pendant le mois de juin, la température est restée exceptionnellement fraîche et favorable au transport des alevins à de grandes distances. J'ai le plaisir de constater que la distribution s'est opérée sans trop de pertes. Je regrette cependant d'avoir à dire que, malgré tout le soin et les mille précautions que nous avons prises pour transporter les alevins à la rivière Sainte-Marguerite—nous avons même porté les boîtes à la main à travers bois sur l'espace d'un mille—le président du Club Américain (qui a affermé la rivière) n'est pas satisfait et se plaint de nos opérations. Or, il est impossible de prendre plus de précautions que nous en avons prises, mes hommes et moi, pour veiller aux boîtes et changer l'eau quand il le fallait.

Un grand nombre de smolts, alevins que nous avions déposés dans le lac de la piscifacture, sont descendus à l'eau salée vers la fin d'octobre, lorsque la crue eut suffisamment gonflé le lac pour faire passer l'eau par-dessus les digues. C'est la seconde année que pareille chose se produit.

Je pense qu'il ne serait pas prudent de mettre une grande quantité d'alevins dans le lac de la Piscifacture le printemps prochain, car il est rempli de smolts qui les détruiraient. Les lacs Mowat sont en meilleure condition pour recevoir une grande quantité d'alevins. Ils sont plus vastes et ils offrent une issue par laquelle le jeune saumon peut se rendre à l'eau salée pendant l'été. J'ai très souvent visité les lacs Mowat, dans lesquels j'ai moi-même déposé des alevins au cours du printemps de 1886 et du mois de juin 1887; mais j'en ai fait une inspection très minutieuse l'automne dernier, et j'ai pris quelques-uns des alevins de la distribution de 1886 pour les examiner ; ils mesuraient cinq pouces de long, et il y en avait un grand nombre dans les deux lacs. Des centaines de personnes, en passant sur les bords de ces lacs pour se rendre à la rivière Bergeronne, ont vu le jeune saumon sauter. Comme il n'y a pas de truite dans les lacs Mowat, je considère que, alimentés par un splendide cours d'eau, ils sont extrêmement favorables à la réception des alevins de saumon ; ils ne se trouvent qu'à sept milles de la piscifacture, et ils se déchargent par un large ruisseau dans lequel les smolts descendent à la mer.

Nous déposerons probablement une grande quantité d'alevins dans ces lacs l'année prochaine.

Un grand nombre de grills sont venus dans l'anse de l'établissement l'année dernière. J'en ai pris deux pour les examiner ; l'un mesurait 13½ pouces de long et 9 pouces de circonférence, et l'autre 19½ x 13 pouces. Ils étaient dans une condition parfaite et gras.

La pêche du saumon à la ligne sur les rivières qui se déchargent dans le Saguenay, n'a pas été bonne. J'attribue cela au fait que l'eau était trop basse et trop claire. Je suis aussi porté à croire que le saumon est en grande partie dévoré ou chassé par

les marsouins, que l'on voit en quantités immenses depuis l'entrée du Saguenay jusqu'à la pointe Brûlée. Ce qui m'affermit dans la conviction que le saumon a été chassé du Saguenay, c'est qu'on en a vu en plus grand nombre qu'à l'ordinaire entre la pointe aux Bouleaux et la Malbaie. Quelques-unes des pêches en fascines établies entre la baie Sainte-Catherine et la rivière aux Bouleaux, qui ne sont pas faites pour capturer le saumon, en ont cependant pris un grand nombre l'année dernière.

Je n'ai réussi à prendre que 151 reproducteurs pour la piscifacture. Deux sont morts dans le cours de l'été, et il est resté 94 femelles et 55 mâles pour la manipulation. Les femelles ont donné 902,400 œufs, soit une moyenne de 9,600 chacune. C'est une moyenne plus faible que celle de l'année dernière, probablement parce que 10 des femelles étaient plus petites.

Les œufs ont été déposés dans les auges en bonne condition. A l'heure qu'il est, les embryons sont très visibles. La fraie a commencé le 22 octobre et s'est terminée le 11 novembre ; puis nous avons libéré les reproducteurs sans en perdre un seul.

Dans le cours de l'été, j'ai fait nettoyer la bâtisse, peinturer le dessus des auges et des réservoirs dans chaque étage, mettre une couche de vernis de goudron minéral dans les auges et les baquets, et réparer les bords de la digue.

La bâtisse a besoin d'une inspection minutieuse, et j'espère qu'elle sera faite l'été prochain. A tout événement, il faudra renouveler une partie des auges, le réservoir de l'étage supérieur et la dalle du premier barrage, et entourer la propriété d'une clôture neuve. Les digues sont encore dans une condition parfaite et retiennent bien l'eau.

L. A. CATELLIER,
Directeur de la piscifacture de Tadoussac.

10.—PISCIFACTURE DE MAGOG.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

Cette année, le lac Memphremagog n'a pas été mis à contribution pour nous fournir des reproducteurs ; nous avons pensé que les lacs d'en haut nous serviraient mieux. En conséquence, le 26 mars dernier, nous avons fait venir de Newcastle, Ontario, une certaine quantité d'œufs embryonnaires qui nous sont arrivés sains et saufs. Ils nous ont donné environ 675,000 alevins, qui ont été déposés dans les lacs Memphremagog et Massawippi, comtés de Stanstead et Brome, et dans le lac Orford, comté de Brome.

L'eau étant très froide l'éclosion des œufs a été exceptionnellement tardive, et les alevins n'ont pu être distribués que vers la fin de juin.

Je suis heureux de vous dire que j'ai reçu des lettres et des renseignements précis à bonne source qui me permettent de constater officiellement que le poisson blanc abonde maintenant dans les lacs Memphremagog, Massawippi, Mégantic, Brompton et Orford. Les gardes-pêche, les canotiers et les pêcheurs s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu autant de truite saumonée dans ces lacs, malgré le massacre qui s'en fait pendant la saison réservée, en dépit de la surveillance la plus rigoureuse. Une autre preuve que la truite saumonée augmente, surtout dans le lac Memphremagog, depuis que l'établissement de Magog fait des opérations de pisciculture, c'est que les vérons de toutes sortes ont disparu et que les pêcheurs sont obligés de recourir à la perche comme boitte.

Ce dernier poisson, la perche, avait été mis dans le lac Memphremagog quelques années avant l'établissement de la piscifacture de Magog, et le lac en était plein lorsque la truite saumonée y fut déposé. Cette dernière s'en est nourrie avec avidité, en sorte que la pêche diminue rapidement ; celle que l'on prend maintenant ne pèse pas plus qu'un quarteron, et on en a trouvé jusqu'à sept ou huit dans l'estomac d'une truite.

L'achigan, lui aussi, augmente constamment en nombre et en dimensions dans le lac Memphremagog, qui sera avant longtemps, l'un des meilleurs endroits du Canada pour la pêche à l'achigan.

Dans un an ou deux, on ne manquera pas de reconnaître la sagesse dont le gouvernement a fait preuve en établissant une piscifacture dans les townships de l'Est.

Avant de terminer, je dois prévenir le département que, malgré l'incessante vigilance des gardiens, nos lacs et nos rivières ne sont pas suffisamment protégés.

A. H. MOORE,

Directeur de la piscifacture de Magog.

11.— PISCIFACTURE DE NEWCASTLE.

PROVINCE D'ONTARIO.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de votre établissement pendant l'année dernière.

C'est pour moi une vive satisfaction de dire que les alevins provenant de nos opérations du printemps dernier ont été distribués en condition parfaite. Nous n'avons pas subi de pertes sensibles, malgré les longues distances qu'il nous a fallu franchir pour faire la distribution.

Voici comment cette distribution s'est faite :—

Truite saumonée.

Cobourg, lac Ontario	100,000
Whitby, do	100,000
Toronto, do	100,000
Brighton, do	100,000
Kingston, do	200,000
Kingston, do	100,000
Bowmanville, do	100,000
Newcastle, do	100,000
Ottawa, Musée	20,000
Station de Cobden, chemin de fer Canadien du Pacifique	50,000
Pointe de Sable, lac de Riley	50,000
Barrie, lac Simcoe	100,000
Orillia, do	50,000
Orillia, lac Coucheeching	50,000
Belleville, baie de Quinté	100,000
Halliburton, lac Kuskog	25,000
do lac Croche	25,000
do lac Drag	25,000
do lac à la Pierre Rouge	50,000
Wiarton, baie Georgienne	200,000
Levant, lac à la Truite	100,000
Welland, canal Welland	50,000
Mono Road, lac Alexandre	50,000
Toronto, lac Ontario	100,000
Hastings-Nord, lac de l'Aigle	25,000
do lac de Humphrey	15,000
do lac de Sweet	10,000
do lac de Livingston	15,000
do lac Lemable	25,000
do lac de Riddle	15,000
do lac Batoche	15,000
do lac de Bartlett	25,000
Grand total	2,090,000

Truite mouchetée.

J. Gilmore, Trenton	3,000
Juge Dartnell, Whitby	2,000
Robert Croft, Baltimore	2,000
George Neely, Dorchester	2,000
H. J. Shaw, Brantford	2,000
Geo. Montcrief, Petrolea	4,000
J. Davey, London	2,000
P. McCann do	2,000
P. J. Burk do	2,000
I. S. Leary, Freelton	2,000
W. J. Laton, Mapleton	2,000
J. Southerland, Woodstock	3,000
Musée des pêcheries, Ottawa	4,000
P. White, M.P.P., station de Cobden	4,000
Juge Wood, Stratford	4,000
J. Puddicombe, Baden	2,000
I. Puddicombe (les personnes ne sont pas venues chercher les alevins à la station ; destinés au *Guelph Fishing Club*).	3,00
I. Croft Hulme, Belleville	3,000
Wm. Robbins, lac Brewster	4,000
Archie Riddle, Hastings-Nord	5,000
E. G. Burk, Campbellford	4,000
Wm. McIntosh, Newcastle	4,000
En réserve à la piscifacture de Newcastle	5,000
Grand total	70,000

Poisson blanc.

Port-Hope, lac Ontario	200,000
Toronto do	300,000
Newcastle do	50,000
Newcastle do	50,000
Bowmanville do	50,000
Cobourg do	150,000
Belleville, baie de Quinté	500,000
Station Gilmore, lac Gilmore	20,000
Pointe au Sable, lac Riley	50,000
Grand total	1,370,000

Total de la distribution de Newcastle, 1887.

Alevins de truite saumonée	2,000,000
do truite mouchetée	70,000
do poisson blanc	1,370,000
Œufs embryonnaires expédiés à Magog, Québec	800,000
do do do Grand-Falls, N.-B.	400,000
do do do Bedford, N.E.	400,000
Grand total	5,130,000

Quelques changements très importants on été faits aux réservoirs de l'établissement dans le but de les rendre propres à l'élevage de la carpe et de l'achigan. Ils n'étaient pas assez profonds ; durant l'hiver, la glace y devenait si épaisse qu'elle absorbait la plus grande partie de l'eau, et le poisson était suffoqué. On a remédié à ce défaut en approfondisant les réservoirs de plusieurs pieds, et on a tout lieu de croire que la carpe et l'achigan pourront maintenant s'y développer à l'aise. Aussi, je demande avec instance au département de nous envoyer une bonne quantité de ces poissons. Il ne nous sera pas difficile de les propager assez pour en fournir aux différentes provinces.

L'établissement et tout ce qui en dépend sont en bon état. C'est pour moi un sujet de vive satisfaction de pouvoir dire que la nouvelle digue est forte et durable, car elle a résisté aux crues extraordinaires du printemps dernier, et j'ai pleine confiance qu'elle résistera à bien d'autres.

Ce qui suit fait connaître le nombre et l'espèce d'œufs placés dans la piscifacture l'automne dernier, et l'endroit de leur provenance :—

Œufs de truite saumonée, cueillis à l'île aux Tourtes -	1,500,000
" " " " à Wiarton - -	7,550,000
Œufs de poisson blanc, envoyés de Sandwich - -	2,000,000
Œufs de truite mouchetée, envoyés de Tadoussac - -	100,000
" " " obtenus des Etats-Unis - -	200,000
Grand total - - -	11,350,000

Le grand nombre d'œufs de truite saumonée déposés l'automne dernier représente plus que le double de la quantité précédente ; cela prouve que l'œuvre a mieux réussi que jamais. Une bonne partie de ce succès peut être attribué à la manière dont le capitaine Allan a rempli le contrat qu'il avait passé avec votre département pour capturer des reproducteurs à Wiarton, sur la baie Georgienne.

Une moitié au moins de ces œufs de truite saumonée devrait être bientôt transférée à quelque piscifacture de l'est, car nous n'avons pas assez de place ici pour en loger une aussi grande quantité.

Suivant les instructions que j'ai reçues, je joins ici un relevé des opérations quotidiennes à Wiarton. Cet état indique le nombre des reproducteurs manipulés, la quantité d'œufs cueillis, et donne des détails complets sur l'époque précise de la frai de la truite saumonée.

Des relevés de ce genre seraient sans doute d'une grande importance pour votre département ; ils lui serviront à trouver le temps qu'il convient le mieux de réserver pour ce poisson ainsi que d'autre qu'il est désirable de protéger.

ETAT faisant connaître les opérations quotidiennes du cueillage des œufs à Wiarton, pendant la saison de 1887.

Date de la levée des rets.	Nombre de rets levés.	Nombre de poissons qui ont été débarrassés de leur frai, puis libérés.		Nomb. de poissons qui ont frayé avant d'ent. dans l. rets et qui ont été libér.	Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les rets.		Nombre d'œufs cueillis.	OBSERVATIONS GÉNÉRALES.
		Mâles.	Femelles		Poisson blanc.	Truite saumonée.		
1er nov.	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Arrivés à Wiarton, 6 p m.
2 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Grand nombre de poissons dans les rets, mais trop mauvais temps pour lever les rets.
3 do ...	1	32	270	20	9	41	600,000	Ces poissons blessés avaient été dardés dans les rets.
4 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Mauvais temps. Impossible de lever les rets.
5 do ...	2	10	30	.....	1	5	100,000	Poissons à peine mûrs pour la fraie. Employé l'officier Shackleton à garder les rets.
6 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Dimanche. Beau temps toute la journée. Gros vent le soir.
7 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Expédié 3 boîtes d'œufs à Newcastle. Gros vent ; ne pouvons aller aux rets.
8 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Tempête de vent ; trop mauvais pour lever les rets.
9 do ...	1	40	300	90	2	11	800,000	Vent et froid. Le cap. Allan n'a pu encore tendre le rets n° 3, à cause du mauv. temps.
10 do ...	1	72	388	30	3	15	1,100,000	Beau temps ; neige. Œufs en abondance.
11 do ...		.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de poiss. mûrs d. les rets. Part. avec d œufs.
12 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Vent. Ne pouvons lever les rets.
13 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Dimanche. Beau temps.
14 do ...	1	89	298	42	.....	17	750,000	Temps modéré, mais froid.
15 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas levé le rets Pas de poisson prêt p. la fraie.
16 do ...	1	152	329	89	5	*37	800,000	*Ces poiss. ava'nt été pris au dard. Shackleton avait saisi à l'Ile du Nuage Blanc 300 poissons qu'on dit avoir été pris d. nos rets à parc.
17 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Mauvais temps. Ne pouvons lever les rets.
18 do ...	1	49	387	67	2	21	1,000,000	Partons avec des œufs. Encore environ 2,000 poissons dans les rets, mais ils ne sont pas mûrs pour la fraie.
19 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Poissons pas mûrs. Grande rareté de mâles.
20 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Dimanche. Il tombe 3 pcs de neige env Froid.
21 do ...	1	37	333	83	.....	24	650,000	Beau temps. Grand nombre de poissons pas encore mûrs.
22 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Gros vent. Ne pouvons aller aux rets.
23 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do do do
24 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do do do
25 do ...	1	21	309	117	1	9	950,000	Levé un rets et libéré tout le poisson. Il y en avait plus de 700 qui n'étaient pas mûrs pour la fraie.
26 do ...	1	13	183	47	.....	15	500,000	Très froid et gelée. Mauvais temps.
27 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do do do
28 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Ne pouvons lever les rets. do
29 do ...	1	19	112	37	1	14	300,000	Libéré tout le poisson des rets. Libéré plus de 600 beaux poissons qui n'étaient pas encore mûrs pour la fraie. Très froid.
30 do ...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Quittons Wiarton. Opérations terminées.
	...	534	2,940	622	24	209	7,550,000	

Il y a ici un grand nombre de truites saumonées qui frayent après le 1er décembre, mais la plupart frayent entre le 10 et le 25 novembre.

Certains pêcheurs et poissonniers qui ont des intérêts directs dans le commerce de ce poisson, se plaignent de la saison réservée actuelle (tout le mois de novembre) ;

mais tous ceux qui sont intéressés au maintien des pêcheries reconnaîtront la sagesse dont votre département a fait preuve en fixant cette période.

Si elle est bien observée, et avec le grand nombre d'alevins qui sont annuellement déposés dans plusieurs des rivières importantes du pays, on peut s'attendre à une amélioration sensible dans la condition de ce poisson commercial.

Au mois de septembre, je reçus du surintendant de la pisciculture instruction d'inspecter les fonds de pêche qui se trouvent près la barre de l'île aux Tourtes, lac Ontario, afin de m'assurer si un ou plusieurs rets à enclos ne pourraient pas y être tendus sans danger pour capturer et retenir des reproducteurs jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour la fraie—comme la chose s'est pratiquée à Wiarton pendant plusieurs années.

Pour mieux remplir ma mission, je me fis accompagner par le capitaine Allan, un homme ayant une grande expérience dans la pêche aux rets à enclos. Nous passâmes plusieurs jours à examiner le voisinage de l'île aux Tourtes, ainsi que les baies de l'île au Loup, entre l'île du Fer-à-Cheval et la pointe à l'Ours ; mais partout nous avons à peine pu trouver un pouce carré de fond d'argile ou de sable. Avec une perche de 45 pieds de long, à laquelle nous avions attaché une barre de 6 pieds, nous avons sondé en plusieurs endroits ; mais, chose étrange, nous n'avons pas trouvé une verge d'argile ou de sable ; tout le fond de cette partie du lac, sur une distance de plusieurs milles, paraît être de roche solide. Il serait donc impossible d'y enfoncer des piquets. Comme les tempêtes de l'automne sont extrêmement violentes, il serait très dispendieux et imprudent d'y tendre des rets à enclos.

En ce moment les œufs ont bonne apparence, sauf les œufs de truite mouchetée qui nous sont venus des Etats-Unis, et dont un grand nombre ont éclos prématurément, sans doute sous l'effet de la température trop élevée qu'ils ont subie dans le wagon de chemin de fer pendant le transport.

Je me permets de recommander à votre département de voir à ce que les commandes d'alevins nous soient envoyées de bonne heure ; cela épargnerait beaucoup de misères à nos employés et de mécontentement à ceux qui en demandent, et qui semblent croire que nous pouvons leur en fournir en toutes saisons, ignorant sans doute que tous les alevins doivent être libérés vers le milieu de juin au plus tard.

CHARLES WILMOT,
Directeur de la piscifacture de Newcastle.

(12.)—PISCIFACTURE DE SANDWICH.

PROVINCE D'ONTARIO.

Rapport du directeur sur les opérations de 1887.

J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les opérations de pisciculture du poisson blanc et du doré qui ont été faites sous ma direction dans cet établissement, l'année dernière.

Mon rapport du mois de décembre dernier faisait connaître que j'avais cueilli et placé dans la piscifacture 46,000,000 d'œufs de poisson blanc. De cette quantité d'œufs j'ai eu 31,500,000 alevins, et j'ai transféré 7,500,000 œufs embryonnaires à d'autres établissements. Suivant des instructions reçues, les alevins ont été distribués comme suit le printemps dernier :—

Ile du Bois-Blanc	2,000,000
Ile de Pierre	2,000,000
Etangs de Gauthier, rivière Detroit	1,000,000
Ile de la Bataille do	1,000,000
Etang de Jolley do	1,000,000
Ile Pelée, lac Erié	2,000,000
Leamington do	1,500,000
Kingsville do	1,000,000
Colchester do	1,000,000
Baie aux Tourtes do	2,000,000
Pointe de la Barre do	3,000,000
Lac Huron	2,000,000
Lac Sainte-Claire	1,000,000
Port-Stanley, lac Erié	1,000,000
Hamilton, lac Ontario	2,000,000
Niagara do	2,000,000
Œufs embryonnaires expédiés à d'autres piscifactures	7,500,000
Total des alevins	39,000,000

Les alevins étaient en bonne et saine condition lorsqu'ils furent placés dans ces eaux, et j'espère en avoir de bonnes nouvelles d'ici à quelques années.

Après avoir débarrassé la piscifacture de tout le poisson blanc, je la préparai à recevoir des œufs de doré, et je réussis à m'en procurer 32,000,000 des stations de pêche suivantes :—

Weiss Frères, lac Huron	9,000,000
Station de Loiseau's, lac Huron	10,000,000
Hitchcock et Stread, lac Huron	13,000,000
Total	32,000,000

Ces œufs m'ont heureusement donné 25,000,000 d'alevins de doré qui ont été distribués d'après instructions, comme suit :—

Lac Huron	3,000,000
Lac Sainte-Claire	5,000,000
Rivière Sainte-Claire	3,000,000
Baie aux Tourtes, lac Erié	5,000,000
Rivière Détroit, près la piscifacture	9,000,000
Total	25,000,000

Dans mon rapport de l'année dernière, je suggérais au département d'établir un moulin à vent muni d'une pompe et d'un réservoir près les fonds de Loiseau, sur le lac Erié. Cette recommandation a été suivie, et nous avons eu 7,000,000 œufs de plus.

Le moulin à vent et la pompe ont alimenté d'eau fraîche le grand réservoir dans lequel nous avons mis le doré capturé avant d'être mûr pour la fraie.

D'après les rapports reçus de différents pêcheurs, je suis heureux de dire que l'augmentation dans la capture du petit doré a été très appréciable cette année, et qu'on en a donné unanimement tout le crédit à la piscifacture de Sandwich.

Station de D. Reaume, île de Pierre.....	25,000,000
" de Mckee, île du Bois-Blanc.....	15,000,000
" de C. W. Gauthier, île de la Bataille.....	10,000,000
	500,000,000

La capture du poisson blanc, cet automne, a de beaucoup dépassé celle de l'année dernière, et un fait remarquable c'est qu'une grande partie de la capture se composait de jeunes poissons, ce qui prouve que l'œuvre de la piscifacture n'est pas vaine. La chose, d'ailleurs, est attestée par plusieurs lettres que j'ai reçues et que j'annexe à mon rapport. (*Voir* p. 16.)

WILLIAM PARKER.

Directeur de la piscifacture de Sandwich.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES

NOMMÉS PAR

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL

LE 4 JUILLET 1887,

ET CHARGÉS D'ÉTUDIER LES

PÊCHERIES DE HOMARD ET D'HUITRES DU CANADA.

(AVEC ANNEXES.)

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

RAPPORT SUR LES PECHERIES DE HOMARD DU CANADA.

SHÉDIAC, N.-B., 7 novembre 1887.

A l'honorable G. E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Les commissaires nommés par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 4 juillet 1887—Messieurs Edward Hackett, de Tignish, comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, président ; Alfred Ogden, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ; W. B. Deacon, de Shédiac, garde-pêche du comté de Westmoreland, province du Nouveau-Brunswick ; et John Hunter Duvar, inspecteur des pêcheries de la province de l'Ile du Prince-Edouard—et chargés d'étudier les pêcheries de homard et d'huîtres des provinces maritimes du Canada, ont l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet de la pêche du homard.

Les commissaires se sont appliqués à puiser aux sources les plus sûres, dans toutes les provinces, les renseignements qui pouvaient se rattacher, directement et indirectement, à l'objet de leur mission, et ils ont consigné par écrit les données obtenues en conversant avec les personnes les plus compétentes en ces matières. Une bonne partie de ces données étant étrangères à la question principale, les commissaires en ont élagué tout ce qui n'avait pas trait à cette dernière, et ils ont fait un " Précis des témoignages " recueillis dans les quatre provinces des bords de l'Atlantique :—la côte sud inférieure de la province de Québec, y compris les Iles de la Madeleine ; la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton ; les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. Ces témoignages ont été transcrits et ils sont reproduits aux annexes I, II, III, IV, V et VI du présent rapport.

PÊCHE DU HOMARD.

Les commissaires sont pénétrés de l'importance de l'enquête qu'ils ont été chargés de faire; ils n'ignorent pas qu'elle aura pour résultat immédiat de soulever la question de savoir si le Canada doit continuer ou non à recevoir pendant trois ans ou plus les deux millions de piastres qui nous viennent de l'étranger, c'est-à-dire s'il doit mettre un terme aux opérations de nos fabriques de conserves de homard, ou les laisser continuer à exploiter cette pêcherie. Ci-suivent, au sujet de la production du homard, des tableaux—incomplets pour les années antérieures à 1873, parce que nous n'avions pas les livres bleus, et pour 1887, parce que tous les relevés de cette année ne sont pas encore rendus publics—d'après lesquels on peut se faire une idée assez juste du rapide développement qu'a pris cette branche des industries canadiennes.

STATISTIQUE de la production des fabriques canadiennes de conserves de homard :

En l'année 1873	il a eté préparé	en Canada	4,864,998	boîtes de 1 lb.
1874	do	do	8,117,221	do
1875	do	do	6 514,380	do
1876	do	do	5,373,088	do
1877	do	do	8,090,569	do
1878	do	do	10,714,611	do
1879	do	do	10,244,329	do
1880	do	do	13,105,072	do
1881	do	do	17,490,523	do
1882	do	do	16,853,730	do
1883	do	do	13,564,020	do
1884	do	do	15,933,283	do
1885	do	do	17,304,038	do
1886	do	do	16,434,421	do

sans compter l'exportation de 8,662 homards vivants.

Ce tableau ne fait pas connaître la grande augmentation que les quantités spécifiées ont amenée dans le nombre d'hommes, de bateaux et de trappes nécessité par cette importante exploitation.

L'Ile du Prince-Edouard n'a contribué cette année, en 1887, que pour 2,000,000 de boîtes environ, contre 3,619,780 en 1886. Plus de la moitié des fabricants ont dû fermer leurs portes vers le milieu de juillet parce que le homard manquait.

DÉTAILS DE LA TABLE PRÉCÉDENTE.

—	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb
	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
Nouveau-Brunswick	1,387,700	2,180,504	1,752,046	1,416,357	1,988,974	2,759,711	4,013,939	4,734,331
Nouvelle-Ecosse	3,462,298	5,612,545	4,524,122	3,318,726	4,982,026	5,574,092	3,182,276	4,082,140
Ile du Prince-Edouard	None reported.	69,264	151,248	362,676	663,900	1,649,800	2,272,825	3,551,050
Québec	15,000	254,908	115,964	245,335	455,669	731,008	775,289	737,551
Totaux	4,864,998	8,117,221	6,514,380	5,373,088	8,090,569	10,714,611	10,244,329	13,105,072

—	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb
	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Nouveau-Brunswick	5,421,050	5,916,575	4,042,954	5,662,072	5,236,252	4,661,812	2,630,559
Nouvelle-Ecosse	4,895,692	4,965,477	4,870,339	5,146,273	6,805,340	7,206,347	6,688,923
Ile du Prince-Edouard	6,312,865	5,198,720	3,854,573	4,336,655	4,389,189	3,6[illegible]6,780	2,048,411
Québec	860,916	772,958	606,154	788,283	872,257	949,482	857,098
Totaux	17,490,523	16,853,730	13,364,020	15,933,283	17,303,038	16,434,421	12,224,991

NOTE.—La statistique des conserves pour l'année 1887 a été insérée par le département des pêcheries, après réception du rapport de la commission.

COMMERCE DE HOMARD VIVANT.

A part les quantités de homard mis en conserves dont le chiffre est donné plus haut, le tableau suivant fait connaître la quantité de crustacés vivants qui ont été exportés. On ne manquera pas d'observer que cette exportation a pris des proportions qui constituent un véritable danger pour la pêcherie elle-même.

—	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Nouvelle-Ecosse	1,938,000 lbs.	.....	.....	1,120,000 lbs.	2,493,960 lbs.
" valeur vendue aux semaques	.....	$9.928.00	1,752,000 lbs.	325,000 " $21,426.00	1,718,000 " $21,811.00
Nouveau-Brunswick	1,944,000 lbs.	1,850,000 lbs.	3,418,000 lbs.	6,222,000 lbs.	8,580,000 lbs.

NOTE.—Les chiffres de la consommation locale et de l'exportation de homards vivants, en 1887, ont été fournis par le département des pêcheries, et ils donnent le résultat suivant:—De la Nouvelle-Ecosse, 10,984,296 livres; du Nouveau-Brunswick, 7,300,000 livres.

Relativement au 1er paragraphe de la communication adressée par Votre Honneur au Conseil privé le 30 juin 1887, les commissaires doivent dire que toutes les côtes des provinces maritimes, y compris les îles de la Madeleine et à l'exclusion du haut de la baie de Fundy, forment tout un fond de pêche au homard. En certains endroits spécialement favorisés, on trouve le homard en plus grande abondance, mai il peut être pêché partout sur l'Atlantique canadien: il arrive des eaux profondes en moins de quarante-cinq* jours d'une date donnée au printemps, selon la saison et la localité, et il fraie dans les trente jours qui suivent la mi juillet. Il est venu à la connaissance des commissaires que des homards de bonnes dimensions fréquentent aussi les côtes d'Anticosti et du Labrador, mais l'absence de havres a empêché jusqu'ici la pêche d'être exploitée avec succès dans ces localités.

Les commissaires partagent l'opinion de Votre Honneur que "la pêche du homard, dans les provinces maritimes, est exploitée dans des proportions qui dépassent la production naturelle du crustacé, et que si des mesures rigoureuses ne sont pas adoptées soit pour prohiber la pêche totalement pendant un certain nombre d'années ou pour restreindre la capture, cette pêcherie de grande valeur sera bientôt anéantie, comme cela est arrivé sur les côtes du Maine et du Massachusetts."

Voici un tableau qui donne la valeur des fabriques, de l'outillage, des navires et bateaux qui sont employés dans l'exploitation de la pêche du homard.

—	Valeur des fabriques.	Valeur des trappes.	Navires, semaques, bateaux, bacs.	Valeur totale.
	$	$	$	$
Nouvelle-Ecosse	171,671	81,758	70,579	324,009
Nouveau-Brunswick— 168 fabriques, 139,256 trappes, 1,000 bateaux	147,950	132,603	8,000	288,553
Ile du Prince-Edouard 132 fabriques, 969 bateaux, 125,000 trappes	130,000	100,000	7,500	237,500
Québec et golfe, fabriques et outillage	.....	.....	.....	92,285
Iles de la Madeleine, 18 fabriques et outillage	.....	.....	.....	18,000
Total	.....	.....	.....	960,347

* Le commissaire Duvar met "trente" au lieu de "quarante-cinq."

Soit une valeur de $449,621 pour les constructions, et de $314,361 pour les trappes, ainsi que déterminée par les propriétaires. Or, ces chiffres sont de nature à induire en erreur. A part un petit nombre d'établissements de première classe valant chacun de $3,000 à $5,000 avec tous les accessoires modernes dont ils sont pourvus, les fabriques de conserves de homard sont des bâtiments peu coûteux construits en simples planches sur la grève, sans autres accessoires qu'une table ou deux, un foyer et une cheminée en briques et une chaudière en métal, et impropres à d'autre fin qu'à la salaison du poisson. Mis aux enchères sans le fond de pêche protégé par l'Etat et qui en fait partie, aucun de ces établissements ne rapporterait la moitié du prix auquel il est évalué. On peut donc, sans crainte de se tromper, fixer la "valeur des fabriques de conserves de homard" à la moitié du chiffre ci-dessus, c'est-à-dire $225,000 au lieu de $449,621. Quand la fabrique ne sert plus, les planches sont transportées ailleurs pour construire des granges, en sorte que les matériaux ne sont pas totalement perdus. Les dories, lorsqu'ils ne servent plus à la pêche du homard, peuvent être employés pour faire la pêche à la ligne pas bien loin du rivage. De même, l'estimation de $314,361 pour trappes à homard est trop élevée. Dans les premiers temps de la pêche au homard, une trappe faite à la main coûtait 80 centins; aujourd'hui elle coûte beaucoup moins. En portant à 450,000 le nombre des trappes en usage et en les évaluant, neuves, à 50 centins chaque, l'estimation des trappes ne dépasse pas $225,000, avec $50,000 en plus pour cordages et ancres à jet. Nous ne connaissons pas exactement le nombre des fabriques de conserves de homard, mais les données en notre possession nous permettent de le porter à 500; ils ont collectivement 900 trappes, 2,000 bateaux, et emploient, sur l'eau et à terre, 5,000 bras, hommes et femmes, qui gagnent, les hommes, $95, et les femmes, $45 par saison de pêche. Il ne faut pas oublier que l'emploi constant de 2,000 bras dans les établissements de homard pendant trois mois de l'année diminue d'autant le personnel engagé à l'exploitation de la pêche à la morue.

Une des principales questions posées aux témoins par les commissaires a été celle-ci : Que deviendraient les hommes actuellement employés à la pêche du homard si les fabriques de conserves restaient fermées pendant trois ans ? Quelques témoins ont assuré qu'ils iraient aux Etats-Unis pour chercher de l'emploi à Gloucester ou ailleurs. Les autres témoins (qui aient exprimé une opinion) ont pensé qu'ils se livreraient à l'exploitation d'autres industries canadiennes, probablement à celle des pêcheries en eau profonde.

Une grande partie de ces témoignages mérite d'être lue.

Des questions importantes ont été posées aux témoins volontaires afin d'en obtenir les principaux renseignements sur l'augmentation ou la diminution du homard, etc. Ils ont aussi été invités à exprimer franchement leur opinion.

Voici un sommaire de la preuve :

Ile du Prince-Edouard.

Nombre de témoignages écrits	26
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans	12
" " " 1 ou 2 ans	3
" " " 1 an conditionnellement	1
" de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant septembre comme équivalent	14
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet	4
En faveur du bail, du permis ou fond de pêche	10
Opposés au bail, au permis ou fond de pêche	9
N'ont exprimé aucune opinion quant aux fonds de pêche	7
N'ont exprimé aucune opinion quant à la longueur du temps de la pêche	8
N'ont exprimé aucune opinion quant à la clôture absolue	1
Opposés a la clôture absolue	9

Nouveau-Brunswick.

Nombre de témoignages écrits	25
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans	16
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 1 an	1
Opposés à une clôture absolue	4
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche, maintenant	12
do do do pour l'avenir	1
Non en faveur d'une pêche alternative	1
N'ont exprimé aucune opinion quant à la clôture absolue	4
N'ont exprimé aucune opinion quant aux fonds de pêche	7
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant septembre comme équivalent	6
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet	6
Opposés à une saison de 2 mois	6

Les deux provinces du Golfe ensemble, N.-B. et I. P.-E.

Témoignages	51
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans	28
do do pendant moins de 3 ans	4
Opposés à toute clôture absolue	13
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche	23
Opposés au bail, permis ou fond de pêche	13
En faveur d'une pêche alternative	1
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec juillet en moins et septembre en plus	10
En faveur de 2 mois de pêche finisant le 15 juillet	10
Pas d'opinions sur la clôture, sur les fonds de pêche, sur une courte saison, sur rien de défini	0

Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton.

Témoignages	26
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans	3
do do pendant moins de 3 ans	3
do do pendant 1 an conditionnellement	0
Opposés à toute clôture	10
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche	3
Opposés à tout système de bail, permis ou fond de pêche	10
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant septembre comme équivalent	Pas d'opinion écrite, mais généralement en faveur.
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet	0
Opposés à la restriction de la saison de pêche à 2 mois	Tous
Pas d'opinion sur la clôture absolue (tous) ; sur les fonds de pêche (presque tous) ; sur une courte saison (presque tous)*	0

* Objection est faite à ceci par le commissaire Ogden (d'après son mémoire particulier).

Québec.

En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans (Gaspé)	1
Non en faveur du bail, permis ou fond de pêche (Gaspé)	1

Iles de la Madeleine.

Opposés à tout système de bail ou fonds de pêche comme ne convenant pas à ces îles	8
En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans	1

RÉSUMÉ DE TOUTES LES PROVINCES.

En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans	33
Contre la clôture absolue pendant 3 ans	28
En faveur d'un bail, permis ou fond de pêche	38
Contre le bail, permis ou fond de pêche	28
En faveur d'une courte saison finissant (disons) le 15 juillet	25
Contre une courte saison finissant (disons) le 15 juillet	26

Les points qui sont ressortis de la preuve sont les suivants :—

I. Si, oui ou non, les fabriques de conserves de homard doivent être fermées pendant un terme de trois ans, plus ou moins—disons 1889, 1890 et 1891 ; —avec un court espace de temps accordé à la pêche en 1888, jusqu'au 15 juillet ; et lorsque les fabriques recommenceront leurs opérations en 1892, elles seront restreintes à deux mois de pêche par année, et la taille réglementaire du homord devra être alors de 10½ pouces de long ?

II. Si cet arrangement n'est pas adopté par tout le Canada, par quelle partie du pays devrait-il l'être, aux mêmes conditions ?

Note.—Dans le cas d'une clôture absolue, *les pêcheurs devront conserver le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais de 10½ pouces de long, mais non pas de l'exporter ni de la mettre en conserves.*

III. Ou si la présente saison de pêche et les dimensions actuelles de 9 pouces de pleine longueur (ou de 10½ pouces), qui exigent l'emploi d'un gardien dans chaque fabrique, doivent être continuées, et si la loi actuelle doit être strictement mise en vigueur ?

IV. Ou si l'on doit continuer la saison de pêche telle qu'elle est maintenant, avec un repos d'un mois pendant la fraie, disons juillet, en y ajoutant septembre comme équivalent ?

V. Ou si la saison de pêche doit être restreinte à six semaines ou deux mois, et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet ?

VI. Si on n'adopte pas une courte saison devant clore à un jour donné, comme par exemple le 15 juillet, devrait-il alors y avoir des dates particulières pour des saisons réservées suivant les sections ? Et à quelle époque devraient-elles être fixées ?

Les divisions suivantes basées sur cette preuve, ont été suggérées :—que les pêcheries à homard du Canada soient divisées en trois sectioes, selon la latitude et les particularités locales, savoir :—

1. Suivant dans la direction de l'ouest la ligne de latitude nord 45° 30′ jusqu'à ce qu'elle touche les rives du comté de Guysborough, de là, le long de la côte sur la rive ouest du détroit de Canso, et suivant vers l'ouest la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec.

(Ceci couvrirait les Iles de la Madeleine, le Cap-Breton et l'Ile du Prince-Edouard.)

2. A partir du point où la latitude 45° 30′ touche le comté de Guysborough, le long de la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Halifax.

3. A partir de Halifax, les côtes méridionale et occidentale de la Nouvelle-Ecosse, et la côte orientale du Nouveau-Brunswick.

Et quelle différence dans les dates pour ces sections ?

VII. Si la protection aux emplacements des fabriques doit être donnée par affermage, licence ou répartition de fonds de pêche.

VIII. Pêche intermittente.

IX. Un meilleur personnel d'officiers de pêche.

X. Si des règlements spéciaux sont nécessaires pour les Iles de la Madeleine, ou si ces îles doivent être comptées avec Gaspé, Québec.

A ces points est ajouté celui de la prohibition absolue de la pêche du homard dans des lieux marécageux.

Les mesures jusqu'ici en vigueur pour protéger la pêche du homard sont : 1. Défense de paquer des homards ayant moins de 9 pouces de long, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules. 2. Défense de prendre des homards femelles en fraie, ou chargées d'œufs, ou à test tendre. 3. Une saison réservée, variant en date de vingt jours dans les différentes localités, pendant laquelle il est défendu de pêchr le homard ou de le mettre en conserves, savoir :

Saison de pêche depuis le 1*er avril jusqu'au* 1*er août* :

Dans la *Nouvelle-Ecosse*, comprenant parties des comtés de Cumberland et de Colchester, sur la baie de Fundy, et les comtés de Hants, King, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen, Lunenburg, Halifax, Guysborough, Richmond, Cap-Breton et Victoria.

Dans le *Nouveau-Brunswick*, comprenant partie du comté de Wetmoreland, sur la baie de Fundy, et les comtés d'Albert, Saint-Jean et Charlotte.

Saison de pêche depuis le 20 *avril jusqu'au* 20 *août* :

Dans la *Nouvelle-Ecosse*, comprenant les comtés d'Inverness, Antigonish, Pictou, et parties de Colchester et de Cumberland, sur le détroit de Northumberland.

Dans le *Nouveau-Brunswick*, comprenant partie du comté de Westmoreland et les comtés de Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche.

Dans l'*Ile du Prince-Edouard*, toute la province.

Dans *Québec*, toute la province, y compris l'*Iles de la Madeleine*.

On voit donc ainsi que pendant cinq mois moins dix jours la pêche et le paquage du homard se font dans quelques parties du Canada, période tout à fait trop longue, car elle couvre le principal mois de la fraie et du test tendre (de la mi-juillet à la mi-août). Pendant ce mois de relâche, la qualité du produit est si mauvaise que les paqueurs sérieux refusent de mettre leurs étiquettes sur les boîtes, car ils auraient honte de voir leur nom figurer sur le marché dans ces conditions. Le remède palpable serait de raccourcir le temps de la pêche et d'en exclure le mois de la fraie.

Les commissaires considèrent que le type minimum légal du homard ne devrait pas être de moins de neuf pouces de long, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules. Plus tard, à une époque favorable, il pourra être porté à 10½ pouces, type américain actuel.

Ils recommandent que l'article 19, sous-section 4, de l'Acte des pêcheries, soit modifié de façon à le rendre applicable aux pêcheurs,qui sont en réalité les premiers contrevenants en ce qui regarde le homard n'ayant pas la taille voulue et le homard chargé d'œufs, et qui cependant ne portent aucune responsabilité, mais prennent le plus petit homard capturé par leurs trappes et ont l'abjecte pratique de débarrasser la femelle de ses œufs et de la faire entrer dans le produit de leur capture comme homard ordinaire. L'article de la loi se lirait ainsi : A. 19, ss. 4, "* * * le propriétaire, possesseur, agent, locataire, occupant, associé, ou personne en charge, soit à titre d'occupant ou de serviteur *à terre ou sur mer* seront passibles, etc."

Il devrait être défendu de prendre du homard sous peine d'une amende, comme la chose a été recommandée pour les huîtres. Aujourd'hui les paqueurs se plaignent qu'on les tienne responsables des dimensions du homard et des œufs qu'il porte, tandis que cette responsabilité devrait retomber sur les pêcheurs.

Cette année, à l'Ile du Prince-Edouard, il fallait, paraît-il, 6 à 7 homards pour remplir une boîte de conserves.

Au Nouveau-Brunswick, à peu près la même quantité, ou un peu moins. Dans

la Nouvelle-Ecosse proprement dite, la quantité varie, suivant les localités, de 3½, 4½, 4¾ à 5; de 5¾ à 6 et de 6 à 7.

Dans les comtés de Yarmouth, Shelburne et Digby, il en faut 3½ pour remplir une boîte.

Au nord du Cap-Breton, de 5 à 5½, et au sud de 3 à 3½.

Il se vend comparativement peu de conserves de homard dans le pays. La plus grande partie en est exportée, comme on pourra le voir par les relevés de la douane qui ne sont pas encore publiés, mais qui le seront bientôt. Nos principaux marchés sont la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, et quelques autres pays. Un journal annonce qu'un marché très profitable vient d'être trouvé à Chicago, et qu'il va approvisionner l'ouest. M. James E. Grant, de Charlottetown, I. P.-E., a dernièrement envoyé à Londres des homards conservés dans leur carapace, et il espère réussir dans ce genre de commerce. Sur l'autorité de M. Isaac Mathers, de Halifax, N. E., un important exportateur qui s'occupe des produits d'une trentaine de fabriques de la Nouvelle-Ecosse, et qui s'y entend parfaitement en ces matières, il paraîtrait qu'une partie du produit de 1886 n'est pas encore écoulée. De plus, on affirme que la mauvaise qualité de l'article envoyé par une province est la cause que plusieurs épiciers de Londres ne veulent plus avoir rien à faire avec les conserves de homard canadiennes. En faisant du mois de la fraie une saison réservée, on aurait évité ces exportations d'un article inférieur.

Il ne faut pas songer à la propagation artificielle du homard. Quoi que, après quelques essais tentés avec soin en Angleterre, on soit parvenu à faire éclore des œufs de ce crustacé, l'impossibilité de trouver des enclos assez vastes pour fournir aux alevins une quantité suffisante de sa pâture microscopique, a rendu ces essais infructueux. Nous renvoyons Votre Honneur au rapport d'un "Débat sur la propagation artificielle du homard," qui a eu lieu devant la Conférence de l'Exposition Internationale des Pêcheries, à Londres, en 1883.

Les commissaires sont divisés d'opinion sur l'à propos d'émettre des baux ou licences, ou de répartir des étendues d'eau de manière à donner à chaque fabrique un fonds de pêche mesuré. Les membres de la commission qui sont opposés aux baux, licences ou répartitions, considèrent que les paqueurs eux-mêmes, spécialement ceux de la Nouvelle-Ecosse, ne demandent pas cette mesure qui, impuissante à protéger la pêcherie, provoquerait beaucoup d'opposition, de jalousie et de mauvais sentiments. C'est pourquoi ils recommandent qu'elle ne soit pas prise.

Les membres de la commission qui sont en faveur d'un système de baux, licences ou répartitions d'un lot de pêche à chaque fabrique, considèrent que ce système tendrait à limiter le nombre des fabriques et préviendrait ainsi les excès de pêche; et que ce serait un acte de justice envers les paqueurs légitimes de les protéger contre l'immixtion indue d'aventuriers dont le seul objet est d'obtenir le plus de homard possible, sans se soucier de l'avenir de la pêcherie. Ils considèrent en outre que la majorité des pêcheurs établis sur la côte du golfe, qui ont exprimé leur opinion en faveur de la répartition de fonds de pêche, est assez forte pour qu'on établisse un règlement général à cet effet dans toutes les eaux canadiennes. Cependant, ils ne voudraient pas rendre compulsoire la prise de lots de pêche définis, mais en feraient un recours volontaire contre toute ingérence sur les fonds de pêche. En d'autres mots, ils modifieraient l'article 17, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries, de manière à lui faire couvrir (s'il ne le fait pas maintenant) toute "ingérence indue" par "l'officier de pêche local" réglant "des différends entre individus au sujet de la position et de l'usage des engins de pêche," de manière à donner assez d'espace à l'emploi légitime d'un nombre défini de trappes sans qu'elles soient exclues de la mer ou dérangées par des pêcheurs marrons. Une légère somme de $5 et les frais de l'officier de pêche qui trace les lots de pêche, plus une taxe annuelle de $10 par 1,000 trappes, ne constituent pas une charge exorbitante et elles formeraient un fonds à même lequel on paierait un plus grand nombre de gardiens pour que la loi soit mieux exécutée.

Les informations que les commissaires peuvent obtenir pour s'assurer s'il est vrai que "la méthode actuelle de tendre et d'amorcer les trappes à homard est préjudiciable aux pêcheries de saumon, hareng et autres," sont peu nombreuses. M. T.

H. Townsend, de Halifax, qui, croyons-nous, a échangé des communications avec le département, est d'avis que les pêcheries de poisson flottant en reçoivent beaucoup de mal. Suivant lui, le homard, balayeur de mer, chasse la vermine marine, et lorsqu'il n'est pas assez nombreux pour cela, le hareng et le maquereau abandonnent cette partie de la côte. D'un autre côté, des renseignements pris sur la côte et dans le voisinage des rivières à saumon ont établi qu'il n'y a pas de récriminations générales à ce sujet. Bien que l'on puisse supposer en théorie que le fréquent halage des trappes à homard doive déranger le timide maquereau, et que la boitte gâtée doive être désagréable "au poisson d'eau nette" tel que les clupéoïdes, les scombéroïdes et les salmonidés, il existe si peu de preuves de la plainte que le verdict doit être : non prouvée.

Voir le témoignage de M. Townsend, annexe n° III.

Ci-suivent les opinions et recommandations des différents commissaires :

I.

COMMISSAIRE HACKETT, PRÉSIDENT HONORAIRE.

I. Clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années.

Après avoir examiné avec soin les témoignages donnés devant les commissaires sur ce point, et tenant compte des grands intérêts qui seraient influencés par une clôture complète des fabriques de homard dans les provinces visitées (la Nouvelle-Ecosse spécialement), je ne suis pas prêt à recommander que les fabriques restent closes pendant un certain nombre d'années.

II. Clôture des fabriques dans une partie du Canada.

Si on ne peut établir une clôture absolue pour tout le Canada, je suis positivement opposé à ce qu'elle ne soit établie que dans une partie du pays.

III. Saison actuelle et longueur du homard.

Je serais en faveur de changer la saison de pêche, mais de laisser à 9 pouces la longueur réglementaire du homard.

Je suis d'opinion qu'un officier bien salarié pourrait surveiller plus qu'une fabrique. Le département devrait voir à ce que la loi actuelle, ou toute autre qui lui serait substituée, fût strictement observée.

IV. Saison de pêche actuelle, avec relâche en juillet.

Je suis d'avis que le temps actuellement accordé à la pêche est trop long, et que dans l'intérêt de l'industrie il devrait être raccourci. Si la saison de pêche devait être continuée telle que maintenant, je recommanderais qu'il y eût relâche pendant la fraie, disons le mois de juillet.

V. Si la saison de pêche devrait être abrogée.

Je recommanderais que la saison de pêche fût restreinte à environ deux mois dans toutes les eaux canadiennes. La pêche devrait finir, pour toute l'année, avant l'époque de la fraie, soit entre le 1er et le 15 juillet.

VI. Différences de sections.

Je crois qu'on devrait faire exception pour le côté oriental de l'Ile du Cap-Breton, le côté méridional de l'Ile du Prince-Edouard, et une partie des côtes septentrionales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

VII. Au sujet d'une recommandation à l'effet que les pêcheries à homard du Canada soient divisées en trois sections, suivant la latitude et les particularités locales, savoir :—

1° Suivant dans la direction de l'ouest la ligne de la latitude nord 45° 30′ jusqu'à ce qu'elle touche les rives du comté de Guysborough, de là le long de la côte sur la rive sud du détroit de Canso, et de là dans la direction de l'ouest suivant la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec—ce qui couvrirait les Iles de la Madeleine, le Cap-Breton et l'Ile du Prince-Edouard.

2° Le long de la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Halifax.

3° A partir de Halifax, les côtes méridionales et occidentale de la Nouvelle-Ecosse, et la côte orientale du Nouveau-Brunswick,—

Le commissaire Hackett dit :—

Division des pêcheries à homard du Canada.

1° Je m'opposerais aux limites proposées pour cette division, car elles dérangeraient les changements suggérés pour les localités indiquées au n° VI.

2° Ce serait une bonne division. Deux mois de pêche; clôture le 1er juillet.

3° Même opinion que pour le n° 2.

VIII. Octroi de limites de pêche.

La majorité de ceux qui ont donné leur témoignage devant la commission se sont déclarés opposés à l'octroi de limites de pêche, pour la raison qu'il n'offrirait aucune protection à la pêcherie. C'est pourquoi j'opposerais toute proposition à cet effet.

II.

Le commissaire Ogden s'est abstenu d'exprimer son opinion personnelle.

III.

Le commissaire Deacon a fait connaître comme suit ses idées et ses recommandations :—

1. Convaincu que l'existence même de la pêche du homard au Canada dépend de mesures protectrices rigoureuses, et entretenant l'opinion que cette pêcherie a pour le pays une plus grande importance que les intérêts pécuniaires de la génération actuelle de pêcheurs et de fabricants de conserves, je voudrais que—

1. Les fabriques de conserves de homard, dans tout le Canada, fussent fermées pendant une période de cinq ans, commençant en 1889 et finissant en 1893;

2. Qu'il leur fût permis de fonctionner l'année prochaine, 1888, jusqu'au 15 juillet;

3. Et lorsqu'elles reprendraient leurs opérations en 1894, que la saison de pêche durât deux mois chaque année;

4. Et que la taille légale du homard pris alors fût de 10½ pouces, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules.

4. Que pendant la durée de la clôture, il fût permis de faire la pêche durant deux mois pour la consommation domestique;

9. Que l'époque de la pêche dans les différentes localités fût fixée, mais qu'il ne fût pas permis de prendre et d'exporter du Canada du homard ayant moins de 10½ pouces de long.

II. Voilà mon opinion formelle, et, après l'avoir exprimée, je crois inutile de me prononcer sur la question de savoir si l'on devrait continuer la saison de pêche actuelle en mettant la loi strictement en force, ou avec une relâche d'un mois, ou si la pêche devrait être limitée à six semaines ou un mois.

III. Quant à la division des pêcheries mentionnée à la page 9, j'approuve la première proposition, ainsi définie :—Partant du comté de Guysborough, Nouvelle-Ecosse, et longeant la côte sur le côté occidental du détroit de Canso, de là suivant dans

la direction de l'ouest la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec—comprenant le Cap-Breton, Antigonish, Pictou, le coté nord de l'Ile du Prince-Edouard, Kent, Northumberland, Gloucester, Ristigouche, Bonaventure, Gaspé et les Iles de la Madeleine ; et je suggère que dans cette section la pêche commence le 15 mai et finisse le 15 juillet, sujet, cependant, à plus ample examen en comité.

2. Présentement, je ne vois pas pourquoi la seconde section, telle que définie à la page 16, ne couvre que deux comtés, Guysborough et Halifax, puis que les comtés de la Nouvelle Ecosse qui se trouvent à l'ouest d'Halifax leur ressemblent en tout ce qui concerne la pêche du homard. Aussi, je suis d'avis que la seconde section devrait être comme suit: Partant du comté de Guysborough le long des côtes méridionale et occidentale de la Nouvelle-Ecosse et la côte orientale du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Guysborough, Halifax, Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis, King, Hants, Colchester, Cumberland, Charlotte, Saint-Jean et Albert, et dans cette section je proposerais, sujet à plus ample examen si on le juge nécessaire, que la pêche commençât le 1er mai et finît le 1er juillet.

Quant à la troisième section, telle que définie à la page 17, les comtés de Westmoreland et les parties septentrionales de Cumberland et Colchester et le côté sud de l'île du Prince-Edouard (afin d'avoir deux mois de pêche sans empiéter sur l'époque de la fraie), et je proposerais que la pêche y commençât le 25 juillet et finît le 25 septembre.

IV. Protection des limites de pêche en les mettant sous licence ou en affermant des fonds de pêche.

Comme ceci me paraît avoir une importance vitale pour l'avenir de la pêcherie, je recommande fortement l'affermage des fonds de pêche partout où il en sera demandé, sujet, bien entendu, à l'intérêt public et après mûr examen des demandes. Si la chose est impraticable, alors je recommande avec instance qu'une loi soit passée pour mettre à effet l'article 14, sous-section 11, et l'article 17, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries (1886), que le département a décidé ne pas être maintenant applicable à la pêche du homard.

V. En examinant les témoignages dont le secrétaire de la commission a fait un résumé qui est sans doute fidèle, on voit que dans le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard et Québec, l'opinion prépondérante est en faveur de la clôture pendant une certaine période, et de l'affermage des limites de pêche. Dans la Nouvelle-Ecosse, les témoignages sont si contradictoires et si peu dignes de confiance que je ne crois pas que l'on doive en tenir compte. Presque tous portent le cachet de l'intérêt personnel immédiat et dénotent une indifférence complète pour l'avenir.

IV.

Le commissaire Hunter Duvar fait connaître comme suit ses idées et ses recommandations :—

En premier lieu, parce que ce n'est pas une question de pain pour le peuple, mais qu'il s'agit de mettre un frein à une aventure mercantile pour assurer aux Canadiens de l'avenir leur juste part d'une matière brute qui devra abonder en tout temps dans les eaux canadiennes ;

En second lieu, parce que la pêche du homard, par suite d'excès, marche si rapidement vers son extinction, qu'une simple mesure palliative ne pourrait pas prévenir ce résultat fatal ;

En troisième lieu, parce que, sous un gouvernement central sage et fort, les intérêts individuels doivent céder le pas à l'intérêt général ;

En quatrième lieu, parce que l'esprit public paraît être en faveur d'une mesure radicale comme la clôture absolue, au lieu de demi-mesures:

Le commissaire Duvar recommande :

1. Que la pêche, la fabrication de conserves et l'exportation du homard canadien soient défendues pendant trois ans, 1889, 1890 et 1891.

2. Qu'une courte saison de pêche, du 15 mai au 15 juillet, soit accordée en 1888, —la longueur légale du homard étant, comme maintenant, de 9 pouces.

3. Que lorsque les fabriques recommenceront leurs opérations en 1892, la saison de pêche soit fixée du 15 mai au 15 juillet pour toutes les parties du Canada.

4. Que la taille réglementaire du homard soit alors et désormais de 10½ pouces, à l'exclusion des pinces ou tentacules.

5. Que les fabriques de homard soient obligées de prendre licence.

6. Que les fonds de pêche soient officiellement assignés aux paqueurs qui en demanderont la répartition (art. 17, ss. 5, de l'Acte des pêcheries).

7. Que le privilège d'approvisionner le marché local, mais non pas d'exporter ou de fabriquer des conserves, soit accordée aux pêcheurs pendant la clôture des fabriques.

II. Si le gouvernement jugeait que la clôture absolue est une mesure trop héroïque, le commissaire Duvar serait alors en faveur d'une saison de pêche uniforme pour toutes les parties du Canada, depuis le 15 juillet de chaque année, sans différences de dates ou sans privilèges spéciaux pour les diverses sections.

III. Mais, quant au n° II, il préférerait que, pendant une période donnée, la pêche et la fabrication de conserves de homard ne fussent permises que dans les années alternatives, pendant une courte saison de pêche de deux mois, comme il est dit plus haut, depuis le 15 mai jusqu'au 15 juillet,—toutes les fabriques devant suspendre leurs opérations le même jour, c'est-à-dire le 15 juillet de chaque année.

IV. Le commissaire Duvar n'approuverait pas de continuer la présente saison de pêche avec un mois de relâche, ni toute autre mesure qui donnerait plus de deux mois à la fabrication des conserves de homard.

Les commissaires ont ensuite mis au vote, *seriatim*, les différents points de la preuve résumés aux pages 9 et suivantes, et se sont prononcés comme suit :—

I. Que toutes les fabriques de conserves du Canada soient fermées pendant trois ans—1889, 1890 et 1891—avec, en 1888, une courte saison de pêche jusqu'au 15 juillet, et pas plus tard :—

Non—Hackett, président hon.
" Ogden, N.-E.
Oui—Deacon, N.-B., qui voudrait 5 ans.
" Duvar, I. P.-E., 3 ans.

2. Et que les fabriques, après la reprise de leurs opérations, soient restreintes à deux mois de pêche devant finir, chaque année, le 15 juillet.

(Cette question étant couverte par le n° 1, les commissaires n'ont pas voté.)

3. Et que la taille réglementaire du homard soit fixée à 9 pouces en 1888, et à 10½ pouces ensuite :—

MM. le président,	pour 10½ pouces	—Non.
Ogden	"	Non.
Deacon	"	Oui.
Duvar	"	Oui.

II. Que si la clôture absolue n'est pas adoptée pour tout le Canada, elle soit établie dans certaines parties du pays :—

MM. le président	—Non.
Ogden	Non.
Deacon	Non.
Duvar	Non.

2. Dans le cas d'une clôture absolue, les pêcheurs devront conserver le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais, mais non pas de l'exporter ni de le mettre en conserves.

Proposé, en amendement, "que les pêcheurs aient le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais:"

MM. le président—Oui.
Ogden Oui.
Deacon Oui.
Duvar Oui.

III. Que la présente saison de pêche et la présente taille réglementaire de 9 pouces soient continuées, et que la loi soit strictement mise en vigueur:

MM. le président—Oui.
Ogden Oui.
Deacon Non.
Duvar Non.

2. Que la taille règlementaire du homard soit de 10½ pouces, pleine longueur, à l'exclusion des pinces ou tentacules:

MM. le président—Non.
Ogden Non.
Deacon Oui.
Duvar Oui.

IV. Que la saison de pêche soit continuée telle qu'elle est maintenant, avec un repos d'un mois pendant la fraie, disons juillet, en y ajoutant septembre comme équivalent:

MM. le président—Non.
Ogden Non.
Deacon Non.
Duvar Non.

V. Que la saison de pêche soit restreinte à six semaineces et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet:

MM. le président—Non.
Ogden Non.
Deacon Non.
Duvar Non.

2. Que la saison de pêche soit restreinte à deux mois et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet:

MM. le président—Oui.
Ogden Non.
Deacon Oui.
Duvar Oui.

VI. Que s'il n'y a ni une clôture absolue ni une suppression générale le 15 juillet, il y ait des dates particulières pour les saisons réservées suivant les sections, et que ces dates soient telles que recommandées par le commissaire Deacon:

MM. Hackett Oui.
Deacon Oui.
Ogden Non.
Duvar Non.

VII. Qu'un système de bail, licence, ou répartition de fonds de pêche soit établi, garantissant à chaque fabrique qui pourra le demander un terrain de pêche proportionné au nombre de trappes employées:

MM. Deacon Oui.
Duvar Oui.
Hackett Non.
Ogden Non.

2. Qu'un honoraire annuel de licence, de $10 par 1,000 trappes, soit payé au gouvernement par toutes les fabriques en activité:

MM.	Deacon	Oui.
	Duvar	Oui.
	Hackett	Non.
	Ogden	Non.

Le commissaire Duvar suggère $25 par 1,000 trappes.

VIII. Que la pêche du homard ne soit permise qu'alternativement:

MM.	le président	Non.
	Ogden	Non.
	Deacon	Non.
	Duvar	Oui.

IX. Qu'un meilleur personnel d'officiers de pêche soit organisé, et que l'organisation de ce personnel soit laissée au département.

X. Que des règlements spéciaux soient adoptés pour les Iles de la Madeleine.

Proposé par M. Ogden, et adopté, que le paragraphe n° IX soit retranché.

MM.	le président	Oui.
	Ogden	Oui.
	Deacon	Oui.
	Duvar	Non.

N° X. Les commissaires sont unanimes à déclarer que des règlements spéciaux ne soient pas accordés aux Iles de la Madeleine.

Le tout respectueusement soumis.

Daté à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, le septième jour de novembre 1887.

EDWARD HACKETT, *président.*
ALFRED OGDEN,
W. B. DEACON,
J. HUNTER DUVAR, *secrétaire.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE A. OGDEN.

L'hon. Geo. E. Foster,
Ministre de la marine et des pêcheries.

Monsieur,—Nommé, par instruction du gouverneur en conseil portant la date du 4 juillet 1887, pour faire partie de la commission chargée d'étudier les pêcheries de homard et d'huîtres du Canada, j'ai l'honneur de vous dire que, tout en signant le rapport général de la commission, j'en désapprouve certaines parties, contre lesquelles j'ai enregistré mon vote. Je considère les changements suggérés si importants sous certains rapports, si dangereux pour l'avenir de ces pêcheries, et si injustes pour ceux qui ont placé des capitaux sérieux dans cette industrie, que je me sens forcé de soumettre l'exposé suivant à votre attention. Je ne diffère pas beaucoup de notre rapport général quant à la valeur, l'étendue, le nombre des fabriques, la main-d'œuvre, les capitaux, etc., se rattachant à la pêche du homard, mais je ne partage pas l'opinion exprimée par ce rapport en ce qui concerne les habitudes migratoires périodiques du crustacé. Je suis convaincu que le homard peut être pris en toutes saisons dans les provinces maritimes, lorsque la pêche n'en est pas entravée par la glace et le mauvais temps. La fraie commence vers le 1er juillet et se continue pendant six semaines, et il ne devrait pas être pris de homard dans cet intervalle. A l'appui de mon assertion, je me permets de vous renvoyer au témoignage de M. G. H. Gardiner, de Yarmouth, N.-E., un des exportateurs les mieux informés des provinces maritimes, qui dit :—"Le homard ne devrait pas être capturé après le 15 juillet, mais il devrait être permis de le prendre dès le mois de février pour l'exporter vivant." M. H. B. Cann, de la même ville, abonde pleinement dans le sens de M. Gardiner. M. D. Hatfield, aussi de Yarmouth, déclare que pour le commerce d'exportation il voudrait que la saison réservée durât depuis le 1er juillet jusqu'au 1er novembre.

Le commerce d'exportation du homard vivant est devenu si important, il a pris un développement si grand—d'après le rapport des pêcheries de 1886, la capture de la Nouvelle-Ecosse s'est élevée à $153,034.40 et celle du Nouveau-Brunswick à $128,700—que nous devons donner à ceux qui l'exploitent tout l'encouragement possible et tous les privilèges non incompatibles avec l'avenir de ces pêcheries. Les témoignages cités plus haut, d'autres encore, et l'expérience que j'ai acquise pendant près de trente ans dans la pêche du homard sur les côtes du Maine, du Massachusetts, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, me portent à recommander fortement que la saison de pêche, pour le homard vivant, s'étende du 15 février au 10 juillet. Les marchands de homard vivant demandent invariablement que la pêche soit permise aussi à bonne heure parce que dans l'hiver et au commencement du printemps le homard a beaucoup plus de valeur et rapporte sur les marchés du pays et de l'étranger de 6 à 10 centins la livre. Le principal marché étranger pour le homard vivant est Boston, et les lois du Massachusetts exigent que le homard mis en vente ait au moins 10½ pouces de long. Cette prescription qui empêche la capture du petit homard dans nos eaux et le fait qu'il s'en prend comparativement peu au commencement de la saison préviendront l'épuisement de nos pêcheries de homard si la saison de pêche est fixée entre les dates que j'ai mentionnées plus haut. Après avoir analysé avec le plus grand soin les témoignages recueillis par la commission dans les différentes provinces et dont la plupart concluent à ce que la pêche du homard commence au printemps aussi tôt que le temps le permettra et prenne fin vers le 10 juillet, je suis porté à recommander que la capture du homard destiné à la fabrication des conserves commence vers le 1er avril pour continuer jusqu'au 10 juillet, et que durant toute l'année, à l'exception d'une partie du mois de juillet et de tout le mois d'août, les pêcheurs aient la permission de prendre du homard pour la consommation domestique, mais non pour la fabrication de conserves ni pour l'exportation. Parmi les paqueurs et autres qui font des affaires sur les bords du golfe Saint-Laurent et qui ont été interrogés, j'en ai trouvé dix-huit qui étaient disposés à fermer leurs fabriques pendant un certain temps, quelques-uns trois ans, d'autres deux ans et d'autres un an, et j'en ai trouvé vingt qui étaient opposés à toute clôture quelconque. Sur la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, vingt-huit des principaux

industriels qui exploitent la pêche du homard, comme ceux des bords du golfe dont je viens de parler, ont été interrogés, et un seul s'est prononcé en faveur de la clôture des fabriques pendant un certain temps. Les vingt-sept autres ont été unanimes à déclarer qu'on ne devait pas suspendre les opérations de la pêche du homard en cette province.

En présence de ces témoignages, et tenant compte des capitaux considérables qui sont en jeu dans l'exploitation des pêcheries de homard des provinces maritimes, des grandes et coûteuses fabriques (spécialement dans la Nouvelle-Ecosse), des milliers de trappes et autres engins de pêche, de l'important outillage qui se détériorerait et deviendrait peut-être absolument sans valeur si les fabriques étaient fermées même pendant une courte période; tenant aussi compte du fait que les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont aujourd'hui employés pendant presque toute l'année se trouveraient pour la plupart sans ouvrage et seraient probablement forcés d'aller en chercher dans la république voisine—je demande avec instance que ces grandes ruches industrielles, qui font vivre une bonne partie de notre population des provinces maritimes, ne soient pas fermées en dehors de ce qu'on appelle la "saison réservée" annuelle.

Quant à la question de "l'affermage, licence ou répartition de fonds de pêche," je vois que 13 des témoins qui ont été interrogés dans le golfe Saint-Laurent sont favorables et 27 adverses à l'établissement d'un système d'affermage. Sur la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, un seul s'est déclaré en faveur de cette mesure et 27 se sont énergiquement prononcés contre. Devant ces opinions et considérant combien les pêcheurs, qui ont réellement des droits acquis sur nos pêcheries côtières, se trouveraient mal d'un pareil système et seraient avant longtemps à la merci des paqueurs, dont plusieurs, citoyens d'Etats étrangers, sont venus exploiter nos pêcheries après avoir épuisé celles de leur pays, et qui, par le système d'affermage monopoliseraient ces droits acquis de nos pêcheurs—je recommande fortement qu'aucun "système d'affermage, licence ou répartition de fonds de pêche" ne soit établi en ce pays. Pour prévenir l'inutile destruction du homard et l'épuisement de nos fonds de pêche, je recommande respectueusement que la loi actuelle qui fixe la taille réglementaire du crustacé à neuf pouces soit rigoureusement mise à effet. Je trouve correcte la taille spécifiée dans notre Acte des pêcheries, quoiqu'elle soit plus petite que celle qui a cours sur la côte américaine, car en plusieurs endroits nous avons moins de homard. L'essentiel, c'est que la loi soit bien exécutée; cela peut être fait à peu de frais par l'Etat et aura pour effet de supprimer de prétendues fabriques qui paquent du homard plus petit que ne l'exige la loi. Je suggère aussi qu'il n'y ait pas de distinction, quant aux localités, pour la clôture de la pêche du homard dans les provinces maritimes. Des côtes maritimes aussi étendues que celles de ces provinces, tout le long desquelles la pêche du homard peut être faite, rendent plus difficile d'établir des règlements qui conviennent à la fois à tous les intéressés; mais je suis d'opinion que, même en tenant compte des différences climatériques et géographiques qui existent, soit sur les bords du golfe Saint-Laurent ou de ceux de l'Atlantique, la saison de pêche devrait être la même pour tous, et qu'un règlement de ce genre n'affecterait pas sensiblement l'exploitation de cette pêche, une des plus grandes sources de richesse pour la population des provinces maritimes du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED OGDEN.

HALIFAX, N.-E., 15 octobre 1887.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES D'HUITRES AU CANADA.

SHÉDIAC, N.-B., 7 novembre 1887.

L'honorable GEO. E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Les commissaires nommés par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 4 juillet 1887—M Edward Hackett, de Tignish, comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, président honoraire; M. Alfred Ogden, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse; M. W. B. Deacon, de Shédiac, province du Nouveau-Brunswick; et M. John Hunter Duvar, du comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, remplissant les fonctions de secrétaire, ont l'honneur de faire rapport:

Les commissaires ont été chargés d'étudier les pêcheries de homard et d'huîtres des provinces maritimes du Canada, et d'offrir des recommandations pour la préservation et le développement de ces pêcheries.

Les pêcheries de homard du Canada font l'objet d'un rapport séparé, qui doit être, à l'heure qu'il est, entre les mains de Votre Honneur.

Les commissaires ont visité le plus grand nombre des huîtrières des quatre provinces baignées par les eaux du golfe Saint-Laurent, et ils ont pu s'assurer que les bancs d'huîtres vives sont bien plus étendus qu'ils ne se l'imaginaient, et que, s'ils sont judicieusement contrôlés, ils devront constituer un élément très important des ressources nationales du Canada.

La qualité des huîtres sur les bancs naturels des provinces maritimes varie beaucoup, selon la nature du lit des huîtrières, la profondeur et le caractère salin de l'eau, l'abri, la différence thermale et autres particularités naturelles.

Le long de la plus grande partie des bords du golfe Saint-Laurent, à l'est de Gaspé, on trouve des traces que les huîtres y existaient autrefois en immenses quantités, comme le prouvent les dépôts d'écailles d'huîtres mortes, dont quelques-uns ont jusqu'à vingt pieds de profondeur. En quelques endroits, mais pas partout, on pourrait replanter ou faire revivre ces huîtrières.

On explique ce dépérissement par l'envahissement de la mer sur les grèves mouvantes, par le déboisement des forêts qui ont changé les rivages, et par d'autres causes plus ou moins directes.

Cependant, les commissaires ont constaté que les bancs naturels d'huîtres vives des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et peut-être du Cap-Breton et d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse, ont une valeur importante comme ressource de pêche, et qu'il y a dans toutes les provinces maritimes un champ assez vaste ouvert à une culture profitable s'il existait un système libéral qui pourrait engager des particuliers à exploiter cette industrie.

La pêche des huîtres diffère de celle du homard et des autres pêches en ce qu'elle est exploitée sans frais. Un bateau valant $10 et un râteau coûtant $1 sont les seuls engins nécessaires. D'après ce que les commissaires ont pu apprendre, il n'y a pas de bateaux spécialement construits pour le commerce d'huîtres. Chaque année un grand nombre de goëlettes se rendent sur les bancs d'huîtres et y font faire la pêche par leurs équipages, mais ces bâtiments font partie des caboteurs ordinaires, et on ne peut pas dire qu'ils constituent une part de l'outillage de la pêche aux huîtres. Ajoutons que comme il n'y a pas de système d'enregistrement ou de permis, il est impossible de connaître les quantités pêchées par cette flotte de cent à deux cents

voiles. Il est évident, cependant, que ces quantités sont beaucoup plus considérables que ne l'indiquent les rapports officiels. Et nous ne pensons pas exagérer en disant que la quantité de jeunes huîtres détruites par l'imprévoyance et le gaspillage des pêcheurs est double de celle accusée par le livre bleu. Ajoutons que de 20,000 à 30,000 barils sont annuellement perdus de cette façon, sans avantage pour personne et au grand détriment des huîtrières.

En l'absence d'un système d'enregistrement, on ne peut connaître que par l'estimation la valeur de l'outillage employé dans la pêche des huîtres. Les chiffres suivants sont aussi exacts que possible :—

		Valeur.	Produit de l'année dernière.
I. P.-E.—650 bateaux et râteaux		$10,650	33,125 barils.
N.-B.— 550 " "		6,150	28,083 "
N.-E.— 30 " "		330	1,397 "
Total			62,605 "

Un équipement complet de $17,000 couvrirait toute la pêche des huîtres—ce qui donnerait de l'emploi partiel pendant trois mois à environ 1,500 hommes qu'on peut appeler pêcheurs d'occasion.

Les bateaux ne sont pas seulement employés à la pêche des huîtres : ils servent à tous les services pour les cultivateurs dont la terre donne sur le bords de l'eau.

A part l'outillage flottant, il faut tous les ans environ 60,000 barils ; mais ce sont des barils à farine, qui coûtent 12½ centins chaque.

On voit, par ces données, que la pêche aux huîtres n'exige pas de capitaux.

Elle n'est sujette à aucun règlement restrictif, si ce n'est une saison réservée qui commence le 1er juin et finit le 15 septembre inclusivement ; et les gardiens qui n'ont pas de bateaux à leur disposition sont impuissants à prévenir les infractions.

Des cartes indiquant l'emplacement réel et probable des huîtres nécessiteraient une longue et dispendieuse levée hydrographique, et elles devraient être faites sous la direction d'un surintendant général d'ostréiculture.

Les commissaires, après avoir sérieusement étudié les témoignages recueillis, ont l'honneur de transmettre les observations et recommandations suivantes :

Un règlement général qui s'applique à toutes les côtes atlantiques du Canada et prescrit :—

I. Que les bancs d'huîtres qui existent aujourd'hui seront réservés au public, et que leurs limites seront officiellement définies ;

II. Que le creusage de la vase moulique (*mud dugging*) soit défendu en dedans de 60 verges d'un banc d'huîtres officiellement reconnu exploitable ;

Et que certaines parties des baies, anses, estuaires ou havres soient considérées réservées pour la pêche des huîtres, et que les dites parties réservées soient marquées pour le creusage de l'engrais coquilleux ;

III. Que les baies d'une étendue considérable, dans lesquelles il y a plusieurs bancs d'huîtres, seront marquées en deux ou plusieurs divisions, et que ces divisions ne soient exploitées qu'alternativement ;

IV. Que par le présent la saison réservée actuelle soit maintenue, c'est-à-dire du 1er juin au 15 septembre de chaque année, les deux jours inclusivement ;

V. Que sous peine de saisie de son bateau et gréement aucun pêcheur n'apporte à terre (excepté pour des fins autorisées) des huîtres "rondes" de moins de deux pouces de diamètre en écaille, ni des huîtres longues (oblongues) de moins de trois pouces de longueur en écaille, et que la possession d'huîtres plus petites que ces dimensions soit passible d'une amende ;

VI. Que la pêche d'huîtres en hiver soit défendue (le commissaire Ogden différant d'opinion) ;

VII. Que dans les localités où les bancs sont à peu près épuisés, la pêche des huîtres soit défendue en permanence ou pendant un certain temps ;

VIII. Que sous l'autorité de l'article 21, sous-section 4 de l'Acte des pêcheries, un encouragement libéral, par un système de baux, soit offert aux personnes qui entreprendront sujette à des règlements rigoureux, la culture d'huîtres sur des bancs parti-

culiers : C'est-à-dire qu'un bail soit accordé (sous forme d'engagement) pour une période de pas plus de neuf ans (renouvelable) à un prix nominal pour les trois premières années, à la condition pour le locataire de placer une certaine quantité d'huîtres reproductives sur la huîtrière affermée dans le cours de l'année qui suivra l'octroi du bail ; le gouvernement gardant un nantissement sur les dits bancs plantés ;

IX. Arrangements faciles et peu dispendieux par lesquels les propriétaires de terrains riverains puissent affermer du gouvernement leurs propres rivages pour la culture d'huîtres ;

X. Que le gouvernement soit invité à voter un crédit ou des crédits pour former des bancs d'huîtres dans les eaux jugées favorables à cette fin, pour transporter des huîtres et pour faire revivre par des moyens artificiels ou naturels les huîtrières épuisées—sous l'autorité de l'article 21, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries ;

XI. La nomination d'un officier responsable et compétent, ayant le même grade que le surintendant de la pisciculture, qui aura le contrôle général de l'ostréiculture publique ou particulière ;

XII. Système d'enregistrement de bateaux d'huîtres, et autres détails qui seront arrangés par le département.

Au sujet de l'article XII, M. le commissaire Ogden propose l'insertion du mot "*libre*" système d'enregistrement, etc.

M. le commissaire Deacon propose, appuyé par M. le commissaire Duvar, que la taxe d'enregistrement annuel soit fixée à une piastre par bateau.—Adopté. M. Ogden différant d'opinion.

Le tout respectueusement soumis.

Daté à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, le cinquième jour de novembre 1887.

EDWARD HACKETT, *président.*
ALFRED OGDEN,
W. B. DEACON,
J. HUNTER DUVAR, *secrétaire.*

OBSERVATIONS SUR LA PÊCHE DES HUITRES.

L'énorme développement que la culture des huîtres a pris sur les côtes de quelques-uns des Etats Atlantiques de la république voisine, ainsi que sur celles de la France et de la Hallande, et, à un moindre degré, sur les côtes d'Angleterre, indique que l'huître est devenue une grande ressource industrielle et nationale. Tous les terrains marins ne conviennent pas à la culture des huîtres. Les commissaires ont vaguement entendu parler d'essais infructueux qui auraient été tentés à Caraquet, N.-B., à Gaspé, Qué., et dans d'autres endroits de ces deux provinces. La propagation des huîtres exige un fond d'un certain degré de fermeté, exempt de vase, d'alcali et de vermine de mer, non lavé par les fortes marées ni exposé à être brassé par les tempêtes. Le degré plus ou moins grand de salin dans l'eau est très important ; il ne peut être jugé que par un expert et vérifié que par des procédés scientifiques. Une température d'eau de 68° à 70°, à l'époque de la fraie, est également essentielle. Le salin et la température varient dans presque chaque baie, suivant leur fond et la profondeur de l'eau. La grosseur, la forme et la qualité des huîtres elles-mêmes varient tellement dans les différents terrains que les habitués peuvent dire, en voyant une huître, dans quelles eaux elle a été trouvée. Le surintendant de l'ostréiculture devra posséder toutes ces connaissances et bien d'autres renseignements.

L'article 21, sous-section 4, de l'Acte des pêcheries, autorise le ministre à octroyer des licences et baux spéciaux pour un nombre d'années quelconque à toute personne qui désire planter ou cultiver des bancs d'huîtres. Ceci donne au ministre des pouvoirs illimités quant à la durée du bail. Mais par l'article du même acte son pouvoir d'octroyer des baux d'autres pêcheries est restreint à neuf ans, sauf exception par le gouverneur en conseil.

Toute innovation—quelque bienfaisante qu'elle soit, et spécialement si elle touche les pêcheurs—a des préjugés à combattre. Déjà on s'alarme beaucoup à la simple supposition que les bancs d'huîtres pourraient être soumis à un système de bail et on répète le cri *monopole*.

Et cette crainte n'est pas sans avoir l'ombre d'une excuse. L'histoire naturelle des huîtres peut se faire en quelques mots. Les bancs naturels ou maritimes ne restent pas stationnaires. Ils jettent le naissain, comme les abeilles jettent des essaims, et ce naissain forme d'autres bancs plus petits ou plus grands, à une plus ou moins grande distance autour des bancs primitifs. Les pêcheurs épuisent d'abord ces derniers et s'attaquent ensuite aux nouveaux. Il est évident que si toutes les huîtrières vacantes étaient affermées par des ostréiculteurs particuliers, les fonds de pêche des pêcheurs publics seraient très restreints. Il est un autre danger, qui n'est pas menaçant pour le moment, mais qui se présentera certainement dans quelques années : le marché d'huîtres est sujet à des fluctuations, et les pêcheurs publics ne connaissent rien de ces fluctuations que lorsqu'ils offrent leurs huîtres aux marchands pour les vendre. Il en résulte que parfois il y a surabondance de production et les pêcheurs n'achètent à aucun prix ; alors les huîtres se gâtent, tandis qu'en d'autres temps elles sont en grande demande à des prix élevés. Les ostréiculteurs particuliers,—qui seraient assurés du *monopole* pendant vingt ans ou plus et qui sauraient où prendre des huîtres à une demi-heure d'avis au lieu de courir toute la baie—surveilleraient le marché et fourniraient la demande, excluant ainsi les pêcheurs publics du marché. De la sorte, la culture particulière ferait une concurrence victorieuse à la pêche publique.

Un bail octroyé pour une période aussi longue que vingt ans est virtuellement donné. Au bout de quatre ans, il devient un bien-fonds de valeur pour l'heureux possesseur. Pendant les trois premières années il n'y a que des déboursés à faire. Dans le cours de la quatrième année les premiers fruits de la culture couvrent l'intérêt et les dépenses, mais la valeur du bail augmente d'année en année. A la cinquième année, cette valeur n'est pas à comparer à ce qu'elle sera dans neuf, quinze ou vingt ans. En octroyant, à un prix nominal, un bail pour plus que neuf ans, l'Etat se volerait lui-même.

Il est certain que les huîtrières sont destinées à être, tôt ou tard, l'objet d'une spéculation active. Pour cette raison, elles devraient être placées sous un contrôle énergique, plantées *bonâ fide* avec la quantité nécessaire d'huîtres reproductrices, et bien entretenues. Ceci est de grande importance, attendu qu'à l'expiration du bail les huîtrières reviennent au gouvernement, soit pour être affermées de nouveau ou pour être livrées à l'exploitation publique.

Pour bien surveiller la pêche des huîtres, il faudrait une classe spéciale d'officiers de pêche (avec des bateaux), indépendants des gardes-pêche ordinaires. Sans bateaux, ils seraient inutiles. Ceci, cependant, est une affaire de détail. Quelles que soient les mesures que l'on prenne, leur exécution devrait être confiée à un chef responsable.

Quant à l'étendue des limites affermées, elle doit dépendre entièrement des localités, surtout des marées. Quatre acres d'huîtres productives constituent une petite fortune, et même une acre rapporte un joli revenu ; mais on devra comprendre dans la limite un espace plus grand pour la chute, la dérive et le cueillage du naissain. A Yerseke, en Hollande, les affermages varient de 12 à 150 acres, et le terme du bail est de quinze ans, au bout desquels, en 1885, toutes les huîtrières sont retournées au gouvernement ; qui les a relouées à des prix beaucoup plus élevés que la première fois. Une période de quinze ans est trop longue pour le Canada, mais le principe reste le même. Tout cela démontre que le surintendant qui aurait le contrôle des huîtrières du Canada devrait être un expert.

On signale à l'attention le discours sur les *Pêcheries d'huîtres dans les Pays-Bas* prononcé par le professeur Hubrecht à la conférence de l'Exposition internationale des pêcheries, Londres, 1883 ; les rapports annuels, concernant plusieurs années, des commissaires de l'Etat du Connecticut, E. U. ; le rapport des commissaires des pêcheries des Etats-Unis pour 1876, pages 271 et suivantes ; et le rapport des pêcheries du Canada pour 1873, pages 197 et suivantes.

Les règlements de France qui concernent les bancs d'huîtres publics et particuliers sont trop tyranniques pour notre Canada plus libre, et les règlements des Pays-Bas ont trop de la roideur allemande pour nous, Canadiens. Nos règlements devraient être modelés sur les méthodes plus pratiques en usage dans les Etats huîtriers de la république américaine.

Dans le Maine, les personnes qui désirent cultiver les huîtres sur les bancs des baies ou des anses appartenant à l'Etat doivent d'abord obtenir un permis des autorités locales. La seule exception est en faveur de plantations situées dans l'intérieur des baies et des golfes. En aucun cas la navigation ne doit être entravée.

Dans le Massachusetts, en payant un droit, on peut obtenir, du maire et du conseil municipal de chaque localité maritime, un permis pour *vingt* ans de planter des huîtres dans les eaux vacantes ; mais les bancs de l'Etat doivent être respectés.

Dans le Rhode-Island (rivière Providence), les commissaires de coquillages peuvent octroyer des eaux vacantes pour l'espace de *cinq* ans, et les bancs paient une taxe annuelle à l'Etat. Dans aucun cas il n'est assigné plus d'*un acre* à une personne, et il ne peut être sous-loué qu'*un acre* par tête aux membres d'une compagnie. Le bail n'a pas de terme fixe.

Dans le Connecticut, une commission de licences nommée par le peuple octroie des licences d'eaux vacantes pour la culture des huîtres. L'étendue de terrain occupé par une personne ne doit pas excéder *deux acres*. La commission spécifie l'espace de temps pour lequel la licence est octroyée.

Dans l'Etat de New-York, les propriétaires de terrains situés sur les bords de la rivière Harlem ont le droit d'y planter des huîtres. A Jamaïca-Bay, L.-I., aucune association, aucun individu, sauf les propriétaires riverains, ne peuvent occuper plus d'un *quart de mille* de l'avant-grève.

Dans le New-Jersey, les propriétaires d'eaux de marée peuvent les utiliser pour la culture des huîtres.

Dans le Delaware, tout citoyen de l'Etat (mais pas un étranger) peut enclore *un acre* pour la culture des huîtres, pourvu qu'il ne touche pas aux bancs publics.

Dans le Maryland, les règlements sont les mêmes que ceux du Delaware, *un acre*. Les propriétaires de terrains riverains ont priorité de choix.

Pas de renseignements quant à la Virginie.

3.

Relativement aux eaux vacantes et à la probabilité de trouver une quantité plus ou moins grande d'huîtres naturelles dans les limites octroyées à la culture particulière, ce qui provoque la jalousie et l'irritation, le rapport de 1876 des commissaires des Etats-Unis concernant les huîtrières naturelles contient, page 297, la note suivante : " Par bancs naturels, nous entendons une conglomération de mollusques qui présente un caractère de continuité et constitue ce qu'on appelle ordinairement une huîtrière. Le banc naturel peut être simple ou formé de plusieurs autres petits séparés les uns des autres par des espaces plus ou moins grands, mais toujours suffisamment reliés ensemble pour être considérés comme parties d'un tout. Quant aux endroits où, par des circonstances accidentelles, des huîtres isolées se sont développées, ils ne sont pas classés parmi les bancs naturels, car s'ils l'étaient, la plus grande partie du sol sous-marin de la côte serait interdit et la culture des huîtres deviendrait impossible. Bien que les lois américaines protègent la propriété publique, elles n'interviennent pas dans les entreprises privées par une interprétation trop rigoureuse du terme *propriété publique*." L'article 21, sous-section 4, de notre Acte des pêcheries, couvre le même cas, en décrétant que " le porteur de ce bail ou de cette licence aura seul le droit aux huîtres produites *ou trouvées* en ces huîtrières dans les limites désignées dans le bail ou la licence.

4.

Depuis que les commissaires ont visité la baie du Vin, N.-B., 60 ou 70 navires ont fait la pêche tous les jours et fait des chargements considérables à même les bancs déjà appauvris. Les mêmes excès sont pratiqués en plusieurs autres endroits.

5.

Il y a aux Iles de la Madeleine plusieurs lagunes et anses abritées où l'on croit que les huîtres pourraient être cultivées avec succès et qui offriraient avant longtemps une nouvelle industrie à la population sans énergie et sans esprit d'entreprise. Souvent la mer apporte sur les battures Columbine des écailles qui indiquent qu'il y a eu ou qu'il y a des huîtres en cet endroit.

6.

Dans le cours des six ou huit dernières années, plusieurs demandes d'affermage de limites maritimes pour la culture des huîtres ont été envoyées de l'Ile du Prince-Edouard au département. Le système hydrographique de la province se prête particulièrement à cette culture : l'île est entrelacée de petites rivières où la marée se fait sentir, et pas plus de huit milles séparent les terres de l'eau salée. Sa population est plus nombreuse, au mille carré, que celle de n'importe quel district rural du Canada. Presque toutes les fermes mesurent 5 chaînes sur 10 de largeur et la plupart vont aboutir à l'eau salée. La tenure en franc alleu a cours. Aussi le nombre des personnes qui pourraient réclamer l'affermage en s'appuyant sur l'article IX du rapport des commissaires est énorme, et lorsque la question sera bien comprise du public, il est probable que plusieurs demandes viendront de l'Ile du Prince-Edouard.

7.

FRAIS D'UN SERVICE DE PROTECTION.

Les commissaires ne savent pas ce que le gouvernement entend faire, mais ils prennent la liberté de présenter l'estimation suivante qu'ils ont faite de ce que coûterait annuellement une organisation efficace pour protéger les pêcheries d'huîtres du Canada :—

1 surintendant général, appointements	$1,800
Ses déboursés	400
1 garde-pêche	600
Ses déboursés	300
1 détective	400
Ses déboursés	400
1 commis	365
12 gardiens, avec bateaux : 4 à l'Ile du Prince-Edouard, 6 au Nouveau-Brunswick, et 2 (sans bateaux) à la Nouvelle-Ecosse, à $150 ; pour l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick, à $250	2,800
10 bateaux à $35	350
Gages des équipages, 12 hommes à $90 par saison	1,080
Total approximatif	$10,000

Recettes : les frais de licence ou d'enregistrement, la taxe sur les huîtres et l'affermage des huîtrières.

8.

Résultat de la pêche des huîtres dans les eaux canadiennes, depuis 1870 jusqu'au 31 octobre 1887 :—

Année.	Prise.
1870	Pas de relevé.
1871	39,450
1872	Pas de relevé.

1873	27,788
1874	14,318
1875	11,716
(Il y a une erreur ici, l'Ile du Prince-Edouard figurant pour 41 barils.)	
1876	16,856
1877	29,576
1878	30,090
1879	28,632
1880	34,348
1881	31,498
1882	54,646
1883	50,540
1884	41,956
1885	47,132
1886	82,905

1887 (I. P.-E., à date, 30,000 barils ou plus.)

J. HUNTER DUVAR,
Secrétaire de la commission.

AUTRES CRUSTACÉS.

Indépendamment du homard (*Homarus Americanus*) et de l'huître (*Ostrea Virginica*) (var. *Canadiense*), on trouve sur les côtes atlantiques du Canada :

Le CRABE (*Cancer*) de plus d'une variété [" Crustacé. "—non " coquillage " proprement dit.]

La MOULE. (*Mytilus edulis.*)

La CREVETTE GRISE. (*Crangon boreas,vulgaris?*) [" Crustacé "—non " coquillage " proprement dit.]

La QUAHAUG OU MULETTE DE MER (*Spisul solidissima*) *Cyprina Islandica* et *Venus mercenaria*, var. *violacea officinalis.* Le mot *quahaug* est donc quelque chose d'indéfini. [Serait-ce *Holothuria plantaphus?*]

La MULETTE de sable. (*Mya arenaria.*)

La MOULE OBLONGUE. (*Solensis radiatus.*)

Le PÉTONCLE. (*Pecten tenuiscostatus.*) (Mig. et Ad.)

La MOULE-RASOIR. (*Solensis*, var. *Americanus.*)

Le BIGORNEAU. (*Litterina literea.*)

L'encornet. (*Sepia media.*)

Excepté où ils sont notés, ces noms sont de Linnée, et la liste a été vérifiée par le Dr Honeyman, du musée provincial de la Nouvelle-Ecosse, et par M. J. Matthew Jones, distingué naturaliste d'Halifax, et pendant plusieurs années président de l'Institut des Sciences Naturelles de la Nouvelle-Ecosse.

Tous ces crustacés et mollusques sont quelques fois offerts en vente sur le marché d'Halifax en petites quantités, mais jusqu'ici on ne leur a pas attribué une grande valeur économique.

On trouve des crabes partout sur l'Atlantique canadien, mais ils sont petits en comparaison à ceux des côtes britanniques ; ils n'ont guère plus de cinq à six pouces de long. Un des commissaires en a capturé des spécimens dans le golfe jusqu'à Gaspé. Un naturaliste d'Halifax a exprimé l'opinion que ce qui exclue le crabe du marché, c'est l'abondance du homard. En l'absence de ce dernier, on croit que le crabe se vendrait facilement et ferait un excellent mets au déjeuner.

La valeur de la moule comestible, comme substance alimentaire et comme boitte, est peu appréciée de ce côté de l'Atlantique. En Angleterre, ce mollusque est exposé en vente sur les marchés de poisson frais et rapporte un prix qui vient en second après celui des huîtres. Sur la côte orientale de l'Ecosse, où la pêche est bien comprise, les pêcheurs comptent surtout sur les moules, qui constituent la meilleure boitte pour leurs pêches maritimes. Ils en cultivent des bancs considérables pour la

boitte et pour la vente comme substance alimentaire. C'est une ressource que nos pêcheurs ignorent, mais qui peut avoir une grande valeur entre des mains intelligentes. Le moule comestible est la *mytilus edulis*, dans laquelle on trouve quelquefois des perles. La variété à écailles striées n'est pas mangeable, quoiqu'elle soit également bonne pour la boitte.

En Angleterre, il y a bien peu de tables où la crevette grise (*cragon vulgaris*) ne figure pas au déjeuner comme premier plat. La capture de ce petit crustacé emploie beaucoup de femmes et d'enfants de pêcheurs sur toute la côte anglaise, et l'argent qu'ils y font s'élève à une somme très considérable. Pour prendre la crevette on se met à l'eau jusqu'aux genoux et d'avantage, et on se sert d'un rets à grande ouverture et à mailles très petites que l'on pousse en avant. La crevette n'a pas plus de deux pouces de long, mais elle est d'un goût délicat quand elle est bouillie. Elle abonde sur toutes les côtes des provinces maritimes, spécialement dans les baies sablonneuses; les baigneurs ont dû la toucher de leurs pieds. Dans le port d'Halifax elle a été prise en quantités par des naturalistes qui cherchaient des spécimens aquatiques. Elle abonde sur les rives de l'Ile du Prince-Edouard, et ailleurs sur les côtes canadiennes de l'Atlantique; on trouve de ses restes parmi les débris sur la grève. Si on mettait des crevettes bouillies en vente sur le marché, elles deviendraient probablement en grande demande; comme le dit un correspondant, " la table à déjeuner de l'épicurien serait facilement approvisionnée de ce mets appétissant."

Quahaug (*mactra*). On trouve la mulette de mer à partir de la grève des estuaires jusqu'à une profondeur de douze brasses d'eau On en prend de jolis spécimens à la baie de Marguerite, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse et ailleurs.

Les moules sont trop connues pour exiger ici une description. Les moules cuites au four sont une véritable institution chez nos voisins les Américains. Lorsqu'il était permis de vendre la boitte aux pêcheurs des Etats-Unis, les Acadiennes du nord de l'Ile du Prince-Edouard se faisaient un petit revenu en leur vendant des moules à 12 centins la pinte. Les Acadiens se servent encore des moules pour faire de la soupe.

PÉTONCLE. Dur et indigeste, mais mangé quelquefois. On peut s'en procurer en quantité modérée.

Des spécimens de MOULES-RASOIR, offerts en vente à de rares intervalles sur le marché d'Halifax, ont trouvé des acheteurs parmi les épicuriens.

Le BIGORNEAU est généralement trop petit, sur les côtes du Canada, pour faire l'objet d'un trafic.

L'ENCORNET abonde de plus en plus, chaque année, à la hauteur des côtes du Cap-Breton, au nord de l'Ile du Prince-Edouard et dans d'autres eaux canadiennes. Quoiqu'il constitue la boitte la plus désirable pour les pêches maritimes, sa capture n'est pas faite aussi en grand qu'elle devrait l'être, parce que le hareng, que l'on peut se procurer plus facilement, est trop abondant.

J. HUNTER DUVAR,
Membre et secrétaire de la commission.

RAPPORT SUR LES CRUSTACÉS SECONDAIRES.

Il n'y a pas de doute qu'avant longtemps la pêche des crustacés secondaires deviendra une exploitation d'une certaine valeur précuniaire, et comme elle se fera exclusivement pour la consommation locale, car ils ne peuvent pas être exportés comme les huîtres et le homard, les profits en resteront aux pêcheurs, dont ils augmenteront les recettes précaires. Les pêcheurs sont proverbialement lents à adopter les innovations; ce sera une tâche méritoire de leur faire connaître les ressources que leur offre la grève—ressources qui pourraient être utilisées par leurs femmes et leurs enfants, tandis qu'eux-mêmes sont occupés aux travaux plus rudes de la mer. Tout ce qu'il faut, c'est la création d'un marché; le reste viendra. (*Voir* page 26.)

Les commissaires ne jugent pas nécessaire, pour le moment, d'offrir des recommandations au sujet de la réglementation des pêcheries de crustacés secondaires.

Par ordre des commissaires,
J. HUNTER DUVAR,
Secrétaire de la commission.

TEMOIGNAGES

ANNEXE N° 1.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Ce vingt et unième jour de septembre, A.D., 1887, à Hernewood, lot six, comté de Prince, province de l'Ile du Prince-Edouard, est comparu devant moi William Henry Lochead, qui a prêté serment de garder secrets les témoignages donnés devant la commission chargée par l'Etat d'étudier la question des pêcheries de coquillages du Canada, et transcrits par lui.

W. H. LOCHEAD.

Attesté devant moi aux jours et endroits susmentionnés.

J. HUNTER DUVAR.

J. P. du comté de Prince et juge de paix de la province de l'Ile du Prince-Edouard pour toutes les exigences de l'Acte des pêcheries et des règlements établis en vertu de cet acte.

PRÉCIS DES TÉMOIGNAGES

Donnés devant les commissaires chargés par le gouvernement d'étudier la question des pêcheries de homards, d'huîtres et autres coquillages des provinces maritimes du Canada—les commissaires étant: MM. Edward Hackett, de l'Ile du Prince-Edouard (président); Alfred Ogden, de la Nouvelle-Ecosse; W. B. Deacon, du Nouveau-Brunswick; et John Hunter Duvar, de l'Ile du Prince-Edouard (secrétaire). A Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, le 13 juillet 1887. Présents, les commissaires Ogden, Deacon et Duvar.

M. George D. Longworth, donne son témoignage. Il représente Longworth et Cie, propriétaires de sept fabriques situées à la pointe Ouest, à la pointe Sud-Ouest de l'Ile du Prince-Edouard, à la pointe de Smith, au nord de la pointe Ouest, rive de Ramsay, à l'est du cap Ouest de la pointe des Sauvages, au cap Egmont et à Cove-Head, Tracadie, au nord du comté de Queen. Cette année ils emploient 28 bateaux à la pêche et ils en ont 25 autres qui ne font rien depuis l'année dernière. Les pêcheurs leur coûtent au moins $20 par mois chacun, et les femmes environ $10 par mois chacune; ils déboursent près de $5.500 par mois, soit près de $16,000 en gages. M. Longworth explique un mémoire qu'il a adressé au gouvernement, à l'effet que lui et d'autres aimeraient mieux commencer la pêche comme aujourd'hui, avec le mois de juillet comme repos, et la poursuivre jusqu'au 1er octobre, plutôt que de continuer les dates actuelles. Il consentirait volontiers à un système de licences, et après un an d'avis n'aurait pas d'objection à clore complètement pendant une année, i disons 1889, pourvu que les paqueurs légitimes aient leurs fonds de pêche protégés en vertu de l'article 17, sous-section 5 de l'Acte revisé des pêcheries de 1886. M. Longworth insiste sur la nécessité d'avoir des saisons de pêche différentes des deux côtés sud et nord de l'île. Quoiqu'il consentirait à une clôture complète en 1889, il voudrait en 1888 un changement de saison de pêche pour le côté sud de l'île, aux conditions exposées dans le mémoire qu'il a envoyé au département.

M. JOHN MATHESON, *paqueur de homard, Campbelltor, comté de Prince*, partage dans l'ensemble l'opinion de M. Longworth, mais ses hommes ne pourraient pas se passer de la pêche du printemps, mois de mai et de juin ; il ne leur conviendrait pas de commencer à pêcher seulement au mois de juillet ou au 10 août.

M. JAMES E. GRANT, *paqueur de homard, Charlottetown*, a cette année trois fabriques en activité : une à Rustico, une à Argile-Shore et une à Launching, et elles emploient 120 hommes, dont 36 à l'intérieur. La main-d'œuvre coûte cette année à peu près $15,000, soit environ $120 par homme. La production de conserves de homard excède la demande, si bien que les prix de vente sont tombés plus bas que les frais de fabrication. Si c'était possible, il approuverait qu'on laissât encore les différentes localités se gouverner elles-mêmes. Il favorisesait aussi l'établissement de fonds de pêche, chaque fabrique ayant une part de rivage, ce qui augmenterait la valeur de l'cutillage et donnerait aux paqueurs un empire sur les pêcheurs en les menaçant de fermer leurs portes si les pêcheurs devenaient déraisonnables. Quant à la clôture pendant un certain nombre d'années il ne la croit pas désirable —cinq ans constituent une période trop longue. Il serait en faveur de 10½ pouces pour la longueur légale de homard si le fond de pêche était affermé, mais dans les conditions actuelles 10½ pouces sont trop longs. Il aimerait à pêcher toute l'année, spécialement l'automne, mais il se contenterait d'une pêche de quatre mois—mai, juin, juillet et août.

M. WALTER MATHESON, *Charlottetown*, comparaît devant la commission et déclare qu'il est le fournisseur de vingt-cinq fabriques. Il a entendu le témoignage de M. George Longworth, et il partage son opinion, excepté en ce qui concerne les jours de relâche.

Ces deux témoins ayant été interrogés, déclarent que les capitaux actuellement engagés dans l'industrie des conserves de homard prendraient une autre direction, très probablement celle de l'exploitation des pêcheries maritimes ; mais la clôture serait pour les paqueurs actuels une perte pour laquelle ils aimeraient avoir une compensation.

M. W. F. TIDMARSH, *Nine-Mile Creek, Ile de Saint-Pierre*, emploie pour $4,000 de main-d'œuvre. Il ne favorise pas une clôture totale, mais il commencerait la pêche le 15 mai pour la finir le 1er juillet, la reprendrait ensuite au 1er août pour la terminer le 20 septembre. Avec ces dates, l'industrie se protégerait elle-même. Il est pour l'affermage, basé sur la priorité d'occupation. Une loi de ce genre protégerait le poisson et le pêcheur. Il croit qu'une relâche au mois de juillet et l'affermage de fonds de pêche constitueraient une protection suffisante. 5 livres de poids (non pas 5 homards) emplissent une boîte d'une livre.

J. T. LANTZ, *de la Pointe Prime, comté de Queen*, comparaît devant la commission et dit qu'il occupe son emplacement de pêche actuel depuis 1878. Dans les commencements, 3 à 3½ homards remplissaient une boîte ; aujourd'hui son approvisionnement est tel qu'il peut remplir une boîte avec quatre homards, ce qui, croit-il, est mieux que dans toute autre partie de l'île. M. Lantz dit que l'année dernière il avait 9 bateaux, cette année il n'en a que 7. Il emploie aujourd'hui 21 hommes et 8 femmes, dont les gages s'élèvent à $956 par mois ; or, comme il y a trois jours de solde dans une saison de pêche, cela fait environ $3,000. Dépense moyenne, de $430 par bateau, ou $140 par homme. Si la saison de pêche devait être changée ou modifiée, il consentirait à ne pas commencer la pêche avant le 1er août pour avoir la pêche d'automne, qui, dans les années ordinaires, finirait probablement vers le 30 septembre ou le 1er octobre. Il fait connaître, pour l'information particulière des commissaires, le nombre de caisses qu'il a emballées cette année jusqu'à ce jour. Il dit que si on retranchait le mois de juillet, on sauverait la vie à plusieurs centaines de mille de jeunes homards. Les commissaires lui ayant demandé si, dans le cas où la protection requise était accordée, lui et sa compagnie, consentiraient à payer une licence annuelle pour un certain nombre d'années, pendant une clôture de trois ans ou plus, il dit qu'il consentirait à payer la licence annuelle, mais il considère que $20 par mille, pour trois milles de front sur le rivage, sont une somme trop élevée. En réponse à une autre question, M. Lantz dit que si les fabriques étaient fermées pen-

dant un an seulement, les paqueurs pourraient conserver leur outillage intact, mais que pendant une période plus longue il se détériorerait. L'époque de la fraie du homard varie d'une quinzaine de jours en quelques années; ainsi elle commence une fois en juillet, et une autre année pas avant le 1er août. Comme la généralité du homard pris à sa fabrique a 12 pouces de long, il ne peut avoir objection à ce que la taille réglementaire soit fixée à 10½ pouces.

M. James Stewart, *gérant de la Compagnie de paquage de la Pointe Prim, comté de Queen*. Comme la commission prend les témoignages de ceux qui font l'exploitation du homard, mon opinion, en ce qui regarde la saison de pêche du homard sur la rive méridionale, est de clore au mois de juillet et de nous laisser reprendre ce mois après le 20 août. Suivant moi, nous ménagerions le homard, et après cette date il serait dans une meilleure condition de paquage. Rarement nous voyons du homard chargé de frai après le 1er août, mais dans le mois de juillet il y a plus de homard chargé de frai que dans tout autre mois de l'année, et il en résulte que les paqueurs insouciants le détruisent par millions. Je n'aurais pas objection à clore pendant *un* an pourvu qu'on établît des lignes auparavant, mais avec une clôture de trois ans tout notre outillage deviendrait inutile. Cependant, si on nous donnait une compensation pour l'outillage, etc., j'y consentirais. Sur toute la rive, nous avons fermé le 1er de ce mois, et nous espérons qu'on nous remettra ce temps après le 20 août. Nous n'avons encore eu qu'un mois de pêche cette année.

MM. McDonald, par M. Arch. McDonald, *de Georgetown*, n'ont actuellement qu'une seule fabrique en activité à Launching, avec 17 bateaux, employant 22 hommes et 15 filles, à qui il est payé pour la saison des gages s'élevant à $2,856, ou à peu près $130 par homme. M. McDonald pense que le remède actuel est de clore la fabrique pour à peu près la moitié du temps, disons pendant six semaines seulement, depuis l'ouverture de la saison jusqu'à un peu plus tard; il pense que du 1er juin au 15 juillet serait une bonne époque. Il ne connaît aucun autre moyen de préserver la pêcherie. On devrait aussi défendre de capturer le homard tout près de terre. Question: Que pensez-vous du système d'affermage? Je ne crois pas qu'il aurait l'effet désiré; je ne vois pas quelle différence il ferait au point de vue de la protection; ce serait comme l'Acte Scott. Question: Si la peine était plus sévère? Je crois que cela n'aurait aucun effet. Je suis convaincu qu'en limitant la saison à six semaines, disons du 1er juin au 15 juillet, on donnerait ample protection. Si la clôture totale était établie, elle devrait l'être pour deux ou trois ans. La tendance actuelle est d'établir des chantiers et d'emballer 100 ou 200 caisses. Les fabriques de MM. McDonald, Frères ont été construites pour 2,000 ou 3,000 trappes, mais elles n'en emploient pas plus de 1,000.

L'honorable Samuel Prowse, *de Murray-Harbor, comté de King*. Au sujet de la pêche du homard, je suis plus convaincu que jamais que la clôture de toutes les fabriques canadiennes pendant au moins trois ans est le meilleur et le seul moyen de protéger l'industrie du homard, et que cette mesure devrait être mise à effet de suite.

M. S.S. Forrest, *Georgetown*, de Forrest et Sherrar, *Halifax* et *I.P.E.*, a passé onze ans dans l'exploitation du homard à l'Ile du Prince-Edouard. Il a encore, sur l'Ile une fabrique qui emploie 40 hommes et 20 femmes, auxquels il sera payé cette année $6,000 en gages, ce qui, avec d'autres déboursés, porte la dépense à $130 par tête. M. Forrest favoriserait une prohibition absolue de la pêche du homard pendant au moins trois ans. L'année dernière le homard était si petit qu'il s'échappait à travers les trappes. En 1876, trois homards suffisaient pour remplir une boîte de conserves, et en 1886 il en fallait exactement 7⅜ pour faire la même mesure. Il serait d'avis de fermer toutes les fabriques de homard du golfe, et de limiter ensuite la pêche du homard à deux mois. Il pense que cela protégerait suffisamment le homard de 9 pouces. On ne devrait pas permettre de prendre du homard au-dessous de 9 pouces; élever la taille réglementaire à 10½ pouces ne ferait pas. Il devrait y avoir un gardien pour chaque fabrique. Il désapprouve le système d'affermage, qui donnerait virtuellement un monopole aux paqueurs, et il est lui-même en faveur d'une juste concurrence. Suivant lui, un système d'affermage ne fonctionnerait pas. Si des

baux étaient accordés, leur confiscation devrait être la peine infligée pour délits commis ; quant à lui, il ne prendra jamais des fonds de pêche à bail. Il ne conviendrait pas de fixer la même clôture et la même saison réservée par toutes les localités. Lui-même (M. Forrest) avait trois fabriques en 1879, mais vu la rareté du homard, il a dû en fermer deux pour concentrer ses opérations. En 1875 il avait emballé 4,000 caisses avec 1,800 trappes ; cette année, sur le même terrain, avec 2,500 trappes il n'a emballé que 1,500 caisses.

Au Palais de Justice, Souris, le 15 juillet 1887, à 2 heures p. m., les membres de la commission se sont réunis. Pré-ents : MM. Ogden, Deacon et Duvar. Le ministre de la marine et des pêcheries se trouvant à Souris, ils se rendirent auprès de lui pour lui présenter leurs hommages. Après quoi. ils se mirent en session et reçurent les témoignages des personnes suivantes ayant des intérêts dans la pêche de homard :—

M. John McLaine, *Souris,* possède deux fabriques, une à *Bayfield* lot 46, et l'autre au *Lac du Nord,* toutes deux dans le comté de King. Il a commencé la pêche en 1880. Les deux fabriques emploient 58 hommes et 24 filles, auxquels il sera payé cette année environ $7,000, ou $105 par tête. L'année dernière le dernier homard avait été pris le 30 mai ; cette année la pêche a commencé le 30 mai et fini le 6 juillet. En 1880 cinq homards remplissaient une boîte ; il en faut plus que cela maintenant. Le homard se vend à 50 centins par 100 lbs. M. McLaine consentirait à une clôture totale de deux ans, ou de trois ans au plus, après avoir reçu un an d'avis (1888) et la permission de pêcher cette année-la ; il consentirait aussi à un système d'affermage, mais non à une forte taxe de licence.

MM McDonald, McDoald et Cie, de *Souris,* sont propriétaires de deux fabriques de homard, une à Little-Harbor et l'autre à Saint-Colomb, huit milles au nord-ouest de la Pointe-Est, toutes deux dans le comté de King. Chaque fabrique tend 1,500 trappes, et elles emploient collectivement 35 hommes et 15 filles, auxquels il est payé $4,300 en gages, soit $105 par tête, En 1880 cinq homards remplissaient une boîte ; maintenant, il en faut 6½ ou 7. A ces fabriques, le homard fraie depuis le 1er jusqu'au 30 juillet, et commence à mollir après le 20 juillet A propos de protection, ces messieurs recommanderaient la clôture de trois ans après avoir accordé la permission de pêcher en 1888, c'est-à-dire clore totalement pendant les années 1889, 1890 et 1891, puis de reprendre la pêche avec de nouveaux règlements ; il ne serait pas de l'avantage de leurs fabriques que la période fût plus longue. Pour eux, ils ne trouveraient pas nécessaire le système d'affermage. Le homard est devenu si rare que la fabrication des conserves n'est plus une industrie payante, et cette rareté a été causée par les excès de pêche. Les 35 hommes employés par les fabriques ne seraient pas une perte pour le Canada si elles étaient fermées.

M. Frederic Morrow, de *Souris,* est propriétaire de deux fabriques, dont une à Morris et l'autre à Black-Bank, comté de King. Tous deux fonctionnent cette année depuis le 26 mai, et celle de Black-Bank continuera les opérations jusqu'au 20 août. Elles ont commencé la fabrication des conserves en 1880. Elles emploient, à l'extérieur et à l'intérieur, 60 hommes et 22 femmes, auxquels il sera payé $7,000 en gages cette année, soit à peu près $120 par tête. M. Morrow croit que les règlements actuels conviennent parfaitement pour le côté nord de l'Ile du Prince-Edouard, mais qu'ils seraient encore meilleurs pour le sud, depuis le cap de l'Ours jusqu'à la pointe Ouest,—la pêche devant commencer le 20 avril, être suspendue au 15 juillet, reprise au 15 août et continuée jusqu'à ce que le mauvais temps y mette un terme. Mai et juin sont les meilleurs mois pour la pêche. Pendant deux ans, après avoir commencé les opérations, en 1881-82, les fabriques remplissaient une boîte de conserves avec 4½ ou 5 homards ; aujourd'hui, il leur en faut de 6¾ à 7. M. Morrow est positivement opposé à la clôture absolue pendant un certain nombre d'années. Il croit que l'affermage ne contribuerait pas à protéger le homard : lui-même ne s'autoriserait pas de ce système. Si les fabriques étaient fermées, les pêcheurs s'en iraient ailleurs, aux Etats-Unis.

Allan M. McDonald, *gardien de pêche, Lac du Nord, comté de King,* explique l'état de la pêche du homard dans son district ; il dit qu'elle est faite avec excès et

que le seul moyen de prévenir son épuisement serait, soit de raccourcir la saison ou de suspendre complètement pendant trois ans. Il y a, dans ce district, cinq fabriques qui, toutes, ont dû fermer leurs portes vers le milieu de juillet parce que le homard leur manquait.

RONALD MCDONALD, *district du Naufrage, comté de King*, a entendu le témoin précédent, et il partage son opinion en ce qui regarde les mesures de protection.

C. C. CARLTON ET CIE, *paqueurs de homard, Souris*, ont commencé la fabrication des conserves à Roll-Bay en 1874; ils avaient alors 600 trappes, et 2½ ou trois homards suffisaient pour remplir une boîte d'une livre; aujourd'hui, il en faut 6 ou 7.

Aux bureaux du gouvernement, Summerside, le 21 juillet 1887. Présents: MM. Hackett, président, Ogden, Deacon et Hunter Duvar.

M. DAVID ROGERS, de *Summerside*, donne son témoignage. Il a des intérêts dans deux fabriques de homard, à la Baie-Egmont, comté de Prince. Ces établissements emploient 45 hommes, à raison de $30 par mois chaque, et 12 femmes, à raison de $10 par mois, soit $5,800 pour gages seulement, à part quelques accessoires qui portent le total des dépenses à $6,000.

Il est d'opinion qu'il devrait y avoir des saisons de pêche différentes pour le nord et pour le sud de l'Ile du Prince-Edward; sur le côté nord le homard arrive de bonne heure, et plus tard sur le côté sud. Pour le côté sud, il suggérerait que la pêche commençât vers le 25 mai, fût suspendue pendant tout le mois de juillet, reprise le 1er août, et finalement close le 20 septembre. Ces époques conviendraient à ses deux fabriques, et, croit-il, à celles qui se trouvent jusqu'à la pointe du lot 15. En ce qui concerne la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années (disons trois ans), il doute fort qu'elle aurait un effet permanent—elle pourrait faire pour un an. Il croit que l'exécution de la loi actuelle (après un an d'avis) ferait, et il l'accepterait pour sa part; il ne changerait pas le système actuel. En réponse à M. le commissaire Deacon, il dit qu'il ne suppose pas que le gouvernement ait le droit d'affermer des fonds de pêche, et s'il a ce droit, il ne pense pas que l'affermage soit une protection pour ses deux fabriques et pour l'industrie. En réponse à M. le commissaire Ogden, il exprime l'opinion que si le gouvernement adoptait le principe de donner des fonds de pêche à bail, cela créerait des mécontentements, car le peuple croirait que l'Etat veut lui enlever ses droits.

Même endroit et même jour, devant les mêmes commissaires, M. THOMAS H. ROBBLEE, *paqueur de homard et exportateur*, de *Summerside*, donne son témoignage.

Il exporte depuis 1880. Il a six fabriques, dont quatre ont fonctionné cette année: deux à New-London, une à Hardy's-Channel et une à Miminigash, toutes quatre sur le côté sud de l'Ile du Prince-Edouard. Il emploie 80 hommes à raison de $36 par mois chaque, et 40 femmes à $12 par mois, ce qui porte les gages à $5,000. Il pêche encore à l'heure qu'il est et a l'intention de pêcher jusqu'à la clôture officielle, le 20 août. Il est nécessaire de continuer la pêche du homard afin de retenir les hommes pour la pêche du maquereau. Il désapprouve absolument la clôture pendant trois ans ou toute autre période, car cela ferait du tort aux paqueurs et ne rappellerait pas le homard à la vie. Il suggérerait que, sur le côté sud, la pêche commençât comme d'habitude le 20 avril, qu'elle fût close le 10 juillet, reprise le 15 août, et continuée aussi tard que possible; il a vu de bonnes pêches en automne. Il n'approuve pas l'affermage des fonds de pêche; ce système mettrait fin à la concurrence, et les pêcheurs s'y opposeraient énergiquement. Les pêcheurs sont les maîtres de la situation. Si les règlements actuels restent en vigueur, l'industrie s'en trouvera bien. Si les fabriques sont fermées, les pêcheurs s'en iront aux Etats-Unis. On se plaignait autrefois que la pêche du homard faisait tort à celle du maquereau, on ne le dit plus aujourd'hui.

A Summerside, le 21e jour de juillet 1887. Devant M. le secrétaire Hunter Duvar, chargé par les autres commissaires de prendre le témoignage de *M. Robert T. Holman*, de *Summerside*. M. Holman comparaît:—Il a été pendant quelques années intéressé à l'industrie du homard, comme propriétaire de fabriques de conserves et fournisseur. Il possède aujourd'hui onze fabriques, dont six sur la côte sud de l'Ile et cinq sur le côté nord, Il emploie environ 220 hommes à raison de $36 en moyenne

par mois, et 90 femmes à $20 par mois, soit $25,560 en gages, sans compter les accessoires. Il est en faveur de saisons de pêche différentes pour le côté nord et le côté sud de l'Ile du Prince-Edouard. Sur le côté sud, il vaudrait mieux commencer la pêche le 20 avril, la suspendre pendant le mois de juillet, la reprendre le 1er août, et continuer pendant tout le mois de septembre. Pour le côté nord, il continuerait la saison actuelle. Il n'est pas hostile à la clôture pendant un certain nombre d'années, car elle permettrait au homard d'atteindre la taille réglementaire—c'est-à-dire qu'il ne s'y opposerait pas, pourvu que les emplacements des fabriques existantes fussent protégés durant cette clôture. La clôture pendant une certaine période ne jetterait pas dans l'oisiveté les pêcheurs actuellement employés, car ils pourraient s'occuper aux pêches maritimes. Relativement à l'affermage des fonds de pêche, M. Holman s'y déclare favorable, mais il n'approuverait pas les "licences," même si elles pouvaient être obtenues. Il est d'avis que la position des trappes devrait être déterminée par les officiers des pêcheries, d'après le nombre de trappes employées. Il considère que la loi actuelle des pêcheries (art. 17, ss. 5) est suffisante dans les cas de différends, mais il croit en définitive que les arrangements amiables faits par les paqueurs eux-mêmes ne devraient pas être dérangés, mais bien au contraire protégés par les autorités. Ce serait un acte de justice que d'empêcher des gens insatiables de désorganiser tout le système de la pêche; c'est pourquoi il demande protection pour les arrangements qui peuvent être faits entre patrons et employés. Il pense qu'une taxe proportionnée à l'étendue des opérations serait une protection pour l'industrie et pourrait être légitimement imposée suivant la production. Les limites affectées aux trappes devraient être déterminées tous les ans.

R. T. HOLMAN.

M. Lawrence Doyle, *gardien de pêche, Miminigash, comté de Prince.* Il est bien au fait de tout ce qui a trait à la pêche du homard. Il est convaincu que si l'on ne fait rien, la pêche du homard n'existera bientôt plus. Il est également convaincu que le seul remède pour prévenir ce désastre, c'est de fermer les fabriques, pendant un certain nombre d'années. Il y a, dans son district, cinq fabriques dont deux ne fonctionnent pas, et dont les trois autres ont dû fermer leurs portes le 23 juin, le 30 juin et le 1er juillet, parce que le homard manquait.

M. Jas. H. Myrick, *de la maison J. H. Myrick et Cie., Tignish, comté de Prince,* a des intérêts considérables dans l'exploitation générale de la pêche. Avant cette année, il avait six fabriques en activité, mais il n'en a plus qu'une. Il a commencé la fabrication des conserves en 1886, et il avait alors 4,000 trappes; l'année dernière il avait 6,500 trappes, et employait 150 hommes à $26 par mois en moyenne et 75 femmes à $14, soit une dépense de $15,000 pour gages. Les fabriques ont marché pendant 2½ mois, et cette année il avait un tiers de moins d'employés L'année dernière il a paqué 4,500 caisses, cette année beaucoup moins; en 1880 quatre homards remplissaient une boîte, il en faut maintenant plus de six. Il croit que la diminution dans la quantité et la grosseur du homard est due aux excès de pêche. Il est d'avis que, dans l'intérêt de la pêcherie, la saison de pêche devrait être restreinte à six semaines, commencer le 20 mai et finir le 10 juillet. Il n'approuve pas la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années. Il approuve la répartition de fonds de pêche à chaque fabrique; ce serait dans l'intérêt de la pêcherie, aussi bien que dans celui du public; il ne pense pas que cela tendrait à créer un monopole de la pêcherie. Il consentirait à payer un prix raisonnable par mille pour des fonds de pêche qui lui conviendraient. Il ne pense pas que cette répartition serait réellement nécessaire, mais elle serait juste pour les paqueurs et pour l'intérêt public. Si les fabriques étaient fermées pendant plusieurs années, un certain nombre d'employés s'en iraient travailler aux Etats-Unis. Dans l'industrie du homard, beaucoup de gens sont employés pendant l'hiver à faire du bois, des trappes, des boîtes, etc. La pêche du homard ne nuit en aucune manière à celle du maquereau.

M. J. C. McCarthy, *paqueur de homard, Etang de la Vache-Marine,* possède une fabrique, est paqueur de homard depuis 7 ans, emploie 18 hommes à $21 par mois en moyenne et 10 femmes à $13, et travaille pendant deux mois, ce qui lui fait une

dépense de $1,000 pour main-d'œuvre; il a déjà paqué, cette année, 375 caisses avec 600 trappes. Il serait en faveur de restreindre le temps de la pêche à 6 semaines à partir du 20 mai, et il serait aussi favorable à la répartition de fonds de pêche à chaque fabrique. Il recommanderait la clôture de toutes les fabriques pendant trois ans, après un an d'avis. Si le homard diminue, la faute en est aux excès de pêche. La répartition de fonds de pêche ne créerait pas un monopole.

M. Alexander F. Larkins, *paqueur de homard, Etang de la Grenouille, comté de Prince,* est engagé dans l'exploitation du homard depuis une dizaine d'années. Il a deux fabriques qui emploient cette année 50 hommes qui reçoivent en moyenne $17 de gages par mois, et 16 femmes à $11, ce qui fait à peu près $3,000 en gages. L'année dernière il a paqué 2,000 caisses; il avait alors et il a cette année 3,500 trappes. L'année dernière ses fabriques ont marché depuis le 10 mai jusqu'au 15 août; cette année elles ont commencé le 18 mai et cessé le 24 juin, parce que les prix du homard étaient bas et qu'il voulait faire la pêche du maquereau; 6 homards pour remplir une boîte. M. Larkin suggère qu'à l'avenir la saison de pêche soit entre le 10 mai et le 10 juillet, à partir de la pointe Ouest autour du côté nord de l'Ile. Une pêche de deux mois est assez longue pour l'Ile. Il est opposé à la clôture. Je ne pense pas qu'une clôture de trois ans serait d'un grand avantage pour le homard. La pêche du homard est faite avec excès. Il désapprouve l'affermage des fonds de pêche qui, suivant lui, serait injuste; la loi actuelle devrait être mise en vigueur. Il a fermé ses fabriques cette année parce que le homard était petit, et il a jugé que la pêche du maquereau serait plus profitable. La pêche du homard ne nuit pas à celle du maquereau.

M. James B. Clark, *paqueur de homard, Miminigan, comté de Prince,* est un des membres de la maison Clark et Roulee, de Summerside, et avait des intérêts dans quatre fabriques cette année. Il a entendu le témoignage de M. Larkins et y abonde pleinement. Il est positivement opposé à l'octroi de fonds de pêche, lequel, selon lui, créerait un monopole. La société dont il fait partie n'exploite le homard que pour occuper la main-d'œuvre en attendant la pêche du maquereau. Il n'y a pas d'argent à faire dans l'industrie du homard; si les fabriques étaient fermées pendant un certain nombre d'années, la moitié de leurs employés s'en iraient chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis.

M. Meddie Gallant, *paqueur de homard, Miminigash, comté de Prince,* a une fabrique de conserves à Miminigash. Il l'exploite depuis trois ans, emploie 16 hommes à une moyenne de gages de $19 par mois chaque, et 4 filles à $12, ce qui fait plus de $1,000 en gages. L'année dernière il a fait marcher sa fabrique pendant 2½ mois, cette année 1½ mois; l'année dernière il a paqué 500 caisses, cette année 150 seulement. L'exploitation d'une fabrique ne paie plus maintenant. L'année dernière il s'est tiré d'affaire sans profits et sans pertes. Il est opposé à la répartition de fonds de pêche. Sous d'autres rapports, il abonde dans le sens du témoignage qui vient d'être donné. Il a été le premier à faire le paquage du homard dans le comté de Prince. Il a cinq fabriques qui emploient 100 hommes et 15 femmes dont les gages forment une somme de $11,000. L'année dernière il a paqué 3,000 caisses; cette année, jusqu'à ce jour, 1,700 seulement. Quand il a commencé les opérations de conserves, 2½ homards suffisaient à remplir une boîte d'une livre; maintenant il en faut 7. Le seul moyen de sauver la pêcherie serait de fermer les fabriques pendant quelques années, disons trois, à la condition d'octroyer des fonds de pêche qui pourraient être protégés par la loi. Ceux qui sont aujourd'hui employés à l'exploitation du homard se livreraient à d'autres occupations, et les capitaux engagés seraient transférés à l'exploitation des pêches maritimes. La clôture dont il parle couvrirait les années 1889, 1890 et 1891, et l'année prochaine (1888) serait laissée à la pêche.

ANNEXE No 2.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les commissaires, s'étant réunis à Shédiac, prirent des voitures et visitèrent les fabriques de homard entre Shédiac et le Cap Tourmentin, ayant en route des entrevues avec plusieurs personnes, notamment MM. H. C. Baxter, F. F. Kimball, Curtis Trenholm, Robert Trenholm, Penman McKay, tous du Cap Spear.

Ces messieurs furent unanimement d'avis que le homard devient plus petit et moins abondant. Ils voudraient commencer la pêche aux dates actuelles et la suspendre au 10 juillet, pour la reprendre le 10 août et clore définitivement le 20 septembre. Quant à la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années et à la répartition de fonds de pêche, ils n'ont exprimé aucune opinion.

Les commissaires sont ensuite retournés à Shédiac et de là vers l'ouest le long de la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, par terre et par mer.

La communication suivante a été adressé aux commissaires, sous la date de Cap Tourmentin, N. B., 30 juillet 1888 :—

En réponse aux questions que vous nous posez relativement à l'étendue de nos opérations sur les côtes de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau Brunswick, et à ce que nous pensions de la loi actuelle concernant les pêcheries de homard sur ces côtes, je vous présente le relevé suivant :—

FABRIQUES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Localité.	Capital engagé.	Valeur de l'outillage	Employés	Paquage (caisses de 4 douz.)			
				1884.	1885.	1886.	Estimation 1887.
	$	$					
Ile Saint-Pierre	6,000	2,000	50	2,500	2,500	2,000	1,700
Pointe au Riz	4,000	1,000	30	.....	1,500	1,200	.....
Anse du Canot	3,000	1 500	30	.....	1,700	500	750
Rustico	1,000	500	20	800	800	500	.....
Cap au Loup	4,000	2,000	50	.....	1,700	200	.....
Totaux	18,000	7,000	180	3,300	8,200	4,400	2,450

FABRIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Localité.	Capital engagé.	Valeur de l'outillage	Employés.	Paquage (caisses de 4 douz.)			
				1884.	1885.	1886.	Estimation 1887
	$	$					
Cap Toermentin	12,000	3,000	70	4,000	4 200	3.700	2,000
Cap Jourmain	5,000	1,500	35	.....	1,700	1.000	.....
Botsford	5,000	1,500	35	.....	1,000	1,000	.....
Murray Corner	2,000	1,000	25	.....	1,000	.....	.....
Egros	2,000	1,000	25	.....	1,000	200	700
Totaux	26,000	8,000	1 90	4,000	8,900	5 900	2,700

Sur la côte du Nouveau-Brunswick, le homard est ordinairement rare depuis le commencement du printemps jusqu'à ce qu'il ait frayé, en sorte que jusque vers le 10 juillet la fabrication des conserves est généralement peu profitable, et certains paqueurs sans scrupules détruisent des milliers de homards en pleine fraie, parce que pour retenir leurs pêcheurs et faire marcher leurs fabriques ils prennent tout ce qui entre dans leurs trappes. Souvent, avant le mois de juillet, plus de la moitié des homards capturés sont chargés de frai. S'il était permis de prendre du crustacé sur cette côte, excepté entre le 10 juillet et le 30 septembre, on trouverait très peu de femelles chargées d'œufs, et les paqueurs ne seraient pas tentés de les prendre. Mais tant que la tentation existera, il faudra un inspecteur pour surveiller constamment chaque fabrique et voir à ce que cette partie de la loi soit exécutée; or l'exécution de la loi telle qu'elle est, aurait pour résultat de faire fermer toutes les fabriques de homard qui existent sur les côtes du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et d'obliger tous les paqueurs à travailler sans profits. La destruction des homards chargés de frai contribue plus que quoi que ce soit à ruiner la pêche du homard dans ces deux provinces. Entre le 10 juillet et le 30 septembre, une série de trappes ne prendraient pas plus de homards que les trappes ordinaires tendues pendant la saison de pêche actuelle; le homard serait plus gros et plus abondant, en sorte que les pêcheurs auraient tous les jours des prises plus importantes, et bien que la saison de pêche aurait été raccourcie de plusieurs semaines, le profit pour les pêcheurs et les paqueurs serait en dernier ressort plus considérable. Ce serait impracticable, et à peu près impossible en quelques endroits, d'enlever les trappes au milieu de l'été et de les tendre de nouveau un peu plus tard; cela entraînerait des frais qui feraient plus que balancer les profits. Sur les côtes de l'île, le homard est généralement très abondant au commencement, très rare vers le milieu de l'été, puis abonde de nouveau vers la fin de juillet et pendant les mois d'août et de septembre. Le homard chargé de frai y est aussi abondant au commencement de la saison que sur les côtes du Nouveau Brunswick, et une loi comme celle qui est suggérée pour ces dernières protégera mieux le homard que celle qui existe aujourd'hui. Une clôture absolue pendant quelques années serait désastreuse pour plusieurs de ceux qui n'ont d'autres moyens de subsistance que la pêche ou le paquage, et faire une loi qui aurait pour résultat de détourner du marché une grande quantité de homards en conserves, ce serait diminuer la demande de cet article qui serait en peu de temps remplacé par d'autres poissons en conserves, tels que le saumon ou le maquereau; et quand la clôture serait terminée, il deviendrait difficile de trouver un marché pour le homard. Naturellement, à la reprise des opérations, les anciens paqueurs et plusieurs nouveaux feraient des préparatifs pour un paquage considérable, car sur ces côtes la plupart des paqueurs ne paquent pas sur une grande échelle et n'ont pas d'expérience.

Un système d'affermage et des fonds de pêche pendant un certain nombre d'années, avec confiscation de la licence si les conditions de cette dernière étaient violées, offrirait certainement la meilleure protection. Si ce système pouvait être établi, la licence devrait limiter le nombre de trappes par mille et défendre, comme maintenant, de prendre des homards n'ayant pas la taille réglementaire et des homards chargés de frai. Avec un pareil système, ces paqueurs seraient intéressés à protéger l'industrie, et s'ils étaient certains que leurs fonds de pêche ne seraient pas molestés, c'est-à-dire qu'ils auraient seuls le privilège de les exploiter, alors ils adhéreraient aux conditions de la licence. Aujourd'hui, il y a tant de fabriques et les fonds de pêche sont si excessivement exploités, que chacun cherche à prendre le plus de homard possible avant qu'il ne soit totalement détruit. Il ne pense pas que les autres poissons seront dérangés ou tenus éloignés de la côte par la présence des trappes à homard.

Les commissaires ont visité la fabrique de la *Dominion Packing Company*, de Bouctouche, et ont eu une entrevue avec M. MURRAY, *gérant et membre de la compagnie.* Cette fabrique est une des plus perfectionnées que les commissaires aient vues. M. Murray commença par dire que lui-même serait en faveur d'une clôture de trois ans. Le homard est à peu près le même en nombre, mais il devient gradu-

ellement plus petit. Il y a douze ans, on remplissait une boîte d'une livre avec 3 et 3½ homards ; aujourd'hui il en faut 8. La fabrique emploie 25 hommes à $30 par mois et 25 femmes à $8 par mois,—ce qui fait $2,850 pour gages. Elle a produit 1,100 caisses l'année dernière. Son outillage se chiffre par $4,500. M. Murray est décidément en faveur de la répartition des fonds de pêche afin de prévenir les empiétements ; et il paierait un prix raisonnable pour une licence. Il admet que le terrain a été pêché avec excès.—Il n'y avait alors sur la table que quatre ou cinq boisseaux de homards, presque tous n'ayant pas la taille réglementaire.—Relativement à la saison de pêche, M. Murray voudrait qu'elle commençât aussitôt après le départ des glaces, qu'elle fût suspendue depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août, et continué ensuite aussi longtemps que possible. Il a pensé se livrer à l'exploitation du maquereau mariné.

G. Cormier, *garde-pêche, comté de Gloucester*. Il dit que, dans son district, le homard est très petit ; il en faut de 6½ à 7 pour remplir une boîte. Il est d'avis que les fabriques devraient être fermées pendant 3 ou 4 ans. D'après ses observations et son expérience, il favoriserait la protection de la pêche par *licences*, tant de trappes par mille. Deux fabriques, dans son district, ont dû abandonner les opérations cet été, parce que le homard manquait.

Jeudi, 28 juillet.—Les commissaires sont allés à l'ouest sur la côte, en voiture, et ont visité des fabriques. A celle de Simon Bourgeois, ils trouvèrent 9 hommes comparativement oisifs, et 12 femmes qui arrivaient du dîner—les plus respectables que nous ayons vues dans les manufactures. M. Arsenault, le contre-maître, nous dit que 25 hommes et 12 femmes étaient à gages, mais qu'ils faisaient peu de chose, ou rien du tout. La fabrique emploie 1,500 trappes. M. Arsenault a vu des homards chargés d'œufs au mois de mai, et il y en a encore quelques-uns actuellement. Cependant, on en a vu moins cette année que d'habitude. Il ajoute que si l'exploitation du homard était interdite, les hommes s'en iraient gagner leur vie ailleurs, la plupart s'en retourneraient sur les terres d'où ils viennent ; quelques-uns, peut-être un sur trois, passeraient aux Etats-Unis.

Arrivés à Bouctouche, les commissaires ont vu M. Simon Bourgeois. Il donne à ses 28 hommes $22 par mois avec la nourriture, soit $50 par mois, et $15 par mois aux femmes. Hommes et femmes sont employés pendant 3 ou 3½ mois. L'année dernière, il a fait 1,200 caisses ; cette année, il espère en faire autant. Du printemps à l'automne, il faut de 7 à 8 homards pour remplir une boîte.

29 juillet.—M. Lorang Sawyer, qui avait autrefois une fabrique de homard sur cette côte, dit que la pêche est passablement épuisée. Le seul moyen de la préserver serait de la suspendre pendant deux ou trois ans. Le meilleur moyen serait d'affermer les fonds de pêche, et il est d'avis que le gouvernement devrait donner le bail pour rien. Il a constaté que des homards qu'il avait marqués ont parcouru sept milles en un jour et une nuit.

A *Bouctouche*, 29 juillet 1887. Présents : les commissaires.

M. Beverly Smith, de *Bouctouche*, est dans l'industrie du homard depuis cinq ans. Il a une fabrique qui emploie 13 hommes et 18 femmes, à des gages de $28 par mois pour les hommes et $15 pour les femmes : prix total de la main-d'œuvre, $1,900. Il espère faire cette année 800 caisses avec 1,000 trappes ; l'année dernière, il a fait 600 caisses avec 600 trappes, ce qui est bon. Les homards deviennent graduellement plus petits, mais ils ne décroissent pas en nombre. Il faut maintenant 6 homards pour remplir une boîte d'une livre ; l'année dernière il en fallait 5½. Il est d'avis qu'il devrait y avoir une saison réservée, avec un mois de relâche depuis le 1er juillet jusqu'au 1er août (mais les saisons varient), puis reprise de la pêche jusqu'à la fin de septembre. Il est définitivement en faveur de la répartition des fonds de pêche ; il voudrait que ces fonds fussent déterminés par le garde-pêche et couvrissent une étendue de quatre ou cinq milles. Quand un homme sait qu'un fond de pêche lui appartient, il s'emploie à le préserver ; les paqueurs auraient autant d'intérêt que le gouvernement à protéger leurs terrains. Il y a six fabriques sur la côte de Bouctouche, dans un espace de six milles. Il répartirait les fonds de pêche d'après la priorité d'occupation ; il serait prêt à donner $10 par mille pour l'affermage des fonds qu'il occupe aujourd'hui, et $5 par mille un peu plus bas. L'exploitation ne rapporte plus rien, et

si elle continue comme elle est, la pêcherie sera bientôt épuisée. Il suffirait d'une clôture de trois ans pour préserver le homard. Le témoin accepterait la clôture, mais pas volontiers ; il ne voudrait pas même l'avis d'un an pour clore. Si les fabriques de homard étaient fermées, les 13 hommes qu'il emploie retourneraient à leurs terres ou seraient absorbés par d'autres industries canadiennes. Valeur de l'outillage de sa fabrique, $1,500. Ses trappes sont tendues à 2½ ou 6 milles du rivage, dans 7 brasses d'eau. Il n'a pas encore fait l'exploitation du maquereau, mais il a l'intention de s'y livrer, c'est-à-dire d'expédier du maquereau frais sur le marché américain.

Le 29 juillet, M. LAZARE GUIMOND a donné son témoignage. Il exploite une fabrique sur la grève nord, et emploie aujourd'hui 23 personnes : il en employait trente auparavant. Il achète le homard à 40 centins le cent. Les gages des hommes sont en moyenne de $28 par mois, et on trouve facilement des femmes à $13 par mois. Autrefois 5½ homards remplissaient une boîte d'une livre ; aujourd'hui, il en faut 7. Il admet qu'un quart de la capture se compose maintenant de homards ayant moins de 9 pouces de long ; il y en a peu qui soient chargés d'œufs cette année. Il a fait la pêche pendant huit saisons ; il se rappelle l'époque qu'il suffisait de 3 à 3½ homards pour remplir une boîte, et il attribue la condition actuelle aux excès de pêche. Il croit que le meilleur moyen de rétablir la pêcherie serait une clôture de quatre ou cinq ans, ou si ce n'est pas possible, de permettre la pêche seulement depuis le 15 mai jusqu'au 1er juillet, six semaines, et pas au delà ; ce serait suffisant. Le homard qui vient près de terre après le mois de juillet est médiocre. Il croit que si on établissait une clôture de trois ans ou plus, il y aurait encombrement à la reprise des opérations, et la pêcherie serait encore épuisée, à moins d'être protégée. La meilleure manière de protéger l'industrie serait qu'il y eût moins de fabriques. Il considère que l'affermage des fonds de pêche serait le seul moyen de protéger la pêcherie ; il laisserait cet affermage au garde-pêche ; il considère que chaque fabrique a besoin d'une limite de trois milles. Il n'y a maintenant que sept fabriques, là où il y en avait douze autrefois, entre cette rivière et Richibouctou. M. Guimond dit qu'il a observé les mouvements du homard et que ce crustacé met cinq ou six jours pour atteindre l'autre côté de la baie.

A *Richibouctou*, le 30 juillet 1887, M. WILLIAM HANNAH, garde-pêche chargé de surveiller la côte entre Chok-fish et Kouchibouguacis, a donné son témoignage devant la commission. Il est au courant de l'industrie du homard dans son district. L'année dernière il fallait 6 ou 7 homards pour remplir une boîte d'une livre ; la même quantité cette année. Le homard est plus rare que l'année dernière, et la pêche excessive en est la cause. Il y a 11 fabriques dans un espace de 11 milles. Il serait en faveur d'une répartition de fonds de pêche, sur le principe de la priorité d'occupation. Il favoriserait une clôture de 4 ans, suivie d'un affermage des fonds de pêche après la réouverture. Si on ne ferme pas les fabriques pendant un certain nombre d'années, six semaines constitueraient une saison trop longue ; cinq semaines de pêche, du 20 mai au 30 juin, suffiraient. Il a remarqué très peu de homards chargés de frai cette année. D'après l'opinion des vieux pêcheurs, le homard met 4 ans à parvenir à la longueur réglementaire de 9 pouces. En réponse au secrétaire, il dit qu'il pense qu'un homard de 4 à 5 pouces a 2 ans ; le homard de 6 pouces, de 2 à 3 ans ; le homard de 8 pouces, 3½ ans ; et le homard de 9 pouces, 4 ans.

A *Richibouctou*, samedi, M. ROBERT ROBERTSON, *de la maison Robertson*, donne son témoignage devant la commission.—C'est la première fois qu'il fait l'exploitation du homard. Il occupe une fabrique qu'il a achetée de M. Noble, et emploie 40 hommes et 14 femmes. Les gages des hommes sont en moyenne de $34 par mois, et ceux des femmes de $15, ce qui fait une dépense annuelle de $4,700 pour main-d'œuvre. Il achète le homard au cent. Pour remplir une boîte d'une livre il faut de 5¾ à 6 homards. Il emploie 1,400 trappes. Il attribue la présente condition de la pêcherie aux excès de pêche. Il croit que si les fabriques étaient fermées ce devrait être pour 3 ou 4 ans. Si les fabriques étaient fermées soudainement, sans un an d'avis, un tiers des hommes s'en iraient aux Etats-Unis et ne seraient pas absorbés par les autres industries canadiennes. S'il n'y avait pas clôture absolue pendant nombre d'années, il recommanderait que la pêche commençat le plus tôt possi-

ble pour finir définitivement le 10 juillet. Il considère que la répartition de fonds de pêche serait un privilège important. Il voudrait une limite étendue et en paierait une faible somme; la simple occupation de cette limite suffirait pour la protéger; mais il ne tient pas à l'avoir. Il n'est pas en faveur d'un bail, et les pêcheurs non plus. Ceux qui ont tendu des trappes sur les fonds de pêche devraient avoir priorité dans la répartition. En général, on ne se plaint pas que la pêche du homard fasse tort à celle du saumon.

M. HANNAH, *garde-pêche, Richibouctou*, a entendu le témoignage précédent, et il l'approuve en géneral.

A *Bathurst*, le 3 août 1887, M. W. A. T. DESBRISAY a donné son témoignage devant la commission.—Il a 4 fabriques; il en avait 5 l'année dernière. Il emploie, dans la province du Nouveau-Brunswick, 30 hommes à $36 par mois en moyenne, et 40 femmes à $15. Il y a neuf ans qu'il a commencé cette exploitation. Alors 3½ homards remplissaient une boîte d'une livre, maintenant il en faut à peu près sept. Le homard est certainement en plein état de décroissance, sous le rapport du nombre et spécialement sous celui de la taille. Cette année, M. DesBrisay a commencé les opérations le 10 mai, et il a dû les abandonner à la fin de juin, parce que le homard faisait défaut. Il est en faveur d'une clôture de trois ans. Si cette clôture était établie, il serait aussi en faveur d'un système d'affermage ou de répartition des fonds de pêche. Ensuite, il raccourcirait la saison de pêche; suivant lui, elle devrait commencer avec le printemps et finir le 15 juillet. Il répartirait des limites en donnant à toutes les fabriques existantes leurs fonds de pêche actuels. Il n'a guère confiance dans l'idée d'une répartition de limites par *cent trappes*, mais il laisserait aux paqueurs la discrétion de pêches dans l'espace réparti. Ses limites à lui couvrent 15 milles de grève pour quatre fabriques—trois dans le Nouveau-Brunswick et une dans la province de Québec; elles ont tendu cette année près de 4,000 trappes. Quant à une taxe de licence, il la favoriserait; mais il ne croit pas que l'industrie pourrait payer une taxe considérable, et comme les permis de pêche au saumon ne coûtent que $2 ou $5, il pense que $2 par mille pour la pêche du homard suffiraient. Il ne connaît d'autre remède à la situation actuelle qu'une clôture de trois ans. Les employés des fabriques ne seraient pas perdus pour le Canada, car ils retourneraient sur leurs terres (ils ont tous ce qu'on appelle de petites fermes), ou bien il s'occuperaient à d'autres pêches, comme ils le font aujourd'hui quand celle du homard est finie; après tout, la pêche du homard n'est qu'une question de quelques semaines seulement. La clôture absolue devra venir tôt ou tard; il faudra en arriver là. En mettant strictement à effet la loi qui fixe la longueur du homard à 9 pouces, on ferait fermer toutes les fabriques. Le second moyen, apres la clôture pendant un certain nombre d'années, serait de raccourcir la saison de pêche, de la commencer dès que le temps le permettrait, et de la finir le 15 juillet—sur le principe qu'un demi-pain vaut mieux que pas de pain du tout. Pas de pêche après le 15 juillet. Il ne serait pas sage de faire commencer la saison de pêche le 1er août et de la continuer jusqu'à l'automne. Le homard n'est pas comme les autres poissons—une bonne année et une mauvaise année,—parce qu'il diminue graduellement tous les ans, bien que les engins de capture s'améliorent avec le temps. Il a pensé à permettre un mois de pêche pendant la clôture de trois ans ou plus, afin de ne pas laisser perdre la réputation du homard, etc; mais cela n'en vaudrait pas la peine, vu les déboursés considérables que cette exploitation temporaire occasionnerait. En réponse à M. Hackett, le témoin dit que quand il a commencé l'exploitation il y a quelques années il pouvait cultiver la pêche jusqu'au mois d'octobre, mais maintenant il est obligé de cesser les opérations au mois de juin parce que le homard fait défaut, Il ne pense pas qu'un an d'avis soit nécessaire pour permettre aux paqueurs d'utiliser les matériaux qu'ils ont en réserve. Relativement à l'affermage des fonds de pêche, il ne craint pas la concurrence. Les observations de M. DesBrisay s'appliquent seulement à la baie des Chaleurs et aux côtes de Québec.

A *Caraquette*, le 4 août 1887, l'honorable *Robt. Young, M.C.L., du Nouveau-Brunswick*, donne son témoignage devant la commission. Il est propriétaire de deux fabriques de homard qui emploient 30 hommes à raison de $35 par mois, et 30 femmes

à $15, soit à peu près $4,500 en gages. Il exploite cette industrie depuis six ans; au début 4 ou 5 homards suffisaient pour remplir une boîte; aujourd'hui il en faut à peu près 7. Il faut absolument un changement dans les règlements concernant la pêche du homard. Il est d'avis que, dans l'intérêt des paqueurs et du homard lui-même, la pêche ne devrait se faire que tous les deux ans. Il n'est pas paqueur de métier, mais il connaît le paquage d'après ses observations personnelles et les rapports que lui font ses hommes. Il est d'opinion que la pêche, dans les années alternes, devrait commencer entre le 15 juillet et le 1er août, alors que le homard a fini de frayer, et continuer pendant deux ou trois mois. Comme dit plus haut, il est en faveur d'une clôture de trois ans, et si elle n'est pas possible pour trois ans, alors pour deux ans au moins. Il ne craint pas que les pêcheurs interlopes viennent sur ses terrains, aussi ne voit-il pas la nécessité de l'affermage; on ne lui fait pas d'opposition indue dans ses affaires, et il croit en la concurrence légitime. Si des fonds de pêche étaient assignés, il voudrait que la loi actuelle concernant la longueur du homard fût mise à effet. L'exécution de cette loi ferait fermer la plupart des fabriques. Il considère que 9 pouces constituent une longueur raisonnable. Il pense que les pêcheurs consentiraient à une clôture totale tous les deux ans. Une pêche de six semaines seulement, en mai et en juin, ne ferait pas. Quant à la pêche alterne, c'est-à-dire tous les deux ans, ce serait chose nouvelle, et elle mérite considération; elle devrait commencer en 1889. Avant de changer l'ordre de choses existant, il devrait être donné avis d'un an. Si les fabriques étaient fermées, leurs employés ne seraient pas perdus pour le Canada, mais se livreraient à d'autres occupations. Si la loi actuelle concernant la longueur du homard était mise à effet, elle n'entraînerait pas la clôture de ses fabriques à lui, M. Young.

A bord du navire "Miramichi", Baie du Vin, comté de Northumberland, N.-B., devant les commissaires, M. WYSE, *de Chatham, garde pêche de Miramichi*, donne son témoignage.—Depuis quinze ans il est au fait de l'industrie du homard sur la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, et depuis deux ans il est propriétaire d'une fabrique. Il est convaincu qu'un changement est devenu nécessaire. Il suggère qu'on accorde une année de grâce aux paqueurs actuels pour se préparer au changement, puis que les fabriques restent fermées pendant trois ans—1889, 1890 et 1891—afin que le homard ait le temps de se récupérer; après cela une pêche de six semaines serait suffisante. Si le gouvernement ne peut établir une clôture de trois ans, il devrait ordonner que les trappes et casiers à homard soient construits de façon à ménager au fond une ouverture par laquelle puisse s'échapper, quand on les lève, le petit homard qui n'a pas la taille réglementaire. Quant à la répartition de fonds de pêche, si elle avait été faite il y a dix ou quinze ans, on s'en serait bien trouvé; mais maintenant elle aurait pour effet de faire passer l'industrie entre les mains de capitalistes étrangers qui voudraient prendre possession de nos terrains de pêche. M. Wyse voudrait avoir neuf milles de limites marines pour ses 1,200 trappes, pour la raison que le homard vient de l'est, du nord-ouest de l'Ile du Prince-Edouard, et passe à l'ouest. Si une protection équitable pouvait être établie par la répartition de fonds de pêche, elle serait avantageuse, mais il doute qu'elle puisse l'être maintenant. Si des fonds de pêche étaient répartis, cela représenterait pour lui une somme raisonnable par mille. Il suppose que cette mesure ne donnerait pas satisfaction au district qu'il représente, attendu que les pêcheurs ne sont pas habitués à de telles restrictions. Après la fin d'une clôture de quelques années, il considère qu'une saison de pêche entre le 15 mai et le 1er juillet serait suffisamment longue, avec les trappes bien espacées. Relativement à l'inspection des pêcheries de homard, M. Wyse est d'opinion que le système actuel de gardiens n'est pas bon. A son avis, il devrait y avoir des sous-inspecteurs pour le homard seulement, sans gardiens locaux. Il suggère que le seul remède serait de nommer un inspecteur spécial de homard, sans salaire, mais avec une allocation de tant par jour pendant la saison de pêche. Cet officier spécial devrait avoir le pouvoir de choisir et de renvoyer ses employés. Comme il ne peut inspecter les trappes avant qu'elles soient mises à l'eau, il devrait avoir le pouvoir de détruire les trappes qu'il trouverait illégales. Pour la première infraction il imposerait une amende de $5, pour la seconde $50, et pour la troisième

il saisirait et fermerait la fabrique jusqu'à ce qu'elle fût libérée par le gouvernement. Cette saisie ferait perdre la saison de pêche à leurs propriétaires et les forcerait à respecter la loi.

M. SAMUEL H NAPIER est dans l'industrie du homard depuis cinq ans.—Il suggère de donner un an d'avis, puis de clore pendant deux ou trois ans ; ou si la clôture totale n'est pas possible, de prohiber la pêche dans les eaux intérieures où les homards font la couvée. Mitchell a été le premier fabricant de conserves dans le golfe ; il exploite cette industrie depuis 1877. Dans les commencements, il remplissait une boîte avec 3½ homards ; aujourd'hui, il en faut 6 ou 6½. L'inférieur du petit homard qui entre dans la fabrication des conserves porte un grand préjudice à notre industrie. Les trappes à homard ont chassé la petite boitte, et les pêcheurs disent que la pêche du homard a amoindri la pêche maritime.

M. F L. GATAIN, de *Bathurst, N. B., paqueur.*—Il a sur la côte méridionale de la baie des Chaleurs, une fabrique qui emploie 12 hommes à $26 par mois, et de 10 à 15 femmes à $10, soit environ $1,400 de dépenses en gages. Cette fabrique fonctionne depuis 9 ans. Le homard devient plus petit et plus rare. Au commencement, trois homards suffisaient pour remplir une boîte ; maintenant il en faut un peu plus de six. M. Gatain est formellement d'opinion qu'il faut un changement quelconque. Il ne serait pas en faveur d'une clôture de trois ans, mais il considère que ce serait une protection suffisante de commencer la pêche aussitôt après le départ des glaces et de la terminer le 12 juillet, pendant une période de dix ans, afin de laisser le homard atteindre la taille réglementaire. Un des commissaires lui ayant demandé si ce ne serait pas une protection que d'enlever la barre inférieure de la trappe sur un espace de deux pouces afin de permettre au petit homard de s'échapper, M. Gatain dit que cette ouverture laisserait le homard de 17 pouces dehors et ferait entrer le petit homard ; il suggérerait plutôt que les filets des trappes fussent élargis de 3½ pouces ; c'est ce qu'il a fait lui-même. Il ne croit pas que l'affermage des terrains de pêche fonctionnerait ; il n'en a pas besoin et cette mesure ne protégerait pas les fonds de pêche. Il défendrait la pêche à l'intérieur, c'est-à-dire dans les havres, les chevaux et les petites baies où le homard va frayer. La pêche après le 1er juillet est extrêmement préjudiciable. Sur la côte de la baie des Chaleurs la pêche d'automne n'est plus bonne. Il y a des gens, la plupart cultivateurs, qui, dans l'intervalle de leurs récoltes, pêchent avec des hameçons et des lignes de fond, font bouillir les pinces et les queues de homard, et en portent la viande aux fabriques, où ils la vendent 3½ centins la livre. En faisant clore la pêche au trois de juillet, on mettrait fin à cet abus. Grâce à ces cultivateurs pêcheurs, neuf fabriques qu'il nomme ont continué leurs opérations après le mois de juillet. Si les saisons réservées qu'il suggère étaient adoptées, elles feraient fermer la moitié des fabriques établies sur la baie des Chaleurs. Il ne pense pas que la pêche du homard fasse tort à celle du saumon.

M. JAMES HICKSON, *garde-pêche du comté de Gloucester.*—Il a entendu le témoignage précédent, et il y abonde, excepté en ce qui concerne l'affermage de fonds de pêche qu'il préconise, parce que cette mesure donnerait un plus grand contrôle à l'officier des pêcheries en lui conférant le pouvoir de suspendre les licences des paqueurs en cas de commission d'illégalités. C'est ce qu'il a pu constater pour la pêche du saumon. Si des fonds de pêche étaient donnés à bail, quelques fabriques protégeraient les leurs ; d'autres n'en feraient rien. Aujourd'hui, il est impossible de mettre la loi à effet. Clore la pêche au 1er juillet serait un grand avantage, mais il ne peut dire si ce serait une protection complète. On pourrait essayer pendant un an ou deux, et si cela ne réussissait pas, alors on pourrait établir une clôture de quelques années. Sans un système d'affermage, on ne peut faire respecter le règlement qui concerne la longueur légale du homard. Il ne pense pas que cette mesure provoquerait bien des plaintes. Il suggérerait que la taxe des licences fût purement nominale. L'affermage donnerait aussi aux paqueurs plus de contrôle sur leurs pêcheurs. La pêche du homard ne porte pas préjudice à celle du saumon, quand les trappes sont à plus de 250 verges d'une rivière à saumon. Il n'a pas entendu formuler de plaintes. Il n'y a pas d'huîtres dans le comté de Gloucester.

En route pour Caraquette, les commissaires eurent une entrevue avec M. JOHN WINDSOR, de Petit-Rocher, qui a trois fabriques et emploie 50 hommes à $36 par mois en moyenne, et 50 femmes à $12,—soit $7,200 pour main-d'œuvre cette année. Aujourd'hui, ces fabriques prennent 7 homards pour remplir une boîte. Ce monsieur ne voit pas qu'un changement de saisons de pêche améliorerait les choses; de fait, il ne voit pas la nécessité d'une saison réservée fixe dans la baie des Chaleurs. Certainement si les fabriques devaient être fermées pendant un certain nombre d'années, il faudrait au moins un an d'avis pour y préparer les intéressés, et même alors il ne consentirait qu'à une clôture d'un an, à titre d'essai. M. Windsor fait ici allusion, moitié en riant, aux fabriques de homard qui demandent compensation au gouvernement pour clôture compulsoire. L'année dernière, avec moins de trappes qu'à l'ordinaire, il a fait 2,500 caisses; cette année, 1,000 seulement. Sans doute le homard diminue; les fabriques sont obligées de suspendre leurs opérations parce que la matière manque. Aucune fabrique ne peut maintenant s'en tenir au homard de 9 pouces; par conséquent le gouvernement pourrait prescrire la clôture pendant un an pour essayer, non pas pendant deux ans. Il n'approuve pas l'affermage, et le peuple regimberait.

M. JOSEPH POIRIER, *paqueur, du comté de Gloucester*, a été interrogé par les commissaires au même endroit et le même jour. Il a entendu le témoin précédent et il s'accorde avec lui en général, mais il pense qu'une clôture totale pendant un an seulement ne produirait aucun bien. Il préférerait qu'elle fût plus longue. Il abonde absolument dans le même sens que M. Windsor sur la question de l'affermage des fonds de pêche.

M. BOURGEOIS, *de Caraquette*, donne son témoigne. Invité à exprimer son opinion sur la taille du homard : "Je crois," dit-il, "que le homard est aussi gros que l'année dernière; pendant les premières semaines de la saison, il était plus gros qu'il a été par la suite, jusqu'à ce qu'il devînt très petit." Il pense qu'un avis d'un an devrait être donné, moyennant quoi il consentirait à une clôture de trois ans qui améliorerait la pêcherie. Il est en faveur de l'affermage et donnerait $5 par mille pour prévenir l'empiétement. Il ne saurait dire si les pêcheurs seraient opposés à la répartition de fonds de pêche. Il est d'avis qu'une pêche de six semaines ne serait pas suffisante. Il préférerait que la saison restât telle qu'elle est, sans relâche au mois de juillet.

A *Dalhousie*, 9 août 1887, M. SIMON MCGREGOR, *paqueur de homard*, donne son témoignage. A la Pointe-Miscou comté de Gloucester, il a une fabrique qui est établie depuis 1880, et qui emploie 50 hommes à $25 par mois et 20 femmes à $10, ce qui constitue un déboursé de $2,850 pour la main-d'œuvre cette année. En 1886 il a employé 1,500 trappes et paqué 1,300 caisses; en 1887, avec le même nombre de trappes, il n'a paqué que 1,000 caisses. Le homard est plus rare et plus petit. M. McGregor achète le homard au poids, et il ne peut dire combien il faut de homards pour remplir une boîte. La pêcherie décroît tous les ans. Le meilleur moyen de la protéger et préserver serait de faire observer les règlements en ce qui concerne la taille et la fraie, et d'établir une saison de pêche plus courte: cette saison devrait commencer vers le 15 mai et finir pas plus tard que le 15 juillet. Il croit qu'elle serait amplement suffisante. Il est opposé à une clôture de plusieurs années, ainsi qu'à l'affermage de fonds de pêche aux paqueurs. Cet affermage ne protégerait pas le homard, il n'est pas nécessaire et il créerait des mécontentements. M. McGregor exploite aussi la pêche du saumon, et il déclare que les trappes à homard ne lui font aucun tort.

M. HADDOW, *Bathurst, comté de Gloucester*, donne son témoignage.—Il est propriétaire de deux fabriques qui ne fonctionnent pas en ce moment. Le homard n'est pas abondant, il diminue. Si la pêche doit continuer il faudra en modifier les époques. Il serait nécessaire qu'il y eût relâche entre le 20 juillet et le 20 août. Au mois de septembre le homard est plus gros et plus facile à paquer. M. Haddow voudrait que la pêche commençât au mois de mai et se continuât jusqu'à la mi-juillet—relâche d'un mois jusqu'à la mi-août et reprise jusqu'à la fin de septembre. Il voit un obstacle sérieux à une clôture de trois ans. Il ne pense pas qu'une pêche de dix semaines seraient suffisante; elle devrait être de trois mois, et le garde-pêche local

devrait en fixer l'ouverture et la clôture. Il ne pense pas qu'il serait avantageux de faire une ouverture de deux pouces au fond des troppes. Il est d'avis que la pêche du homard ne fait pas de tort à celle du saumon.

Le 29 les commissaires visitèrent la fabrique de *M. André*, à la *Pointe Casey*, *comté de Kent*, où ils trouvèrent plusieurs boisseaux de homard dont la plupart avaient 8 pouces de long, ce qui est mieux que beaucoup d'autres captures qu'ils ont vues. La fabrique de M. André emploie à peu près 700 trappes qui rapportent, à chaque levée, environ 900 homards. Un homard de 11 pouces pèse à peu près 1¾ lb. A cette fabrique, 100 lbs. de homard font 20 boîtes. Huit ou neuf employés flânaient. Si la fabrique était fermée ils n'iraient pas au Etats-Unis, mais retourneraient aux terres d'où ils viennent.

ANNEXE N° 3.

NOUVELLE-ECOSSE.

A *Sydney, Cap-Breton*, le 27 avril, M. Baker donne son témoignage devant la commission. Ce monsieur a des fabriques à *Port-Hood, Gabarus, Lingan et Cap-Nord*, où il a paqué 5,600 caisses. Il a travaillé pendant 5 ans sur la côte méridionale. Il existe une différence notable dans la grosseur du homard sur la côte septentrionale et sur la côte méridionale du Cap-Breton. Sur cette dernière, 3 ou 3½ homards, pris dans 4½ brasses d'eau, remplissent une boîte d'une livre ; mais sur la côte septentrionale il en faut 5 et 5½, pris dans 2½ brasses d'eau, pour faire la même mesure. Un repos dans le mois de juillet ne ferait pas, il arrêterait les affaires. Il suggérerait, pour ces endroits, que la pêche commençât le 25 mai et finit le 10 août. Juillet est le meilleur temps pour la pêche au Cap-Breton, et jusqu'au 25 août le homard est dans sa meilleure condition. Si la pêche commençait aussitôt que le temps le permettrait, ce qui n'est guère jamais avant le 25 mai, il préférerait le mois de juillet à celui de juin. Une fabrique fait généralement des profits après le premier mois (disons juillet et après). Ces observations s'appliquent à la côte, depuis le cap Saint-Laurent jusqu'à l'Anse Ouest. Une grande quantité d'œufs apparaissent après le 1er juillet, et on en trouve plus ou moins en tous temps. Il n'a pas objection à ce que la longueur légale du homard soit de 9 pouces, et il ne pense pas que le crustacé de cette taille fasse défaut d'ici à 30 ans. Le homard pris au large est le meilleur, et il est de première qualité au mois d'août. M. Baker voudrait que la présente saison de pêche fût prolongée de dix jours, dans l'intérêt de tous les paqueurs. La répartition de fonds de pêche pourrait faire, mais elle ne conviendrait pas aux pêcheurs. En réalité, cette répartion n'est ni nécessaire ni désirable dans les localités en question. Naturellement, une clôture de quelques années augmenterait la pêche ; là où l'on prend aujourd'hui 2,000 homards, on pourrait en prendre 5,000. M. Baker n'exprime aucune opinion arrêtée quant à la clôture. Le Cap-Breton n'est pas sur le même pied que la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse ; du Cap-Nord à Gabarus il y a un mois de retard avec le détroit de Canso.

M. Greener, associé de M. Baker à *Gabarus*, donne son témoignage—Le homard est généralement plus gros à partir du 20 juillet jusqu'à la fin de la saison de pêche, et il est chargé d'œufs à différentes saisons de l'année. M. Greener ne connaît pas la durée moyenne de la vie des homards, mais il a vu sur quelques-uns des marques qui sembleraient indiquer 15 ou 20 ans. La meilleure manière de protéger le homard, c'est de prendre des mesures pour que le règlement concernant la longueur légale soit observé. Même le homard au-dessous de la taille réglementaire devient rare, et les fabriques le prennent tout petit. Quant à la prolongation du temps de la pêche récemment accordée au Cap-Breton et à la Nouvelle-Ecosse, il l'approuve. Un des commissaires lui ayant demandé pourquoi on ne tend pas plus de trappes dans ces localités, il répond que c'est parce qu'elles sont trop dispendieuses et qu'elles ne rapporteraient aucun profit, à moins que la saison de pêche ne fût prolongée. Quant au poids du crustacé, à partir de la mi-juillet 50 homards devraient peser 100 livres, mais avant cela ils pèseraient 20 livres de moins. Souvent le mauvais temps fait perdre 25 pour 100 de la capture. On ne veut pas que les fabriques soient fermées pendant un certain nombre d'années au Cap-Breton, et il ne voit pas comment cette clôture protégerait le homard.

M. H. F. Baker, fils.—Il a des fabriques à *Petit Bras d'Or, Ingonish, Baie-des-Vaches* et à l'*Ile Saint-Pierre, près le canal Saint-Pierre ;* elles ne sont pas aussi au nord que celles de son frère. Son homard est bon, mais plus tardif que celui du sud. Il n'a jamais vu un homard à test tendre avant le mois de septembre, du 1er au 16. On ne peut protéger le homard chargé d'œufs ; les pêcheurs enlèvent les œufs. Vous

ne pouvez protéger le homard au moyen d'une saison réservée. Quand il n'y avait pas de saisons réservées, on ne prenait pas plus de homard que maintenant. Les livres bleus prétendent que le homard fraie au mois du juillet; ce n'est pas vrai, car il fraie au mois d'août. A propos du témoignage de son frère et des règlements en vigueur, les paqueurs devraient avoir le mois de septembre, car depuis sept ans il n'y a pas eu plus de deux mois de pêche par année, et encore on ne peut compter que 33 jours pleins sur ces deux mois. Si le gouvernement n'accordait que six semaines ou deux mois, les paqueurs devraient avoir le droit de choisir le temps qui leur convient le mieux, car il y a une grande différence dans un espace de quelques milles. Quant à la clôture pendant un certain nombre d'années, la pêche ne devrait être défendue que dans les endroits où le homard est rare; mais les fonds nouveaux ne devraient pas être prohibés; il serait souverainement injuste d'imposer des restrictions; il vaudrait mieux laisser continuer un certain nombre de fabriques, défendre d'en établir de nouvelles, et donner à celles qui existent des licences pour un nombre donné de trappes.

M. Colin C. Bell, *Sydney*, ancien paqueur de la maison L. Pickard et Cie, de Boston, E.-U., a entendu le témoignage précédent et abonde dans le même sens que M. Baker.

M. Corbett, *Sydney*, souscrit volontiers à tout ce qui vient d'être dit. Il est dans l'industrie depuis deux ans; il a fait construire une fabrique ce printemps, et elle était terminée au 1er juin. Il a demandé cette année une prolongation du temps de la pêche Il n'a pas pu commencer les opérations avant le 4 juin, parce que le homard était rare. Il a pris et paqué les meilleurs homards à partir du 29 juillet; cependant, ils étaient bien développés au mois de juin, les queues avaient atteint leur plein développement, mais les pinces manquaient de fermeté. En étudiant bien les habitudes du homard, il pense qu'il y en a deux espèces: une à écailles semi-transparentes qui reste sédentaire dans les eaux basses, et l'autre à grandes écailles, le homard de mer ou voyageur, ayant de 10 à 16 pouces de long et dont les pinces sont de forme différente.

M. George Hurst, *paqueur, de Canso, N.-E.*—Il a des intérêts dans deux fabriques, à Canso. Il est au fait de cette industrie depuis 14 ou 15 ans. Sans doute il trouve que la pêche diminue; il faut maintenant de $5\frac{3}{4}$ à 6 homards pour remplir une boîte d'une livre. Le homard est gros en arrière du cap, où il y a des roches et du caillouis jusqu'à 200 verges de la côte. Le nombre moyen des homards reproducteurs est d'environ 60 sur 500. Même si la pêche était close le 15 juillet, cela n'aurait aucun effet pour protéger le homard ou les pêcheurs. M. Hurst pense que la loi actuelle, si elle était mise à exécution, suffirait; mais il faudrait plus de gardiens. Il croit aussi que la pêche du homard ne devrait pas être faite dans la limite des trois milles. La clôture en automne n'aurait pas beaucoup d'effet; la présente saison de pêche est excellente. Il est d'avis que les pêcheurs devraient avoir la liberté de pêcher partout où ils voudraient. Les pêcheurs seraient opposés à la répartition des fonds de pêche. En réponse au commissaire Ogden, M. Hurst dit que ce système ne conviendrait pas à la Nouvelle-Ecosse. Il n'a pas encore suffisamment étudié la question de la clôture pour répondre.

M. Leonard Schreider, *paqueur de Canso.*—Il est dans l'industrie depuis 5 ans, mais il a déjà fait la pêche pendant une année il y a 14 ans. Il ne voit pas beaucoup de différence dans la grosseur du homard entre il y a 14 ans et maintenant; il n'a certainement pas vu de différence dans les deux dernières années; il n'y a pas de plaintes au sujet de la longueur du homard. Il croit que les règlements actuels sont constamment violés; s'ils étaient bien observés, tout irait à merveille. Il considère que la présente saison de pêche est suffisamment longue; il n'en voudrait pas de plus courte, ni de 6 mois ni même de 2 mois. L'octroi de baux ruinerait tout simplement l'industrie dans la partie orientale de Guysboro. Depuis l'île au Renard jusqu'à l'île aux Atocas, il n'y a pas place pour des limites. Actuellement la Compagnie de Paquage de Portland exploite toute la côte. Il désapprouve entièrement la clôture pendant un certain nombre d'années. Si la clôture avait lieu, les hommes se trouveraient sans emploi et s'en iraient aux Etats-Unis, à Gloucester, où ils auraient de

l'ouvrage. On n'en serait pas mieux si avis d'un an était donné avant la clôture. L'année dernière il a tendu 4,200 trappes, cette année 2,500 seulement.

M. WHITE, *paqueur de homard, Canso.*—Il n'est pas besoin d'une clôture de quelques années à Canso. Il n'y a pas de changement visible dans la longueur ou la quantité du homard. Autrefois, comme aujourd'hui, 5 lbs. de homard brut non bouilli faisaient 16 onces de viande. Quand à raccourcir la saison de pêche, il faudrait des règlements différents pour les différentes localités. Suivant lui le mois d'août est peut-être le plus favorable. Il n'approuve pas l'affermage ; ce système serait impraticable.

M. WILLIAM FRASER, de BURNHAM ET MORELL, *Caribou, N.-E.*—Il a fait des opérations pendant six ans à Caribou et à Saint-Jean. Comme saison de pêche la plus favorable, il recommanderait qu'elle commençât le plus tôt possible pour continuer jusqu'au 10 juillet ; ensuite, relâche jusqu'au 10 août, puis reprise de la pêche jusqu'à la fin de septembre. Il ne serait pas en faveur d'une clôture de plusieurs années. Il attribue la diminution du homard à ce que la pêche a été faite dans un temps qui ne convenait pas. Aux mois de juin et juillet, la moitié des homards capturés sont chargés de frai ; mais après le 10 août, pas 2 sur 1,000.

M. F. W. FORREST, *paqueur de homard, Baie Plaisante, 20 milles au sud de Chéticamp, ouest du Cap-Breton.*—En établissant des règlements pour la pêche du homard, il faudrait fixer des dates différentes pour la pêche et les saisons réservées dans les différentes sections. Les différentes localités exigent des dates différentes. La côte septentrionale du Cap-Breton a un mois de retard sur la terre ferme, quoique les glaces en partent très vite. M. Forrest est dans l'industrie depuis sept ans. Il commence les opérations pas bien longtemps avant le 1er juin. Quatre homards font une boîte. Il était autrefois au Cap George. En 1881. il suffisait de 4 et 4½ homards pour remplir une boite ; l'année dernière il en fallait 7, conséquence d'une pêche excessive. Les sections où il faut 7 homards pour remplir une boîte devraient être closes. L'affermage des fonds de pêche n'est pas nécessaire ; les gens ne s'y opposeraient pas, mais les pêcheurs continueraient tout de même à pêcher avec excès. Une rigoureuse exécution de la loi et des règlements actuels est la seule manière de protéger la pêcherie. Les présentes saisons de pêche et saisons réservées sont excellentes. Il considère qu'un homard de 9 pouces a 4 ans. Si la saison devait être raccourcie, on devrait accorder juillet comme mois de pêche. Chez lui, le homard fraie au mois d'août.

MM. F. B. HAMBLIN ET CIE, *paqueurs de homard, Pictou, N.-E.*—Nous avons trois fabriques dans la Nouvelle-Ecosse et une à l'Ile du Prince-Edouard. Nous employons 108 hommes, dont 70 au moins sont pêcheurs, et ils gagnent cette année $50 par mois ; nous employons aussi 36 femmes à $13 par mois. Il faut 4¾ à 5 homards pour remplir une boîte d'une livre ; l'année dernière, il en fallait 5. Les deux premières années nous avons pris tout le gros homard ; nous devons maintenant nous contenter de homards plus petits, car nous n'avons pas vu une grande différence de taille dans les trois dernières années. Les homards qui ont frayé sur les fonds il y a trois ans paraissent y être restés, ce qui confirme l'opinion que la pêcherie de homard est locale. Nous avons pris du homard à travers la glace, ce qui fait voir qu'il y en a là en hiver. MM. Hamblin essaient de rejeter tous les homards qui n'ont pas 9 pouces de long, mais si la loi qui fixe la longueur du homard à 9 pouces est rigidement mise à effet, l'industrie s'en ressentira. Les reproducteurs chargés d'œufs arrivent en bancs au mois de juillet ; vers le 10 de ce mois ils forment 25 pour 100 de la capture totale, mais après cela ils diminuent. MM. Hamblin insistait toujours pour les homards de 9 pouces, mais ils ont vu après coup qu'il y en avait un tiers au-dessous de la taille réglementaire.

Il n'y a pas de profit à fabriquer des conserves avec des homards de moins de 7 pouces de long. La rigoureuse exécution de la loi des 9 pouces entraînerait la clôture de toutes les fabriques. Une pêche de six semaines seulement ne couvrirait pas les frais de l'exploitation. On ne peut faire d'opérations à moins d'une pêche de trois mois. M. Hamblin croit sincèrement que si le homard est protégé pendant la saison de la fraie, il ne peut être exterminé. Cette protection suffirait amplement à pré-

server la pêcherie. Il devrait y avoir des saisons de pêche différentes pour les différentes sections. D'après M. Hamblin, une variation de dix jours dans la date des saisons réservées serait suffisante pour couvrir l'industrie dans tout le Canada ; quant à la clôture pendant quelques années, soit trois ans ou même deux, il y serait opposé, pour la raison qu'au bout de ce temps-là, après la reprise, nous en serions absolument au même point qu'aujourd'hui. Si les fabriques étaient fermées, les pêcheurs s'en iraient chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis. L'affermage des fonds de pêche protégerait les paqueurs dans une certaine mesure, en prévenant les empiétements et l'encombrement, mais pas tout à fait. Quant à lui, il aimerait un système d'affermage, et il en a écrit au département. Il serait opposé à la clôture absolue pour un temps plus ou moins long ; mais il insiste pour qu'il y ait une clôture de quatre ou cinq semaines pendant l'époque de la fraie. En général il commence la pêche le 20 mai ; c'est le plus tôt qu'on puisse la faire dans le détroit. Un repos pendant la fraie, puis reprise des opérations afin d'avoir en automne une pêche d'égale longueur. Le témoin dit qu'il est obligé de pêcher tout le temps afin de conserver ses hommes. L'année dernière il a paqué 5,000 caisses ; cette année, environ 4,200. Valeur de ses trois fabriques, de $20,000 à $25,000. Il y a vingt ans, sur la côte du Maine, on a volontairement cessé la pêche au mois de juillet parce qu'elle ne rémunérait pas, et cependant le homard était pêché. Il ne pense pas que la côte du Maine ait d'aussi bonnes frayères que les nôtres. Autrefois on y a trouvé du homard de 10 et 15 lbs., et un qui pesait 25 lbs. Un seul homard remplissait deux boîtes. Relativement à sa fabrique de l'Ile du Prince-Edouard, M. Hamblin mentionne qu'il a remarqué que le homard mettait deux jours à se rendre de la fabrique de Duncan McInnis à celle de Ward, et avant la fraie qu'il venait de l'*est* à la fabrique de Hamblin, mais de l'*ouest* après la fraie. M. Hamblin pense qu'un homard de 4 pouces a un an ; un homard de 6 pouces, de 18 mois à 2 ans ; un homard de 7½ pouces, 3 ans, et un homard de 9 pouces 4 ans : il croît à peu près de 2 pouces par année après la première année.

M. A. Corwin, *employé à la fabrique de homard de Caribou, N.-E., et pendant cinq ans à Miminigash*, dit que dans cet espace de temps il n'a pas vu de homards réellement bons à Miminigash. A Caribou, il en faut de 5 à 5½ pour remplir une boîte ; auparavant il n'en fallait que 4½. Le homard est bon pendant les mois de mai et juin et jusqu'au 25 juillet, mais il s'écaille jusqu'au 20 août, époque de la clôture. Il suggère de retrancher août et de donner septembre comme mois de pêche. Mettre la loi des 9 pouces à exécution serait fermer quelques fabriques, mais pas toutes. Si les fabriques étaient fermées pendant trois ans, les pêcheurs de homard ne sont pas en moyens de se procurer de nouveaux engins pour la pêche maritime.

M. George Rowlings, *garde-pêche du havre de Musquodoboit*.—Il est garde-pêche depuis un an seulement. Il sait que le homard est plus petit qu'il y a six ans. Il visite les fabriques six ou sept fois par année, et il estime qu'il faut de 3 à 4 homards pour remplir une boîte. Son district s'étend de Dartmouth à Ecum-Secum, environ 130 milles, et ses observations s'appliquent à ce district. Il pense que si la loi actuelle était strictement mise à exécution, elle suffirait pour protéger la pêcherie. Il recommanderait que la saison de pêche commençât aussitôt que possible au printemps et se terminât pour toute l'année au 1er juillet. Il ne pense pas qu'il soit nécessaire de fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années. Il croit que la vente de homards frais aux Etats-Unis fait tort aux fabriques, et il voudrait qu'on y mît fin.

M. S. S. Forrest, *paqueur de homard dans la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, ainsi qu'à Terreneuve*. M. Forrest avait déjà été interrogé par les commissaires à Georgetown, I.P.-E., et aujourd'hui, à Halifax, il confirme son témoignage précédent, qui s'applique sous quelques rapports à la Nouvelle-Ecosse. Il est opposé à tout système d'affermage. Pour maintenir les règlements actuels en vigueur, il faudrait un gardien pour chaque fabrique. Il emploie 1,300 trappes. 9 pouces constituent une longueur légale suffisante pour le homard en conserves ; 10½ pouces seraient trop. A sa fabrique de la Nouvelle-Ecosse la fraie a lieu dans le mois de juillet ; 10 pour 100 environ des homards capturés sont chargés d'œufs, mais les proportions varient considérablement. M. Forrest voudrait deux mois de pêche dans

la Nouvelle-Ecosse, et juillet ne serait pas un de ces deux mois. Il faudrait des dates différentes pour les différentes localités. Evidemment, une clôture de trois ans et seulement deux mois de pêche après la réouverture seraient une mesure héroïque. M. Forrest soumet aux commissaires des échantillons de conserves fabriquées par lui il y a trois ans et qui sont en parfaite condition. Un entretien s'engage sur l'histoire naturelle du homard et sur la manière de reconnaître les mâles et les femelles, chez ces dernières la queue est longue et large, celle des mâles est plus petite, et leurs pince sont plus grandes que celles des femelles. La prolongation du temps de pêche accordée cette année au comté de Guysboro a créé des jalousies dans le comté d'Halifax. La saison de pêche est déjà trop longue. Elle devrait être raccourcie d'un mois, juillet, puis close pour deux ans seulement. Juillet passé, le homard est inférieur. Dans le midi de la Nouvelle-Ecosse, cette année est la plus difficile. Autrefois 3 ou 3½ homards suffisaient pour remplir une boîte; maintenant, il en faut de 6 à 7. Il ne pense pas qu'une clôture de quelques années soit nécessaire sur la côte de l'Atlantique, mais dans le golfe elle est indispensable. Il n'y a pas de doute qu'une loi fixant la taille réglementaire à 12 pouces serait une grande protection, mais en exécutant rigoureusement celle qui fixe la longueur légale à 9 pouces on ferme un bon nombre de fabriques. Pour résumer, clore pendant un an ou deux, raccourcir la saison de pêche et mettre la loi à effet.

MM. Robert Simpson et Cie, d'*Halifax*.—Ils voudraient le maintien des règlements actuels, excepté qu'ils désireraient que la saison de pêche fût plus courte et qu'elle finît au 1er juillet. A Prospect et Sambo, le homard est aussi gros que jamais, ainsi qu'à la rivière au Saumon et à la baie Spry. Ils se servent de homards pris dans 30 brasses d'eau. Il faut en moyenne de 3½ à 4 homards pour remplir une boîte d'une livre. Ils se servent du homard d'une trentaine de fabriques et en fournissent à 9. Une clôture de quelques années ferait fermer toutes les fabriques de conserves. Tout ce qu'il faut pour protéger la pêcherie, c'est de faire exécuter la loi et les règlements actuels, et de clore la pêche au 1er juillet. C'est surtout pendant le mois de juillet que se prend le homard défectueux. Ils considèrent qu'un homard de 9 pouces est très bon, et que le homard de 10¼ à 12 pouces est trop gros. Le commerce de homard vivant qui se fait aujourd'hui sur une grande échelle dans les comtés de Yarmouth, Shelburne, et Digby, et qui menace de se développer, a et aura un très sérieux effet sur la fabrication des conserves. Des homards vivants qui n'ont pas nominalement plus de 10½ pouces, longueur légale aux Etats-Unis, sont expédiés à Boston, où la demande excède la production. Les acheteurs de ces homards, dans la Nouvelle-Ecosse, ne les paient pas au 100, mais à la pièce; par conséquent les pêcheurs font plus d'argent en tuant les gros homards pour les vendre aux exportateurs, et ils ne laissent ensuite que les rebuts pour la fabrication des conserves. C'est très préjudiciable à l'industrie, car quoique le type de la Nouvelle-Ecosse soit 10½ pouces, quelques exportateurs achètent en gros à 9 pouces. L'autre jour, un individu offrait à acheter tout le homard étalé sur le quai, gros et petit, et au mois de juillet il a fallu en jeter à la voirie 12,000 qui étaient gâtés. C'est pour ce commerce que le joli navire à vapeur *Electro* a été spécialement construit: il dépose sa cargaison sur le marché de Boston 17 heures après son départ de Yarmouth. Les paqueurs, qui se sentent lésés, vont bientôt exposer leurs griefs au ministre.

Note.—Les commissaires ont visité l'*Electro*.

MM. E. D. et S. Staynor, *paqueurs de homard, Halifax, N.-E*, sont propriétaires de 4 fabriques. Ils semblent avoir de la répugnance à admettre que le homard diminue en grosseur et en nombre. Ils croient que si la loi actuelle qui fixe la taille réglementaire du homard à neuf pouces était observée, ce serait assez. Il faudrait un inspecteur pour chaque fabrique, mais ils croient que les fabriques n'auraient pas objection à défrayer une partie des dépenses. Ils compteraient beaucoup sur l'effet d'une amende de $5 par homard. Ils ne sont pas en faveur d'une clôture de trois ans; elle serait fatale pour un grand nombre de gens qui dépendent entièrement des fabriques. Avant l'exploitation du homard, le pêcheur ne pouvait que vivre avec sa pêche. Mais maintenant il achète de la farine, etc. Ils ne pourraient pas laisser raccourcir la saison, mais ils pensent que la mise à effet de la loi concer-

nant la taille réglementaire de 9 pouces suffirait. Ils remplissent une boîte de une livre avec 4½ homards. Ils en sont venus à la conclusion que le gros et le petit homards ne vont pas ensemble : les petits fréquentent les eaux peu profondes, et les gros vont au large. Si le système d'affermage pouvait être établi, il ferait du bien aux paqueurs. M. Staynor est intéressé, avec M. Poole, dans l'exploitation du homard vivant de 10½ pouces aux Etats-Unis ; ils en ont exporté 60,000 à peu près. Il paraît alarmé à la nouvelle que le type américain du homard va être élevé à 12 pouces, et il opine que cela va faire une grande différence dans la pêche.

M. J. H. Townsend, *paqueur de homard, Halifax.*—Lui et M. Stairs ont préparé un mémoire demandant au ministre d'instituer une commission chargée d'étudier la question de la pêche du homard. Il ne peut dire si le homard augmente en grosseur et en nombre, mais tous les ans de nouvelles fabriques surgissent. La diminution en grosseur est le signe précurseur de la diminution en nombre. Les temps sont difficiles. C'est pourquoi il a demandé au gouvernement deux mois de plus, pour la pêche de cette année, août et septembre; mais il ne les a pas obtenus. M. Townsend expose une théorie à l'effet qu'il faut au homard un fond de cailloutis—que c'est sur ces fonds seulement qu'il se réunit en nombre, et que plusieurs de ces fonds sont maintenant à nu. La question est de savoir ce qui a causé cette nudité. A cet égard, les pêcheurs aux rets dans la baie de la Batture disent que la vermine-marine a détruit les plantes marines et laissé les rochers à nu. Comme corollaire, les homards, ces balayeurs de la mer, n'étant plus en aussi grand nombre, ont perdu la balance sur la vermine marine :—ce qui affecte aussi les autres pêches, car le hareng et le maquereau ne vont pas dans les eaux remplies de vermine. Le maquereau est venu au cap de Sable cette année et il en est reparti quelques heures après, probablement pour cette raison. L'empoisonnement de l'eau par la boitte fixée aux trappes n'est pas étranger non plus à ce résultat. Le homard est le premier chaînon de la grande chaîne de nos pêches maritimes, et il devrait être protégé. De Halifax à Canso, pas un seul pêcheur n'est dans une aussi bonne condition qu'il l'était il y a dix ans, comme s'il n'y avait jamais eu de homard sur la côte. Avant la pêche du homard, chaque pêcheur avait un gréement pour la pêche du hareng et du maquereau. M. Townsend a entendu 50 pêcheurs dire qu'ils auraient voulu n'avoir jamais vu un homard. Les pêcheurs de homards dépensent leurs gages à mesure qu'ils les reçoivent, et il ne leur reste plus rien ensuite. Autrefois, lorsqu'ils avaient un gréement de pêche, il leur revenait quelque chose à la fin de la saison. Il est probablement trop tard pour opérer une réforme ; mais le seul remède est d'obliger chaque fabrique à prendre une licence, car à l'heure présente la concurrence est excessive et les pêcheurs s'appauvrissent. Le pêcheur prend tout ce qu'il peut,—il m'apporte sa capture, je la refuse; mais il me faut l'accepter, ou bien il la vend à Tom Brown.—Limitez le nombre des fabriques sur la côte. Les pêcheurs devraient être soumis aux mêmes peines que les paqueurs pour les illégalités commises dans la pêche. Il n'y a que deux manières de remédier au mal : la première de fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années ; ou, la seconde, de préposer à chaque fabrique un inspecteur qui serait payé par la fabrique elle-même ; cet inspecteur devrait être un étranger, non pas un voisin, et devrait fournir des garanties de sa fidélité. Mais en supposant qu'on permettrait aux fabriques de continuer leurs opérations, la première chose à faire serait de modifier la saison réservée de manière à ce qu'elle convienne aux différentes localités, d'autant plus que le homard fraie plus tôt dans l'ouest et plus tard dans l'est. Comme MM. Foster et Burnham, M. Townsend est d'avis qu'il ne devrait pas être permis de prendre du homard après le 1er septembre.—*Question* : Alors, devrait-on ou ne devrait-on pas permettre la pêche en septembre ?—*Réponse* : Pour aucune raison, la pêche ne devrait pas être permise après le 10 juillet. S'il n'y avait que deux mois de pêche, cela obligerait les pêcheurs à se gréer pour la pêche maritime. Accorder des permis de pêche, à la condition de les revoquer en cas d'infraction aux règlements. Si les Etats-Unis avaient adopté un système de licences, leurs pêcheries de homard ne seraient pas ruinées. Nous sommes à la veille d'en faire autant.

M. Isaac Watters, *paqueur et exportateur, Halifax.*—Il y a 23 ans qu'il est dans l'industrie. Ses principles opérations se font sur les côtes, et quoique le homard de-

vienne plus petit, il ne pense pas que l'on doive en conclure qu'il est exterminé. C'est la pêche du mois de juillet qui a fait le mal, et les fabriques auxquelles il est lié ne se serviraient pas d'un homard pris au mois de juillet. Une saison de pêche commençant le 1er avril et finissant le 10 juillet serait agréable, croit-il, aux sept huitièmes des paqueurs. A son point de vue, il vaut mieux avoir $1 sur $1,000 que 50 centins sur $500. Le produit de l'année dernière n'est pas encore vendu en Angleterre. D'après sa connaissance personnelle, le surplus qui reste provient d'une pêche excessive; un grand nombre d'épiciers anglais ont cessé de vendre les conserves de homard, à cause de l'infériorité de l'article. C'est en grande partie de l'Ile du Prince-Edouard qu'est expédié cet article inférieur. Il croit que le meilleur homard du monde vient de la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse, et le premier paqueur du Nouveau-Brunswick ne pourrait pas produire un article aussi bon. La clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années serait une mesure héroïque. Je préférerais plutôt restreindre la saison de pêche dans les limites les plus étroites. L'exportation du homard vivant est de la plus haute importance. Les pêcheurs qui envoient leurs meilleurs homards aux Etats-Unis se font un grand tort en définitive et ils ne songent guère à l'avenir de leurs familles; mais il est difficle de faire une législation à ce sujet. Les paqueurs devraient s'entendre pour ne pas acheter des pêcheurs qui expédient le gros homard aux marchés américains.

M. James W. Gardner, *exportateur de homard et fabricant de conserves, Yarmouth, N.-E.*—Il a été l'un des premiers à faire l'exportation du homard vivant. Ce commerce, qui a débuté bien modestement il y a dix ans, a pris aujourd'hui de très vastes proportions. Si les fabriques ne se servaient pas de homards de 6 pouces, la pêche pourrait revivre. Nous bornons nos achats pour l'exportation du homard de 10½ pouces, c'est le type américain, et les fabriques consomment bien vite le petit homard. Nous prenons certainement autant de homards de ce type qu'autrefois; mais nous employons maintenant 100 hommes au lieu de 40 comme naguère. Nous voudrions pour les comtés du Shelburne, Yarmouth et Digby une saison réservée spéciale qui commencerait le 15 juillet, car sur tous les homards pris après le 15 juillet 39 pour 100 sont morts. Un homard de 10½ pouces pèse juste une livre. Les pêcheurs devraient avoir la liberté de pêcher en hiver; ils croient qu'ils pourraient gagner quelque chose à la fin de l'hiver, mais pas autant qu'en été, c'est-à-dire qu'ils en prennent 500 ou 600 en été et 50 ou 100 seulement en hiver. Il voudrait aussi que les pêcheurs auraient les mois de février et mars, car alors ils pourraient pêcher du homard dans 30 ou 40 brasses d'eau, et ils auraient pour les homards de 10½ pouces, ici à Yarmouth, $9 le 100, et $15 le 100 aux Etats-Unis. Il ne recommanderait pas qu'on leur donnât octobre et novembre, comme quelques paqueurs de Yarmouth le demandent. 4 et 5 homards moyens remplissent une boîte cette année. Il faudrait de meilleurs officiers de pêche. Ce sont les pêcheurs qui ont besoin d'être surveillés. Les paqueurs honnêtes ne peuvent pas lutter avec ceux qui ne le sont pas. Pour protéger la pêche, il faudrait: 1° avoir de meilleurs officiers; 2° mettre la loi en vigueur. Si vous mettez fin à l'extermination des petits homards, alors vous en aurez du gros, comme ils étaient autrefois. Sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse, l'exportation du homard vivant a plus de valeur que la fabrication des conserves. Le homard vivant est transporté directement par des semaques américaines. L'affermage de fonds de pêche ne ferait pas ici, car les pêcheurs ont les trappes.

M. H. B. Cann, *paqueur de homard, Yarmouth, N.-E.*—Il faut de 2½ à 5 homards, selon la capture, pour remplir une boîte d'une livre. Il ne peut dire que le homard se fait rare, car il en a été plus paqué cette année avec un plus grand nombre de trappes. Le homard vivant peut être transporté de Yarmouth à Boston en 17 heures. Dans la partie occidentale de Shelburne et de Digby, *l'exportation du homard vivant est beaucoup plus importante que la fabrication des conserves*; il en a probablement été exporté pour une valeur de $15,000. M. Cann n'a pas grande objection à la loi actuelle, mais il voudrait avoir quelques jours de pêche pendant les mois de février et de mars, alors que le homard a beaucoup plus de valeur. Le homard ne va pas loin, peut-être pas plus loin que dans 20 ou 30 brasses d'eau, à trois milles de terre.

Il en a pris des échantillons à 4 et 12 milles au large, et dernièrement il en a pris un à 30 milles. Quant à raccourcir la saison de pêche, il ne serait pas satisfait d'avoir à clore le 1er juillet; il ne voudrait pas abandonner la pêche avant le 15. Insister pour que la longueur légale du homard fût de 10½ pouces, ce serait fermer nos fabriques d'ici. Il voudrait que l'Acte des pêcheries, article 19, sous-section 4, fût modifié de façon à couvrir les *pêcheurs* aussi bien que les paqueurs, ce qui rendrait les pêcheurs également passibles pour possession illégale, autant que les paqueurs qui ont aujourd'hui à courir le risque de l'amende. La pêche du homard demande certainement à être protégée, et la côte du Maine nous donne une bonne leçon à cet égard. Il approuverait que l'on défendît, après le printemps prochain, la pêche du homard de 10½ pouces dans les comtés de Yarmouth, Shelburne et Digby; et si toutes les fabriques de ces trois comtés étaient fermées, ce serait un grand avantage.

M. Broadford Cornell, *pêcheur de homard, Barrington.*—Il fait la pêche du homard depuis 5 ans. Le homard est à peu près de la même grosseur qu'il y a 5 ans, mais pas aussi abondant. Il pêche à l'Ile aux Phoques; il ne peut pas commencer avant le 15 mai, et il n'y a pas de homard à test tendre avant le 1er août. La quantité de reproducteurs est à peu près la même toute l'année; la proportion en est de 1 sur 15; les quatre cinquièmes sont des homards de 10½ pouces de long. Les fabriques nous paient 70 centins le cent pour le homard au dessous de 10½ pouces de long. Nous vendons le homard vivant de 10½ pouces et au-dessus 4¾ centins la pièce. Cela nous paie mieux de vendre le homard vivant pour l'exportation; c'est le double de ce que nous faisons avec les fabriques

M. John Shand, *paqueur de homard, Barrington, comté de Shelburne*—Il est dans l'industrie du homard depuis 33 ans, et il paque sur la côte de Shelburne depuis 16 ans. Quand il est arrivé là il fallait 3½ homards pour remplir une boîte; aujourd'hui c'est à peu près la même chose. Il n'y a pas de différence dans la grosseur, mais le homard n'est pas aussi abondant qu'autrefois. Aujourd'hui M. Shand a 3 fabriques. Si la saison de pêche devait être raccourcie, il voudrait qu'elle fût du 15 avril au 1er juillet. La longueur moyenne du homard est de 11 pouces; 75 pour 100 sont de plus de 10½ pouces. Les pêcheurs vendent tous les homards de plus de 10½ pouces pour l'exportation. Il n'a que des homards de 9 à 10½ pouces; il n'en a pas de moins de 9 pouces. Il a paqué 3,000 boîtes l'année dernière. Il emploie 150 hommes à raison de $40 par mois, et 25 filles à $12 par mois: ce qui fait $16,500 en gages pour cette année. Il voudrait avoir le bail d'un fond de pêche; on saurait alors ce qu'on peut faire.

M. Elijah Nickerson, *paqueur de homard, comté de Shelburne, N.-E.* Il paque depuis 2 ans. Il emploie 30 hommes à $40 par mois et 25 filles à $12, ce qui fait pour cette année une dépense de $4,500 en gages. Le homard est aussi gros cette année qu'il l'était il y a 5 ans, et M. Nickerson croit qu'il est aussi abondant. La longueur moyenne du homard est de 11 pouces. Le témoin fait la plus grande partie du paquage aux mois d'avril, mai et juin; il commence généralement les opérations vers le 8 avril. Il est convaincu que la loi actuelle est excellente et suffit amplement pour protéger le homard.

M. Henry T. d'Entremont, *paqueur de homard, Pubnico Est (en bas), comté de Yarmouth.* Il est dans l'industrie depuis 2 ans. Cette année il a paqué 1,550 caisses, employant 45 hommes à $40 par mois et 28 femmes à $12, ce qui fait pour cette année une dépense de près de $6,500 en gages. Il commence généralement à paquer vers le 10 avril. 3½ homards pour remplir une boîte. Dans l'intérêt des pêcheurs, il voudrait que la pêche se fît pendant les mois d'avril, de juillet et d'août jusqu'au 1er septembre.

M. John McDonald, *paqueur de homard, Argyle inférieur, comté de Yarmouth, N.-E.* Tout en fabricant des conserves, il exporte du homard vivant au marché de Boston. Il a une fabrique qui emploie 75 hommes et 20 femmes. Parlant du rapport officiel du garde-pêche Emos Gardner, de Tusket, comté de Yarmouth, publié au livre bleu de 1885, dans lequel il est dit qu'on ne vend aux fabriques que des homards au-dessous de 10½ pouces, il déclare que ce n'est pas le cas, attendu qu'à sa

fabrique on n'emploie pas de petit homard seulement, mais aussi du homard de 10½ pouces et plus,—de 34 à 40 pour 100 ont plus de 10½ pouces de long. Des navires américains viennent dans la baie Argyle et achètent le homard au poids ou au nombre, à raison de 68 centins par 100 lbs., et de $1.17 le cent. Il faut 5 petits homards et à peu près 3½ homards ordinaires pour faire une livre de conserves. Avec 1,000 homards on fait de 290 à 295 boîtes. L'exportation du homard vivant fait tort à la fabrication des conserves, et, tout bien considéré, il croit que cette dernière industrie est beaucoup plus importante que l'autre pour le pays, pour la raison qu'elle emploie plus de monde et répand plus d'argent. L'exportation du homard vivant devrait être restreinte aux trois comtés de Yarmouth, Digby et Shelburne. M. McDonald déclare ne pouvoir répondre aux deux questions suivantes qui lui sont posées : 1° Si, oui ou non, le homard a diminué ; 2° Si avec le même nombre de trappes on peut prendre le même nombre de homards. Il est carrément opposé à la répartition des fonds de pêche ; ce système ne conviendrait pas du tout aux trois comtés. Il ne pense pas que le homard ait besoin de plus de protection que celle qu'il a maintenant. Chez lui, plus le printemps est hâtif, plus le homard vient vite : affaire de température. Il voudrait avoir 4 mois de pêche, l'automne et le printemps, suivant les localités : commencer avec le départ des glaces, vers le 1er avril ; arrêter entre le 1er et le 5 juin ; reprendre le 20 août et continuer jusqu'au 20 octobre, en graduant la pêche d'après la saison. Grouper les 3 comtés de Yarmouth, Digby et Shelburne, et laisser à l'officier local le soin de graduer le temps de la pêche. Le homard fraie beaucoup au mois de juin. Il est d'avis que le homard vit de 8 à 10 ans. Il faut 1½ homard de 10½ pouces et plus pour remplir une boîte d'une livre.

M. F. L. Hatfield, *exportateur de homard, Yarmouth, N.-E.*—Il y a 5 ans, 75 homards constituaient un poids de 140 lbs., mais aujourd'hui le même nombre ne fait plus que 90 lbs. Autrefois les pêcheurs prenaient le double de la quantité qu'ils prennent aujourd'hui. Partout on reconnaît que la pêche excessive est la cause de cette différence. Les exportateurs de homard vivant préfèrent le petit au gros, parce qu'il est plus délicat. Ils achètent, comptant pour un, 4 homards de 5 pouces de long 3 de 6 pouces et 2 de 7 pouces. Lui-même les paie de 3 à 10 centins la pièce, au 100. Il devrait y avoir une saison réservée depuis le 14 juillet jusqu'au 1er novembre. Les pêcheurs pourraient faire quelque chose au mois de novembre, mais pas beaucoup, et peu de fabriques continueraient les opérations, car le temps est alors si mauvais sur la côte qu'elles ne feraient pas de profit à garder leurs employés. M. Hatfield explique que les pêcheurs pourraient faire de l'argent s'ils ne prenaient que quelques homards pendant les mois de février et de mars : le crustacé est alors très rare sur le marché et il commande un prix élevé. Pour le moment, il recommanderait que la loi actuelle fût rigoureusement appliquée. Le mieux qu'il y aurait à faire serait d'adopter le type américain de 10½ pouces et de le rendre universel. M. Hatfeld n'aurait pas objection à une clôture de deux ans, mais il pense qu'on peut s'en passer. Le homard du large est assez beau jusqu'à la fin de juillet.

ANNEXE N° 4.

ILES DE LA MADELEINE.

Il y a, sur les Iles de la Madeleine, vingt-deux fabriques de homard, dont dix-neuf ont fait des opérations cette année.

Les 15 et 16 avril 1877, les commissaires, montés à bord du navire fédéral *La Canadienne*, ont visité plusieurs des îles de la Madeleine, où ils ont recueilli des témoignages dont voici un résumé :—

A L'ILE AMHERST.

M. G. A. Leslie, *du havre Amherst.* Il est propriétaire de deux fabriques : l'une à la pointe ouest d'Amherst et l'autre au banc sud. Il emploie 80 hommes à $38 par mois en moyenne, et 50 femmes à 40c. par jour, soit une dépense de $10,600 pour main-d'œuvre. A l'heure qu'il est (mois d'août) il faut de 5½ à 6 homards pour remplir une boîte d'une livre; mais en mai et en juin, de 4 à 4½ et même de 3 à 3½ suffisent. Il emploie 4,000 trappes en tout. La pêche du homard a été relativement bonne cette année. Vers le 10 juillet le homard a commencé à devenir mauvais, et vers le 12 août à devenir meilleur. M. Leslie aimerait septembre pour le havre Amherst, mais ce mois ne conviendrait pas à la pointe ouest. (Il explique ici que, en raison de la topographie particulière des îles, il faudrait des règlements différents pour les différentes localités.) Si le mois de septembre était accordé, les pêcheurs enlèveraient volontiers leurs trappes pour le repos de juillet. Fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années serait enlever aux pêcheurs, pour deux ans au moins, leur principale source de subsistance. Il favoriserait peut être un système de licences ou de baux, mais ce système ne conviendrait pas à cette localité; il préférerait courir les risques d'une concurrence. La clôture pendant un certain nombre d'années pourrait faire pour l'Ile du Prince-Edouard, en ce qui concerne les paqueurs, mais ici, aux îles de la Madeleine, elle influerait trop sur l'industrie générale. Il considère que les îles ont besoin de règlements différents de ceux qui existent ailleurs. Il suggérerait que la pêche commençât le plus tôt possible et continuât jusqu'à la mi-juillet, alors qu'il y aurait une relâche de 20 jours, puis la pêche continuerait nominalement jusqu'à la fin de l'année; mais en réalité elle ne se fait pas plus tard que le mois d'octobre, à cause du mauvais temps. Les îles de la Madeleine n'ont pas d'eaux douces pour le saumon, quoique l'on pense qu'il y ait du saumon sur la côte. Les seines à hareng détruisent les trappes à homard. (Le commandant Wakeham explique ici que le seinage au hareng finit vers le 1er juin.) Il ne croit pas que la pêche du homard fasse tort aux autres pêches. S'il n'était accordé que six semaines de pêche, il préférerait que ce fût au printemps, soit jusqu'au 20 juillet, mais il est certain que les pêcheurs murmureraient contre un pareil règlement.

M. J. Fontana, *agent des terres et agent des Lloyds Amherst*, a eu un entretien avec les commissaires. Le commissaire Deacon expose l'état actuel de la pêche du homard et suggère que les fabriques soient fermées pendant cinq ans. M. Fontana est en faveur d'une saison réservée annuelle et d'une stricte exécution de la loi existante plutôt que d'une clôture totale.

M. Chevrier, *garde-pêche, Amherst*, fait connaître son opinion sur l'industrie générale du homard aux îles. Il admet qu'une clôture au milieu de l'été aurait une influence salutaire ; mais il est d'avis que s'il y a relâche au mois de juillet, on devrait permettre aux pêcheurs de pêcher pendant tout le mois de septembre. Quant à déterminer des fonds de pêche, il n'approuve pas cette mesure; elle ne ferait pas aux îles de la Madeleine.

M. PAINCHAUD, *percepteur des douanes, Amherst.* A son idée, limiter la pêche intérieure à six semaines serait une protection suffisante pour le homard, mais faire la même restriction pour la pêche *extérieure* ce serait arrêter, prohiber complètement la pêche. On ne devrait pas du tout permettre la pêche dans les lagunes. Pour ce qui est de la clôture des fabriques pendant trois ans, il ne la croit pas nécessaire. Quant à l'affermage des fonds de pêche, il serait difficile et il n'est pas demandé. Il ne serait pas praticable de mettre tant de trappes par mille, attendu que quelques pêcheurs changent continuellement leur genre de pêche. Une clôture pendant un certain nombre d'années mettrait les pêcheurs dans la gêne pendant un an ou deux, jusqu'à ce qu'ils trouvent quelque chose à faire pour vivre. Suivant l'opinion de M. Painchaud, il y a moins de risques d'épuiser la pêcherie du homard aux îles de la Madeleine que partout ailleurs au Canada.

A L'ILE DE LA MEULE.

W. G. LESLIE ET CIE, *paqueurs de homards, Ile de la Meule.*—Ils sont dans l'industrie depuis cinq ou six ans. Ils possèdent trois fabriques : une à l'île du Goëland, une à l'île du Loup et la troisième au Cap Rouge ou Gros Cap. Ils emploient cette année 74 hommes et garçons à $15 par mois en moyenne, et 43 femmes à $10 par mois—soit une dépense de plus de $11,000 pour main-d'œuvre. En 1885 ils avaient un plus grand nombre d'employés. Ils admettent que la pêcherie a diminué, ce qui doit probablement être attribué aux excès de pêche. Cette année ils vont paquer 1,000 caisses ; l'année dernière ils en avaient paqué 1,400, et l'année précédente 2,300, avec le même nombre de trappes, 2,500. Le homard est certainement plus rare et plus petit. Quand ils ont commencé le paquage en 1881-82, il suffisait de 2½ homards pour remplir une boîte ; cette année, il en faut 5½. Dans l'opinion du témoin, il est temps que le gouvernement prenne des mesures pour protéger la pêche du homard. Il ne favoriserait pas la clôture pendant un certain nombre d'années, et il croit qu'en raccourcissant la saison de pêche à un mois au lieu de trois mois, on protégerait le homard. Il serait en faveur d'une pêche à l'automne. Il croit que la protection par limites est une bonne mesure en elle-même, mais les îles de la Madeleine n'en ont réellement pas besoin, quoique les fonds sur lesquels il a commencé la pêche avec dix bateaux soient maintenant exploités par quarante bateaux pour le compte de deux compagnies rivales. Il n'est pas probable que beaucoup de fabriques nouvelles surgissent s'il faut prendre une licence ; cette licence devrait être d'un prix nominal par mille. Si une courte saison de pêche était accordée en 1888 pour utiliser le stock restant, il n'aurait pas objection à une clôture de quelques années, mais il croit qu'il vaudrait mieux raccourcir la saison de pêche plutôt que de clore totalement. Il défendrait décidément la pêche dans les lagunes, ou pêche *intérieure.* En réponse à une question, il dit qu'il a déjà vu quelques gros homards de lagunes, mais en général ils sont petits. Aujourd'hui la pêche commence ordinairement avec l'ouverture de la navigation, vers le 1er juin. Il ne pense pas que la pêche du homard fasse tort à celle du maquereau.

(Les commissaires remercient M. Leslie pour son témoignage spontané et intelligent.)

MM. G. N ARSENAULT et JOHN NELSON ARSENAULT (frères), qui ont chacun une fabrique au *Havre-aux-Maisons, Ile de la Meule,* offrent leur témoignage conjointement.—John est dans l'industrie depuis trois ans et G. N. depuis un an ; ensemble ils employaient 88 hommes à $15 par mois et 28 femmes à $10,—soit une dépense de $7 000 en gages. Il y a deux ans, John a paqué 800 caisses avec 2,500 trappes (65 hommes et 15 femmes), et aujourd'hui avec le même nombre de trappes, il ne fait que 500 caisses. L'année dernière et cette année, ils ont perdu des trappes par les tempêtes. A présent il faut 5 à 6 homards pour remplir une boîte. G. N. dit que le homard jette son écaille et fraie au mois de juillet, mais il commence à croître même vers cette époque (16 août) ; il croit que la lune y est pour beaucoup. A propos de la pêche pendant un mois ou six semaines seulement, il pense qu'elle serait à peu près inutile, vaudrait autant la clore complètement ; les hommes ne s'engageraient

pas pour un mois (les deux frères s'accordent sur ce point). Le mieux serait de clore totalement pendant quelques années, de 3 à 5 ans, mais ce serait dûr pour les pauvres gens qui sont dans la gêne et qui pleurent quand il n'y a pas de poisson. Si cette clôture avait lieu, il faudrait en donner un an d'avis. L'affermage ne peut pas être fait aux îles de la Madeleine; ce serait un *meurtre* pour la population que de la restreindre à des limites. Un des MM. Arsenault est en faveur de la continuation de la pêche dans les lagunes, car il croit que le homard fraie en dehors; l'autre est fortement d'opinion que la pêche des lagunes devrait être défendue parce que ces petits lacs sont les frayères du homard.

A GRANDE ENTRÉE.

M. R. A. Fly, *Compagnie de paquage Winslow, Grande Entrée*, qui fait des opérations depuis douze ans.—M. Fly en fait partie depuis trois ans. Il a deux fabriques à Old-Harry-Head. Il emploie 40 bateaux, 150 hommes, 50 femmes et 5,100 trappes, et il va paquer 2,000 caisses. La première année, il n'avait paqué que 1,200 caisses. 5¼ et 5½ homards pour faire une boîte. Le homard est un peu plus gros cette année, et M. Fly ne pense pas qu'il soit plus rare; cependant, il n'y a pas d'argent à faire pour personne. Avec les règlements actuels, la meilleure protection serait une saison réservée depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août, puis continuation de la pêche jusqu'à la fin de septembre, mais pas plus longtemps. Il a commencé la pêche cette année, avec une partie de ses trappes, le 28 mai. Oui, ce serait une bonne idée que de n'accorder que six semaines pour la pêche, au printemps, et de clore le 15 juillet pour toute l'année. L'affermage ne conviendrait pas aux îles de la Madeleine, et il n'est pas possible non plus. La pêche dans les lagunes devrait être totalement prohibée: pêcheurs et paqueurs y perdent également; le homard y est plus petit et différait de celui que l'on prend en dehors. A l'extérieur il est capturé dans 5 ou 6 brasses d'eau, et dans les lagunes dans 2 ou 3 brasses. Les pêcheurs suivent le homard dans les lagunes au mois de juillet; ils peuvent y pêcher toute l'année, mais le homard y est de qualité inférieure. Avec une saison de pêche plus courte, disons de six semaines, il ne serait pas nécessaire d'une clôture de trois ans ou plus dans les îles, et les pêcheurs n'auraient pas à en souffrir; une courte saison de pêche serait une protection pour les paqueurs et pour les pêcheurs. Clore la pêche le 15 juillet pour toute l'année n'affecterait pas les pêcheurs, parce qu'à cette époque (15 juillet) ils pourraient faire la pêche de la morue; en prolongeant la pêche plus loin, on courrait risque de leur faire manquer la morue et de les laisser sans ressources pour l'hiver. Qu'ils se préparent donc à faire la pêche de la morue, où ils feront plus en un jour qu'avec la pêche du homard en une semaine.

M Neil McPhail, *paqueur de homard, Grande Entrée.* Il fait le paquage du homard depuis 13 ans. Il avait autrefois 4 fabriques, mais il n'en a plus qu'une à l'île de l'Entrée. Il emploie actuellement 50 hommes et 23 femmes, avec 1,200 trappes, et va faire cette année 800 caisses de conserves. Il faut maintenant 4½ homards de mer, et 8 homards des lagunes, pour remplir une boîte d'une livre. Quand il a commencé ce genre d'exploitation, le homard de mer et celui des lagunes étaient à peu près de la même grosseur. Les homards sont maintenant beaucoup plus petits, et cette année il va paquer à peu près trois quarts de moins que la quantité ordinaire. Plus les homards sont rares plus petits ils sont. Relativement à la protection, ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de commencer la pêche aussi tôt que possible, de la suspendre entre le 1er et le 10 juillet, de la reprendre entre le 1er et le 10 août, puis de la continuer aussi longtemps que possible; ce serait préférable pour tous les intéressés. Quant à clore finalement le 15 juillet, ce serait seulement un ennui, et on ferait aussi bien de clore complètement de suite. Il ne pense pas très favorablement de l'affermage des fonds de pêche pour le présent. On pêche tout le temps dans les lagunes aussi bien que sur la mer. Ce serait une bonne loi celle qui défendrait de pêcher dans les lagunes pendant quatre ou cinq ans.

La Canadienne. Les commissaires ne pouvaient manquer d'être impressionnés par la prodigieuse connaissance des îles de la Madeleine et de leurs pêcheries déployée

par M. Wakeham, commandant du steamer fédéral *La Canadienne*. Le commandant Wakeham a eu l'obligeance d'accompagner les commissaires dans les entrevues qu'ils ont eues à terre et il leur a été très utile. Prié par eux de faire connaître son opinion, il suggère que les points à étudier par la commission sont :—

1. Des règlements séparés pour les îles de la Madeleine.

2. Fixer les saisons de pêche différemment, si c'est possible, pour les deux côtés des îles. Ne pas laisser prendre du homard nulle part autour des îles après le 15 juillet.

3. Défendre absolument de pêcher dans les lagunes.

4. Le système d'affermage est totalement inapplicable aux îles de la Madeleine.

Le capitaine Wakeham exprime la même opinion, de clore la pêche le 15 juillet sur toute la côte de Gaspé.

La Canadienne partît des îles de la Madeleine le 17 août pour aller faire du charbon à Pictou, et en route elle débarqua les commissaires Deacon et Duvar à Souris.

M. Charles Cyr, *Grand Pabos, Gaspé.*—Pour protéger la pêche du homard, la première chose à faire, c'est d'empêcher les cultivateurs établis sur la côte de prendre du homard et d'en vendre la chair bouillie, principalement les pinces et les queues, aux fabriques (ainsi que le dit M. Gotain dans son témoignage). M. Cyr a deux fabriques, dont l'une est fermée ; il emploie 15 hommes à $25 par mois, et de 12 à 15 femmes à $15 par mois—ce qui fait $1,800 pour main-d'œuvre cette année. Il est dans l'industrie depuis 3 ans, et il constate que la pêche diminue depuis 2 ans. Au mois de juillet il faut 7 homards pour remplir une boîte d'une livre, mais entre le 1er et le 20 août seulement 4½. Les homards capturés par les lignes de fond sur la côte sont pour la plupart chargés d'œufs. Il achète au poids. Les homards deviennent rares, mais il pense qu'ils ont pris une autre direction, et il a fermé une de ses fabriques à la fin de juin. Si la saison de pêche ne devait durer que six semaines, il ne ferait pas d'opérations pour aussi peu de temps. Quant à une clôture de trois ans ou plus, ce serait, croit-il, la seule mesure efficace. Il est décidément opposé à l'affermage. Sa fabrique est la seule qu'il y ait dans un espace de 40 milles d'un côté et de 25 milles de l'autre. Si on l'obligeait à se restreindre à un fond de pêche, il abandonnerait l'exploitation. Il y a cette année neuf fabriques de plus que l'année dernière, entre le bassin de Gaspé et Newport. On devrait retrancher le mois de juillet à la pêche, puis pêcher jusqu'à l'hiver (septembre). Une clôture de trois ans soulèverait des mécontentements, mais en ce qui le concerne, ce serait seulement chez les 30 personnes qu'il emploie.

TÉMOIGNAGES A PROPOS DE LA PECHE DES HUITRES

ANNEXE N° 5.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. HENRY CLARK, *gérant de la piscifacture de la rivière Dunket, garde-pêche du district de Bédèque.*—On trouvait autrefois une abondance des plus belles huîtres dans toute la baie de Bédèque, mais il n'y en a plus. Il y en a encore un peu vers la pointe aux Huîtres, à l'entrée de la baie de Bédèque, et en montant jusqu'au pont Wilmot, mais le creusage les détruit. En réponse à une question qui lui est posée, M. Clark dit que les cultivateurs ne résisteraient pas à une prohibition du creusage dans la vase, que les engrais de coquillages ont plus d'importance pour la province que l'exportation des huîtres, sur le principe du plus grand bien au plus grand nombre. (Suit un entretien d'où il ressort que le creusage dans la vase ne profite qu'aux cultivateurs qui résident à une courte distance des estuaires,—mais il paraît qu'on a transporté de la vase par chemin de fer à la rivière Hunter et jusqu'à Tignish.) En certains endroits, les vieux bancs ont 20 pieds d'épaisseur de coquillages, et ils obstruent les chenaux; il est possible qu'il y ait auteur de ces vieux bancs de petites anses dans lesquelles on prenne quelques huîtres pour la consommation domestique, mais il n'en va pas de Bédèque aux exportateurs. M. Clark préfère l'emploi du râteau à celui des pincettes. D'après lui, il y a le long des estuaires nombre de localités que les cultivateurs affermeraient volontiers pour y cultiver les huîtres.

M. JOHN A. SHARP, *exportateur d'huîtres, Summerside.*—Il est dans l'exploitation depuis 18 ans. Il exporte considérablement, et il se procure facilement de quoi exporter. Il vient très peu d'huîtres de la baie de Bédèque; la plus grande quantité vient de la baie de Richmond,—disons 3,000 barils. Il achète des pêcheurs. Il y a 500 bateaux et 1,000 hommes qui pêchent dans la baie de Richmond. La seule manière de protéger la pêcherie serait d'obliger, sous peine d'amende, de rejeter pardessus bord toutes les petites huîtres. Les pêcheurs qui débarquent de petites huîtres devraient être condamnés à l'amende ; les acheteurs ne consentiraient pas à l'imposition d'une amende pour "avoir en possession." Il ne devrait pas être débarqué d'huîtres au-dessous de trois pouces de long pour les huîtres longues et de deux pouces de diamètre pour les huîtres rondes. La possession d'huîtres au-dessous de ces dimensions rend le possesseur passible d'une amende. Les huîtres longues et rondes sont prises ensemble. Pour protéger efficacement la baie de Richmond, il faudrait un corps spécial d'inspecteurs et des débarquements spécifiés : Miscouche, Old-Store, Locke'-Shore, Roger's-Creek, Rivière-des-Sauvages (trois inspecteurs ici) et ailleurs. La présente saison réservée donne satisfaction, excepté qu'on voudrait (lui M. Sharp et d'autres) que le jour d'ouverture fût le 1er au lieu du 15. Il déclare qu'il s'exporte et se gâte très peu d'huîtres. Il n'exprime aucune opinion quant à l'enregistrement des bateaux huîtriers. La baie de Richmond devrait être une pêcherie libre. Il n'aurait pas objection à l'affermage de fonds particuliers; au contraire, il le recommanderait.

M. JAMES A. SHARP, *exportateur d'huîtres, Summerside.*—Voilà 30 ans qu'il est marchand d'huîtres. Il a entendu le témoignage de M. John A. Sharp, et il croit qu'il vaudrait mieux en revenir à l'ancienne saison de pêche, qui commençait le 1er septembre. Il convient qu'il faudrait un corps spécial d'inspecteurs pour la baie de Richmond, et il approuve la défense de possession de petites huîtres.

M. H. MILLS, *marchand d'huîtres, Summerside* —Il est dans le commerce depuis 10 ans. Comme l'a dit le témoin précédent, il y a 500 bateaux et 1,000 hommes sur la baie de Richmond, et ce sont eux qui lui fournissent la plus grande partie de ce qu'il exporte. Il abonde dans la proposition que la dimension légale des huîtres devrait être de 3½ pouces de long pour les longues et de 2 pouces de diamètre pour

les rondes. Il dit aussi qu'il ne devrait pas être permis de débarquer des huîtres ailleurs qu'à des stations spécifiées; celles mentionnées par M. John Sharp conviendraient assez bien. Il reconnaît également qu'il serait nécessaire de nommer un nombre suffisant d'inspecteurs spéciaux qui préviendraient le débarquement d'huîtres illégales et qui seraient aussi utilisés pendant la saison réservée. La clôture au 15 septembre est satisfaisante. Il se fait des captures considérables le jour d'ouverture, et si on retournait au 1er septembre au lieu du 15, le résultat serait bien meilleur pour les pêcheurs. Il pense beaucoup de bien de l'enregistrement des bateaux-huîtriers, et il proposerait, en plus, que les exportateurs fussent obligés de se pourvoir d'une licence qui coûterait de $25 à $50. Il favoriserait aussi l'affermage de certains bancs à l'ostréiculture particulière, à la condition cependant que les bancs actuels restent au public. La durée des bancs devrait être facultative, aussi longtemps que les règlements seraient observés.

M. G. W. Sharp, *exportateur d'huîtres, Pointe du lot n° 12*,—Voilà 17 ans qu'il exporte des huîtres de la baie Richmond et de Bideford. D'après son expérience, il pense que le meilleur temps pour la saison réservée serait entre le 15 juin et le 1er septembre. Il n'est pas du tout en faveur de l'affermage, car, à son idée, ce système créerait un monopole. Cette observation s'applique aux bancs actuels et à ceux qu'il s'agirait de concéder à l'ostréiculture particulière. Un demi-acre est un grand espace pour un banc d'huîtres. Il a aidé à l'arpentage du creek à l'Ecureuil,—le terrain n'a pas un acre de large. Il y a des bancs jusqu'à l'île du Cochon, Douze-Points, Bideford; il y a 20 acres dans le bassin de Bideford. Il pense que le creusage dans la vase ne fait pas tort aux bancs d'huîtres. Dans la baie Egmont, les crues d'eau recouvrent les huîtres de vase, mais le premier grand coup de vent balaye la vase et laisse les huîtres à net. Les baies Egmont et Percival ne sont pas de bons emplacements. A part les endroits qu'il vient de mentionner on trouve des huîtres au creek de l'Ecureuil, extrémité du chemin du lot 12, quai de Richard et England's-Shore, et spécialement aux Narrows, où il y a 100 acres de bancs.

M. McNeil, *Grande Rivière, Lot 1, P. O Arlington*.—Il approuve le projet de déclarer illégales les huîtres ayant moins de trois pouces de long. Il y avait 30 personnes qui creusaient dans la vase sur la Grande Rivière ce printemps, mais le creusage n'est pas très dangereux en cet endroit, parce que les bancs vivants sont éloignés des couches mortes. Il faudrait de bons gardiens—un homme pourrait surveiller les débarcadères Chapel et Ferry. Relativement à la saison réservée, il préférerait qu'elle fût entre le 1er juin et le 1er septembre: mais il n'a pas objection aux dates actuelles. Des fonds particuliers pourraient être déterminés pour affermage en aval du bateau-passeur.

M. H. V. Desrochers, *exportateur d'huîtres, Miscouche*.—Il est dans le commerce depuis 10 ans. Il exporte annuellement 2,000 barils d'huîtres. Les petites huîtres font grand tort au marché. Les huîtres de 3 pouces ne devraient pas être envoyées au marché. Il faudrait avoir un nombre suffisant d'inspecteurs, et, comme un témoin précédent, il croit qu'on devrait fixer certains débarcadères et ne pas laisser débarquer d'huîtres ailleurs que là. Dans les conditions actuelles, la présente saison réservée convient bien; mais si les petites huîtres étaient totalement prohibées, il préférerait que la pêche commençât le 1er septembre au lieu du 15. Il n'approuve pas l'ostréiculture particulière, parce qu'elle finira par faire concurrence à la pêche publique. Les trous pratiqués par le creusage ne nuisent pas à la pêche—pas autour de l'île Brûlée.

M. Thomas Robblee, *exportateur d'huitres, Summerside*.—Il est dans le commerce d'huîtres et il le connaît. Il est en faveur de la culture des huîtres sur certains bancs, mais il s'oppose à ce que le public soit privé des bancs existants. Le Canada est le seul marché. Il a exporté à Windsor, E.-U., entre autres localités. Il considère que les plus petites huîtres qu'on devrait laisser prendre sont celles de 3 pouces de diamètre.

M. Alex C Shaw, *gardien de pêche, rivière de l'Ouest, comté de Queen*.—M. Shaw, décrit les bancs d'huîtres de son district. Il y a quatre principaux bancs vivants: le premier entre le quai et le pont de la rivière de l'Ouest; le second, entre le quai

de Shaw et le côté nord de la rivière Clyde ; le troisième, creek Long, trois quarts de mille dans la gueule du creek, un excellent banc ; et le quatrième, au creek du Moulin, entre la pointe Nord et le Creek de Crosby. On devrait mettre fin au creusage dans la vase, car il épuise rapidement les bancs, et on devrait déterminer de petits terrains pour l'ostréiculture particulière, disons 10 chaînes jusqu'au centre du chenal. Les bancs d'huîtres traversent la rivière.

M. V. S. Gillis, *gardien de pêche, Rivière-des-Sauvages, lot* 18, *sur la baie Richmond, I. P.-E.*—Les bancs d'huîtres sont assez régulièrement disséminés dans la baie Richmond, depuis la pointe du Moulin jusqu'au cap Malpèque. Ils diffèrent en dimension : quelques-uns sont grands, ils ont probablement 10 acres, quelques autres ont un acre, mais le plus grand nombre n'ont pas plus d'un quart d'acre de superficie. On présume que la moitié du fond de la baie entre la pointe du Moulin et le cap Malpèque se compose de bancs. Quant à la qualité des huîtres, elles sont toutes bonnes ; mais celles que l'on prend près l'île du Rideau paraissent être préférées parce que leur écaille est plus épaisse et soutient mieux la manipulation, tandis que celles que l'on prend dans le haut de la baie sont plus grandes et plus minces. Les huîtres sont plus abondantes en bas vers le bord du lot 16 qu'en haut près la pointe du Moulin, mais pas aussi grandes. M. Gillis ne croit pas que le creusage dans la vase fasse tort aux huîtres, car la vase n'est creusée que dans les endroits où l'eau est au plus bas niveau et sur le dessus ou au milieu des bancs exhaussés, où l'on trouve rarement des huîtres. Un changement qu'il proposerait pour protéger les huîtres serait de prolonger la saison réservée jusqu'au 1er octobre et de ne permettre aucune pêche le printemps, du moins pour l'exportation. Un autre, serait de nommer un gardien de nuit qui serait chargé de surveiller les bords de la baie sur le côté sud pendant la saison réservée. Le troisième changement serait de ne permettre de prendre ou manipuler aucune huître de moins de 3 pouces de long, et d'avoir une loi qui s'appliquerait également à l'acheteur, au vendeur et au pêcheur. Des règlements dans ce sens serait suffisants, croit-il, ou du moins aideraient à protéger les huîtres, et seraient acceptés par la majorité de la population, pêcheurs et acheteurs. Il a entendu dire qu'il était question de louer les bancs d'huîtres à certains particuliers, mais cela soulèverait bien des mécontentements et une vive opposition. Pour aucune raison il ne recommanderait un pareil projet.

M. John A. Ramsay, *gardien de pêche* (avec un bateau sur la baie Richmond), *Hamilton, lot* 18. D'abord en ce qui regarde l'étendue des bancs dans la baie Richmond, des pêcheurs qui pêchent depuis 10 ou 12 ans disent que la moitié au moins de la baie se compose de bancs d'huîtres, et le témoin en est convaincu. Pour ce qui est de la qualité des huîtres, on en prend aujourd'hui d'aussi grosses qu'autrefois. Cela vient de ce que le râteau n'a pas passé sur certains bancs depuis longtemps. Il y a, au centre, des bancs qui sont complètement finis : est-ce à la suite d'une pêche excessive ou pour d'autres causes ? c'est ce qu'il ne peut dire. Le creusage dans la vase ne fait pas tort aux huîtres, car sur un grand nombre de bancs il n'y a pas ou il y a peu de vase, et il y en a aussi un bon nombre que les pêcheurs appellent bancs de sable. Quant à la saison réservée, si elle était prolongée jusqu'au 1er octobre, la plupart des pêcheurs en seraient contents. Lorsque le mois de septembre est beau, le marché est encombré et les huîtres se gâtent, ce qui est une perte pour les pêcheurs aussi bien que pour les exportateurs. Il doit dire aussi que les pêcheurs sont opposés à ce que la baie ou les bancs soient vendus ou affermés. Il ne voit pas comment la baie pourrait être vendue ou affermée pour satisfaire les pêcheurs qui exploitent la pêche. Des centaines de pêcheurs comptent sur les huîtres pour vivre et faire vivre leurs familles pendant l'hiver. Comparant la pêche des huîtres avec celle du homard, on dit que cette dernière a diminué de moitié sur la côte. Or, il y a une différence entre les deux—l'huître étant stationnaire, le pêcheur doit aller à elle pour pêcher, tandis que le homard ayant une tendance à aller à la boitte du pêcheur, il est détruit le premier.

M. Davis L. Bryant, *gardien de pêche, Baie-Egmont, comté de Prince.*—Il y a beaucoup de bancs d'huîtres à la rivière Enmore ; ils sont beaucoup séparés par le creusage dans la base. Il n'y en a pas dans la rivière Percival. Il y a de beaux

bancs à Enmore, et ils contiennent de belles huîtres en eau profonde. La plupart des très grands bancs sont morts, étant couverts par la glace en hiver. M. Bryant croit que ces bancs pourraient être abaissés de 2 pieds, et il seraient aussi bons que jamais. Il y a là beaucoup plus d'huîtres que la plupart des gens le pensent. Presque tous les ans une petite goëlette vient de Richibuctou et fait son chargement en quelques jours. Plusieurs de nos pêcheurs ayant quitté la place, les bancs ne sont plus à moitié exploités. Les huîtres de la rivière Percival sont isolées et a écaille très épaisse au bord; celles d'Enmore sont en grappes et minces au bord. Pour ce qui est de la saison réservée, M. Bryant dit qu'elle ne peut pas être meilleure. Il y a quelques bancs d'huîtres à Brae et à Pierre-Jacques, mais les chercheurs de vase coquillère les massacrent. Il croit qu'il vaudrait beaucoup mieux passer le râteau sur les bancs tous les ans et d'y laisser les petites huîtres. Il a quelque temps un grand nombre de nos bancs étaient couverts de ce qu'on a pensé être de la vase, mais le témoin a constaté que ce n'en était pas; c'était de la sciure qui se trouvait dans la rivière depuis des années, et presque aussi foncée que la vase; toutefois, elle n'est pas aussi pesante et elle est facilement levée par un fort courant, comme par exemple la grande tempête que nous avons eue au mois d'août et les crues de printemps; cette sciure est maintenant partie, et les bancs sont bien mieux.

M. CALVIN HOWART, *gardien de pêche, Tryon, Bédèque, comté de Prince.*—Dans la rivière Tryon, il y a encore quelques huîtres vivantes, mais elles sont très rares; elles sont éparpillées sur le lit du chenal entre Warren-Howatt et la Pointe de Sable. Ces huîtres, si peu nombreuses qu'elles soient, sont d'une qualité supérieure, de fait ce sont les plus belles qui aient jamais été pêchées ici. Elles ne sont pas détruites par le creusage dans la vase. La seule différence que le témoin ait observée dans ces dernières années, c'est qu'elles se sont répandues sur un plus grand espace. Il ne saurait dire ce qui pourrait être fait pour rétablir ces bancs, ni pourquoi ils ne deviennent pas plus épais. Il ne permet pas de pêcher pendant la saison réservée. Il suppose que le fond est bon, sans quoi les huîtres n'y vivraient pas; les plus vieux habitants de l'endroit disent qu'à leur connaissance il y a toujours eu là des huîtres, mais qu'elles n'ont jamais été très épaisses. Il doit y avoir un banc quelque part au large de la côte de Tryon, car souvent, après une tempête, on trouve quelques huîtres vivantes sur la grève.

M JAMES A. MCDONALD, *gardien de pêche, Grande-Rivière, lot* 14, *comté de Prince.* Quant à l'étendue des bancs dans la Grande-Rivière, ils sont très nombreux; ils s'étendent sur un espace de 7 milles depuis le coude de la Grande-Rivière jusqu'au lot 16, dans le district du témoin. Sous le rapport de la qualité, les huîtres ont toujours eu la réputation d'être les meilleures que l'on puisse trouver. M McDonald ne croit pas qu'elles soient détruites par le creusage dans la vase. Il a causé avec les principaux marchands d'huîtres, et ils disent qu'elles sont aussi abondantes aujourd'hui qu'elles l'étaient autrefois Relativement à la saison réservée, il la juge trop courte; il est d'avis qu'elle devrait durer neuf mois. Les huîtres ne devraient pas être du tout dérangées au printemps, c'est-à-dire après la clôture de la navigation en automne; la pêche ne devrait pas commencer avant le 15 septembre. Il a lu sur le *Journal* un article qui recommande l'affermage des bancs d'huîtres. D'après M. McDonald, ce ne serait pas juste, car il y a des gens qui sont trop pauvres pour obtenir des baux et dont la pêche des huîtres est le gagne-pain; ce serait donner un monopole aux riches, à la merci desquels se trouveraient les pauvres. Il espère que pareille mesure ne sera pas adoptée. Il y a une chose qu'il voudrait: ce serait que l'on empêchât de prendre les petites huîtres, comme la chose se fait aujourd'hui. Rien de plus préjudiciable que cet abus, et il espère qu'on va y remédier. Quant à la longueur des huîtres, il dit qu'on ne devrait pas permettre d'en prendre de moins de 2 pouces de long.

M. WILLIAM WHITEHEAD *gardien de pêche, Clifton, New-London, comté de Queen.*—En ce qui concerne la pêche des huîtres et l'étendue des bancs, il ne peut pas dire exactement, mais il y a différents bancs de plusieurs acres, à l'ouest de la pointe de Fitzsimmon; ils ne sont pas exploités avec excès. Quant aux huîtres, elles sont plus grandes que celles que l'on prend sur la côte nord, et elles se vendent plus cher. Le

creusage dans la vase peut leur faire tort, mais il est impossible de l'empêcher. Il pense que la saison réservée convient bien.

M. George F. Beers, *gardien de pêche, Vallée du Cerisier, comté de Queen.*—La branche de la rivière aux Phoques a plus de 3 milles de long et à peu près 60 pieds de large. Longueur des huîtres, moyenne; qualité, bonne. La branche de la Vallée du Cerisier a environ 1½ mille de long et une largeur moyenne d'environ 50 pieds; qualité des huîtres, bonne, saveur excellente, longueur moyenne. La baie Pownal se trouve à 2 milles des bancs de la Vallée du Cerisier; longueur des bancs, 2 milles; largeur, à peu près 50 pieds; dimension des huîtres, grande; qualité, bonne. Tous les bancs ont été pêchés avec excès. Ils n'ont pas été détruits par le creusage dans la vase. Relativement à la protection des huîtres, il ne pourrait offrir aucune recommandation. La présente saison réservée donne satisfaction.

M. James P. Trainor, *gardien de pêche, rivière Johnson, comté de Queen.*—Il y a une dizaine de bancs d'huîtres dans ce district; cinq de ces bancs sur lesquels on ne pêche pas, mais qui sont en partie morts, couvrent de 5,000 à 20,000 pieds carrés chacun; les cinq autres qui sont pêchés—le banc de la rivière Johnson, le banc de Campbell, le banc de Jenning, le banc de Fish, et le banc de Webster—couvrent de 10,000 à 40,000 pieds carrés, et à mon sens ils méritent d'être protégés contre le creusage dans la vase, car les huîtres s'améliorent en qualité, en quantité et en valeur. Les plus grosses huîtres prises sur ces bancs ont de 6 à 8 pouces de long, et de 3 à 4 de large. Je crois que la présente saison réservée convient bien.

M. Joseph Murphy, *gardien de pêche, Pointe de Chine, district d'Orwell et Baie-aux-Phoques, comté de Queen.*—Il y a trois principaux bancs et plusieurs plus petits dans son district. Le banc principal ou celui qui est le plus exploité, situé sur la rivière Orwell, a peut-être 200 pieds sur 50. Le banc suivant en dimensions se trouve sur la rivière Vernon; il n'est pas autant pêché, et il a environ 75 pieds sur 30. Le plus petit des trois est dans la rivière aux Phoques; il est pêché considérablement, et a peut-être 50 pieds sur 20. Il y a des bancs plus petits autour du quai de la Pointe de Chine et un autre à Orwell; ils ne sont pas beaucoup pêchés. Les bancs de Pownal ne se trouvent pas dans mon district; ils sont aussi grands et aussi importants que ceux d'Orwell et de la Rivière-aux-Phoques. Les huîtres ne sont pas grandes, à peu près moyennes. Si elles n'étaient pas pêchées aussi incessamment, elles pourraient croître, et avec du soin les bancs pourraient se développer et s'améliorer. Le creusage dans la vase ne fait pas de tort aux huîtres, car celles qu'il y avait sur les bancs creusés sont mortes depuis longtemps. La présente saison réservée conviendrait bien si elle était strictement observée. Depuis plusieurs années, de petites goëlettes de pêche viennent jeter l'ancre sur les bancs d'Orwell et de la rivière aux Phoques. Après chaque campagne, les huîtres semblent avoir diminué en quantité et en dimensions; si on laisse continuer cette pêche, les bancs seront bientôt totalement détruits. Je recommanderais une interdiction d'au moins deux ans pour permettre aux bancs de se refaire.

ANNEXE N° 6.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

MM. J. W. et J. Anderson, *paqueurs de homard et d'huîtres, Pointe de l'Eglise, comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick,* ont adressé aux commissaires la communication suivante :—On nous a demandé de vous écrire pour vous donner notre opinion au sujet de la pêche du homard. Pour résumer en peu de mots une longue histoire, nous pensons que la pêche du homard est à peu près finie, et si on ne l'interdit pas pendant un certain nombre d'années, cette industrie aura bientôt cessé d'exister. Voilà 8 ans que nous exploitons la pêche du homard, et l'expérience que nous en avons c'est que la capture du crustacé diminue de moitié tous les ans ; nous sommes absolument convaincus que si les abus de pêche continuent dans la même proportion, avant deux ans le homard ne sera plus qu'une histoire du passé. Pour notre part nous avons définitivement fermé nos fabriques.

Une autre matière au sujet de laquelle nous voulons vous entretenir, c'est la pêche des huîtres. Il y a tout près d'ici une rivière appelée Tabusintac et qui contient une grande quantité d'huîtres ; mais leur écaille étant molle, elles ne sont pas bonne pour l'exportation ; elles sont prises près de l'endroit où la marée commence à se faire sentir, où l'eau est presque douce, et c'est ce qui explique la faiblesse de leur enveloppe. Maintenant, tout ce que nous demandons, c'est que cette rivière soit réservée et que la pêche y commence le 1er septembre, au lieu du 15. Ces huîtres sont très bonnes pour être mises en boîtes si on leur donne un bain d'eau salée ; mais le règlement défend la pêche avant le 15, ce qui fait que la saison est très courte, jusqu'à ce que l'eau devienne froide. Nous en avons fait l'expérience les deux derniers automnes, et nous sommes convaincus que si on nous permettait de commencer la pêche au 1er septembre, ce serait un grand advantage, non seulement pour nous, mais encore et surtout pour les pauvres gens que nous employons. Nous n'avons aucun doute que les gardes-pêche du district corroboreront ce que nous disons là.

M. Eustace Martin, *exportateur d'huîtres, Cocagne, N.-B.*—Il s'occupe de la pêche des huîtres depuis 20 ou 30 ans. Il n'exporte pas, mais il fait le commerce des mollusques. Les huîtres décroissent en quantité, ce qui est en partie attribuable à la pêche d'hiver. En hiver, on pratique dans la glace un trou de 4 pieds sur 2, à travers lequel on prend au râteau (non avec les pincettes) un boisseau d'huîtres ; quand ce trou est épuisé, on en fait un autre, et ainsi de suite ; on fait en moyenne quatre trous par jour. Les huîtres pêchées en hiver sont mises et conservées en barils jusqu'à ce qu'elles soient expédiées à Saint-Jean, Halifax, Moncton et Montréal. D'après M. Martin, la pêche d'hiver est très destructive, car pour chaque boisseau d'huîtres pêchées, 10 boisseaux d'écailles restent sur les bancs. Dans la baie et la rivière Cocagne il y a 5 ou 6 milles carrés de huîtrières. Ces bancs ont la forme de monticules, dont quelques-uns atteignent la surface à eau basse. Autrefois on prenait jusqu'à 1,500 barils d'huîtres dans la baie de Cocagne ; aujourd'hui il ne s'en prend pas plus de 300 à 500. Un homme en prend de 8 à 12 barils par saison. Les bancs les plus rapprochés de terre se trouvent à 100 verges ; profondeur d'eau, 2 pieds. Les bancs les plus profonds n'ont que 6 pieds à eau basse et 10 pieds à eau haute. Le banc le plus éloigné se trouve à un quart de mille en dedans des deux Pointes, 10 pieds à eau basse et 13 pieds à eau haute. M. Martin l'a découvert. C'est le plus grand banc qu'il y ait dans la baie de Cocagne ; il est appelé "Banc Mariane." On le trouvera en tirant une ligne à partir de la terre de Eustache Martin franc nord, et à travers la ligne à partir des terres de MM. Martin, Frank Bourgeois, Daniel Goguen, et Pierre Goguen, qui toutes se trouvent sur le côté nord de la rivière. Les autres bancs ont à peu près un acre, plus ou moins, de long. En amont du pont il y

a un solide banc d'huîtres de 4 milles d'étendue, avec une largeur moyenne de chenal de 50 verges. Il y a sur la rivière 10 ou 12 machines à draguer la vase coquillère. Les bonnes huîtres ont 4 pouces de diamètre, elles sont rondes. Dans un baril un tiers des huîtres ont 2¼ et 2¾ pouces. Le minimum de leurs dimensions ne devraient pas être moins de 3 pouces de diamètre.

A Bouctouche, le 29 juillet 1887, M. JOHN MARTIN, *de Bouctouche, comté de Kent, N.B.*, comparaît devant les commissaires.—Il fait la pêche des huîtres en hiver, en été, au printemps jusqu'au mois de juin, puis après le 15 septembre, et il pêche dans toute la baie Bouctouche. Les bancs de la baie ont de 25 pieds carrés à 5 ou 6 acres chacun. Sur chaque côté du chenal de la rivière Bouctouche il y a un solide banc d'huîtres; mais le splendide banc situé sur le côté nord, en aval de la chapelle, est totalement détruit par le creusage dans la vase. M. Martin se sert du râteau, non des pinces. Suivant lui, le râteau améliore les bancs, et il explique comment. On trouve des huîtres même à 35 pieds du quai. Autour du bord extérieur de la baie, il y a ample place pour l'ostréiculture. Le lit de la baie se compose en grande partie de vase dure et d'écailles d'huîtres mortes. Les chercheurs de vase coquillère font un mal sérieux. La marée est très forte ici et les sédiments qu'ils mettent à flot en creusant sont plus dommageables que la solide substance des huîtres enlevées du banc par le creusage. Ces dépôts flottent sur un espace d'une couple de milles avant d'enfoncer. Il n'existe pas de loi locale concernant le creusage. Le naissain ne se développe pas sur de vieilles écailles recouvertes de substances vaseuses. Un des commissaires lui ayant demandé laquelle, de la vase coquillère ou de l'huître, est plus utile au public, le témoin élude la question et parle du pauvre et du riche. Le sentiment public ici est en faveur de la protection des bancs d'huîtres. Vis-à-vis la Pointe Isidore, près la fabrique de Wilmot, il y a des huîtres. En hiver il y fait lui-même une cinquantaine de barils qui lui rapportent $4 chaque. Dans un demi-baril d'huîtres pêchées et ramassées à la grosse pour être exportées, il peut y avoir un boisseau de petites huîtres n'ayant pas les dimensions légales et qui sont tombées sur la glace, où elles sont mortes. Il ne serait pas en faveur de prohiber la pêche d'hiver, pour la raison que cette pêche lui rapporte $200, comme dit plus haut: 50 barils à $4,=$200.

L'honorable ROBERT YOUNG, *Caraquet.*—Il pense que les règlements actuels concernant les huîtres ont été adoptés par le gouvernement sur sa recommandation. On affirme que tout le fond de la baie de Caraquette est pavé d'huîtres. Il n'y a que les pêcheurs de l'endroit qui y pêchent—à peu près 250 canots avec 500 hommes; chaque homme, au commencement de la saison, prend 5 ou 6 barils par canot—soit pour toute la saison à peu près 10,000 barils. Les huîtres sont vendues aux goélettes à raison de 50 centins le baril. L'huître de Caraquette est celle qui ressemble le plus à l'huître ronde anglaise. Quant à la profondeur des bancs, il en est quelques-uns qui n'ont pas plus de deux pieds à eau basse; les autres, de 2 à 10 ou 12 pieds. Ils sont petits. La longueur légale devrait être d'au moins 2 pouces de diamètre pour les rondes et 3 pouces pour les longues. Il tient la baie Caraquette assez importante pour qu'on y prépose un inspecteur bien salarié. Il n'y a pas de creusage dans la vase. Il voudrait que la baie fût partagée en deux divisions et que chaque division fût pêchée alternativement. Il est en faveur de l'affermage des terrains pour la culture particulière, en dehors des bancs existants qui devraient être réservés au public. Le fond se compose d'une vase dure qui convient bien à la culture des huîtres. Le marché est en grande partie dans l'ouest—Montréal, Kingston, Ottawa, ainsi que Halifax.

M. G. CORMIER, *Caraquet.*—Il a essayé de planter des huîtres dans une partie de la baie de Caraquette, mais il n'a pas réussi parce que le fond était composé d'une vase noire molle et puante. Un peu plus bas, il y a un bon fond tout le long de la baie, excepté en eau très profonde, où poussent de longues herbes aquatiques dans lesquelles les huîtres ne pourraient vivre. Sur le côté sud du chenal, dans un espace de 500 verges de long et 50 de large, il existe un fond favorable à l'ostréiculture, un fond semblable à celui des bancs naturels. Deux hommes en canot peuvent faire en une saison de 50 à 60 barils d'huîtres triées à la main et valant de $1 à $2.50 le baril. Il y a trente ans, on en prenait quatre fois plus qu'aujourd'hui. Les huîtres étaient

grosses alors; aujourd'hui, elles sont trop petites pour être exportées, et elles deviennent de plus en plus petites—résultat d'une pêche excessive. Autrefois la baie produisait 16,000 barils, mais il y avait peut-être alors plus d'hommes et de canots que maintenant et un canot pouvait faire 15 barils par jour. Plusieurs petites huîtres sont détruites dans les bateaux et sur la glace. M. Cormier est fortement d'opinion qu'on ne devrait pas permettre de prendre des huîtres ayant moins de 2 pouces de diamètre. Lorsque la pêche est terminée à la fin de l'automne, la production est en quelque sorte épuisée, et la récolte suivante se compose simplement des huîtres qui ont crû durant l'hiver. Si on interdisait la pêche pendant un an à partir du 15 septembre, il y aurait abondance de petites huîtres l'année suivante; car les sections qui ont été oubliées et non pêchées pendant un an abondent en belles huîtres. M. Cormier serait en faveur de partager la baie en deux divisions qui seraient pêchées alternativement; de cette façon il y aurait toujours une production d'huîtres pleinement développées.

M. James C. C. Blackball, *percepteur de douane, Caraquette.* Pendant 35 ans il a acheté des huîtres provenant des bancs de Caraquette. Ces huîtres sont proverbialement petites; ce qui était autrefois une dimension moyenne était le double de celle d'aujourd'hui. L'automne dernier il en a achetées qui avaient été triées à la main, et elles avaient 3 fois le grosseur de l'échantillon qu'il y a sur cette table (un échantillon de 3 pouces). Il ne sait pas combien de boisseaux de petites huîtres il faut pour faire un boisseau d'huîtres vendables. Il doit avoir été pris plus de 4,000 (6,000) barils l'année dernière. Il n'a pas le relevé officiel des exportations; il doit avoir été chargé 12 ou 15 navires pour Québec et Montréal. De plus, il a dû être vendu de 500 à 800 barils sur place. Il y a dix ans, il n'y a pas eu de pêche; les huîtres étaient si petites que les goëlettes ont é é trois ans sans venir en chercher. Au bout de ce temps les huîtres avaient crû et les goëlettes revinrent. M. Blackball a entendu dire que quelques barils d'huîtres de Caraquette ont été expédiés en Angleterre pour semence. Il recommanderait que la baie fût partagée en deux divisions qui seraient pêchées alternativement. Il pense qu'il y a 2 milles carrés de bancs d'huîtres vivantes; de fait, c'est tout un pavé.

(Deux des commissaires, qui sont des mangeurs d'huîtres, en goûtent quelques-unes et déclarent qu'elles sont plus salées que celles de la Baie-du-Vin).

M. Sawyer, *de Richibouctou.* Il connaît le commerce d'huîtres du Nouveau-Brunswick. Il considère qu'il n'est pas nécessaire de changer la présente saison réservée, du 1er juin au 15 septembre. On ne devrait pas permettre la pêche des huîtres en hiver.

(Note—Dans un rapport fait par le gardien de pêche McLauchlan, de 1865, la récolte d'huîtres de cette année-là était chiffrée par 3,500 barils seulement, et même à cette époque les huîtres se faisaient graduellement plus petites. Ceci diffère de l'assertion du garde-pêche Cormier, qui prétend qu'il y a trente ans il y avait quatre fois 4,000 barils, (16,000) et de l'estimation de l'honorable M. Young, qui porte à 10,000 barils la récolte annuelle des quatre dernières années.

A Richibouctou, comté de Kent, N.-E., le 29 juillet 1887, M. Lazare Guimond, *paqueur de homard et exportateur d'huîtres,* donne quelques renseignements sur les huîtres. Les bancs d'huîtres commencent à Rouchibougnac et s'étendent à trois milles en montant la rivière. On y pêche encore les huîtres. Le fond est composé d'argile bleue; les bancs ont, pour la plupart d'un demi-acre à un acre de long. Les bancs qui produisent le plus ont à peu près 2 pieds de haut; s'ils étaient plus élevés, les huîtres y périraient. Les huîtres sont longues de forme, mais petites en réalité; qualité médiocre. Les bancs couvrent un espace d'une vingtaine d'acres. La rivière se décharge dans la baie; l'eau est comparativement douce. M. Guimond est d'avis que les huîtres de moins de 3 pouces devraient être prohibées. Il défendrait à ceux qui font la pêche en hiver de jeter les petites huîtres sur la glace, car elles y gèlent; il est d'opinion qu'il se perd trois barils pour chaque baril exporté. Il recommanderait qu'on mît à part les terrains à vase coquillière loin des bancs vivants. Il n'y a que quatre machines à draguer la vase sur la rivière Saint-Louis.

(Les commissaires auraient désiré avoir une entrevue avec M. Robert Noble et M. Henry O'Leary, mais tous deux étaient absents.)

A Chatham, N.-B., les commissaires nolisèrent le navire à vapeur *Miramichi* pour aller à Escuminac. Arrivés à la Baie-du-Vin, comté de Northumberland, ils eurent une entrevue avec M. JOHN E. WILLIS qui leur donna les renseignements suivants :—Les huîtres forment un banc continu dans une direction depuis l'île de la Baie jusqu'à l'île de l'Anguille, direction représentée par une ligne tirée sur la carte du nord-ouest au sud-est, avec une largeur moyenne d'un mille ; sur toute la baie il n'y a que 12 machines à draguer la vase coquillière. En descendant les pinces n'importe où sur cet espace, on est certain d'amener des huîtres à forme longue. L'eau la plus profonde, à mi-marée, a de 6 à 8 pieds; la marée monte de 3 pieds, mais il n'y en a pas beaucoup sur la rivière à l'Anguille. M. Willis considère que ces huîtres ne sont pas égales à celles de l'Ile du Prince-Edouard, de Shédiac et de Bouctouche; elles ne rapportent pas la même somme aux pêcheurs, à peu près $1 le baril. Le fond de la baie se compose d'une argile rouge dure, sauf en quelques endroits où il est d'une vase molle. Le témoin n'approuve pas la pêche du printemps, qui ne profite qu'à quelques-uns. Il voudrait qu'il n'y eût pas de pêche avant le 15 septembre, et pas de pêche l'hiver à travers la glace ; cette dernière fait beaucoup de mal. Il n'a pas vu lui-même beaucoup de petites huîtres périr sur la glace, mais cela arrive. Il n'a pas entendu dire que dans d'autres parties de la province on affirme qu'il se perd 3 barils sur 4 qui sont exportés. On ne devrait pas permettre de prendre des huîtres de moins de 3 pouces. Comparaison faite avec il y a trente ans, il y a autant d'huîtres, mais les pêcheurs sont plus nombreux, surtout depuis quatre ans, et ce sont presque tous des Français du comté de Gloucester. Les huîtres sont expédiées en goëlettes directement à Québec, Tracadie, Gloucester, et par voie ferrée aux différents marchés. Une goëlette qui échouerait sur un banc d'huîtres lui ferait beaucoup de mal. M. Willis ne s'opposerait pas à l'affermage pour l'ostréiculture si les bancs actuels étaient réservés au public. Il y a autant de fonds vacants où l'on pourrait planter des huîtres qu'il y a de bancs. Il pense que l'affermage pour l'ostréiculture serait bien vu de la population s'il devait empêcher de venir les gens de Gloucester, qui ne laissent pas un dollar dans la place. Une légère taxe de 10 centins par baril ne serait pas lourde si elle avait ce résultat. Il n'a pas entendu de plaintes au sujet des machines à draguer la vase coquillière ; il y en a pourtant sur la rivière, mais pas dans la baie.

M. ALEXANDER TAYLOR, *pêcheur d'huîtres.*—Il fait la pêche aux huîtres dans la Baie du Vin, et il les vend en grande partie aux goëlettes ; il en expédie aussi un peu par voie ferrée, et pour ces huîtres triées à la main il reçoit de 70 à 80 centins le baril. Il pêche avec le râteau et la pince. Il met son bateau à l'ancre sur les bancs et jette les rebuts par-dessus bord ; il croit que ces rebuts retombent sur quelques bancs et ne sont pas emportés par la marée. Il pense que les huîtres rondes de 2½ pouces et les huîtres longues de 3½ pouces seraient acceptées par les acheteurs. Il ne désapprouve pas la présente saison, mais il préférerait commencer à pêcher le 15 septembre et continuer jusqu'au 1er mai. Il n'a pas d'opinion à exprimer au sujet de la pêche d'hiver. Le creusage dans la vase coquillière ne fait pas beaucoup de tort; les machines ne fonctionnent pas dans la baie, mais sur la rivière. Quant à l'affermage, tout dépend de ceux à qui il est accordé. M. Taylor voudrait que cet affermage fût restreint aux gens de l'endroit. De petits terrains suffiraient.

NOTE.—On a envoyé chercher des huîtres de différentes dimensions et provenant de divers bancs, de qualité supérieure, pleines et à différents degrés de salure, la plupart longues et quelques unes rondes. Toutes étaient de dimensions moyennes, aucune très grande ; leur écaille était plus molle que celle des huîtres qui proviennent des bancs naturels.

ILES DE LA MADELEINE.

Le 16 août 1887, à l'*Ile de Grande-Entrée, Iles de la Madeleine,* M. R. A. FLY, gérant de la Compagnie de Paquage de Homard de Winslow, a donné quelques renseignements intéressants au sujet d'écailles d'huîtres trouvées à l'île du Bassin-d'Huîtres, qui était probablement un banc d'huîtres autrefois—de là son nom. En parlant avec d'autres personnes, les commissaires ont appris que la plus grande partie des écailles mortes se trouvent sur le bord extérieur des bancs de sable. Ici, le dépôt d'huîtres vivantes, s'il en existe, se trouve probablement sur les battures de Columbia.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport général sur la pêche du homard	3
Analyse des témoignages	7
Opinion du commissaire Hackett	12
do do Deacon	13
do do Hunter Duvar	14
Rapport du commissaire Ogden	18
Rapport général sur la pêche des huîtres	20
Observations do	22
Autres coquillages	26
Coquillages inférieurs	27

RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES.

HOMARDS.

ANNEXE N° 1.—ILE DU PRINCE-EDOUARD	28
Témoignage de Carleton, C.C, et Cie, Souris	32
do Clarke, James B., Miminigash	34
do Doyle, Lawrence do	33
do Forrest et Shearer, Havre-Murray	30
do Gallant, Meddie, Miminigash	34
do Grant, James E., Charlottetown	29
do Holman, Robert T., Summerside	32
do Lantz, J. T., Pointe-Prim	29
do Larkins, A. F., Etang-aux-Grenouilles	34
do Longworth, George L., et Cie, Pointe-Ouest	28
do Mathieson, John, Miminigash	29
do Mathieson, Walter, Charlottetown	29
do Morrow, Frederick, Souris	31
do Myrick, James H., Tignish	33
do MacDonald, Arch., Georgetown	30
do MacDonald et McDonald, Souris	31
do McDonald, Allan, North Lake	31
do McDonald, Ronald, Naufrage	32
do McCarthy, J. C., Etang de la Vache-Marine	33
do McLaine, John, Souris	31
do Prowse, l'hon. Samuel, Havre Murray	30
do Robbee, Thomas H., Summerside	32
do Rogers, David do	32
do Stewart, James, Pointe-Prim	30
do Tidmarsh, W. F., Ile St-Pierre	29

PAGE.
ANNEXE N° II.—NOUVEAU-BRUNSWICK..... 35
Témoignage de André, M., Pointe-Casey..... 43
do Bourgeois, Simon, Bouctouche..... 37
do Bourgeois, M., Caraquette..... 42
do Cormier, G., do..... 37
do DesBrisay, A. W. T., Bathurst..... 39
do Dominion Packing Co., Bouctouche..... 36
do Gatain, F. L., Bathurst..... 41
do Guimond, Lazare, North Beach..... 38
do Hannah, William F., Richibouctou..... 38
do Haddow, M., Bathurst..... 42
do Hickson, James do..... 41
do Murray, M., Bouctouche..... 36
do McGregor, Simon, Miscou..... 42
do Napier, S. H..... 41
do Paqueurs de Shédiac à Tourmentine..... 35
do Portland Packing Co..... 35
do Poirier, Joseph, Grande-Anse..... 42
do Robertson, Robert, Richibouctou..... 38
do Sawyer, L..... 37
do Smith, Beverly, Bouctouche..... 37
do Wyse, William Chatham..... 40
do Windsor, John, Petit-Rocher..... 42
do Young, l'hon. Robert, Caraquette..... 39
ANNEXE N° III.—NOUVELLE-ECOSSE..... 44
Témoignage de Baker, M., Sydney, C.B..... 44
do Baker, H. F., do..... 44
do Bell, Colin C., do..... 45
do Cann, H. B., Barrington..... 50
do Corvin, Wm., Caribou..... 47
do Corbett, M., Sydney..... 45
do Cornell, Bradford, Barrington..... 51
do D'Entremont, H. T., L. E. Pubnico..... 51
do Forrest, F. W., Baie Plaisance, C.B..... 46
do Forrest, S. S., Halifax..... 47
do Frazer, Wm., Caribou..... 46
do Gardner, James M., Yarmouth..... 50
do Greener, M., Gabarus..... 44
do Hamblin et Cie, F. B., Pictou..... 46
do Hatfield, F. L., Yarmouth..... 52
do Hurst, George, Canso..... 45
do McDonald, John, Argyle..... 51
do Nickerson, Elijah, Shelburne..... 51
do Rowlings, George, Musquodoboit..... 47
do Schreider, L., Canso..... 45
do Staynor, E. et S., Halifax..... 48
do Shand, John M., Barrington..... 51
do Simpson et Cie, Robert, Halifax..... 48
do Townsend, J. H., do..... 49
do White, Mr., Canso..... 46
do Watters, Isaac, Halifax..... 49
ANNEXE N° IV.—ILES DE LA MADELEINE, P.Q..... 53
Témoignage de Arsenault, G. N., Havre-aux-Maisons..... 54
do Arsenault, J. N., Ile de la Meule..... 54
do Chevrier, A. E., Ile Amherst..... 53
do Cyr, Chas., Grand Pabos..... 56

PAGE.

ANNEXE IV.—ILES DE LA MADELEINE, P Q.—*Suite.*
Témoignage de Fly, R. A., Grande Entrée 55
do Fontana, J., Amherst 53
do Leslie, G. A., Ile Amherst 53
do Leslie, W. G., et Cie, Ile de la Meule 54
do McPhail, Neil, Grande Entrée 55
do Painchaud, J. B. F., Ile Amherst 54
do Wakeham, Wm., Bassin de Gaspé 55

RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES.

HUITRES.

ANNEXE N° V.—ILE DU PRINCE-EDOUARD 57
Témoignage de Beers, Geo F., Cherry Valley 61
do Bryant, D. L., Baie Egmont 59
do Clark, Henry, Bédèque 57
do Des Rochers, H; N., Miscouche 58
do Gillis, V. S., Rivière des Sauvages 59
do Howatt, Calvin, Tryon, Bédèque 60
do Mills, H. C., Summerside 57
do McDonald, Jas. A., Grande-Rivière 60
do McNeill, M., Summerside 58
do Murphy, Jos., Orwell 61
do Ramsay, Jno. A., Lot A 59
do Robbee, Thos. H., Summerside 58
do Sharp, James A. do 57
do Sharp, John A., do 57
do Sharp, Geo. W., Pointe de Lot 12 58
do Shaw, Alex. C., Rivière de l'Ouest 58
do Traynor, J. P., Rivière Johnston 61
do Whitehead, Wm., Clifton 60
ANNEXE N° VI.—NOUVEAU-BRUNSWICK .....
Témoignage de Anderson, J. et J. W., Pointe de l'Eglise 62
do Blackhall, J. O- C., Caraquette 64
do Cormier, G., do 63
do Guimond, Lazare, Richibouctou 64
do Martin, John, Bouctouche 63
do Martin, J. Eustace, Cocagne 62
do Sawyer, M., Richibouctou 64
do Taylor, Alex., Baie-du-Vin 65
do Willis, John G., do 65
do Young, l'hon. Robt., Caraquette 63
ILES DE LA MADELEINE .....
Témoignage de Fly, R. A., Grande Entrée 65

RAPPORT SPÉCIAL

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA,

1887.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.
1888.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction..... v

ANNEXES.

Annexe A.—Liste des navires de pêche américains abordés, pendant la campagne de 1887, par les commandants des croiseurs canadiens.....

do B.—Etat détaillé des déboursés faits en rapport avec le service de protection des pêcheries, pendant l'année terminée le 31 décembre 1887..... 84

do C.—Rapport du capitaine P. A. Scott, M.R., chef du service de protection des pêcheries..... 96

do D.—Rapport du lieutenant Gordon, M.R., commandant le croiseur *Acadia*. 99

RAPPORT SPÉCIAL

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA,

DURANT LA SAISON DE 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de 1887, auxquelles ont pris part les navires suivants :—

Le steamer fédéral *Acadia*, 483 tonneaux de registre, commandé par le lieutenant Gordon, M.R, avec M. W. H. Kent comme premier officier, et M. J. H. Rood comme second officier, a commencé son service le 11 juin et terminé le 25 octobre 1887.

Le lieutenant Gordon ayant été obligé de partir pour Toronto, l'*Acadia*, pendant les deux dernières semaines de la campagne, fut placé sous le commandement du capitaine Scott, M.R.

Le steamer fédéral *La Canadienne*, 227 tonneaux de registre, commandé par le capitaine Wm. Wakeham, avec M. S. Bélanger comme second officier, et M. Coulombe comme troisième officier, a commencé le service le 11 mai et terminé le 20 octobre 1887.

La goélette fédérale *Vigilant* a commencé le service le 6 février 1887 et l'a continué jusqu'au 18 janvier 1888.

La goélette nolisée *General Middleton*, commandée par le capitaine James McLean, a été employée jusqu'au 7 février à croiser dans la baie Passamaquoddy, comté de Charlotte, N.-B.

Entre le 6 février et le 9 octobre, ce navire a été sous le commandement du capitaine James McLean, avec M. Wm. Gordon comme premier officier et M. M. Murphy comme second officier, et subséquemment sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier, et M. E. Kinney comme second officier.

La goélette nolisée *L. Houlett*, 74 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier et M. J. H. Rood comme second officier, a fait le service entre le 1er janvier et le 31 mars 1887. Cette goélette a repris le service le 4 juin, sous le commandement du capitaine Thomas Quigley, avec M. Edward Naugle comme premier officier et M. F. A. Jarvis comme second officier, et a terminé sa croisière le 11 octobre 1887.

La goélette nolisée *Triumph*, 106 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier et M. E. Kinney comme second officier, a commencé le service le 1er avril et l'a terminé le 10 octobre 1887.

La goélette nolisée *Advance*, 96 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. T. Knowlton, avec M. Hector McKenzie comme premier officier et M. C. H. Shellnut comme second officier, a commencé le service le 10 mai et l'a terminé le 10 octobre 1887.

La goélette nolisée *Critic*, 57 tonneaux de registre, commandée par le capitaine Wm. McLaren, avec M. John Graham comme premier officier, a commencé le service le 10 juin et l'a terminé le 20 octobre 1887.

La goélette nolisée *A. C. Moore*, 113 tonneaux de registre, commandée par le capitaine L. Pouliot, avec M. Chas. Robson comme premier officier et M. F. A. Hemming comme second officier, a commencé le service le 7 juillet et l'a terminé le 10 octobre 1887.

Le yacht à vapeur *Intrepid* a commencé le service le 1er juillet, sous le commandement du capitaine J. H. Pratt, et l'a continué jusqu'au 30 septembre. Le nolisement de ce yacht a coûté $400 par mois, et cette somme couvrait toutes les dépenses.

Le yacht à vapeur *Dream*, sous le commandement du capitaine W. H. Kent, avec M. J. H. Pratt comme premier officier, a commencé le service le 15 octobre 1887, et il croise encore.

On trouvera, aux annexes A et B, sous leurs titres respectifs, les rapports de bord qui font connaître les eaux sur lesquelles ces navires ont croisé et les détails des visites officielles qui ont été au nombre de 1,345, ainsi que les déboursés faits pour chaque navire.

Les patrons des navires de pêche des Etats-Unis ayant mieux compris les règlements de douane et de pêche qui doivent servir à leur gouverne, le service de protection a pu se faire sans trop de désagrément, et dans la plupart des cas ils se sont volontiers et loyalement conformés aux règlements. Le pouvoir conféré par le ministre des douanes aux commandants des croiseurs de rapporter et d'acquitter les navires de pêche entrant dans les ports pour s'y réfugier seulement, a beaucoup

contribué à ce résultat, et a fait cesser les plaintes qui avaient été portées l'année dernière à l'effet que l'on perdait souvent beaucoup de temps à attendre l'ouverture de la douane. Un officier revêtu de la même autorité a été préposé au port extérieur de Shelburne,—ce qui a été un grand avantage pour les patrons des navires de pêche.

Voici la lettre d'autorisation qui sert à la gouverne des capitaines des croiseurs :—

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 26 mars 1887.

Capitaine.....
Croiseur canadien.....

MONSIEUR,—L'honorable ministre des douanes m'a donné instructions de vous autoriser à recevoir les rapports d'entrée et de sortie des navires de pêche américains qui arrivent simplement à la partie extérieure d'un port sans l'intention d'aller plus loin, ou qui n'y ont pas d'autre affaire que de faire leur rapport et d'obtenir leur acquittement à la douane. Lorsqu'ils vous auront remis les rapports d'entrée et de sortie requis, vous leur accorderez un acquittement d'après les formules qui vous seront fournies, et tous les rapports reçus par vous et un relevé des acquittements accordés devront être transmis sans délai au percepteur de douanes le plus rapproché pour être enregistrés dans ses livres et mis en liasses en la manière ordinaire. Cette concession est faite à cause des inconvénients qu'avaient à subir les patrons de navires de pêche qui étaient obligés d'aller loin pour faire leur rapport, et ces inconvénients seront ainsi évités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. PARMELEE,
Sous-commissaire.

Les capitaines des croiseurs ont reçu les instructions suivantes qui font suite à celles de 1886 :—

DÉPARTEMENT DES PÊCHERIES, CANADA,
OTTAWA, 16 avril 1887.

Instructions spéciales aux officiers commandant les bâtiments préposés à la protection des pêcheries.

MONSIEUR,—Relativement à la lettre de ce département, en date du 16 mars 1886, je dois vous laisser savoir que, pendant la présente saison, et jusqu'à ce qu'il vous en soit autrement ordonné, vous serez guidé, dans l'accomplissement des devoirs qui vous incombent, par les instructions contenues dans cette lettre.

J'ai tout lieu de croire que ces instructions ont été exécutées avec efficacité et fermeté, ainsi qu'avec discrétion, et tout en respectant les droits garantis par traité aux bâtiments pêcheurs étrangers venant dans les eaux canadiennes.

Je désire, cependant, insister auprès de vous pour que, dans l'exécution de ces instructions, et en protégeant les pêcheries des côtes du Canada, vous preniez bien soin de ne pas exagérer l'interprétation de la loi quant à l'intervention dans les droits et privilèges appartenant aux pêcheurs américains, dans les eaux canadiennes, en vertu de la convention de 1818. A cette fin la plus grande liberté compatible à la protection entière des intérêts du Canada doit être accordée aux bâtiments pêcheurs américains lorsque ceux-ci viennent dans nos eaux pour des objets de refuge et de radoub et pour obtenir du bois et de l'eau. Il faudra avoir soin que, tandis qu'ils se prévalent de ce privilège, ces bâtiments ne fassent pas d'actes illégaux, et on devra

exercer toute la surveillance nécessaire pour atteindre ce but, mais on ne croit pas nécessaire que pour y arriver, une garde armée soit mise à bord ou que toute communication raisonnable avec la côte soit prohibée, après que le bâtiment aura été dûment inscrit, à moins que des raisons suffisantes n'existent pour autoriser qu'on prenne ces précautions.

Dans les endroits où les bâtiments pêcheurs américains ont l'habitude de venir dans les eaux canadiennes pour des objets de refuge seulement, le capitaine du croiseur qui pourra se trouver là est autorisé à recevoir l'inscription des capitaines de ces bâtiments pêcheurs et de leur donner des certificats de départ, sans les obliger à aller à terre dans ce but. Des blancs d'inscription et de certificat sont fournis aux capitaines des croiseurs ; après avoir été remplis, ils doivent être transmis, par le capitaine du croiseur, au fonctionnaire douanier des ports dans la juridiction desquels on s'en est servi. Dans le cas de détresse, de désastre, manque de provision pour le voyage de retour, de maladie ou de mortalité à bord d'un bâtiment pêcheur étranger, toutes les facilités nécessaires devront être accordées pour des fins de secours, et vous et vos officiers vous vous rendrez au désir du département en portant secours, dans ces circonstances, d'une manière courtoise et libérale.

Les susdites instructions spéciales, bien que formulées dans le but de reconnaître, de la manière la plus entière, tous les droits légitimes et les libertés raisonnables auxquels les pêcheurs américains ont droit dans les eaux canadiennes, ne doivent pas être interprétées dans ce sens qu'elles autorisent une exécution relâchée des dispositions des lois relatives à la protection des pêcheries canadiennes. Pêcher, se préparer à pêcher, se procurer de la boitte, échanger ou transborder des cargaisons, de la part de bâtiments pêcheurs américains, dans la limite des trois milles, sont des violations manifestes de la convention de 1818, et des statuts impériaux et canadiens, et dans ces cas, vos instructions, qui sont explicites, doivent être fidèlement suivies.

J'ai l'honneur, etc.,

GEORGE E. FOSTER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

Les commandants des croiseurs ayant fait rapport que certains navires de pêche ne déployaient pas leur pavillon et qu'il en résultait des inconvénients, la circulaire suivante a été publiée, et quoiqu'elle ait eu pour effet de diminuer la difficulté que l'on avait de connaître la nationalité d'un navire de pêche, l'injonction qu'elle contient n'a pas été exécutée aussi généralement qu'elle aurait dû l'être.

Circulaire.

AUX PATRONS DES NAVIRES DE PÊCHE CANADIENS.

Le ministre de la marine et des pêcheries ayant appris que les croiseurs préposés à la protection des pêcheurs ont éprouvé beaucoup d'inconvénients et de perte de temps en cherchant à établir la nationalité des navires de pêche sur la côte, et que ces navires négligent de hisser leur pavillon après en avoir été priés par signal, demande instamment aux navires de pêche et aux pêcheurs canadiens d'aider les croiseurs dans l'exécution de leurs devoirs. Le ministre prie spécialement les navires de pêche canadiens de déployer leur pavillon quand un croiseur est en vue, et en toute occasion de répondre promptement au signal d'un navire du gouvernement.

JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries.

Département des pêcheries,
Ottawa, 15 juillet 1887.

SAISIES.

La seule saisie opérée pendant la campagne, pour avoir pêché en dedans de la limite des trois milles, a été celle que le capitaine McLaren, commandant le croiseur *Critic*, a faite des chaloupes et des seines appartenant aux goélettes des Etats-Unis *Argonaut* et *Col. J. H. French*. Les détails de cette saisie sont donnés dans le rapport ci-joint. Les navires auxquels ces chaloupes et ces seines appartenaient se sont échappés. On est à prendre des procédures en cour de vice-amirauté de l'Ile du Prince-Edouard pour la condamnation des seines et des chaloupes.

SOURIS, I.P.E., 25 juillet 1887.

M. JOHN TILTON,
Député du ministre des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—Il est de mon devoir de vous informer que, hier, dimanche le 24 juillet, j'ai saisi la chaloupe et la seine du seineur *Argonaut*, de Gloucester, Etats-Unis, ainsi que la chaloupe et la seine du seineur *Col. J. H. French*, de Gloucester, Etats-Unis. Les faits se rattachant à cette saisie sont comme suit :—A 8 a. m., au nord de la pointe Est, je levai l'ancre et suivis la flotte (composée d'une soixantaine de goélettes) au plus près vers le sud de la pointe, la flotte se maintenant à 4 ou 5 milles de terre ; je jetai l'ancre vers midi ; remarquant que quelques-unes des goélettes travaillaient près de terre, je levai l'ancre et partis ; pendant que je croisais, j'aperçus quatre chaloupes à seines avec seines dehors en dedans de la limite des trois milles ; je leur donnai la chasse, et je constatai que deux de ces goélettes étaient canadiennes et que les deux autres appartenaient aux seineurs américains *Argonaut* et *Col. J. H. French*, de Gloucester. Je pris ces deux dernières chaloupes en remorque, mais je ne pus parvenir à saisir les goélettes, car en nous voyant arriver sur les chaloupes, elles s'étaient réfugiées parmi la flotte. Immédiatement après la saisie, je fis des relèvements et des sondages, et je constatai neuf brasses d'eau ; puis je mis une balise à l'endroit où la saisie avait été opérée, et je laissai un homme en chaloupe pour surveiller la balise. Après avoir solidement amarré les chaloupes à la remorque, je me mis à mesurer la distance qui séparait la balise du rivage, et je constatai que cette distance était de un mille et trois quarts. Donc en leur donnant le bénéfice du doute, les chaloupes se trouvaient à moins de deux milles de la terre la plus rapprochée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. McLAREN
Commandant du croiseur "Critic."

Nous, soussignés, déclarons que la déclaration qui précède, dont on nous a fait lecture, est exacte en tous points.

JOHN GRAHAM, 1er officier.
GEORGE CRAWFORD, maître d'équipage.
NEIL KENNEDY, A. B.

Plusieurs navires ont été retenus pour infraction aux règlements de douanes. Leur cas a été réglé par le ministre des douanes.

FIN.

Je suis heureux de pouvoir encore une fois rendre hommage à l'excellence du personnel préposé au service de protection des pêcheries.

J'ai l'honneur d'être monsieur, votre très obéissant serviteur,

JOHN TILTON,
Député du ministre des pêcheries.

ANNEXES.

ANNEXE A.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.

COPIE du livre de bord du vapeur "ACADIA," lieut. A. R. GORDON, M.R., commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Mathew B. Murray	M. B. Murray	Michael B. Murray	76	16	Gloucester, Mass.	23 juin	Souris	8 jours en mer. Pas de poisson. Entré pour abri et réparations.
Blue Jacket	Andrew Leighton	Wm. B. Macdonald	110	17	do	23 do	Malpèque	14 jrs. en mer. 8 brls de poiss., pris au lar. du Cap Cod. Ent. p. abri.
Lizzie D. Barker		A. Atkins	72	15	Wellfleet, Mass	23 do	do	100 barils de poisson. Entré p abri.
Andrew Burnham	Debuts et Daggett	H. C. Kelly	86	15	Gloucester, Mass.	23 do	do	Entré pour abri. 100 brls de poiss., tout pris sur la côte de la N.-E.
Lilla B. Fernald	E. S. Fernald	E. S. Fernald	78	16	Portland, Me	23 do	do	50 barils de poisson, pris sur la côte de la N.-Ecosse. Entré pour eau.
Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provinceto'n, Mass	23 do	do	Entré pour eau et abri. 5 barils de poisson.
Polette	W. Walls	N. J. Blake	79	17	Boston, Mass	23 do	do	Entré pour abri. 2 brls de poisson.
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Malone	89	17	Gloucester, Mass.	6 juill.	Port Hawkesb'ry	do eau.
Charlotte Brown	F. P. Barker	— Taylor	79	13	Barwick	6 do	do	do do
Hannah Goomes	W. Weeks	— Cole	93	15	Plymouth	6 do	do	do abri.
W Parkham	W. H. Banks	W. H Banks	73	15	North Haven, Me.	6 do	do	do eau.
Electric Flash	W. Smith	— Smith	78	14	do	6 do	do	do réparations.
J. M. Plumm	J. E. Proctor	J. Orchard	95	16	Portland, Me.	6 do	do	do abri.
Maud S.	F. H. Smith	H. Thomas	75	16	North Haven, Me.	6 do	do	do abri et eau.
Ralph E. Easten	J. G. Tarn	J. Simson	98	16	Gloucester, Mass.	15 do	Souris	Pas de poisson. Entré pour abri. 8 jours en mer.
Mattie Winthrop	S. J. Ayer	J. Tavener	73	16	do	15 do	do	10 jours en mer. Pas de poisson. Entré pour abri.
Hattie B. West	Street et Meart.	J. Bearr	53	15	do	15 do	do	10 jours en mer. Entré pour abri.
A. H. Hardy	G. Monrard et Fils	A. Blake	61	16	do	15 do	do	9 do do
Pioneer	L. Whalen	J. Bremen	62	17	do	15 do	do	9 do do P. de pois.
Paul & Bessie	J. Smith	E. Leighton	63	15	Swampscot	15 do	do	9 do do
Gracie C. Young	R. F. Crie	J. W. Whitman	84	14	Rockland	15 do	do	10 do do do
Lizzie Smith	Newell B. Rich	L. Banel	77	15	Wellfleet, Mass	15 do	do	10 do P. de pois Ent. p. rép.

T. H. Smith.	J. H. Smith	J. Crockett	70	16	North Haven, Me.	15 do	do	Venn par le détroit de Canso, le 14 juillet. Pas de poisson. Entré pour abri.
John S. McQuinn	J. S. McQuinn	John McDonald	77	16	Gloucester, Mass.	19 juillet.	Tignish	Fit côte dans le brouillard.
Cynosure	A. R. Richardson	H. G. Spawford	69	16	Booth Bay, Me	29 do	Canso	Entré pour abri.
Bounding Billow		Joseph Weeks	57	12	Gloucester, Mass.	29 do	do	Entré pour eau et p. le médecin.
Anna W. Sayre	J. F. Wonson.	John E. Nickerson	64	15	do	1er août.	Miminigash	A destination d'Escuminac.
Lizzie W	Hattie Lewis	Jesse Lewis	71	16	do	1er do	do	A destination de l'ouest.
Ralph E. Eaton	Jas. A. Tarr	J. F. Simson	65	15	do	6 do	Georgetown	70 barils de maquereau. Abri.
Herald of the Morning	Levi McLean	Levi McLean	68	16	do	6 do	do	106 do do
Maggie and Lillie	John Pew	John Perry	77	17	do	6 do	do	20 do do
Daniel Symins	M. Stinson	John Agott	66	16	Swan's Island, Me.	6 do	do	125 do do
Chas. H. Kelly	S. N. Mayo	C. S Sprage	65	15	Boston, Mass.	6 do	do	70 do do
Knight Templar	G Steele	Philip McDonald	69	16	Gloucester, Mass.	6 do	do	130 do do
G. H. Benson	A. B. Rich et Cie	B. S. Benson	88	16	Provincetown, Mass	6 do	do	130 do 3 semaines dans la baie. Abri.
W. D. Daisley	John Gorman	John Gorman	93	17	Gloucester, Mass.	6 do	do	50 do 4 do
M. S. Dyer	A. M. Smith	W. Sargeant	103	17	Portland, Me.	6 do	do	14 do 3 do
W. H. Jordan	J. Anderson	Stephen Cole	86	16	Gloucester, Mass.	6 do	do	40 do 4 do
M. D. Robbins	Wallace et Allan	J. N. Robbins	86	17	Portland, Me.	6 do	do	40 do 3 do
Hattie L. Newman	D. Allen	James Jewett	93	17	Gloucester, Mass.	6 do	do	100 do 9 do
Frank Butler	J. D. Long	J. Rich	74	16	New London, Conn	6 do	do	120 do 7 do
William H. Jordan	J. Anderson	A. B. Cole	86	16	Gloucester, Mass.	13 do	do	45 do 34 jrs. d la baie
Grover Cleveland	Debuts et Daggett	John Conroy	87	16	Boston, Mass.	13 do	do	25 do 30 do
H. E. Hillard	Lewes Chase Witman	Henry Pierce	98	18	Portland, Me.	13 do	do	26 do 30 do
Henry Wilson	Pattingill et Cunningham	J. F. Pritchett	88	16	Gloucester, Mass.	13 do	do	146 do 45 do
Morning Star	T. L. Maho	P. P. Smith	76	15	Boston, Mass.	13 do	do	100 do 45 do
Commonwealth	E. A. Harton.	E. A Harton	81	16	Gloucester, Mass.	13 do	do	Pas de poisson. 3 do
Belle Franklyn	J. F. Wonson.	J. Swaine	75	16	do	13 do	do	70 brls. maquereau. 49 jrs. d la b.
H. W. Pierce	B. H. S Pierce	B H. Pierce	73	15	Wellfleet, Mass.	13 do	do	35 do 14 do
Charlotte	A. H. Tower	F. Higgins	68	15	Cohasset	13 do	do	50 do 28 do
Frank Foster	Frank Foster	J. M. Joyce	56	15	Gloucester, Mass.	13 do	do	5 do 21 do
Hattie Evelyn	J. Cromwell	J. Cromwell	66	16	do	13 do	do	139 do 28 do
Mattie F. D'yle	A. M Smith	Wm Sargent	103	17	Portland, Me.	13 do	do	14 do 35 do
Abby M. Dairing	do	Caleb Paris	96	17	do	13 do	do	0 do 2 do
Starry Flag	W. Parson et Cie	L. W. Thomas	56	15	Gloucester, Mass.	13 do	do	31 do 21 do
E. R. Nickerson	Jas. Pool	B. A. Spofford	57	15	Booth Bay, Me	13 do	do	0 do 3 do
Martha C	L. Whelan	J. W. Cunningham	75	16	Gloucester, Mass.	13 do	do	100 do 42 do
Hannah Coomer	W. C. Nelson	D. S. Cole	90	15	Plymouth	13 do	do	75 do 42 do
Melissa D. Robins	Lincoln et Allen	John Robins	86	17	Portland, Me.	13 do	do	60 do 28 do
Gaspé Embre	W. S. Logan	R. Jackson	95	.....	Chatham	26 sept.	Port-Hood	2 mois dans la baie. 65 brls. En dedans des limites.
S. E. Cove	P. Campbell	Lavash	54	.....	Arichat, C.B.	26 do	do	3 semaines d. la baie. Pas de p
Life Boat	do	J. Cavendish	48	.....	do	26 do	do	3 mois dans la baie. 60 brls. En dedans des limites.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord du steamer "ACADIA," lieut. A. R. GORDON, M.R., commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Helen Crosby.....	P. Paint	D. Crowe.....	64	.....	Hawkesbury, N.-E.	26 sept. ...	Port-Hood.....	9 semaines dans la baie. 100 brls. En dedans des limites.
Ceylon	do	J. Rimell.....	96	.....	do	26 do ...	do	10 semaines dans la baie. 180 brls. Tout pris en dedans.
Geneva.....	W. Young.....	W. Young.....	107	.....	Lunenburg, N.-E..	26 do ...	do	3 mois dans la baie. 270 brls., 50 en dedans des limites.
Can't Help It.....	.....	P. Marlo.....	57	.....	Halifax, N.-E.	26 do ...	do	3 mois dans la baie. 144 brls. Un tiers pris en dedans des limites.
F. Young.....	P. Paint.....	A. McMaster..	84	.....	Hawkesbury, N.-E	26 do ...	do	3 mois dans la baie. 170 brls. En dedans des limites.
Druid	J. S. McQuinn.....	J. S. McQuinn.....	95	.....	Gloucester, Mass...	27 do ...	Louisbourg.	Rapporte plus'rs captures de maq. au large de la côte américe. Le poisson étant de bonne qualité.
Virgilia	.....	.....	.....	.....	Lunenburg, N.-E..	27 do ...	do	Venant du Labrador. Ici pour voir un médecin.

NOTE.—Le *Druid*, de Gloucester, fait à présent le commerce et était en destination de Terreneuve pour du hareng, et il entra à Louisbourg pour réparations.

STEAMER "LA CANADIENNE" (remplaçant temporairement l'*Acadia*).

W. M. Gaffney.....	Jos. Smith	J. W. Thomas.....	70	16	Gloucester, Mass...	24 août ...	Port Mulgrave...	Venant de Souris. Pas de poiss.
S. E. Cool	Peter Campbell.....	Jos. Shanan	54	14	Arichat, C.B.....	24 do ...	do ...	do d'Arichat. do
Fanny W. Freeman	T. Clarke et Cie	M. Marshall.....	90	17	Gloucester, Mass...	24 do ...	do ...	do de Malpèque. 24 brls. maquereau.
Pioneer.....	L. Whalen	J. T. Brew.....	62	17	do	24 do ...	do ...	Pointe Est, Ile du Prince-Ed. 120 brls. maquereau.
Rattler.....	A. Leighton	A. Cunningham....	93	17	do	24 do ...	do ..	Pointe Est, Ile du Prince-Ed.
Frank A. Rackliff	A. Rutford.....	A Rutford.....	99	17	do	24 do ...	do ...	Souris. Pas de poisson.
Edward E. Webster	Solomon Jacobs.....	Samuel Hudder.....	93	16	do	30 do ...	Hawkesbury, N.E	45 jours. S'en retournant. 182 brls. maquereau.

ANDREW R. GORDON,

Commandant le steamer "ACADIA" pour la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage		Date.	Lieu.	
Lurline .....Sloop	W. Mahlman.....	H. Mahlman.....	6	2	Lubec, Me.....	12 juillet...	Au large de Head Harbor.	Un bateau de com , ven. de Eastport, pour pr. un cha de hareng
B. B. B. .... do	George Copp	George Copp	14	2	Eastport, Me..	12 do ...	Au large du havre Bliss.	Un bateau de com , à dest de La Tête, pour pr. un cha de hareng
Lulu . ... do	W. E. Adams.	W. E. Adams	5	2	do	18 do ...	Baie Saint-André	Un bateau de commerce, de Eastport et acquitté là pour Saint-George, p. y charger du hareng.
Carrie W..... do	S. Freeman.....	S. Freeman	6	2	do	18 do ...	Au large de Head Harbor.	Un bateau de commerce de Eastport aujourd'hui, et avait passé le bureau de la douane de Campobello sans se rapporter. Averti des conséquences de cette action, le patron partit de suite pour rapporter son navire au percepteur.
Maud ..... do	Loring Cross	Loring Cross	6	2	do	19 do ...	Au large du havre Bliss.	Bateau de commerce, à destination de Saint-George, pour s'y rapporter et charger du hareng. Acquitté à Eastport le 18 juil.
Willie..... do	Peter Cain	W. Cougle.....	7	2	do	19 do ...	Au large du havre Mowatt.	Bateau de comm. cherchant un charg. de hareng. Ne s'était pas inscrit à la douane, mais ordre lui a été donné de se rapp immédiate., ce que fit le patron.
Annie May .... do	P. Walton	P. Walton	12	2	do	19 do ...	Au large de Back Bay	Bateau de com. venant de Eastport à la recherche d'un charg. de hareng, et le patron absent avec le canot pour acquit. son navire à la douane, à La Tête.
Icenia ..... do	L. Green	L. Green	6	2	do	19 do ...	Rivière Quoddy.	Bateau de commerce, à destina. de Eastport avec un chargem. de hareng, et acquitté à la douane à La Tête, le 19 juillet.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Cora G. .....Sloop	H. Lord	H. Lord	6	2	Lubec, Me.....	19 juillet...	Rivière Quoddy.	Bateau de comm. à desti. de Eastport, avec un chargement de hareng, et acquitté à la douane.
Fanny..... ... do	W. Sherborne	W. Sheborne	7	2	Eastport, Me...	19 do ...	do ...	Bateau de com., ven. de Eastport sur lest, à dest. de la douane de Saint-George, pour s'inscrire et prendre un charg. de hareng.
Pinafore..... do	T. A. Schroeder	G. Leeman	15	2	do	19 do ...	Au large de l'île Verte.	Bateau de com. Insc. à la douane des Iles de l'Ouest, il y a env. un mois, et avait subi des répa. ici depuis. Cherche maintenant un chargement de hareng dans ce district.
Emma..... do	J. McMann	J. McMann	6	2	do	19 do ...	Au large du havre Bliss.	Bateau de com Inscrit à la douane de La Tête, 11 juillet, pour char une cargaison de hareng.
Owl ..... do	W. Hickey	W. Hickey	6	2	do	19 do ...	Au large du havre Bliss.	Bateau de com ,ven. de Pembroke, et patron sur le point de partir pour aller ins. son nav. à la dou
Ned ..... do	Moses Laskey	Moses Laskey	5	2	do	19 do ...	do ...	Bateau de comm , de Eastport, et inscrit le 18 juillet à la douane de La Tête, pour charger une cargaison de hareng.
Lettie Croker. do	Levi Robertson.....	Levi Robertson....	8	2	Pembroke, Me.....	21 do ...	Au large de Back Bay.	Bateau de com , de Pembroke. à destination de la douane de La Tête, pour inscrire le navire pour char. une carg. de hareng
Eudavilla..... do	D. Leeman.....	D. Leeman	6	2	Eastport, Me.....	22 do ...	Rivière Quoddy.	Bat. de com., à dest. de Eastport avec du hareng et acq. ce jour à la douane des Iles de l'Ouest.
Maud..... do	Loring Cross...	Loring Cross.	7	2	do	27 do ...	Au large du havre Bliss.	Bateau de com , inscrit à la douane de La Tête, à destin. des nasses pour charger du hareng.

Sparrow	Peter Cain	J. Hutchinson	7	2	do	27 do	Au large de l'Ile Bliss.	Bateau de commerce acquitté à Eastport et à destination de la douane, à St-George, p. inscrire le navire pour charger du hareng
Skip Jack....Sloop	W. Thornton	W. Thornton	5	2	do	27 do	Au large de White Head.	Bateau de commerce, attendant un chargement de hareng, et inscrit le 25 juillet.
Minnie V ..... do	R. Lee	F. Gerrish	5	2	do	27 do	do	Sloop de commerce, attendant un chargement de hareng et inscrit à la douane le 26 juillet.
Louise ..... do	S. Butler	S. Butler	6	2	do	27 do	Back Bay	Bateau de commerce, à destination des nasses p. charger du hareng, et inscrit à la douane le 26 juill
Storm King ... do	J. Farris	J. Farris	6	2	do	28 do	Au large de l'Anse aux Moules.	Sloop de commerce, acquitté pour Eastport, et maintenant en destinat. de St-Andrews pour insc. le nav. p prend. un charg de har.
C. E. Morris... do	J. Farris	J. Farris	13	3	do	28 do	Head Harbor	Faisant la pêche il y a quelques années, mais achète maintenant du poisson, et inscrit ce matin à la douane de Campobello.
Mischief ..... do	Thomas Cook	Thomas Cook	7	2	Lubec, Me	do 29	Riv. au Sauvage	Bateau de pêche ayant un chargement de poisson, et maintenant en destin. de la douane des Iles de l'Ouest, p. s'acq av. de partir
Novelty ..... do	-- Lawrence	Elma Morang	5	2	do	29 do	do	Bat. de comm., pas de chargem à bord, à destin. de la douane des Iles de l'Ouest p s'acq. av. de p.
S. L. Tilley.... do	W. Heddon	W. Heddon	8	2	Eastport, Me	30 do	Rivière Quoddy.	Bat de comm., chargem de hareng à bord, et patron absent p. s'acq à la douane des Iles de l'Ouest
Gussie M ..... do	W. Dockerty	W. Dockerty	6	2	do	30 do	do	Bat. de comm., chargem de hareng à bord, et patron absent pour s'acquit. à la douane, Iles de l'O.
Fannie ..... do	G. Mulholland	G. Mulholland	7	2	do	30 do	Head Harbor	Bat. de com., venant de Eastport et à destinat. de Beaver Harbor pour charger du har ; entré se mettre à l'abri à cause du brouill
Willie ..... do	B. Wallace	B. Wallace	6	2	do	30 do	Au large de l'Ile au Sauvage.	Bat. de comm. venant de Eastport et à destination de la douane, Iles de l'Ouest, pour s'y inscrire
Nellie C ..... do	H. Greenlaw	H. Greenlaw	6	2	do	30 do	Baie St-Andrews	Bat. de comm., inscrit à la douane à St-Andrew's, et maintenant à destination des nasses à la recherche d'un chargem de hareng
Katie ..... do	Theo. Holmes	T. Holmes	6	2	do	1er août	Anse aux Moules	Bat. de comm, et mainten. inscrit pour prendre un chargem. de har

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 887—*Suite.*

Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
James Garfield ..... Sloop	Joseph Stewart	J. Stewart.....	7	2	Eastport, Me.....	1er août...	Au large de l'île du Sauvage.	Bateau de comm. chargé de hareng et à destination de Lubec, ne s'était ni inscrit ni acquitté à la douane. Permis au bateau de continuer et de décharger son chargement et de revenir se mettre sous garde à Welchpool. Ce sloop arriva à Welchpool et se livra à 10 p m. aujourd'hui.
8 J. I. C..... ..... do	C. Paine.....	V. Hooper.....	6	2	do	1er do ...	Rivière Quoddy.	Bateau de commerce, achetait du merlan en vertu d'un permis donné le 30 août.
Fannie ..... do	G. Mulholland.....	G. Mulholland	7	2	Lubec, Me.....	1er do ...	do	Bateau de commerce, chargé de hareng, à destination de Eastport, ne s'était ni inscrit ni acquitté à la douane. Permis à ce bateau d'aller débarquer son chargement et de revenir se mettre sous garde à Welchpool. Ce sloop arriva à Welchpool à 8 a.m le 2 août et se livra.
Mary E..... do	C. Tucker.....	C. Tucker.....	6	2	stport, Me.....	5 do ...	Baie St-André....	Bateau de commerce, attendant pour prendre un chargement, et inscrit à la douane le 28 juillet.
Spitfire. ..... do	W. Holland.	W. Holland.....	5	2	do	5 do ...	Digdegash	Bateau de commerce, attendant un chargement de hareng et s'inscrivit à l'entrée le 4 août.
Nellie C..... do	H. Greenlaw.....	H. Greenlaw..	6	2	do	8 do ...	Chameook.....	Bateau de commerce, inscrit à la douane et attendant un chargement de hareng frais.
Little Lucy .....Str.	.....	.....	8	2	.....	8 do ...	do	Bateau de commerce inscrit à la douane et attendant aux nasses pour charger du hareng frais.

Gold Dust ...Sloop	— Blanchard..	R. Lee..	7	2	Eastport, Me...	8 do ...	do	do	do
Cassandra	— Main.	— Main	7	2	do	8 do ...	do	do	do
Maggie May.			9	2	do	8 do ...	Bocabec	do	do
Sprinkler	W. Harris	W. Harris	6	2	do	9 do ...	Au large de Back Bay.	Bateau de commerce, inscrit à la douane et à destin. de L'Etang pour charger du hareng frais.	
Mary E. ..... Sloop	C. Tucker	C. Tucker	6	2	do	10 do ...	Baie de Quoddy..	Bateau de commerce, à destination de Eastport avec du hareng et acquitté à la douane.	
Janet ... do	G. Lewis..	G. Lewis	5	2	do	10 do ...	do	do	do
Katie ..... do	T. Holmes	T. Holmes	6	2	do	11 do ...	do	Bateau de commerce, inscrit à la douane et à destin. des nasses pour charger du hareng frais.	
Willie ..... do	P. Kane	W. Cougle	6	2	do	15 do ...	Baie St-André..	Bateau de commerce chargé de hareng frais pour Eastport; n'avait ni inscrit ni acquitté sa cargaison. Informé le patron que son bateau devait être conduit à St. Andrews pour att. l'action du gouv, mais permis au bat. de cont. pour aller déch. sa carg.	
Icenia	L. Green.	L. Green	6	2	do	15 do ...	do ...	Bateau de commerce, à destination de Eastport avec du hareng frais, s'était conformé aux règlements de la douane.	
Linwood.	C. Lord	C. Lord	7	2	do	15 do ...	do ...	do	do
Bessie B .....Sloop	W. Hickey	S. Stewart	6	2	do	15 do ...	do ...	do	do
Willie ..... do	Robt. Norwood	Robt. Norwood	6	2	do	15 do ...	do ...	Bateau de commerce, chargé de hareng frais pour Eastport; n'avait ni inscrit ni acquitté son chargement. Saisi le bateau, mais permis de continuer pour aller débarquer son chargement et revenir se mettre sous garde à St. Andrew's pour y attendre l'action des autorités à Ottawa.	
Venice ..... do	D. Holt.	D. Holt.	6	2	do	15 do ...	do ...	Bateau de commerce, à destin. de Eastport avec du hareng, et se conf. aux règlem. de la douane.	
Willie ..... do	B. Wallace	B. Wallace	6	2	do	15 do ...	Bocabec	Bateau de commerce, inscrit à la douane, à destination des nasses pour charger du hareng.	
Mary E ..... do	C. Tucker	C. Tucker	6	2	do	15 do ...	do	Bateau de commerce, inscrit à la douane, à dest. des nasses pour prendre un charg. de hareng fr.	

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date	Lieu.	
Ida Brown ...Sloop	E. Holmes	W. Holmes	6	2	Eastport, Me	15 août	Anse de Cumming.	Bateau de commerce, prit des chargements de l'Ile au Cerf pour Eastport le 3 et le 10 août, ce que le patron admit avoir fait sans acquit de douane à la sortie. Saisi le bateau, l'amenant à Saint-André et rapportant le cas aux autorités à Ottawa.
Gilbert do	L. Mathews	L. Mathews	7	2	Lubec, Me	19 do	Havre de Bliss	Bateau de commerce de Lubec, et patron absent pour se rapporter à la douane.
Louise do	S. Butler	S. Butler	6	2	Eastport, Me	19 do	do	Bateau de commerce de Eastport, attendant un chargement de hareng, et inscrit à la douane
Gussie M do	W. Dockerty	W. Dockerty	6	2	do	19 do	do	do do
Minnie V do	T. Gerrish	R Lee	5	2	do	19 do	do	do do
Maud S do	C. Lord	C. Lord	6	2	do	19 do	Anse de Lord	Bateau de commerce de Eastport à destination de Latête, et entré se mettre à l'abri de la tempête
Addie do	S. Nodstone	F. Ramsdell	6	2	Calais, Me	27 do	Au large de Scott's Head (Campobello.)	Bateau de commerce achetant de l'égrefin frais, etc., s'était conformé aux règlem. de la douane
Louise do	S. Butler	S. Butler	6	2	Eastport, Me	27 do	Au large du Havre de Bliss	Bateau de commerce, à destinat. de Eastport, avec du har ; s'était conformé aux règle. de la douane
Bertha E do	O. Newman	G. Newman	6	2	Lubec, Me	27 do	Au large du Hav. de Mowat	Bateau de comm., à destination de Lubec, avec du hareng ; s'était conformé aux règle de la douane
L. Croker do	L. Robinson	L. Robinson	8	2	Pembroke, Me	29 do	Baie St-André	Bateau de comm à destin. de Eastport, avec du hareng ; s'était conformé aux règle. de la douane
Sprinkler do	W. Harris	W. Harris	9	2	Eastport, Me	29 do	do	do do

John N. .....Sloop	T. Robinson.....	T. Robinson.....	5	2	do	29	do ...	do ...	do	do
Jane..... do	W. Harris	T. Harris.....	5	2	do	29	do ...	do	do	do
Nat B ..... do	E. Brown	B. Lambert.....	6	2	Lubec, Me.....	2	sept....	Rivière du Sauvage.	Bateau de comm., à destinat. de Lubec avec du hareng; s'était conf. aux règlem. de la douane.	
J. I. C..... do	C. Paine	W. Hooper.....	6	2	Eastport, Me.....	2	do ...	Head Harbor ...	Bateau de com chargé d'égrefin frais, etc., s'était conformé aux règlements de la douane	
Bateau de 17-pieds	W. Small.....	.....	3	2	Possédé à Lubec, mais non enregistré là.	31	août...	Au large de Scott's Head..	Bateau de pêche de Lubec et trouvé à l'ancre et pêchant à 1 mil. au large de l'A. au Hareng. Saisis le bat., le rem. jus. Welchpool et rap l'affaire à Ottawa.	
Icenia .....Sloop	L. Green	L. Green	6	2	Eastport, Me.....	2	sept....	Back Bay.	Bateau de commerce, inscrit à la douane et à destination des nasses pour charger du hareng.	
Gold Dust ..... do	L. Lee.....	H. Blanchard.....	7	2	do	3	do ...	Baie St-André...	Bateau de commerce, sur lest et à la côte sur la bat. Saint-André. Lui portai assistance et restai là jusq. ce que le sloop fut à flot, et put partir pour Saint-André	
Zephyr.....	Jud Young.....	A. Mathews.....	11	2	do	9	do ...	Havre de Bliss...	Bateau de com, sur lest, inscrit à la douane et à desti. des nasses pour aller charger du hareng	
Sparrow	P. Cain	J. Huchinson.	7	2	do	9	do ...	do ...	Bateau de com, sardine, hareng à bord, à destination de Eastport, et s'était conformé aux règlements de la douane.	
Icenia.....Sloop	L. Green.....	L. Green.....	6	2	do	9	do ...	do	do	do
Emma A . .. ... do	J. McMahon.....	J. McMahon.....	7	2	do	12	do ...	Rivière Quoddy.	Sloop de com., chargé de hareng pour Eastport; s'était conf. aux règlements de la douane.	
J. I. C..... do	C. Paine	W. Hooper.....	6	2	do	12	do ...	Head Harbor.....	Sloop de com., chargé d'égrefin frais, etc, et s'était conformé aux règlements de la douane.	
Hermann Reessing. vapeur	G. Grady..	C. Lewis..	15	3	do	13	do ...	Rivière Quoddy.	Steamer de com., chargement de hareng à bord, à dest. de Eastport; s'était conformé aux règlements de la douane.	
Willie.....Sloop	P. Cain.....	W. Cougle.....	6	2	do	13	do ...	Havre de Bliss...	Sloop de com, attend. aux nasses un charg. de hareng, s'était ins. à la douane à son arrivée.	
Pinafore..... do	G. Leeman.....	G Leeman.....	15	2	do	14	do ...	Rivière l'Etang.	Sloop de com, atten aux nasses pour acheter un char de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar	
Gussie M..... do	W. Dockerty.....	W. Dockerty.....	6	2	do	14	do ...	do ...	Sloop de com., atten. aux nasses pour acheter un char. de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar.	

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.

Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," John H. Pratt, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Emma A ..... Sloop	J. McMahon.....	J. McMahon.....	7	2	Eastport, Me.....	14 sept...	do	Sloop de com., atten. aux nasses pour acheter un char. de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar.
Maggie May..... ..	J. Robertson.....	J. Robertson...	8	2	do	15 do ...	Baie St-André...	Goëlette de com., sur lest, allant à la douane de St-André pour s'acq. à destinat. de Robinson.
Gilbert. ..... Sloop	L. Mathews.....	L. Mathews	7	2	Lubec, Me..	15 do ...	do ...	Sloop de com., se rap. en arriv. à la douane et allant à Bocabec pour ache. un charg de hareng.
Maud ..... do	L. Cross.....	L. Cross.....	7	2	Eastport, Me.....	16 do ...	do ...	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng
Mary E..... do	C. Tucker	C. Tucker.....	6	2	do	16 do ...	do ..	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng.
Janet .... do	G. Lewis.....	G. Lewis.....	5	2	do	16 do ...	do ...	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng.
Jane .... do	W. Harris.....	S. Harris.	5	2	do	20 do ...	Bocabec.....	Sloop de com., chargé de hareng pour Eastport, s'était conformé aux règlements de la douane.
Ida Brown	W. Cummings.....	W. Cummings	6	2	do	20 do ...	do	Sloops de com, tous insc. à la douane en arriv. pour charger du hareng frais, et att. main. leurs chargements aux nasses.
Lettie Croker.....	L. Robertson.....	L. Robertson.	8	2	Pembroke, Me	20 do ...	do	
Natt B.....	B. Lambert.....	E. Brown.....	6	2	Lubec, Me	20 do ...	Digdequash	
Minnie C.....	J. Mitchell.....	J. Mitchell.	7	2	Eastport, Me.....	20 do ...	do	
Mischief	T. Cook.....	T. Cook.....	7	2	Lubec, Me.....	20 do ...	do	Sloops de com., cha. de hareng frais pour Lubec, s'étaient conf. aux règl. de la douane.
Half Breed.....	J. Pike.	S. Stewart.....	5	2	do	20 do ...	do	

Kittie M.....Sloop	C. More	C. More	6	2	Eastport, Me.....	20 do ...	do	Bateaux de commerce ancrés aux nasses, attendant un chargem. de hareng, et s'étaient conformés aux règlem. de la douane.
Maud..... do	Loring Cross.....	Loring Cross.....	7	2	do	20 do ...	Havre de Black.	
Emma.....	R. Holmes.....	R. Holmes.....	12	2	do	20 do ...	Riv. de L'Etang	
Sardine .....Sloop	C. Holmes.....	S. Tucker	6	2	do	21 do ...	Havre de Bliss...	Chargé de hareng pour Eastport et acquitté à la douane.
Hermann Russing. Steamer	G. Grady.....	C. Lewis.....	15	4	do	21 do ...	Rivière Quoddy.	Steamer de commerce, sur lest, allant à Musquash charger du hareng.
Sardine.....Sloop	C. Holmes.....	S. Tucker	6	2	do	26 do ...	Head Harbor.....	Bateaux de commerce inscrits à la douane à leur arrivée et attendant un chargem de har.
Fannie ..... do	G. Mulholland.....	G. Mulholland	7	2	Lubec, Me.....	28 do ...	do	
Mary E..... do	Charles Tucker	C. Tucker	6	2	Eastport, Me.....	28 do ...	Baie St-André...	Bateau de commerce, allant sur lest de Eastport à St-André pour s'inscrire à la douane.
Carrie W..... do	S. Freeman.....	S. Freeman.....	6	2	do	30 do ...	Ile St-André ...	Sloop de commerce, inscrit à la douane de St-André, et attendant maintenant un chargement de hareng frais.

GOELETTE "CRUSOE."

Venus.....	C. Paine.....	R. Newman.....	33	4	Eastport, Me..	7 oct. ...	Anse de Curry... (Campobello).	Ci-devant un bateau de pêche, mais s'est rapporté en arrivant pour prendre à Wilson's Beach un chargement de poisson séché pour les Etats-Unis.
Skipjack..... Slolp	W. Thornton..	W. Thornton.. ...	5	2	do	7 do ...	Havre de Bliss...	Sloops de commerce, sur lest, venant de Eastport et inscrits à l'arrivée pour prendre un chargement de hareng aux nasses de ce district.
Louise..... do	S. Butler.....	S. Butler.....	6	2	do	7 do ...	do ...	
Minnie V..... do	Richard Lee.....	Richard Lee.....	5	2	do	7 do ...	do ...	

JOHN H. PRATT,

Commandant du steamer "INTREPID" pour la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord du steamer "DREAM," W. H. KENT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Owl ..... Sloop	W. Hickey	W Hickey	6	2	Pembroke, Me	20 oct.	Havre de Bliss	Bateaux de commerce, venant tous de Eastport, inscrits à la douane et attend. maintenant aux nasses p charger du har.
Sprinkler..... do	W Harris	W Harris	6	2	Eastport, Me	20 do	do	
Storm King... do	I. Farris	I. Farris	6	2	do	20 do	do	
Zephyr	Jud Young	G. Mitchell	11	2	do	20 do	do	
L. Crocker...Sloop	D. Holt	D. Holt	8	2	Pembroke, Me	20 do	Au large de Fairhaven.	Bateau de commerce, allant à Eastport avec un chargement de hareng, s'était conformé aux règlements de la douane.
Icenia..... do	L. Green	L. Green	6	2	Eastport, Me	25 do	Embouch. de la riv. St-George.	Bateau de commerce inscrit à la douane à son arrivée. Attendu maintenant pour charger du hareng.
Zephyr	Jud Young	G. Mitchell	11	2	do	25 do	do	
J. I. C..... Sloop	C. Paine	W. Hooper	6	2	do	25 do	do	
Mary E ..... do	C Tucker	C. Tucker	6	2	do	25 do	do	
Gracie L..... do	— Trott	— Trott	5	2	do	25 do	do	
Maud ..... do	L. Cross	L. Cross	7	2	do	25 do	do	
Willie ..... do	P. Cain	W. Cougle	6	2	do	25 do	do	
Rover ..... do	J. Stackhouse	J. Barker	6	2	do	25 do	do	
Little Lucy ....Str.	Hartt		8	2		15 do	Bass. Chamcook	
Owl ....Sloop	W Hickey	W. Hickey	6	2	Pembroke, Me	26 do	Havre de Bliss	Bateaux de commerce inscrits à l'arrivée à la douane et à destination des nasses pour prendre un chargem. de hareng.
Louise ..... do	S. Butler	S. Butler	6	2	Eastport, Me	26 do	do	
Cora ..... do	J. Davis	J. Davis	6	2	do	27 do	Baie de Quoddy.	
L. E. Rich ..... do	H. Waycott	H. Waycott	5	2	do	27 do	do	
Mattie L..... do	Claude Lord	Claude Lord	6	2	do	31 do	Au large de l'île du Ministre.	
Linwood	Charles Lord	Charles Lord	7	2	do	31 do	do	
Rover	J. Stackhouse	J. Barker	6	2	do	31 do	do	
Cora .....Sloop	J. Davis	J. Davis	6	2	do	2 nov.	Au large de Cunningham (Baie de St-André)	Tous des bate'x de commerce et insc. à leur arriv. à la douane. Ancrés aux endroits mentionnés et attendant un chargement de hareng frais.
Fanny ..... do	W. Sherborne	W. Sherborne	6	2	do	2 do	do	
Lettie Crocker do	D. Holt	D Holt	8	2	Pembroke, Me	2 do	do	
Fannie ..... do	G. Mulholland	G. Mulholland	7	2	Lubec, Me	3 do	do	
Gold Dust..... do	H. Blanchard	L. Lee	7	2	Eastport, Me	3 do	do	

Willie ..... Sloop	B. Wallace	B. Wallace	6	2	do	3 do ...	do ...		
James Garfield do	J. Stewart	J. Stewart	7	2	do	3 do ...	Bassin Chamcook		
Myra A. ..... do	W. Lambert	J. Leeman	6	2	do	8 do ...	Anse de Kittie...		
Nellie C ..... do	H. Greenlaw	H. Greenlaw	6	2	do	8 do ..	do ...		
Pinafore..... do	F. Schroeder	G. Leeman	15	2	do	8 do ...	do ...		
L. E. Rich..... do	.....	.....	.....	2	do	14 do ...	Cunningham's Head.	Tous des bateaux de commerce inscrits à leur arrivée à la douane attendant maintenant un chargement de hareng.	
Cora ..... do	James Davis	James Davis	6	2	do	14 do ...	do ...		
Mary E.....	C. Tucker	C. Tucker	6	2	do	14 do ...	do ...		
C. E. Morris	J. Farris	A. Mathews.....	13	2	do	16 do ...	Au l. de Mill Cove (Campobello)	Bateaux de commerce inscrits à leur arrivée à la douane, et cherchant un chargement de hareng pour les Etats-Unis.	
Maud	L. Cross	L. Cross	7	2	do	16 do ..	Au large de l'Ile Adam.		
B.B.B	G. Copp	G. Copp	14	2	do	16 do ...	La Tête		
Icenia.....Sloop	L. Green	L. Green	6	2	do	16 do ...	do		
Herman Reessing.. Vapeur	G. Grady	C. Lewis	15	4	do	16 do ...	Chamcook		
Fanny.....Sloop	W. Sherborne.....	W. Sherborne.....	6	2	do	16 do ...	do		
Lily..... do	D. Tinker	D. Tinker	13	2	Lubec, Me.....	17 do ...	do	Bateaux de commerce inscrits à leur arrivée à la douane et attendant un chargem. de hareng fr.	
L. E. Rich ..... do	.....	.....	.....	.....	.....	10 nov ...	Cunningham's Head, Baie de Quoddy.....	Sloops de commerce arrivés aux nasses et attendant un charg. de hareng frais. Tous inscrits à la douane à leur arrivée.	
Janet ..... do	G. Lewis.....	G. Lewis	5	2	Eastport, Me.....	11 do ...	Havre de Bliss...		
Willie..... do	P. Cain.....	W. Cougle.....	6	2	do	11 do ...	do ...		
Annie May..... do	P. Walton.....	P. Walton	12	2	do	22 do ...	Au l. du H. Bliss	Sloops de comm. portant chacun un charg. de har. p les E.-U S'ét. conf. aux règl. de la dou	
B. B. B. ..... do	G. Copp	G. Copp.....	14	2	do	22 do ..	do ...		
Novelty ..... do	W. Lawrence	T. Kiestead.	5	2	Lubec, Me.....	22 do ...	do ...		
Rover..... do	J. Stackhouse	J. Barker	6	2	Eastport, Me	23 do ...	Au l. de Lord's C	Bateaux de commerce, inscrits à la douane et attendant maintenant aux nasses un chargement de hareng frais.	
Louise ..... do	S. Butler	S. Butler	6	2	do	23 do ...	do ...		
Myra A ..... do	W. Lambert	J. Leeman	6	2	do	23 do ...	do ...		
Fanny ..... do	W. Sherborne	W. Sherborne.....	6	2	do	23 do ...	do ...		
Lurline. ..... do	H. Mahlman.	H. Mahlman.....	6	2	Lubec, Me.....	23 do ...	do ...	Bateau de commerce inscrit à la douane et à destination des nasses de l'Ile Bean pour charger du hareng frais.	
Cora	J. Davis	J. Davis	6	2	Eastport, Me	24 do ...	do ...	Bateau de commerce inscrit à la douane et maintenant attendant un chargement de hareng.	
E. A. Hooper.	—— Hooper	T. Calder.	128	5	do	25 do ...	Fairhaven	Bateau de commerce inscrit à la douane et attendant des ordres des propriétaires.	
Janet .....Sloop	G. Lewis	G. Lewis	5	2	do	28 do ...	Lord's Cove	Sloops de commerce, prenant un chargement de sardine-hareng et s'étaient conformés aux règlements de la douane.	
Louise ..... do	S. Butler	S. Butler	6	2	do	28 do ...	do		
C. E. Morris ...	J. Farris	A. Mathews	13	2	do	7 déc ..	Havre de Bliss...	Bateau de commerce, attendant un chargement de hareng.	

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord du vapeur "DREAM," W. H. KENT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Willie.....Sloop	P. Cain.....	W. Maginnis.....	6	2	Eastport, Me.	7 déc....	Rivière Quoddy.	Sloop de commerce, chargé de hareng pour Eastport.
Venus.....	C. Paine.....	L. Newman.	38	4	do	7 do ...	Head Harbor	Bateau de commerce attendant un chargement de hareng gelé.
Skipjack .....Sloop	W. Thornton	W. Thornton	5	2	do	9 do ...	Au large de l'Ile Mowat.	Sloop de comm. allant de Lubec à L'Etang pour charger du hareng
Louise ..... do	S. Butler	S. Butler	6	2	do	9 do ...	Au l. de Lord's C	Sloops de comm. ayant du poisson à bord pour les Etats-Unis
Half-breed..... do	Pike & Parker.....	S. Stewart.	5	2	Lubec, Me	9 do ...	do ...	
Georgie Linwood..	W. F. Hume...	Thomas Stewart...	19	3	Eastport, Me.....	21 do ...	Lord's Cove.....	Bateau de comm., venant d'arriver d'Eastport pour prendre un chargement de hareng gelé.
Emma.....	R. Holmes	R. Holmes.....	13	2	do	24 do ...	Havre de Bliss...	Bateau de commerce allant à l'Ile au Cerf, sur lest.

W. H. KENT,
Commandant du Steamer "DREAM," protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "ADVANCE," C. L. KNOWLTON, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Lizzie W. Hanran	Hattie Lewis	J. Lewis	74	16	Gloucester, Mass.	4 juin	Negro Harbor, N.-E	Entré pour abri. Quatre s maines en mer. Rien pris.
J. G. Widier	Rowle et Jordan	W. Theston.	91	15	do	4 do	do	Entré pour abri. 10 semaines en mer. 10 barils de maquereau.
A. N. Hamrick	A. Hamrick.	James Perry	94	15	Swans' Island, Me.	4 do	do	Neuf semaines en mer. 100 brls de maquereau. Entré pour abri.
Lizzie M Warren	C. A. Driel	J. McKay	89	15	Portland, Me.	4 do	do	Entré pour abri. Trois semaines en mer. 150 brls de maquereau
Vesta	Sylvester Smith	J. Staples	75	16	Gloucester, Mass.	4 do	do	Entré pour abri Une semaine en mer. Pas de poisson.
Oresa	Andrew Layton	S. W. Smith	82	16	do	4 do	do	Entré pour abri. Reprendra la mer aussitôt que le temps se calmera. 3 semaines en mer. 130 barils de maquereau.
Cynosure.	S. Nickerson	H. G. Spofford	69	16	Booth Bay, Me.	13 do	Pointe au Sable	Entré pour réparations. Venant des bancs de l'ouest. 900 quintaux de poisson. Reprendra la mer lorsq les domm. ser. répar.
Frank S. Smith	Joseph Fryded	Patrick Diggins	73	16	Gloucester, Mass.	14 do	do	Venant de Gloucester pour les Grands Bancs. Entré pour abri.
Ada M. Hall	Wm. B. Coombs	J. S. Jameson	95	14	do	14 do	do	Entré pour abri. De Gloucester pour les Grands Bancs. Reprit la mer le lendemain.
Geo. W. Pierce	Lewis, Chase et Whitney	James Coolen	59	16	Portland, Me	16 do	do	Entré pour abri et eau. A destination des bancs. Arrivant de sa patrie. Pas de poisson.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "ADVANCE," C. L. KNOWLTON, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Howard Holbrook.	Oaks et Farler.....	Charles Skeen.....	92	16	Gloucester, Mass..	17 juin ..	Negro Harbor, N.-E.	Entré pour abri. Allant dans sa patrie en venant de la baie de Chebucto. 250 brls de maquereau. Parti le même jour
Bride.....	John Perry.	E. Dall.	79	18	Shelburne, N.-E....	24 do ...	Pt. au Sable, N E	De Banquereau. 700 quintaux.
Mary.....	W. McGowan.....	Swen-burg..	80	19	do	24 do ...	Shelburne do	De Banquereau. 890 quintaux.
Uncle Joe	— Maddocks..	— Pierce.	60	15	Baie Booth, Me. ...	2 juillet..	Pt au Sable do	De la Baie Booth pour les Bancs de l'Ouest. Partira lundi matin. Entré pour abri et eau.
E. F. Willard.	Freman Orne et fils..	Clarence F. Marr..	55	15	do	4 do ...	do ...	Entré pour abri et eau. Venant de Southport. Allant aux Bancs. Partira demain.
Annie Hodgden....	Wm. Wylie.....	Stephen Morrison..	24	8	Gloucester, Mass...	18 do ...	do ...	Entré pour eau. 128 quintaux de poisson pris au large de la côte de la N.-E. Reprit la mer le lendemain.
Gold Smith Maid...	Wm. Jordan.....	Leander A. Smith.	48	11	do	25 do ...	do ...	Entré pour eau, des pêcheries. 150 quintaux de poisson pris au large de la côte de la N.-E. Reprit la mer le même jour.
Annie W. Hodgden	Wm. Wylie	Stephen Morrison.	24	8	do	25 do ...	Cap Roseway....	Le ramenai pour infraction des lois de douane. Même quantité de poisson que lors du premier rapport. Le remis au percepteur de Shelburne.
Electra A. Eaton...	S. Smith et Cie..	A. Eaton	65	16	do	3 août....	Pte Nord, I.P.-E.	Entré pour abri. 3 semaines en mer. 100 barils de maquereau, pris au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Reprit la mer aujourd'hui.
Richard Lester.....	James G. Tarr et fils.	John Viber.....	69	15	do	12 do ...	Escuminac, N.-B	3 semaines en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri.

Jessie A. Loye	Leonard Young	Chas. Loye	99	16	Lunenburg, N.-E.	19	août	Baie Miramichi	Entré pour abri. 100 barils de maquereau.		
Lettie	Myrick et Cie.	Samuel Newcomb.	50	15	Charlottetown, I.P.-E.	23	do	Pointe Nord	Venant d'arriver. Pas de poisson. Lui donnai une circulaire.		
Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provincetown, Me.	24	do	Nail Head, I.P.E.	125 barils de maquereau pris au large du côté nord. Entré pour abri. 4 semaines en voyage.		
J. Chapman	D. C. et A. Bobson	Rufus M. McKay	80	17	Gloucester, Mass.	24	do	do	Entré pour abri. 3 barils de maquereau. 3 sem. dans la baie.		
Belle A. Nauss	Loren Nauss	G. B. Martin	88	16	do	24	do	do	Pas de poisson. 10 jours dans la baie. Entré pour abri.		
Senator Morgan	Graham	Joseph Graham	86	17	do	24	do	do	182 barils de maquereau, 10 jours dans la baie. Entré pour abri.		
Lucy Dyer	C. A. Dyer	James L. Smith	78	17	Portland, Me.	24	do	do	85 barils pris au au large de Malpèque, 5 semaines. Ent. p. abri.		
May Flower	Thompson et Cunningham.	J. A. McKinnon	108	17	Gloucester, Mass.	26	do	Malpèque, I.P.E.	Entré pour abri. 10 brls de maquereau 2 semaines en voyage.		
M. S. Ayer	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King	76	16	do	26	do	do	Entré pour abri et eau. 3 barils. 5 semaines dans la baie Nord.		
Wm. H. Jordan	J. L. Anderson	S. B. Cole	86	16	do	26	do	do	Entré pour abri et eau. 90 barils. Six semaines dans la baie		
Lilian & M. Warren	C. A. Dyer	James McKay	89	16	Portland, Me.	26	do	do	50 brls de maquereau. 7 semaines dans la baie. Entré pour abri.		
J. Chapman	D. C. & A. Bobson	Rufus McKay	80	17	Gloucester, Mass.	27	do	do	Ent. pour abri. 2 brls de maq Ent p. le médecin. L'env. au percep.		
Belle A. Nauss	Loren Nauss	G. B. Martin	88	16	do	27	do	do	Entré pour abri. Pas de poisson		
Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Portland, Me.	27	do	do	125 brls de maqu. Ent. pour abri.		
Senator Morgan	Graham	Joseph Graham	86	17	Gloucester, Mass.	27	do	do	182	do	do
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	James L. Smith	78	17	Portland, Me.	27	do	do	85	do	do
J. M. Inglis	J. S. Wolf	J. S. Wolf	78	15	Liverpool, N.-E.	27	do	do	205 brls. 11 semaines dans la baie. Entré pour abri.		
Hattie Maud	Lewis, Chase et Whitney	E. S. Bibber	86	16	Portland, Me.	27	do	do	24 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.		
M. S. Ayer	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King	76	16	Gloucester, Mass.	29	août	do	Entré pour eau. 3 brls de poisson.		
Rush Light	do	J. W. Stanley	63	16	do	31	do	do	Entré pour abri. 4 semaines dans la baie. Pas de poisson.		
G. F. Edwards	W. G. Pool	W. G. Pool	141	18	do	1	sept	do	Entré pour abri. 70 brls de poisson.		
Geo Butler	— Goulhert	T. Paris	87	17	do	1	do	do	40 brls de maq. Entré pour abri.		
N. A. McKenny	N. A. McKenny	N. A. McKenny	80	15	do	1	do	do	90	do	do
Senator Salsbury	B. Lowe	A. McKenzie	102	18	do	1	do	do	40	do	do
Barracouta	Rowe et Jordan	T. P. Nickerson	65	15	do	1	do	do	100	do	9 sem. d. la baie.
Babson	D. C. et H. Babson	O. A. Witton	85	17	do	1	do	do	125	do	8 do
M. S. Ayer	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King	76	16	do	1	do	do	100	do	6 do
Electo Eaton	Sydney Smith et Cie.	Harlem Eaton	74	16	do	1	do	do	80	do	10 do
B. F. Hogdon	F. F. Hodgon	G. F. Hodgon	85	16	do	1	do	do	106	do	8 do
Barton Pierce	J. P. Aiken	J. P. Aiken	90	16	do	1	do	do	Pas de poisson.		3 do
Belle A. Nauss	Loren Nauss	G. B. Martin	88	16	do	1	do	do	do		2 do
F. P. Frye	Smith et Brown	Sydney Smith	81	17	do	1	do	do	200 brls de maq		8 do

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "ADVANCE," C. T. KNOWLTON, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Lida E. Norwood.	G. Norwood et Fils..	J. Lowrie.....	74	16	Gloucester, Mass..	1er sept...	Malpèque, I.P.E.	Entré pour abri. 5 semaines dans la baie. Pas de poisson.
Howard Holbrook.	Oakes et Foster.....	Charles Keen.....	93	16	do ...	1er do ...	do ...	Entré pour abri. 200 barils. 8 semaines dans la baie.
H. G. French.....	John Chisholm.....	John Chisholm.....	95	16	do ...	1er do ...	do ...	Entré pour abri. 1 sem. d. la baie.
Egeria.....	J. D. Perry.....	J. Wolf.....	108	16	Lunenburg, N.-E...	1er do ...	do ...	Pas de poisson. 4 sem. dans la baie.
Rush Light.....	J. F. Wanson et Cie	J. W. Stanley.....	63	16	Gloucester, Mass...	1er do ...	do ...	Entré pour abri. Pas de poisson. 4 semaines dans la baie.
J. S. McQuinn.....	J. S. McQuinn.....	C. Martin.....	77	16	do	1er do ...	do ...	30 barils de poisson. 7 semaines dans la baie. Entré pour abri.
A. H. Brown.....	C. W. Wilson.....	C. W. Wilson.....	60	16	do	1er do ...	do ...	Entré pour abri. Pas de poisson. 3 semaines dans la baie.
J. Swanton.....	H. Sargeant.....	R. Lacey.....	57	16	Portland, Me.....	1er do ...	do ...	Entré pour abri. Pas de poisson.
May Flower	Cunningham Thompson.	J. A. McKinnon....	108	17	Gloucester, Mass..	1er do ...	do ...	do 80 brls de poisson. 3 semaines dans la baie.
Scylla.....	Eisenhauer.....	J. A. Nauss.....	102	16	Lunenburg, N.-E..	1er do ...	do ...	244 brls de poiss. 7 sem d. la baie.
Plough the Sea....	Thomas Kickam.....	Barnaby McIsaac..	74	15	Souris, I.P.-E.....	1er do ...	do ...	Entré pour abri. Pas de poisson.
Hattie Maud.....	Lewis, Chase et Whitney.	E. S. Bibber.....	86	16	Portland, Me.....	3 do ...	Cascumpèque, I.P.-E.	do 44 brls de poisson pris au large du côté nord.
Hattie Maud.....	do do	E. S. Bibber.....	86	16	Portland, Me.....	8 do ...	do ...	Entré pour abri. Rapporté avoir perdu 44 brls de poisson.
Hattie Maud.....	do do	do	86	16	do	10 do ...	Malpèque, I.P.-E.	do do
Mary Steele	R. Jinkens.....	Nathaniel Ellis. ...	66	16	Wellfleet, Mass.....	14 do ...	do ...	Entré pour abri et réparations. 50 brls de maq. pris au large de la Pointe-Est. 9 sem. dans la baie
Annie Robertson..	Kenny et Johnston...	John McGuinn.....	95	15	Barrington, N.-E...	14 do ...	do ...	Pas de poisson. Deux semaines dans la baie. Entré pour abri.
Ella A. Downey ...	Johnson et Christie..	Chas. Smith	73	16	Shelburne, N.-E. ...	14 do ...	do ...	15 brls de poiss. Entré pour abri.
Josephine Swanton	Henry Sargent.....	Richard Lacey.....	57	16	Portland, Me.....	25 do ...	Port Hawkesbury N.-E.	2 brls de maquereau. 4 sem. dans la baie. Retournant dans sa patrie. Entré pour abri.

Margeretta.	John Wanson.	John Goodwin.....	103	7	Gloucester, Mass...	27 do ...	do ...	Venant d'arriver. A destination de la Baie des Iles, Terreneuve. Entré pour abri.

C. T. KNOWLTON,

Commandant de la goelette de l'Etat "ADVANCE," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "CRITIC," WM. MCLAREN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
R. F. Hodgson.....	T. F. Hodgson.....	T. F Hodgson.....	85	16	Gloucester, Mass.	28 juin...	Souris, I.P.E.....	9 jours en mer. Pris 30 brls.
Wm. Parkman.....	W. H. Banks	W H. Banks	73	15	North Haven, Me..	7 juil...	Au l. 1ère Chap.	7 do Pas de poisson.
Carrie Parsons.....	McKenzie et Cie.....	Albert Greenlow...	80	16	Gloucester, Mass.	7 do ...	do ...	7 do do
Maud S.....	F. H. Smith	Franklin Thomas..	75	16	North Haven, Me..	7 do ...	do ...	7 do do
Ralph Eaton.....	James Tarr et Cie ...	James Simpson....	65	15	Gloucester, Mass..	14 do ...	Souris, I.P.E.....	1 semaine en mer. do
Mattie Winship.....	James S. Ayer.....	John Pevnew.....	73	16	do	14 do ...	do	10 jours en mer. do
A. H. Harding.....	Norwood et Fils.	Alonzo Blake.	61	16	do	14 do ...	do	8 do do
Pioneer.	Leonard Whalen.....	J. Brewer.	62	17	do	15 do ...	Au large de la Pte Est, I.P.E.	Perdu les bateaux-seineurs au large de la 2e Chapelle.
Hattie Evelyn.....	J. A. Cromwell.	J. A. Cromwell....	66	16	do	15 do ...	Au l. 2e Chap ...	Venant d'arriver. Pas de poisson.
Eddie Pierce.....	C. A. Dyer.	F. McKowe.	91	16	Portland, Me.....	19 do ...	Souris, I.P.E.....	1 semaine en mer. do
Joseph Garland....	Wm. Blatchford.	Wm. Blatchford...	49	13	Gloucester, Mass .	19 do ...	do	1 do do
Wm. Rice.....	M. Whalen et Fils....	J. McDonald.....	90	16	do	21 do ...	Au l. 1ère Chap.	3 do 90 brls.
Col. J. French	J. Chisholm.....	Wm Harris.....	78	17	do	23 do ...	do ...	4 do 16 do
Senator Salisbury..	Benjamin Lowe..	A. McKenzie.....	102	18	do	22 do ...	Au l. 2e Chap....	4 do 120 do
Ada Terry	Russel Terry.....	Russel Terry	69	16	do	23 do ...	Au l. P Est, I.P.E	2 do Pas de poisson
Rattler.....	A. Leighton.....	P. Cunningham....	93	17	do	23 do ...	do ...	3 do do
Henry Dennis.....	G. McLean	G. McLean.	91	16	do	23 do ...	do ...	3 do 84 brls.
Mary Steele	Robert Jenkins..	N. F. Ellis	66	16	Wellfleet, Mass.....	23 do ...	do ...	2 do 30 do
Frank Butler.....	G. M. Lang et Cie....	Jacob Rich.....	71	16	New London, Conn	23 do ...	do ...	4 do 70 do
Benjamin Oliver...	A. H. Harding	A. H. Harding	78	15	Wellfleet, Mass.	23 do ...	do ...	1 do Pas de poisson.
Alice	Caleb Wright.....	Caleb Wright.	84	16	Provincetown do	23 do ...	do ...	1 do 8 brls.
Belle Nauss..	L. Nauss.....	George Martin	89	15	Gloucester do	23 do ...	do ...	6 do 350 do
Henry Wilson	Pettingell et Cie	J. Critchell.	88	16	do do	23 do ...	do ...	4 do 90 do
Chas. H. Kelly.....	S. N. Mayo.....	O. E. Sprague.....	65	14	Boston do	23 do ...	do ...	4 do 50 do
Electa Eaton.....	S. Smith.....	H. Eaton.....	74	16	Gloucester do	23 do ...	do ...	4 jours en mer. 60 do
Margaret Smith....	A. Smith.....	J. S. Sealy.....	109	17	Portland, Me.....	23 do ...	do ...	2 sem. en mer. 115 do
Amy Wixon.	C. S. Staples.....	W. F. Brown	45	13	North Haven, Me..	23 do ...	do ...	3 do 14 do
Elise Smith.....	A. M. Smith	M. M. Rowe.....	107	17	Portland, Me	23 do ...	do ...	10 jours en mer. 8 do
Vesta	S. Smith et Cie.	J. Staples	75	16	Gloucester, Mass..	23 do ...	do ...	6 sem. en mer. 255 do
Mary Fernald.....	T. A. Lanchford.....	F. Cromwell.....	76	16	do ...	23 do ...	do ..	2 do 20 do
Jno. Nye..	W. L. Joyce.....	W. L. Joyce.....	63	16	Swans Island, Me.	23 do ...	do ...	1 do Pas de poisson.
Emma	H. B. Joyce.....	F. Sparling.....	77	17	Portland, Me.....	23 do ...	do ...	2 do 20 brls.

Carrie Crosby	J. A. Eaton	J. A Eaton	55	15	Wellfleet, Mass.	28 do	do	1 do	6 do	
Fannie Spurling	A. M. Smith	J. Whitmore	81	16	Portland, Me	25 juill.	Souris, I.P.-E.	10 jours.	Pas de poisson.	
Ambrose Knight	J. O. Poole	Geo. McLeod	87	16	Booth Bay, Me	25 do	do	1 semaine.	do	
Eben Dale	R. G. Babbage	R G. Babbage	55	14	North Haven, Me	25 do	do	3 semaines.	115 barils.	
Kate Florence	T. B. Baker	J. O. Kelly	97	16	Dennis	25 do	do	2 do	16 do	
Fred. Gerring	Edward Morris	Chas. Collington	67	16	Gloucester, Mass.	25 do	do	4 do	50 do	
Pendragon	J. Mansfield et Cie	Jno. Mason	68	16	do	25 do	do	4 do	75 do	
Gertie Lewis	Lewis, Chase et Cie	S Maxfield	72	16	Portland, Me.	25 do	do	9 jours.	Pas de poisson.	
H. Coomer	Wm. H. Nelson	Thos. Cole	91	15	Plymouth, Mass.	25 do	do	3 semaines.	44 barils.	
Robt. Pettis	E. Joyce	E. Joyce	62	17	Swans' Island, Me.	25 do	do	10 jours.	25 barils.	
A. Norwood	Norwood	J. Lowery	74	16	Gloucester, Mass.	25 do	do	2 semaines.	Pas de poisson.	
P and E Small	H. Stone	H. Stone	61	14	North Haven, Me.	25 do	do	3 do	40 barils.	
H E. Willard	Lewis, Chase et Cie.	H. Pierce	98	18	Portland, Me	25 do	do	1 do	25 do	
Fleetwood	G. O. Cooper	G. O. Cooper	53	14	do	25 do	do	3 do	100 do	
Anna Frye	Jno. Wonson	J. Nicholson	64	15	Gloucester, Mass.	25 do	do	4 do	50 do	
Sea Foam	S. P. Cooper	S. P Cooper	69	15	North Haven, Me.	25 do	do	4 do	106 do	
Chas. Haskell	C. Staples	R. Gillis	62	15	do	25 do	do	3 do	56 do	
Charlotte Brown	T. B. Baker	E. H. Taylor	89	13	Harwick	25 do	do	2 do	Pas de poisson.	
Benj. Oliver	A. H. Harding	A. H Harding	78	15	Wellfleet, Mass.	27 do	do	3 do	10 barils.	
Knight Templar	Geo. Steele	P. McDonald	68	16	Gloucester, Mass.	27 do	do	6 do	130 do	
Jno. Bray	J. F. Wonson	Wm. McGuire	79	17	do	27 do	do	8 do	360 do	
Caroline Vought	J. O. Poole	S. Reid	80	18	Booth Bay, Me.	27 do	do	1 do	27 do	
Maggie & Lily	Jno. Pew	Jno. Gerry	77	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	3 do	24 do	
Leona	Cunningham et Cie.	Wm. P. Gray	97	17	do	27 do	do	4 do	70 do	
Hattie West	Shoot et Merchant	J. Burse	52	15	do	27 do	do	3 do	50 do	
A. H. Lennox	Chas. Dyer	H. McKeown	69	15	Portland, Me.	27 do	do	1 do	12 do	
Frank Rackliff	A. Rackliff	A. Rackliff	99	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	3 do	20 do	
Alice Fox	F. H. Smith	E. J. Hopkins	52	14	North Haven, Me.	27 do	do	1 do	Pas de poisson.	
Chas. Warren	Moses Adams	Wm Hudder	108	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	4 do	100 barils.	
Oresa	A. Leighton	S. W. Smith	82	16	do	27 do	do	5 do	70 do	
Jno. Plummer	Ficket	J. Orchard	95	16	Portland, Me.	27 do	do	3 do	10 do	
C Babson	D. C. et H. Babson	O. Whilten	86	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	5 do	100 do	
Fannie Belle	Wm. Coomb	F. Hall	80	16	do	27 do	do	5 do	140 do	
F. H. Smith	F. H Smith	Jas Crocket	71	16	North Haven, Me.	27 do	do	3 do	90 do	
Shiloh	N. Kenny	N. Kenny	86	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	5 do	35 do	
J Swanton	H Sargent	Richard Lacy	60	14	Portland, Me.	27 do	do	7 do	140 do	
Orient	Chas. Lee	Chas. Lee	89	17	Gloucester, Mass.	2 août	do	4 do	90 do	
David Lowe	Benj. Lowe	Jno. O'Brien	52	15	do	2 do	do	5 do	150 do	
Martha C.	L. Whalen	Thos. Cunningham	75	16	do	2 do	do	4 do	100 do	
Helen Adams	Geo. Howard et Fils	F. Lucston	85	16	do	2 do	do	3 do	Pas de poisson.	
Sir Knight	Wm. Maddocks	Mark Rand	76	17	Southport, Me.	2 do	do	2 do	28 barils.	
Hattie Newman	David Allen	Jos. Jewett	93	17	Gloucester, Mass.	2 do	do	6 do	200 do	
J. S. G. Perkins	L. McDonald	L. McDonald	56	12	North Haven, Me.	2 do	do	1 do	Pas de poisson.	
Lucy Warren	Chas. A. Dyer	J. C. Kent	56	16	Portland, Me	2 do	do	2 do	65 barils.	
Wm. H. Foye	S. Smith	S. M. Rowe	67	15	Gloucester, Mass.	2 do	do	8 do	250 do	
Georgie Wilford	Lewis, Chase et Cie.	E. P. Stanley	56	14	Portland, Me.	2 do	do	4 do	8 do	
Jno. G. Whittier	Rowe et Jordan	W. Thurston	99	17	Gloucester, Mass.	2 do	do	4 do	180 do	
Eleazar Boynton	Wm. Parson et Cie.	Wm. King	84	16	do	2 do	do	6 do	183 do	
Miantonomah	Chas. Staples	A. C. Smith	75	16	Swan's Island, Me.	2 do	do	2 do	140 do	

Liste des navires abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goélette "CRITIC," Wm. McLaren, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
H. W. Pierce	E. H. Pierce	E. H. Pierce	73	15	Wellfleet, Mass	2 août	Souris, I.P.-E.	2 semaines. 35 barils.
Hattie Linnel	D. Linnel	D. Linnel	84	16	Provincetown do	2 do	do	4 do 44 do
Fannie S. Orme	F. Orme et Fils	L. Kimbal	80	16	Southport, Me	2 do	do	3 do 70 do
Sarah Ayer	S. S. Nickerson	S. Nickerson	67	15	Gloucester, Mass	6 do	do	4 do 137 do
Laura Belle	J. D. Spraker	A. Brewer	77	15	New-York	6 do	do	4 do 138 do
Lizzie Barker	— Kemp	M. Atkins	72	15	Wellfleet, Mass	6 do	do	2 do 21 do
Cora Lousie	S. Nickerson et Fils	O Harris	74	16	Booth Bay, Me	6 do	do	4 do 40 do
M Leighton	A. Leighton	P. H. Greenward	71	16	Gloucester, Mass	6 do	do	4 do 72 do
Melissa Robbins	Lincoln et Allen	J. E. Robbins	86	17	Portland, Me	2 do	do	2 do 50 do
Solitaire	Jno A. Emery	J. L. Clark	85	17	do	2 do	do	3 do 75 do
Porter S. Roberts	W. H. Grenliff	W. H. Grenliff	72	16	Gloucester, Mass	2 do	do	4 do 50 do
Geo Edmunds	Wm. Poole	Wm. Poole	141	18	do	2 do	do	4 do 70 do
Maud Storey	Langsford et Fils	J. McKinnon	71	17	do	2 do	do	6 do 60 do
H. Morganthan	C. A. Dyer	H. McKinnon	85	17	Portland, Me	2 do	do	3 do 160 do
Lill. Warren	do	Jas McKaye	89	16	do	2 do	do	4 do 60 do
Grover Cleveland	Debutts et Daggat	J. Conroy	87	17	Boston, Mass	2 do	do	3 do 6 do
Harietta Francis	Wm Edwards	Wm. Edwards	74	16	Portland, Me	2 do	do	3 do 30 do
Enola C	R. J Cunningham	R. J. Cunningham	62	15	Gloucester, Mass	2 do	do	4 do 89 do
Frank Foster	Fk. Foster	Ike. Joyce	56	16	do	2 do	do	1 do Pas de poisson.
Belle Franklin	Wonson Frères	Josiah Swim	75	15	do	2 do	do	5 do 60 barils.
F. R. Walker	Lankford et McD	Jas. McDonald	67	15	do	2 do	do	6 do 90 do
Emma Dyer	Lane et Lielbey	R. R. Mills	77	16	Vinal Haven, Mass	2 do	do	3 do 40 do
Rush Light	J F. Wonson	J. Stanley	63	16	Gloucester, Mass	4 do	do	2 do Pas de poisson.
Paul and Essie	J. W. Smith	Eli Leighton	66	15	Marblehead	5 do	do	4 do 30 barils.
Alice C. Jordan	Rone et Jordan	J. Warren	82	17	Gloucester, Mass	5 do	do	4 do 276 do
A. E. Herrick	Wm. Herrick	Wm. Herrick	94	18	Swan's Island, Me.	5 do	do	2 do 40 do
Mary Thomas	H. Thomas	H. Thomas	93	16	Gloucester, Mass	5 do	do	3 do Pas de poisson.
Lucy Jenkins	R. B Jenkins	V. Brannen	73	16	Wellfleet, Mass	7 do	do	4 do 25 barils.
Willie Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	Gloucester, Mass	7 do	do	4 do 115 do
Ethel Maud	Geo. Martin	Geo. Martin	77	16	do	7 do	do	3 do 140 do
Wm. Gaffney	J. Smith	Jas. Thompson	70	16	do	7 do	do	3 do 30 do
J S Glover	C. Maxwell	C Maxwell	53	15	Portland, Me	7 do	do	3 do Pas de poisson.
Gracie Young	R. F. Cri	J. M. Whitman	81	12	Rockland	8 do	do	3 do do

Mascotte	Geo. Dennis	A. McEachern	77	17	Gloucester, Mass.	12	do	Au I. P. de l'Est	4	do		
Gatherer	Rowe et Jordan	R. Cameron	91	16	do	13	do	Souris, I.P.E.	7	do	81	barils.
Henry Friend	W. Staples	W. Staples	67	16	Swan's Island, Me.	13	do	do	5	do	106	do
Rob. J. Edward	J. S. Ayer	H. Decker	80	17	Gloucester, Mass.	13	do	do	6	do	71	do
Starry Flag	Wm. Parson 2e et Cie	L. W. Thomas	56	15	do	14	do	do	3	do	31	do
Christina Ellsworth	Jas. Ellsworth	Jas. Ellsworth	92	17	Eastport, Me	17	do	do	Pas de poisson. Venant d'arriver.			
Thetis	S Smith	Jno. Vantin	91	17	Gloucester, Mass.	17	do	do	6 semaines. 300 barils.			
E. R. Nickerson	J. C. Poole	B. A. Spofford	57	15	Booth Bay, Me.	17	do	do	Venant d'arriver. Pas de poisson.			
Jas. and Ella	P. A. Langford et Fils	H. Melanson	86	17	Gloucester, Mass.	17	do	do	6 semaines. 130 barils.			
J. C. Chapman	D. C. et H. Babson	B. McKay	80	17	do	17	do	do	1	do	Pas de poisson.	
Moro Castle	L. B. Nauss	L. B. Nauss	84	18	do	17	do	do	4	do	140	barils.
Charlotte	A. H. Tower et frères	F. Higgins	68	15	Cohasset	17	do	do	6	do	50	do
Mayflower	Cunningham et Cie.	J. A. McKinnon	108	17	Gloucester, Mass.	17	do	do	1	do	Pas de poisson.	
Wm Jordan	Jas. Anderson	S B. Cole	86	16	do	17	do	do	5	do	45	barils.
Barracouta	Rowe et Jordan	Thos. Nickerson	65	15	do	17	do	do	7	do	100	do
Edith Rowe	do	J. L. Swines	80	16	do	19	do	Georgetown, IPE	6	do	80	do
Wm. Wellington	Isaac Steele	J. D. Nickerson	81	16	do	19	do	do	7	do	15	do
Herald of the Morning.	L. McLean	L McLean	68	16	do	19	do	do	7	do	100	do
Bertie Pierce	Jas. Aitken	Jas. Aitken	90	16	do	19	do	do	7	do	106	do
Fred. P. Frye	S. Smith	S Smith	80	17	do	22	do	Souris, I.P.E.	Venant d'arriver. Pas de poisson.			
Ethel and Addie	Lewis, Chase et Cie.	A. Dyer	86	17	Portland, Me	22	do	do	3 semaines. Pas de poisson.			
A. M. Burnham	E. W. Wilson	E. W. Wilson	60	16	Gloucester, Mass.	22	do	do	2	do		do
Oscar and Hattie	C. Johnston	C Johnston	81	16	Swampscott, Mass.	23	do	do	5	do	100	barils.
Senator Frye	Geo. Clarke et Cie.	F. Hillier	85	17	Gloucester, Mass.	23	do	do	9	do	170	do
Annie C. Hall	D. C. et H. Babson	A. McRae	82	16	do	23	do	do	7	do	8	do
W. D. Daisley	Jno. Gorman	John Gorman	93	17	do	28	do	do	7	do	30	do
Gertie Evlyn	Andrew Leighton	D. McIntyre	81	16	do	28	do	do	7	do	200	do
Matthew Murray	M. Murray	M. Murray	75	15	do	28	do	do	5	do	Pas de poisson.	
M. S. Ayer	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King	76	16	do	10	sept.	do	9	do	151	barils.
Oscar and Hattie	C. Johnston	C. Johnston	81	15	Swampscott, Mass.	10	do	do	8	do	180	do
Emma Brown	J. McFarlane	J. M. McFarlane	74	17	Gloucester, Mass.	10	do	do	4	do	140	do
Neponsett	Erasmus Frye	Thos. Frye	69	16	Boston, Mass.	10	do	do	9	do	60	do
Rapid Transit	Thos. White	Thos. White	80	17	Gloucester, Mass.	10	do	do	6	do	100	do Entré p. réparat. Bâton de foc emporté.
Howard Holbrook	Oaks et Foster	Chas. Keene	93	16	do	11	do	do	11 semaines. 150 barils.			
L. M. Center	Joe Smith	J. Smith	77	17	do	16	do	do	6	do	60	do

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "Critic," WM. MCLAREN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Nombre de barils de maquereau pris.		Total.
Navires.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	Intérieur.	Au large.	
Festina Lente	H. & A. Locke	A. J. Hammond	81	16	Shelburne, N.-E.	16 sept.	Souris, I.P.E.	250	130	380
Parisian	A. Morash	G. W. Nauss	107	16	Lunenburg, N.-E.	16 do	do	140	30	170
Dessie M.	Jas. Thompson	A. Leaman	98	17	Port Medway, N.-E	16 do	do	346	400	746
Evangeline	K. F. Burns	E. D. Chase	75	12	Chatham, N.-B	16 do	do	10	.....	10
Jno. M. Inglis	J. S. Wolfe	J. S. Wolfe	75	15	Liverpool, N.-E.	16 do	do	100	319	419
Loraine	W. McLean et Cie	J. Tiernay	68	15	Charlottet'n, I.P.E	16 do	do	245	.....	245
Maggie Alice	Jas Lanigan	Jas Lanigan	76	16	do	16 do	do	40	56	96
Kohinoor	Jas. E. Grant	A. W. Perry	77	16	do	16 do	do	175	.....	175
S. Drake	W. B. Taylor	A. J. Taylor	67	14	do	16 do	do	70	.....	70
Onward	Longworth et Cie	F. Smith	26	12	do	16 do	do	80	26	106
Jubilee	McDonald et Cie	D. Walker	76	12	do	16 do	do	150	100	250
E. A. Downie	Johnston et Churchill	Chas Smith	73	16	Shelburne, N.-E.	17 do	do	40	35	75
Egeria	J. D. Sperry	Jos. Wolfe	108	16	Lunenburg, N.-E.	17 do	do	235	.....	235
Geo. Walter	Geo. McEachrn	S. Chiveri	53	14	Charlottetown	17 do	do	20	41	61
Lorne	S. McWilliam	Wm Nauss	51	15	Halifax	17 do	do	25	65	90
Myrtle	E. V. Kenny	E. V. Kenny	91	16	Barrington, N.-E.	17 do	do	40	16	56
Victory	E. Purcell	E. Purcell	88	14	Halifax	17 do	do	100	.....	100
Plough the Sea	Thos. Kickham	B. McIssac	74	16	Charlottetown	17 do	do	.....	45	45
Gen. Middleton	Willis, Sinclair et Cie	J. Williston	67	13	Miramichi, N.-B.	22 do	do	40	33	73
Gasper Embree	W. S. Logie	R. Jackman	95	14	Chatham, N.-B	22 do	do	65	.....	65
Gertie	Benj. Rogers	Frank Gallant	43	13	Charlottetown	28 do	do	130	.....	130
								2,301	1,296	3,597

WM. MCLAREN,
Commandant de la goëlette "CRITIC," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "L. HOULETT," THOMAS QUIGLY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage		Date.	Lieu.	
Volunteer	Joseph Smith	G. W. Rackliff	66	15	Gloucester, Mass.	13 juin	Petit Canso, N.E	65 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
David F. Law	B. Law et H. Parker.	John O'Brien	57	14	do	14 do	do	186 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
Belle Franklin	J. F. Wanson.	J. Swain	75	16	do	16 do	do	200 brls. maquereau. Pour abri.
Blue Jacket	Andrew Laton	W. B. McDonald	110	17	do	16 do	do	Entré pour abri.
Adda M. Hall	W. B. Cooms	J. S. Janson	95	14	do	16 do	do	Pour les Grands Bancs. Abri.
Thos. F. Bayard	Jas. McDonald	Jas. McDonald	96	14	do	16 do	do	do do
Leona	Cunningham et Thompson	W. B. Gray	96	17	do	17 do	do	165 brls. maquereau *viâ* Sydney. Entré pour abri, eau, bois et provisions.
Hattie L. Newman	Allan et autres	J. Jewett	93	17	do	21 do	do	Pour la Baie du Nord. Eau.
Morning Star	T. L. Mayo et Cie	P. P. Smith	76	14	Boston, Mass	28 do	Hawkesbury, N E	A destination de la Baie du Nord. Entré pour eau et réparations
Charles C. Warren	Moses Adams	William Jacobs	103	17	Gloucester, Mass.	28 do	do	Entré pour abri. Baie du Nord.
Richard Lester	Jas. G. Tarr	John Vibert	69	16	do	28 do	do	Entré pour réparer le mât de hune d'avant. Pour la Baie du Nord.
Carrie W. Babson.	D C. et H. Babson	Owen Whitton	85	17	do	28 do	do	A destination de la Baie du Nord. Entré pour abri et eau.
Col. J. H. French.	John Chisholm	Wm. Harris	78	17	do	30 do	Souris, I.P.E.	A destination de la Baie du Nord. Entré pour abri et eau.
Annie Maud	Lewis, Chase et Whitton	E. S. Bebber	86	16	Portland, Me.	7 juillet	Barre Miramichi.	Approvisionn. de pêche. Abri.
Chas. H. Kelly.	S. G. May et Cie	C. E. Sprague	65	14	Boston, Mass	7 do	do	3 brls. maquereau. Abri et réparations.
Annie H. Frye	John F. Wonson et Cie	John E. Nickerson	61	15	Gloucester, Mass.	7 do	do	12 brls. maquereau. Pour abri.
Alice	M. A. Chase	J. A. Chace	85	16	Provincet'n, Mass.	7 do	do	75 do do
Gatherer.	Row et Gorden	Ruben Cameron	91	17	Gloucester, Mass	7 do	do	Approvisionn. de pêche. Abri.
Annie C. Hall	D. G. et D H. Babson	— Gainer	85	16	do	8 do	do	28 brls. maquereau.
Hattie Maud	Lewis, Chase et Whitney	E. L. Bibber	86	16	Portland, Me.	9 do	do	Approvisionn. de pêche. do
Cora Louise	I. Nickerson et Fils.	Ovid Harris	74	17	Booth Bay, Me.	9 do	do	3 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "L HOULETT," THOS. QUIGLY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage		Date.	Lieu.	
Henry N. Woods...	Geo. Norwood et Fils	Hugh McAcheren	84	16	Gloucester, Mass...	9 juillet..	Barre Miramichi	114 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
Blue Jacket.....	Andrew Laton	Wm. B. McDonald	110	17	do	9 do ...	do ...	150 brls. maquereau. Pour abri.
Isaac A. Chapman	D. C. et H. Babson ...	Rufus McKay.....	81	16	do	9 do ...	do ...	250 brls. maquereau. Entré pour abri et cuisinier malade. Permis au capitaine de lui acheter de petites provisions.
Fleetwood.....	E. C. Cooper	E. C. Cooper.....	53	14	Portland, Me.....	9 do ...	I. du Portage, NB	Abri. Approvisionn. de pêche.
Fred. N. Garing...	Edward Morris	Chas. A. Grinley.	67	16	Gloucester, Mass...	9 do ...	do ...	50 brls maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Wilson	Pettingill et Cunningham	J. F. Critchett.....	88	16	do	9 do ...	do ...	82 do do
Maud M. Story	T. A. Langsford ...	J. D. McKinnon....	71	17	do	9 do ...	do ...	35 brls. maquereau. Pour abri.
Eben Dale	R. G Babage.....	R. G. Babage. ...	55	14	North Haven, Me..	9 do ...	do ...	90 do do
Chas. Haskins	Gorden Staples.....	Roderick C. Gillis	62	15	do ...	9 do ...	do ...	Approvisionn. de pêche. do
Sea Foam	Lewis, McDonald et autres.....	S. P. Cooper.....	69	14	do ...	9 do ...	do ...	25 brls. maquereau do
Howard Holbrook.	Oaks et Foster	Chas Keen.....	93	16	Gloucester, Mass...	9 do ...	do ...	42 do do
Oresa	Andrew Laton.....	S W. Smith	83	16	do	10 do ...	do ...	30 do do
Electric Flash	A. Smith.....	A. Smith.....	78	14	North Haven, Me..	10 do ...	do ...	Entré pour abri et eau.
Col. J. H. French.	John Chisholm.....	W. F. Harris.....	79	17	Gloucester, Mass...	10 do ...	do ...	3 brls. maquereau. Pour abri.
Annie H. Frye	John F. Wonson et Fils	John E. Nickerson	64	15	do	10 do ...	do ...	12 do do
W. H. Welington..	Isaac J. Steel et autres	D. S. Nickerson....	81	16	do	12 do ...	do ...	Approvisionn. de pêche. do
Orient	Chas. Lee	Chas. Lee	89	17	do	12 do ...	do ...	40 brls maquereau. do
Frank A. Rackliff.	Amos N. Rackliff....	Amos N. Rackliff.	99	17	do	12 do ...	do ...	Pour abri, réparations et eau.
Josephine Swanton	Horace Sargent et autres	R. J. Lacey	60	14	Portland, Me.....	12 do ...	do ...	100 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
Roulette	William Wall.....	A. F. Barker.....	79	17	Boston, Mass.....	12 do ...	do ...	100 brls. maquereau. Pour abri.
Solitaire	John A. Emory.....	J. L. Clark	85	17	Portland, Me.....	12 do ...	do ...	Approvisionnements de pêche. Entré pour abri et eau.
Annie C. Hall.....	D. C. et H. Babson...	— Gainer	85	16	Gloucester, Mass...	12 do ...	do ...	Approvisionn. de pêche. Abri.

Hattie Maud	Lewis, Chase et Whitney	E. S. Bibber	85	16	Portland, Me.	16 do	do	100 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Josephine Swanton	Horace Sargent et autres	R. J. Lacey	60	14	do	16 do	do	105 brls de maq. Entré pour abri.
Morning Star	P. L. Mayo et Cie	— Smith	76	15	Boston	16 do	do	Approv. de pêche. Ent pour abri.
Sir Knight	W. F. Maddocks	Mark Rand	77	17	Southport, Me.	20 do	do	16 brls de maq. Entré pour abri.
W. H. Wellington	Isaac Steel et autres	J. D. S Nickerson	81	16	Gloucester	22 do	do	10 brls de maq. Entré pour eau.
Barracouta	Rowe et Jordan	P. Nickerson	65	15	do	22 do	do	100 brls do do
Ralph E. Eaton	Jas. A. Tarr et Frère	J. T. Simpson	65	15	do	22 do	do	65 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice	J. A Chase	M. A. Chase	85	16	Provinceto'n, Mass	22 do	do	100 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Cora Louisa	S. Nickerson et Fils.	Ovid Harris	74	16	Baie Booth, Me.	23 do	Tignish, I.P.-E.	35 brls de maq. Entré pour abri.
Volunteer	George Smith	— Rackliff	66	15	Gloucester	25 do	do	300 brls de maq. Entré pour eau.
J. S. Glover	C. Maxwell	C. Maxwell	53	15	Portland	25 do	do	3 brls do do
Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provinceto'n, Mass	25 do	do	100 brls do do
Maud S.	F. H. Smith et autres	Franklin Thomas	75	16	North Haven, Me.	26 do	do	9 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Andrew Burnham	DeButs et Daggat	A. O. Kelly	86	16	Boston	26 do	do	100 brls de maq. Entré pour eau.
Henry Friend	Winfield Staples	Winfield Staples	67	16	Ile Swan, Me.	26 do	do	106 brls do do
Sarah P. Ayer	Nickerson et autres	— Nickerson	67	16	Gloucester	26 do	do	137 brls do do
Hattie Evelyn	J. A. Cromwell	J. A. Cromwell	66	16	do	28 do	do	150 brls de maquereau. Entré pour réparations et eau.
Edwd. E. Webster	Sol. Jacobs	Samuel Hudder	93	16	do	28 do	do	145 brls de maq. Entré pour eau.
Bertie Price	John Akins et autres	John Akins	90	16	do	28 do	do	106 brls do do
Harry G. French	John Chisholm	John Chisholm	95	17	do	28 do	do	153 brls do do
Paul & Essie	Joseph W. Smith	Eli Laton	63	15	Swampscott, Mass.	29 do	do	35 brls do do
Lucy W. Dyer	S. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	Portland	29 do	do	85 brls do do
Lucy J. Warren	S. A. Dyer	Calvin Kent	56	16	do	29 do	do	45 brls de maq Entré pour lettres.
Gracie H. Benson	A. B. Rich	B. T. Benson	88	16	Provinceto'n, Mass	29 do	do	127 brls de maq. Rapporté être entré prendre sa malle. Lui ordonnai de reprendre la mer.
Ossipee	Cunningham et Thompson	John Johnson	68	16	Gloucester	29 do	do	130 brls de maquereau. Rapporté être entré prendre sa malle.
Lizzie W. Hanam	Jessie Lewis	Jessie Lewis	71	16	do	30 do	do	125 brls de maquereau. Entré avec un homme malade.
Oscar & Hattie	Christian Johnson	Christian Hanson	81	16	Swampscott	31 do	do	70 brls de maquereau. Entré pour la malle.
Harry G. French	John Chisholm	John Chisholm	95	17	Gloucester	1er août	do	153 brls de maq Entré pour eau.
Electric Flash	A. Smith	A. Smith	73	14	North Haven, Me.	3 do	Miramichi Bar NB	125 brls do do
Neponset	E. S. Frye	Thos. W. Frye	69	15	Boston	4 do	do	17 brls do do
Lucy W Dyer	S. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	Portland, Me.	4 do	do	85 brls do do
Kate Florence	T. B. Baker	C. C. Kelly	96	16	Dennis, Mass.	5 do	Ile du Portage	30 barils de maquereau Entré pour eau et abri.
Solitaire	John Emery	J. L. Clark	85	17	Portland, Me.	5 do	do	75 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "L. HOULETT," THOS. QUIGLEY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Neponset	E. S. Frye	Thos. W. Frye	69	15	Boston	10 do	Tracadie	Rôdant en dedans des limites. Lui ordonnai de partir.
Neponset	E. S. Frye	Thos. W. Frye	69	15	do	12 do	Miramichi Bar	42 barils de maquereau. Entré pour abri et réparations.
G. P. Whitman	G. P. Whitman	B A. Williams	89	16	Gloucester	12 do	do	65 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Gertie Evelyn	Andrew Laton	D. McIntire	81	16	do	12 do	do	200 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provincetown	12 do	do	125 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Hattie Maud	Lewis, Chace et Whitton	Edward Bibber	86	16	Portland	22 do	do	24 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
May Flower	Cunningham et Thompson	John A. McKinnon	108	17	Gloucester	22 do	Ile du Portage	10 barils de maquereau. Entré pour et abri.
Belle N. Nauss	Lorin Nauss et autres	George Martin	89	16	do	22 do	do	Entré pour abri et eau, approvisionnements de pêche.
M. S. Ayer	John F. Wonson	M. B. King	76	16	do	22 do	do	30 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Rapid Transit	Thos. White	H. White	80	17	do	22 do	do	Approv. de pêche. Ent. pour abri.
S. F. Maker	Amos Racliffe	B. F. Payson	104	17	do	22 do	do	15 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice	M. A. Chase	G. H. Chase	85	16	Provincetown	22 do	do	125 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
William M. Warren	S. A. Dyer	James McKay	89	16	Portland	22 do	do	50 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lucy W. Dyer	S. A. Dyer	J. S. Smith	78	17	do	22 do	do	85 barils de maquereau. Entré pour abri et eau
Neponset	E. S. Frye	Thos. W. Frye	69	15	Boston	22 do	do	42 barils de maquereau. Entré pour abri.
Harry G. French	John Chisholm	John Chisholm	95	16	Gloucester	3 sept.	do	Approv. de pêche. Ent. pour abri.

Alice	M. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provinceto'n, Mass	7 do ...	do ...	130 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Neponset	E. S. Frye	Thos. W. Frye	69	15	Boston	7 do ...	do ...	65 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.

THOMAS QUIGLY,

Commandant de la goëlette de l'Etat "L. HOULETT," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "GENERAL MIDDLETON," JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Volunteer	Joseph Smith	Robert Smith	65	5	Gloucester	10 janv	Black's Harbor	Est un seineur de Gloucester, et avait seiné l'été dernier, mais est enregistré mainten. Pas d'engin de pêche à bord. Avait un permis de J. McKay, percepteur, St-George, pour lui permettre d'acheter une cargaison de hareng gelé dans son district.
Emma	Frank Wordsworth.	George Holmes	13	3	Eastport	10 do	do	Est un cabotier, et était venu ici pour subir des réparations, mais avait inscrit son navire à la douane en arrivant.
B.B.B. Sloop	George Copp	George Copp	14	2	do	12 do	do	Est un cabotier, maintenant à la recherche d'une carg de har. p. laquelle il avait obtenu un perm. de J. McKay, percep., St-George
Jennie and Julia	William Farris	William Farris	14	2	do	12 do	do	Etait un cabotier, et avait un permis de J. McKay, percepteur, St-George, pour charger une cargaison de hareng gelé
Margie Smith	N. Smith	N. Smith	59	5	Gloucester	12 do	do	Un pêcheur de Gloucester, avec un registre temporaire pour acheter une cargaison de hareng, et avait un permis de J. McKay, percepteur, Saint-George, pour acheter une carg. dans son dist.
Golden Rule	Chas. Kent	F. W. Kent	41	4	Castine, Me	12 do	do	Ce navire est un cabotier, de Eastport, et avait un permis de J. McKay, percepteur, Saint-George, pour charger du hareng gelé.

Mary E. Sloop.....	Charles Tucker.....	Charles Tucker.....	6	2	Eastport, Me.....	13	do ...	do ...	Venant de Eastport sans cargaison. Avait un permis du percepteur McKay de prendre une cargaison de hareng.
B.B.B..... do	Geo. W. Copp	Geo. W. Copp	.....	2	do	21	do ...	do ...	Ce navire avait un permis de Jas. McKay de pr. une cargaison de hareng gelé dans son district.
Flora Woster.....	Geo. Lee.....	Geo. Lee	.....	4	do	21	do ...	do ...	Ce navire avait un permis de Jas. McKay, percepteur, St-George, de prendre une cargaison de poisson gelé dans son district
Zephyr.....	Gilford Mitchell.....	Gilford Mitchell...	8	4	do	26	do ...	do ...	Ce navire avait un permis de Jas. McKay, percepteur, St-George, de prendre une cargaison de poisson gelé dans son district.
Cora	James Davis	James Davis.....	4	2	do	26	do ...	do ...	do do
B.B.B	George Copp	Geo. Copp...	... .	2	do	26	do ...	Havre de Bliss...	do do
Annie May..	Philip Walton.....	Philip Walton	12	2	do	26	do ...	do ...	do do
Eclipse	Mavery Greenlaw....	Mavery Greenlaw.	47	6	do	27	do ...	Havre du Castor.	do do

JAMES McLEAN,

Commandant de la goëlette "GÉNÉRAL MIDDLETON," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "ANNIE C. MOORE," L. POULIOT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navires.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Eddy.....	.....	Hamilton.....	75	15	Halifax.....	2 août...	B. des Chaleurs.	90 barils de maquereau.
Electa A. Eaton ...	S. Smith.....	Allan Eaton.....	74	16	Gloucester.....	4 do ...	5 milles au large de Birch Island, se dirig. S.S.O.	100 barils de maquereau, pris sur le banc de Bradelle. Pour eau.
Oscar and Hattie..	Christian Johnson ...	Christian Johnson.	81	16	Marble Head, Mass.	4 do ...	DansPort-Daniel	70 barils. Entre Tracadie et le Cap-Nord, I.P.E.

L. POULIOT,

Commandant de la goëlette "ANNIE C. MOORE," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Hommes.		Date.	Lieu.	
Ethel	S. Smith	P. Merchant	68	12	Gloucester, Mass.	16 mars	Pte de Sable, N.E	Arrivait. Approvis. de pêche. En destin. des bancs. Entré p. abri.
Addison G. Proctor	J. O. Proctor	Patrick Phelan	84	14	do	17 do	do	Arriv. Approvis. de pêche. En destinat. des bancs. Entré p abri.
T. W. Knight	A. Leighton	J. McKinnon	63	12	do	21 do	do	Arrivait. Approvisionnement de pêche. Entré pour réparations.
C. S. Tappan	A. Leighton	Patrick Graves	68	12	do	23 do	do	Des bancs de George. 2,100 lbs de poisson. Entré pour abri.
Alert	J. C. Babson	James Kelley	87	14	do	24 do	do	En destination des grands bancs. Entré pour abri.
Mist	J. G. Tar	O. McGuire	68	14	do	26 do	do	Des grands bancs de l'Ouest S'en retournait. Entré pour abri.
M. S. Hontvet	Wm. H. Cotton	Alfred Johnson	69	14	Portsmouth	4 avril	do	De Gloucester. En destination des bancs. Entré pour abri.
John M. Plummer	J. E. Fickett	John Orchard	95	16	Portland	4 do	do	De Eastport. En destination des bancs. Entré pour le médecin.
H. S. Clark	J. O. Proctor	F. J. Patterson	67	16	Gloucester	6 do	do	De la baie Booth. En destinat. des bancs. Entré pour abri et eau.
Cynosure	S. Nickerson et Fils	H. G. Spofford	69	16	Booth Bay, Me	7 do	do	De la baie Booth. En destination des bancs. Entré pour abri.
Nellie May	Lewis et Whitten	D. W. Dexter	65	14	Portland	8 do	do	De Portland. En destination des bancs. Entré pour abri et eau.
Schuyler Colfax	J. D. Proctor, jeune	G. J. Davis	59	16	Gloucester	8 do	do	De la baie Booth. En destinat. des bancs. Entré pour abri et répar.
Flying Scud	J. O. Proctor	—Benson	62	14	do	8 do	do	De Gloucester. En destination des bancs. Entré pour eau et réparat.
Eliza R.	J. O. Proctor	Dennis McKowan	68	14	do	8 do	do	En voyage. En destination des bancs. Entré pour abri et eau.
Henry Wilson	Cunningham et Cie	J. Critchett	88	16	do	4 juin	do	50 brls. maquer., pris sur les côtes de la N.-E. Ent. pour abri et eau.
Ethel Maud	G. H. Martin	G. H. Martin	77	16	do	4 do	do	30 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Deux semaines. Entré pour abri et eau.

LISTE des navires abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
May Flower	Cunningham et Cie.	J. A. McKinnon	108	16	Portland	4 juin	Pte de Sable, N.E	12 brls. de maquereau. Côte de la N.-E Une sem. en voyage. Abri.
Chas. C. Warren	A. A. Ratcliffe	B. F. Payson	103	16	do	4 do	do	140 brls. maquer., pris sur la côte de la N.-E. Entré p. abri et eau.
Fred P. Frye	Sydney Smith	S. Smith	81	17	do	4 do	do	10 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré p. abri.
Edith Rowe	W. H. Jordan	—Swim	80	17	do	4 do	do	60 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E Entré p abri
Rattler	A. F. Cunningham	A. F. Cunningham	93	16	do	4 do	do	200 brls. maquereau. Côte de la N.-E Entré p. abri, bois et eau.
Fleetwood	E. C. Cooper	E. C. Cooper	53	14	do	4 do	do	100 brls. maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré p. eau.
Harry G. French	J. Chisholm	J. Chisholm	95	16	Gloucester	4 do	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Alice C. Jordan	W. H. Jordan	J. Warren	81	16	do	4 do	do	49 jours. 280 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Entré p. abri.
Howard Holbrook	Oakes et Foster	C. Keene	91	16	do	4 do	do	9 jours. 150 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Entré p. abri.
Gleaner	J. O. Proctor	Medeo Rose	60	14	do	4 do	do	Arrivait En destinat. des bancs. Approv. de pêche. Entré p. abri.
Goldsmith Maid	J. O. Proctor	—Smith	5	12	do	4 do	do	Arrivait. Approvis. de pêche En destin. des bancs. Entré p. abri.
Humboldt	J. C. Poole	O. Pinkham	54	14	Booth Bay	18 avril	do	De la baie Booth. Approvisionnements de pêche. En destination des bancs. Réparat et abri
E. F. Willard	Freeman Orme	C. Marr	54	14	Southport, Me	18 do	do	De Southport. En destinat. des bancs. Entré p. réparat et eau.
Alaska	W. T. Maddock	A. F. Orme	49	15	do	18 do	do	De Southport. En destinat. des bancs de l'Ouest. Répar. et abri.
Marion	Sylvan Smith	Peter Roberts	78	14	Gloucester	19 do	Shelburne, N.-E.	Des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations et abri.
C. F. Mayo	Phillip Wharf	W. J. Ross	78	15	Provincetown	19 do	do	De Provincetown. En destination des bancs de l'O. Répar. et abri.

F. F. Nickerson ...	Hendrick et Bearse...	N. Eldridge	52	13	Chatham	19 do ...	do	Des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations et abri.
S. F. Baird	James A. Tarr.....	John Vibert	74	14	Gloucester	19 do ...	do	De Gloucester. A destination des bancs du Sud. Répar. et abri.
Gleaner	J. Proctor	Medeo Rose	60	12	do	19 do ...	do	De Gloucester. Approvisionnements de pêche à destination des bancs de l'Ouest. Pour abri.
H. M. Rogers	W. H. Jordan	Chas. Cushing	73	15	do	22 do ...	Liverpool, N.E...	Des bancs de l'Ouest. 100 qtx. de poisson. Entré pour rép. et abri.
Abden Keene.....	Wm. C. Keene.....	W. C. Keene...	50	12	Waldoboro', Me....	22 do ...	do	Arrivait. Approv. de pêche. A destin. des bancs. Pour abri.
F. F. Nickerson.....	Kendrick Smith.....	Peter Roberts.....	52	13	Chatham	22 do ...	do	A destinat. des bancs de l'Ouest. Entré pour abri.
Wildfire	George Steele	Stephen Keene	103	17	Gloucester	22 do ...	do	De Gloucester. A destination des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations, eau et abri.
Lady Elgin.....	Wm. T. Maddock	Geo. W. Pierce	72	17	Southport, Me.....	22 do ...	do	Arrivait. A destination des bancs. Entré pour abri et eau.
Julia Ellen	Burns	Burns	43	4	Waldoboro', Me ...	23 do ...	do	Arrivait. Commerçant achetant du homard.
Sarah E. Hyde.....	James Murphy.....	J. Murphy.....	34	3	Friendship	5 mai ...	Shag Harbour, N.-E.	De Boston. Semaque. A destination de Boston. 7.500 homards.
Hereward.....	J. H. Mansfield	Chas. Rudolph	85	15	Gloucester	7 do ...	Pubnico, N.-E....	De Gloucester. A destination des bancs. Entré pour abri.
Senator Morgan ...	Thomas Hodge	J. E. Graham..	86	17	do	11 do ...	Pte de Sable, N.E	Arrivait Approv. de pêche pour seiner. Pas de poisson. Abri.
L. W. Hannum	Jessie Lewis.....	J. Lewis.....	71	16	do	13 do ...	do	Arrivait. Seineur. Pas de poisson. Entré pour abri.
Ethel and Maud ...	G. H. Martin	G. H. Martin	77	16	do	13 do ...	do	Arrivait. 7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Thetis	S. Smith	J. F. Vautier	91	17	do	13 do ...	do	Arrivait. Pas de maquereau Entré pour abri et réparations.
Pendragon	A. Mansfield.....	J. Nason	63	16	do	13 do ...	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Leona	Wm. P. Gray.....	W. P. Gray	95	16	do	13 do ...	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Howard Holbrook	Oakes et Foster	C. Keene	93	16	do	13 do ...	do	Arrivait. Approv. de pêche. Entré pour abri et eau.
Fred. P. Frye.....	Sydney Smith	S. Smith	81	17	do	14 do ...	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri.
A. M. Burnham.....	E. W. Wilson.....	E. W. Wilson.....	60	15	do	17 do ...	do	Des bancs. 2,500 lbs. de morue. Entré pour abri et eau.
Golden Hind.....	W. H. Jordan	A. Haines	70	13	do	18 do ...	do	Arrivait. A destination des bancs. Entré pour abri.
Lillian M. Warren.	Chas. A. Dyer.....	James McKay.....	84	15	Portland	19 do ...	Cap du Nègre.....	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Seineur. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Rattler	A. F. Cunningham...	A. F. Cunningham	93	16	Gloucester	19 do ...	do	45 jours. Approv. de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de port de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Josephine Swanton	H. M. Sargent	R. J. Lacey	57	14	Portland	23 mai	Cap du Nègre, N.-E.	Arrivait. Approv. de pêche. Pas de maquereau. Pour abri.
G. F. Edmunds	W. G. Poole	W. C. Poole	141	18	Gloucester	23 do	do	do do
Ralph H. Hodgdon	T. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	do	23 do	do	21 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Thos. C. Rackett	W. E. Rackett	W. E. Rackett	42	14	Greenport, L I.	23 do	do	De New York. Semaque à destination de New-York.
A. E. Horrick	W. Horrick	J. E. Perry	94	15	Swan's Island, Me.	24 do	do	45 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Judith Ann	A. D. Lawry	A. D. Lawry	40	3	Friendship	24 do	do	De Boston. Semaque. 3,000 homards. A destinat. de Boston.
Fleetwood	E. C. Cooper	E. C. Cooper	53	14	Portland	24 do	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
J. S. McQuinn	— McQuinn	C. Martin	77	16	Gloucester	24 do	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Electric Flash	Aaron Smith	A. Smith	78	13	North Haven	24 do	do	42 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Dennis	G. M. McLean	G. M. McLean	91	16	Gloucester	24 do	do	Arrivait. Approv. de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Oresa	A. Leighton	S. W. Smith	82	16	do	24 do	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice C. Jordan	W. H. Jordan	Jeremiah Warren	81	16	do	25 do	do	12 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Nellie M. Davis	Ambrose Melanson	A. Melanson	89	17	do	25 do	do	63 jours. Approvisionnements de pêche. 60 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.

Laura Thompson	W. Rackett	W. Rackett	40	4	Greenport, L.I.	25 do	Pte au Sable, N.E	Semaque de homard. A la recherche de hom. A dest. de Boston.
David H. Lowe	Benjamin Lowe	John O'Brien	57	14	Gloucester	26 do	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Abri et eau.
Ossipee	Cunningham et Cie.	John Johnson	68	14	do	27 do	do	42 jours en mer. 30 brls de maquereau pris au sud. Abri et eau.
Sarah H. Prior	Thos. McLaughlin	T. McLauglin	97	18	Boston	27 do	do	21 jours en mer. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Schuyler Colfax	J. O. Proctor	G. E. Davis	59	16	Gloucester	31 do	do	Des bancs de l'Ouest. 95,000 lbs. de morue. Partait. Entré pour abri et eau.
J. H. Presson	George Clark	C. Thorbourne	88	18	do	31 do	do	Des bancs de l'Ouest. 250,000 lbs. de morue. Partait. Entré pour eau.
David H. Lowe	Benj. Lowe	J. O'Brien	57	14	do	4 juin	do	75 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
Pendragon	A. Mansfield	J. Nason	68	16	do	4 do	do	22 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
G. P. Edmunds	W. Poole	W. Poole	141	18	do	4 do	do	17 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
Leona	W. P. Gray	W. P. Gray	95	16	do	4 do	do	70 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré pour abri.
Bartie Pierce	John P. Aitkin	J. P. Aitkin	90	16	do	4 do	do	30 brls de maquereau, pris au sud. Entré pour abri, bois et eau.
A. H. Harding	George Norwood	A. C. Adams	61	16	do	4 do	do	Pas de maquereau. Arrivait. Entré pour abri.
Orient	Chas. Lee	Chas. Lee	89	16	do	4 do	do	Pas de maquereau. Arrivait. Entré pour abri et eau.
Electric Flash	Aaron Smith	A Smith	78	16	North Haven, Me.	4 do	do	Pas de maquereau. 7 semaines en voyage. Entré pour abri et eau.
Fannie S. Orme	Freeman Orme	L. Kimball	81	16	Southport, Me.	6 juin	Liverpool, N.-E.	12 jrs en mer. Approvis. de pêche. Pas de maquer. Entré pour abri.
J. S. Whittier	Wm. Jordan	W. Thurston	99	15	Gloucester	6 do	do	70 jrs en mer. 10 brls de maquereau pris au sud. Entré pour eau.
A. E. Horrick	W Horrick	J. E. Perry	94	15	Portland	6 do	do	45 jours en mer. 206 barils de maquereau pris sur la côte de la N.-Ecosse. Entré pour abri.
A. Burnham	Debutts et Daggett	— Kelly	84	17	Boston	6 do	do	28 jours en mer. Pas de maquereau. Approvis de pêche. Pour abri
Chester R. Lawrence.	G. Clark	Wilson Cahoon	90	14	Gloucester	6 do	do	Arrivait A destinat. des Grands Bancs Approvisionnements de pêche. Entré pour abri.
Morning Star	T. S. Mayo	P. Smith	76	14	Boston	6 do	do	11 jours en mer. Approv de pêche 9 brls de maquer. Entré pour eau

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Zenobia	Geo. Steele	L. Jamieson	71	14	Gloucester	9 juin	Canso	Arrivait A destination des Grands Bancs. Entré pour réparations.
Mary J. Wells	S. J. Poole	Steward Pearl	86	14	do	9 do	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. A destination des bancs.
Oresa	A. Leighton	S. W. Smith	82	16	do	9 do	do	21 jrs en mer. 160 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lucknow	L. Payne	R. H. Atwood	53	13	Provincetown, Mass.	11 do	Hawkesbury	Arrivait de Provincetown. A destination de Bradley Bank. Abri.
Crittenden	A. A. Steele	Wm. A. Grant	81	16	Gloucester	13 do	Canso	12 jrs en mer. 76 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
A. H. Harding	A. C. Adams	A. C. Adams	61	16	do	13 do	do	60 jrs en mer. 90 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Belle Nauss	L. B. Nauss	G. B. Martin	88	16	do	13 do	do	10 jrs en mer 150 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
John W. Bray	F. C. Wonson	Wm. McGuire	79	17	do	13 do	do	14 jrs en mer. 100 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Lillie B. Fernald	E. S. Fernald	E. S. Fernald	78	16	Portland	9 do	do	53 brls de maquereau, côte de la N.-Ecosse. Ent. pour abri et eau.
Volunteer	Joseph Smith	G. W. Ratcliff	66	15	Gloucester	9 do	do	14 jours en mer. 65 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Vesta	S. Smith et Cie	J. S. Staples	75	16	do	9 do	do	14 jrs en mer. 100 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henri N. Woods	F. Norwood	H. McEchran	84	16	do	9 do	do	16 jrs en mer. 38 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Lizzie D. Barker	R. R. Freeman	Mulvin Ackins	72	15	Wellfleet, Mass.	24 do	Malpèque, I.P.E.	21 jrs en mer 100 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Andrew Burnham	Debutts et Daggett	H. C. Kelly	86	15	Boston	24 do	do	40 jrs en mer 55 brls de maquer., Entré pour abri et eau.
John W. Bray	F. G. Wonson	— McGuire	79	17	Gloucester	24 do	do	24 jrs en mer. 100 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Alice	A. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provincetown	24 do	do	10 jrs en mer. 8 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lillie M. Fernald	E. S. Fernald	E S. Fernald	78	16	Portland	24 do	do	53 brls de maquereau, côte de la N.-Ecosse, Ent. pour abri et eau.

Roulette	William Wells	— Blake	79	16	Boston	24 do	do	22 jours en mer. 4 barils de maquereau. Entré pour abri.
Francis M. Loring	O. B. Whitten	G. H. Brown	73	14	Portland	27 do	Alberton, I.P.-E	28 jrs en mer. 50 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Canopus	S. Smith et Cie	S. McPhee	68	16	Gloucester	27 do	do	10 jrs en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Senator Frye	George Clark	Fred. Hillier	101	17	do	27 do	do	9 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Fred P. Frye	Sydney Smith	S. Smith	81	17	do	27 do	do	48 jrs en mer. 10 brls de maquer., côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Senator Morgan	Thos. Hodge	J. Graham	86	16	do	3 juill.	Tignish, P.E.I.	56 jours en mer. 367 barils de maquereau, côte de la N.-E. Entré pour abri et eau.
Alice	A. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provincetown	3 do	do	18 jrs en mer. 75 brls de maquer., baie du Nord. Entré pour abri.
Henri N. Woods	George Norwood	H. McEchran	84	16	Gloucester	3 do	do	28 jours. 115 brls de maquereau, baie Nord. Entré pour abri.
Fred. P. Frye	Sydney Smith	S. Smith	81	17	do	6 do	Pointe Ouest	50 jours. 45 barils de maquereau, côte de la N.-E. et baie Nord. Entré pour abri.
Canopus	Sylvanus Smith	S. Smith	68	16	de	6 do	do	20 jours. 20 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Hattie Maud	O. B. Whitten	E. S. Bibbert	86	16	Portland	6 do	do	7 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Alice	A. A. Chase	J. A. Chase	85	16	Provincetown	6 do	do	21 jours en mer. 75 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Senator Frye	George Clark	Fred. Hillier	86	17	Gloucester	6 do	do	18 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Sarah Prior	Thos. McLaughlen	T. McLaughlen	97	16	Boston	6 do	do	65 jours en mer. 200 barils de maquereau. Côte de la N.-E. et baie Nord. Abri.
Maud M. Story	T. A. Longsford	J. D. McKinnon	71	17	Gloucester	6 do	do	10 jours en mer. 35 brls de maquer. Escuminac. Entré pour abri.
Ossipee	Cunningham et Cie.	John Johnson	68	14	do	6 do	do	14 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
John W. Bray	F. C. Wonson	—McGuire	79	17	do	6 do	do	18 jours en mer. 250 brls de maquereau. N.-Ecosse et baie Nord. Entré pour abri.
Ralph Hodgdon	T. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	do	6 do	do	7 jours. Baie Nord. 50 brls de maquereau. Entré pour abri.
Chas. H. Kelly	I. N. Mayo	Chas. E. Sprague	65	14	Boston	6 do	do	10 jours. Baie Nord. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Wm. H. Frye	Sylvanus Smith	Solomon A. Rowe	66	15	Gloucester	6 do	do	10 jours. 100 brls de maquereau. Entré pour abri.
May Flower	Cunningham et Cie.	J. A. McKinnon	108	16	do	6 do	do	50 jours. 285 barils de maquereau. Côte de la N.-E. et baie du Nord. Entré pour abri.
H. Wilson	Cunningham et Cie.	J. F. Critchett	88	16	do	6 do	do	15 jrs. 80 brls de maquer. Pointe Nord et Escuminac. Abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Francis M. Loring.	Chase et Whitten....	G. H. Brown	73	16	Portland	7 juill....	Caseumpèque, I.P.-E.	35 jours. 50 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Frederick Gerring	Edward Morris.....	Chas. A. Crittenden	67	16	Gloucester	7 do ...	do	10 jours. 50 barils de maquereau. Pte Nord. Entré pour abri.
Lillian M. Warren.	Chas. A. Dyer.....	Jas. A. McKay.....	84	16	Portland	14 do ...	Cap Hildare, I.P.-E.	10 jours Pas de maquereau. Entré pour abri.
Willie Parkham ...	W. H. Banks.....	W. H. Banks.....	73	15	North Haven.....	14 do ...	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Francis M. Loring	O. B. Whitten.....	G. H. Brown	73	14	Portland	14 do ...	do	15 jours. 65 barils de maquereau. Entré pour abri.
Fannie Belle.....	Wm. B. Coombs	F. H. Hall.....	80	16	Gloucester	14 do ...	do	20 jours. 100 barils de maquereau. Miscou. Entré pour abri.
W. D. Daisley	Samuel V. Colby....	J. E. Gorman.....	93	17	do	14 do ...	do	4 jours. 15 barils de maquereau. Miminigash Entré pour abri.
Fell A. Nauss.	L. B Nauss.....	G. B. Martin.....	88	15	do	14 do ...	do	30 jours. 305 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Hattie L. Newman.	Daniel Allen	James Jewitt.	93	17	do	14 do ...	do	16 jours. 130 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Oresa	Andrew Leighton ...	—Smith	83	16	do	14 do ...	do	16 jours. 25 barils de maquereau. Miminigash. Entré pour abri.
Lizzie W. Hannum	H. A. Lewis.....	J. Lewis.....	71	16	do	14 do ...	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Mathew M. Murray	M. B. Murray	M. B. Murray	75	16	do	14 do ...	do	22 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Enola C.....	R. I. Cunningham...	R. I. Cunningham	62	16	do	15 do ...	Cascumpèque....	4 do do
Howard Holbrook.	Oakes et Foster.....	C. Keene.....	92	16	do	15 do ...	do	23 jours. 40 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Ada R. Terry.....	R. J. Terry	R. I. Terry	65	15	do	15 do ...	do	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Eleazer Boynton...	J. S. Stanley	G. B. Martin	84	16	do	15 do ...	do	21 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Morganthan	Chas. A. Dyer.....	Henry McKewn	85	17	Portland	15 do ...	do	6 do do
Wm. W. Rice, ...	A. E. Whalen	John A McDonald	90	16	Gloucester	15 do ...	do	14 jours. 15 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.

Blue Jacket	Andrew Leighton	Wm. B. McDonald	110	17	do	15	do	do	28 jours. 150 brls de maquereau. Escuminac. Entré pour abri.
Vesta	S. Smith et Cie	J. S. Staples	75	16	do	15	do	do	50 jours. 250 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Emma	— Joice	— Spurling	80	16	Portland	15	do	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Carrie W. Babson	B. C. et H. Babson	Owen Whitten	85	17	Gloucester	15	do	do	14 jours. 30 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Wilson	Cunningham et Cie	— Critchett	88	16	do	15	do	do	20 jours. 81 brls. de maquereau. Entré pour abri.
Cora Louise	S. Nickerson et Fils	O. R. Harris	74	16	Booth Bay, Me	15	do	do	12 jours. 32 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Isaac A. Chapman	Horatis Babson	Rufus McKay	80	15	Gloucester	15	do	do	35 jours 250 brls. de maquereau. Escuminac. Entré pour abri
Chas. Haskill	E. S. Staples	R. C. Gillis	62	15	North Haven	15	do	do	11 jours dans la baie. Pas de poisson. Entré pour abri et eau.
Henry Dennis	George McLean	Geo. McLean	91	16	Gloucester	15	do	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
G. I. Whitman	A. Leighton	— Williams	89	16	do	15	do	do	22 jours. 16 brls. de maquereau. Pointe Nord. Entré pour abri.
Maud S.	F. H. Smith	Franklin Smith	75	16	North Haven	15	do	do	16 jours Pas de maquereau. Entré pour abri et eau
Maud M. Story	T. A. Longeford	J. D. McKinnon	71	17	Gloucester	15	do	do	14 jours. 50 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Rattler	A. F. Cunningham	— Cunningham	93	16	do	15	do	do	6 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Orient	Charles Lee	Chas. Lee	89	17	do	15	do	do	8 jours. 10 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Carrie E. Parsons	McKenzie, Harding et Cie	— Greenlow	80	16	do	15	do	do	8 jours dans la baie. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Eben Dale	R. D. Babbidge	R. D. B	55	14	North Haven	15	do	do	10 jours. 95 brls. de maquereau. Côté nord Entré pour abri
F. R. Walker	McDonald et Cie	James McDonald	70	16	Gloucester	15	do	do	21 jours 4 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau
Chas. C. Warren	A. A. Ratcliff	Wm. Hudder	103	16	do	15	do	do	14 jours. 50 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Grover Cleveland	Debutts et Daggett	— Conary	87	16	Boston	15	do	do	6 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
D. F. Lowe	Benj. Lowe	J. O'Brien	58	15	Gloucester	15	do	do	10 jours. 110 brls. de maquereau. Cap Nord. Entré pour abri.
Henri N. Woods	Geo. Norwood	H. McEchran	84	16	do	15	do	do	60 jours. 114 brls. de maquereau. Nouvelle-Ecosse et Baie Nord. Entré pour abri.
Robt. J. Edwards	Jas. S. Ayr	A. O. Dicker	80	17	do	15	do	do	15 jours. 40 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Volunteer	Joseph Smith	Geo. W. Ratcliff	66	15	do	15	do	do	40 jours. 200 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
A. R. Crittenden	Isaac Steele	Wm. Grant	81	16	Gloucester	15 juillet	Cascumpec I.P.E	33 jours 120 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour eau.
George Willard	W. H. Chase	E. S. Stanley	52	14	Portland	19 do	Malpèque, I.P.-E	3 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
J. S. Glover	Cornelius Maxwell	C. Maxwell	53	15	do	19 do	do	3 jours dans la baie. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Ellen M. Adams	Geo. Norwood	F. T. Denton	85	16	Gloucester	19 do	do	Dans la baie. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Miantonomah	Chas. Staples	E. C. Smith	73	16	Swan's Island, Me.	19 do	do	4 jours dans la baie. Pas de maquereau Entré pour abri et eau.
Hattie B. West	Wm. P. Merchant	C. H. Jackson	53	14	Gloucester	19 do	do	Dans la baie. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Mattie Winship	James S. Ayr	J. Pernior	73	16	do	19 do	do	7 jrs. d. la baie. 40 brls. maq., au large de Malpèque. Ent. p. abri.
Sarah Prior	Thos. McLaughlin	T. McLaughlin	97	16	Boston	20 do	Tignish, I.P.-E.	80 jours. 240 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henri N. Woods	F. Norwood	A. McEchran	84	16	Gloucester	20 do	do	65 jours. 114 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Vesta	S. Smith et Cie	J. S. Staples	75	16	do	20 do	do	57 jours. 260 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
G. P. Whitman	Andrew Leighton	Williams	89	16	do			27 jrs. dans la baie. 40 brls. de maquer. Baie Nord. Entré p abri.
Henrietta Francis	David Fernald	Wm. Edwards	73	16	Portland	21 do	do	5 jrs. dans la baie 10 brls. de maquer. Baie Nord. Entré p. abri.
Belle Franklin	J. P. Monson	Josiah Swim	78	16	Gloucester	21 do	do	28 jours. 25 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour eau.
Fred. Frye	Sydney Smith	Sydney Smith	81	17	do	21 do	do	76 jours. 147 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour eau.
Thetis	Sylvanus Smith	Vautier	91	17	do	21 do	do	21 jours. 175 brls. de maquereau Baie Nord. Entré pour réparat.
Harry G. French	John Chisholm	John Chisholm	95	17	do	21 do	do	21 jours. 131 brls. de maquereau. Baie Nord Entré pour abri
Phœbe et Emma Small	H. P. Stone	H. P. Stone	61	14	North Haven, Me.	21 do	do	4 jours. 40 brls. de maquereau Baie Nord. Entré pour eau.

Francis M. Loring.	Chase et Whitten. ...	G. H. Brown.....	73	16	Portland	21 do ...	do	28 jours. 65 barils de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Canopus	Sylvanus Smith	S. McPhee.....	68	16	Gloucester	2 août....	Pointe Ouest.....	10 jours. 70 barils de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Ethel Maud	G. H. Martin	G. H. Martin	77	16	do	2 do ...	do	14 jours. 135 brls. de maquereau. Bradelle. Entré pour eau.
Andrew Burnham.	Debutts et Daggett..	Kelly	86	15	Boston	2 do ...	do	40 jours. 100 brls. de maquereau. Côté nord. Entré pour abri.
Thetis.....	Sylvanus Smith	Vautier	91	17	Gloucester	2 do ...	do	28 jours. 290 brls de maquereau. Bradelle. Entré pour abri.
Blue Jacket	Andrew Leighton	McDonald	110	17	do	2 do ...	do	15 jours. 161 brls. de maquereau. Escuminac. Entré pour abri.
Oresa	Andrew Leighton....	S. W. Smith.....	82	16	do	2 do ...	do	37 jours. 75 brls. de maquereau. Bradelle. Entré pour abri
Alice C. Jordan ...	Rowe et Jordan.....	J. Warren.....	82	17	do	2 do ...	do	16 jours. 275 brls. de maquereau. Bradellè. Entré pour abri.
Wm. F. Gaffney ...	Joseph Smith	J. W. Thomas	71	16	do	2 do ...	do ...	14 jours. 25 brls. de maquereau Baie Nord. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer.....	C. A. Dyer.....	J. Smith	78	17	Portland.....	2 do ...	Westport	16 jours. 85 brls. de maquereau. Au l. de New London. Abri.
Annie C. Hall.....	Horatio Babson.....	A. Gray	84	16	Gloucester.....	2 do ...	do	30 jours. 10 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri. et eau.
Robert J. Edwards	J. S. Ayr.....	A. O. Dicker.....	80	17	do	2 do ...	do	30 jours. 70 brls. de maquereau. Cap Nord Entré pour abri.
Volunteer	Joseph Smith.	Geo. W. Ratcliff...	66	15	do	2 do ...	do	63 jours. 300 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
W. H. Wellington	Isaac Steele.....	J. D. Nickerson....	81	16	do	2 do ...	do	22 jours. 14 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Harry G. French...	J. Chisholm	J. Chisholm	95	17	do	2 do ...	do	28 jours. 158 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Charlotte.....	A. H. Power et frères	F. Higgins..	68	15	Cohasset, Mass	2 do ...	do	21 jours. 50 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
W. J. Crosby.	Frank Carroll.....	Frank Carroll.....	107	18	Gloucester..	2 do ...	do	14 jours. 240 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Senator Frye.....	George Clark, ...	Fred. Hillier.....	85	17	do	2 do ...	do	48 jours. 170 brls. de maquereau. Bradelle. Entré pour abri.
Nellie M. Davis.....	A. Melanson.....	A. Melanson	89	17	do	2 do ...	do	21 jours. 115 brls. de maquereau. Bradelle. Entré pour abri.
Edward E. Webster.	Sol. Jacobs..	Samuel Hudder....	93	16	do	2 do ...	do	21 jours. 147 brls. de maquereau. Bradelle. Entré pour abri.
Batie Pierce.....	J. P. Aitkin	J. P. Aitkin.....	90	16	do	2 do ...	do	28 jours. 106 brls. de maquereau Baie Nord. Entré pour abri.
Gertie Evelyn	— McIntyre.....	— McIntyre.....	81	16	do	2 do ...	do	21 jours. 200 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
James and Ella.....	A. Melanson et frères	W. Melanson..	85	17	do	2 do ...	do	14 jours. 140 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Lizzie Smith.....	Newall B. Rich, ...	— Barrie.....	77	15	Welfleet, Mass.....	5 do ...	Malpeque, I.P.E.	28 jours. 70 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage		Date.	Lieu.	
Annie H. Frye	F. G. Wonson	J. E. Nickerson	64	15	Gloucester	5 août	Malpèque, I.P.E.	28 jours. 40 brls. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Annie C. Hall	Horatio Babson	Arthur Gray	84	16	do	5 do	do	33 jours. 10 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Alice C. Fox	F. H. Smith	E. J. Hopkins	56	14	North Haven	5 do	do	12 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Fannie W. Freeman.	Geo. Clark	Morris Whalen	90	17	Gloucester	5 do	do	35 jours. 125 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Hattie Maud	O. B. Whitten	E. S. Vibert	86	16	Portland	5 do	do	41 jours. 24 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Edith Rowe	Wm. H. Jordan	J. L. Swim	80	16	Gloucester	5 do	do	25 jours. 80 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Mary Fernald	T. A. Langsford	T. A. Cromwell	76	16	do	5 do	do	13 jours. 49 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Hattie Eveyln	J. Cromwell	J. Cromwell	66	16	do	5 do	do	21 jours. 129 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
M. S. Ayr	F. G. Wonson	Morrill B. King	76	16	do	5 do	do	14 jours. 30 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Robt. J. Edwards.	J. S. Ayr	— Dicker	80	17	do	5 do	do	33 jours. 100 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Edward E. Webster.	Solomon Jacobs	S. Hudder	93	16	do	5 do	do	24 jours. 147 brls. de maquereau. Baie Nord. Abri et eau.
Geo. P. Edmunds.	W. Poole	W. Poole	141	18	do	5 do	do	21 jours. 75 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith	— Vantier	91	17	do	5 do	do	31 jours. 290 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Henri N. Woods	P. Norwood	H. McEchran	84	16	Gloucester	8 do	do	38 jours. 150 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Wm. H. Wellington	Isaac Steele	J. D. S. Nickerson.	81	16	do	8 do	do	25 jours. 15 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Frank Foster	Frank Foster	Isaac Joyce	56	56	do	8 do	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Morning Star	— Mayo	Peter Smith	76	14	Boston	8 do	do	30 jours. 50 brls. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.

S. W. Pierce	Benj. H. Pierce	B. H. Pierce	73	15	Wellfleet, Mass.	8	do	do		14 jours. 35 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Charlotte	A. H. Power et Frère	F. Higgins	68	15	Cohasset, Mass.	8	do	do		24 jours. 50 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Mary Steele	Theodore Brown	N. F. Ellis	69	16	Wellfleet	8	do	do		21 jours. 40 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
G. P. Whitman	Andrew Leighton	— Williams	89	16	Gloucester	8	do	do		46 jours. 65 brls de maquereau, Entré pour abri.
John G. Whittier	Rowe et Jordan	Wallace Thurston.	99	17	do	8	do	do		21 jours. 180 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Fannie Spurling	A. M. Smith	J. L. Whitmon	81	16	Portland	8	do	do		14 jours. Pas de maquereau Entré pour abri et eau.
Addie F. Cole	J. S. Cole	O. Rich	72	15	Wellfleet	8	do	do		18 jours. 12 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.
Chas. F. Atwood	Michael Burrows	M. Burrows	69	15	do	8	do	do		28 jours. 100 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.
Hannah Coomer	W. H. Nelson	Thos. S. Cole	90	15	Plymouth, Mass.	8	do	do		21 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.
Eddie Davidson	J. H. Snow	J. H. Snow	77	14	Wellfleet	6	do	do		42 jours. 15 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.
Belle Franklin	F. G. Wonson	J. Swim	75	16	Gloucester	5	do	do		42 jours. 60 brls. de maquereau, Baie Sud. Entré pour abri.
Barracouta	William H. Jordan	— Nickerson	65	15	do	5	do	do		28 jours. 102 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.
Henry Friend	Chas. E. Staples	W. W. Staples	61	16	Swan's Island, Me.	5	do	do		22 jours. 116 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Senator Frye	Geo. Clark	Fred. Hillier	86	17	Gloucester	5	do	do		32 jours. 170 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Martha C	L. Whalen	— Cunningham	75	16	do	5	do	do		28 jours. 100 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Robin Hood	A. Mansfield	A. J. Burnham	88	16	do	5	do	do		28 jours. 115 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri
Enola C	R. J. Cunningham	R. J. Cunningham.	62	16	do	5	do	do		24 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Bartie Pierce	J. P. Aitkin	J. P. Aitkin	90	16	do	5	do	do		32 jours. 106 brls de maquereau, Baie Nord. Abri et eau.
Elsie M. Smith	A. M. Smith	Moses R. Rowe	106	17	Portland	5	do	do		14 jours. 35 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.
Fannie Belle	W. B. Coombs	Frank Hall	80	16	Gloucester	5	do	do		42 jours. 150 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Governor Butler	F. W. Homan	Thos. Parris	87	17	do	5	do	do		26 jours. 90 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.
Grover Cleveland.	Debutts et Daggett	— Conary	87	17	Boston	5	do	do		21 jours. 10 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
John W. Bray	F. G. Wonson	Wm. McGwin	79	17	Gloucester	5	do	do		70 jours. 300 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.
Phebe & Emma Small.	H. P. Stone	H. P. Stone	61	14	North Haven, Me.	5	do	do		18 jours. 40 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage		Date.	Lieu.	
Electric Flash	A. Smith	A. Smith	78	13	North Haven, Me.	6 août	Malpèque, I.P.E.	28 jours. 125 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Gatherer	Rowe et Jordan	Ruben Cameron	92	17	Gloucester	6 do	do	35 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Oresa	Andrew Leighton	S. W. Smith	82	16	do	6 do	do	40 jours. 75 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Richard Lister	David Tarr	John Viver	69	16	do	6 do	do	46 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lillian M. Warren	Chas. A. Dyer	James T. McKay	84	16	Portland	6 do	do	35 jours. 60 brls. de maquereau, Baie Nord, Entré pour abri.
Emma C. Brown	J. McFarland	J. McFarland	74	16	Gloucester	10 do	Tignish, I.P.E.	10 jours. Pas de maquereau. A destination des Sept Iles. Eau.
Geo. P. Edmunds	W. Poole	W. Poole	141	18	do	10 do	do	25 jours. 75 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.
Grover Cleveland	Debutts et Daggett	— Conary	87	17	Boston	10 do	do	25 jours. 10 brls. de maquereau, Baie Nord.
Hattie Maud	O. B. Whitten	E. S. Vibbert	86	16	Portland	10 do	do	15 jours. 24 brls. de maquereau, Baie du Nord. Pour les malles.
John G. Whittier	Rowe et Jordan	W. Thurston	99	17	Gloucester	10 do	do	25 jours. 180 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Phebe and Emma Small.	H. P. Stone	H. P. Stone	61	14	North Haven	10 do	do	22 jours. 40 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour les malles.
Lillian M. Warren	Chas. A. Dyer	J. F. McKay	84	16	Portland	12 do	Cascumpec, I.P.E.	44 jours. 60 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Matthew Murray	M. Murray	M. Murray	75	16	Gloucester	12 do	do	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Hattie Maud	O. B. Whitten	E. S. Vibbert	86	16	Portland	12 do	do	48 jours. 24 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Electa A. Eaton	E. A. Bradley	H. Eaton	73	16	Gloucester	12 do	do	21 jours. 100 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.
Ralph Hodgdon	T. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	do	12 do	do	45 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.
Rattler	A. F. Cunningham	E. Cunningham	93	17	do	12 do	do	33 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.

Rapid Transit	Wm. M. Gaffney	T. H. White	80	17	do	12	do	do	9 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lizzie M. Centre	Joseph Smith	J. Smith	77	17	do	12	do	do	8 jours Pas de maquereau. Entré pour abri.
Pendragon	A. Mansfield	J. Nason	68	16	do	12	do	do	38 jours. 83 brls. de maquereau Entré pour abri et réparations.
Canopus	Sylvanus Smith	— McPhee	68	16	do	12	do	do	52 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lucy W. Dyer	O. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	Portland	19	do	Malpèque, I.P.-E	33 jours. 85 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
M. S. Ayr	F. G. Wonson	Morrill B. King	76	16	Gloucester	19	do	do	28 jours. 30 brls. de maquereau, Baie du Nord Entré pour abri.
Neponset	James Frye	Thos. W. Frye	69	16	Boston	19	do	do	31 jours 43 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Elsie M. Smith	Trust Company.	Moses R. Rowe	106	17	Portland.	19	do	do	27 jours 35 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Isaac A. Chapman.	Horatio Babson	R. McKay	80	17	Gloucester	19	do	do	Venant d'arriver. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau
Frank A. Rackliff	A. A. Rackliff	A. A. Rackliff	99	17	do	19	do	do	45 jours. 35 brls. de maquereau Entré pour abri et eau.
Pioneer	Leonard Walen	J. P. Brenan	62	17	do	19	do	do	38 jours. 112 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau
Lizzie Smith	Newall B. Rich	E. E. Barrett	77	15	Wellfleet	19 août		do	41 jours. 70 brls. de maq., Baie du Nord. Entré p. abri et eau.
Lucy M Jenkins	R. B. Jenkin	Vincent Brenan	73	16	do	19	do	do	38 jours. 20 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri
Annie C. Hall	D. C. et H. Babson	A. Gray	85	16	Gloucester	19	do	do	46 jours 10 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Rattler	A. F. Cunningham.	E. Cunningham	93	17	do	19	do	do	40 jours Pas de maquereau. Entré pour abri.
Ralph Hodgdon	T. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	do	19	do	do	52 jrs 80 brls. de maquer, Baie du Nord. Entré p abri et eau
Senator Morgan	Thomas Hodge	J. E. Graham	86	17	do	19	do	do	8 jours Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
W. D. Daisley	Samuel V. Colby	J. E. Gorman	93	17	do	19	do	do	35 jours. 30 brls. de maquer., Baie du Nord. Entré p. abri et eau.
S. F. Maker	B. F. Payson	B. F. Payson	103	17	do	19	do	do	42 jours. 13 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau
Belle Nauss	L. B. Nauss	G. B. Martin	88	16	do	19	do	do	Arrivé directement. Pas de maquereau. Entré p abri et eau
David A. Story	Benjamin Low	Robert Smith	86	16	do	19	do	do	9 jours Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Robert J. Edwards	J. S. Ayr	—Decker	80	17	do	19	do	do	46 jours 100 brls. de maquereau, Baie du Nord Entré pour abri.
Hattie Maud	O. B. Whitten	E. S. Vibbert	86	16	Portland	19	do	do	55 jours. 24 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Bartie Pierce	J. P. Aitkin	J. P. Aitkin	90	16	Gloucester	21	do	Georget'n, I.P.E	40 jours. 106 brls. de maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Maggie and Lily...	John Pew et Fils....	John Gerry	77	17	Gloucester	21 août ...	Georget'n, I.P.-E	35 jours 20 brls de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Shiloh	N. A. McKinnon	Edward Royal.....	81	1	do	21 do ...	do ...	50 jours. Pas de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Alice C. Fox	T. H. Smith	E. J. Hopkins	59	14	North Haven, Me	21 do ...	do ...	28 jours. 30 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Lilia E. Norwood.	Geo. Norwood.....	—Lowry	74	16	Gloucester	21 do ...	do ...	30 jours. Pas de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Porter S. Roberts.	—Greenleaf	—Greenleaf	72	17	do	21 do ...	do ...	40 jours. 40 brls. de maquereau, Baie du Nord Entré pour abri.
Geo. P. Edmunds.	W. Poole.....	W. Poole....	141	18	do	21 do ...	do ...	39 jours. 70 brls de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Belle Franklin.....	A. F. Wonson	—Swim	76	16	do	21 do ...	do ...	56 jours. 70 brls de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Annie H. Frye.....	J. F. Wonson	J. A. Nickerson ...	64	14	do	21 do ...	do ...	42 jours. 60 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Edward E. Webster	Sol. Jacobs.....	Samuel Hudder....	93	16	do	21 do ...	do ...	44 jours. 180 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré p abri et eau
E. R. Nickerson ...	James C. Poole.....	B. A. Fox	57	15	Booth Bay, Me	21 do ...	do ...	10 jours. Pas de maquereau, Baie du Nord Entré pour abri.
Mary Steele	Robert Jenkins.....	—Ellis	66	16	Wellfleet, Mass.....	21 do ..	do ...	30 jours. 40 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
John S. McQuinn..	J. S. McQuinn	C. Martin	77	16	Gloucester	21 do ...	do ...	35 jours. 30 brls de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
H. E. Willard	Chase et Whitten	H. Pierce	93	18	Portland	21 do ...	do ...	35 jours. 26 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Leona	W. P. Gray	W. P. Gray	96	18	Gloucester	21 do ...	do ...	50 jours 90 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Charlotte	A. H. Power et Fils.	F. Higgins	68	15	Cohasset, Mass.....	21 do ...	do ...	42 jours. 50 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.
Ne lie M. Davis....	A. Melanson	A. Melanson	89	17	Gloucester	22 do ...	Souris, I.P.-E ..	41 jours. 115 brls. de maquereau, Baie du Nord Entré pour abri.
Fannie Spurling...	A. M. Smith.....	J. S. Whitmore....	81	16	Portland	22 do ...	do ...	28 jours Pas de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri et eau.

Gertie Lewis	Lewis, Chase et Cie	S. F. Maxwell	68	16	do	22	do	do	35 jours. 4 brls. maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri.
F. R. Walker	T. A. Langsford	James McDonald	69	15	Gloucester	22	do	do	52 jours. 100 brls. maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri
Lelia Linwood	G. W. Thurston	James Crockett	62	15	do	22	do	do	4 jours. Pas de maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri.
Rush Light	J. F. Wonson	J. W. Stanley	63	16	do	25	do	do	20 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
Lizzie Smith	Newall B. Rich	E. E. Barrett	77	15	Wellfleet	25	do	do	35 jours dans la Baie du Nord. 80 brls. maquereau. Pour abri.
Ralph Hodgdon	T. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	Gloucester	25	do	do	52 jours dans la Baie du Nord. 80 brls. maquereau. Pour abri.
Gov Butter	F. W. Homan	Thos. Parris	87	17	do	25	do	do	47 jours dans la Baie du Nord. 90 brls. maquereau. Pour abri.
Matthew Murray	M. Murray	M. Murray	75	16	do	25	do	do	20 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
Alice C. Fox	T. H. Smith	E. J. Hopkins	59	14	North Haven, Me.	25	do	do	34 jours dans la Baie du Nord. 30 brls. maquereau Pour abri.
Howard Holbrook	Oakes et Foster	C. Keene	93	16	Gloucester	25	do	do	58 jours dans la Baie du Nord. 200 brls. maquereau. Pour abri
Starry Flag	Wm. Parsons	Aldon Thomas	56	16	do	25	do	do	33 jours dans la Baie du Nord. 31 brls maquereau. Pour abri.
Lelia E. Norwood	Geo. Norwood et Fils	— Lowry	74	16	do	25	do	do	36 jours dans la Baie du Nord. 200 brls maquereau. Pour abri.
Senator Salisbury	Benj. Lowe	A. McKenzie	102	18	do	25	do	do	68 jours dans la Baie du Nord. 200 brls. maquereau. Pour abri.
Edw. E. Webster	Sol. Jacobs	S. Hudder	93	16	do	25	do	do	15 jours dans la Baie du Nord. 147 brls. maquereau. Pour abri.
Annie C. Hall	Horatio Babson	Arthur McGray	84	16	do	25	do	do	54 jours dans la Baie du Nord. 10 brls. maquereau. Pour abri.
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	25	do	do	45 jours dans la Baie du Nord. 115 brls. maquereau. Pour abri.
Geo. F. Edmunds	W. Poole	W. Poole	141	18	do	25	do	do	45 jours dans la Baie du Nord. 74 brls maquereau. Pour abri.
Leona	— Gray	— Gray	96	18	do	25	do	do	56 jours dans la Baie du Nord. 91 brls. maquereau Pour abri.
A. M. Burnham	E. W. Wilson	E. W. Wilson	60	16	do	25	do	do	15 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
Hattie Evelyn	— Cromwell	— Cromwell	66	16	do	25	do	do	40 jours dans la Baie du Nord. 142 brls maquereau Pour abri.
Josephine Swanton	J. Sargent	R. J. Lacey	57	16	Portland	25	do	do	7 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri et eau.
Shiloh	N. A. McKinnon	N. A. McKinnon	81	15	Gloucester	25	do	do	56 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
John G. Whittier	Rowe et Jordan	— Thurston	99	17	do	25	do	do	42 jours dans la Baie du Nord. 180 brls. maquereau. Pour abri.
Eleazer Boynton	J. L. Stanley	G. B. Martin	84	16	do	25	do	do	22 jours dans la Baie du Nord. Pas de maq. Pour abri et eau.
Elsie M. Smith	A. M. Smith	Moses R. Rowe	106	17	Portland	25	do	do	34 jours dans la Baie du Nord. 35 brls. maquereau. Pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	Lieu.	
Maud M. Story	Wm. Jordan	John B. McKinnon.	73	17	Gloucester	25 août	Souris, I.P.E.	63 jours dans la Baie du Nord. 35 brls. maquereau Pour abri.
Maggie and Lily	J. Pew et Fils	J. Gerry	77	17	do	25 do	do	30 jours dans la Baie du Nord. 20 brls. maquereau. Pour abri.
Carrie W. Babson.	D. C. et H. Babson	— Whitten	85	17	do	25 do	do	42 jours dans la Baie du Nord, 125 brls. maquereau. Pour abri.
David Lowe	Benjamin Lowe.	John O'Brien	57	15	do	25 do	do	52 jours dans la Baie du Nord. 150 brls. maquereau. Pour abri.
Vesta	Sylvanus Smith	— Staples	75	16	do	25 do	do	9 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
Sir Knight	W. T. Maddock	Mark Rand	77	17	Southporth	25 do	do	42 jours dans la Baie du Nord. 28 brls maquereau Pour abri.
Joseph Garland	Wm. Blatchford	W. Blatchford	48	13	Gloucester	25 do	do	46 jours dans la Baie du Nord. 20 brls. maquereau. Pour abri.
Barracouta	W. H. Jordan	— Nickerson	65	15	do	25 do	do	49 jours dans la Baie du Nord. 102 brls. maquereau. Pour abri.
W. D. Daisley	Samuel V. Colby	John E. Gorman	93	17	do	25 do	do	42 jours dans la Baie du Nord. 30 brls. maquereau. Pour abri.
David A. Story	Benjamin Lowe	Robt. Smith	86	16	do	25 do	do	16 jours dans la Baie du Nord. 64 brls. maquereau Pour abri.
Annie H. Frye	J. F. Wonson.	J. A. Nickerson	64	14	do	25 do	do	46 jours dans la Baie du Nord. 50 brls. maquereau. Pour abri.
Senator Frye	Geo. Clark.	Fred. Hillier	86	17	do	25 do	do	50 jours dans la Baie du Nord. 170 brls. maquereau. Pour abri.
Fannie Spurling	A. M. Smith	John S. Whitmore.	81	16	Portland	25 do	do	45 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Abri et eau.
Gatherer	Rowe et Jordan.	R. Cameron	92	17	Gloucester	25 do	do	56 jours dans la Baie du Nord. 80 brls. maquereau Pour abri.
Lucia M. Jenkins	Robt. B. Jenkins	V. Brenan	73	16	Wellfleet	25 do	do	43 jours dans la Baie du Nord. 20 brls. maquereau. Pour abri.
Lizzie D. Barker	R. R. Freeman	— Atkins	72	15	do	25 do	do	28 jours dans la Baie du Nord. 20 brls maquereau. Pour abri.
Fred. P. Frye	Sydney Smith	S. Smith	81	17	Gloucester	25 do	do	10 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.

Oscar and Hattie..	Christian Johanson..	C. Johanson	81	15	Swampscott, Mass.	25	do ...	do	35 jours dans la Baie du Nord. 100 brls. de maquereau. Pour abri.
Moro Castle	L. Nauss	L. Nauss	91	16	Gloucester	25	do ...	do	48 jours dans la Baie du Nord. 160 brls. de maquereau. Pour abri.
John S. McQuinn.	J. S. McQuinn	Chas. Martin	77	16	do	25	do ...	do	40 jours dans la Baie du Nord. 30 brls. de maquereau. Pour abri.
Gertie Evelyn	— McIntyre	— McIntyre	76	16	do	27	do ...	do	46 jours dans la Baie du Nord. 200 brls. de maquereau. Pour abri.
Electa A. Eaton...	Sylvanus Smith.....	Harlan Eaton	74	16	do	27	do ...	do	36 jours dans la Baie du Nord. 100 brls. de maquereau. Pour abri.
Richard Lister.....	David Tarr....	J. Viber.....	69	15	do	27	do ...	do	67 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Abri et eau.
Mascot	George Dennis	Alex. McEahan.....	77	16	do	27	do ...	do	28 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Abri et eau.
Charlotte	A. H. Power & Bro.	F. Higgins	63	15	Cohasset, Mass. ...	27	do ...	do	47 jours dans la Baie du Nord. 50 brls. de maquereau. Pour abri
Harry G. French...	J. Chisholm.....	J. Chisholm	95	17	Gloucester.	6	sept...	do	10 jours dans la Baie du Nord. 10 brls. de maquereau. Pour abri.
Mayflower	Cunningham et Thompson	— McKinnon..	108	16	do	6	do ...	do	20 jours dans la Baie du Nord. 85 brls. de maquereau. Pour abri.
Mary Steele.....	Robt. Jenkins	— Ellis.....	66	16	Wellfleet	6	do ...	do	47 jours dans la Baie du Nord. 45 brls. de maquereau. Bois et eau.
Gatherer	B. Gilpatrick	Reuben Cameron...	90	16	Gloucester.....	7	do ...	do	63 jours dans la Baie du Nord. 150 brls. de maquereau. Pour abri.
M. S. Ayr	F. G. Wonson.....	Morril B. King	76	16	Gloucester.	7	do ...	do	46 jours dans la Baie du Nord. 150 brls. de maquereau. Pour abri.
Joseph Garland....	Wm. Blatchford.....	W. Blatchford	48	13	do	7	do ...	do	58 jours dans la Baie du Nord. 30 brls. de maquereau. Abri et eau.
Annie C. Hall	Horatio Babson..	Arthur M. Gray....	84	16	do	7	do ...	do	75 jours dans la Baie du Nord. 51 brls. de maquereau. Pour abri.
Neponset	James Frye.....	Thos. W. Frye	69	16	Boston.....	7	do ...	do	35 jours dans la Baie du Nord. 60 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Senator Morgan....	Thos. Hodge.....	Jos. Graham	86	17	Gloucester.....	7	do ...	do	30 jours dans la Baie du Nord. 207 brls de maquereau. Pour abri.
Mayflower.....	Cunningham et Thompson.	— McKinnon..	108	16	do	7	do ...	do	30 jours dans la Baie du Nord. 85 brls. de maquereau Pour abri.
Belle Nauss.....	D. Nauss.	G. Martin	88	16	do	7	do ...	do	20 jours dans la Baie du Nord. 92 brls. de maquereau. Pour abri.
Carrie Babson.....	D. C. et H. Babson...	— Whitten.....	85	17	do	7	do ...	do	55 jours dans la Baie du Nord. 130 brls. de maquereau. Pour abri.
Alice.....	A. A. Chase	J. A. Chase.	85	16	Provincetown.....	7	do ...	do	64 jours dans la Baie du Nord. 128 brls. de maquereau. Pour abri.
Josephine Swanton.	— Sargent.....	R. J. Lacey.....	57	16	Portland.....	7	do ...	do	20 jours dans la Baie du Nord. Pas de maquereau. Pour abri.
Oscar and Hattie .	C. Johanson	C. Johanson.....	81	15	Swampscott	7	do ...	do	47 jours dans la Baie du Nord. 75 brls. de maquereau. Pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipage.		Date.	LIEU.	
Joseph Garland....	W. Blatchford.....	W. Blatchford.....	48	13	Gloucester.....	7 août...	Souris, I.P.E.....	58 jours dans la Baie du Nord. 70 brls. de maquereau. Pour abri
Matthew Murray...	M. Murray.....	M. Murray.....	75	16	do	28 sept...	Aspey Bay, C.B	32 jours dans la Baie du Nord. 150 brls. de maquereau.
Mayflower.....	Cunningham et Thompson.	—McKinnon	108	16	do	29 do ...	North Sydney ...	42 jours dans la Baie du Nord 85 brls. de maquereau. Pour abri.

CHARLES M. LORWAY,

Commandant de la goëlette "TRIUMPH," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.

Copie du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Sarah Ayer	S. Nickerson et autres.	S. Nickerson	67	4	Gloucester, E.-U.	10 févr.	Black's Harbor, N.-B.	A fait la pêche l'été dernier, mais a maintenant un registre de commerce et achète du hareng, s'est inscrit à la douane de St-George.
Gracie L. Sloop	C. Lewis	C. Lewis	4	2	Eastport, Me.	10 do	do	Achète une cargaison de poisson, s'est inscrit à la douane.
Flora Woster	Eldorado Lee	Eldorado Lee	17	3	do	10 do	do	Achète une cargaison de poisson, s'est inscrit à la douane.
Oasis	Loring Small	Jacob Small	17	3	do	10 do	do	Navire de commerce Permis de la douane de St-George d'acheter du hareng.
Commonwealth	Edward Horton et autres.	Edward Horton	80	6	Gloucester	13 do	Beaver Harbor	Seineur de Gloucester. Avait un permis de la douane de St-George de charger du poisson.
Helen M. Crosby	M. Stinson	James Smith	63	4	do	13 do	do	Navire de pêche en été, mais achète maintenant du poisson avec permis de la douane de St-George. Pas d'engin de pêche à bord.
Eclipse	D. Greenlaw	M. Greenlaw	47	5	Eastport	13 do	Beaver Harbor	Charge du poisson avec permis de la douane de St-George.
Cora Sloop	James Davis	James Davis	7	2	do	13 do	Bliss's Harbor	Navire de commerce, avait un permis de la douane de St-George de prendre une cargaison de poisson dans le district.
Charles H. Kelley	Charles E. Sprague	Charles Sprague	65	4	Boston, Mass	13 do	Beaver Harbor	Navire de pêche en été, mais n'a pas d'engin de pêche à bord maintenant; a un registre de commerce et permis de la douane de St-George de charg. du poiss.
George F. Keene	William Herrick et autres.	Francis Gott	67	4	Swan's Island, Me.	13 do	do	Navire de pêche en été, a mainten. un registre de commerce et permis de la douane de St-George de charger du poisson.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
B. B. B.....Sloop	George Copp	George Copp.....	14	2	Eastport, Me...	17 févr.	Beaver Harbor, N.-B.	Navire de commerce, achète du poisson, avait un permis de la douane de St-George.
Ada R. Terry	Russel D. Terry....	Solomon Roe	65	5	Gloucester..	17 do	do ...	Navire de pêche en été, a maintenant un registre de commerce; pas d'engin de pêche à bord Le cap. s'est inscrit à St-George p. y prendre une carg. de hareng fr.
Enola C...	Richard Cunningham.	Frank Hall	62	4	do	17 do	do ...	Navire de pêche en été, a maintenant un registre de commerce. Capitaine absent lors de son inscript. à St-George pour y prend. une cargaison de hareng frais.
Venus	Charles Paine	Robert Newman ...	33	4	Eastport..	18 do	Black's Harbor..	Navire de pêche, mais a maintenant un registre de commerce; pas d'engin de pêche à bord. Avait un permis du percepteur de St-George pour charger du poisson.
Octavia A. Dow.....	Phineas Ginn et Cie	Phineas Ginn	37	4	Vinalhaven, Mass.	4 mars.	Beaver Harbor...	Navire de pêche, mais a maintenant un registre temporaire, et achète une cargaison de hareng avec un permis donné le 3 mars par le percepteur de St-George. Pas d'engin de pêche à bord.
Clyde..	Robert Robertson..	Robt. Robertson ...	26	3	Gloucester	4 do	do ...	Navire de commerce, achète du poisson avec un permis, s'est inscrit à la douane.
Wm. H. Foye	Sylvanus Smith et Cie.	Harlow Eaton	67	5	do	4 do	do ...	Navire de pêche. mais a mainten. un registre temporaire, et achète une carg. de poisson avec permis. Pas d'engin de pêche à bord.

Sea Spray	S. B. Hume	George Hunt	50	4	Eastport, Me.	4	do	do	Nav. de comm., chargeant maintenant du poisson en vertu d'un permis du percept., St-George
Eclipse	Dan'l Greenlaw	M. Greenlaw	47	4	do	4	do	do	Nav. de comm., mais a fait la pêche durant 1881 et 1882, et chargeant maintenant du poisson avec un permis donné par le percep., St-George. Pas d'engin de pêc. à b.
Fannie ... Sloop.	George Mulholland	G. Mulholland	6	2	Lubec, Me.	4	do	Havre de Black	Un commerçant achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur, à St-George.
Annie May ... do	Philip Walton	Philip Walton	11	2	Eastport	9	do	do	Bat. de commerce, achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le perc., St-George.
Zephyr	Guilford Mitchell	Guilford Mitchell	10	2	do	9	do	do	Nav. de comm., achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur de St-George.
B. B. B. ... Sloop.	George Copp	George Copp	14	2	do	9	do	do	Navire de commerce, achète du poisson en vertu d'un permis donné par le percep., St-George
Emma S. Osier	S. B. Hume	Arthur Farris	23	3	do	9	do	Beaver Harbor	Nav. de pêche en été. Pas d'engin de pêche mainten. à bord. Achetant une cargaison de poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur de Saint-George.
Cora ... Sloop	James Davis	James Davis	6	2	do	9	do	Havre de Black	Navire de comm, chargeant maintenant en vertu d'un permis du percepteur de Saint-George.
Fannie ... do	G. Mulholland	G. Mulholland	6	2	Lubec.	10	do	do	Navire de commerce, arrivé de Eastport sans cargaison.
Fanny ... do		— Gilbert	7	2	Eastport	9	do	Mace's Bay	Hélé ce navire dans dans la baie de Mace, chargé de poisson de Lepréaux pour Eastport. S'est inscrit à Lepréaux le m jour.
Sea Spray	S. B. Hume	George Hunt	49	4	do	10	do	Havre de Black	Bateau de pêche en été mais sans aucun engin de pêche maintenant à bord. Venant d'arriver de Eastport.
Annie May ... Sloop	Philip Walton	Philip Walton	11	2	do	10	do	do	Navire de comm., arrivé de Eastport. Capitaine s'est inscrit à la douane de Saint-George, et a obtenu un permis de charger du hareng.
Margie Smith	Nathaniel Smith	Nathaniel Smith	58	4	Gloucester	11	do	do	Navire de pêche en été, a maintenant un registre "temporaire." Achetant une cargaison de hareng en vertu d'un permis. Pas d'engin de pêche à bord.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES MCLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Sea Spray	S. B. Hume	George Hunt	49	4	Eastport, Me.	15 mars.	Havre de Black.	Navire de pêche en été. Pas d'engin de pêche maintenant à bord. N'étant pas capable d'acheter aucun poisson, s'en retournait à Eastport, ayant obtenu un acquit à la douane.
Flora Woster	Eldorado Lee	Eldorado Lee	17	3	do	15 do	Havre de Bliss	Navire de comm., et maintenant achète du poisson en vertu d'un permis du percept., St-George.
Clara Dinsmore	Julius Bell	Otis M. Fanning	58	4	Lubec, Me.	16 do	Beaver Harbor	Nav. de comm., et achetant maintenant du poisson d'après un permis du percept., St-George.
Margaret Leonard	James Haddow	James Haddow	33	4	Eastport	16 do	do	Nav. de pêche en été, maintenant achète du poisson en vertu d'un permis accordé le 14 mars. Pas d'engin de pêche à bord.
Margie Smith	Nathaniel Smith	Nathaniel Smith	58	4	Gloucester	16 do	Beaver Harbor	Bat. de pêche en été, maintenant a un registre temporaire. Achetant du poisson en vertu d'un permis de la douane, St-George.
Eclipse	Daniel Greenlaw	Mayberry Greenlaw	47	4	Eastport	16 do	do	Autre navire de pêche, mais de commerce maintenant. Achète du hareng en vertu d'un permis de la douane, St-George.
Sardine Sloop	Lewis Holmes	Lewis Holmes	6	2	do	24 do	do	Navire de commerce, chargé de hareng. Prêt à partir, et acquitté le 22 mars. Attendant un vent favorable.
Alert	Daniel Hilyard	Thomas Hilyard	10	3	do	24 do	do	Navire de comm., chargé de hareng, en vertu d'un permis des douanes de Saint-George.
Cora Sloop	James Davis	James Davis	7	2	do	24 do	Havre de Black	Nav. de commerce. Se préparait à charger du hareng en vertu d'un permis des douanes, St-George.

Jennie et Julia	William Farris	George Farris	14	3	do	24 do	do	Un navire de pêche en été. Pas d'engin de pêche à bord. Achète du poisson avec un permis émis par la douane, St-George.
Fannie ... Sloop	George Mulholland	G. Mulholland	6	2	Lubec	24 do	Havre au Castor.	Un commerçant achète du hareng. Inscrit à la douane, St-George.
Bertha E. ... do	Ottoman Newman	Ottoman Newman	10	2	do	27 do	Au large du hav. au Castor.	Un nouveau navire. En destination de Beaver Harbor pour charger une cargais. de poisson
Cora ... do	James Davis	James Davis	7	2	Eastport	27 do	Havre au Castor.	Un commerçant. Etait pour charger une carg. de poiss., avec un per. émis par la doua., St-George
Zephyr	Guilford Mitchell	Guildford Mitchell	10	2	do	30 do	Havre Bliss	Un navire de commerce, avait un permis de la douane, St-George, pour charger une carg. de poiss.
Melrose	Kilby Coggins	Kilby Coggins	27	3	Lubec	31 do	Havre au Castor.	Ci-devant un navire de pêche. Fait maintenant le commerce. Achetait du poisson avec un permis émis à la douane, St-George.
Flora Woster	Eldorado Lee	Eldorado Lee	17	2	Eastport	31 mars.	do	Un navire de commerce, achetait du hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
Half-Breed ... Sloop	Hilmain Allen	D. McAllep.	8	2	do	31 do	do	Un bateau de commerce, achetait du poisson, était inscrit à la douane, St-George
Fannie ... do	G. Mulholland	G. Mulholland	6	2	Lubec.	31 do	do	Un bateau de commerce, achète maintenant du hareng, était inscrit à la douane. St-George.
Sardine ... do	Lewis Holmes.	Lewis Holmes.	6	2	Eastport	31 do	do	Un bateau de commerce, arrivait de Eastport p. prendre une carg. de har. Capit. était sur le point de f. rapp. à la douane, St-Geo.
B. B. B. ... do	George Copp.	George Copp.	14	2	do	31 do	do	Un bateau de commerce, achetait du hareng, était inscrit à la douane, St-George.
Fanny ... do	William Sherborne	William Sherborne	6	2	do	31 do	Lepréaux.	Un bateau de commerce, 3,200 harengs à bord, et pas inscrit à la douane. Tenu responsable pour violation de l'Acte des douanes, attendant une enquête.
Jennie et Julia	William Farris	George Farris	14	3	do	7 avril.	Au large de Pea Point.	Un nav. de pêche en été, à destin. de port pour être inscrit à la douane, et charger une carg. de poiss. Pas d'eng. de pêche à bord
Emma	George Holmes.	George Holmes.	16	3	do	7 do	Havre au Castor.	Ci-devant un navire de pêche, mais achète maintenant du poisson avec un permis émis par la douane, St-George.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Fannie ..... Sloop	G. Mulholland.....	G. Mulholland	6	2	Lubec, Me.	7 avril.	Havre au Castor.	Navire de comm. Patron absent pour se rapporter à la douane, et se procurer un permis pour acheter une cargaison de poisson.
Bertha E..... ..... do	O. Newman.	O. Newman.	8	2	do	8 do	Au large du Havre Bliss.	Nouveau navire de comm., achetait du hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
Knight Templar	P. McDonald.....	George Steele.	70	13	Gloucester.....	8 do	Au large de Head Harbor..	Nouv. navire de pêche, en route de Gloucester à Eastport pour ach. de la boitte p. des ban. de pêche
B. B. B..... .....Sloop	George Copp.....	George Copp.	14	2	Eastport.....	9 do	Au l. du havre de Black.	Navire de commerce, à destination de Eastport avec une cargaison de hareng, et acquitté à la douane, St-George.
Bertha E..... ..... Sloop	O. Newman.....	O. Newman.	8	2	Lubec	12 do	Welchpool..	Nouveau navire de commerce, dans le havre, vent contraire.
Zephyr	Guilford Mitchell..	G. Mitchell.	10	2	Eastport.....	15 do	Havre Bliss.....	Navire de commerce, prêt à charger du hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
Emma.....	George Holmes	George Holmes.....	13	2	do	18 do	Hav. de l'Etang.	Etait un navire de pêche il y a quelq. années, a maint. une carg. de bois de chauff. à bord, et acq. à la douane pour Eastport.
Bertha E .....Sloop	O. Newman.	O. Newman	8	2	Lubec	18 do	do ...	Nouveau navire de comm., inscrit à la douane, St-George, pour prendre une carg. de har. frais
B. B. B..... do	George Copp	George Copp	14	2	Eastport	18 do	Havre de Black.	Navire de commerce, inscrit à la douane, St-George, pour prendre une cargaison de hareng frais.
Maud..... do	Loring Cross.....	Loring Cross	8	2.	do	18 do	do ...	Navire de comm. mainten. sur le rivage pour acheter des homards. Patron absent pour inscrire son navire à St-George.

C. J. Willard	A. B. Hall	T. Wallace	241	6	Portland, Me	20 do	Baie du Moine	Navire de commerce, sur lest, à destin. de Red Beach, pour charger une cargaison de bois de service. Entré pour port.
Icenia ... Sloop	Luther Green.	Luther Green	9	2	Eastport, Me.	22 do	Havre de Bliss	Navire de commerce, entré à la douane, St-George, pour charger une carg. de hareng frais.
Mary F ... do	Thomas Foley	Thomas Foley	5	2	do	22 do	do	do do
Emma	George Holmes	George Holmes	13	2	do	22 do	Havre de Black.	Faisant la pêche il y a quelques années, mais fait le commerce maint., et insc. à la douane, St-George, carg. de bois de chauf.
Willis ... Sloop	Peter Cain	Robert Humes	5	2	do	27 do	Baie St-André	Navire de commerce, inscrit à la douane, St-André, le 25 avril, pour acheter une carg de hareng Le navire maint échoué sur la batt. à Minister's Island, Cap McLean. Envoya 5 matelots, sous le 1er officier, pour aider à enlever le navire des rochers. N'ont pu réussir à cause du reflux de la marée, et le navire ayant dérivé trop loin sur la batture par les hautes mers lorsqu'il a échoué.
B.B.B ... Sloop	George Copp	George Copp	14	2	do	4 mai	Anse du Pavillon	Navire de commerce, de Eastport, inscrit à la douane, pour charger une cargaison de hareng.
Maud ... do	Loring Cross	Loring Cross	8	2	do	5 do	Au large du havre Bliss	Nav. de comm avec une carg. de homards. à destin. de Eastport, acquitté à la douane, Musquash.
Katie ... do	Chas. Tucker.	Chas. Tucker	7	2	do	7 do	Havre St-André.	Navire de comm., achète maint. du homard, ayant inscrit son vaisseau à la douane, St-André.
Eclipse	D. Greenlaw	M. Greenlaw	47	4	do	9 do	Au large de l'île Bliss.	Navire de commerce les premières années, cabotier maintenant, et à destination sur lest de Eastport à Beaver Harbor.
Nellie G ... Sloop	H. Greenlaw	H. Greenlaw	9	2	do	25 do	Rivière Sainte-Croix.	Navire de commerce, de Robinstown, à destin de Saint-André pour s'inscrire à la douane, et ch. une carg de har-sardine
S. E Rich	Theo. Holmes.	Theo. Holmes	7	2	do	26 do	Baie St-André	Navire de commerce, ayant fait rapport à la douane, St-André, et en route à Chamcook pour charger du hareng-sardine.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," cap. JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Cora ..... Sloop	James Davis.....	James Davis.....	7	2	Eastport, Me	27 mai..	Havre L'Etang.	Navire de commerce, à destin. de Eastport, sur lest, s'était acquitté à la douane, St-George.
Linwood.....	Chas. Lord.	Chas. Lord..... ...	10	2	do	28 do	Remous de l'île au Sauvage.	Nav. de comm., a une partie de sa carg. de hareng-sardine, à bord, à destin. de Eastport, acquitté ce jour à la douane, îles de l'O.
Minnie C..... Sloop	John Mitchell.....	John Mitchell.....	6	2	do	28 do	do ...	Nav. de comm., partie de sa carg. de hareng-sardine, à bord, à dest. de Eastport, s'était acq. à la douane, îles de l'O , ce jour.
Myra A ..... do	Warren Lambert...	James Leeman.....	5	2	do	28 do	do ...	Nav de com., à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest
Carey Chicken..... do	T. Robinson.....	T. Robinson.....	5	2	do	28 do	do ...	Nav. de comm., à destin. de Pembroke, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Emma .... do	H. Blanchard.....	C. Mathews.....	5	2	do	28 do	do ...	Nav. de comm , à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Ed. Hanlan..... do	Chas. Connolly....	Chas. Connolly....	6	2	do	28 do	do ...	Nav. de comm., à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Janet . .....A deux mâts	George Lewis.....	George Lewis.....	5	2	do	28 do	do ...	Nav. de comm., à destin. de Eastport, sur lest, s'était acquitté à la douane, îles de l'Ouest.
Lurline..... do	W. Mahlman..	H. Mahlman	6	2	Lubec, Me.....	28 do	do ...	Nav. de comm., s'était acquitté sur lest à la douane, île du Daim, à destination de Lubec.

Mischief	do	T. W. Cork	T. W. Cork	6	2	Eastport Me	28	do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Lubec, acquitté à la douane, Iles de l'Ouest.
Comet	do	John Leonard	John Leonard	5	2	do	28	do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Eastport, acquitté à la douane, Iles de l'Ouest.
Cora G	do	Henry Lord	Henry Lord	6	2	do	28	do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Lubec, acquitté à la douane, Iles de l'Ouest, ce jour.
Ethel B	do	D. Allen	D. Allen	5	2	Lubec, Me	28	do	do	Navire de commerce, avec une partie de sa car. de hareng-sardine, à destination de Lubec. Acquitté à la douane, Iles de l'Ouest.
Zephyr		G. Mitchell	G. Mitchell	10	2	Eastport, Me	28	do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Eastport, acquitté ce jour à la douane, Iles de l'Ouest.
Clara J. Simpson			— Holdsworth	300	6	Portsmouth, N.H.	4	juin.	Lepréaux, N.-B.	Navire de commerce, à destination de Windsor, N.-E., entré pour refuge.
Neponsett		P. C. Hurlbut	P. C. Hurlbut	49	3	Eastport, Me	4	do	do	Navire de commerce, avait pris une cargaison partielle de traverses sans faire rapport à la douane. Le capitaine dit qu'il ignorait la loi et la distance à parcourir pour inscrire son navire. Sur promesse de s'inscrire immédiatement et de ne pas répéter l'offense il lui a été permis de continuer son voyage.
Bertie	Sloop	Alfred Quinlan	Alfred Quinlan	5	2	do	7	do	Au large de St-André.	Navire de commerce, en arrivant de Eastport, inscrit à la douane, pour prendre une cargaison de hareng
Willie	do	Robt. Holmes	T. Cain	6	2	do	7	do	do	Navire de commerce, de Eastport et inscrit à la douane de St-André pour prendre une cargaison de hareng.
Little Lucy	Steamer	James Hartt	Howard Small	6	2	do	7	do	do	Navire de commerce, de Robinston Le capitaine se rendait à la douane, St-André, inscrire son navire pour charger une cargaison de hareng.
Mary		do	P. Parker	5	2	Calais	7	do	do	Navire de commerce, arrivait de Robinston, et inscrit pour charg. une cargaison de hareng.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Cassandra	Thomas Main	Thomas Main	7	2	Eastport, Me.	8 juin	Baie Quoddy	Avant ce printemps était un navire de pêche fédéral, mais à prés. fait voile sous le pavillon américain. Transporte du hareng à Eastport. Acquitté ce jour à la douane, Saint-André.
Louise Sloop	Simon Butler	Simon Butler	6	2	do	10 do	Bliss Harbor	Navire de commerce, de Eastport, et à destination de St-George pour s'inscrire pour prendre une cargaison de hareng.
Florence Tower	C. E. Knowlton	C. E. Knowlton	87	4	Deer Isle, Me.	12 do	Rivière Quoddy.	Navire de commerce, de Deer Isle, M. avec une cargaison de granit, et à destination de Eastport.
James Garfield Sloop	Joseph Stewart	Joseph Stewart	6	2	Eastport, Me.	14 do	Baie St-André	Navire de commerce Inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.
Lurline do	W. Mahlman	H. Mahlman	6	2	Lubec, Me.	14 do	Bocabec	Navire de commerce. Inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.
Zephyr	G. Mitchell	H. Mathews	10	2	Eastport, Me.	14 do	do	Navire de commerce. Inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.
Linwood	Charles Lord	Charles Lord	10	2	do	14 do	Au large de St-André.	Navire de commerce, de Eastport, à destination de Perry, Me., et entré pour refuge.
Mary	E. Brown	D. Allen	7	2	Lubec, Me	17 do	Dark Harbor, Grand Manan.	Navire de commerce, de Lubec, pour une cargaison de hareng. Capitaine absent lors de son inscript. à la douane, Grand Harbor
Sea Gull	Walter Myers	Walter Myers	6	2	do	17 do	do	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine absent lors de son inscription à la douane pour une cargaison de hareng.

Bertha E ..... Sloop	O. Newman	O. Newman	8	2	do	17	do	do ...	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine était allé s'inscrire à la douane pour une cargaison de hareng.
Nat B..... do	James Allen	James Allen	7	2	do	17	do	do ...	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine était allé s'inscrire à la douane pour une cargaison de hareng.
Maggie May.....	James Robertson...	James Robertson...	9	2	Eastport, Me.	20	do	Chamcook	Etait engagé dans les pêcheries il y a quelq. années, fait mainten. le comm, et inscrit à la douane pour une cargaison de hareng.
Cassandra.....	Thomas Main	Thomas Main	8	2	do	20	do	do	Navire de commerce. Cap. était allé s'inscrire à la douane
Nellie G..... Sloop	H. Greenlaw	H. Greenlaw	9	2	do	20	do	Baie St-André....	Navire de commerce; petite bande de papier disant que ce navire avait été inscrit à la douane. Capt informé que ces papiers ne seraient pas acceptés à l'avenir vu que tous les navires doivent avoir des permis.
Rattler	Andrew Layton ...	Ed. Cunningham .	93	18	Gloucester.....	9	juill..	Port-Mulgrave...	Inscrit à la douane; à destinat. de la Baie Nord, pêche au maq.
William Jordan	J. S. Anderson	S B. Coles	86	16	do	9	do	do ...	Inscrit, et à destination de la Baie Nord, pêche au maquer.
Lucie M. Jenkins.....	— Jenkins.....	Vincent Brenning	73	16	Wellfleet	9	do	do ...	Le capitaine à terre; a inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maquereau.
Gov. Butler	Herman Goldwaith	Thos. Parris	87	16	Gloucester..	9	do	do ..	do do
Bertie Pierce	John Atkins	John Atkins	90	18	do	9	do	do ...	do do
Sarah P. Ayre.....	S. S Nickerson....	S. S Nickerson....	67	14	do	9	do	do ...	A inscrit son navire; à dest de la Baie Nord, pêche au maquereau
W. D. Daisley	John Gorman	John Gorman	93	18	do	9	do	do ...	do do
John G. Whittier	Rowe & Jordan. ..	Wallace Thurston	99	18	do	9	do	do ...	do do
Enole C.....	Rich. Cunningham	Cunningham	62	16	do	9	do	do ...	do do
Edith Rowe	Rowe et Jordan . ..	J. L. Swim	80	16	do	9	do	do ..	do do
Ada R. Terry	Russel D. Terry....	Russel D. Terry....	66	16	do	9	do	do ...	do do
Grover Cleveland.	Rebutts et Daggett	John Conery.....	87	18	Boston	9	do	Port-Hawkesb'ry	Le capitaine à terre; a inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maquereau.
Hattie D. Linnell	D. S Linnell	D. S. Linnell	86	16	Provincetown	9	do	do ...	Le capitaine à terre, a inscrit son navire, et à destination de la Baie Nord pêche au maquereau.
A. H. Harding.....	G. Norwood et fils.	Alonzo Blake	82	16	Gloucester..	9	do	Port-Mulgrave	A inscrit son navire, à dest. de la Baie Nord, pêche au maquereau.
Paul Essie	Jas. Smith	Eli Layton	79	15	Swampscott, Mass.	9	do	do ...	do do
Gertie Evlyn	Andrew Layton...	Daniel McIntyre ...	81	16	Gloucester	9	do	PortHawkesbury	A destination de la Baie Nord, pour maq, entré pour refuge.
Pioneer	Leonard Whalen ..	J. T, Brewer.....	62	17	do	9	do	do ...	do do

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES MCLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Hattie B. West	Shute et Merchant.	J. S Bearse	52	15	Gloucester	9 juill	Port-Hawkesb'ry	A destinat. de la Baie Nord, pour maquereau, entré pour refuge.
Cynosure	S. Nickerson	H G Sapofford	69	16	Baie Booth.	9 do	do	A destinat. des bancs d'l'Ouest, pêche la morue, mât de misaine emporté, et venu ici pour répar.
Mattie Winship	Jas. S. Ayre	John Kevnen	73	16	Gloucester	9 do	Port-Mulgrave	A destination de la Baie Nord. seinait le maquereau, et entré pour refuge
Ralph Eaton	Jas. Simson	Jas Simson	84	15	do	9 do	P't-Hawkesbury	Est inscrit et à destination de la Baie Nord, pêche au maquereau
Lizzie Smith	Nora Rich	Simeon Barreo	77	15	Wellfleet	11 do	Port-Musgrove	A destin de la Baie Nord, pêche au maquer., entré pour refuge.
Mattie Winship	Jas. S. Ayre	John Kevnen	73	16	Gloucester	14 do	Souris	Pêche au maquereau, et entré pour abri, avait quelques barils de poisson à bord.
Sarah E. Babson	J. W. Babson.	J B Babson	46	13	Newburyport	19 do	Malpèque	do do
A. H. Harding	Geo Norwood et Fils.	Geo Blake	82	16	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquer., et entré pour abri, av. un peu de pois. à bord.
Hattie B. West	Shute et Merchant	Joseph Bearse	52	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau, entré pour abri et eau, avait un peu de poisson.
Blue Jacket	Andrew Layton	W. B. McDonald	110	17	do	20 do	do	Pêche au maquereau, entré pour réparations, ayant perdu quelques parties de sa mâture, avait 150 barils de poisson à bord.
Emma	Frank Sperling	Frank Sperling	80	16	Portland	20 do	Au large de Malpèque.	Entré pour abri Pêchait le maquereau, et avait 65 barils de poisson à bord.
John W. Bray	J. F. Wonson.	Wm. McGuire	79	17	Gloucester	21 do	Malpèque	Pêche au maquer. et avait 300 brls de poisson à bord. Entré p. eau.
Lucie J. Waren	C. A. Dyer.	J. C. Kent	56	16	Portland	21 do	do	Pêche au maquer. et avait 35 brls de poisson à bord. Entré p. eau.
Lizzie Smith	Nora Rich	Simeon Barreo	77	15	Wellfleet	21 do	do	Pêche au maquereau. Echoué en

									entrant dans le havre. N'avait pas besoin d'aide. N'avait pas de poisson à bord.
Eddie Davidson	John J. Snow	John J. Snow	77	16	do	21	do	do	Pêche au maquereau. Entré pour le médecin. Avait 15 barils de poisson à bord
Gertie Evelyn	Andrew Layton	Dan McIntyre	81	16	Gloucester	21	do	Barre de Malpèq.	Pêche au maquereau Entré pour ancrage. Avait 150 barils à bord
Chas. F. Atwood	Michel Burrows	Michel Burrows	69	15	Wellfleet	22	do	do	Pêche au maquer. Avait 11 brls. de poisson à bord. Entré pour réparer une pompe brevetée.
Chas. O. Warren	Moses Adams	Wm. Hudder	108	17	Gloucester	22	do	do	Pêche au maquereau. Avait 75 brls. de poisson. Entré p. abri.
John Nye	W. L. Joice	W. L. Joice	63	16	Swan Island	22	do	do	Pêche au maquereau. Pas de poisson. Entré pour abri
Enola C.	D Cunningham	D. Cunningham	62	16	Gloucester	22	do	do	Pêche au maquereau. Avait 95 brls. de poisson à bord. Entré dans le havre pour eau
Rattler	Andrew Layton	E. Cunningham	93	17	do	22	do	Malpèque	Pêche au maquereau. Avait 110 brls. à bord. Entré pour abri.
Porter S. Roberts	W. H. Greenleaf	W. H. Greenleaf	72	17	do	22	do	Barre de Malpeq.	Pêche au maquereau. Avait 15 brls à bord Entré pour abri
Francis M. Loring	Lewis, Chase et Cie	E. H. Brown	73	14	Portland	23	do	do	Pêche au maquereau Avait 65 brls. à bord. Entré pour abri.
Robt. Pellis	Emery E. Joice	Emery E. Joice	62	17	Swan's Island, Me	23	juill.	Au large de Malpèque.	Pêche au maquereau Entré pour abri. Pas de poisson.
Frank A. Rackliff	Amos Rackliff	Amos Rackliff	99	17	Gloucester	22	do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré p abri.
Alice	C. L. Rich	C. L. Rich	84	16	Provincetown	22	do	do	Pêche au maquereau. Avait 7 brls. de poisson Entré p. abri.
Ada R. Terry	Russell D. Terry	Russell D. Terry	66	16	Gloucester	22	do	Barre de Malpèq.	Pêche au maquereau. Entré pour abri. N'avait pas de poisson.
Marther C	Leonard Whalen	Thos. Cunningham	75	16	do	23	do	Malpèque	Pêche au maquereau. Pas de poisson. Entré pour eau.
James and Ellis	Wm Melanson	Wm. Melanson	85	17	do	23	do	Barre de Malpèq.	Pêche au maquereau Avait 80 brls. de poisson. Entré p. abri.
Maggie and Lillie	John Pew et Fils	John Geavy	77	17	do	23	do	do	Pêche au maquereau. Avait 11 barils. Entré pour abri.
Miantonomah	Chas. Staples	A. C. Smith	73	16	Swan's Island, Me	23	do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré p abri.
Charlotte	A. H. Power Fils	Frank Higgins	68	15	Johassett, Mass.	23	do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
David F. Low	Benjamin Low	John O'Brien	54	15	Gloucester	23	do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 brls. de poisson. Entré p. eau.
Carrie W. Babson	— Babson	Owen Whitney	85	16	do	23	do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson Entré p. abri.
Wm. Gaffney	James Smith	Jas. W. Thomas	70	16	do	23	do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 brls de poisson. Entré p. abri.

LISTE des navires abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Fanny Bell	Wm B. Comb	Frank H. Hall	81	17	Gloucester	23 juill.	Malpèque.	Pêche au maquereau Avait 140 brls de poisson. Entré pour eau
Hattie Maud	Lewis, Chase et Cie	E. S. Bibben	88	16	Portland	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 brls de poisson. Entré p. abri.
Hattie L. Newman	Daniel Allen	James Jewett	93	17	Gloucester	23 do	Barre de Malpèq.	Pêche au maquereau. Avait 120 brls à bord. Entré pour eau
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 25 brls. de poisson. Entré p abri.
Eleazer Boynton	Wm. Parsons et Fils	Wm. Kane	84	16	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson. Entré p. abri.
C. A. Dyer	F. C. McKown	C. A. Dyer	81	17	Portland	23 do	do	Pêche au maquereau Avait 8 brls. de poisson. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 58 brls de poisson. Entré p eau.
Henry Morganthan	do	H. M. McKown	85	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 80 brls. de poisson. Entré p. abri.
Dan Simmons	M. Stinson	John A. Gott	66	17	Swan Island			Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson. Entré p. abri.
Gertie Evelen	Andrew Layton	Dan. McIntyre	81	17	Gloucester	23 juill.	Barre de Malpèq.	Pêche au maquereau. Avait 190 brls. de poisson. Entré p. abri.
Canopus	Sylvanus Smith et Cie.	S. McFee	68	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 40 brls. de poisson. Entré p. abri.
Geo. F. Edmunds	W. G. Pool	W. G. Pool	141	18	do	24 do	Malpèque.	Pêche au maquereau. Avait 60 brls. Entré pour abri
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	do	24 do	do	Pêche au maquereau Avait 190 brls Entré pour abri.
W. H. Foye	Sylvanus Smith et Cie.	S. A. Rowe	66	15	do	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 243 brls. Entré pour abri.
W. H. Thomas	W. B. Thomas	W. B. Thomas	93	16	do	24 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Fannie W. Freeman	Geo. Clark et Cie.	Morris Walen	90	17	do	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 brls. Entré pour abri.

Henrietta Francis	Wm. Edwards	Wm. Edwards	74	16	Portland	24	juil.	Malpèque	Pêche au maquereau. Avait 30 brls. Entré pour eau et abri.
Fred. P. Frye	Sidney Smith	Sidney Smith	87	16	Gloucester	24	do	do	Pêche au maquereau Avait 145 brls. Entré pour abri.
Solitaire	John A. Emery	J. L. Clark	97	17	Portland	24	do	do	Pêche au maquereau. Avait 27 brls. Entré pour abri.
Volunteer	Jos. Smith	Geo. Rackliff	66	15	Gloucester	24	do	do	Pêche au maquereau. Avait 300 brls. Entré pour abri.
Hattie L. Newman	James Jewett	Daniel Allen	93	17	do	27	do	Barre du Malpèque.	Pêche au maquereau. Avait 120 brls. de poisson. Pour abri.
Sir Knight	Mark Rand	W, T. Maddocks	77	16	Southport	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 28 lbs. de poisson. Pour abri.
Miantonomah	Chas. Staples	J. C. Smith	73	17	Swan's Island	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 140 brls. de poisson. Pour abri.
Eleazar Boynton	Wm. Parsons et Cie.	Wm. Kane	84	16	Gloucester	27	do	do	Pêche au maquereau Avait 133 brls. de poisson. Pour abri.
Jas. Dyer	C. A. Dyer.	F. C. McKown	81	17	Portland	27	do	do	Pêche au maquereau Avait 83 brls de poisson. Pour abri.
J. S. Glover	C. Maxwell	C. Maxwell.	53	15	do	27	do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
W. D. Daisley	John E. Gorman	John E. Gorman	93	17	Gloucester	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 brls. de poisson. Pour abri.
Maud S	F. H. Smith	Franklin Thomas	75	16	North Haven	27	do	do	Pêche au maquereau. 9 brls. de poisson. Entré pour eau.
Maud M. Story	E. Langsford et Fils.	John McKinnon	71	17	Gloucester	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson. Pour abri.
Hattie D. Linnell	D. S. Linnell.	D. S. Linnell.	80	16	Provincetown	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 45 brls. de poisson. Pour eau.
Herald of the Morning	Levi McLean	Levi McLean	63	16	Gloucester	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 75 brls de poisson. Pour eau.
Porter S. Roberts	W. H. Greenleaf	W. H. Greenleaf	72	17	do	27	do	do	Pêche au maquereau. Avait 35 brls. de poisson. Pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	Gloucester	30	do	Barre de Malpèque.	Pêche au maquereau. Avait 280 brls. de poisson. Pour abri.
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	30	do	do	Pêche au maquereau. Avait 115 brls. de poisson. Pour eau.
Charlotte	A. H. Power et Frères.	F. Higgins	68	16	Cohasset	30	do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson. Pour abri.
James and Ella	Wm. Melanson	Wm. Melanson	85	17	Gloucester	30	do	do	Pêche au maquereau. Avait 140 brls. de poisson. Pour abri.
Annie C. Hall	D. C. et H. Babson	A McGray.	85	16	do	30	do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson Pour abri.
Daniel Simmons	M Stinson	John Gott	63	17	Swan's Island	30	do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 brls. de poisson. Pour abri.
Gracie H. Benson	E. B. Rich	Ben Benson	81	16	Provincetown	30	do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 brls. de poisson. Pour eau.
Alice C. Jordan	Jeremiah Warrer	J. Warren	82	17	Gloucester	30	do	do	Pêche au maquereau Avait 276 brls. de poisson. Pour eau.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Harry G. French	John Chisholm	J. Chisholm	95	16	Gloucester	30 juill.	Barre de Malpèque.	Pêche au maquereau. Avait 150 brls. de poisson. Pour abri.
Robt. J. Edwards	Dennis et Ayer	Asper Decker	80	17	do	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 100 brls de poisson. Pour abri.
Lucy J. Warren	Chas. Dyer.	John Kent	56	16	Portland	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 45 brls. de poisson. Pour abri.
Oresa	Andrew Layton	S. W. Smith	82	16	Gloucester	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 75 brls. de poisson. Pour abri.
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	J. S. Smith	78	17	Portland	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 85 brls. de poisson. Pour abri.
W. M. Gaffney	Joe Smith	James Thomas	70	16	Gloucester	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 25 brls. de poisson Pour eau.
Chas. Haskins	C. S. Staples.	R. C. Gillis	62	15	North Haven	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 60 brls. de poisson Pour abri
Eddie F. Cole	John S. Cole	Obadiah Rich	73	16	Wellfleet	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 10 brls. de poisson. Pour abri.
Eddie Pierce	C. A. Dyer	F. J. McKown	91	16	Portland	31 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Pour abri.
M. F. Ayer	J. F. Wonson	M. B. King	76	17	Gloucester	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 30 brls de poisson. Pour eau.
Eddie Davidson	John D. Snow	John D. Snow	77	16	Wellfleet	31 do	Barre de Malpèque.	Pêche au maquereau. Avait 15 brls. de poisson. Pour abri.
Margaret Smith	A. M. Smith	John S avey	109	17	Portland	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 120 brls. de poisson. Pour abri.
Ada R. Terry	Russel D. Terry	Russel D. Terry	66	16	Gloucester	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 40 lbs. de poisson. Pour abri.
Hattie Maud	Lewis, Chase et Cie.	E. S. Bibber	86	16	Portland	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 30 brls. de poisson Pour abri.
Caroline Vought	J. C. Pool	C. S. Reid	80	17	Booth Bay	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 30 brls. de poisson. Pour abri.
H. Lenox	C. A. Dyer	Hardy McKown	68	16	Portland	31 do	do	Pêche au maquereau. Avait 10 brls. de poisson. Pour abri
Mabel Layton	Andrew Layton	Henry Greenleaf	71	16	Gloucester	2 août	do	Pêche au maquereau. Avait 80 brls. de poisson. Pour abri.

Shiloh	Nelson McKinney	Nelson McKinney	85	16	do	2 do	do		Pêche au maquereau. Avait 40 brls. de poisson. Pour abri.
Gracie H. Spence	E. B. Rich	F. T. Benson	88	16	Provincetown	2 do	do		Pêche au maquereau. Avait 125 brls. de poisson. Pour abri
Gracie C. Young	R. F. Crie	J. W. Witman	84	12	Rockland	2 do	do		Pêche au maquereau. Avait 50 brls. de poisson. Pour abri.
Laura Bell	James C. Spreaker	A. C. Brewer	77	15	New York	2 do	do		Pêche au maquereau. Avait 250 lbs. de poisson. Pour abri.
S. F. Maker	Payson et Rackliff.	F. B. Payson	103	17	Gloucester	2 do	do		Pêche au maquereau. Avait 12 brls. de poisson. Pour abri
Hattie Maud	Lewis, Chase et Cie.	E. S. Bibber	86	16	Portland	3 do	do		Pêche au maquereau. Avait 30 lbs. de poisson. Pour abri.
Fannie A. Spurling	A. M. Smith	John Whitmore	81	16	do	3 do	do		Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri
Henry N. Woods	G. Norwood et Fils	H. McEachern	84	16	Gloucester	4 do	do		Trouvai ces navires en dedans des trois milles entre Rustico et la Pointe Est. Les héla et leur donnai ordre de s'en aller, et croisai dans les environs tout le jour, tenant une flotte d'environ 60 voiles en dehors de la limite.
Edith Rowe	Rowe et Jordan	J. L. Swim	80	17	do	4 do	do		
W. H. Pierce					Wellfleet	4 do	do		
Fannie Bell					Gloucester	4 do	do		
S. F. Maker	Payson et Rackliff.	B. F. Payson	103	17	do	4 do	do		
Enola C	Dick Cunningham	D. Cunningham	62	16	do	4 do	do		
Governor Butler	Herman Goldwaith	Thos. Parris	88	17	do	4 do	do		
Hattie B. West	Shute et Merchant.	J. S. Bearse	52	16	do	4 do	do		
W. H. Jordan	J. S. Anderson	S. B. Colis	86	16	do	4 do	do		
John S. Whittier	Rowe et Jordan	Wallace Thurston.	99	17	do	4 do	do		
Alice	C. L. Rich	C. L. Rich	84	17	Provincetown	4 do	do		
Hannah Coomer	Wm. Nelson		90	16	Plymouth	4 do	do		
William H. Jordan	J. L. Anderson	S. Coles	86	17	Gloucester	5 août	Au large de la 1re chapelle.		Pêche au maq. Avait 60 lbs. de poisson. Mouilla près de terre
Chas. C. Warren	Moses Adams	Wm. Hudder	108	17	do	5 do	do		Pêche au maq. Avait 150 lbs. de poisson. Mouilla près de terre
Volunteer	Joseph Smith	Geo. Rackliff	66	15	do	5 do	Au large de la 2e chapelle.		Pêche au maq. Avait 80 lbs. de poisson. Mouilla près de terre.
J. S. Glover	C. Maxwell	C. Maxwell	53	15	Portland	5 do	do		Pêche au maq. Avait 125 lbs. de poisson. Mouilla près de terre
Laura Bell	Jas. C. Spreaken.	Arthur C. Brewer.	77	15	New York	5 do	do		Pêche au maq. Avait 250 lbs. de poisson. Mouilla près de terre.
Ossipee					Gloucester	5 do	do		Hélai ces navires, et leur donnai ordre de s'en aller aussitôt que le temps serait calmé. Ne put les accoster pour avoir des détails à cause des grosses vagues.
Catherine					do	5 do	do		
Andrew Burnham					Boston	5 do	do		
Melissa A. Robbins					Portland	5 do	do		
Howard Holdbrook					Gloucester	5 do	do		
Cora Louisa					Booth Bay	5 do	do		
Ralph Robinson					Provincetown	5 do	do		
Gertie Lewis					Portland	5 do	do		
J. S. Glover					do	5 do	do		
Gracie H. Benson	E. B. Rich	Ben Benson	84	16	Provincetown	5 do	do		
Jennie Severns	Joseph Tupper	Joseph Tupper	106	17	Gloucester	5 do	do		

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date	Lieu.	
Lucy M. Jenkins	— Jenkins	Vincent Brenning	73	17	Wellfleet	5 août.	Au large de la 2e chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 60 lbs de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
William H. Foye	Sylvanus Smith et Cie.	S. A. Rowe.	66	15	Gloucester	5 do	do	Pêche au maquereau. Avait 240 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Hattie B. Linnell	D. S. Linnell	D. S. Linnell	80	16	Provincetown	5 do	Au large de la 1re chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 50 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Alice	C. L. Rich	C. L. Rich	84	16	do	5 do	Au large de la 2e chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 25 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Hattie B. West	Shute et Merchant.	J. N. Bearse	52	16	Gloucester	5 do	Au large de la 1re chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 40 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
W. D. Daisley	John E Gorman	John E. Gorman	93	17	do	5 do	do	Pêche au maquereau Avait 35 lbs de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	5 do	do	Pêche au maquereau. Avait 35 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
James and Ella	Wm. Melanson	Wm. Melanson	85	17	do	12 do	Malpèque	Ont pêché au maquereau trois semaines, et en ont pris 140 brls. Entré pour abri.
Governor Butler	Thos. Goldwaith	Thos. Barry.	97	17	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 90 brls. Entré pour abri.
William H. Wellington	John Chisholm	D. Nickerson	81	16	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 14 brls. Entré pour abri.
Osipee	Cunningham et Thompson	John Johnson.	69	16	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 120 brls. Entré pour abri.

Henri N. Woods	Geo. Norwood et Fils.	H. McEachern	84	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Deux semaines dans la baie. Avait 120 brls. Entré pour abri.
Frank Rackliff	Amos Rackliff	Amos Rackliff	99	17	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 brls. Entré pour abri.
Edith Rowe	W. H. Jordan.	J. L. Swim	80	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Joseph Garfield	Wm. Blatchford	Wm. Blatchford	48	13	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
M. S. Ayer	J. F. Wonson et Cie	M. B. King	76	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 30 brls. Entré pour abri.
Fannie W. Freeman	Geo. Clark et Cie.	Morris Whalen	90	17	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 125 brls. Entré pour abri.
Wm. W. Rice	Wm. Whalen et Fils.	John McDonald	90	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 150 brls. Entré pour abri.
Howard Holbrook	Oaks et Foster	C. A. Keene	93	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 105 brls. Entré pour abri.
Mary H. Thomas	H. B. Thomas	H. B. Thomas	93	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Edward Webster	Sol. Jacobs	Sam. Haddon	93	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie Avait 180 brls. Entré pour abri.
W. D. Daisley	J. Gorman	J. Gorman	93	17	do	12 août.	do		Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 30 brls. Entré pour abri.
Enola C	R. J. Cunningham	R. J. Cunningham	62	15	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Ethel Maud	G. H. Martin	G. H. Martin	77	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 140 brls. Entré pour abri.
W. M. Burnham	E. W. Wilson	E. W. Wilson	60	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie Pas de poisson. Entré pour abri.
Robin Hood	Jas. Maxwell & Son	A. J. Burnham	88	16	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 115 brls. Entré pour abri.
F. R. Walker	James McDonald	James McDonald	67	15	do	12 do	do		Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 93 brls. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
John S. McQuinn	J. S. McQuinn	Charles Martin	77	16	Gloucester	12 août	Malpèque	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Moro Castle	L. B. Nauss	L. B. Nauss	84	18	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 140 brls. Entré pour abri.
David A. Story	Ben Lowe	Robt. Smith	85	16	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. Pas de poisson. Entré pour abri.
Barracoutta	Rowe et Jordan	T. P. Nickerson	65	15	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 100 brls. Entré pour abri.
Annie C. Hall	D. C. et H. Babson	A. McGrery	85	16	do	12 do	do	Pêche au maquereau Six semaines dans la baie. Avait 10 brls. Entré pour abri.
W. J. Crosby	Frank Carroll	Frank Carroll	77	18	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 240 brls. Entré pour abri.
Fannie A. Spurling	A. M. Smith	J. M. Whitmore	81	16	Portland	12 do	do	Pêche au maquereau Deux semaines dans la baie. Pas de poisson. Entré pour abri.
Hattie Maud	Lewis, Chase et Cie	E. S. Bibber	86	16	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Solitaire	John A. Emery	J. L. Clark	85	17	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 75 brls. Entré pour abri.
Elsie M. Smith	A. M. Smith	M. R. Rowe	106	17	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 brls. Entré pour abri.
Margaret S. Smith	A. M. Smith	I. S. Seavey	109	17	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 120 brls. Entré pour abri.

Lizzie Smith	N. B. Rich	Simeon Barrio	77	15	Wellfleet	12	do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 70 barils. Entré pour abri.
Oscar and Hattie	Chris. Johnson	Chris. Johnson	81	16	Swamscott	12	do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 70 barils. Entré pour abri.
Paul and Essie	J. W. Smith	Eli Layton	63	15	do	12	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 barils. Entré pour abri.
Alice	C. Fox	E. J. Hopkins	59	14	North Haven	12	do	do	Pêche au maquereau. Deux semaines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Kate Florence	D. B. Walker et Cie	C. C. Kelly	77	16	Harwich	12	do	do	Pêche au maquereau Cinq semaines dans la baie. Avait 30 barils. Entré pour abri.
Carrie W. Babson	D. C et H. Babson	Owen Whitten	85	17	Gloucester	13	do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 100 barils. Entré pour abri.
Laura Bell	J. S. Spreaker	Arthur Brewer	77	15	New-York	13	do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 240 barils. Entré pour abri.
Sir Knight	W. T. Maddocks	Mark Rand	76	17	Southport	13	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 28 barils. Entré pour abri.
Jennie Severns	Joseph Tupper	Joseph Tupper	106	17	Gloucester	13	do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 100 barils. Entré pour abri.
Lucy M. Jenkins	Robt. Jenkins	Vincent Brenning	73	16	Wellfleet	13	do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 25 barils. Entré pour abri.
Leila A. Norwood	Geo. Norwood	Joseph Lowery	74	16	Gloucester	13	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Lizzie W. Hannum	Jess Lewis	Jess Lewis	71	16	Gloucester	13	août.	Malpèque	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 106 barils. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	Portland	13	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 85 barils. Entré pour abri.
Pioneer	Leonard Whalen	J. L. Brewer	62	17	Gloucester	13	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 75 barils. Entré pour abri.
Fannie Belle	Wm. B. Coombs	Frank H. Hall	81	17	do	14	do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 160 barils. Entré pour abri.
Bertie Pierce	J. C. Akins	J. C. Akins	90	16	do	14	do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 100 barils. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. JAMES MCLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Gertie Lewis	Lewis, Chase et Whitton.	S. F. Maxwell	68	16	Portland	14 août.	Malpèque	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 4 barils. Entré pour abri.
Leona	Ambrose Melanson	William B. Grey	96	18	Gloucester	9 do	Souris	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 90 barils. Entré pour abri.
David T. Lowe	Ben Lowe	John O'Brien	58	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 150 barils. Entré pour abri.
Porter S. Roberts	Andrew Layton	W. H. Greenleaf	72	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 40 barils. Entré pour abri.
Starry Flag	Wm. Parsons la 2e et Cie.	L. W. Thomas	56	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Entré pour abri.
Commonwealth	E. A. Horton	E. A. Horton	81	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Maggie and Lilly	John Pew et Fils	John Geary	77	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 20 barils. Entré pour abri.
Ethel and Addie	Lewis, Chase et Whitton.	Alphonse Dyer	86	17	Portland	19 do	do	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
H. E. Wilard	do	Henry Pierce	98	18	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 27 barils. Entré pour abri.
Mary H. Thomas	H B. Thomas	Henry B. Thomas	93	16	Gloucester	19 do	Souris	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie Avait 20 barils. Entré pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau Six semaines dans la baie. Avait 300 barils. Entré pour abri.

Barracoutta	Rowe et Jordan	Thos. P. Nickerson	65	15	do	19 août.	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 150 brls. Entré pour abri.
Pendragon	Mansfield et Fils	John Nayson	68	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Oscar and Hattie	Chris. Johnson	Chris. Johnson	81	16	Swampscott	19 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 70 brls. Entré pour abri.
Ethel Maud	Geo. H. Martin	Geo. H. Martin	77	16	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 140 brls. Entré pour abri.
Howard Holbrook	Oaks et Foster	C. A. Keene	92	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 100 brls. Entré pour abri.
Annie H. Frye	J. F. Wonson	J. E. Nickerson	64	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 25 brls Entré pour abri.
Hannah Coomer	William Nelson	C. S. Cole	90	16	Plymouth	19 do	do	Pêche au maquereau Huit semaines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Mary Fernald	Thos. Cromwell	Thos. Cromwell	76	16	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau Cinq semaines dans la baie. Avait 25 brls. Entré pour abri.
Governor Butler	Thos. Goldwaith	Thos. Paris	88	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 90 brls. Entré pour abri.
Abby M. Deering	A. M. Smith	Caleb Paris	90	17	Portland	19 do	do	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré p. abri.
Ralph Eaton	James E. Tarr	James Simpson	65	15	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 68 brls. Entré pour abri.
Rush Light	J. F. Wonson	J. W. Stanly	66	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré p abri.
Mascot	George Dennis	Alex. McEachan	77	16	Gloucester	25 do	Georgetown	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 7 brls. Entré pour abri.
Electa A. Eaton	Sylvanus Smith	Harlam Eaton	74	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie Avait 100 brls. Entré pour abri.
John S. McQuinn	J. S. McQuinn	Chas. Martin	77	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Belle Franklin	J. T. Wonson et Cie	J. Swim	76	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Huit semaines dans la baie. Avait 70 brls. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," cap. JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date	Lieu.	
Gertie Evelyn	Andrew Layton	Dan. McIntyre	81	16	Gloucester	25 août.	Georgetown, I P.E.	Pêche au maquereau Huit semaines dans la baie. Avait 206 brls. Entré pour abri.
Charlotte	Power Bros	Freeman Higgins	68	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 50 brls. Entré pour abri
Bertie Pierce	John Atkins	John Atkins	90	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 106 brls. Entré pour abri.
Midnight	Benj. Grover	Parks	62	10	do	8 sept.	Hawkesbury, N.E	Pêche à la morue dans le banc de l'ouest. Voie d'eau. Entré p réparat Pris quelq. poissons seul.
Josephine Swanton	H. Sargent	Rich. J. Lacy	57	16	Portland	19 do	Port-Hood	Pêche au maquereau. Quat e semaines dans la baie. Avait 2 brls. de maquer. Entré p. abri.
Mary Steele	Robt. Jenkins	F. F. Ellis	66	15	Wellfleet	27 do	Port-Mulgrave	Pêche au maq dans la Baie Nord, 10 semaines. Avait 50 brls. Entré pour abri. Partait
Fritz Babson	Dove	Davis	56	10	Gloucester	4 oct.	White-Haven	Pêcheurs sur les bancs Entré p. abri. Cinq semaines. Avait 75 quintaux de poisson à bord.
George Clark	Spenney	Spenney	62	10	do	4 do	do	Pêcheurs sur les bancs. Entré pour abri. Sa boitte devenait rare. Serait obligé de s'en retourner. Sept semaines. Avait 95 quintaux de poisson.

JAMES McLEAN,
Commandant de la goëlette "VIGILANT" pour la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. CHARLES M. LORWAY, commandant

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE			TONNAGE		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Zenobia	George Steele.	Jamieson	75	14	Gloucester	21 oct	Pubnico, N.-E.	Des Grands Bancs. 150,000 lbs. de morue. A destination de Gloucester. Entré pour abri.
Pathfinder	John L. Stanley	Barth. McGarth	63	13	do	26 do	Shelburne	Arrivait. A destination des bancs. Entré pour réparations et abri.
David Sherman	Jas. G. Tarr	Colin E. Locke	67	14	do	2 nov.	Lockeport	Arrivé depuis trois semaines. Pêche aux bancs La Have. 25,000 lbs. de morue. Pour eau.
Carrie E. Sayward	George Sayward	Geo. Harvey	59	10	do	2 do	Pointe de Sable.	Arrivé depuis deux semaines. Pêche au banc Roseway. 6,000 lbs. de poisson. Pour eau
Reporter	F. G. Wasnon	M. Peterson	79	13	do	2 do	do	Sept jours. Pêche au banc La Have. Pour réparations et eau.
N. E. Simmons	T. M. Nicholson	T. M. Nicholson	125	7	Bucksport, Me.	2 do	do	Commerçant. A destination de l'île du P.-E. Pour abri.
Carrie and Annie	Isaac Gayton	Isaac Gayton	94	18	Boston	11 do	do	Sept jours. Aux bancs George 6,000 lbs. de morue. Entré pour abri et eau.
Ambrose H. Knight	J. C. Poole	Albert Hamilton	87	16	Booth Bay	11 do	do	Six jours au banc Roseway. 20,000 lbs de morue. Pour abri.
Addie Winthrop	J. O. Procter	James Murphy	73	16	Gloucester	11 do	do	Quatre jours. Banc Roseway. 8 000 lbs. de morue. Pour abri.
Electa A. Eaton	E. A. Bradley	Halan Eaton	73	15	do	11 do	do	Arrivé depuis deux jours. A destination des bancs. Abri.
Arthur D. Story	Benjamin Low	Joseph Ryan	98	7	do	11 do	do	De Terreneuve. Cargaison, hareng salé. Entré pour abri.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. Chas. M. Lorway, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage.		Date.	Lieu.	
Edward Trevoy	E. Trevoy	E. Trevoy	88	16	do	11 nov.	do	Sept jours. Banc Roseway, 15,000 lbs. de morue. Entré pour abri.
Frederick Gerring	Edward Morris	J. M. Turner	67	12	do	21 do	Ile Mosher, ri-LaHave.	De Banquereau. 6,000 lbs. de morue. A destination de Gloucester. Entré pour abri.
H. A. Duncan	George Steele	T. Jamieson	83	16	do	23 do	Pointe de Sable.	Quatre jours au banc Roseway. 12,000 lbs de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Carrie and Annie	N. D. Freeman	I. Gayton	90	17	Boston	24 do	Tête de l'Aigle	Quatre jours de Gloucester. A destination du banc Roseway. Entré pour abri.
Moro Castle	L. Nauss	L. Nauss	84	6	Gloucester	24 do	Cap du Nègre	De Gloucester. A destination de l'Ile du Prince-E. pour provisions. Pour abri.
Stranger	W. F. Perkins	Gayton	82	18	do	24 do	do	De Gloucester. A destination du banc Roseway. Entré pour abri.
W. D. Daisley	Saml. V. Colby	John Gorman	92	6	do	24 do	do	De Gloucester. A destination de la Baie Fortune, Terreneuve. Provisions Entré pour abri.
Caroline Vought	James Poole	J. H. Higgins	80	16	Booth Bay	25 do	do	Cinq jours de pêche au banc Roseway. 20,000 lbs de morue et d'égrefin. Pour abri.
H. B. Griffin	Daniel Allen	Chatturn	117	18	Gloucester	26 do	Pointe de Sable.	Dix semaines Banc Banquereau. 200,000 lbs. de morue. A destination des E.-U. Pour abri.
Minnesota	Benjamin Low	Daniel McKinnon.	90	14	do	6 do	do	De Gloucester. A destination des Grands Bancs. Pour abri.
Carrie and Annie	N. D. Freeman	I. Gayton	90	17	Boston	26 do	do	De Gloucester. Pêche au banc Roseway. 8,000 lbs de morue et d'égrefin. Entré pour abri.

Porter S. Roberts	W. Greenleaf	W. Greenleaf	72	7	Gloucester	26	do	Pointe de Sable	De Gloucester, à destination de Terreneuve. Achetant des approvisionnements. Pour abri.
Julia E. Whalen	Sylvester Whalen	S. Whalen	101	19	Boston	26	do	do	Venant directement de Gloucester, à destination du banc de pêche Roseway. Abri.
Henri N. Woods	T. Norwood	H. McAcheren	84	7	Gloucester	26	do	do	De Gloucester. A destination de Terreneuve. Approvisionnem. pour faire le commerce. Abri.
I. J. Morritt	C. Harty	Cunningham	94	7	do	26	do	do	De Gloucester. A destination de Terreneuve. Approvisionnem. de commerce. Entré pour abri
Belle Franklin	F. G. Wonson	J. Swim	75	16	Gloucester	26	nov.	do	Huit jours de pêche Bancs de Roseway 20,000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Helen R. Low	Benj. Low	J. Constance	56	13	do	4	déc.	do	Venant direct de Gloucester. A dest. des bancs de l'O. Abri.
Arthur D. Story	do	Jos. Ryan	98	7	do	4	do	do	De Gloucester. A destination de Terreneuve. Approvisionnements de commerce. Abri.
Mary E. Chisholm	do	Wm. Sloan	70	13	do	4	do	do	Huit jours de pêche. Bancs de Lahave. 20,000 lbs. d'égrefin. Entré pour abri.
Maggie and Lilly	J. Pew et Fils	Peter McAully	77	7	do	4	do	do	De Gloucester. A dest. de Terreneuve. Approvisionnements de commerce. Entré pour abri.
Caroline Vought	James C. Poole	J. H. Diggins	79	18	Booth Bay	6	do	do	Cinq jours de pêche Banc Roseway. 3,000 lbs. d'égrefin et de morue. Entré pour abri.
Melissa D. Robbins	Wallace W. Allen	John E. Robbins	86	6	Portland	6	do	do	De Georgetown, I.P.E. Chargement de produits A destination de Portland. Pour abri.
H. A. Duncan	George Steele	L. Jamieson	83	16	Gloucester	6	do	do	Quatre jours de pêche sur les bancs de Roseway. 5,000 lbs. d'égrefin et de morue. Abri.
J. J. Clark	Row et Jordan	J. A. Nickerson	84	14	do	14	do	Yarmouth	De Gloucester. A destination des bancs de Lahave. Pour abri.
D. D. Winchester	J. O. Proctor	J. D. Hussing	79	16	do	17	do	Pointe de Sable	Sept jours de pêche. Banc Lahave. 15,000 lbs d'égrefin et de morue. Entré pour abri.
Electa A. Eaton	E. A. Bradley	H. Eaton	73	16	do	17	do	do	Quatre jours de pêche. Banc Lahave. 20,000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Helen R. Low	Benj. Low	John Constance	56	13	do	17	do	do	Six semaines en mer. 15,000 lbs. de morue et d'égrefin pris au large de la côte. Pour abri
Elsie M. Smith	A. M. Smith	— Hillier	106	18	Portland	17	do	do	Six jours de pêche. Banc Lahave. 16 000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," CHAS. M. LORWAY, commandant.

Nom du navire et du propriétaire.			Tonnage.		Port d'enregistrement.	Où et quand abordé.		Observations.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux	Equipage		Date.	Lieu.	
Bertha May	A. E. Whalen	P. D. McInnis	75	14	Gloucester	17 déc.	Pointe de Sable.	De Gloucester A destination des bancs. Pêchant du flétan. Abri.
Clytie	Wm. Jordan	Jas. Corbeiy	68	12	do	17 do	do	Parti depuis cinq jours de Gloucester. Pas de poisson. Abri.
Dido	Geo. Steele	F. G. Hodgdon	77	16	do	19 do	do	Sept jours. Banc Lahave. 2,000 lbs de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Pendragon	A. Mansfield	J. Nason	68	16	do	19 do	do	Pêchant depuis cinq jours. Bancs George et Lahave. 15,000 lbs. de morue et d'égrefin Abri.
Samuel R. Crane	J. McDonough	Jas. McDonald	74	16	do	19 do	do	Pêchant depuis dix jours Bancs George. 6,000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Restless	Thos. Hodge	James Moore	63	16	do	20 do	do	Pêchant depuis trente-cinq jours. Bancs de l'Ouest. 20,000 lbs. de morue et d'égrefin. Abri.
Susie Hooper	Daniel Allen	H. Kinney	74	14	do	20 do	do	Parti depuis sept jours de Gloucester. 10,000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
Samuel R. Crane	J. McDonough	J. McDonald	74	16	do	23 do	do	Quinze jours. Bancs George et Lahave. 15,000 lbs. de morue et d'égrefin. Entré pour abri.
H E. Willard	S. B. Whitton	G. A. Lewis	98	6	Portland	23 do	do	Venant de la baie d'Orwell, I.P.E. Charg. de produits. A destin. de Portland. Abri.
Margaret Smith	A. M. Smith	Moses Row	109	7	do	23 do	do	Venant de Georgetown, I.P.E. Chargement de produits. A destin. de Portland. Abri.
Geo. F. Edmunds	W. Poole	S. McKinnon	141	7	Gloucester	23 do	do	Venant de Georgetown, I.P.E. Chargement de produits A destin. de Boston. Pour abri.
M. H. Perkins	George Dennis	Manuel Rose	72	13	do	23 do	do	Pêchant depuis quatre semaines. Banc Lahave. 40,000 livres de

D. D. Winchester.....	J. O. Proctor...	J. D. Hussing.....	79	16	do	24 do	do	morue et d'égrefin. Ent. p. abri. Pêchant depuis 14 jours. Bancs Lahave. 24,000 livres de morue et d'égrefin. Entré pour abri.

NOTE —Dans chaque cas où des bâtiments sont entrés pour se mettre à l'abri ou se faire réparer, on a exigé qu'ils se rapportassent à la douane ; et lorsqu'ils ne subissaient pas de réparations ou ne se procuraient pas de bois ou d'eau, on leur ordonnait de reprendre la mer aussitôt que le temps se calmerait.

CHAS. M. LORWAY,

Commandant de la goëlette "VIGILANT," préposée à la protection des pêcheries du Canada.

ANNEXE B.

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches, pour l'exercice expiré le 31 décembre 1887.

STEAMER "ACADIA."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts	$ cts.
Gordon, A. R.	Solde des officiers et de l'équipage	7,672 08	
do	Déboursés et frais de voyages	216 74	
Neal, Chas	Charriage, etc	28 09	
Matthews, Geo	Main-d'œuvre	3 00	
Marr, Rich	do	3 00	
O'Brien, Maria	Blanchissage	43 13	
Johnston et McIntyre	Main-d'œuvre	67 50	
Ministère de la milice et de la défense	15 coutelas	33 75	
Moir, W. et A	Réparations des machines, etc	8,373 46	
Cunard et Cie, S	Huile, etc	333 03	
Creighton et Cie, C. E	do	10 52	
Theakston et Angwin	Ferronnerie, etc	266 08	
Barry et Evans	Bouilloires, fournaises, etc.	12,695 50	
Grant et Cie, G. S	Viande, légumes, etc	48 72	
Hogan et Fils, John	Bois de service	116 88	
Comfort, Thos	Main-d'œuvre	8 75	
Scammel Frères	Houille	3,629 64	
McElhinney, M. P.	Déboursés, inspecter les réparations	10 50	
Cie de messag. Fishwick	Fret	1 35	
Goëlettes "Panope" et "Gleaner"	Fret sur charbon, de New-York à Halifax	424 79	
Ead, Thos	Emmagasinage de charbon, etc	159 44	
American Ship-Windlass Co	Pompe à vapeur, grue	902 25	
Cogswell, R. H	Réparer les horloges, télescope, etc	24 25	
Chebucto Marine Ry. Co.	Montage du steamer sur la cale sèche	575 10	
Cie de peinture du Canad.	Peinturage	157 50	
Macdonald et Cie.	Appareil à vapeur, etc	1,000 00	
Johnson, H. W., agent du ministère de la marine.	Provisions	265 14	
Everett et Cie, T. E	Bonnets	34 50	
O'Brien, Michl	Calfatage et réparations du pont	637 05	
Harrington, W. D.	Provisions, etc	711 09	
Flowers et Fils, Geo	Fabrication de voiles	62 52	
Munnis, Jas. K	Vêtements, etc	319 54	
Doull et Miller	Couvertures	39 85	
Meyer, Fredk	Légumes, etc	163 79	
Jennett, J. R	Verrerie, coutellerie, etc	65 55	
Hamilton, T. F	Oreillers et matelas.	39 00	
Scriven et Fils, J. J	Pain, etc	32 97	
Beazley, Rich	Poisson	41 98	
Henry, G. P	Viande	355 55	
Smith, W. M	Barils, etc	7 00	
Vap. "Warchester"	Fret	34 74	
Ead, Edw	Charriage	1 85	
Lord, A	Fret et dépenses sur charbon	485 31	
Black et Cie, Jno	Ancre	56 45	
	A reporter	40,158 93	.....

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite*.

VAPEUR "ACADIA"—*Suite.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	40,158 93	
Austen Frères	Huile, etc	68 50	
Creighton et Marshall	Papeteries, cartes marines, etc	35 99	
Gordon, J. R	Médicaments, etc	15 80	
Stairs, Fils et Morrow, W.	Bois de service, câble, etc	80 13	
Wilson, J. E	Ferblanterie, etc	72 93	
McKinlay, A. et W	Papeterie	4 02	
Butler, J. E	Poulies, etc	5 70	
Brookfield Frères	Bois de service	3 52	
McManus, A. E.	Uniforme et casquette	45 75	
McDonald Frères, A. A.	Fret sur charbon, provisions, etc	489 86	
McFatridge, Wm	Grosse toile	16 64	
Shand, Jas	Verrerie	6 50	
Bennett, R. et Wm	Provisions	33 88	
Weed, Geo. E	Roue	402 00	
Townsend, Silas	Chaîne	161 98	
Glendinning, J. R.	Glace	37 00	
Smith et Cie, Geo. E	Ferronnerie, etc	755 06	
Carew, P. W.	Lait	20 34	
Waddell, Duncan	Remorquage du populseur à vapeur *Portia* au quai.	15 00	
Pickering et Cie, W. F.	Saute-en-barque, boutons et galon	18 60	
Macdonald, Macdonald et Cie	Provisions	116 76	
Burchell, Jas. T	Charbon	175 00	
Forhan et Cie, Thos.	Pavillons, etc	16 20	
Robertson et Cie, Geo	Provisions	68 13	
Whiston, Wm.	Viande	31 36	
Halifax Carpet Co	Fournir et poser un prélart	18 75	
Clement, John	Beurre	19 60	
Young, G. et J	Charpenterie, etc	62 82	
Downey, Maurice	Peinturer, vernir, etc	306 80	
Butler, J. E	Bois de service	24 65	
Scott, Capit. P. A	Fret sur propulseur	52 50	
Lawson, Hanning et Cie	Tiré le navire sur la cale et l'ôter	24 00	
Kent, W. H	Charbon, etc	167 31	
Muttart, E. B	Services du médecin	4 00	
McLean et Cie, Matthew.	Epiceries	17 08	
Scott, John	Viande	8 82	
Ball Frères	Viande, glace, etc	185 30	
Dobson, J. W	do	21 05	
Munro, John	Provisions, etc	80 50	
Hillman, Eliza	Blanchissage	28 45	
Morrin, Thos	Pilotage	7 00	
O'Donnell, Patrick	Provisions	13 62	
Dawson, Gordon et Cie.	Brosses, blanc de plomb, etc	12 45	
Murray, David, aîné	Eau	2 00	
Cie de télégraphe Union de l'Ouest	Télégrammes	1 28	
Eagar, M. F	Médicaments	7 40	
Rodger, Wm	Réparation de cadenas, etc	1 00	
Lavers, T	Viande	81 70	
Fraser et Frères, J. D. B.	Huile	10 75	
Pope Frères	Légumes	59 93	
Sawyer, M. J. C.	Déboursés	78 70	
McLean et Baillie	Provisions	32 28	
Martin et Cie, Richard	Gibernes, etc	12 25	
Smith, John	Légumes	5 90	
	A reporter	44,203 47	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches,—*Suite.*

VAPEUR "ACADIA"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report	$ cts. 44,203 47	$ cts.
Swain, H	Frais d'allège du charbon	10 00	
McDonald, Hanrahan et Cie	Provisions	42 14	
Wickwire, W. N	Soins de médecin	2 00	
Burchell, Geo	Télégraphe avec la chambre de la machine	15 00	
Davis, Geo	Posage du télégraphe	30 00	
Cie du ch. de fer Intercol.	Fret	15 77	
Keating, M	Pension et appointements, comme officier chargé de protéger les pêcheries à Tignish	63 86	
Gordon et Keith	Posage de miroirs	12 00	
O'Neil, H	Viande, etc	11 10	
Godsoe, W. C	Viande et légumes	58 18	
McDonald, P. A	Soins de médecin	2 50	
Davies et Fils, W. H	Ferronnerie	2 75	
Williams, E. H	Eau	5 50	
Lawson et Harrington	Remorquage	18 00	
Ungar, S. et M	Blanchissage	12 76	
Devan, M	Réparations au vaisseau, fournitures, etc	82 65	
Commissaires des pilotes, Saint-Jean	Pilotage	22 75	
			44,610 43

VAPEUR "LA CANADIENNE."

Gregory, J. U	Gages des officiers et de l'équipage	5,919 31	
do	A compte, réparations	500 00	
Bédard, Isidore	Ferblanterie, etc	153 35	
Bedigaré, André	Clés	4 00	
Richardson et fils, O. L	Cuir	6 48	
Peters, Simon	Bois de service	6 63	
Wakeham, Wm.	Salaire, du 1er janvier au 31 décembre 1887	1,200 00	
do	Déboursés	195 05	
Ministère de la Marine	2 lunettes marines	30 60	
Beaudet et Chinic	Ferronnerie, etc	931 34	
Marmen, Jas	Charriage et légumes	30 50	
Black, Henry	Platines	45 31	
Dinning et Cie, Hy	Quaiage, réparations, etc	173 85	
Delaney, Thos	Viande, etc	392 21	
Andrews Frères	Boyau, etc	99 90	
Langlois, Damase	Lait	31 92	
Commissaires du Havre, Québec	Hivernage dans le bassin Louise	42 93	
Dawson et Cie	Papeterie, etc	12 86	
Fortin, O	Toile, etc	63 60	
Guérard, L.	Matelas, etc	20 25	
Dutil, J. B.	Rames	50 00	
Dunn, M.	Savon	101 00	
Plamondon et Frère, P	Poisson	64 70	
Côté, J. B	Viande, graisse, etc	404 60	
Audet et Robitaille	Pavillons, etc	38 30	
Giroux et Frère, E	Médicaments	43 10	
Marois, Louis	Provisions et légumes	382 06	
Phillips, Geo. T.	Réparations à la machine, etc	503 30	
Quai de la Reine	Quaiage, 6 mois jusqu'au 30 avril 1887	100 00	
	A reporter	11,546 15	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

VAPEUR "LA CANADIENNE"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	11,546 15	
Dépt. Milice et Défense	Loyer du quai de la Reine et usage du magasin pendant la campagne de 1887	100 00	
Turcotte, A. J	Huile, épiceries, etc	1,203 36	
Doran, Wm	Viande	45 00	
Renaud et Cie., J. B	Farine, etc	56 85	
Vallerand, A. E	Huile, etc	67 83	
Intercolonial Coal and Mining Co	Charbon	796 00	
Eden, Jos	Fret sur charbon de Pictou à Gaspé	126 00	
Bisset frères	Réparations aux pompes, etc	39 65	
Lee, Wm	Uniformes, etc	394 50	
Gunn, Frs	Charbon, ferronnerie, etc	1,475 00	
Davis, John	Provisions, etc	535 26	
Davie, Geo. T	2 barils de désinfectants	80 00	
Webster et Cie., Geo. M	Ciment, etc	10 38	
Cooke, C. A	Pilotage	10 00	
McLeod, Dan'l	do	9 50	
Munro, Wm	do	9 50	
Meagher et Doherty	Provisions, &c	39 52	
Robin et Cie., Chas	Ferronnerie, etc	45 19	
Routier, T	Réparations	187 01	
Pope Frères	Provisions	50 82	
Baker, Mme	do	44 75	
Sinnett, A	Blanchissage	13 66	
Lachance, J	Boulanger	21 00	
Renfrew et Cie., G. R	Casquettes et couverts	57 38	
Andrews et Fils, F. H	Huile	45 65	
Matte, T	Habillement en toile cirée	36 00	
Clint, J. H	Bois de service	25 39	
Blakiston, W. C	Réparations, confection et nettoyage des pavillons	17 00	
Dickey, M	Provisions, etc	74 65	
Annett, John	Télégrammes, du 7 nov. 1886 au 17 oct. 1887	13 91	
Bechervaise, B	Blanchissage	50 47	
Veit, H. et S	Farine, etc	22 01	
Collas, J. et E	Ferronnerie	136 92	
Turcot, N	Fusées	18 00	
McCallum, Arch'd	Réglage du chronomètre, etc	4 50	
Rouillard, P	Blanchissage	46 80	
Cimon, Marc	Viande	16 73	
Bélanger, S	Traverses	3 50	
Bédard, I	Ferronnerie, etc	183 97	
Shaw et Cie., S. J	Caoutchouc	23 59	
Bégin, F	Lait	6 20	
Convey et Coote	Beurre	13 20	
Many, E	Gages comme mécanicien et accessoirs de machine	360 00	
Dobbin, J. F	Réparer les horloges et les baromètres	13 50	
Vézina, C	Ouvrage en fer	78 53	
Dion, P	Charriage	2 60	
Huot, J	Sirop	5 00	
Fitzhenry, M	Blanchissage	5 50	
Levesque, J	Main-d'œuvre	21 33	
Black et Cie., John	Ancre	123 80	
			18,793 16

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite*.

STEAMER "LANSDOWNE."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Jardine et Cie	Provisions		82 67

VAPEUR "DREAM."

Kent, W. H.	Gages des officiers et de l'équipage	436 70	
Maloney, J. S.	Provisions	33 69	
O'Neil, H.	Viande, etc	36 92	
Glenn, Robt.	Charbon, etc	91 88	
Busby, W. L.	Charbon	21 22	
Kent, W. H.	Déboursés	11 39	
Thorne, W. H.	Pour la charte, du 15 oct. au 15 déc. 1887	600 00	
Robertson, Geo.	Provisions, etc	49 24	
Manks et Cie	Casquettes de marin	5 00	
Munnis, Jas. K.	Habillements, etc	30 38	
Pratt, John H.	Billet de chemin de fer, pension, etc	14 41	
Woodley, John.	Chaloupe	42 00	
			1,373 83

VAPEUR "INTREPID."

McAdam, Andrew	Affrêtement, depuis juillet jusq. septembre 1887	1,200 00	
Stairs, Fils et Morrow, Wm	Pavillon fédéraux	5 00	
Manks et Cie	Casquettes de marin	1 30	
McNichol et Fils	Gilet	3 50	
Pratt, J. H.	Déboursés	18 41	
do	Gages comme capitaine, du 23 juin au 5 oct. 1887	252 50	
			1,480 71

GOELETTE "ADVANCE."

Knowlton, Capt. C. T.	Gages des officiers et de l'équipage	1,998 53	
do	Déboursés	20 90	
Rood, J. H.	Frais de voyage, de Shelburne à Halifax	13 00	
Hamilton, T. F.	Literie	24 00	
Gordon, J. R.	Médicaments	3 25	
Hogan et Fils, John.	Bois de service	5 36	
Tully et Cie., W. A.	Bois	6 30	
Munnis, Jas. K.	Habillements	243 60	
Gordon et Keith	Matelas, etc	6 75	
Bennett, R., et Wm.	Provisions	32 05	
Harrington, W. D.	do etc	171 49	
Creighton et Marshall	Papeterie, cartes marines, etc	16 03	
Purney, John.	Provisions	92 05	
Forham et Cie, Thos	Pavillon fédéral	5 00	
Everett et Cie., T. E.	Casquettes	18 00	
Zwicker et Cie	Affrêtement, du 10 mai au 10 oct. 1887 $1,442 01		
Paint et Fils, Peter	Peinture, mât de misaine, etc., (imputable sur la charte) 57 99	1,500 00	
	A reporter	4,156 31	

ÉTAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

GOELETTE "ADVANCE"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Amount.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	4,136 31	
McGowan, John A	Provisions, etc	24 28	
Henry, G. P	Viande	111 02	
Bower, John	Viande, etc	38 76	
Ross, Wm	Casquettes de marin	4 50	
McGowan, jeune., A	Légumes, etc	28 12	
Goodick, John	Services comme pilote et fournir de la viande	9 28	
Cunard et Cie, S	Charbon	7 00	
Cogswell, R. H	Lunette marine	15 00	
Stairs, Fils et Morrow, Wm	Pavillon fédéral	5 00	
Johnston, H. W	Provisions, etc	116 50	
Halifax Carpet Co	Draps de lit	30 00	
Smith et Cie, Geo. E	Poudre à signaux	11 95	
McNutt, D. et P	Provisions, etc	39 25	
Flieger, Thos. H	Beurre, etc	11 95	
Paint et Fils, Peter	Viande, café, etc	30 74	
Weeks, John T	Provisions, etc	41 18	
Vap. "City St. of John"	Fret	0 98	
Morrison, Peter	Louage d'un cheval	4 00	
			4,685 82

GOELETTE "F. E. CONROD."

Conrod, T. F	Mise en cale et surveillance de la goëlette	28 50	
Grant et Cie, G. S	Viande	8 38	
			36 88

GOELETTE "CRITIC."

McLaren, Wm	Gages des officiers et de l'équipage	1,681 53	
do	Affrêtement, 10 juin jusqu'au 2 octobre 1887	1,126 66	
do	Déboursés	28 90	
Macdonald et Frs, A. A.	Provisions, etc	154 14	
McDonald Frères. et Cie.	do	141 47	
Munnis, Jas. K	Pantalons et chemises	64 50	
Johnston, Alex.	Confection d'uniforme et d'habit	14 00	
Forham et Cie, Thos	Pavillon fédéral	7 70	
Everett et Cie, T. E	Casquettes de matelots	18 00	
Macdonald, Macdonald et Cie	Provisions, etc	289 76	
Ross, Peter	Camionnage	2 20	
Pope Frères	Provisions	12 60	
Conrod, Thos	Poisson	3 00	
Harris, A	Bois	1 50	
Vapeur "Effort"	Remorquage	3 00	
Shannon, Patrick	Viande	3 00	
McDonald, D. A	Provisions	10 70	
Lavers, T	Viande	1 80	
Morrow, F	Eau	5 50	
Burke, Jas	Quaiage	5 00	
			3,574 96

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

GOELETTE "GENERAL MIDDLETON."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
McLean, cap. Jas.	Gages des officiers et de l'équipage	455 00	
do	Déboursés	7 63	
Maloney, J. S.	Provisions	44 61	
O'Neil, H.	do etc	62 28	
Thorne et Cie, W. H	Ustensiles de cuisine, voiles, etc	43 90	
Pratt, J H	Déboursés	15 10	
Adams, Thos. S.	Câble, voiles, étoupe, etc	150 59	
Smith et Cie, A. C	Provisions	195 41	
Baskin Frères	do	79 59	
Lewis et Fils, Wm	Réparer une poulie	6 22	
Sinclair, John	Affrêtement jusqu'au 31 janvier 1887	26 00	
Flowers et Fils, Geo	Enseigne	1 10	
McLachlan et Wilson	Quaiage	8 10	
Goëlette "General Middleton" et propriét	Balance de charte, usage de chaloupes, etc	104 50	
Donavan, T	Viande et légumes	184 79	
			1,384 82

GOELETTE "L. HOULETT."

Lorway, C. M.	Gages des offic. et de l'équip., janv. fév. et mars	1,221 00	
Quigley, Thos	do do juin jusq. 11 oct.	1,963 61	
do	Déboursés	31 88	
Hood, A.	Provisions, etc	256 63	
Meyer, Fred'k	Légumes, etc.	9 05	
DeBlois, W. J.	Affrêtem., dep. janv. jusq. 11 oct. 1887 $1,711 34		
Robinson, jeune, J.	Peinture, etc., (imputable à la charte) 8 66		
		1,720 00	
do	Provisions, etc	230 64	
Creighton et Marshall	Papaterie	20 04	
Purney, John	Provisions, etc	107 72	
Doull et Miller	Vestes et cache-nez	51 30	
Forham et Cie, Thos	Pavillon	2 00	
Morrison et Cie, E	Bois	2 00	
Thompson, M. A	Pension et logement	14 00	
Morton, J. S.	Soins médicaux	6 35	
Burns, S. W.	do	11 20	
Gordon, J. R.	Médicaments	4 40	
Johnson, H. W., agent p. le minist de la mar.	Provisions	154 01	
Bennett, R et Wm	Viande et légumes	30 20	
Hamilton, T. F	Oreillers et lits	24 00	
Everett et Cie, T. E.	Casquettes	18 00	
Harrington, W. D.	Provisions	142 60	
Lawson, Harrington et Cie	Huile	5 45	
Munnis, Jas K.	Vêtements, etc	111 00	
McLean et Ballie	Viande	18 00	
McDonald, D. A	Provisions	3 75	
Macdonald, Macdonald et Cie	Légumes	4 25	
Nass, G. W.	Barils à eau	1 20	
Holohan, E.	Provisions, etc	79 40	
Myrick & Cie, J. H.	Pommes de terre	2 00	
	A reporter	6,245 68	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

GOELETTE "L. HOULETT"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	6,245 68	
McLellan, J. J	Viande, etc	20 18	
Phinney, J. H	Poêle et tuyau	15 18	
Muirhead, H. A	Peinture, etc.	8 30	
Anderson, J. W. et J	Huile	1 87	
Street, E. L	Médicaments	3 10	
McLean, Chas	Légumes, etc	16 33	
Trading Co. Store	Provisions, etc	12 42	
Cie de navigation à la vapeur de Miramichi	Fret	4 00	
			6,327 06

GOELETTE "LIZZIE LINDSAY."

Bisset Frères	Plomb de chasse	12 33	
Lindsay, Robt	Bal. d'affrêtem. et dép. pour surveiller la goëlette	336 49	
			348 82

GOELETTE "A. C. MOORE."

Pouliot, capitaine L	Solde des officiers et de l'équipage		1,643 50	
do	Billets de chemin de fer		32 25	
Corbett, T. D	Canon de cuivre		100 00	
Creighton et Marshall	Baromètre		7 00	
Moore et Cie, W. H	Provisions, etc		427 57	
do	Affrêtement, du 7 juillet au 10 oct. 1887.	$908 52		
Robin et Cie, Chas	Ferronnerie, etc. (imput. à la charte)	26 81		
Morin, Isidore	Peinture	5 00		
Collas, J. et E	Corde, etc	19 67		
			960 00	
Robin et Cie, Chas	Provisions, ferronnerie, etc.		60 10	
McLean, John W.	Soins médicaux		7 00	
McDonald, J. D	Pension des officiers et du cuisinier		88 75	
Robson, Chas	Billets de chemin de fer		29 22	
Hemming, F. A	do		32 25	
Munnis, J. K	Uniforme, chemises, etc		155 00	
Everett et Cie, T. E	Casquettes et bandes		18 00	
Davis, John	Provisions		87 85	
Collas, J. et E	Ferronnerie, corde, etc		71 81	
Steamer "Admiral"	Fret		11 30	
Clement, John	Provisions		83 95	
Bourdage, Louis	Viande, etc		75 26	
Levesque, J. E	Bois, légumes, etc.		50 47	
Loisel, P	Provisions, etc		115 31	
Laferrière, A. A	Soins médicaux		20 00	
Coleman et Cie	Casquettes de marin		5 00	
Morin, Isidore	Provisions, etc		264 00	
Beattie, Wm	Réparer une ancre		3 50	
Hall, John	Viande		20 00	
Gavey, Chas	do		4 96	
Conway et Nicholls	Bois, etc		2 20	
Cie de télégrap. G.N.-O.	Télégrammes		5 16	
Gordon, Alex	Touage		3 00	
				4,384 41

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

GOELETTE "TERROR."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Hill, Jas. C.	Pension et soins du capitaine T. Quigley, du 21 nov. au 8 déc. 1886	36 00	
Hood, A.	Charte, du 16 nov. au 4 déc. 1886	158 33	
Quigley, Thos.	Appointements pour décembre 1886	90 00	
Clementson et Cie, F.	Verrerie	8 50	
			292 83

GOELETTE "TRIUMPH."

Lorway, C. M.	Solde des officiers et de l'équipage	2,904 35	
do	A compte des déboursés	100 00	
Hood, A.	Affrêtement, du 1er avril au 15 oct. 1887	1,950 00	
do	Provisions et ferronnerie	152 67	
Bower, John	Provisions, etc	204 88	
Henry, G. P.	Viande	89 49	
Forham et Cie, Thos	Pavillon de poupe et oriflamme	14 50	
Everett et Cie, T. E.	Casquettes	22 50	
Purney, John	Provisions	37 10	
McDonald, Hanrahan et Cie	do	206 58	
Munnis, J. K.	Vêtements, uniforme, etc.	81 88	
Brennan, J. P.	Provisions	185 91	
Macdonald, Macdonald et Cie	do etc	94 92	
Smith et Cie, Geo. E	Poudre	10 00	
Peppett, J. W.	Viande et légumes	14 50	
			6,069 28

GOELETTE "VIGILANT."

Lorway, C. M.	Solde des officiers et de l'équipage, oct. et nov. 1887	805 38	
McLean, Jas	do do fév. à sept. 1887	3,875 01	
do	Billets de chemin de fer pour 5 hommes	20 00	
Lord, A	Provisions, etc	308 43	
Peake Frères et Cie.	Carte-marine	6 30	
Hughes, W. O	Appointem. comme cap. du 1er déc. au 20 janv. 1887	139 00	
Vap. "Lily" et propriét	Touage	4 00	
Baskin Frères	Provisions, ferronnerie, etc	273 61	
Thorne et Cie, W. H.	Ferronnerie, etc	301 63	
Gregory, J. A	Charbon	5 00	
Bowes et Cie, A. G	Poêle, tuyau, etc	33 52	
Harris, Allan et Cie	Lumières de côté, tuyau, etc	31 62	
Black, Wm.	Approvisionnements de navire	11 93	
Brittain, F. J.	Frais de messagerie	1 35	
Callaghan, E.	Lest	120 75	
Beattey, J. B.	Bois de service	162 75	
Burnham et Fils, C. E	Table de cabine	20 00	
Emerson, Chas	Ustensiles de cuisine	29 29	
Allan, W. C. R.	Eponges, huile, etc.	48 26	
Corporation de la cité de Saint-Jean, N.-B	Quaiage au quai de Rodney	14 85	
	A reporter	6,212 68	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.--*Suite.*

GOELETTE "VIGILANT"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
	Report	6,212 68	
McLachlan et Wilson	Emmagasinage de voiles, agrès et provisions	5 00	
Stewart, Jas	Garder	26 00	
Bissett, G. W. J	Gardien de nuit	26 00	
Fitzgerald, Danl	Ouvrage en fer	14 90	
Clark, Aaron	Main-d'œuvre pour délestage	20 00	
Olive, jeune, I. J.	Réparations, etc.	640 57	
Brundage et Jackson	Toile à voile, câble, etc	80 42	
Troop et McLauchlan	Corde, etc	100 15	
Macauley Frères et Cie	Literie, etc	60 70	
Vaughan et Frères	30 brasses de câble	65 75	
Draker, S. J	2 pavillons de poupe bleus	12 50	
Hutchings et Cie	Matelas, taies-d'oreillers, etc	25 40	
Busby, Wm L	Charbon	44 60	
Sinclair, John	Ferronnerie, etc	34 81	
Manks et Cie	Casquettes	12 00	
Youngclaus, T	Fracs et pantalons	54 50	
Woodley, John	Chaloupes, toilets, etc	133 75	
McNichol et Fils, Jas	Vêtements	15 00	
Bradley Frères	Poulies	19 20	
Donovan, T	Viande et légumes	126 46	
Smith et Cie, A. C	Provisions	316 22	
Steamer "New City"	Touage	6 00	
Dominion Paint Co.	Peinture	10 50	
O'Neil, Hy	Viande	32 43	
Bennett, R. et Wm	do	14 75	
Creighton et Marshall	Cartes marines, etc	15 25	
McLean et Cie, J. S.	Viande	30 00	
Mylins, L. J	Médicaments	4 20	
Chebucto Marine Ry. Co.	Tirer la goëlette sur la cale et l'ôter	52 00	
Harrington, W. D.	Provisions	46 22	
Stairs, Fils et Morrow, Wm	Toile à voile, corde, etc	57 54	
Macdonald, Macdonald et Cie	Provisions, etc	81 72	
Macnutt, Jas. M.	Approvisionnements	27 62	
McNutt, D. et P	Provisions	17 52	
Lewis et Fils, Wm	Barres pour le cabestan	3 02	
McDonald, D. A.	Huile, bois, etc	27 19	
Macdonald et Frèr., A. A.	Provisions	112 88	
Meyer, Fred	Légumes	6 97	
Pond et Sutherland	Blanchissage de couvertures	4 20	
Judge, Peter	Eau	1 50	
Henry, G. P	Viande	20 34	
Peake, Jas. V.	Confection de boulons et de clefs	3 20	
Wilson, J. E	Ferronnerie	7 80	
Smith et Cie, Geo. E	do	47 18	
McGill, Jos.	Provisions	40 73	
Weston, E	Peinture	6 80	
Coleman et Cie	Casquette de marin	1 50	
Theakston, Angwin et Cie	Ferronnerie, etc	7 39	
McManus, A. E.	Uniforme	33 00	
Bower, John	Provisions, etc	96 23	
Doull et Miller	Casquette et saute-en-barque	78 20	
Cunard et Cie, S	Charbon	6 00	
			8,946 49

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.—*Suite.*

COMPTE GÉNÉRAL.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		$ cts.	$ cts.
Allen et Cie, T. C.	Livres d'exercices militaires	1 40	
Tilton, J. A.	Appoint. com. écrivain à P. A. Scott, timbres, etc.	415 26	
Cie de télég. Union de l'O	Télégrammes depuis nov 1886 jusqu'à octobre 1887	138 86	
Scott, capit. P. A.	Services durant la saison de 1886.	500 00	
do	Déboursés et frais de voyages	237 15	
Cie de télég. du G N.-O	Télégrammes depuis janvier jusqu'à nov. 1887	363 41	
Cie de publicat. du *Sun*	Impressions	7 50	
Barbour et Staples	Peinturer le cotre	12 50	
Creighton et Marshall	Cartes marines de l'amirauté, etc.	4 70	
Morton, Geo. E.	Timbres-poste	53 45	
McDuffee, J. W	Réparer une horloge	1 50	
Le Courrier du Canada	Annonces de soumissions pour goëlettes	6 90	
Gove, C. M.	Emmagasinage	55 15	
McMillan, J. et A.	Papeterie	21 15	
Kent, W. H.	Frais de voyages	23 15	
Chignecto *Post and Borderer*	Annonces *re* soumissions pour goëlettes	6 90	
Miller, Jane	Blanchissage d'essuie-mains, etc	5 00	
Quigley, capit. T.	Soins médicaux et pension, et inspecter la goëlette "Evangeline"	84 50	
Murray, David, jeune	Dépenses pour garder	5 00	
Receveur général	Paiement d'honoraire sur commission	5 00	
Macdonald, Macdonald et Cie	Construction d'un hangar à charbon à Georgetown	109 21	
D'Entremont, P. S	Remboursement de frais de télégrammes	2 20	
Gaudet, Jos	Services comme gardien, Tignish	86 25	
O'Connor, E	Garder le port Cascumpèque	10 00	
Starkey, Jas	Louage de la goëlette "Crusoe"	10 00	
Maloney, J. S.	Provisions, etc	3 32	
Clark, D.	do	1 96	
Pratt, J. H.	Gages à l'équipage et provisions	27 42	
Osburn, Hy	Louage de cabriolet	1 50	
Gordon, A. R.	Services spéciaux	250 00	
do	Frais de voyages, etc	119 15	
Spinney, E. K	Ferronnerie	25 74	
Wakeham, Wm	Frais de voyages, etc	91 50	
Donovan, John J.	Solde de toutes récl pour pertes et domm. aux rets.	8 00	
Robertson, Wm.	do do do	8 00	
			2,702 73

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.—*Suite.*

Récapitulation.	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Vapeur "Acadia"	44,610 43	
do "La Canadienne"	18,293 16	
do "Intrepid"	1,480 71	
do "Dream"	1,372 83	
do "Lansdowne"	82 67	
Goëlette "Advance"	4,685 82	
do "F. E. Conrod"	36 88	
do "Critic"	3,574 96	
do "General Middleton"	1,384 82	
do "L. Houlett"	6,327 06	
do "Lizzie Lindsay"	348 82	
do "A. C. Moore"	4,384 41	
do "Terror"	292 83	
do "Triumph"	6,069 28	
do "Vigilant"	8,946 49	
Compte général	2,702 73	
		104,593 90

ANNEXE C.

RAPPORT DU CAPITAINE SCOTT, M.R., CHEF DU SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES, POUR L'ANNÉE 1887.

"ACADIA."

A l'honorable G. E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Le steamer de l'Etat *Acadia* fut envoyé en commission sous le commandement du lieutenant A. R. Gordon, ci-devant de la marine royale, le 10 mai, et se rendit dans le golfe Saint-Laurent le 1 juin. Il avait ordre de visiter les stations assignées aux croiseurs et de voir à ce que les instructions données aux officiers des pêcheries fussent observées à la lettre.

Il fut activement employé pendant toute la campagne à croiser entre Gaspé et le détroit de Canso.

Le lieutenant Gordon donna sa démission le 11 octobre, et le soussigné prit le commandement et se rendit dans la baie de Fundy, visitant le Grand Manan, Campobello, Saint-Andrews, Saint-Jean et Shelburne.

L'équipage fut payé et laissé à Halifax le 25, et le navire mis en quartiers d'hiver.

Le 8 juillet, je partis d'Halifax pour vous rejoindre à bord de l'*Acadia* à Georgetown, Ile du Prince-Edouard, et après avoir visité plusieurs des ports du golfe, et les croiseurs à leurs stations, nous débarquâmes à Souris le 15 du courant. Je retournai alors à Halifax le 27, et reçus une dépêche du vice-amiral Luce, de la marine des Etats-Unis, qui se trouvait à Halifax, et qui désirait s'entendre avec moi. Je rendis visite à cet officier à bord de son navire, et nous discutâmes longuement notre interprétation du traité de 1818.

Le 28 juillet, ayant reçu ordre de m'embarquer sur l'*Acadia* avec le lieutenant Gordon, pour chercher les bâtiments de pêche américains *French* et *Argonaut*, dont les bateaux seineurs avaient été récemment capturés par le *Critic* pendant qu'ils pêchaient en dedans de la limite des trois milles à la hauteur de la Pointe de l'Est, Ile du Prince-Edouard, je m'embarquai sur ce bâtiment, et après avoir visité Louisbourg, Sydney, Souris et Georgetown, Ile du Prince-Edouard, sans avoir obtenu de renseignements à leur sujet, je revins à Halifax le 5 août.

Le 6 août, pendant que vous étiez à Halifax, le vice-amiral Luce ayant exprimé le désir, par l'entremise du consul des Etats-Unis, qu'il lui serait très agréable d'avoir une conférence avec vous au sujet de l'interprétation du traité de 1818, je vous accompagnai à cette entrevue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. SCOTT,

Capitaine, M.R., commandant du service de protection des pêcheries.

"ADVANCE."

La goélette *Advance* (nolisée) reçut sa commission le 18 mai, fut mise le 23 sous le commandement du capitaine Charles Tupper Knowlton, de Parrsboro', et fit voile le 25 pour Shelburne, où elle devait remplacer le *Triumph*. Elle a croisé dans ces parages jusqu'au 20 juillet, alors qu'elle reçut l'ordre d'aller croiser entre Escuminac, N. B., et la Pointe-Nord, I. P.-E.

Pendant qu'elle était à Hawkesbury, le 26 septembre, elle reçut l'ordre d'aller à Shelburne, et le 30 du même mois à Halifax, où elle fut congédiée le 8 octobre et remise à ses propriétaires.

"CRITIC."

La goélette *Critic* reçut sa commission le 10 juin, sous le commandement du capitaine Wm. McLaren, de Georgetown, I. P.-E., avec ordre d'aller croiser dans le Détroit de Canso. Le 30 du mois courant, elle reçut l'ordre d'aller stationner entre Souris et Second Chapel, I. P.-E.

Le 26 juillet elle opéra la saisie de deux chaloupes à seines, montées par 14 hommes, qui pêchaient au large de la Pointe-Est, I. P.-E., en dedans de la limite des trois milles. Elle se rendit à Souris, où elle débarqua les chaloupes, avec leur contenu, qu'elle remit au percepteur des douanes de cet endroit. Le 3 octobre, elle se rendit à la baie Aspy et Ingonish pour protéger les pêcheries de ce district. Le 14 octobre, elle reçut l'ordre d'aller à Georgetown, mais par suite du mauvais temps elle n'atteignit ce port que le 26 courant, alors qu'elle fut congédiée et remise à ses propriétaires.

"HOULETT."

La goélette *Houlett* (nolisée), sous le commandement du capitaine C. W. Lorway, fut employée à la station de Shelburne, qui comprend la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à la fin de mars, alors que le capitaine et l'équipage furent transférés au *Triumph*, de Shelburne. La *Houlett* reçut ensuite l'ordre de se rendre à Halifax, où elle fut congédiée, ainsi que l'équipage, et remise à ses propriétaires.

Le 4 juin, la *Houlett* reprit le service sous le commandement du capitaine Quigley; prête à prendre la mer, elle reçut l'ordre de se rendre dans le golfe Saint-Laurent. Elle continua la croisière pendant ce mois dans la baie Chedabouctou et le détroit de Canso, après quoi elle reçut ordre d'aller stationner entre la pointe Escuminac et Miscou.

Le 28 septembre elle reçut ordre de se rendre à Halifax pour être congédiée, mais par suite de mauvais temps elle n'arriva dans ce port que le 11 octobre.

L'équipage fut licencié le 12, et la goélette remise à ses propriétaires.

"MIDDLETON."

La goélette *Middleton* (nolisée), commandée par le capitaine James McLean, fut employée pendant l'hiver 1886-87 jusqu'au 7 février, sur la baie Possamaquoddy et la côte du comté de Charlotte, N.-B., à protéger les pêcheries de ce district. Le 7 février le capitaine et son équipage furent transférés à la goélette fédérale *Vigilant*, et la *Middleton* fut remise à ses propriétaires.

"A. C. MOORE."

La goélette *A. C. Moore* (nolisée), de Sydney, C. B., fut nolisée par le capitaine L. Pouliot le 7 juillet, et quand elle fut prête alla prendre sa station à la baie des Chaleurs. Elle y resta jusqu'au 27 septembre, alors qu'elle reçut ordre de retourner à Sydney, où elle fut remise à ses propriétaires le 10 octobre. Le capitaine et une partie de l'équipage furent amenés à Halifax par l'*Acadia* et congédiés.

"TRIUMPH."

La goélette *Triumph* (nolisée), de Shelburne, N. E., commandée par le capitaine C. M. Lorway, fut employée à la station de Shelburne depuis le 4 avril jusqu'au 4 juin, alors qu'elle reçut ordre d'aller dans le golfe Saint-Laurent et de croiser entre Malpèque et la pointe-Ouest, Ile du Prince-Edouard. Elle fit cette station jusqu'à la fin de septembre, et reçut alors l'ordre de se rendre à Halifax pour être congédiée le 6 octobre.

"VIGILANT."

La goélette fédérale *Vigilant* fut nolisée au service le 7 février, sous le commandement du capitaine James McLean, et préposée à la station préalablement occupée par la *Middleton*, où elle resta jusqu'à la fin de juin. Elle reçut alors l'ordre d'aller dans le golfe Saint-Laurent et de croiser entre Second-Chapel et Malpèque, Ile du Prince-Edouard. Elle fit cette station jusqu'à la fin de septembre, alors qu'elle reçut ordre de se rendre à la baie Saint-George, puis à Halifax, où l'équipage fut congédié le 10 octobre.

Le 11 octobre, la *Vigilant* fut de nouveau nolisée par le capitaine C. M. Lorway, et le 12 partit pour Shelburne, N.-E., avec ordre de croiser entre Liverpool et Yarmouth pour protéger les pêcheries et prévenir la contrebande. Elle est encore à cette station.

ANNEXE D.

RAPPORT DU LIEUTENANT GORDON, M.R., SUR LA CROISIERE DU STEAMER "ACADIA" EN 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport sur la croisière de l'*Acadia*, dont j'avais le commandement, pendant la campagne de pêche de 1887.

Suivant vos instructions, je quittai Toronto pour Ottawa le 8 mai, et après avoir reçu vos derniers ordres je partis pour Halifax, où je pris le commandement du steamer *Acadia* le 12 mai. Je trouvai la chambre des machines en possession de mécaniciens qui étaient à réparer les machines et les chaudières. Quoiqu'ils travaillassent nuit et jour, le navire ne fut prêt à prendre la mer que le 11 juin.

Jusque-là très peu de navires de pêche des Etats-Unis avaient visité nos côtes, le maquereau ne venant à la côte occidendale de la Nouvelle-Ecosse que vers la fin de juin, et les goélettes *Triumph*, *Advance*, *Houlett* et *Vigilant* étaient alors en croisière.

Le 11 juin, sur l'ordre du capitaine Scott, M.R., je partis d'Halifax pour Pictou, afin d'y gréer le croiseur *Critic*, capitaine McLaren. En montant, nous aperçûmes de nombreux bancs de maquereau au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse, et nous passâmes plusieurs navires de pêche qui étaient occupés, la nuit, à nettoyer leur poisson.

Le maquereau s'est un peu détourné cette année de la route qu'il a l'habitude de suivre, car le poisson qui avait touché à la côte de la Nouvelle-Ecosse vers la fin de mai a été rencontré subséquemment de jour en jour un peu plus à l'est et au nord; les pêcheurs disaient qu'il était très farouche et "allant si vite qu'il faudrait un navire pour le suivre." On dit que la plus grande partie du maquereau a passé par le Cap-Nord (C.-B.) pour entrer dans le golfe, et qu'on n'en a pas vu passer par le détroit de Canso. Après avoir doublé le Cap-Nord, il paraît s'être rendu aux bancs Bradelle et Orphan, avoir passé de là à Miramichi, et subséquemment à la côte de l'Ile du Prince-Edouard, où il est resté, la plus grande partie, tout près de terre, pendant les mois de juillet et d'août. Les goélettes à maquereau des Etats-Unis suivent toujours le poisson, et une flotte d'une soixantaine de voiliers l'a suivi cette année sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et dans le golfe au commencement de la saison; mais ce n'est qu'au milieu de juillet que la flotte de la Nouvelle-Angleterre est apparue en force dans le golfe. A cette époque, il y avait plus de cent cinquante goélettes américaines dans le golfe Saint-Laurent.

A la même époque et au même endroit, la flotte préposée à la protection des pêcheries se composait du steamer *Acadia* et des goélettes: *Annie C. Moore*, capitaine Pouliot, stationnée à la baie des Chaleurs; *Houlett*, capitaine Quigley, baie Miramichi; *Advance*, capitaine Knowlton, Ile du Prince-Edouard; *Triumph*, capitaine Lorway, Ile du Prince-Edouard; *Vigilant*, capitaine McLean, Ile du Prince-Edouard; *Critic*, capitaine McLaren, Ile du Prince-Edouard.

Autant que possible j'ai voulu faire toutes les semaines, avec l'*Acadia*, le tour des stations, et le relevé ci-joint fait connaître la distance parcourue chaque semaine et la quantité de houille consommée.

La patrouille de la côte par les goélettes a parfaitement réussi, et les incursions de navires étrangers ont été à peu près insignifiantes. On s'est assuré, après examen, que plusieurs des rapports faits à propos d'incursions étaient fondés sur des erreurs provoquées par la grande ressemblance existant entre quelques-uns des meilleurs seineurs de la Nouvelle-Ecosse et les navires de la Nouvelle-Angleterre.

Au 1er août la flotte des navires de pêche étrangers était devenue plus nombreuse, mais très peu de temps après, plusieurs commencèrent à s'en retourner. La plus grande partie du poisson se tenant près de terre et la côte étant bien gardée, très peu de navires de la Nouvelle-Angleterre purent faire leur chargement, et comme tous leurs hommes travaillaient par part, ils étaient découragés et même mécontents. J'estime que la moitié des équipages des navires de pêche américains qui sont venus faire la pêche du maquereau dans le golfe cette année se composait de gens de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard qui étaient allés s'engager pour la saison à Gloucester ou dans d'autres ports de la Nouvelle-Angleterre.

Pendant le mois d'août le poisson s'est très peu montré, et ne s'est formé en bancs que de temps à autre, et presque toujours tout près de terre. L'opinion générale parmi les pêcheurs, c'est que "la boitte était abondante près de terre et qu'une succession de vents violents pouvait seule amener le poisson à se reformer en bancs." Que cette théorie soit vraie ou fausse, le résultat réel a été que la pêche du maquereau par les seineurs américains dans le golfe cette année a complètement manqué, tandis que les navires canadiens, libres de pêcher sans s'occuper de la limite des trois milles, ont bien réussi, quelques-uns même très bien.

De bonne heure au mois de septembre le mauvais temps commença, et vers le milieu du mois il ne restait plus qu'une cinquantaine de seineurs américains autour de l'Ile du Prince-Edouard. Vers le même temps, le poisson commença à se répandre, et quelques bonnes captures furent faites sur les côtes occidentales du Cap-Breton; mais la meilleure partie de la saison du maquereau était passée, et quoique quelques seineurs soient allés à la baie Aspy et sur la côte occidentale du Cap-Breton, presque tous les seineurs de la Nouvelle-Angleterre s'en retournèrent avant le 1er octobre.

D'après ce que j'ai pu voir par moi-même, et d'après ce qu'ont pu constater les capitaines des autres navires de la police, les patrons des seineurs américains se sont appliqués en général à observer les règlements établis pour leur gouverne ; les meilleurs rapports ont existé entre les capitaines des gardes-côtes et les patrons des navires de pêche.

Parfois nous avons eu des ennuis parce que certains navires de pêche canadiens n'ont amené leur pavillon qu'au moment où ils allaient être abordés par un garde-côte; et quoique la situation se soit améliorée depuis la circulaire du département qui les prie de hisser leur pavillon dès qu'un garde-côte est en vue, un très grand nombre ne se sont pas encore rendus à cette demande. Dans ces conditions, il serait peut-être à propos d'établir pour les navires de pêche un système de permis dont la taxe serait nominale, et un règlement qui les obligerait à porter en permanence un signe distinctif dans leur grande voile. Indépendamment des seineurs de maquereau de la Nouvelle-Angleterre, quelques banquiers sont entrés dans des ports de la Nouvelle-Ecosse pour y faire du bois et de l'eau.

La croisière de l'*Acadia* pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, s'est faite principalement dans le golfe Saint-Laurent sur les bords de l'Ile du Prince-Edouard, sur la côte du Nouveau-Bruswick jusqu'à la baie des Chaleurs et jusqu'à la baie de Gaspé, avec quelques courses autour de l'Ile du Cap-Breton.

Les seules saisies pratiquées pour avoir pêché dans la limite des trois milles ont été celles des seines et chaloupes des goélettes *Argonaut* et *J. H. French*, opérées près de la pointe Est de l'Ile du Prince-Edouard par le capitaine McLaren, du croiseur *Critic*. Quelques navires ont été retenus pour ne s'être pas conformés aux règlements de la douane, et ces détentions, dont j'ai eu connaissance, étaient parfaitement justifiables. Les navires furent remis en liberté après avoir fait un dépot ou après l'émission d'un mandat contre le capitaine.

On croyait généralement qu'un certain nombre de seineurs de la Nouvelle-Angleterre retourneraient à la côte du Cap-Breton pour la pêche d'automne après le 1er octobre, mais ils n'y sont pas allés, et les goélettes *Vigilant*, *Houlett*, *Moore*, *Advance*, et *Triumph* furent congédiées vers le 10 octobre. Un peu plus tard, la *Vigilant* fut reprise à commission par le capitaine Torway pour faire le service d'hiver sur la côte.

Ci-suit un extrait du livre de bord du SS. *Acadia* pendant la campagne de 1887 :—

Semaine finissant.	Ton. charbon.	Milles parcourus.
11 juin	17	Pour essayer les machines.
18 juin	53	562
25 juin	43	658
2 juillet	42	616½
9 juillet	40	491
16 juillet	53	704
23 juillet	59	765
30 juillet	38	338
6 août	53	719
13 août	40	496
20 août	42	520
27 août	15	179
3 septembre	28	194
10 septembre	45	540
17 septembre	46	606
24 septembre	20	162
1er octobre	41	417
8 octobre	33	253
15 octobre	30	248
Total	738	8,468½

La pêche étant finie dans le golfe, j'arrivai à Halifax mardi, le 11 octobre ; puis le capitaine Scott, M.R., reprit le commandement de l'*Acadia*, et je me rendis à Ottawa suivant vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. GORDON,

Lieutenant, M. R., commandant le steamer S. P. P. "Acadia"